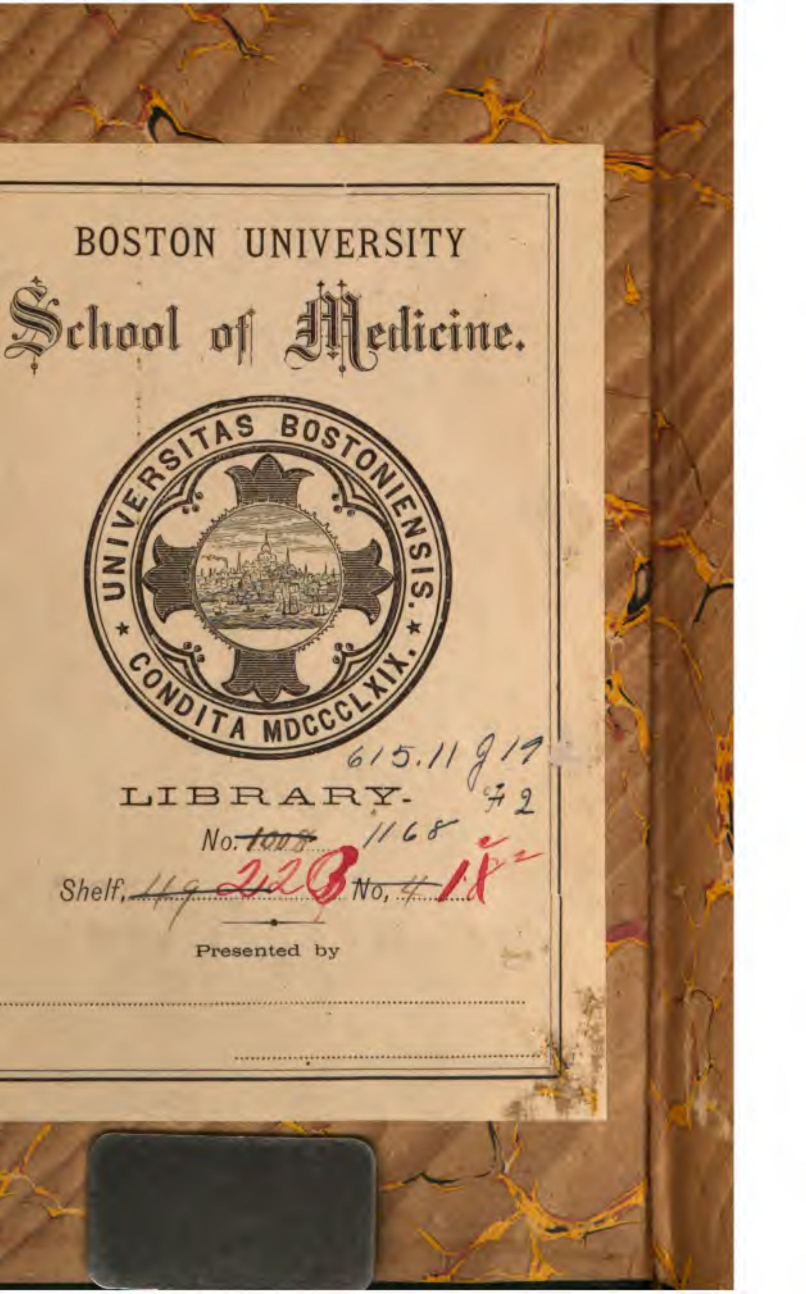

BOSTON UNIVERSITY
School of Medicine.
UNIVERSITAS BOSTONIENSIS.
CONDITA MDCCCLXIX.
615.11 G19
#2
LIBRARY.
No. 1008 1168
Shelf, 119 220 No, 4 18
Presented by



NOUVELLE

PHARMACOPÉE

HOMŒOPATHIQUE

OUVRAGES DU DOCTEUR G. H. G. JAHR.

Nouveau Manuel de médecine homœopathique, divisé en deux parties : 1° *Manuel de matière médicale*, ou Résumé des principaux effets des médicaments homœopathiques, avec indications des observations cliniques; 2° *Répertoire thérapeutique et symptomatologique*, ou Tables alphabétiques des principaux symptômes des médicaments homœopathiques, avec des avis cliniques. *Septième édition*, revue et considérablement augmentée. Paris, 1862. 4 vol. in-12 .... 18 fr.

Principes et Règles qui doivent guider dans la pratique de l'homœopathie. Exposition raisonnée des points essentiels de la doctrine médicale de Hahnemann. Paris, 1857. 1 vol. in-8, xvi-528 pages .... 7 fr.

Du traitement homœopathique des maladies des femmes. Paris, 1856. 1 vol. in-12, viii-496 pages .... 6 fr.

Du traitement homœopathique des affections nerveuses et des maladies mentales. Paris, 1854. In-12, viii-600 pages .... 6 fr.

Du traitement homœopathique des maladies des organes de la digestion, comprenant un Précis d'hygiène générale, et suivi d'un Répertoire diététique à l'usage de toutes les personnes qui veulent suivre le régime rationnel de la méthode de Hahnemann. Paris, 1859. In-18 jésus, xii-520 pages .... 6 fr.

Du traitement homœopathique des maladies de la peau et des lésions extérieures en général. Paris, 1850. 1 vol. in-8, xvi-608 pages .... 8 fr.

Notions élémentaires d'Homœopathie. Manière de la pratiquer, avec les effets les plus importants de dix des principaux remèdes homœopathiques, à l'usage de tous les hommes de bonne foi qui veulent se convaincre par des essais de la vérité de cette doctrine. *Quatrième édition*, corrigée et augmentée. Paris, 1861. In-18 de 144 pages .... 1 fr. 25

Du traitement homœopathique du choléra, avec l'indication des moyens de s'en préserver, pouvant servir de conseil aux familles en l'absence du médecin. Paris, 1848. 1 vol. in-18 de viii-100 pages .... 1 fr. 50

OUVRAGE DE MM. CATELLAN FRÈRES.

Almanach homœopathique, ou Annuaire général de la doctrine hahnemannienne. Paris, 1860. 1 vol. in-12 de xviii-537 p. 3 fr. 50

Cet ouvrage comprend : 1° Un exposé comparatif des principes et des moyens de l'homœopathie et de l'allopathie; 2° Une série d'arguments et de faits qui démontrent la supériorité de la nouvelle doctrine, et constituent des documents à l'usage de ceux qui désirent la propager ou la défendre; 3° La liste générale des médecins et des pharmaciens homœopathes de la France et de l'étranger, ainsi que des sociétés, et des journaux consacrés à la propagation de la réforme hahnemannienne; 4° Un coup d'œil sur la marche de l'homœopathie dans les diverses contrées du globe, et la statistique des hôpitaux, dispensaires et autres établissements dans lesquels cette médecine est pratiquée.

Corbeil, typ. et stér. de Crété.

NOUVELLE

PHARMACOPÉE

HOMŒOPATHIQUE

OU

HISTOIRE NATURELLE, PRÉPARATION

ET

POSOLOGIE OU ADMINISTRATION DES DOSES

DES MÉDICAMENTS HOMŒOPATHIQUES

PAR

LE DOCTEUR G. H. G. JAHR

Membre des Sociétés homœopathiques de Paris, de Leipsick, de Vienne, etc.

ET

CATELLAN FRÈRES

PHARMACIENS HOMŒOPATHES, A PARIS,

Membres des Sociétés homœopathiques de Paris, de Leipsick, de la Haye, etc.

Troisième Édition, revue et considérablement augmentée

AVEC 144 FIGURES INTERCALÉES DANS LE TEXTE.

PARIS

J. B. BAILLIÈRE ET FILS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,

Rue Hautefeuille, 19,

LONDRES, H. BAILLIÈRE, 219, REGENT STREET | NEW-YORK, BAILLIÈRE BROTHERS, 440, BROADWAY

MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 16.

1862

PRÉFACE

DE LA TROISIÈME ÉDITION.

La *première* édition de cette *Pharmacopée homœopathique* fut publiée il y a vingt ans environ (1841) par le docteur Jahr. Avant cette époque on n'avait en France d'autre guide pour la préparation des médicaments homœopathiques que les courtes instructions données par Hahnemann (1). Il fallut, pour être complet, utiliser les travaux publiés sur cette matière en Allemagne et en Amérique.

La *deuxième* édition parut en 1853. Désireux de donner à ce livre toute la perfection pratique dont il était susceptible, le docteur Jahr s'assura la collaboration de MM. Catellan frères, qui ont vu l'homœopathie française à son berceau et ont largement contribué à sa propagation. Cette édition subit des modifications nombreuses qui en firent en quelque sorte un livre nouveau. A côté des perfectionnements scientifiques dont elle fut l'objet, on y apprécia la présence de nombreuses *figures* intercalées dans le texte, et représentant les substances végétales ou animales qui fournissent à l'homœopathie des agents médicamenteux (2).

En publiant aujourd'hui la *troisième* édition, les auteurs ont fait de nouveaux et sérieux efforts pour rendre leur livre meilleur, c'est-à-dire plus profitable à ceux à qui il est destiné; ils ne pouvaient oublier que *succès oblige* comme noblesse.

Les modifications que cette troisième édition a subies n'ont point porté sur le plan général de l'ouvrage, et la *Phar-*

(1) *Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques*, traduit par A. J. L. Jourdan, 2e édition. Paris, 1846, 3 vol. in-8.

(2) Une partie des figures est tirée de l'ouvrage classique de M. Guibourt (*Histoire naturelle des drogues simples*. 4e édition. Paris, 1851, 4 vol. in-8, avec 800 figures).

macopée homœopathique présente toujours trois grandes divisions :

Dans la PREMIÈRE, les auteurs indiquent les règles générales pour la Préparation des médicaments ;

Dans la SECONDE, ils donnent à la fois, pour chaque substance en particulier, son Histoire naturelle et son Mode de préparation ;

Dans la TROISIÈME, ils traitent de la *Posologie* et passent en revue tout ce qui se rattache à l'administration des agents médicamenteux.

Dans ces derniers temps on a publié, soit dans des journaux, soit dans des ouvrages, la pathogénésie plus ou moins complète de bien des substances qui n'avaient pas encore été étudiées. Elles ont pris place dans la *Pharmacopée,* bien qu'on puisse regretter de voir surcharger, peut-être outre mesure, la *Matière médicale* hahnemannienne déjà si volumineuse.

La Préparation des médicaments homœopathiques exige autre chose que le désir de bien faire ; elle est assujettie à des règles qu'il faut suivre fidèlement, à des conditions spéciales en dehors desquelles il est impossible d'avoir des agents dignes d'une entière confiance. On trouvera dans la *Pharmacopée* des recommandations nombreuses sur les précautions à prendre, sur les fautes à éviter. Ces recommandations sont conformes aux enseignements du Maître.

Faire comprendre que la Pharmacie homœopathique est une chose à part et demande une aptitude et des conditions toutes particulières ; montrer à ceux qui croient pouvoir préparer les médicaments hahnemanniens, la route que l'expérience a signalée comme la meilleure ; vulgariser les vrais principes de la pharmacologie nouvelle ; en un mot, contribuer pour une part, si faible qu'elle soit, au progrès d'une doctrine qui marche à grands pas depuis longues années : tel est le but que se sont efforcés d'atteindre les auteurs de la *Pharmacopée homœopathique* ; ils seront heureux, si le lecteur estime qu'ils y ont réussi.

PARIS, 1er janvier 186?.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE NATURELLE ET PRÉPARATION DE CHAQUE MÉDICAMENT EN PARTICULIER.

TROISIÈME PARTIE.

POSOLOGIE OU ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS HOMŒOPATHIQUES.

DOSES USITÉES.

Règle générale. — Toutes les fois que le cas particulier n'exige pas une atténuation plus haute ou plus basse, on emploie généralement la 18e, pour les substances qui se préparent dès le principe à l'alcool, ex. : *aconit, arnica, belladone,* etc. ;

Et la 30e pour celles dont les 3 premières atténuations se font par la trituration, ex. : *mercure, silice, soufre,* etc.

Pour de plus amples détails, voyez la 3e partie de cet ouvrage, pages 378 et suivantes.

NOUVELLE
PHARMACOPÉE
HOMŒOPATHIQUE

PREMIÈRE PARTIE

PRÉPARATION DES MÉDICAMENTS HOMOEOPATHIQUES EN GÉNÉRAL.

INTRODUCTION

Nature et forme des médicaments homœopathiques.

1. On se sert, en homœopathie, des mêmes substances simples que dans l'ancienne école : mais au lieu d'en faire, comme dans celle-ci, des remèdes composés, on cherche au contraire à se procurer chaque médicament dans toute sa pureté et à l'administrer sans aucun mélange qui puisse en altérer les vertus particulières. Sans nous étendre ici sur la préférence à accorder à ce mode d'administration, nous devons cependant faire observer qu'il est lié au principe de l'homœopathie d'une manière tellement étroite qu'il ne saurait en être détaché sans porter atteinte à la pratique. Partie du principe qu'aucun médicament ne saurait être employé avec succès, qu'autant qu'il est connu dans ses effets purs, l'homœopathie a soumis à l'étude une quantité de médicaments simples qu'il importe maintenant de reproduire tels qu'ils ont été expérimentés, si l'on veut pouvoir se baser sur ces observations ;

même pour les médicaments qui n'ont pas encore été étudiés, il n'importe pas moins de les soumettre à ces expérimentations dans toute leur pureté, dans toute leur simplicité; car, quoique tout remède composé forme une espèce d'unité médicamenteuse qu'on peut étudier dans ses effets, jamais on ne parviendra à le reproduire une seconde fois exactement comme la première, tandis que les productions de la nature se montrent partout et toujours avec les mêmes propriétés.

2. En rejetant ainsi tous les remèdes composés de l'ancienne école, comme impropres à être soumis à l'étude et à être employés dans la pratique, l'homœopathie n'a cependant point la prétention de ne se servir que de corps absolument simples, tels que le soufre, les métaux et autres substances élémentaires; elle tire au contraire ses médicaments des trois règnes de la nature, comme le fait l'ancienne école, et toutes les combinaisons chimiques, qui d'après des lois invariables se reproduisent constamment les mêmes, peuvent lui servir de remèdes. En un mot, la simplicité des préparations homœopathiques dont nous parlons, ne se rapporte point à la substance primitive qui sert de médicament, mais bien au médicament même, qui, comme tel, ne doit être composé que d'une seule substance médicamenteuse, et préparé de manière à ce que les vertus de cette substance soient aussi pures et aussi développées que possible.

3. Si toutes les substances douées de vertus médicamenteuses se présentaient sous une forme aussi commode que quelques eaux minérales, par exemple, rien ne serait ni plus naturel, ni plus rationnel que de les employer telles que la nature les produit. Mais dans un grand nombre de ces substances, la vertu réelle se trouve à un état plus ou moins latent et ne saurait être mise en activité que par la destruction de la matière primitive et l'addition d'une autre substance qui, en qualité de simple véhicule, reçoit la vertu développée et la transmet à l'organisme. Dans d'autres substances, au contraire, la vertu médicamenteuse se trouve développée, mais elle est tellement énergique que, sans l'addition d'une substance qui puisse en modérer les effets, on ne saurait les employer sans péril pour la santé ou même pour la vie des mala-

des. Enfin, il est d'autres substances encore qui, bien que leur vertu n'ait besoin ni d'être développée ni d'être modérée, se présentent sous une forme qui s'oppose tantôt à leur dispensation, tantôt à leur conservation, et qui par conséquent exigent également l'addition de substances étrangères pour être rendues propres à l'usage.

4. La préparation et l'administration des médicaments étant donc impossibles sans aucun mélange, il s'agit de trouver des substances qui, tout en permettant d'obtenir les médicaments sous la forme voulue, soient cependant en elles-mêmes assez inactives pour ne pas en altérer la vertu. Cette condition, quelque simple qu'elle paraisse en théorie, n'est cependant pas aussi facile à remplir qu'on pourrait le croire ; car il n'existe peut-être pas de substance qui, dans telle ou telle circonstance, ne puisse à la rigueur exercer une influence pathogénétique, et par conséquent altérer les effets particuliers du médicament avec lequel elle est mêlée. L'*eau pure* même, la substance la plus innocente que nous connaissions, n'est pas complétement exempte de propriétés, et lors même qu'elle le serait, elle ne suffirait, à elle seule, ni à la préparation, ni à la conservation des médicaments. L'homœopathie lui a donc substitué, pour presque toutes les préparations, deux autres *véhicules* : 1° l'*alcool* ou l'*esprit-de-vin* pour la préparation des substances liquides ; 2° le *sucre de lait* pour la préparation des substances solides ; et bien que ces trois véhicules ne soient pas absolument sans vertus médicamenteuses, le fait pour la pratique est absolument le même que si les médicaments auxquels ils sont mêlés étaient employés purs, puisque toutes les préparations qu'on fait de cette manière sont constamment égales entre elles, et qu'elles ont été expérimentées sous cette même forme.

5. Au moyen de ces trois substances, l'*alcool pur*, l'*eau distillée* et le *sucre de lait*, l'homœopathie fait toutes ses préparations médicamenteuses sans exception, soit sous forme de *teintures*, soit sous forme de *poudres*. On obtient les premières, c'est-à-dire les teintures, en mêlant à l'alcool le suc récemment exprimé des plantes fraîches, ou en faisant macérer dans ce liquide les substances sèches dont les principes actifs

peuvent être extraits de cette manière. Les poudres, au contraire, s'obtiennent par la trituration des substances insolubles avec une quantité suffisante de sucre de lait. Les *teintures alcooliques* et les *poudres* sont donc les seules préparations connues en homœopathie. Toutes les espèces d'*essences*, de *sirops*, de *pâtes*, de *tisanes* et autres préparations de l'ancienne école, lui sont entièrement étrangères.

6. L'homœopathie n'emploie presque jamais les préparations *primitives* des médicaments; elle les regarde dans la plupart des cas comme trop énergiques pour être administrées telles qu'on les a obtenues. Mais au lieu de chercher à diminuer leur énergie au moyen de ce que l'ancienne école appelle des *correctifs*, l'homœopathie s'efforce d'obtenir ce résultat par la simple *atténuation* de la substance primitive. C'est ainsi que, voyant qu'une goutte ou un grain de la préparation primitive d'une substance vénéneuse, par exemple, serait encore trop active, elle atténue cette goutte ou ce grain en le mêlant avec une nouvelle quantité du véhicule, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu une préparation qui ne soit ni trop faible pour opérer la guérison, ni trop énergique pour faire craindre des accidents fâcheux. L'homœopathie prépare ainsi de chaque médicament une série d'*atténuations* dont la suivante contient la 100e partie du principe actif de la précédente, et c'est généralement une partie de l'une de ces atténuations, et rarement de la préparation primitive d'un médicament, que le médecin homœopathe administre à ses malades.

7. Enfin, quant à la forme sous laquelle le médecin homœopathe dispense ses médicaments, elle n'est pas moins simple que leur préparation, et se fait également sans aucun autre mélange que celui des substances les moins médicamenteuses, telles que l'*eau pure*, l'*alcool*, le *sucre de lait* et des *globules* composés de *sucre* très-pur. Les atténuations de chaque médicament étant toujours préparées d'avance, le malade en reçoit la dose prescrite, soit sous forme de *solution*, avec une quantité suffisante d'eau distillée pure ou d'eau mêlée d'alcool, soit sous forme de *poudres* mêlées avec une petite quantité de sucre de lait, ou bien encore sous forme de

globules imprégnés de l'atténuation alcoolique du médicament.

8. Quelque simple que soit ainsi la préparation des médicaments homœopathiques, quant à son principe, elle exige cependant beaucoup de précautions et un soin tout particulier, si l'on veut être certain d'avoir des médicaments aussi actifs et aussi sûrs que possible dans leurs effets. Aussi l'homœopathie a-t-elle formulé des prescriptions et des règles positives qu'il importe de connaître avant tout, afin de les suivre avec exactitude et de prévenir ainsi les fautes qui, quelque minimes qu'elles puissent paraître en elles-mêmes, n'en seraient souvent pas moins graves pour la pratique. Nous passerons en revue ces règles et ces prescriptions, en traitant successivement : 1° des *Véhicules qui servent à la préparation des médicaments ;* 2° de la *Préparation des médicaments à leur état primitif ;* 3° des *Atténuations ;* 4° de la *Dispensation* et de la *Conservation des médicaments homœopathiques.* Ces quatre chapitres contenant tout ce qui a rapport à la pharmacopée *générale*, nous nous occuperons ensuite, dans la seconde partie de cet ouvrage, de la pharmacopée *spéciale*, c'est-à-dire des règles à observer pour la préparation de chaque médicament en particulier, et de la description des substances primitives dont l'homœopathie fait usage.

CHAPITRE PREMIER

Véhicules qui servent à la préparation des médicaments homœopathiques.

9. Les véhicules dont l'homœopathie se sert pour la préparation de ses médicaments, sont en tout au nombre de quatre, savoir : 1° l'*alcool* ou l'*esprit-de-vin ;* 2° le *sucre de lait ;* 3° les *globules* composés de sucre pur ; et 4° l'*eau pure.* Quelques médecins en ont voulu ajouter un cinquième, l'*éther*, et nous verrons plus bas (n° 29) quel compte il faut tenir

de cette opinion. Quant aux quatre véhicules que nous venons de citer, l'homœopathie s'en est jusqu'ici servie pour toutes ses préparations, et il importe de se les procurer aussi purs que possible pour être sûr d'obtenir des préparations tout à fait identiques à celles sur lesquelles Hahnemann et ses disciples ont fait leurs observations pures et cliniques. Cette pureté n'étant pas toujours la qualité distinctive des objets que l'on trouve dans le commerce, ou que la nature fournit, il est presque toujours indispensable que l'homœopathe sache préparer lui-même ses véhicules ou du moins les rendre propres à l'usage qu'on veut en faire. Nous allons tâcher de donner dans ce chapitre les instructions nécessaires pour atteindre ce but.

1. L'ALCOOL.

10. L'alcool (*spiritus vini, spiritus vini alcoolisatus*, esprit-de-vin, esprit-de-vin alcoolisé) ne se rencontre jamais dans la nature; il est constamment le produit de l'art; mais il se forme toutes les fois que le sucre se trouve en contact avec une matière fermentescible dans de l'eau et à une température convenable, c'est-à-dire qu'il se développe dans le cours de la fermentation à laquelle on a donné, d'après ce phénomène, le nom de *spiritueuse* ou *alcoolique*. Comme toutes les liqueurs qui ont subi la fermentation spiritueuse contiennent de l'alcool, et que celles qui abondent en matière sucrée sont par cela même susceptibles d'en fournir, il en résulte qu'on obtient ce liquide d'un grand nombre de substances végétales, telles que le vin, la bière, le cidre, la drêche, le marc du raisin, le jus de canne à sucre, les céréales germées, les cerises pilées, le vin, la mélasse, le jus de carottes ou de betteraves, les pommes de terre, le miel, etc. Les Tartares en retirent même du lait de leurs juments.

11. De quelque substance qu'il provienne, l'alcool est identique; mais il faut toujours recourir à des moyens plus ou moins compliqués pour l'obtenir pur. Dans tous les cas il contient une plus ou moins grande quantité d'eau, et souvent

encore il est mêlé soit à de l'acide acétique, soit à un peu d'acide prussique, soit à une huile empyreumatique, etc., suivant les substances dont il a été tiré. L'alcool qui est le plus convenable pour les préparations homœopathiques est celui qu'on obtient de la distillation du vin sans l'addition d'autre substance. Les espèces d'alcool qu'il faut rejeter sont celles qui sortent des laboratoires chimiques ou pharmaceutiques et qui, pour la plupart, sont tirées de quelque résidu de préparations chimiques, telles que la résine de jalap, etc. L'alcool tiré des pommes de terre ne saurait convenir non plus pour les préparations homœopathiques, parce qu'il contient une grande quantité d'huile empyreumatique dont les procédés chimiques, qui consistent à le traiter par le chlorure de calcium et la poudre de charbon, ne le débarrassent point entièrement.

12. L'alcool *pur* et complétement anhydre est un liquide incolore, d'une fluidité remarquable, d'une odeur suave et pénétrante, d'une saveur chaude et brûlante, et lorsqu'on le frotte entre les mains, il ne doit ni mousser ni exhaler aucune odeur étrangère. Sa pesanteur spécifique est beaucoup moindre que celle de l'eau, dans laquelle il se dissout parfaitement et en toutes proportions, avec dégagement de chaleur. Exposé à l'air, il s'évapore en partie, et la portion qui reste perd de sa force en se chargeant de l'humidité de l'air, dont il est très-avide. A l'approche d'une bougie, ou par l'effet de l'étincelle électrique, l'alcool brûle rapidement, avec une flamme blanche au centre et bleue sur les bords, et ne laisse aucun résidu. Mis en contact avec d'autres substances, il en dissout un grand nombre, telles, entre autres, que le phosphore et le soufre (tous deux en petite quantité), les alcalis fixes, les baumes, les résines, le camphre, le sucre, les huiles volatiles, les matières extractives, etc. Les acides ont une action marquée sur lui ; les uns s'y dissolvent simplement, tandis que les autres s'y transforment en *éther*.

13. L'alcool à l'état de complète pureté a une pesanteur spécifique de 0,791. Il ne contient alors aucune trace d'eau et marque par l'*alcoomètre* 100 *degrés* de force. Mais on ne l'emploie jamais à cet état de concentration ; celui que présente le

commerce, ainsi que celui dont on fait usage en médecine, est toujours plus ou moins affaibli. Suivant les proportions dans lesquelles l'eau s'y trouve mêlée, on en distingue généralement trois espèces : 1° le trois-six ou l'alcool du commerce ; 2° l'esprit-de-vin rectifié ; et 3° l'alcool absolu. Pour la préparation des teintures-mères de l'homœopathie, la qualité la plus convenable est l'alcool rectifié.

14. Pour obtenir un alcool aussi anhydre que possible, on a eu recours à plusieurs procédés chimiques qui réussissent assez bien quant à la concentration ; mais la plupart de ces moyens (la chaux, l'acétate de chaux, le sulfate de soude, l'alun, etc.) produisent constamment une plus ou moins grande altération de ce liquide. Le chlorure de chaux même n'est pas exempt de ce défaut, ce qu'on peut aisément reconnaître, en brûlant l'alcool rectifié par ce moyen, après y avoir ajouté du nitrate d'argent et en examinant ensuite le résidu. C'est pourquoi l'homœopathe ne devra jamais se servir d'aucun alcool rectifié par des procédés chimiques, mais bien en obtenir la qualité voulue par les moyens que nous indiquerons tout à l'heure.

15. Nous ne connaissons qu'un seul moyen, pour se procurer de l'alcool aussi pur et aussi naturel qu'il est possible de l'obtenir. Voici en quoi il consiste : Dans les pays de vignobles, où la distillation des vins se fait en grand, la chose est très-facile. L'on se procure un baril en bois de chêne n'ayant jamais servi, et après l'avoir fait tremper dans l'eau, pour le rendre capable de conserver l'alcool, on le fait remplir d'esprit-de-vin dit trois-six en le faisant servir de récipient à un appareil, en train de distiller ; on possède alors un alcool naturel, marquant 81 à 82 degrés centésimaux. Quand on veut s'en servir pour les usages homœopathiques, il est essentiel de le rectifier, pour le débarrasser, tant de l'huile de vin qu'il contient, que de la matière colorante qu'il a enlevée au tonneau, et aussi pour accroître la concentration de quelques degrés. Pour cela on prend 20 litres d'alcool environ, on les introduit dans le bain-marie d'un alambic uniquement réservé à cet usage, et après avoir convenablement luté les jointures de l'appareil, on distille à un feu modéré jusqu'à ce que l'on ait obtenu

12 litres environ d'un alcool qui manquera 86 degrés centésimaux. Ce produit, étiqueté *Alcool à 86°*, sera mis en réserve pour la préparation des alcoolatures ou teintures-mères. Pour terminer l'opération, l'on adaptera un nouveau récipient, et l'on continuera la distillation, jusqu'à ce que l'on ait obtenu 4 litres environ d'un alcool qui marquera à peu près 80 degrés. Celui-ci sera étiqueté *Alcool à 80°*, et sera conservé pour la préparation des dilutions. On arrêtera alors la distillation, et on trouvera 3 à 4 litres de résidu, qui sera de l'alcool, ou eau-de-vie à 50 degrés environ. On devra renoncer à son emploi dans la pharmacie homœopathique.

16. Nous avons souvent vu des médecins désireux de préparer des atténuations plus élevées que celles qu'ils possédaient, se procurer de l'alcool, les uns chez le liquoriste, les autres chez le pharmacien allopathiste. Nous ne contesterons pas que, dans l'un et l'autre cas, ils n'aient eu de l'alcool parfaitement concentré; mais ce que nous contesterons, c'est qu'ils aient eu de l'alcool pur. En effet, chez le liquoriste, tous les ustensiles, tels que entonnoirs, dames-jeannes, robinets, siphons, servent à la fois à transvaser non-seulement les alcools de fécule, le rhum, le tafia, mais encore les diverses liqueurs, telles que : l'anisette, le kirsch, etc. Chez les pharmaciens, la rectification est faite dans des alambics servant journellement à distiller les eaux aromatiques de menthe, de cannelle, de fleurs d'oranger, les alcoolats de Cologne, d'anis ou de raifort. Est-il possible, dans ces conditions, d'avoir des médicaments sur lesquels on puisse compter ? Nous ne le pensons pas ; aussi insistons-nous pour qu'on se mette à l'abri de ces inconvénients, en suivant la marche que nous avons tracée. Même en prenant ces liquides dans le commerce en gros, il faut toujours s'assurer qu'ils sont réellement purs. Souvent il s'y trouve du plomb, ce qu'on reconnaît en les traitant par le foie de soufre, qui dans ce cas donne un précipité brunâtre ou noirâtre ; s'ils contiennent du cuivre, l'ammoniaque liquide leur fait prendre une couleur bleuâtre. La falsification des eaux-de-vie par l'alun se découvre par l'addition d'une solution de potasse, et les sulfates minéraux se font reconnaître à l'aide de l'acétate de baryte. Enfin, pour s'assurer que l'alcool

dont on veut se servir est réellement fait de la substance voulue, on en mêle 30 grammes avec 15 centigrammes de potasse caustique liquide, et faisant chauffer ce mélange à l'esprit-de-vin, on le laisse évaporer jusqu'à ce qu'il n'en reste que 4 grammes. On introduit ensuite ce résidu auquel on ajoute 4 grammes d'acide sulfurique faible, dans un petit flacon bien bouché, ayant soin de secouer le mélange ; en débouchant ensuite le flacon, on sentira une odeur franche de la substance dont l'eau-de-vie a été extraite.

2. LE SUCRE DE LAIT.

17. Le sucre de lait (*saccharum lactis*) est un sel d'une saveur douce, légèrement sucrée ; il forme des tables assez épaisses, dures, cristallines, demi-transparentes, incolores et inodores. Par ses propriétés, soit physiques, soit chimiques, cette matière, qui provient exclusivement du lait des divers animaux, semble tenir le milieu entre le sucre et la gomme. Suffisamment purifié, le sucre de lait ne contient pas d'azote ; il se dissout dans 12 fois son poids d'eau froide, et 4 fois son poids d'eau bouillante ; l'alcool ne le dissout qu'en très-petite quantité et l'éther pas du tout. Il ne s'altère point à l'air, n'est pas susceptible de subir la fermentation vineuse, se fond, se boursoufle et se transforme en une sorte de matière gommeuse par l'action du feu, décompose l'acétate de cuivre à la manière du sucre ; enfin, traité par l'acide nitrique, il donne de l'acide mucique, et par l'acide sulfurique ou muriatique affaibli, du sucre de raisin. Sa proportion, comme celles des autres principes constituants du lait, varie dans les diverses espèces des mammifères. En général, il abonde plus dans le lait d'ânesse que dans celui de vache, de jument, de chèvre, etc. (1). D'après Berzelius, 1000 parties de lait écrémé en fournissent 35, et 1000 parties de crème donnent 44 parties de sucre de lait mêlé de matières salines.

18. C'est dans les montagnes de la Suisse que se prépare le sucre de lait que l'on trouve dans le commerce. On l'extrait

(1) Voyez Vernois et Becquerel, Analyse du lait des principaux types de vache, chèvre, brebis, bufflesse, etc. (*Annales d'hygiène publique*. Paris, 1857, t. VII, p. 370.)

par l'évaporation du sérum que donne, en si grande quantité, dans ce pays, la préparation des fromages. Là, il présente plusieurs variétés suivant son degré de pureté. C'est surtout le sucre cristallisé en forme de grappes qu'on regarde comme la qualité la plus pure ; les autres contiennent toujours plus ou moins de matière animale. Souvent aussi on trouve dans le commerce, sous le nom de *Sacch. lact. inspissatum*, le sérum de lait solidifié et desséché ; mais c'est là une qualité qui ne convient nullement aux préparations homœopathiques. Le sucre de lait qu'on trouve chez les droguistes est, dans la plupart des cas, plus ou moins altéré par les mortiers de fer ou de cuivre dans lesquels on le pile, et souvent encore il se trouve imprégné des exhalaisons d'une quantité de substances aromatiques au milieu desquelles on le conserve. C'est pourquoi nous préférons *absolument* le sucre de lait puisé dans les lieux mêmes où on le fabrique et n'ayant pas séjourné dans les magasins de droguerie. Pour être plus sûr de sa qualité primitive, il est aussi essentiel de le choisir, non pas en *tables*, mais au contraire en *bâtons* longs de 40 à 50 centimètres, et de 5 à 6 centimètres d'épaisseur.

10. Au reste, pour épurer le sucre de lait, voici le procédé qu'il convient de suivre. On en dissout environ un kilogramme de la meilleure qualité dans 4 kilogrammes d'eau de pluie ou d'eau distillée bouillante, puis on filtre la dissolution à travers du papier joseph, dans un vase de verre ou de porcelaine, et on la mêle avec 4 kilogrammes d'alcool absolu, après quoi on place le vase contenant ce mélange dans un endroit sec. Le sucre de lait étant insoluble dans l'alcool absolu, et celui-ci étant assez avide d'eau pour en attirer une grande quantité, la cristallisation marche assez rapidement, et souvent on obtient, au bout de trois ou quatre jours, une croûte de cristaux blancs et brillants, d'un poids à peu près égal au sucre de lait qui a été dissous dans l'eau. Lorsque cette croûte s'est formée, on la retire, on la lave à l'eau distillée additionnée d'un peu d'alcool, et ensuite on l'essuie avec du papier joseph. Cela fait, on peut regarder le sucre de lait comme parfaitement convenable à toutes les préparations homœopathiques, même

les plus délicates; il est complétement incolore et inodore; traité par les réactifs les plus énergiques, il ne montre aucune trace de sels étrangers.

20. Cependant, quelque bon que soit le procédé que nous venons d'indiquer, il serait insuffisant si le sucre de lait qu'on y soumet n'était pas, dès son origine, d'une bonne qualité. Pour cela il doit être entièrement débarrassé de toutes les parties grasses et autres substances étrangères que contient le lait, ce qui se reconnaît à sa couleur parfaitement blanche, à sa résistance assez forte à l'humidité de l'air et à son odeur et sa saveur pures et naturelles. L'adultération du sucre de lait avec le sucre ordinaire se reconnaît au goût sucré ; celle avec l'alun, à l'aide de l'acétate de plomb ou du nitrate de mercure oxydulé. Pour examiner le sucre de lait qui a été bouilli dans des vaisseaux de cuivre, on en fait dissoudre une certaine quantité dans l'eau, et on verse dans la dissolution un peu d'ammoniaque caustique, qui la colore en bleu si elle contient un peu de ce métal. Le nitrate d'argent fait connaître la présence du sel de cuisine, et l'acétate de plomb celle de l'acide sulfurique. Le sucre de lait préparé avec un petit-lait aigre rougit le tournesol.

21. Pour réduire le sucre de lait cristallisé en poudre, on concasse d'abord la croûte dans la direction des cristaux sur une planche épaisse de bois de hêtre avec un marteau de la même substance et un couteau assez fort ; ensuite on introduit les morceaux dans un mortier de porcelaine, où on les écrase et triture jusqu'à ce que la poudre soit devenue assez fine pour l'usage. Cela fait, on fait passer la poudre par un tamis de soie qu'on a eu soin de garnir en haut et en bas d'un parchemin. La partie assez fine du sucre de lait se trouve ainsi, après avoir été tamisée, au-dessous du tamis, tandis que la partie plus grossière et qui a besoin d'être pulvérisée de nouveau reste au-dessus; on continue ainsi la pulvérisation jusqu'à épuisement complet de la substance. Enfin, pour conserver le sucre de lait pulvérisé, on l'expose pendant quelques heures au soleil. Puis on l'introduit dans des poudriers en verre, dont on recouvre le goulot *non bouché* d'une capsule de papier, et on les place dans un lieu sec.

3. LES GLOBULES SACCHARINS.

22. Les globules saccharins (*globuli saccharini*) sont de petites *nonpareilles* destinées à être imbibées des médicaments homœopathiques afin qu'on puisse dispenser ces derniers avec plus de facilité. On peut les trouver chez les confiseurs, qui les préparent avec du sucre et de l'amidon; mais comme le sucre de canne ou de betteraves qu'ils emploient n'est pas assez pur pour convenir à l'usage indiqué, il convient de faire faire exprès des globules avec du sucre ordinaire purifié; l'addition d'amidon doit être rejetée. Quant au volume de ces globules, il importe qu'ils ne soient pas trop gros, afin de pouvoir se prêter à la dispensation des doses les plus minimes.

23. Cependant, même en se faisant fabriquer, avec du sucre pur, ces globules, par les confiseurs, on risque toujours de les avoir plus ou moins altérés. Presque constamment, ils sont fabriqués avec des sucres déjà parfumés au citron, à la fleur d'oranger, avec de vieux sirops ayant servi à la préparation de divers bonbons, plus ou moins aromatisés eux-mêmes. Il faut donc se les procurer, soit en les fabriquant soi-même, soit en les faisant faire sous ses yeux par une personne compétente et avec des substances premières dans les conditions de pureté indiquées plus haut. Bien que l'opération soit fort longue et difficile, nous allons donner le mode de faire, afin que celui qui voudrait préparer lui-même puisse avoir un guide sûr. — Placez sur un baril, défoncé aux deux extrémités, une terrine de faïence ou de porcelaine à surface très-lisse, ou une bassine plate. Mettez sur le sol un réchaud médiocrement garni de feu, et recouvrez-le par le baril muni de sa terrine, de telle sorte que le feu soit assez près pour pouvoir chauffer la terrine sans la rendre brûlante: pratiquez au baril, vers son extrémité inférieure, 5 à 6 ouvertures de 4 ou 5 centimètres carrés, afin de donner passage à l'air destiné à alimenter le feu du réchaud. Maintenant, à l'aide d'un sucre pur, faites un sirop cuit à la nappe (1). D'autre part, pilez du

(1) La nappe se reconnaît à l'aide d'une écumoire, qu'on trempe dans le sirop; on la balance un instant, puis on l'incline, et le sirop se trouvant retenu un moment sur le bord du disque s'en sépare sous la forme d'une nappe assez large.

sucre pur l'équivalent de 200 à 250 grammes, séparez à l'aide d'un tamis assez fin tout ce qui s'est mis en poudre fine, et à l'aide d'un tamis plus gros, tout ce qui aura une grosseur égale à peu près au 20e du volume à donner aux globules que vous voulez préparer. Mettez de côté, comme inutile, et le sucre en poudre fine, et les plus gros morceaux qui sont restés sur le dernier tamis. On prend alors le sucre de moyenne grosseur, on le place en tas, au milieu de la terrine déjà chaude, en ayant soin de pratiquer, au milieu, une légère dépression, pouvant contenir une ou deux cuillerées à bouche du sirop déjà préparé. On verse de ce sirop, une cuillerée plus ou moins forte, suivant la quantité de poudre, dans la dépression qu'on a eu le soin de former, et à l'aide des doigts et du plat de la main, on mêle le tout rapidement, en le frottant en tous sens, contre le fond de la terrine, jusqu'à ce que la masse soit devenue sèche et pulvérulente. On répète de même cette opération, autant de fois qu'il est nécessaire, pour arriver à la grosseur qu'on désire obtenir. Les principales précautions à prendre pendant l'opération, sont de modérer la chaleur, de n'ajouter le sirop que par petites portions, afin d'opérer avec une grande célérité, quand on mélange le liquide, sans cela le tout se mettrait en masse, et il faudrait tout recommencer. Pour obtenir des globules d'une grosseur à peu près uniforme, il faut faire, à l'aide de tamis de grosseurs convenables, la même opération qu'on a faite pour obtenir le sucre en poudre fine. Avec un tamis suffisamment clair, on laisse tout passer, sauf les agglomérations de globules, qu'on appelle *moines* en confiserie. Avec un second tamis plus serré, on laisse passer les parties les plus fines, et l'on retient sur le tamis la grosseur convenable pour continuer l'opération. Les parties les plus fines sont mises de côté, et conservées comme graine pour une nouvelle opération qu'on pourra faire plus tard. On n'aura pas besoin alors de préparer la poudre de sucre, pour commencer l'opération. Quelque minutieux que soient les détails dans lesquels nous sommes entrés, nous doutons, nous qui savons par expérience les difficultés de l'opération, qu'on puisse la mener à bonne fin sans avoir fait un pénible apprentissage ;

aussi engageons-nous nos lecteurs à préparer les globules, quand ils ne pourront les puiser à une source pure, avec l'assistance d'un ouvrier confiseur qu'ils feront travailler sous leurs yeux.

24. Pour charger ces globules des principes actifs d'un médicament, et les préparer de manière à ce que même en grande quantité ils puissent se conserver sans s'altérer, on les imbibe d'abord avec celle des atténuations alcooliques que l'on désire; puis après s'être bien assuré que tous ont été bien imprégnés, on les fait sécher, et on les introduit dans un flacon bien bouché. La dessiccation complète des globules, avant qu'on les enferme, est absolument indispensable; car sans cela ils tombent en poussière au bout de quelque temps, et perdent ensuite, en se décomposant, de leur vertu médicinale. Après avoir imbibé dans une capsule de verre la quantité de globules que l'on désire préparer, on les remue à l'aide d'une petite carte recourbée en forme de petite cuiller, et l'on répète cette opération jusqu'à ce qu'ils n'adhèrent plus les uns aux autres. Puis, dès que toute humidité a disparu, on les renferme dans les flacons destinés à leur conservation, et on les place dans un lieu sec. Tous les globules imbibés de cette manière ont un aspect sec et terne; tandis que dans leur état naturel ils sont blancs et brillants.

4. L'EAU.

25. Parmi tous les véhicules il n'y en a pas un qui soit plus dénué de vertus médicamenteuses proprement dites, que l'eau pure : mais d'un autre côté rien aussi n'est plus rare que de trouver dans la nature ce liquide à l'état de parfaite pureté. Quelle que soit la forme sous laquelle l'eau se présente, elle est toujours plus ou moins chargée de matières étrangères, telles que des gaz, des sels, des terres, etc. La qualité la plus pure est l'eau de pluie, laquelle, ainsi que l'eau distillée, n'a ni odeur, ni goût, ni couleur ; outre l'air atmosphérique que cette eau contient, il n'y a qu'une très-petite quantité de matières fixes ; seulement, après un orage, on y trouve encore des traces d'acide nitrique combiné avec de l'ammoniaque.

L'eau des sources et des puits contient constamment plusieurs sortes de sels neutres terreux et de sels muriatiques. Quant à l'eau des rivières, des lacs et des étangs, elle est dans les pays habités trop au-dessous des conditions d'une eau pure, pour mériter ici notre attention.

26. L'homœopathie emploie l'eau à trois usages différents, savoir : 1° pour les opérations chimiques que demande la purification de plusieurs substances primitives ; 2° pour la préparation de quelques-unes des atténuations ; et 3° pour l'administration des médicaments en forme de solution aqueuse. Pour le dernier de ces usages, il suffit entièrement de se servir d'une eau de source ou de rivière, bien filtrée ; pour les opérations chimiques, l'eau de pluie qui ne provient pas d'un orage, conviendra dans tous les cas ; mais pour la préparation des atténuations, il faut absolument l'eau la plus pure qu'on puisse se procurer.

27. Pour obtenir une eau entièrement pure, il faut que l'homœopathe entreprenne lui-même la distillation, pour laquelle nous donnerons les mêmes conseils que pour l'alcool. La première condition à remplir sera de se procurer de l'eau aussi pure que possible. L'eau de pluie recueillie pendant un temps pluvieux plutôt qu'à la suite d'un orage, pourrait bien convenir, mais il n'est pas aussi facile de se la procurer qu'on pourrait le penser tout d'abord, car il faut qu'il pleuve juste au moment où l'on a besoin de distiller, et puis pour en recueillir une certaine quantité, il faut recourir à une multitude de vases, ou bien avoir disposé à l'avance la toiture d'une maison de manière à ramener à l'aide d'un conduit, toute l'eau qui tombe sur l'édifice dans un seul bassin. Ce moyen n'est donc praticable qu'exceptionnellement : aussi conseillons-nous de soumettre à la distillation, dans des appareils réservés uniquement à cette opération, l'eau reconnue la plus pure du lieu qu'on habite, persuadés qu'en ayant la précaution de faire passer, pendant quelques minutes, l'eau à l'état de vapeur, dans le serpentin, de jeter les premières portions, et d'arrêter la distillation dès que les 2/3 du liquide seront distillés, l'on aura de l'eau parfaitement pure. Ceux qui n'auront besoin que de quelques litres d'eau distillée, feront bien de se servir d'un

petit appareil de verre consistant en une cornue, un ballon et un tube également en verre et s'adaptant convenablement aux tubulures des deux vases; ils feront la distillation avec les précautions usitées dans ce cas. Ce mode de faire n'est cependant praticable qu'en petit, et il est matériellement impossible de le mettre en usage lorsqu'il s'agit de se procurer 12 ou 1500 litres d'eau distillée, comme provision de quelques semaines; dans ce cas, il faut nécessairement recourir aux alambics ordinaires. D'ailleurs tant qu'il ne s'agit pas de piler, de broyer, de frotter, nous comprenons moins le rigorisme qui exclut les vases de fer, de cuivre, d'étain; ne voyons-nous pas tous les jours, en effet, ces métaux servir dans nos ménages à la préparation de presque tous nos aliments? et hors le cas de décomposition de ces métaux, par quelque acide, personne n'a constaté de fâcheux effets de leur usage. Une bonne eau distillée ne doit laisser aucun résidu lorsqu'elle est évaporée; elle doit être parfaitement limpide, insipide et inodore, et ne précipiter ni par le muriate de baryte, ni par le nitrate d'argent, ni par l'acide hydrosulfurique ou les hydrosulfates. Pour la conserver, on la met dans des bouteilles ou des jarres neuves de verre jaune, qu'on a eu soin de rincer d'abord avec une partie de la même eau, et qu'on dépose ensuite dans un endroit aussi frais que possible.

5. L'ÉTHER.

28. L'éther *sulfurique* ou éther par excellence (*æther sulfuricus*, *spiritus sulfuricô-æthereus*) est un liquide léger, volatil, odorant et inflammable. Comme les autres éthers *hydratiques*, tels que les éthers *phosphorique*, *arsénique*, etc., il se compose de deux volumes de gaz hydrogène bicarboné et d'un volume de vapeur d'eau, de manière qu'on peut le considérer, soit comme de l'alcool privé d'une certaine proportion des éléments de l'eau, soit comme un hydrate d'hydrogène bicarboné. Récemment préparé, il n'est ni alcalin, ni acide; et lorsqu'on le brûle, il ne montre aucune trace d'acide sulfurique; preuve évidente que le soufre n'entre pour rien dans

sa composition. Il s'unit difficilement à l'eau dont il faut dix fois son poids pour le dissoudre ; mais à l'alcool et à toutes les huiles essentielles, il s'unit en toute proportion. Les huiles fixes aussi, les acides gras, les baumes, plusieurs sortes de résine, le phosphore, le soufre, le brome et plusieurs sels hydrochloriques se dissolvent parfaitement dans l'éther.

29. En homœopathie, on ne connaît jusqu'ici, parmi les préparations éthériques, que celle du phosphore, que quelques médecins ont proposé de substituer à la préparation alcoolique de cette substance. Cette substitution des teintures éthérées aux teintures alcooliques, non-seulement pour le phosphore, mais encore pour plusieurs autres substances, nous paraît en effet assez ingénieuse, et nous n'hésiterions nullement à la conseiller, si nous étions plus convaincus que nous ne le sommes que les médicaments ne subiront aucune modification en étant traités indifféremment par l'un ou l'autre de ces deux véhicules. Mais les éléments dont se compose l'éther, ne nous permettent pas de connaître ses vertus pathogénétiques; c'est pourquoi tant que l'expérimentation pure ne nous aura pas édifiés sur ce point, tous ceux qui veulent se baser sur les observations contenues dans la matière médicale homœopathique feront mieux de se procurer les préparations telles qu'elles ont été employées pour obtenir ces observations. Il est d'ailleurs incontestable que ce véhicule, outre qu'il est facilement altérable, rendrait la conservation des préparations homœopathiques bien difficile, sinon impossible ; enfin le contact continuel de ces émanations n'aurait-il pas des inconvénients bien sérieux pour toutes les autres préparations, et le privilége dont jouissent nos pharmacies homœopathiques spéciales, de n'être imprégnées d'aucune odeur pharmaceutique, ne disparaîtrait-il pas si l'on adoptait ce liquide comme véhicule d'un certain nombre de préparations? Pour tous ces motifs nous pensons que les pharmaciens homœopathistes doivent renoncer absolument à l'emploi de l'éther comme véhicule.

30. L'éther, tel qu'il se trouve dans nos officines, sous le nom d'éther rectifié, est ordinairement assez pur ; seulement il contient quelquefois un peu d'alcool, dont il convient ce-

pendant de le débarrasser. A cet effet, on le secoue pendant quelque temps avec le double de son volume d'eau, et lorsqu'il s'en est séparé, on le verse sur de la chaux vive, avec laquelle on le secoue encore à plusieurs reprises pendant quelques jours. En distillant ensuite ce mélange, jusqu'à ce que dans la retorte il ne reste que deux tiers, le tiers qui aura passé dans le récipient sera de l'éther parfaitement pur. Souvent, cependant, il se trouve aussi falsifié par une addition d'acide sulfurique ou d'autres acides. L'adultération avec de l'eau se reconnaît au résidu aqueux qui se montre, lorsqu'à une température moyenne on expose une petite quantité d'éther à l'évaporation. La présence de l'acide sulfurique se trahit par son odeur désagréable, et celle des autres acides, en ce que l'éther rougira le tournesol. Enfin, pour conserver l'éther exempt de toute altération, on le place dans de petits flacons dont l'embouchure se termine en pointe, de manière à pouvoir être fermée hermétiquement par la flamme d'une lampe. Ces flacons sont ensuite conservés à la cave. Lorsque l'éther a été altéré par l'action de l'air et de la lumière, il est moins volatil, d'une saveur âcre et brûlante, et miscible à l'eau en toutes proportions.

CHAPITRE II

Préparation première des médicaments homœopathiques.

1. OBSERVATIONS ET RÈGLES GÉNÉRALES.

31. Pour obtenir de bonnes préparations homœopathiques, il importe avant tout de se procurer les *substances primitives de la meilleure qualité possible* et dans l'état le plus propre à leur destination. Toutes les substances que nous fournissent les règnes animal et végétal, perdent toujours plus ou moins de leur énergie en se desséchant, et c'est pourquoi tout mé-

decin ou pharmacien homœopathe devra tâcher de se les procurer, autant que possible, à l'état frais et de les soumettre immédiatement à la préparation. Quant aux substances qui ne se trouvent que dans les pays lointains, et dont, par conséquent, nous ne pouvons obtenir que la teinture préparée déjà sur le lieu qui les a vues naître, ou bien la substance même, mais à l'état sec, il vaut encore mieux accepter cette dernière dans cet état que de se fier à une préparation dont il est impossible de garantir l'intégrité. L'industrie de nos jours a poussé si loin la falsification des drogues qu'il est absolument impossible de se servir avec confiance, pour les préparations homœopathiques, des produits du commerce, et parmi ces derniers, les teintures sont ce qu'il y a de pire et par conséquent de moins convenable. Pour les substances qui se vendent parfois aussi en forme de poudre, il ne faut pas moins de précaution, surtout si ce sont des substances chères, comme l'ambre, le castoréum, etc. S'il est impossible de les avoir à leur état naturel, on ne doit du moins jamais les accepter sans s'être convaincu de leur intégrité. Il en est de même de tous les produits chimiques qui se trouvent dans le commerce ; il n'en est absolument aucun dont l'homœopathe puisse faire usage sans en avoir soigneusement examiné la qualité.

32. Un point non moins important que la bonne qualité des substanees, c'est le choix exact de l'*espèce particulière* dont l'homœopathie fait usage, et c'est là un point sur lequel nous croyons devoir insister d'autant plus que non-seulement plusieurs pharmaciens, mais aussi des médecins homœopathes ont souvent cru introduire une amélioration réelle, en substituant aux substances usitées en homœopathie, d'autres substances qui leur paraissaient, soit plus énergiques, soit plus pures dans leurs qualités chimiques. Quelque bonnes que soient ces améliorations sous le rapport scientifique, il n'en est pas moins certain que le moindre changement essentiel qu'on introduit dans la préparation d'un médicament peut porter l'atteinte la plus grave à la sûreté de la pratique. Ce qui importe au praticien, ce n'est pas toujours que la préparation soit plus ou moins scientifique, mais bien qu'elle soit pareille à celle

qui a servi aux expérimentations, et plus en ce sens sa conformité sera grande, plus la préparation sera parfaite pour le but qu'elle doit remplir. C'est ainsi que pour obtenir le *calcarea* ou sous-carbonate de chaux, par exemple, tel que l'homœopathie l'emploie, il faut absolument préparer l'écaille d'huître comme Hahnemann le prescrit, quoique cette préparation soit loin de contenir du sous-carbonate de chaux pur. C'est encore ainsi que le quinquina, l'opium, la noix vomique, etc., tels qu'ils servent à préparer les teintures du même nom, ne peuvent jamais être remplacés sans inconvénient par la quinine, la morphine, la strychnine, etc., bien que ces dernières substances soient réputées contenir les principes actifs des premiers à l'état tout pur.

33. Il en est absolument de même des procédés adoptés par l'homœopathie pour les *préparations pharmaceutiques* de ses médicaments. La plus stricte observation des règles prescrites est de toute rigueur. Toutes les substances que l'homœopathie transforme en *teintures* doivent être préparées uniquement à l'alcool, et celles qui ne se dissolvent ni dans ce fluide ni dans l'eau, par la simple trituration au sucre de lait. Les véhicules, tels que l'alcool, le sucre de lait, l'eau, etc., doivent être de toute pureté et parfaitement bons. En même temps, les proportions indiquées pour les mélanges, ainsi que les manipulations prescrites pour la solution et la division des substances, doivent être observées avec la plus grande exactitude possible. Souvent, il est vrai, ces indications et prescriptions sont de nature à laisser une certaine latitude pour leur exécution, suivant l'usage qu'on compte faire des médicaments ou le degré d'énergie qu'on se propose de leur donner; mais, dans ce cas même, les principes qui ont dicté les règles doivent toujours servir de guide dans leur application, et dans tous les cas où les indications sont positives, les médecins et les pharmaciens homœopathes ne devront pas s'en éloigner.

34. Outre l'exactitude à apporter dans le travail même de la préparation, il est nécessaire d'éloigner les influences étrangères, afin que celles-ci ne puissent point changer les vertus des médicaments et en rendre ainsi l'action incertaine. C'est pour-

quoi il faut d'abord que la préparation se fasse dans un lieu dont la température ne soit pas supérieure à celle des habitations, et où les substances ne soient point exposées à l'action directe des rayons solaires. En même temps, l'atmosphère dans laquelle on travaille, doit être pure et exempte de toute odeur ou vapeur, mais surtout de toute émanation médicinale, telles que celles qui remplissent les pharmacies ordinaires ; car toutes ces exhalaisons mises en contact avec les préparations homœopathiques sont susceptibles d'en changer la vertu. Il en est de même des vases et autres instruments qui ont servi à la préparation de substances très-odorantes ou susceptibles d'adhérer avec force, comme le musc, les essences, l'arsenic, le sublimé corrosif, etc. ; jamais on ne devra faire usage de ces ustensiles sans les avoir préalablement nettoyés avec le soin le plus minutieux. Quant aux petits flacons et aux bouchons qui ont déjà servi, on ne devra les utiliser que pour y mettre les mêmes médicaments, à la même dilution. Nous voyons quelques médecins prescrire souvent à leurs malades, une potion avec des globules ou avec des gouttes d'une dilution, et en même temps un second médicament différent du premier, qu'ils recommandent à leur malade de faire fondre dans la même bouteille qui a contenu le premier médicament, après l'avoir rincée. Ce mode de faire est défectueux et ne peut donner des résultats certains. Le moyen le plus sûr dans ces cas est de conseiller au malade de se servir d'une tasse, d'un bol ou d'un verre parfaitement unis, et qu'on puisse parfaitement essuyer avec un linge propre ; cette opération, laver et essuyer, répétée deux ou trois fois, peut seule assurer la propreté du vase, et garantir les résultats qu'on doit attendre du médicament administré. On admet en effet qu'on peut préparer une troisième dilution avec un seul et même flacon pourvu qu'on le secoue chaque fois avec soin de manière à ne laisser que ce qui adhère aux parois du vase; comment admettre qu'une ou plusieurs gouttes d'une dilution ne laisseront plus de traces dans le flacon dans lequel on les aura mises, parce qu'on aura lavé le flacon cinq à six fois? cela ne se discute pas.

35. En effet, les moyens ordinaires pour nettoyer les ustensiles de pharmacie, et les soins que communément on y porte, ne suffisent nullement pour garantir une propreté aussi parfaite que celle que l'homœopathie doit exiger. Même les lavages à grandes eaux, tels qu'on les a conseillés, sont loin de remplir toutes les conditions ; de quelque manière qu'on s'y prenne, un vase, par exemple, qui a servi à la trituration de substances telles que le soufre, le musc, l'assa fœtida, etc., conserve constamment son odeur, même après avoir été lavé et séché à plusieurs reprises. Quant au nettoyage avec certaines substances chimiques, comme les acides, le chlore, la chaux, la potasse, etc., il va sans dire qu'il ne peut être toléré dans aucun cas, puisque ces substances mêmes, lorsqu'elles ont occupé un vase, ont besoin d'être soigneusement enlevées. Quelques personnes ont encore imaginé de nettoyer les vases à l'esprit-de-vin, mais c'est là également une erreur des plus graves ; car, ou l'esprit-de-vin dissout la substance qu'on veut enlever, ou il ne la dissout pas : dans ce dernier cas il n'en enlèvera rien, et dans le premier il formera, avec le reste de la substance, une préparation médicale qui, quoique faible, sera toujours plus forte qu'une des dernières dilutions, et aucun homœopathe ne regardera, en effet, celles-ci comme propres au but indiqué. Le meilleur moyen pour obtenir la parfaite propreté des vases, c'est de les nettoyer d'abord à plusieurs reprises à l'eau bouillante, et de les exposer ensuite à l'action soutenue d'une forte chaleur, comme par exemple celle d'un four, ou bien d'y brûler à plusieurs reprises de l'alcool de la plus grande pureté. Quant aux pierres qui ont déjà servi à la pulvérisation d'un métal, on les nettoiera, avant de les employer pour la préparation d'une autre substance, en ratissant leur surface avec un morceau de verre.

36. Enfin, quant aux ustensiles mêmes, il faut que tous ceux qui servent à la préparation des médicaments homœopathiques soient faits d'une masse non susceptible d'altérer les effets des substances. C'est pourquoi tous les mortiers, pilons, spatules, ainsi que les cuillers et autres instruments dont on a besoin, doivent être en quartz, en porphyre, en verre, en porcelaine ou en corne ; les ustensiles en métal, en marbre, en

serpentine et en bois, sont absolument inadmissibles. Pour fermer les flacons, le système de bouchage avec des bouchons de verre serait sans doute préférable, s'il ne présentait un inconvénient presque constant, celui de mal boucher. En effet, le bouchage à l'émeri se fait par des ouvriers peu rétribués, et qui ne peuvent apporter beaucoup de soin à ce travail, en raison de la modicité du salaire. Il en résulte que sur 1000 flacons, il n'y en a pas 100 qui soient bien ajustés et, partant, capables de conserver les teintures alcooliques. L'étiquetage des bouchons étant à peu près impossible, on sera fréquemment exposé à les transposer, et par conséquent à perdre les médicaments qu'on aura ainsi altérés par le changement des bouchons.

Nous accorderons donc la préférence aux bouchons de liége, à la condition qu'ils seront toujours neufs et de première qualité. Il sera essentiel d'éviter les piqûres aux deux extrémités, afin que la poussière ne tombe pas dans les flacons et aussi pour qu'il soit possible d'étiqueter lisiblement chaque substance ; enfin le liége sera autant que possible souple et mou, afin qu'à l'aide de la pression, on puisse lui faire prendre toutes les formes qu'exigent souvent les flacons pour être bien bouchés. Toutes les fois qu'il s'agira de boucher un flacon contenant une substance corrosive, telle que les acides, l'iode, le brome, etc., on devra recourir aux bouchons de verre, en les choisissant aussi bien ajustés que possible.

2. PRÉPARATION DES PLANTES A L'ÉTAT FRAIS. — TEINTURES.

37. Pour que les plantes soient entièrement convenables à l'usage médical, il faut les récolter peu avant ou encore mieux pendant leur floraison, et jamais on ne doit prendre celles qui croissent sur un terrain trop humide et privé du soleil et du grand air, à moins que la nature de la plante ne requière ces conditions. Dans la plupart des cas, il est encore important de ne pas recueillir les fleurs et les feuilles par un temps constamment froid et humide, parce qu'alors l'huile éthérique, les ré-

sines corrosives et les matières alcalines ne se développent point comme il faut et ne se laissent séparer de l'albumine que d'une manière très-incomplète. Le moment le plus favorable c'est lorsque, après plusieurs jours de chaleur, il est tombé une petite pluie; car c'est alors que la formation des principes actifs et le développement libre de l'hydrogène sont le plus favorisés. Dans tous les cas où l'homœopathie n'indique rien de particulier, on emploie constamment la plante entière, fleurs, herbe et racine. Avant de la soumettre à la préparation, on la lave avec soin à l'eau fraîche, afin d'enlever la poussière et les autres impuretés qui pourraient y adhérer. Nous ne conseillons cependant le lavage des plantes à l'eau fraîche, qu'autant qu'elles seront salies par la poussière ou la terre, et dans ce cas il faudra avoir soin de les essuyer dans un linge blanc, sans cela on obtiendrait à l'expression un suc beaucoup plus aqueux qu'il ne devrait l'être, et l'on affaiblirait ainsi les propriétés de la teinture-mère. Il sera toujours essentiel de trier aussi avec soin les herbes ou les plantes avant de les hacher pour les réduire en pâte, parce que le plus souvent il se trouve soit entre les feuilles, soit autour des tiges, des plantes étrangères, qu'il faut en retirer avec soin si l'on ne veut s'exposer à faire une mauvaise préparation.

38. Pour préparer la plante de manière à réunir toutes les propriétés de ses différentes parties, on la hache aussi menue que possible, on la met dans un mortier de pierre et on la réduit en une pâte fine qu'on renferme dans un morceau de toile propre afin de la soumettre à l'action du pressurage pour obtenir le suc du végétal. Nous repoussons l'usage des *presses* pour obtenir ce suc, parce qu'il nous paraît impossible de bien nettoyer une presse, qui, pour si simple qu'elle soit, se compose toujours de trois parties, au contact desquelles se trouvera la plante à exprimer. Ces parties sont la vis de pression, le cylindre, percé de plusieurs trous pour donner passage au suc, enfin le récipient à bec destiné à conduire le suc dans le vase qui doit le recevoir. Comment laver et essuyer le cylindre percé d'une multitude de trous? cela est bien difficile, sinon impossible. Voici comment nous procédons, pour éviter de nous servir d'une presse. Nous plaçons la plante pilée dans un mor-

ceau de toile neuve de 75 centimètres de long, sur 55 à 60 de large, puis avec un aide nous prenons le linge chacun par une extrémité, nous le tordons modérément d'abord, puis à l'aide d'un bâton long de 30 centimètres, que nous enlaçons à chaque extrémité du linge, nous opérons une pression qui s'accroît à chaque tour imprimé au bâton, et nous arrivons ainsi à exprimer de la plante tout son suc, car après l'opération elle ressemble assez à de la sciure de bois. Il est important de choisir une toile très-forte, si l'on ne veut être exposé à la voir se déchirer pendant la pression. La toile dite *treillis* convient parfaitement à cet usage, et comme il est convenable de la mettre de côté après s'en être servi, on fera bien de tailler les morceaux de manière à ce qu'ils puissent servir aux usages domestiques. Le suc végétal ainsi obtenu, est sur-le-champ mêlé intimement avec une quantité égale d'alcool et renfermé dans des flacons bien bouchés. Au bout de vingt-quatre heures on décante la liqueur qui surnage le précipité de fibrine et d'albumine, et on la met à part pour l'usage médicinal. L'alcool empêche la fermentation de s'établir dans le suc végétal, et la vertu de celui-ci se conserve ainsi complétement sans altération et pour longtemps, pourvu qu'on ait soin de le tenir à l'abri du soleil et dans des flacons bien bouchés. Le médicament obtenu de cette manière par l'expression et par le mélange de suc avec une quantité d'alcool égale à la sienne, est la *teinture-mère* de la plante obtenue par expression (*per expressionem*).

39. La préparation de la teinture-mère, *par expression*, n'est cependant guère applicable qu'aux plantes à suc abondant ; pour les végétaux qui contiennent beaucoup de mucilage épais et d'albumine, il vaut mieux les préparer en les faisant *macérer* dans une proportion double d'alcool. A cet effet, on les fait d'abord sécher à demi, en les exposant à l'ombre dans un endroit aéré, et à une température un peu élevée, après quoi on les hache aussi menu que possible, et ensuite on y ajoute la quantité nécessaire d'alcool. Pour les végétaux qui ne sont chargés que d'une excessivement petite quantité de suc, tels que le laurier-rose, le thuia, etc., on doit commencer par les broyer seuls ; ensuite, après les avoir réduits en une

pâte fine et humide, on imbibe cette pâte avec le double d'alcool, afin que le suc, ainsi mêlé avec ce liquide, puisse être exprimé plus facilement. Ce médicament obtenu de cette manière, est la teinture-mère par macération (*per macerationem*).

40. Outre ces deux manières d'obtenir la teinture-mère des plantes fraîches, il y en a encore une troisième qui, quoique bien inférieuré aux deux précédentes, mérite cependant d'être signalée comme convenable dans quelques cas particuliers; c'est surtout lorsque les circonstances ne permettent pas d'exprimer le suc des plantes fraîches, immédiatement après les avoir récoltées, et que cependant, en les laissant se flétrir quelque peu que ce soit, on doit craindre qu'elles ne s'altèrent et ne perdent de leurs principes actifs. On pourra remédier à cet inconvénient en faisant *digérer* séparément dans l'alcool chaque partie de la plante. On commence par fendre la racine en quatre, et on la coupe en petits morceaux; on procède de même pour les feuilles; puis après avoir introduit chacune de ces deux parties dans un flacon distinct de grandeur convenable, on les imbibe, avec un volume égal d'alcool. En laissant ainsi digérer les parties séparées pendant quelque temps, et réunissant ensuite dans un seul flacon les produits obtenus, on aura une teinture-mère par digestion (*per digestionem*), qui non-seulement sera parfaitement pure, mais aussi assez chargée de principes actifs pour mériter confiance. L'on pourra aussi se borner à introduire la plante mise en petits morceaux, dans un flacon, en ayant soin de la comprimer, à l'aide d'une tige en verre, pour qu'elle occupe moins de volume; puis on l'arrose d'alcool, pour attendre le moment où l'on sera à même de pouvoir réduire la plante en pâte. On séparera alors l'excédant d'alcool, qu'on mettra en réserve dans une capsule pendant qu'on réduira en pâte la plante extraite du flacon, puis on la réintroduira dans le flacon. On versera dessus l'alcool qu'on avait conservé dans la capsule, et on complétera le dosage voulu d'alcool pour obtenir plus tard la teinture-mère (*per macerationem*). Du reste, il va sans dire que dans tous les cas où l'on n'est pas absolument forcé d'avoir recours à ce procédé, la préparation des teintures par expres-

sion ou par macération est bien préférable : mais toutes les fois qu'on est obligé de chercher les plantes dont on veut se servir dans des contrées un peu éloignées où l'on ne saurait apporter les appareils nécessaires à l'expression, il vaut mieux les soumettre sur-le-champ à la digestion que de les rapporter chez soi flétries et ayant perdu de leurs principes actifs.

3. PRÉPARATION DES PRODUITS VÉGÉTAUX EXOTIQUES.

41. Toutes les substances végétales exotiques dont l'homœopathie se sert, telles que plantes, écorces, graines, résines, bois, etc., doivent être prises à l'état brut, et jamais on ne doit les accepter étant déjà pulvérisées. Lors même qu'on n'aurait à craindre aucune falsification avec des substances étrangères, les moyens ordinaires qu'on emploie pour les réduire en poudre ne sont pas de nature à les mettre à l'abri de toute altération possible. Toutes les substances végétales même parfaitement sèches contiennent encore, quand elles sont entières et à l'état brut, une certaine quantité d'humidité qui devient inutile pour l'état de poudre, et qui, lorsqu'on ne parvient pas à la faire disparaître, fait qu'au bout de quelque temps la poudre moisit et s'altère. Si donc l'homœopathe veut être entièrement certain d'avoir une poudre non-seulement pure, mais encore susceptible de se conserver sans nulle altération, il faut absolument qu'il en entreprenne lui-même la préparation convenable.

42. C'est Hahnemann qui, le premier, a enseigné la meilleure manière de réduire les substances étrangères en une poudre inaltérable et dépouillée de toute humidité. Cette manière consiste à étaler la poudre sur un plat en fer-blanc à bords relevés, et à la remuer jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de grumeaux, et que toutes les parcelles glissent également et facilement les unes sur les autres, comme du sable fin. Pour bien réussir, il faut avoir la précaution de tenir la chaudière constamment pleine d'eau et de soutenir une chaleur égale, afin de ne pas exposer la poudre à une température trop élevée, puisque toute chaleur trop intense détruit les substances organiques. En renfermant la poudre ainsi traitée dans des fla-

cons bien bouchés et cachetés, et la soustrayant à l'action des rayons du soleil et de la lumière du jour, on peut la conserver pendant un temps infini sans qu'elle moisisse ni s'altère d'une manière quelconque. Quelque bon que soit ce procédé pour faire obtenir des préparations inaltérables à l'avenir, les substances à principes très-volatils perdent cependant de leur vertu pendant l'opération même, et par conséquent il sera préférable d'en préparer la teinture alcoolique immédiatement après les avoir pulvérisées.

43. Pour préparer la teinture des substances sèches, on commence par les piler dans un mortier en marbre; puis, après les avoir réduites en une poudre fine, on y ajoute vingt parties d'alcool dans lequel on les fait digérer pendant six à huit jours, après quoi on décante le liquide clarifié, afin de la conserver pour la pratique. Les substances qui sont très-susceptibles d'attirer l'humidité de l'air doivent en être privées avant d'être pulvérisées, ou bien on les pile dans un mortier chaud, et si elles sont particulièrement dures et tenaces, on les lime. Quant à la proportion dans laquelle l'alcool doit être ajouté, plusieurs médecins ont proposé de la faire de 1 : 10 au lieu de 1 : 20, c'est-à-dire de ne verser que dix parties d'alcool sur la substance pulvérisée; mais à part la certitude qu'il y a que dans la proportion de 1 : 20 le véhicule s'emparera nécessairement de toutes les parcelles médicamenteuses, les teintures de plusieurs substances, comme celles de quinquina, d'opium, de ratanhia, etc., paraissent, dans cette proportion, déjà tellement saturées, qu'il est très-douteux que dans la proportion de 1 : 10 elles acquièrent réellement plus d'énergie. Il est très-essentiel qu'il y ait partout de l'unité dans les préparations, surtout pour l'emploi des teintures-mères, où il importe au plus haut degré que le médecin sache au juste si son malade obtient un 10e ou un 20e dans chaque gramme qu'il prescrit. Nous insistons donc fortement pour qu'on ne prépare à l'avenir les teintures que dans la proportion indiquée par Hahnemann, qui est celle de 1 : 20.

44. Dans ses derniers temps, Hahnemann a conseillé de ne plus faire aucune teinture des substances végétales sèches, mais de les préparer à la manière des substances minérales

solides, c'est-à-dire en les triturant avec la quantité nécessaire de sucre de lait. Il est clair que pour toutes les substances végétales sèches ce procédé n'aurait pour la conservation des préparations aucun inconvénient. Même en mêlant la substance au véhicule dans la proportion de 10 : 100, l'humidité qu'elle communiquerait au véhicule disparaîtra bientôt par la chaleur développée durant une heure de trituration. Mais un procédé qui est moins facile à pratiquer, c'est celui qui a été proposé dans ces derniers temps, et qui consiste à préparer par trituration les substances végétales *fraîches*. Ici l'humidité de la plante rend impossible pour la plupart des substances la conservation de la *trituration-mère*, c'est-à-dire de celle qui serait faite dans la proportion de 10 : 100 ; il faudrait donc la mettre de côté comme mauvaise, après l'avoir fait servir à préparer la première trituration au centième. Mais dans ce cas, le praticien ne pourrait jamais prescrire la *trituration-mère* (1re au 10e). C'est là un inconvénient sérieux ; aussi préférons-nous la préparation par expression et par trituration.

4. PRÉPARATION DES SUBSTANCES MINÉRALES ET ANIMALES. TRITURATION.

45. Toutes les substances non végétales dont l'homœopathie se sert, telles que substances animales, corps minéraux et produits chimiques, sont ordinairement préparées par la trituration avec le sucre de lait, n'importe que dans leur état naturel elles soient liquides ou solides, solubles ou non solubles dans l'alcool. Seulement certaines substances, telles que l'acétate de cuivre, plusieurs acides, et toutes celles dont les qualités chimiques ne permettent pas le mélange avec le sucre de lait, doivent être préparées d'une manière particulière qui sera indiquée à l'occasion de chaque substance. Quant aux substances qui sont solubles dans l'alcool, on peut bien aussi en préparer les teintures, en les dissolvant dans vingt parties de ce liquide ; mais pour la bonne conservation des préparations et le développement des vertus médicinales, la trituration au sucre de lait mérite en tous cas la préférence. Même

pour les substances animales fraîches qu'ordinairement on prépare en les faisant digérer daus vingt parties d'alcool, après les avoir réduites en pâte fine, la trituration est infiniment plus convenable.

46. Pour soumettre toutes ces substances à la trituration, on peut, dans la plupart des cas, les prendre telles qu'elles se trouvent à leur état pur; seulement pour les métaux, si on ne peut pas les avoir en feuilles extrêmement minces, comme l'or, l'argent, l'étain, etc., il est nécessaire de les réduire en poudre. A cet effet on peut les traiter de deux manières, dont la première consiste à frotter sous l'eau un petit morceau de leur régule contre une bonne pierre à rasoir, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une quantité suffisante de poudre métallique. C'est là le proeédé qu'emploient la plupart des homœopathes; mais si la pierre dont on se sert est trop molle, la poudre qu'on obtient de cette manière est rarement pure, et dans ce cas il vaut mieux se la procurer par la décomposition des dissolutions de ces métaux dans des acides. En plongeant dans ces dissolutions une petite baguette polie d'un métal dont l'affinité avec l'oxygène est plus grande que celle du métal qu'on a dissous, celui-ci ne tarde pas à se précipiter autour de la baguette et à y adhérer sous forme de poudre. Pour obtenir ensuite cette poudre entièrement pure, on la lave à plusieurs reprises à l'eau distillée jusqu'à ce qu'elle ne montre plus aucune trace d'acide. La réduction des métaux en poudre au moyen de la lime est un procédé qui conviendrait tout au plus pour le fer, puisque, par les observations de l'Anglais Wells, il est prouvé que le métal ainsi frotté acquiert facilement les vertus de celui contre lequel on le frotte.

47. Comme la trituration des substances avec le sucre de lait a principalement pour but de développer tous les principes actifs par la division des molécules, il est essentiel que la proportion dans laquelle le médicament se trouve mêlé au véhicule ne soit pas trop grande, et que la quantité qu'on soumet à la fois à la trituration soit assez petite pour être bien manipulée. A cet effet, Hahnemann a proposé de ne jamais faire aucune trituration qui contienne plus de 5 grammes (100 grains) de sucre de lait, et de n'y mêler le médicament que

dans la proportion de 1 : 100, c'est-à-dire au poids de 5 centigrammes (1 grain) environ, de manière à ce que la trituration faite, chaque gramme de celle-ci ne contienne qu'un centigramme du médicament primitif. Cette proportion de 1 : 100 est en général aussi celle sur laquelle se basent tous les médecins homœopathes ; mais comme pour plusieurs substances le volume que forment 5 centigrammes de leur poids est trop petit en proportion de celui que forme le sucre de lait, et qu'il est essentiel que toute la quantité de celui-ci soit bien imprégnée du médicament, plusieurs médecins ont, dans ces derniers temps, préféré faire toutes les *premières* triturations des médicaments dans la proportion de 10 : 100. Par conséquent, au lieu de ne prendre que 5 centigrammes (1 grain) du médicament, ils en prennent 50 (10 grains) pour les mêler aux 5 grammes (100 grains) de sucre de lait, de manière à ce que chaque gramme de la trituration faite contienne 10 centigrammes du médicament. Il est facile de voir que ce procédé mérite en tout cas la préférence, puisque non-seulement il offre une plus grande sûreté pour l'exactitude du mélange, mais aussi parce que, pour rétablir ensuite la proportion indiquée par Hahnemann, on n'a qu'à prendre 50 centigrammes (10 grains) de la trituration obtenue, et à les triturer de nouveau avec 5 autres grammes (100 grains) de sucre de lait.

48. En ce qui concerne le travail même de la trituration, Hahnemann prescrit de le faire dans tous les cas de la manière suivante : Après avoir pesé la quantité nécessaire du médicament et du sucre de lait, on prend environ un tiers de celui-ci et on le met avec la quantité totale du médicament dans un mortier de porcelaine ; on mêle ensemble ces deux substances avec une spatule d'os ou de corne, et on broie le mélange avec une certaine force pendant six minutes ; ensuite on détache, avec la spatule, la masse du fond du mortier et du pilon et on la mêle de nouveau, après quoi on continue le broiement pendant six autres minutes. Cela fait, on détache de nouveau la poudre adhérente au mortier et au pilon, on y ajoute le *second tiers* de sucre de lait qu'on mêle au reste avec la spatule, et ensuite on broie de nouveau pendant six minutes, on dé-

tache, on rebroie et détache de nouveau comme pour le premier tiers; enfin on ajoute le dernier tiers de sucre de lait, qui est mêlé, broyé et détaché de la même manière et pendant le même temps que les deux premiers. En broyant ainsi chaque tiers pendant deux fois six minutes, et en comptant environ quatre minutes pour le temps que chaque fois il faut pour détacher et remêler la poudre, on mettra juste une heure à la préparation de chaque trituration.

49. Nous avons déjà fait observer (n° 31), que pour les triturations les mortiers en serpentine ne peuvent nullement être admis, et que les meilleurs sont ceux en porcelaine. En effet, le bois et le verre ne sont pas non plus convenables; le premier à cause de sa porosité, le second parce que le frottement en enlève facilement des parcelles qui contiennent du sodium. Pour les mortiers en porcelaine, ceux qui n'ont pas de poli méritent la préférence, attendu que plus les surfaces sont lisses, moins le frottement est intense, et c'est pourquoi, si l'on ne peut se procurer que des mortiers en porcelaine polie, il faut avoir soin de les dépolir en les usant préalablement avec du sable. Le pilon doit être de la même masse que le mortier et traité de la même manière. Pour empêcher avec plus de sûreté toute altération possible des préparations, soit par des parcelles de silice que pourrait leur communiquer la porcelaine, soit par des traces que les préparations précédentes auraient pu laisser dans le mortier, on a proposé d'enduire celui-ci ainsi que le pilon d'une couche assez mince d'ichthyocolle pure à laquelle on a mêlé un peu de sucre de lait; mais nous ne saurions admettre ce moyen comme bon, parce qu'il serait toujours capable d'altérer plus ou moins toutes les préparations.

50. Quant à la forme des mortiers dans lesquels on veut faire la trituration, il est facile de voir que ceux à fond plat ne sauraient nullement convenir, puisque dans ces vases le sucre de lait tendrait à entrer dans les coins, ce qui empêcherait ainsi de triturer tout le mélange d'une manière égale. La meilleure forme à donner à l'intérieur des mortiers est celle de la partie obtuse d'un œuf. En même temps, le mortier doit avoir une capacité convenable afin de permettre de tri-

turer avec la force nécessaire et d'empêcher la poudre de se disperser ; ses parois internes doivent être parfaitement unies et sans aucune inégalité, et son poids tel que pendant la trituration il puisse être facilement maintenu avec la main gauche sans trop la fatiguer. Le pilon doit être assez large à sa base pour répondre exactement au fond concave du mortier. Afin de détacher la masse triturée qui adhère au fond du mortier et du pilon, Hahnemann conseille de se servir de la *spatule*, instrument qui conviendra toujours beaucoup mieux que la *brosse*, parce qu'il est impossible de nettoyer convenablement cette dernière, et qu'il faudrait alors avoir autant de brosses que de triturations. Quant aux autres instruments nécessaires à la trituration, tels que spatule, cuiller, etc., nous avons déjà dit ailleurs qu'ils ne sauraient être qu'en os, en corne ou en porcelaine, et que ceux en métal sont absolument inadmissibles, excepté les mortiers en fer pour concasser certaines substances très-dures avant de les préparer par la trituration.

51. La machine triturant plusieurs substances à la fois, ne saurait donner des médicaments d'une pureté parfaite et tels que l'homœopathie a besoin de les avoir ; malgré l'opinion émise à ce sujet par des personnes plus ou moins compétentes, nous démontrerons pratiquement, quand on le voudra, qu'il est matériellement impossible de toucher dans le même milieu à 4 ou 6 substances différentes, soumises simultanément à la trituration sans qu'il y ait mélange partiel de l'une avec l'autre. En effet le mouvement de rotation rapide imprimé aux pilons, chassera toujours des mortiers des milliers de molécules de la substance contenue dans chacun d'eux ; ces molécules se déposeront partout dans le milieu ambiant et rien ne pourra les empêcher de tomber sur les mortiers, sur les flacons, sur les spatules, sur l'opérateur, dans les mortiers quand on les découvrira pour racler ou pour retirer la substance triturée, etc. Nous possédons depuis longtemps une machine aussi parfaite qu'aucune de celles qui existent. Nous avons fait une foule d'essais comparatifs, et l'expérience a constamment démontré l'impossibilité absolue d'obtenir par ce procédé des agents dignes de confiance. Si on nous trouvait trop scrupu-

leux, nous répondrions que lorsqu'il s'agit de médicaments homœopathiques, mieux vaut pécher par excès de précaution que par négligence.

CHAPITRE III

Atténuations homœopathiques.

1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

52. En parlant de la nature et de la forme des médicaments homœopathiques, nous avons déjà fait observer qu'au lieu de corriger les effets trop énergiques de certaines substances par l'addition d'une autre substance médicamenteuse, l'homœopathe cherche à les adoucir par la préparation d'une série d'*atténuations*, dans lesquelles le médicament ne se trouve mêlé au véhicule qu'en très-petite proportion. Dans le commencement de sa carrière médicale, Hahnemann se bornait à faire ces atténuations dans la proportion de 1 : 100, c'est-à-dire en mêlant une très-petite quantité de la substance concentrée à une quantité 100 fois plus grande d'une substance non médicamenteuse; mais voyant que souvent ces préparations agissaient encore d'une manière trop énergique, il alla bientôt plus loin et prépara une *seconde* et même une *troisième* atténuation, en mêlant, pour la seconde, la 100e partie de la première, et pour la troisième la 100e partie de la seconde à 100 autres parties du véhicule. Cette troisième atténuation, bien que ne contenant le médicament que dans la proportion de 1 : 100^3 ou de 1 : 1,000,000, Hahnemann la trouva cependant parfois encore trop active, ce qui le porta à pousser les atténuations encore plus loin, et à aller d'atténuation en atténuation, afin d'en trouver le degré le plus convenable. C'est ainsi que, dans les derniers temps, il était arrivé à porter le chiffre des atténuations pour tous les médicaments indistinctement jusqu'à 30, de manière que dans la dernière de ces atténuations le médicament ne se trouve mêlé au véhicule que dans la proportion de 1 : 100^{30} ou de 1 : $1{,}000{,}000^{10}$.

53. La 30e atténuation, loin d'avoir perdu toute efficacité, se montre souvent encore trop énergique, et plusieurs homœopathes qui ont poussé les atténuations jusqu'au delà de la 1000e, ont constaté le même fait pour la dernière préparation de ces séries. En examinant attentivement le degré d'intensité avec lequel agissent les diverses atténuations homœopathiques, on peut facilement s'apercevoir que la diminution de leur énergie n'est en aucune sorte proportionnée à la diminution de la matière. Plusieurs substances qui à leur état de concentration n'ont que peu ou même point d'action sur le corps, comme le lycopode, le charbon végétal, etc., se montrent souvent très-efficaces aux 2e et 3e atténuations, de manière qu'on est presque fondé à croire que le mode de préparation adopté par Hahnemann contribue plutôt à développer qu'à affaiblir la vertu des médicaments, ou du moins à les rendre plus aptes à exercer, dans les doses les plus petites, leur influence sur l'organisme. Aussi Hahnemann avait-il bientôt cessé de regarder ces préparations comme des *dilutions* dans la véritable acception de ce mot, et si, à une certaine époque, il voulait que tous les médicaments fussent portés jusqu'à la 30e atténuation, ce n'était que dans l'idée que par ce moyen ils peuvent mieux développer tous leurs principes actifs et devenir plus convenables pour la pratique.

54. Pour expliquer le fait vraiment inouï de l'efficacité de ses atténuations, Hahnemann avait essayé de poser en principe que plus on détruisait les parties matérielles d'une substance, plus la vertu dynamique, ou pour ainsi dire la *propriété active* du médicament, se mettait en évidence, et que pour augmenter l'énergie des préparations jusqu'à un degré incroyable, il suffisait de les porter d'atténuation en atténuation, en les soumettant en même temps à un grand nombre de triturations et de secousses. Si ce principe était conforme à l'expérience, il en résulterait que pour une substance par exemple dont un grain suffit pour donner la mort, la même dose de la 3e atténuation devrait produire cet effet d'une manière beaucoup plus certaine, ce qui cependant n'a pas lieu. Lors même qu'on ne voudrait étendre ce principe qu'aux substances qui ne développent leur vertu qu'à force d'être

atténuées, il est également contraire à toutes les observations que la 30e atténuation, par exemple, de ces substances ait une action *absolument* plus énergique que la 6e, la 12e, la 15e, etc. A juger au contraire d'après les expériences faites par les divers homœopathes, les différences d'énergie entre les atténuations d'un médicament sont si petites que jusqu'ici on n'a pu même décider avec certitude si ce sont les premières ou les dernières atténuations qui déploient une plus forte action. C'est pourquoi, tout en admettant l'efficacité des atténuations, plusieurs homœopathes ont rejeté l'explication donnée par Hahnemann et ont considéré le procédé par lequel elles acquièrent leur efficacité, comme analogue à l'infection par un miasme. Selon eux, le principe actif du médicament étant devenu libre par la destruction de la matière, il se communique au véhicule, qui, par là, se trouve infecté et devient aussi actif que le médicament même.

55. Quant à la comparaison avec les miasmes, cette dernière opinion est sans contredit celle qui mérite le plus d'attention: mais l'explication qu'elle donne, est loin de satisfaire toutes les exigences, puisqu'au lieu d'expliquer la chose, elle la renvoie à un ordre de faits qui, bien que généralement admis, ne sont cependant point encore expliqués eux-mêmes. Le miasme, quoique étant un corps impondérable, n'en est cependant pas moins un corps, c'est-à-dire de la matière, et partant soumis aux lois de celle-ci. Or, toute action de la matière, soit mécanique, soit dynamique, est proportionnée à la quantité des atomes actifs que présente un volume donné, et tout le monde sait que non-seulement une grosse pierre pèse plus qu'une petite, mais aussi qu'un aimant d'un volume considérable est susceptible de développer et de manifester une action beaucoup plus forte qu'un autre qui serait moins volumineux. Si donc on veut prétendre qu'il se manifeste quelque part l'action d'un corps soit pondérable, soit impondérable, on est absolument forcé d'admettre aussi la présence d'une certaine quantité d'atomes : et ce qu'il y a de sûr encore, c'est qu'à mesure que cette quantité diminuera dans un volume donné, l'action de celui-ci diminuera aussi d'énergie. On voit par là que lors même qu'on aurait prouvé que nos atténuations n'ont

besoin pour agir que d'être imprégnées de parcelles impondérables, comme celles des miasmes, on n'aurait encore rien fait pour démontrer que leur énergie ne saurait diminuer en raison de la perte matérielle qu'elles éprouvent, ni rien non plus pour expliquer comment une atténuation, par exemple, qui ne contiendrait que la billionième partie des atomes médicamenteux d'une autre, peut manifester une intensité non-seulement égale, mais souvent aussi supérieure à celle de cette dernière.

56. Ces faits existent pourtant tels que nous les citons, et peut-être n'y aurait-on même jamais trouvé rien d'étonnant, si dès le principe on avait mieux réfléchi sur la manière dont nos médicaments agissent en général, et sur le changement que les substances subissent par notre mode de préparation. On aurait dû s'apercevoir autrement que chaque dose médicamenteuse contient un grand nombre d'atomes qui restent parfaitement inactifs, par ce seul fait qu'ils se trouvent renfermés dans l'intérieur des molécules et ne parviennent pas au contact avec les organes ; et que, par conséquent, toutes les fois que par un moyen quelconque on parviendrait à diviser ces molécules en corpuscules plus petits, et à augmenter ainsi la surface totale qu'elles pourraient constituer, l'énergie de la dose augmenterait au point que la plus petite partie deviendrait capable d'exercer une influence sinon supérieure, du moins égale à celle de la dose entière à l'état primitif. C'est ainsi que le docteur Doppler (de Prague) a le premier expliqué l'efficacité de nos atténuations, et tel est, suivant lui, l'effet que produit sur les molécules la division à l'infini, que si les molécules d'une poudre fine sont, à la dose de 5 centigrammes, en état de constituer par l'ensemble de leur surface une superficie totale de 100 mètres carrés, et si chaque trituration de vingt minutes ne divisait chaque molécule qu'en cent corpuscules plus petits, les molécules de la 30e atténuation seraient tellement divisées, qu'à la dose d'une goutte seulement elles pourraient occuper, par l'ensemble de leur surface, une superficie totale de plusieurs milliers de décamètres carrés.

57. Si ce calcul que chacun peut du reste aisément vérifier,

est juste, il n'y a, en effet, rien de plus facile que de concevoir non-seulement comment la 30e atténuation peut encore se montrer efficace, mais aussi comment un seul globule de cette atténuation peut avoir encore assez de vertu pour rendre un verre d'eau presque aussi énergique qu'un médicament pur. Car, supposons que la superficie totale qu'une goutte de la 30e atténuation peut couvrir par les surfaces de ses molécules infiniment petites soit seulement de quatre mille décamètres carrés, en imbibant de cette goutte 200 globules saccharins, chaque globule contiendra encore de quoi couvrir une superficie de deux centimètres carrés au moins, et agira par conséquent avec une énergie non moindre que celle que peuvent déployer 10 centigrammes d'une substance non atténuée, mais qui sera réduite en poudre assez fine pour que les molécules de chaque centigramme puissent couvrir une superficie totale de vingt mètres carrés. Or, si un globule de la 30e atténuation a de telles ressources, il est clair qu'en le dissolvant dans un volume de 8 cuillerées (4 onces, ou 120 grammes) d'eau, la préparation qu'on obtiendra, ne sera dans aucun cas moins efficace qu'une teinture-mère qui, sur 30 grammes (une once) de liquide, contiendrait 5 centigrammes (un grain) d'un médicament pur et dissous au point que les molécules de ce grain pourraient couvrir une superficie totale de 500 mètres carrés. Tous ces calculs ne sont pas, il est vrai, rigoureusement exacts, mais, s'il y a erreur, c'est pour avoir posé des chiffres plutôt trop bas que trop élevés, et si l'on suppose, ce qui est plus que probable, que chaque trituration de vingt minutes change chaque molécule de la substance primitive en plus de deux à trois cents corpuscules plus petits, le résultat sera encore beaucoup plus étonnant.

58. On a souvent argué contre l'efficacité des préparations homœopathiques, que si l'influence exercée par la trituration ou la succussion était réellement telle que les homœopathes le prétendent, l'énergie des atténuations devrait non-seulement croître avec le nombre, mais encore augmenter d'une manière prodigieuse, à mesure qu'on emploierait des moyens plus puissants pour opérer, dans chaque atténuation, la division des molécules. Cela est parfaitement vrai en principe, et

nous pourrions tous les jours constater ce fait dans la pratique, s'il était toujours possible d'utiliser l'accroissement en surface qu'un volume donné a gagné de cette manière. Mais la surface totale qu'après les triturations et les succussions ordinaires un seul globule de la 30e atténuation saurait déployer, est déjà tellement vaste, *que si le temps ne lui vient point en aide*, elle ne trouvera jamais assez d'espace dans les organes pour se développer de manière à ce que chacune de son infinité de molécules puisse entrer en action ; et c'est ainsi que tout ce qu'on ajouterait à cette quantité de molécules ne ferait augmenter que le nombre de celles qui restent inactives. C'est là ce qui explique aussi pourquoi deux, trois, quatre globules et même une goutte entière d'une atténuation paraissent souvent ne produire guère plus d'effet qu'une seule cuillerée de la solution d'un globule dans huit cuillerées d'eau ; et si l'on cherche la raison qui fait que ces dernières atténuations ne paraissent se distinguer des premières par aucune autre qualité que celle d'une action plus prolongée, c'est encore là qu'on trouvera le moyen de s'en rendre compte.

59. Il y a cependant certaines substances dont l'énergie augmente en réalité d'une manière sensible à mesure que les atténuations avancent, et qui souvent de tout à fait inertes qu'elles étaient à leur état naturel, deviennent par ce mode de préparation non moins actives que les médicaments les plus énergiques. Ce sont là des substances qui, même à l'état de poudre la plus fine, ont probablement leurs molécules vraiment actives renfermées encore dans une espèce d'enveloppe qui les empêche de se mettre en contact immédiat avec les organes, et que les moyens ordinaires de pulvérisation et de dissolution sont incapables de détruire. Car, en broyant, comme on a l'habitude de le faire, les substances seules, les molécules d'une poussière déjà très-fine échappent à la force qui tend à les rendre plus petites encore, et ce n'est qu'en les triturant avec une autre substance contre les corpuscules de laquelle elles puissent se frotter, qu'on pourra parvenir à leur faire subir une division à l'infini. Mais encore n'y parviendra-t-on que d'une manière fort incomplète, si en même temps on ne prend pas soin d'étendre toujours autant que possible les

nouvelles parcelles, à mesure que la trituration en augmente le nombre, puisque plus les molécules resteront agglomérées les unes sur les autres, moins il sera facile de les diviser toutes. C'est ce qui fait que plusieurs substances paraissent souvent ne développer toute leur vertu qu'après trois triturations successives, faites de manière qu'à chaque nouvelle trituration il n'y ait qu'une partie (1/100) de la précédente qui soit mêlée derechef avec autant de parties du véhicule que la première.

60. Ce que nous venons de dire au sujet de la trituration des substances en poudre, s'applique également et de la même manière à l'atténuation des substances liquides, et à la succussion des substances solubles avec un véhicule liquide. Car, bien que les molécules des liquides, à cause de leur nature globuliforme, soient absolument incapables d'être divisées par aucune espèce de broiement ordinaire, étant triturées avec un véhicule en forme de poudre ou étant traitées par la succussion avec un véhicule liquide, elles subissent, aussi bien que celles des substances solides, la division à l'infini. Il en est encore de même pour toutes les substances ordinairement insolubles dans l'eau ou dans l'alcool, lorsque par des triturations suffisantes, leurs molécules sont assez divisées pour être tenues en suspension entre les molécules de ces liquides ; alors elles se soustraient non-seulement à la loi qui les tient en état d'agrégation, mais étant secouées avec le véhicule qui les a dissoutes, elles éprouvent aussi toutes les divisions ultérieures dont les substances liquides sont susceptibles. C'est ainsi qu'après la troisième trituration, l'atténuation même des métaux peut être continuée, sans le moindre inconvénient, par la succussion de ces substances avec des véhicules liquides, et c'est encore ainsi que toutes les atténuations faites de cette manière tendent, aussi bien que les triturations, à augmenter les ressources des doses, en sorte que si l'on soumettait à de nouvelles succussions la solution faite avec un globule de la 30e dans huit cuillerées d'eau, on pourrait parvenir à rendre cette solution telle que chaque goutte en constituerait une dose beaucoup plus forte que celle du globule qui s'y trouve dissous.

61. Si donc il y a un procédé capable de fournir des médicaments énergiques, c'est sans contredit le mode de préparation adopté par l'homœopathie. Quant aux substances qui à leur état naturel ont déjà toute leur vertu convenablement développée, ce procédé n'augmentera guère, il est vrai, l'énergie des doses usitées par l'école, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, il n'y a presque pas moyen d'utiliser toutes les ressources que ces doses y gagneront; mais l'avantage qu'on en retirera sera toujours celui de trouver les atténuations de ces substances, à la dose d'un seul globule, non-seulement tout aussi énergiques que la dose entière dont elles ont été faites, mais aussi plus propres à exercer une action longue et soutenue. Il en est de même pour les substances à vertu latente, lorsque cette vertu sera entièrement développée ; les atténuations faites au delà de ce point ne pourront pas non plus agir d'une manière éclatante sur l'énergie des doses usitées : mais plus on les portera loin, plus on verra que la dose la plus petite possible est encore plus que suffisante pour produire tous les effets que peuvent montrer ces médicaments administrés à la plus forte des doses usitées. Cela pourrait même aller au point que si par le simple mélange et sans aucune nouvelle succussion, on délayait un seul globule d'une atténuation assez avancée dans un volume de 3 à 4 verres d'eau, et même plus, chaque cuillerée à café de ce mélange serait encore à même de produire tout ce qu'on pourrait obtenir par une goutte entière des préparations médicinales ordinaires.

62. On voit, d'après ceci, que si l'on tient à obtenir beaucoup avec peu (*multum per pauca*), il est indispensable de préparer les médicaments d'après la manière prescrite par l'homœopathie; tandis que si l'on voulait rendre les effets parfois déjà trop violents des doses usitées plus prompts et plus violents encore, ce procédé serait non-seulement inutile, mais encore tout à fait contraire au but qu'on se propose. Car bien que les ressources des doses augmentent par ce mode de préparation, il n'en est cependant pas moins constaté que plusieurs substances perdent aussi, par l'atténuation, de leur énergie primitive, comme, par exemple, tous les

poisons qui, ainsi que tous les homœopathes le savent fort bien, sont beaucoup moins redoutables dans leurs atténuations qu'à leur état primitif. C'est ce qui arrivera même pour toutes les substances dont les molécules, outre la faculté d'être assez facilement absorbées et répandues dans l'organisme, ont encore celle d'y subir une certaine dissolution ou division. Dans les atténuations, elles auront bien encore la première de ces facultés, mais dès que l'art les aura divisées plus que l'organisme ne saurait le faire, aucune des atténuations subséquentes ne sera, à une dose donnée, en état de fournir à l'absorption autant d'éléments actifs que la substance à son état primitif. Jusqu'à ce point l'énergie des doses diminuera même graduellement ; tandis que, cette limite passée, leurs ressources augmenteront à mesure que l'art opérera dans les atténuations subséquentes les divisions ultérieures des molécules, tout comme cela a lieu pour les autres substances. C'est là ce qui explique comment un seul procédé peut en même temps diminuer l'énergie des doses et en augmenter les ressources, ou bien, comment il est possible qu'un même procédé fasse acquérir à un seul globule de la 30e plus de ressources que n'en ont des gouttes entières de la teinture-mère, sans rendre en même temps les substances trop énergiques plus délétères encore.

63. Toutes les explications théoriques que nous venons de donner seraient cependant sans aucune valeur, si la pratique ne confirmait pas tous les faits que nous venons de signaler. Plusieurs homœopathes, il est vrai, ont cru remarquer que les dernières atténuations qu'ils employaient ne produisaient pas toujours des effets conformes à ceux qu'on aurait dû avoir le droit d'en attendre, si la théorie sur laquelle cette doctrine est basée était juste. Mais, selon nous, ces exceptions sont plutôt faites pour confirmer la théorie que pour la détruire, surtout si l'on songe que ces observations contradictoires ont été faites, pour la plupart, par des personnes qui ne préparaient pas elles-mêmes leurs atténuations, ou qui, suivant leur manière de voir, ne se conformaient que plus ou moins exactement, pour leur préparation, aux règles qu'il est indispensable d'observer. Car, ce qu'il y a de sûr,

c'est que si l'on néglige d'opérer, dans chaque nouvelle atténuation, une nouvelle division des molécules, les premières atténuations ainsi obtenues peuvent encore avoir assez de ressources ; mais plus on s'avancera de cette manière, plus elles s'affaibliront. Si la division des molécules dans les premières triturations a été portée à un degré assez élevé, il est même possible que sans aucune nouvelle division on puisse continuer le simple partage des doses jusqu'à la 30e, sans que celle-ci manque encore de ressources ; mais les préparations ainsi obtenues n'en seront pas moins de pures *dilutions*, et non des *dynamisations*, comme elles le seraient, si dans chacune on avait de nouveau augmenté les ressources des doses. Dans l'article suivant nous exposerons les règles et précautions à observer afin de préparer les atténuations de manière à ce qu'elles soient toutes de véritables *dynamisations*.

2. PRÉPARATION DES ATTÉNUATIONS.

64. Nous avons déjà dit que les atténuations homœopathiques s'obtiennent en général de telle sorte que la première contient un grain (5 centigrammes) ou une goutte du médicament à atténuer, mêlé à 100 grains (5 grammes) de sucre de lait ou à 100 gouttes d'alcool ; et qu'après des triturations ou des succussions suffisantes, on obtient la seconde, en travaillant de la même manière la 100e partie de la première avec 100 nouvelles parties du véhicule ; la troisième, en soumettant au même procédé la 100e partie de la seconde, et ainsi de suite jusqu'à la 30e. Cette manière de faire les atténuations dans la proportion de 1 : 100, est celle indiquée par Hahnemann, et qui est toujours sous-entendue lorsqu'on indique une atténuation par son numéro. Dans ces derniers temps cependant, on a trouvé plus convenable de ne faire les mélanges que dans la proportion de 10 : 100, de manière qu'au lieu de ne mêler qu'*un* grain ou *une* goutte à 100 parties de véhicule, on en mêle chaque fois dix. Mais cette tendance à préparer deux genres d'atténuations présente de sérieux inconvénients dont le moindre serait de se demander

toujours quel a été le mode de préparation pour chaque substance employée dans une série d'observations. Nous ne comprenons l'utilité de ce dosage que pour la 1re dilution ou trituration. Ne multiplions donc point sans nécessité les difficultés de la pratique, mais tâchons au contraire de la simplifier autant que possible.

65. En général, on peut poser en principe que, plus petite sera la proportion dans laquelle on mêle le médicament au véhicule dans chaque atténuation, plus il sera facile d'obtenir un mélange parfaitement intime, et de répandre les molécules du médicament sur tous les points de la préparation; de même, plus le volume de chaque préparation sera considérable, moins il sera facile de faire subir aux molécules d'un médicament les divisions nécessaires. Une goutte de médicament versée dans le lac de Genève n'en fera jamais une atténuation homœopathique, quoique la proportion dans laquelle cette goutte est au lac soit loin d'être une fraction aussi petite que celle à laquelle se trouve le médicament dans la trentième atténuation. Mais ce qui fait que cette atténuation, malgré la proportion infiniment petite dans laquelle elle contient le médicament, n'en a cependant pas moins toutes les qualités, c'est qu'on l'a obtenue successivement, en ne préparant d'abord que tout au plus *cent* grains ou *cent* gouttes d'un véhicule avec un ou dix grains d'un médicament, et en ne prenant de cette préparation pour en obtenir la seconde qu'après l'avoir bien imprégnée, dans tous ses points, des molécules du médicament. C'est ainsi que successivement on arrive en effet à répandre le nombre toujours croissant des parcelles infiniment petites, de manière qu'enfin, à la trentième, elles sont aussi répandues par toute la préparation que dans la première. C'est là aussi pourquoi les atténuations obtenues dans la proportion de 1 : 1000, sont beaucoup moins sûres que celles obtenues dans la proportion de 1 : 100, et c'est encore pourquoi *on ne devra préparer aucune atténuation qui contienne plus de cent grains (cinq grammes), ou plus de cent gouttes du véhicule*.

66. Les atténuations des substances qui, dès le principe, ont été préparées sous forme de *teintures*, se font à l'alcool de-

puis la première jusqu'à la dernière. A cet effet, si l'on veut conserver toutes les atténuations, on prépare pour chaque substance 30 petits flacons *entièrement neufs*, chacun de la capacité de 150 gouttes environ; on remplit tous ces flacons d'alcool, jusqu'aux deux tiers de leur capacité, et on indique, tant sur l'étiquette que sur le bouchon, le nom de la substance que l'on veut atténuer. Cela fait, on prend un de ces flacons, on y verse, d'après la prescription de Hahnemann, *une* goutte de la teinture mère, et on imprime à ce mélange environ 100 secousses assez fortes, après quoi on marque sur le flacon le chiffre 1, pour indiquer que la préparation qu'il contient est la *première* atténuation. De cette atténuation, on verse ensuite également *une* goutte dans un autre de ces flacons, contenant environ cent gouttes d'alcool, et après avoir soumis de même ce mélange à une centaine de secousses, on marque le flacon du chiffre 2, pour indiquer que ce qu'il contient est la *seconde* atténuation. De cette manière, on continue à préparer et à étiqueter jusqu'à la 30e, en versant chaque fois une goutte de l'atténuation qu'on vient d'obtenir dans le flacon qui contiendra l'atténuation suivante. Il en est de même, lorsqu'on veut préparer chaque atténuation dans la proportion de 10 : 100; au lieu de n'en verser chaque fois qu'*une* goutte, on en versera alors *dix* ; mais comme de cette manière il faut chaque fois *deux* atténuations pour en égaler *une* de la proportion de 1 : 100, les mêmes chiffres ne sauraient servir pour désigner ces deux sortes d'atténuations, mais on pourra les mettre d'accord en se servant, pour la proportion des 10 : 100 des *demies*, de manière qu'on désignerait la *première* de cette série par $^1/_2$, la seconde par 1, la troisième par 1 $^1/_2$, la quatrième par 2, et ainsi de suite jusqu'à la 30e.

67. Pour les substances qui dès le principe ont été préparées par la *trituration*, on préfère obtenir les *trois* premières atténuations par le même procédé. A cet effet, on prend un grain (5 centigrammes) de la *première préparation*, obtenue par la trituration d'un grain de la substance primitive avec cent grains (5 grammes) de sucre de lait, et qui porte le nom de 1re *atténuation*; on mêle ce grain (5 centigrammes) à cent

autres grains (500 centigrammes) de sucre de lait, et on triture ce mélange comme il est dit à l'article de la préparation des substances sèches. Cette trituration faite, on lui donne le nom de 2ᵉ *atténuation*, et l'on en prend un grain qu'on mêle avec cent autres grains de sucre de lait pour en obtenir la 3ᵉ *atténuation*. De cette trituration on prend ensuite un grain (5 centigrammes) qu'on dissout dans un flacon contenant 50 gouttes *d'eau* distillée, on secoue ce mélange comme les atténuations faites à l'alcool, après quói on y ajoute 50 gouttes d'alcool en imprimant encore quelques secousses au flacon, et l'on donne à ce mélange le nom de 4ᵉ *atténuation*. Cette quatrième atténuation doit être faite à l'alcool mélangé avec une égale quantité d'eau, parce que le sucre de lait ne se dissout point dans l'alcool pur, mais toutes les atténuations qui suivent cette quatrième se font ensuite à l'alcool pur, tout à fait comme celles des teintures. Il va sans dire, du reste, que, si l'on veut faire les triturations, tant la première que les suivantes, non dans la proportion indiquée par Hahnemann, mais dans celle de 10 : 100, on sera obligé d'en faire *six*, au lieu de *trois*, et on ne pourra désigner la *première* de cette série que par le chiffre $^1/_2$, la deuxième par 1, la troisième par 1 $^1/_2$, et ainsi de suite. L'atténuation faite à l'alcool aqueux devra alors porter le chiffre de 3 $^1/_2$. Ajoutons que cette trituration au 10ᵉ ne pourra servir à la préparation de la 4ᵉ, parce que les 50 centigrammes de sucre de lait ne seront pas solubles dans 50 gouttes d'eau, surtout en présence de l'addition des 50 gouttes d'alcool. C'est donc un motif de plus pour renoncer à cette innovation qui est plutôt une fantaisie qu'une nécessité pratique.

68. Quand on ne doit pas conserver toutes les atténuations, et qu'on ne veut se servir que des 1ʳᵉ, 3ᵉ, 6ᵉ, 9ᵉ, 12ᵉ, 15ᵉ, 18ᵉ, 24ᵉ, 30ᵉ, il serait inutile de sacrifier chaque fois plus de flacons qu'il ne faut, puisque si, par exemple, on ne veut pas conserver la 2ᵉ atténuation, il suffit, pour en obtenir la 3ᵉ, de vider, à la dernière goutte près, le flacon qui contenait la 2ᵉ, de le remplir de nouveau de cent gouttes d'alcool, et de soumettre ce mélange au nombre indiqué de secousses. C'est ainsi que, si l'on ne tient à avoir que la 30ᵉ atténuation d'une

substance, on peut faire toutes les atténuations intermédiaires, en jetant, à la dernière goutte près, celle qu'on vient d'obtenir, et en remplissant le flacon de cent nouvelles gouttes d'alcool. Dans une série d'atténuations aussi longue, on peut même, pour toutes celles que l'on jette, se servir de l'eau distillée, seulement pour les deux dernières, celle qu'on veut conserver, et celle qui la précède, il est plus convenable de se servir d'alcool. L'alcool qui sert à la préparation des atténuations n'a pas besoin d'être aussi concentré que celui qu'on doit employer pour la préparation des teintures-mères ; mais il ne faut pas non plus qu'il ait moins de 60 à 70° centigrades.

69. Les pharmaciens homœopathistes sont forcés de conserver toute la série des atténuations, parce que toutes leur sont demandées, et qu'étant exposés à les voir souvent s'épuiser, ils seraient dans la nécessité, chaque fois, de faire, pour les jeter, les atténuations intermédiaires dont ils n'auraient pas, dans le principe, conservé les flacons. Dans tous les cas, celui qui voudra ne conserver qu'une ou plusieurs atténuations, devra se conformer aux indications que M. le docteur Perry a données (1). Il ne devra pas conserver dans le flacon une ou deux gouttes, mais au contraire, il imprimera deux ou trois fortes secousses au flacon, afin de le débarrasser de tout le liquide qui ne sera pas retenu par les parois. Il en restera encore assez pour la dilution suivante, puisqu'il y aura toujours 1 goutte $^1/_2$ à 2 gouttes. Ce mode de faire sera surtout utile pour la préparation des hautes atténuations.

70. Il fut un temps où Hahnemann, de crainte de donner trop de force aux préparations, avait conseillé de n'imprimer à chaque atténuation que deux secousses tout au plus, tandis que plus tard il conseillait le contraire, c'est-à-dire de soumettre chaque atténuation à un nombre assez considérable de secousses (200 à 300), afin d'être sûr d'obtenir des préparations bien efficaces. C'est en partant de ce dernier point de vue que plusieurs homœopathes ont même essayé de construire des machines à succussion à l'aide desquelles il leur était pos-

(1) Perry, *De la différence d'action sur l'organisme des médicaments naturels ou atténués par les procédés de l'homœopathie*, Paris, 1856, in-8

sible d'imprimer à leurs atténuations plus de 2 à 3000 secousses de la plus grande force, tandis que d'autres n'auraient pas même osé déplacer un flacon, de crainte que ce nouveau mouvement en dehors du chiffre prescrit n'augmentât outre mesure l'énergie de la dose. Le fait est que, comme nous l'avons démontré, la succussion augmente en effet les ressources des doses, et si chaque atténuation doit être une nouvelle dynamisation, la succussion faite avec deux impulsions seulement est insuffisante. Si, comme nous l'avons dit aussi, les premières atténuations ont opéré une forte division des molécules, on peut obtenir peut-être dix et même douze atténuations subséquentes qui, sans avoir été soumises à aucune nouvelle succussion, auront encore chacune assez de ressources : mais en continuant de cette manière, on arriverait inévitablement à ne plus avoir que de pures *dilutions* qui, privées de plus en plus de leurs éléments actifs, s'affaibliraient de degré en degré jusqu'à extinction totale de leur vertu.

71. De là il ne résulte pas cependant que pour obtenir autant de nouvelles dynamisations que d'atténuations, il soit indispensable de se servir de machines, telles, entre autres, que la *catapulte* inventée et prônée par Mure (1) comme seul moyen d'obtenir des préparations efficaces. Car, d'après toutes les explications que nous venons de donner dans le paragraphe précédent, il est facile de voir que dès que la succussion aura donné à une atténuation suffisamment de ressources, tout le surplus qu'on y ajouterait ne serait plus d'aucun avantage, pas même aux petites doses homœopathiques, par la seule raison qu'il n'y aurait pas moyen de les utiliser. C'est pourquoi nous pensons que si l'on imprime à chaque atténuation 100 à 200 secousses, ce nombre sera dans tous les cas plus que suffisant ; et ceux qui n'auront pas de machine trouveront que, à part l'inconvénient de se fatiguer, leurs bras sont tout aussi propres que la meilleure machine à faire acquérir aux atténuations les ressources *indispensables*. Aussi voyons-nous tous les jours que les préparations

(1) *Doctrine de l'École de Rio de Janeiro et Pathogénésie brésilienne*. Paris, 1849, in-8, p. 41.

homœopathiques qui ont fait un grand nombre de voyages pendant lesquels elles ont été secouées durant des semaines entières, ne montrent pas plus d'intensité dans leurs effets que celles qui n'ont subi que tout au plus 200 secousses à chaque atténuation; preuve évidente que les ressources que par ce procédé elles auront pu gagner, ne portaient pas sur leurs éléments *indispensables*, mais sur ce qu'il y avait de superflu.

72. Une autre question non moins importante serait de savoir si, pour obtenir tous les avantages que l'atténuation peut procurer, il est indispensable d'aller jusqu'à la 30ᵉ. Ce qu'il y a de certain, c'est que la masse des nouvelles parcelles que fournit la division des molécules a besoin d'être diminuée de temps en temps, afin de permettre à celles qui restent de mieux s'étendre et de faciliter par là leur division ultérieure. Mais ce qu'il y a de sûr aussi, c'est que cette division des molécules ne peut plus avoir aucun but dès qu'elle a réussi à développer toutes les propriétés des substances à vertu latente, ou bien à rendre les substances trop énergiques incapables d'éprouver aucune dissolution ultérieure dans l'organisme. C'est ce qui, selon toute probabilité, arrive après la 6ᵉ sinon déjà après la 3ᵉ atténuation; et pour peu qu'on examine la manière dont agissent toutes nos atténuations depuis la 15ᵉ ou même la 10ᵉ jusqu'à la 30ᵉ, il est facile de voir que ce procédé n'influe plus d'aucune manière *sensible* même aux plus petites doses possibles; en sorte qu'on est presque fondé à croire que tout ce qu'on ferait au delà de la 12ᵉ serait superflu. Cependant, comme les atténuations poussées au delà ne deviennent pas pour cela moins convenables à l'usage que les précédentes, pourvu qu'elles aient été bien préparées, nous n'avons pas hésité à porter suivant l'usage reçu, le nombre *officinal* à 30, laissant à ceux qui le trouveraient trop élevé, comme à ceux qui voudraient aller au delà, le soin de fixer eux-mêmes le chiffre qui leur paraîtra le plus convenable.

73. Depuis quelques années, il a été aussi fortement question des *très-hautes atténuations*, c'est-à-dire depuis la 100ᵉ jusqu'à la 1,000ᵉ, 2,000ᵉ, 6,000ᵉ, etc. Les actes n'étant point encore clos sur cette question, nous ne faisons ici que la mentionner.

On sait qu'un mystère plus ou moins grand enveloppe le mode de préparation que Jenichen, premier propagateur et auteur de ces hautes atténuations, a employé pour les obtenir. Il est possible que le chiffre (200e, 800e, 1,000e, etc.) qu'elles portent ne se rapporte nullement, comme pour les autres, à la proportion dans laquelle se trouve la substance primitive par rapport au véhicule, mais, au contraire, au nombre plus ou moins grand de secousses que leur auteur a imprimées à chaque numéro. Le seul fait que nous puissions constater, c'est que les préparations de Jenichen agissent d'une manière aussi évidente que toute autre atténuation d'un médicament parfaitement bien indiqué.

74. Dans le commencement de sa carrière homœopathique, Hahnemann avait fixé, pour chaque substance en particulier, l'atténuation à laquelle elle paraissait devoir être employée avec le plus de succès; mais dans les derniers temps, pour simplifier la préparation des médicaments et la rendre plus uniforme, il avait conseillé de les porter toutes indistinctement jusqu'à la 30e. Tous les homœopathes se servent des atténuations les plus différentes, depuis la 1re jusqu'à la 30e, et ils ne regardent plus les anciens chiffres d'atténuation que comme des données purement *arbitraires*. Pour les pharmacies de poche, et tout autre cas où l'on désirerait avoir des médicaments homœopathiques, sans en désigner l'atténuation, nous croyons qu'on fera bien, comme règle générale, de fixer celle des substances végétales à la 18e, et celle des substances minérales ou animales à la 30e.

3. DÉNOMINATION DES ATTÉNUATIONS.

75. Nous avons déjà dit, en parlant des substances végétales, que les préparations non étendues, faites à l'alcool, reçoivent le nom de *Teintures-mères*. Caspari avait voulu faire une distinction entre celles préparées par l'extraction des substances sèches et celles préparées avec le suc frais de la plante, en appelant les premières *Essences* et les dernières *Teintures*; mais cette distinction n'a aucune valeur dans la pratique, et c'est

pourquoi on donne à toutes les préparations faites à l'alcool le nom de *Teintures*. Quant aux atténuations, la nomenclature la plus simple à suivre, c'est celle qui est usitée en France ; elle consiste à les désigner par le nom de leur numéro, savoir : *première, seconde, troisième*, etc., et à n'appliquer cette dénomination qu'aux préparations faites dans la proportion de 1 : 100, de manière que si l'on préparait dans la proportion de 10 : 100, on ne donnerait ces noms de *première, seconde*, etc., qu'à chaque seconde atténuation de cette série. De cette manière on aura toujours l'avantage de connaître facilement la fraction de la goutte primitive qui se trouve dans chaque atténuation, puisque les dénominateurs de ces fractions augmentent comme les puissances de 100. Dans la *première* atténuation, chaque goutte contient la 100e partie de la goutte primitive, dans la *seconde*, la 100^{2}ème ou la 10000e ; dans la *troisième*, la 100^{3}ème = la 1000000e partie, etc., de manière que dans la *trentième*, chaque goutte ne contiendra que la 100^{30}ème = la 1000000^{10}ème partie de la goutte primitive.

76. Outre cette dénomination, les Allemands en ont encore une autre qui pour eux n'est pas moins claire que celle dont nous venons de parler, mais qui, traduite littéralement en français, peut donner lieu aux plus graves erreurs. C'est la manière de désigner les atténuations par la fraction à laquelle chacune contient la goutte primitive, et de leur donner ainsi le nom de *millionième, billionième, trillionième*, etc., jusqu'à la *décillionième*. D'après cela, ce qu'on appelle *millionième*, serait la 3e atténuation, puisqu'en effet celle-ci contient dans chacune de ses gouttes la 100^{3}ème = la 1000000e partie de la goutte primitive. Si les Français entendaient par ces mots de *billion, trillion*, etc., les mêmes chiffres que les Allemands, rien ne serait plus facile que de connaître chaque fois l'atténuation précise qu'ils veulent désigner, puisque, les dénominateurs des fractions augmentant chaque fois de deux zéros, il suffirait d'en diviser le nombre par deux pour obtenir le chiffre ordinaire de l'atténuation. C'est ainsi qu'en divisant par 2 le nombre des 6 zéros qui représente le chiffre de *million*, on obtient 3, ce qui veut dire que c'est la 3e atténuation qui a été ainsi désignée ; mais il n'en est pas de même pour

le reste de ces noms. Ce que les Français appelleraient la *trillionième* ce serait la 6e, puisque 1 trillion = mille billions = mille milliards = 1000,000,000,000, ce qui donne 6 fois deux zéros ; mais ce que les Allémands entendent par la *trillionième*, c'est la 9e, puisque, chez eux, on ne compte pas, comme en France : *mille* millions = un billion, *mille* billions = un trillion, etc. ; mais au contraire *million* millions = un billion, *million* billions = un trillion, ce qui fait augmenter, non de trois mais bien de 6 zéros, chaque chiffre qui représente un de ces noms.

77. Pour bien comprendre ce que dans leurs écrits les Allemands veulent désigner par ces noms, il faut donc avoir toujours présent à la mémoire que chez eux ces noms représentent constamment une puissance de *million*, et qu'augmentant ainsi chaque fois de six zéros, ce qui fait trois fois deux zéros, ils trouvent leur application toutes les *trois* atténuations, et correspondent à cet égard aux chiffres *romains* que les Allemands emploient non comme synonymes des chiffres arabes, mais pour désigner les *puissances de million*, c'est-à-dire toutes les *trois* atténuations. Voici du reste le tableau des désignations usitées en Allemagne, pour les atténuations faites dans la proportion de 1 : 100.

Teinture-mère.		=	0			
Première atténuation.		=	1 =	100	=	centièmes.
Seconde	—	=	2 =	10000	=	dix millièmes.
Troisième atténuation.		=	3 =	I	=	*millionièmes.*
Quatrième	—	=	4 =	100 I	=	cent millionièmes.
Cinquième	—	=	5 =	10000 I	=	dix mille millionièmes.
Sixième	—	=	6 =	II	=	*billionièmes.*
Septième	—	=	7 =	100 II	=	cent billionièmes.
Huitième	—	=	8 =	10000 II	=	dix mille billionièmes.
Neuvième	—	=	9 =	III	=	*trillionièmes.*

Et ainsi de suite :

Douzième atténuation.		=	12 =	IV	=	*quadrillionièmes.*
Quinzième	—	=	15 =	V	=	*quintillionièmes.*
Dix-huitième	—	=	18 =	VI	=	*sextillionièmes.*
Vingt-quatr.	—	=	24 =	VII	=	*octillionièmes.*
Trentième	—	=	30 =	X	=	*décillionièmes.*

78. Pour éviter toute erreur, chaque fois que dans un livre allemand ou dans une traduction littérale on rencontrera un de ces chiffres, il faudra donc toujours multiplier par trois le chiffre *romain*, afin d'obtenir le chiffre *arabe* correspondant qui donne son nom à l'atténuation en France. Les Allemands n'écrivent même guère leurs atténuations qu'en chiffres *romains*, puisqu'ils ne se servent presque jamais des atténuations intermédiaires, telles que la 2ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ, 7ᵉ, etc., et c'est là surtout ce que les traducteurs des observations homœopathiques ne devraient jamais oublier, afin de ne point écrire pour VIIIᵒᵒᵒ, les signes 8ᵉ, glob. 3, mais bien 24ᵉ, glob. 3. Il en est de même pour les pharmaciens homœopathes, qui doivent toujours savoir dans le cas où le hasard ferait tomber dans leurs mains une recette écrite par un médecin allemand, et qui porterait Xᵒᵒᵒ, que ce n'est pas de la 10ᵉ, mais bien de la 30ᵉ qu'il s'agit. Quant à l'habitude qu'on a prise d'appeler en français comme en allemand, *billionième*, *trillionième*, *décillionième*, etc., les mêmes atténuations, on peut la conserver, sauf à se rappeler constamment que ces chiffres ne sont justes que dans la première de ces langues ; car autrement on devrait rendre en français la trillionième par la *quintillionième*, la sextillionième par l'*undécillionième*, et la décillionième (dont le chiffre qui représente la fraction a 60 zéros) par l'*undé-vigésillionième*.

CHAPITRE IV

Dispensation et conservation des médicaments homœopathiques.

1. DISPENSATION DES MÉDICAMENTS HOMŒOPATHIQUES.

79. La manière la plus simple d'administrer les médicaments homœopathiques est celle qui consiste à leur donner la forme de *poudre*. A cet effet, on mêle la goutte, ou les globules, à quelques grains (15, 30 centigrammes) de sucre de lait, et on renferme la prise dans une petite capsule de

papier pour l'administrer au malade, qui la prendra soit délayée dans de l'eau, soit même à sec. Le sucre de lait n'étant destiné, dans ce cas, qu'à servir de véhicule et non à faire obtenir une nouvelle dynamisation, on n'a pas besoin de le broyer avec la dose médicamenteuse. Si l'on désire que cette dose agisse plus promptement et avec plus d'énergie, on la fait dissoudre dans une cuillerée d'eau, ce qui développe immédiatement en elle plus de ressources et la présente aux organes dans une plus grande étendue que lorsque la dose est prise à sec. Dans quelques cas aussi, pour ne pas toujours administrer au malade de la poudre blanche, on peut ajouter au sucre de lait un peu de poudre de cacao, de réglisse ou de salep ; ces poudres donneront aux doses une autre teinte, sans en altérer en aucune façon les vertus. La quantité de sucre de lait qu'on devra joindre à la dose, est ordinairement de 2, 3, 4 grains (10, 15, 20 centigrammes.)

80. Un autre mode qui est même le plus fréquemment usité en homœopathie, c'est de faire dissoudre la dose qu'on veut administrer, dans 4 à 6 onces (120 à 180 grammes) d'eau ordinaire ; si on a à sa disposition une pharmacie homœopathique spéciale, on devra préférer l'eau distillée qui se conserve plus longtemps sans altération. De cette potion, on fera prendre au malade soit une seule cuillerée à bouche, soit plusieurs, à des intervalles plus ou moins rapprochés. Comme, dans ce cas, l'eau n'est pas plus destinée que le sucre de lait, à augmenter les ressources des doses, mais seulement à les développer et à en rendre le partage plus facile, il serait également tout à fait contraire au but proposé, de soumettre cette solution à de nouvelles succussions ; on imprime seulement à cette solution quelques secousses pour bien mêler toutes ses parties. Il va sans dire, du reste, que pour chaque solution on doit se servir d'un flacon neuf. Il est préférable de faire remettre au malade la potion toute préparée que de lui laisser le soin de faire le mélange lui-même, car malgré toutes les recommandations du médecin, les vases dont il se sert, ne sont jamais nettoyés assez exactement pour prévenir toute altération du médicament par les parcelles qui peuvent provenir du médicament précédent.

81. Enfin un troisième mode d'administration, c'est de faire *flairer* le médicament. A cet effet, on met quelques globules imprégnés de l'atténuation qu'on désire dans un des petits tubes dont on se sert pour conserver les globules saccharins imbibés, et qui ont environ 2 centimètres de haut sur 4 millimètres de large, et l'on place le flacon débouché sous les narines du malade. Dans les derniers temps de sa vie, Hahnemann, pour augmenter les effets de l'olfaction, préférait faire dissoudre les globules dans un mélange de parties égales d'eau et d'alcool, dans un flacon d'une capacité de 150 gouttes environ, et, après avoir secoué ce mélange pendant quelques secondes, il le faisait flairer au malade. Comme par ce procédé les ressources des globules se développent davantage et que la surface sur laquelle l'évaporation s'opère, devient en même temps plus grande, il n'y a pas de doute que ce procédé ne soit parfaitement propre à remplir son but et ne doive être préféré à tout autre.

82. Dans les prescriptions homœopathiques on se sert en général des mêmes abréviations que celles qui se trouvent dans les répertoires. On désigne ordinairement le nombre des globules nécessaires par un chiffre placé, en guise de numérateur d'une fraction, au-dessus du chiffre indiquant le degré d'atténuation. C'est ainsi que *Aur.* 3/18, veut dire 3 globules de la 18e atténuation d'*Aurum*. D'autres indiquent le nombre des globules par des points, surtout les Allemands, qui marquent alors l'atténuation par un chiffre *romain*, comme par exemple, *Aur.* V···, ou *Aur.* V°°°, ce qui veut dire *Aurum* 15e, 3 globules. D'autres encore, surtout en prescrivant des gouttes ou des grains, écrivent de la manière suivante : *Aur.* 15e, gtt. ij, ou gr. ij, etc., ce qui veut dire, *Aurum* 15e, 2 gouttes, ou deux grains. Pour indiquer la quantité de sucre de lait qu'il faut ajouter au médicament, on écrit ordinairement en bas de la ligne qui porte le médicament : *pulv. sach. lact., q. s.*, si cette quantité ne doit pas excéder 2 ou 3 grains (10 ou 15 centigrammes); autrement si l'on veut en faire ajouter davantage, on indique la quantité par grains ou par centigrammes. Il en est de même pour la quantité d'eau dans laquelle on veut

faire dissoudre la dose, et que l'on indique ordinairement par *aq. dist.* 125 ou 180 grammes. Mais ce qui importe avant tout, c'est que les médecins ne fassent jamais leur formule qu'avec des chiffres *arabes*, pour éviter les erreurs qui peuvent résulter, de l'emploi des chiffres romains, comme synonymes des chiffres arabes. Ils s'exposeraient, par là, à avoir la 9e pour la IIIe, la 27e pour la IXe, etc.

88. Dans les cas où, pour occuper l'imagination du malade, on veut faire ajouter aux doses médicamenteuses quelques poudres de sucre de lait, on indique ordinairement, à côté de la ligne qui contient le nom du médicament, les numéros des poudres qui doivent contenir chacune la dose indiquée, en notant ensuite à côté de la ligne qui contient la quantité du sucre de lait à ajouter, les numéros qui ne doivent contenir que ce véhicule seul. C'est ainsi que si l'on voulait faire prendre au malade 6 poudres, dont 3 seulement contiendraient le médicament (*Aurum*, par exemple), on écrirait, si ces poudres devaient être prises alternativement :

℞. *Aur.* 3/18. Nos 1. 3. 5.
Pulv. sach. lact. q. s. Nos 2. 4. 6.

ou bien, si les trois premières de ces poudres devaient contenir le médicament :

Aur. 3/18. Nos 1. 2. 3.
Pulv. sach. lact. q. s. Nos 4. 5. 6.

Une manière encore plus simple de formuler un nombre de paquets médicamenteux et d'autres non médicamenteux, consiste à faire ainsi :

Aur. 3/18. 8 doses numérotées.

Selon cette formule, la 1re sera seule médicamenteuse, les autres ne contiendront que du sucre de lait. Si l'on désire au contraire que plusieurs soient médicamenteuses, il suffit de désigner celles-ci par les numéros et de formuler ainsi :

Aur. 3/18. 8 doses numérotées 1. 3. 5. 6.

Dans ce cas, les 4 numéros indiqués seront médicamenteux. Et si l'on veut que tous les numéros le soient, on écrira :

Aur. **3/18. 8 doses semblables.**

84. Les médicaments administrés sous forme liquide peuvent être formulés de la manière suivante :

℞. Aconit 6ᵉ, gtt. ij.
Aqua distill. 125 grammes.
Misce.

Cette formule indique 2 gouttes de la 6ᵉ dilution d'aconit.

℞. Aconit 18ᵉ IV.
Aqua distill. 125 grammes.
Misce.

Cette formule indique 4 globules de la 18ᵉ dilution d'aconit.

On peut varier la nature du véhicule en ajoutant à l'eau distillée tantôt quelques gouttes d'alcool, tantôt quelques grammes de sirop de sucre. Enfin, si l'on veut dans quelques cas suspendre l'action des médicaments et laisser au malade la pensée qu'il le prend toujours, il suffit de choisir un chiffre d'atténuation inusité comme 31 ou 29, et l'on formule ainsi :

℞. Aconit 29 gtt. ij.
Aqua dist. alcoolisata 125 grammes.
Misce.

2. CONSERVATION DES MÉDICAMENTS HOMOEOPATHIQUES.

85. La conservation des médicaments homœopathiques exige, sous plus d'un rapport, les soins les plus minutieux. Dans les pharmacies ordinaires, il est impossible d'éviter les émanations de diverses substances qui toutes seraient en état de faire éprouver aux préparations homœopathiques des changements sensibles dans leurs vertus curatives, et c'est pourquoi il est de la première nécessité de les conserver toutes dans un local à part. Même en dispensant les doses dans un local

parfaitement exempt de toute odeur médicinale, il faut avoir soin de reboucher le flacon, immédiatement après en avoir fait usage, afin que le médicament ne s'évapore point, et qu'il ne remplisse pas, par ses émanations, le local dans lequel on devra dispenser d'autres médicaments. C'est pour des motifs analogues que nous recommandons aux médecins qui envoient à leurs malades plusieurs médicaments dans une même lettre, d'employer de préférence les globules, dont ils peuvent accroître le nombre à volonté, et non pas des dilutions liquides, parce que, dans ce dernier cas, il y a mélange immédiat des divers agents formulés par suite de l'évaporation de l'alcool.

86. Tous les médicaments, sans excepter les poudres, doivent être conservés dans des flacons ; les boîtes laissent trop d'accès à l'air et donneraient ainsi lieu à l'évaporation. Pour les teintures alcooliques, les bouchons de liége méritent la préférence, parce qu'ils s'adaptent d'une manière plus exacte que ceux de verre, et qu'ils s'opposent mieux à l'évaporation. Quand il s'agit de substances très-violentes ou très-faciles à s'évaporer, il convient de lier une vessie préparée par-dessus le bouchon. En outre, ces bouchons doivent être changés de temps en temps, surtout ceux des flacons qui contiennent des dissolutions métalliques, et en général on ne devra pas négliger de le faire dès qu'on s'apercevra qu'à leur extrémité ils commencent à changer de couleur. Car, dans ce dernier cas, l'alcool pourrait, sans cette précaution, dissoudre un peu de leur vertu médicinale, et troubler par là l'action de la préparation. Les acides ne permettent point l'emploi des bouchons de liége; ils les attaquent sur-le-champ, et la partie dissoute altère la pureté de ces substances. Ils exigent donc des bouchons de verre.

87. Comme rien n'influe davantage sur la conservation des médicaments homœopathiques, que la chaleur, les rayons solaires et la clarté du jour, il faut avoir soin d'écarter, autant que possible, ces causes d'altération. L'action de la lumière solaire et de la clarté du jour acidifie l'alcool dans un laps de temps plus ou moins long, et peut détruire la vertu des médicaments. Il faut donc tenir les préparations homœopathiques dans un endroit frais et obscur.

Pour les substances et leurs premières dilutions, qui sont plus spécialement sensibles à l'action de la lumière, comme l'acide prussique, le brome, l'iode, etc., il est prudent de les conserver dans des flacons en verre noir, ou du moins couverts de papier noir. Enfin, il convient aussi de mettre les médicaments homœopathiques, surtout l'acétate de chaux, le foie de soufre, la baryte, et toutes les préparations qu'on conserve sous forme de poudre, à l'abri de l'humidité, parce qu'elles perdent également leur vertu quand elles y restent exposées.

88. Voici, du reste, les moyens que nous employons dans nos pharmacies spéciales pour la conservation des médicaments. Toutes nos teintures-mères sont renfermées dans des flacons bouchés à l'émeri, de 3 à 400 gr.; les bouchons sont ajustés avec le plus grand soin, afin d'éviter l'évaporation. Ces flacons sont ensuite renfermés eux-mêmes dans des étuis en carton ayant la forme des flacons. Ces étuis sont recouverts en papier acajou verni avec filets or sur les joints. Chaque carton porte à l'extérieur une étiquette bleu et or, correspondant à celle du flacon de verre. Cette disposition nous permet de laisser nos teintures dans des placards vitrés et en vue du public; il en est de même de toutes nos triturations. Quant à nos atténuations liquides et en globules, nous les renfermons dans des tiroirs, à l'abri de la lumière ; les flacons de globules sont dans des tiroirs séparés. Nous excluons de nos tiroirs à dilution tous les médicaments à odeur forte, à évaporation facile, tels que musc, camphre, créosote, valériane, asa fœtida, etc., et tous les acides, jusqu'à la deuxième ou troisième dilution. Plusieurs substances sont conservées dans des flacons bleus, telles sont le nitrate d'argent, le brome, l'iode, etc., enfin, dans des flacons de platine, l'acide fluorique. Pour le bouchage des dilutions, nous avons le soin de le faire à l'aide de bouchons coniques, s'adaptant assez juste, par l'une des extrémités, au goulot du flacon, de manière à pouvoir, de temps à autre, les enfoncer un peu plus, afin que le bouchage reste toujours parfait. Les bouchons doivent être assez longs pour qu'il soit possible de déboucher les flacons avec facilité, sans toucher aux goulots des flacons. Il est très-

important aussi que le pharmacien homœopathe s'abstienne de porter dans sa pharmacie des flacons de teintures très-odorantes, telles que *camphre*, *asa fœtida*, *valériane*, *créosote*, etc., parce que s'il arrivait que l'un de ces flacons fût cassé, sa pharmacie serait infectée de l'odeur de la substance, et cela présenterait un grand inconvénient.

89. Toutes ces précautions minutieuses, qu'il est essentiel de prendre pour préparer, conserver et dispenser les médicaments homœopathiques, nous font un devoir de recommander aux médecins homœopathistes de ne puiser leurs médicaments qu'à des pharmacies spéciales. Nous ne saurions admettre, en effet, qu'il soit possible de trouver toujours de bons médicaments, dans ces pharmacies où l'on manie tour à tour, et cent fois dans la journée, la créosote, l'asa fœtida, le camphre, le musc, et les médicaments homœopathiques. Comment attendre le respect absolu pour les dilutions et les globules, de la part du pharmacien et des élèves qui administrent à chaque instant l'émétique, le mercure, l'arsenic, par centigrammes et par grammes ? Cela nous paraît impossible. Nous pourrions citer un honorable pharmacien de Paris, occupant aujourd'hui un poste très-élevé dans l'administration de l'assistance publique, qui, après avoir pris auprès de quelques médecins de son quartier l'engagement d'exécuter leurs formules homœopathiques, se délia de sa promesse dès qu'il connut les soins minutieux qu'exigent nos préparations, dès qu'il eut acquis la conviction qu'il lui serait impossible de remplir consciencieusement la mission dont il s'était chargé.

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE NATURELLE ET PRÉPARATION DE CHAQUE MÉDICAMENT EN PARTICULIER.

CHAPITRE PREMIER.

Aperçu général des substances qui composent la pharmacie homœopathique.

1. DES MÉDICAMENTS HOMŒOPATHIQUES EN GÉNÉRAL.

90. L'homœopathie se sert en général, pour médicaments, des mêmes substances simples que l'ancienne école, et elle les tire également des trois règnes de la nature. Mais comme en homœopathie ce n'est ni la chimie, ni l'histoire naturelle, mais la pharmacodynamique qui gouverne la pharmaceutique, et que, suivant les principes de cette doctrine, aucun médicament ne peut entrer dans la matière médicale, si préalablement il n'a pas été étudié dans ses effets purs, il est tout naturel que la pharmacopée de l'homœopathie ne soit pas aussi riche en substances que l'ancienne école. Celles dont jusqu'ici on a étudié les effets, sont à peu près au nombre de deux cents, et encore pourrait-on retrancher de ce nombre au moins une cinquantaine, si l'on voulait être entièrement rigoureux et n'admettre que celles dont la matière médicale est en état de donner la pathogénésie complète. Mais comme il peut être utile de connaître toutes les substances que jusqu'ici les divers médecins homœopathes ont jugées dignes de

leur attention, nous avons cru bien faire en les rapportant toutes, telles que les pharmacopées les contiennent, et nous avons même ajouté toutes celles dont le nom n'a figuré qu'une seule fois dans les annales de notre science.

91. C'est ce qui fait que dans les chapitres suivants on trouvera la description de plus de trois cents substances des trois règnes de la nature, tandis que dans notre Manuel (1) on n'en trouve qu'environ deux cent cinquante; *mais toutes celles qui ne sont pas rapportées dans notre Manuel, sont des substances dont jusqu'ici nous ne possédons absolument que le nom, et qui ne sauraient être employées sans avoir été étudiées sur l'homme en santé.* Il est vrai que si on franchit une fois, dans la pharmacopée, la limite qu'indique *la matière médicale pure,* il n'y a pas de raison plausible pour ne pas aller plus loin encore et prendre non-seulement toutes les substances qui se trouvent dans la matière médicale de l'ancienne école, mais aussi toutes celles que les ressources inépuisables de la nature sont en état de nous fournir. Aussi avons-nous souvent déploré cette tendance que montre notre école à enregistrer tous les ans un certain nombre de nouveaux médicaments dans son Code pharmaceutique, sans souvent en étudier aucun, et sans que nous puissions découvrir le principe qui parmi tous ces noms fait enregistrer l'un plutôt que l'autre; il n'y a là évidemment qu'*arbitraire et caprice.*

92. Si l'on jette un rapide coup d'œil sur les genres et les familles d'où sont tirés les médicaments dont nous faisons usage, on peut aisément se convaincre que nous sommes encore bien loin d'avoir seulement toutes les substances les plus efficaces, et que si nous voulions donner une description de toutes celles qui mériteraient d'être étudiées, nous serions presque obligés d'écrire un dictionnaire d'histoire naturelle. C'est pourquoi il nous a paru plus simple de donner ci-après un aperçu général des substances dont jusqu'ici on a étudié les effets, ainsi que de celles que les pharmacopées homœopathiques n'ont fait que proposer, afin que chacun, en voyant les lacunes qu'offre cet aperçu, puisse aisément conclure ce qu'il

(1) *Nouveau Manuel de médecine homœopathique*, 7e édit. 1862, 4 vol.

y aurait encore à faire. Quant à la *description* des substances, nous ne l'avons donnée que pour celles qui jusqu'ici ont été mentionnées dans les écrits de notre école, en traitant, dans chaque règne, tant celles dont la pathogénésie est connue que celles dont nous ne possédons absolument que le nom, et dont on s'efforcerait en vain de chercher les descriptions pathogénétiques dans toute la bibliographie homœopathique. Nous avions d'abord séparé ces deux classes en traitant l'une après l'autre; mais plusieurs inconvénients pratiques que présentait cet arrangement, nous y ont fait renoncer dans cette nouvelle édition. Cependant, pour éviter à nos lecteurs toute recherche inutile de la pathogénésie d'une substance admise dans les cadres suivants, mais non encore étudiée dans ses effets, nous avons désigné ces dernières par un astérisque.

2. SUBSTANCES MINÉRALES ET PRODUITS CHIMIQUES.

98. Les substances *minérales* et les *produits chimiques* qui entrent dans la pharmacopée homœopathique, se trouvent, comme celles de l'ancienne école, parmi les corps non métalliques, les *acides*, les *alcalis*, les *terres*, les *métaux* et les combinaisons de ces derniers. Le nombre de celles qui parmi ces substances sont reçues en homœopathie, est en tout de 137, dont 57 ont été étudiées sur l'homme en santé, tandis que pour les 80 autres on n'a fait que les inscrire dans la pharmacopée. Nous allons en donner la liste en nous servant des noms latins sous lesquels ces substances sont traitées dans les ouvrages de notre école et qui diffèrent un peu de ceux qui sont généralement usités. En adoptant, pour l'exposition des pathogénésies dans les matières médicales, l'ordre alphabétique des médicaments, on a trouvé plus convenable de réunir autant que possible tous les produits provenant de la même base, et c'est pourquoi, au lieu d'écrire, comme il est d'usage, *Acidum nitricum*, *Acidum phosphoricum*, etc., on a préféré écrire : *Nitri acidum*, *Phosphori acidum*, etc., afin de pouvoir placer le premier de ces médicaments près du *Nitre*, et l'autre près

du *Phosphore*, il en est de même pour les noms de *Murias barytæ*, *Carbonas barytæ*, etc., auxquels on a préféré ceux de *Baryta carbonica*, *Baryta muriatica*, etc., afin de pouvoir, dans l'ordre alphabétique de la matière médicale et de leurs répertoires, les placer l'un près de l'autre ; et ainsi de suite pour tous les noms de ce genre.

94. Les produits chimiques et les minéraux qui font partie de notre pharmacopée, sont en tout au nombre de 148 ; mais il n'y en a pas même la moitié qui aient été suffisamment étudiés pour leurs effets physiologiques. Nous marquerons d'un astérisque ceux dont l'étude a été faite d'une manière plus ou moins complète.

Aceti acidum.
Æthiops mineralis.
*Alumina.
*Ammonium carbonicum.
— causticum.
*— muriaticum.
*Anthrakokali.
*Antimonium crudum.
— metallicum.
— sulfuratum.
*Argentum foliatum.
*— nitricum.
*Arsenicum album.
— metallicum.
— citrinum.
— hydrogenisatum.
— rubrum.
Atropium.
*Aurum foliatum.
— fulminans.
*— muriaticum.
— sulfuricum.
Baryta acetica.
*— carbonica.
— caustica.
— muriatica.
Benzoïs acidum.

Bismuthum metallicum.
*— nitricum.
*Borax veneta.
*Bromium.
Cadmium.
Calcarea acetica.
— arsenica.
*— carbonica.
— caustica.
— muriatica.
*— phosphorica.
— sulfurica.
*Carbo animalis.
*— vegetabilis.
Chinicum hydrocyanicum.
*— sulfuricum.
Chloroformicum.
*Chlorum.
Cinchoninum sulfuricum.
*Cinnabaris.
Codeinum.
Cuprum aceticum.
— carbonicum.
*— metallicum.
— sulfuricum.
Digitalium.
Ferrum aceticum.

Ferrum arsenicum,
— *carbonicum.*
— *iodatum.*
— *magneticum.*
* — *metallicum.*
* — *muriaticum.*
— *oxydatum.*
* *Fluoris acidum.*
* *Graphites.*
* *Hepar sulfuris calcareum.*
* *Hydrocyani acidum.*
* *Iodium.*
Kali arsenicum.
* — *bichromaticum.*
— *bromicum.*
* — *carbonicum.*
— *causticum.*
* — *chloricum.*
— *hydrocyanicum.*
— *iodatum.*
Magnesia calcinata.
* — *carbonica.*
— *muriatica.*
— *sulfurica.*
* *Manganum aceticum.*
— *carbonicum.*
— *metallicum.*
* *Mercurius acetatus.*
— *bromatus.*
— *dulcis.*
— *hydrocyanicus.*
— *iodatus.*
— *præcipitatus albus.*
— — *ruber.*
— *solubilis.*
— *sublimatus.*
— *vivus.*
* *Molybdænum.*
Molybdæni acidum.
Morphium.
— *aceticum.*
— *muriaticum.*
Morphium sulfuricum.
* *Muriatis acidum.*
Natrum arsenicum.
— *benzoicum.*
* — *carbonicum.*
— *causticum.*
* — *muriaticum.*
— *nitricum.*
— *sulfuratum.*
— *sulfuricum.*
Niccolum carbonicum.
* *Nitri acidum.*
— *spiritus dulcis.*
* *Nitro-glycerinum.*
* *Nitrum.*
Osmium.
* *Oxalis acidum.*
* *Petroleum.*
* *Phosphorus.*
* *Phosphori acidum.*
* *Platina.*
Plumbum aceticum.
* — *metallicum.*
Sapo domesticus.
* *Selenium.*
* *Silicea pura.*
* *Stannum.*
* *Strontiana carbonica.*
* *Sulfur.*
* — *alcoolisatum.*
* *Sulfuris acidum.*
* *Tartarus emeticus.*
Tartari acidum.
Veratrinum.
* *Zincum.*
— *aceticum.*
— *ferro-hydrocyanicum.*
— *hydrocyanicum.*
— *muriaticum.*
— *oxydatum.*
— *sulfuricum.*

3. SUBSTANCES VÉGÉTALES.

95. Les *végétaux* qui entrent dans la pharmacopée homœopathique sont également pris, comme ceux de l'ancienne école, dans presque toutes les classes du règne végétal. Les divers végétaux que citent les pharmacopées homœopathiques, sont en tout au nombre de 225 environ ; mais de ce nombre il n'y en a guère qu'une centaine dont les effets pathogénétiques soient bien connus ; pour les autres, la matière médicale de notre école ne donne encore aucune indication sur leur vertu pharmacodynamique, et par conséquent leur nom seul figurera ici. Dans l'aperçu que nous nous proposons de donner ci-après, nous énumérerons les végétaux d'après les familles naturelles de Jussieu ; les substances non marquées d'un *astérisque* (*) sont celles dont les matières médicales n'indiquent pas les vertus, et dont on s'efforcerait en vain de chercher, dans quelque écrit que ce soit, une description pathogénétique satisfaisante.

96. Voici, par ordre alphabétique, les plantes dont les préparations se trouvent aujourd'hui dans les pharmacies homœopathiques.

Absinthium.
**Aconitum napellus.*
Actæa spicata.
Æthusa cynapium.
**Agaricus muscarius.*
**Agnus castus.*
Allium sativum.
**Aloe soccotrina.*
Ammoniacum gummi.
Amygdalus amara.
**Anacardium orientale.*
Anagallis arvensis.
Angelica.
**Angustura vera.*
— *spuria.*
Anisum stellatum.
Aquilegia vulgaris.
Aristolochia clematitis.
Armoracia.
**Arnica montana.*
Artemisia vulgaris.
Arum maculatum.
**Asa fœtida.*
**Asarum europæum.*
**Asparagus officinalis.*
Atriplex olida.
**Belladona.*
**Berberis vulgaris.*
Boletus satanas.
Bounafa.
**Bovista.*
**Brucea antidysenterica.*
**Bryonia alba.*
**Bursa pastoris.*

Cahinca.
* *Caladium seguinum.*
Calendula officinalis.
Caltha palustris.
* *Camphora.*
Cannabinum apocynum.
Cannabis indica.
* — *sativa.*
* *Capsicum annuum.*
— *jamaicum.*
Carduus benedictus.
— *marianus.*
Cascarilla.
Cedron.
* *Cepa.*
* *Chamomilla vulgaris.*
* *Chelidonium.*
Chenopodium glaucum.
* *China.*
* *Cicuta virosa.*
* *Cina.*
Cinnamomum.
* *Cistus Canadensis.*
Citrus.
* *Clematis erecta.*
— *vitalba.*
Coca.
* *Cocculus.*
* *Coffea arabica.*
* *Colchicum autumnale.*
* *Colocynthis.*
* *Conium maculatum.*
Convolvulus arvensis.
* *Copaïvæ balsamum.*
* *Crocus sativus.*
* *Croton tiglium.*
Cubeba.
* *Cyclamen europæum.*
Cynoglossum officinale.
Cytisus laburnum.
* *Daphne Indica.*
Dictamnus albus.
* *Digitalis purpurea.*
* *Drosera rotundifolia.*
* *Dulcamara.*
Ervum ervilia.
* *Eugenia jambos.*
Euphorbia cyparissias.
— *lathyris.*
— *officinarum.*
* *Euphrasia officinalis.*
Evonymus Europæus.
* *Filix mas.*
Fragaria vesca.
Genista scoparia
— *tinctoria.*
Gentiana cruciata.
* — *lutea.*
Geum urbanum.
* *Ginseng.*
* *Granatum.*
* *Gratiola officinalis.*
* *Guaïacumofficinale.*
* *Hæmatoxylum.*
Helianthus annuus.
Heliothropium peruvianum.
* *Helleborus niger.*
Heracleum spondilium.
Hura crepitans.
Hydrocotyle Asiatica.
* *Hyoscyamus niger.*
* *Hypericum perforatum.*
* *Ignatia amara.*
Imperatoria ostrutium.
* *Indigo.*
* *Ipecacuanha.*
Jalapa.
Jalapæ magisterium.
* *Jatropha curcas.*
Juncus effusus.
— *pilosus.*
* *Kalmia latifolia.*
Lactuca sativa.
* — *virosa.*

Lamium album.
Laurocerasus.
Ledum palustre.
Lobelia inflata.
Lolium temulentum.
Lupulus.
Lycopodium clavatum.
Majorana vulgaris.
Mancinella.
Menyanthes trifoliata.
Mentha piperita.
Mercurialis perennis.
Mezereum.
Millefolium.
Nasturtium aquaticum.
Nigella sativa.
Nux juglans.
Nux moschata.
Nux vomica.
Nymphea lutæa.
Œnanthe crocata.
Oleander.
Ononis spinosa.
Opium.
Oreoselinum.
Padus avium.
Pæonia officinalis.
Paris quadrifolia.
Petroselinum.
Phellandrium aquaticum.
Physalis alkekengi.
Phytolacea decandra.
Pichurim.
Pimpinella saxifraga.
Pinus sylvestris.
Podophyllum peltatum.
Polygonum maritimum.
Pothos fœtidus.
Prunus spinosa.
Pulsatilla nigricans.
Quassia amara.
Ranunculus acris.
Ranunculus bulbosus.
— *glacialis.*
— *repens.*
— *sceleratus.*
Raphanus sativus.
— *raphanistrum.*
Ratanhia.
Rhabarbarum.
Rhododendrum chrysantum.
Rhus radicans.
— *toxicodendron.*
— *vernix.*
Rosmarinus officinalis.
Rumex crispus.
Ruta graveolens.
Sabadilla.
Sabina.
Sambucus nigra.
Sanguinaria Canadensis.
Sassafras.
Sassaparilla.
Scrophularia nodosa.
Secale cornutum.
Sedum acre.
Senega.
Senna.
Serpentaria Virginiana.
Serpyllum.
Solanum lycopersicum.
— *mammosum.*
— *nigrum.*
Spigelia anthelmia.
Stachys recta.
Staphysagria.
Stramonium.
Sumbula.
Symphytum officinale.
Tabacum.
Tanacetum vulgare.
Taraxacum.
Taxus baccata.
Terebinthina.

** Teucrium marum verum.*
**Thea sinensis.*
Thymus serpyllum
** Thuya occidentalis.*
Tilia Europæa.
Tongo.
Triosteum perfoliatum.
Tussilago farfara.
— petasites.
Ulmus campestris.
Urtica dioïca.
— urens.
Uva ursi.
** Valeriana.*
** Veratrum album.*
** Verbascum thapsus.*
Verbena officinalis.
Vinca minor.
Vincetoxicum.
** Viola odorata.*
** — tricolor.*
Xylosteum vulgare.
Zingiber officinale.

4. SUBSTANCES ANIMALES.

97. Les médicaments que l'homœopathie a jusqu'ici tirés du règne animal, sont beaucoup moins nombreux que ceux tirés des autres règnes de la nature. Chez les anciens c'était de préférence sur ce règne que les médecins portaient leur attention, soit parce qu'il se rapproche davantage de l'espèce humaine, soit parce que le bien ou le mal que les animaux sont en état de causer excitait davantage leur curiosité. Le nombre des substances animales expérimentées jusqu'ici se borne à quelques insectes entiers et à quelques parties extraites du corps de certains autres animaux, ainsi qu'à quelques produits excrétoires, tels que le *musc*, le *castoreum*, etc.

98. Voici les substances animales usitées aujourd'hui dans l'école de Hahnemann :

** Ambra grisea.*
** Apis mellifera.*
** Asterias.*
Barbus.
Cancer fluviatilis.
** Cantharis.*
Castor equi.
Castoreum.
Coccinella.
** Coccus cacti.*
** Conchæ.*
** Corallium rubrum.*
** Crotalus horridus.*
Diadema avancaa.
Formica rufa.
** Hippomanes.*
Lacerta agilis.
— viridis.
** Lachesis.*
Meloe majalis.
Melolontha vulgaris.
** Mephitis putorius.*
Morrhuæ (oleum jecoris).
— vertebra.

Moschus.
Murex purpurea.
Oleum animale.
Oniscus asellus.
Rana bufo.
Salamandra aquatica.
Sepia officinalis.
Spongia marina.
Tarentula.
Vipera redi.
Vipera torva.

CHAPITRE II

Histoire naturelle et préparation des substances minérales et des produits chimiques.

1. REMARQUES GÉNÉRALES.

99. Les substances minérales et les produits chimiques sont ordinairement tous traités par la *trituration* jusqu'à la 3e atténuation, dans la proportion de 1 : 100, après quoi un grain (5 centigrammes) de la 3e est dissous dans cent gouttes d'un mélange d'alcool et d'eau à parties égales, ce qui donne la 4e atténuation, après laquelle le reste des atténuations se fait à l'alcool comme celle des teintures. Cette manière de traiter les substances d'abord par 3 triturations avant d'en faire les atténuations par la voie liquide, mérite la préférence même pour les substances qui seraient solubles dans l'alcool ou dans l'éther, telles que le soufre, le pétrole, la créosote, etc., puisque la trituration est plus qu'aucun autre procédé en état de développer la vertu latente des substances et de rendre les médicaments le plus inaltérables possible. Seulement pour ceux dont les propriétés chimiques s'opposent au mélange avec le sucre de lait, telles que la plupart des acides, etc., la trituration n'est pas applicable. Pour les acides, l'atténuation immédiate à l'alcool aurait aussi des inconvénients graves ; c'est pourquoi on en fait ordinairement les deux premières atténuations à l'eau distillée, et la 3e à l'alcool mélangé de parties égales d'eau ; les autres dilutions se font avec l'esprit-de-vin de 70 à 80 degrés centigrades.

100. Nous avons déjà dit dans la première partie de cet ou-

vrage que tout ce que prescrit l'homœopathie pour la préparation chimique des substances doit être suivi rigoureusement lors même que ces prescriptions ne seraient pas propres à faire obtenir les produits les plus scientifiques. C'est là un point sur lequel nous ne saurions assez insister, puisque l'on ne peut réussir dans la pratique si l'on n'a toutes les préparations telles qu'elles ont été expérimentées. Dans les articles suivants nous indiquerons souvent plusieurs manières d'obtenir les substances par des procédés chimiques; mais dans la plupart de ces cas, tous tendent à faire obtenir des préparations parfaitement identiques, et la différence qu'il y a entre eux ne consiste que dans la manière plus ou moins simple de procéder. Mais dans tous les cas où la préparation dont se sert l'homœopathie diffère par des propriétés essentielles de celles que fournissent les autres procédés chimiques, nous n'avons pas manqué d'indiquer clairement ceux qu'il faut suivre pour obtenir les médicaments usités en homœopathie.

2. SUBSTANCES MINÉRALES ET PRODUITS CHIMIQUES.

101. Aceti acidum, *Acidum aceticum*; acide acétique; *Essig-Säure*. — Cet acide n'a encore été trouvé que dans les règnes animal ou végétal, où il existe en grande abondance, soit libre, comme dans les gommes, etc., soit à l'état de sel, combiné avec la chaux, la potasse, l'alumine et la magnésie. On l'obtient en distillant ensemble, dans un bain de sable, et jusqu'à siccité, 192 grammes d'acétate de plomb cristallisé, avec 4 grammes d'acide sulfurique étendu de 18 grammes d'eau, et en rectifiant le produit avec 6 grammes de manganèse, dans le cas où le produit serait sali par de l'acide sulfurique, ou bien avec 3 grammes d'acétate de potasse, si le produit contenait du plomb. L'acide acétique est liquide, incolore, d'une odeur vive et pénétrante, mais agréable, d'une saveur chaude et piquante, volatil, inflammable et assez avide d'eau, ce qui fait qu'on ne saurait le conserver que dans des flacons hermétiquement bouchés. Il est miscible à l'eau en toutes proportions, et il se dissout dans l'alcool, avec lequel il

forme un éther. Les atténuations devront donc être faites comme celles des acides sulfurique, nitrique et muriatique.

102. Æthiops mineralis, *sulfuretum nigrum mercurii*; éthiops minéral, sulfure noir de mercure. — Poudre noire, résultant de la trituration du mercure avec le double de son poids de soufre. Ce produit n'est d'abord qu'un mélange, mais bientôt la réaction en fait un sulfure de mercure et de soufre. On en fait les trois premières atténuations par la trituration.

103. Alumina. *Aluminium oxydatum, Argilla pura*; Alun, Argile; *Thonerde, Alaunerde.* — C'est Guyton-Morveau qui le premier a donné le nom d'*alumina* à une base salifiable, retirée de l'alun, longtemps confondue avec la chaux et la silice, reconnue aujourd'hui comme distincte et qu'on croit être un oxyde d'*aluminium.* Après la silice, l'alumine est un des corps les plus répandus dans la nature et qui se trouve presque pur dans le saphir, le corindon et le spath adamantin. Combinée avec des acides, tels que l'acide phosphorique, l'acide sulfurique, etc., elle forme le *wawellit* et l'*aluminit*, mais dans la plupart des cas elle se trouve combinée à d'autres terres ou oxydes métalliques, dans les argiles, les schistes, etc. — On l'extrait de l'alun, qui est un sursulfate d'alumine et de potasse ou d'ammoniaque, en versant un excès d'ammoniaque dans une solution peu concentrée de ce sel; le précipité qui se forme, soigneusement lavé et séché, est de l'*alumine pure.* C'est une poudre blanche, très-fine, douce au toucher, sans saveur, infusible, qui adhère à la langue, fait pâte avec l'eau sans s'y dissoudre, et se montre en général fort avide d'eau. — De cette poudre on prend un grain (5 centigrammes) pour en faire d'abord trois triturations au sucre de de lait, avant de le dissoudre et de faire le reste des atténuations à l'alcool.

104. Ammonium carbonicum, *Carbonas (sub) ammonii*; *Sal volatile anglicanum*; Ammoniaque carbonatée, Sous-carbonate d'ammoniaque, Alcali volatil concret, Sel volatil d'Angleterre; *Flüchtiges Laugensalz.* — Autrefois, on retirait ce sel des substances animales soumises à l'action du feu: mais obtenu de cette manière il est toujours sali par une matière huileuse qui le colore et ne donne que des préparations

très-variables, chargées d'huile animale de Dippel et quelquefois même d'acide hydrocyanique, qui en modifient nécessairement les propriétés. On obtient ce sel pur par la distillation d'un mélange de muriate d'ammoniaque et de sous-carbonate de chaux, de potasse ou de soude. A cet effet, on broie ensemble une demi-once de sel ammoniac et autant de carbonate de soude cristallisé; on introduit ce mélange dans une fiole à médecine qu'on ne bouche pas exactement, et qu'on enfonce dans un bain de sable jusqu'à ce que ce dernier soit au niveau du mélange. L'action du feu ayant sublimé le carbonate d'ammoniaque dans la partie supérieure de la fiole, on la casse pour enlever le sel. Ce sel est blanc, d'apparence fibreuse, de même odeur et de même saveur que l'ammoniaque liquide, très-soluble dans l'eau froide, décomposé en partie par l'eau chaude, très-volatil, même à la température ordinaire; il est décomposé par les alcalis et fait effervescence avec les acides. — *On en fait trois triturations*, avant de faire les atténuations par la voie liquide.

105. Ammonium causticum, Ammoniaque liquide; *Wæsseriges Ammonium.* — L'ammoniaque, connue sous le nom d'*alcali volatil*, se trouve dans les trois règnes de la nature, quoiqu'elle ne soit pas toujours formée; mais elle se forme au contact de l'eau et de l'air toutes les fois que, pendant la putréfaction et durant la fermentation des matières animales et végétales, l'hydrogène naissant et l'azote se trouvent en contact et exposés à l'air. On trouve aussi cet alcali, mais uni à l'acide sulfurique ou à l'acide hydrochlorique, dans quelques lacs et dans plusieurs produits volcaniques, ainsi que dans le règne végétal, dans les fleurs et les fruits de plusieurs plantes, surtout des *tétradynames*. C'est un gaz incolore, transparent, d'une saveur âcre et caustique. Il est très-soluble dans l'eau, qui se combine avec lui en toutes proportions et lorsqu'elle en a absorbé le tiers de son poids, c'est-à dire lorsqu'elle est entièrement saturée de ce gaz, prend le nom d'*ammoniaque liquide*. Cette liqueur a toutes les propriétés physiques de l'ammoniaque *gazeuse*, excepté la forme. Pour l'usage homœopathique, on prend de l'*ammoniaque liquide concentrée, entièrement saturée*, dont on fait les atténuations à l'alcool.

106. Ammonium muriaticum, *Murias s. Hydrochloras ammonii, Sal ammoniacum*; Ammoniaque muriatée, Muriate ou Hydrochlorate d'ammoniaque, Sel ammoniac; *Salmiac, Salzsaures Ammonium.* — Ce sel se trouve en assez grande quantité dans le voisinage des volcans, dans les mines de houille, dans les lacs, les eaux minérales, les plantes et jusque dans l'urine et les excréments de certains animaux, etc. On le fabrique à Clichy et à Grenelle près Paris, en distillant des matières animales, décomposant le sous-carbonate d'ammoniaque qu'elles fournissent par du sulfate de chaux et le sulfate d'ammoniaque qui en résulte par du muriate de soude. Ce procédé donne un sel ammoniac plus ou moins pur; on le sophistique quelquefois avec du muriate de soude que sa décrépitation au feu fait aisément reconnaître; dans d'autres cas il contient aussi un peu d'oxyde de plomb que sa non-volatilité peut déceler. Avant de se servir de ce sel en homœopathie, il sera donc toujours nécessaire de le purifier et de le faire cristalliser, non-seulement pour en séparer les combinaisons étrangères, mais aussi parce que sous forme de petits cristaux il se laisse mieux triturer que lorsqu'il est sublimé. A cet effet, on met dans un vase de porcelaine de l'eau filtrée que l'on fait entrer en ébullition, et l'on y introduit du sel ammoniac sublimé et pulvérisé, jusqu'à ce que la solution en soit parfaitement saturée; ensuite on filtre cette solution encore bouillante dans un autre vase de porcelaine, et on la dépose dans un endroit frais, afin qu'elle s'y cristallise. Au bout de 24 heures on décante le liquide, on le fait derechef entrer en ébullition et on procède comme la première fois. Les cristaux obtenus sont déposés sur du papier brouillard et bien séchés à l'air chaud, après quoi on les conserve sous le nom d'*Ammonium muriaticum depuratum*. De cette préparation on fait d'abord *trois triturations* au sucre de lait, avant de faire le reste des atténuations par la voie liquide.

107. Anthrakokali, Charbon potassé; *Kohlenkali.* — L'anthrakokali a été employé pour la première fois comme médicament par le docteur Antoine Palya de Pesth. Pour le préparer on fait dissoudre du carbonate de soude dans 10 à

12 parties d'eau bouillante; pendant que cette solution bout, on y ajoute peu à peu autant d'hydrate de chaux qu'il est nécessaire pour enlever tout l'acide carbonique. Filtrez, évaporez jusqu'à ce qu'il cesse d'écumer et qu'il ait acquis la consistance de l'huile. On ajoute alors à 7 onces (210 grammes) de cette liqueur, 5 onces (150 grammes) d'anthracite, en ne cessant d'agiter le liquide, et après avoir retiré le vase du feu on triture la préparation avec un pilon chauffé jusqu'à ce qu'on l'ait réduite en une poudre homogène. Mise sur la langue, cette poudre cause des ardeurs, elle a un goût de suie. Elle absorbe l'humidité de l'air atmosphérique, mais elle la perd de nouveau à l'air sec. Elle ne se dissout pas facilement dans l'alcool, mais très-facilement dans l'eau distillée. C'est là le caractère le plus remarquable de la préparation véritable. Pour s'assurer qu'elle n'est pas altérée on verse sur 5 à 10 grains de la poudre $^1/_2$ once ou une once d'eau distillée. Cette liqueur prend une couleur brun noirâtre. On traite l'anthrakokali par trois triturations successives; le reste des atténuations se fait à l'esprit-de-vin.

108. Antimonium crudum, *Stibium sulfuratum nigrum, Sulfuretum antimonii;* Sulfure ou Protosulfure d'antimoine, Antimoine cru; *Schwefelspiessglanz.* — Ce minéral est très-commun en France; on le trouve en masses compactes, formées d'aiguilles cristallines. Il est d'un gris bleuâtre foncé, moins brillant que l'antimoine métallique, mais plus fusible; il ne pèse que 4,5 à 4,6. Il se pulvérise aisément et donne, lorsqu'il est pur, une poudre brun rougeâtre, tandis que celui du commerce en donne une noirâtre. Il est sans odeur ni saveur, insoluble dans l'eau et non volatil; mais à l'état de poudre il s'oxyde en partie. Souvent sa poudre est sophistiquée avec du fer; dans ce cas, en le chauffant et le faisant détoner avec 3 parties de nitre, on obtiendra un résidu jaunâtre. Souvent aussi il est mêlé de galène, ce qu'on reconnaîtra en dissolvant la poudre dans 8 parties d'acide nitrique et d'acide hydrochlorique, et en traitant le résidu bien lavé, avec de l'eau hydro-sulfurée; si le mélange prend une couleur rouge jaunâtre, la poudre est pure; s'il devient noir, elle est mêlée de galène. Si l'antimoine cru est mêlé d'oxyde de manganèse, on

obtiendra, en le chauffant avec du nitre, une masse verdâtre, et il n'y aura point de détonation; enfin, s'il est sophistiqué avec du fer contenant de l'arsenic, c'est le nitrate d'argent qui le fera connaître. — En tout cas, pour être sûr de la pureté de ce métal, on ne devra pas le prendre en forme de poudre, mais tel qu'il se trouve à l'état brut, et choisir les morceaux qui ont les plus larges et les plus brillantes lames. Les morceaux seront ensuite pulvérisés et broyés, avec de l'eau, sur une pierre dure, ce qui, après avoir été répété plusieurs fois, donnera une poudre noirâtre, parfaitement pure, sans odeur ni saveur, et insoluble tant dans l'eau que dans l'alcool. — Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

109. Antimonium metallicum, *Stibium* ; Antimoine, Antimoine métallique; *Spiessglanz*. — Ce métal se trouve rarement natif, mais souvent sous forme d'oxyde ou d'oxyde sulfuré, et surtout à l'état de sulfure. On l'obtient à l'état de régule par la fonte de fer, qui, moyennant de la chaleur, s'empare du soufre et laisse l'antimoine à l'état métallique. C'est surtout en Hongrie, en Bohême, en Suède, en Angleterre et en Espagne qu'on extrait ce métal des mines, et c'est de là qu'il nous arrive sous forme de pains dont la superficie offre une sorte de cristallisation, comparée souvent à des feuilles de fougère. L'antimoine est un métal d'un blanc argentin, avec une légère nuance bleue, d'un beau brillant, plus dur que l'étain et le plomb, susceptible de cristalliser, fusible, volatil, combustible, d'une odeur et d'une saveur sensibles, très-cassant et facile à pulvériser. — Les *trois* premières atténuations doivent être faites par la *trituration*.

110. Antimonium sulfuratum auratum, Soufre doré d'Antimoine. — C'est une préparation des plus variables, et dont on n'aurait jamais dû faire usage en homœopathie. Pour obtenir celle dont nous possédons quelques symptômes, voici le procédé indiqué : On fait dissoudre 3 parties de sous-carbonate de potasse dans 40 d'eau bouillante. Ajoutez à la solution une partie et demie de chaux en poudre ; faites bouillir pendant une demi-heure, dans une chaudière en fer, en remuant souvent ; lavez le résidu avec une partie d'eau chaude ; décantez le liquide clair, et faites-le bouillir dans

une chaudière de fer: puis ajoutez-y antimoine cru et fleurs de soufre de chacun une partie. Continuez l'ébullition, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'environ 15 parties du liquide ; passez celui-ci encore bouillant ; ajoutez-y une quantité d'eau bouillie égale à la sienne ; laissez en repos pendant 24 heures ; ajoutez 6 parties d'eau à la lessive, et instillez de l'acide sulfurique étendu, jusqu'à ce qu'il cesse de s'y faire un précipité ; après le repos décantez et lavez avec de l'eau bouillante, exprimez, faites sécher à une douce chaleur et pulvérisez. — Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

111.-Argentum, *Argentum foliatum* ; Argent ; *Silber, Blattsilber*. — Ce métal connu de toute antiquité se trouve dans la nature, soit à l'état natif, soit combiné à diverses substances, telles que l'or, le mercure, l'iode, le sélénium, le soufre, le plomb, etc. Il existe en France et dans presque tous les pays, mais principalement au Mexique et au Pérou. — Comme celui qu'on trouve dans le commerce se présente souvent allié à d'autres métaux et principalement à du cuivre, et qu'il importe beaucoup à l'homœopathie de l'avoir complétement pur, on obtient ce résultat en dissolvant l'argent du commerce dans l'acide muriatique, et en faisant ensuite fortement chauffer le produit obtenu avec du carbonate de soude. Si l'on peut avoir de l'argent en feuilles d'une pureté non équivoque, ce sera celui qui sera le plus convenable à l'usage médical ; on devra en choisir les feuilles les plus minces, qui, placées contre le jour, paraissent d'un beau bleu et transparentes, et se dissolvent complétement dans l'acide nitrique. Si ces feuilles contiennent du cuivre, la solution montrera une teinte bleuâtre qui, lorsqu'elle est trop intense, devra faire rejeter l'argent comme non convenable à l'usage homœopathique. Si ces feuilles contiennent du plomb, on le reconnaîtra en ce qu'en ajoutant de l'acide sulfurique à la solution étendue de 60 parties d'eau, on obtiendra un précipité blanc qui sera du sulfate de plomb. Ce n'est donc que l'argent parfaitement dégagé de toute combinaison étrangère qu'on peut employer en homœopathie, et le meilleur procédé de l'obtenir est celui qui consiste à le précipiter de sa solution. Par l'acide chlorhydrique l'on obtient un précipité de chlorure

d'argent; pour réduire ce chlorure, il faut le laver avec soin, le faire sécher avec la moitié de son poids de carbonate de soude desséché, mettre le mélange dans un creuset de Hesse et le chauffer pendant une bonne heure dans un fourneau à réverbère surmonté d'un tuyau de tôle. L'on obtient ainsi un culot d'argent recouvert de chlorure de sodium fondu. On prend ce culot et on le fait fondre de nouveau dans un autre creuset, puis on le coule dans des lingotières, ou bien on le précipite dans l'eau, pour l'obtenir en grenaille. L'argent obtenu par ce procédé est tellement pur que, lorsqu'on le dissout dans l'acide nitrique, pour le précipiter par l'acide chlorhydrique, la liqueur ne se colore plus par l'hydrosulfate de potasse. Ce procédé doit donc être préféré à l'emploi de l'argent en feuilles. — On fait d'abord *trois triturations* au sucre de lait; le reste des atténuations se fait par la voie liquide.

112. Argentum nitricum, *Nitras argenti;* Argent nitraté, Nitrate d'argent; *salpetersaures Silber.* — Le sel que nous indiquons sous ce nom n'est pas le nitrate d'argent *fondu*, appelé aussi *pierre infernale*, mais le nitrate d'argent *cristallisé*. Pour obtenir ce sel, on se sert de l'argent le plus pur, et on le dissout, à l'aide d'une chaleur modérée, dans le double de son poids d'acide nitrique pur, ce qui donne une dissolution parfaitement incolore, si l'argent qu'on a employé était pur, tandis que s'il contient du cuivre, la dissolution prendra une couleur bleu verdâtre. Cette solution est ensuite évaporée et soumise à la cristallisation. A l'état de pureté, ce sel est en lames incolores, transparentes, minces et d'une forme variable, d'une saveur caustique, styptique et métallique; il n'attire point l'humidité de l'air, mais il se décompose en partie au contact de la lumière. Il se dissout dans des parties égales d'eau froide, et dans deux parties d'alcool bouillant, qui cependant l'abandonne, en sorte qu'il n'en retient qu'une très-petite partie lorsqu'il s'est refroidi. Malgré cela il conviendrait peut-être mieux d'en faire la première dissolution à l'alcool bouillant, que de le préparer par les triturations au sucre de lait; la solution faite ainsi contiendrait, toujours assez de parties pour constituer la *première* atténuation, avec

laquelle on ferait ensuite les autres à l'alcool froid, d'après le mode usité. Dans la pharmacie de MM. Catellan on fait la première atténuation avec parties égales d'eau distillée et d'alcool ; elle peut ainsi se conserver sans altération.

112. Arsenicum album, *Acidum arseniosum* ; Arsenic, Oxyde blanc d'arsenic, Acide arsénieux ; *Arsenik, arsenige Sœure.* — La substance dont l'homœopathie se sert sous le nom d'*arsenic*, est l'*acide arsénieux*. Cet acide se trouve bien dans la nature, mais celui du commerce, qu'on nomme à tort *arsenic*, provient des mines de cobalt arsenical, d'où on l'extrait par la sublimation. On le trouve en masses compactes, pesantes, blanches ou jaunâtres, ordinairement opaques à la surface, transparentes et vitreuses à l'intérieur; cette opacité augmente à l'air où l'arsenic devient en même temps moins pesant et plus soluble; sa saveur est douceâtre, très-faible, presque nulle. Il est rarement sophistiqué; quelquefois pourtant on l'a trouvé mêlé de craie. — Pour rendre propre à l'usage homœopathique ce puissant agent thérapeutique, deux procédés sont employés : le premier consiste à le traiter par la trituration au centième ; le deuxième consiste à l'obtenir par la voie liquide : pour cela, l'on introduit dans un petit ballon 1 gramme d'acide arsénieux pur et 50 grammes d'eau distillée. On chauffe à la chaleur de la lampe à esprit-de-vin, en ayant soin d'agiter, de temps à autre, le contenu, jusqu'à ce que la solution soit complète; alors on s'assure que le contenu pèse 51 grammes, puis on y ajoute 49 grammes d'alcool à 85 degrés, et on a ainsi 100 grammes d'une solution arsenicale, qui constitue la première au centième. — Cette première atténuation, qui devra être soigneusement étiquetée et fermée sous clef, servira à préparer des dilutions alcooliques. Il arrive quelquefois aux médecins de prescrire l'arsenic en teinture-mère. La formule qu'on vient de lire doit leur montrer qu'ils ne peuvent prescrire l'arsenic à l'état liquide qu'à la dose de 1 sur 100; nous n'avons pu obtenir une solution plus concentrée. Dans le cas où ils voudraient un dosage plus considérable ils devraient recourir à la 1re trituration au 10e, qui contient 1 décigramme d'acide arsénieux par gramme de trituration.

114. Arsenicum citrinum, *Sulfuretum arsenici flavum, Aurumpigmentum*; Arsenic jaune-citron, Sulfure d'arsenic jaune, Orpiment; *Rauschgelb, Schwefel-Arsen, Operment.* — Cette substance métallique se trouve native en Hongrie, dans la Servie et la Valachie, ainsi que dans le Levant. Elle est tendre, un peu flexible, composée de lames translucides, brillantes et quelquefois d'un poli vif, de couleur jaune-citron, tirant un peu sur le vert, répandant sur le feu une odeur suffocante d'ail et de soufre. On l'obtient aussi en faisant fondre ensemble 61 parties d'arsenic métallique et 39 parties de soufre et en soumettant le tout à la sublimation, ou bien en faisant passer un courant d'acide hydrosulfurique dans une solution aqueuse d'acide arsénieux ou d'un alcali arséniaté mélangé d'acide hydrochlorique ou de tout autre acide. Le sulfure d'arsenic obtenu de cette manière prend alors le nom de *faux orpiment.* Les trois premières atténuations se font par la trituration.

115. Arsenicum hydrogenisatum, Arsenic hydrogénisé, *Arsenik-Wasserstoff-Gas.* — C'est *Noack* et *Trinks* qui ont introduit dans notre Codex pharmaceutique cette substance qui n'est susceptible d'aucune atténuation inaltérable et dont l'admission dans la matière médicale ne sert absolument qu'à grossir inutilement nos traités et à compliquer sans avantage le rouage déjà si difficile de la pratique. Les diverses préparations arsenicales que nous possédons suffisent et au delà à faire obtenir tout ce qu'on peut attendre de l'arsenic, dans la pratique. Toutefois, pour seconder les médecins qui voudront se faire préparer ce produit, chaque fois qu'ils en auront besoin, nous leur en fournissons ici les moyens. On prend parties égales d'arsenic et de zinc ou d'étain qu'on mêlé à de l'acide hydrochlorique, dans un récipient à gaz ; on chauffe ce mélange, et en faisant ensuite passer le gaz qui se développe à travers l'eau bouillante, on peut en faire une série d'atténuations que l'on administre par le moyen de l'olfaction. Préparation très-dangereuse à faire, très-dangereuse à conserver, elle a coûté la mort d'un chimiste allemand qui eut l'imprudence d'en respirer quelques atomes en examinant si l'appareil était bien luté.

116. Arsenicum metallicum, *Arsenium;* Arsenic métallique; *Arsen.* — Ce métal se trouve natif en pains lamelleux, sous le nom de *mine de cobalt* ou de *poudre aux mouches,* ou bien uni à l'oxygène, comme acide arsénieux, soit sous forme de petites aiguilles réunies en faisceaux, soit sous forme pulvérulente, et uni à d'autres métaux. On l'obtient, en l'extrayant par la sublimation du cobalt arsenical; il est en pains lamelleux, cassant, d'un gris d'acier brillant, très-altérable à l'air, très-volatil, combustible, insipide et inodore, mais répandant une odeur alliacée lorsqu'il est étalé sur des charbons ardents. Il est facile à pulvériser; cependant, à cause de sa grande inflammabilité, il est nécessaire de n'en pulvériser qu'une très-petite quantité à la fois. On pourra faire les *trois* premières atténuations par la *trituration.* Cette substance n'est pas usitée.

117. Atropium, Atropine (Allemand : *Atropin*). On prépare ce principe actif de l'*Atropa belladona,* en traitant par l'alcool chaud à 90°, la racine de belladone sèche et pulvérisée, exprimant, filtrant la liqueur alcoolique et la mettant pendant deux heures en contact avec l'hydrate de chaux; on sépare par le filtre le dépôt, on acidule très-légèrement le liquide avec de l'acide sulfurique; puis, après avoir filtré, on distille la moitié, on étend d'eau, et l'on ajoute en deux fois du carbonate de potasse dans la solution. La première addition précipite la résine, la seconde l'*atropine,* sous forme blanche et résineuse. C'est une substance cristallisable en aiguilles d'un blanc brillant, soluble dans l'alcool bouillant, insoluble dans l'eau et l'éther sulfurique. Les chimistes la regardent comme un alcaloïde. Les préparations homœopathiques de cette substance se font par la trituration jusqu'à la troisième.

118. Aurum foliatum, *Aurum purum;* Or en feuilles, Or pur; *Gold, Blattgold.* — Ce métal parfait se trouve le plus souvent natif, quelquefois allié à d'autres métaux, tels que l'argent, le fer, le plomb, le soufre, etc.; il est plus abondant dans l'Amérique du Sud, le Mexique, le Pérou, la Sibérie et la Hongrie; on le trouve encore très-abondant, sous forme de paillettes, dans le sable des rivières, d'où on l'extrait par

des lavages. L'or monnayé n'est jamais exempt d'alliage; afin de s'en procurer de parfaitement pur, on dissoudra, dans de l'*eau régale*, une pièce d'or réduite auparavant en feuillets très-minces; on laisse cette solution s'évaporer jusqu'à siccité complète, on dissout de nouveau le résidu sec dans l'eau distillée, et on y ajoute une solution de sulfate de fer, tant que le liquide se trouble encore. De cette manière, on obtient un précipité rouge foncé, presque noir, qui, après avoir été lavé dans de l'acide muriatique faible et de l'eau distillée, donne de l'or pur lorsqu'il est fondu. L'or pur est très-brillant; sa couleur est d'un jaune orangé, lorsqu'il est en masse, et d'un vert émeraude lorsqu'il est en fusion ou réduit en feuilles minces et vu contre le jour; il est inodore, insipide, difficile à fondre, cristallisable, mou, fort tenace, malléable au plus haut point, et d'une pesanteur spécifique de 19,257. L'eau, l'air, le feu, ne l'altèrent nullement, même lorsqu'il est en feuilles, mais une forte décharge électrique le transforme en poussière pourpre, sans peut-être en changer les qualités chimiques. Si on peut se procurer l'or entièrement pur en feuilles, c'est la forme sous laquelle il est le plus facile d'en faire les *trois triturations* d'usage; les autres atténuations se font par la voie liquide.

119. Aurum muriaticum, *Murias s. Deuto-chloruretum auri*; Or muriaté, Muriate ou Deuto-chlorure d'or; *salzsaures Gold*. — Ce sel est en petits prismes quadrangulaires ou octaèdres tronqués, d'un beau jaune, devenant verts lorsqu'on les dessèche dans le vide, fusibles à une douce chaleur, très-déliquescents, inodores, mais d'une saveur un peu amère, styptique et d'un arrière-goût métallique. On obtient ce sel, en faisant dissoudre une partie d'or métallique pur dans un mélange composé d'une partie d'acide nitrique et de 2 parties d'acide hydrochlorique, laissant évaporer la dissolution jusqu'à siccité et faisant dissoudre de nouveau dans de l'acide hydrochlorique le produit obtenu. Ce sel est soluble dans l'alcool et dans l'éther. La solution concentrée est d'un jaune safran, tirant un peu sur le rouge. Pour obtenir ce sel à l'usage de l'homœopathie, on fait dissoudre l'or dans l'eau régale, on verse la solution dans une capsule de

porcelaine, on fait évaporer au bain-marie bouillant, jusqu'à ce que la capsule ne perde plus de son poids, alors on renferme le sel sous une cloche avec une autre capsule contenant de la chaux vive, et on les abandonne jusqu'à ce qu'il soit entièrement cristallisé et desséché. La grande déliquescence de cette substance en rend la conservation très-difficile, et c'est pourquoi, pour les préparations de l'ancienne école, on triture ordinairement ce sel avec du sel commun, ce qui ne peut avoir lieu pour les préparations homœopathiques. On a essayé de le triturer avec le sucre de lait, mais sans obtenir des résultats favorables. Les atténuations doivent être faites à l'alcool.

120. Aurum sulfuricum, *s. sulfuratum*, *Sulfuretum auri* ; Sulfure d'or ; *Schwefel-Gold*. — Ce produit, que l'on ne nomme qu'improprement sulfate d'or (*aurum sulfuricum*), est une poudre noirâtre qu'on obtient en précipitant une solution de chlorure d'or par un courant de gaz hydrogène sulfuré, ou par un hydrosulfate alcalin, et qui contient plus de 80 pour 100 d'or ; la moindre chaleur en dégage le soufre. Nous ne savons pas si, dans les triturations, le soufre est retenu par le sucre de lait, autrement, les symptômes attribués au *sulfate* d'or (*aurum sulfuricum*) n'appartiendraient en réalité qu'au *muriate* d'or (*aurum muriaticum*). Quoi qu'il en soit, les essais qui ont fourni la pathogénésie que nous en possédons ayant été faits avec l'*Aur. sulf.* trituré au sucre de lait, il importe que tous ceux qui veulent s'en servir se procurent une préparation semblable.

121. Baryta acetica, *Acetas barytæ* ; Baryte acétatée, Acétate de baryte ; *essigsaurer Baryt*. — C'est là une préparation dont personne ne se sert plus aujourd'hui en homœopathie, tout le monde lui préférant le *carbonate de baryte*, qui a les mêmes vertus médicinales et possède en outre l'avantage de pouvoir être traité par la trituration et de fournir ainsi des préparations plus inaltérables. Cependant, pour être complet, nous en indiquerons la préparation. On fait dissoudre du carbonate de baryte dans de l'acide acétique chimiquement pur, et l'on évapore la liqueur jusqu'au point de cristallisation. Un grain du sel cristallisé est ensuite dissous

dans cent gouttes d'eau distillée, ce qui donne la *première* atténuation ; la seconde se fait à l'alcool aqueux, le reste à l'esprit-de-vin ordinaire.

122. Baryta carbonica, *Carbonas (sub) barytæ*; Baryte carbonatée, Sous-carbonate de baryte ; *Baryt, Schwererde.* — La baryte carbonatée ne se trouve que rarement dans la nature ; jusqu'ici on ne l'a rencontrée qu'en Angleterre, en Sibérie et dans la Styrie, où elle se présente en masses informes qui diffèrent visiblement du *Spath pesant* (sulfate de baryte), parce qu'elles se dissolvent absolument dans l'acide nitrique. Pour l'usage homœopathique, on la prépare de la manière suivante. Après avoir bien pulvérisé du chlorure de barium cristallisé, on le fait bouillir pendant deux minutes avec six parties d'alcool, afin de le débarrasser du chlorure de strontium qui pourrait s'y trouver mêlé ; la poudre est ensuite dissoute dans six parties d'eau distillée bouillante et précipitée par le carbonate d'ammoniaque ; on lave le précipité à plusieurs reprises avec l'eau distillée et on le fait sécher. Les atténuations se préparent d'abord par *trois triturations,* comme celles des autres minéraux.

123. Baryta caustica *s. pura, Baryta oxydata* ; Baryte caustique, Protoxyde de baryum ; *Ætz-Baryt, reine Schwererde.* — Cette terre, découverte par Schèele, en 1774, a été appelée *terre pesante,* à cause de la pesanteur qui lui est propre. On la trouve principalement dans le spath pesant, qui est une combinaison très-intime de la baryte avec l'acide sulfurique, et qui contient souvent aussi une petite partie de strontiane. On la trouve encore, quoique plus rarement, dans la *withérite.* Afin d'obtenir la baryte pure, on fait dissoudre de l'hydrochlorure de baryte dans l'eau distillée, on ajoute à cette solution du sous-carbonate de potasse, afin d'obtenir un précipité que l'on lave ensuite et que l'on fait sécher. On obtient ainsi du sous-carbonate de baryte, qui, mêlé ensuite à 6,10 parties de charbon de bois, est mis en boule au moyen de la gomme adragante, et placé dans un creuset ; on l'entoure de charbon de bois pulvérisé, on le recouvre d'un autre creuset, et on l'expose alors pendant une heure à la chaleur d'un bon soufflet de forge. La terre obtenue

ainsi offre une masse blanc grisâtre, friable, anhydre, de saveur âcre, corrosive, qui fait effervescence avec les acides, fuse dans l'eau à la manière de la chaux, se dissout dans ce fluide en assez grande quantité et forme des cristaux en se refroidissant. Pour la rendre propre à l'usage homœopathique, on procède comme pour le calcarea caustica. Inusitée.

124. Baryta muriatica, *Murias s. hydrochloras barytæ*; Baryte muriatée, Hydrochlorate de baryte, Muriate de baryte; *salzsaurer Baryt, salzsaure Schwererde.* — Ce sel, qui ne se trouve point dans la nature, est en lames carrées, transparentes; il est inaltérable à l'air, soluble dans l'eau, d'une saveur âcre, piquante, amère, fusible au feu, où il se transforme en chlorure. On prépare d'abord *trois triturations* au sucre de lait, le reste se fait par la voie liquide.

125. Benzoïs acidum, *Acidum benzoïcum*; Acide benzoïque, *Benzoë-Sœure.* — Cet acide se trouve à l'état libre dans les baumes, la vanille, la cannelle, l'ambre gris, plusieurs graminées, etc. On le trouve aussi, à l'état de *Benzoate*, dans l'urine des enfants, dans celle des herbivores, du castor, du chien même. Obtenu par sublimation, il est en prismes aciculaires, blancs, un peu ductiles, inodores à l'état de pureté. Il est d'une saveur faiblement acide, peu soluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool, très-fusible, très-volatil, et s'enflamme à l'approche d'un corps en ignition. Pour l'usage homœopathique, on retire cet acide du benjoin, dont on pulvérise grossièrement quelques morceaux, mêlant la poudre obtenue à des parties égales de sable. Le tout est ensuite mis dans une cuiller en fer-blanc, recouvert d'une carte de papier et exposé à une chaleur modérée. Sitôt que les vapeurs se dégagent, les fleurs se forment et s'attachent au papier. Les atténuations se font toutes à l'alcool.

126. Bismuthum metallicum, *Marcasita*; Bismuth métallique; *Wismuth-Metall.* — Ce métal se présente dans la nature en divers états, soit natif, soit à l'état d'oxyde, soit combiné avec le soufre; on en trouve des mines en Bohême, en Saxe, en France dans la Normandie, etc. On l'obtient en grand, en l'extrayant de ses mines, à l'aide de la chaleur; mais le métal ainsi obtenu est ordinairement sali par de

l'arsenic, du fer, etc. Pour le débarrasser de ces métaux étrangers, on le fait dissoudre dans l'acide nitrique, d'où on le précipite par l'eau. Ensuite on fait sécher le précipité, on y ajoute du *flux noir* et on le réduit dans un creuset par l'action d'une douce chaleur. Le métal se trouve alors au fond du creuset, et peut être facilement débarrassé de la masse saline qui le recouvre. C'est un métal d'un blanc jaunâtre, lamelleux, cassant, peu altérable à l'air, très-fusible, brûlant avec une flamme bleuâtre, et facile à pulvériser. On devra en préparer les *trois* premières atténuations par la *trituration*.

127. Bismuthum nitricum, *Bismuthi magisterium*; Bismuth, Magistère de bismuth, Sous-nitrate de bismuth, Blanc de fard, Blanc d'Espagne ; *Wismuth, salpetersaures Wismuth*. — Le bismuth du commerce est un métal très-impur; il contient en effet du soufre, du zinc, de l'arsenic, du fer, du cuivre, quelques chimistes disent qu'il contient de l'argent. Lorsqu'on le traite par l'acide nitrique, il laisse constamment un précipité blanc insoluble d'arséniate de bismuth. Il est donc essentiel de n'employer à la préparation du sous-nitrate de bismuth que du métal privé d'arsenic par le nitrate de potasse. Pour cela on mêle le bismuth en poudre avec 1/16 de nitrate de potasse, et on chauffe le mélange au rouge dans un creuset. Après le refroidissement, on obtient un culot métallique qui ne contient plus ni soufre ni arsenic, mais il contient encore du zinc, du cuivre et du fer, qui ne nuisent pas à la préparation du sous-nitrate de bismuth, puisqu'ils restent dans l'eau qui sert à précipiter celui-ci. On fait alors dissoudre le bismuth, en l'introduisant peu à peu dans le matras qui renferme l'acide nitrique. Il est essentiel, à cause de la violence de la réaction, d'opérer au grand air, ou sous une cheminée pourvue d'un bon tirage, afin d'éviter les vapeurs d'acide nitrique qui se dégagent. Quand l'action est terminée à froid, on fait bouillir la liqueur pour achever la dissolution du métal, et on la concentre d'un tiers, pour en chasser autant que possible l'excès d'acide; on laisse reposer, puis l'on décante s'il y a un précipité et l'on verse la liqueur goutte à goutte dans cinquante à cent fois son

volume d'eau pure, en ayant soin de bien remuer; il se produit à peu près immédiatement un précipité d'un blanc parfait, brillant et nacré, qui est le sous-nitrate de bismuth; on lave le précipité, à l'eau distillée, on sèche ensuite sur du papier brouillard, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus trace d'humidité. Le sous-nitrate de bismuth est, sous forme de poudre, d'un blanc brillant, composé de petites paillettes nacrées, d'une pesanteur assez forte, inodore, presque insipide, se dissolvant très-difficilement dans l'eau. — Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

128. Borax veneta, *Boras s. Sub-boras sodæ, Natrum boracicum;* Borax, Sous-borate de soude, Soude boratée : *Borax, borax-saures Natrum.* — Le borax brut est connu sous le nom de Finkale et nous vient de l'Asie, soit cristallisé, soit sous forme de masses irrégulières qui sont ordinairement enduites d'une matière grasse ou savonneuse. On distingue dans le commerce *trois* sortes de borax, celui de l'*Inde*, du *Bengale* et de la Chine. On dépure ce borax, en le faisant fondre à la chaleur du feu, dissoudre dans de l'eau et cristalliser. Le borax est un sel neutre, composé d'acide boracique et de soude, la soude y domine et n'est pas complétement saturée d'acide. Dépuré, ce sel est sous forme prismatique ou octaédrique, d'une légère efflorescence, se couvrant à sa surface d'une sorte de farine; il se dissout, à froid, dans 12, et, à chaud, dans 2 parties d'eau, mais il est insoluble dans l'alcool. — Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

129. Bromium, *Murides, Murina*; Brome; *Brom*. — Le brome, découvert par *Balard* (de Montpellier), se trouve dans l'eau de mer combinée avec l'iode, ou dans les eaux-mères des salines, uni au chlore; on le trouve aussi dans la mer Morte, dans les eaux salines de Kreuznach, dans la soude de Varechs, dans quelques mollusques, dans le sel gemme, et dans quelques mines de zinc. On obtient cette substance des eaux-mères des salines, en versant sur leur surface une couche d'éther, qui s'empare du bromure, et qui, agité avec de la potasse, donne un bromure. Ce bromure est ensuite mêlé avec du peroxyde de manganèse et traité par l'acide sulfurique étendu, ce qui donne des vapeurs rouges que l'on condense

et renferme sous du vitriol, dans un flacon hermétiquement bouché; ce liquide se place chimiquement entre le chlore et l'iode; il est noirâtre, en couches plus minces d'un rouge hyacinthe, tachant la peau en jaune, d'une odeur très-désagréable, suffocante, d'une saveur nauséabonde, caustique et astringente, très-volatil, s'évaporant à l'air, agissant sur les substances organiques comme le chlore, difficilement soluble dans l'eau, mais facile à dissoudre dans l'alcool et dans l'éther. Les atténuations devront toutes être préparées à l'alcool.

130. Cadmium, *Cadmium sulfuricum*, Sulfate de Cadmium; *schwefelsaures Kadmium.* — Le cadmium est un nouveau métal, très-rare encore, découvert en 1817, dans un oxyde jaune de zinc, et existant, en petite quantité, dans d'autres mines de ce métal. Pour l'en extraire, on dissout, dans un acide, du zinc de Silésie, on ajoute dans cette solution de l'acide hydrosulfurique jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité; on décompose ce dernier par l'acide sulfurique, on précipite le cadmium par du zinc pur, et on le chauffe enfin modérément pour le fondre. Ainsi obtenu, le cadmium métallique est blanc, criant et ductile comme le zinc, tachant le papier comme le plomb, très-fusible, volatil, et brûlant avec de la lumière, en donnant un oxyde d'un jaune orangé. Il forme avec les acides muriatique, nitrique et sulfurique, des sels solubles, cristallisables et incolores. Pour l'usage homœopathique, on se sert de la solution de cadmium dans l'acide sulfurique, en traitant ce sel, jusqu'à la troisième atténuation, par la trituration, à l'instar de tous les autres sels.

131. Calcarea acetica, *Acetas calcis*; Chaux acétatée, Acétate de chaux; *essigsaurer Kalk.* — Cette préparation n'est plus du tout en usage; tous les homœopathes lui préfèrent le *Carbonate de chaux*, qui possède les mêmes vertus, et a en outre l'avantage de mieux se prêter à la trituration et de donner ainsi des préparations plus inaltérables. Voici, du reste, comment cette préparation est indiquée. On fait bouillir des écailles d'huître pendant une heure dans de l'eau de rivière, puis, après les avoir brisées avec un marteau de bois, on les dissout dans du vinaigre distillé, et on amène peu à peu, dans un vase de porcelaine, la dissolution à l'é-

bullition, à laquelle on la laisse exposée, jusqu'à ce qu'elle soit saturée. Cela obtenu, on filtre la liqueur, et on la laisse s'évaporer jusqu'au cinquième, dans un vase également en porcelaine. Cette substance a une couleur jaune foncé, et abandonne avec le temps une substance mucilagineuse brunâtre, dont la précipitation l'éclaircit. Mêlée avec de l'alcool à parties égales, cette dissolution sera parfaitement à l'abri de la moisissure. Les atténuations se font toutes à l'alcool.

122. Calcarea arsenica, *Arsenias calcareæ;* **Arséniate de calcaire, Calcaire arséniaté.** — C'est une combinaison de l'acide arsénieux avec la chaux, et que l'on prépare comme toutes les substances inorganiques solides. Mais elle n'est point usitée.

123. Calcarea carbonica, *Carbonas (sub) calcis;* Chaux carbonatée, Sous-carbonate de chaux; *Kalkerde, kohlensaure Kalkerde.* — Le sous-carbonate de chaux se trouve dans la nature en grande abondance; plus ou moins pur, il constitue les marbres, la craie, une espèce d'albâtre, la pierre à chaux, diverses stalactites, etc. On le trouve dissous en petite quantité dans plusieurs eaux minérales gazeuses, l'eau de puits, etc.; il forme en partie la base du squelette des animaux, du corail, de la nacre de perle, des coquilles d'œufs, du test des mollusques, de diverses concrétions, etc., où il se trouve souvent associé au phosphate de magnésie et à une matière animale. Pour l'usage homœopathique, nous nous servons du sous-carbonate de chaux provenant du règne animal, et particulièrement de celui que fournit l'*écaille d'huître.* A cet effet, on brise une écaille d'huître un peu épaisse et bien nettoyée, on prend un grain de la substance calcaire, blanche comme la neige, qui se trouve entre les deux surfaces, et on la triture avec 100 grains (5 grammes) de sucre de lait, après quoi on fait encore deux triturations successives, avant de les dissoudre et d'en faire le reste des atténuations nécessaires à l'alcool. Le carbonate de chaux ainsi obtenu n'est pas, il est vrai, rigoureusement pur, mais, comme médicament, il mérite la préférence sur toutes les autres préparations, puisque c'est celui-ci qui a été expérimenté sous le nom de sous-carbonate de chaux.

134. Calcarea caustica *s. pura, Calx*; Chaux caustique ou vive; *gebrannter Kalk.* — Cette terre se trouve dans tous les trois règnes de la nature, mais toujours combinée à des acides, ou unie à la silice. La chaux pure est blanche, d'une pesanteur spécifique de 2, 30. Elle n'est point-fusible et a une saveur caustique, ressemblant à celle de la lessive. Pour préparer la chaux à l'usage homœopathique, on introduit 30 grammes (1 once) de chaux vive dans un flacon chauffé, on verse dessus 150 grammes (5 onces) d'eau, on bouche le flacon et on le dépose jusqu'à ce qu'il se soit refroidi. Ensuite, on agite le flacon, et on ajoute au mélange 150 grammes d'alcool concentré. Au bout de quelques jours pendant lesquels on a agité fréquemment le flacon, on décante le liquide dans de petites fioles, que l'on bouche hermétiquement, et on le conserve sous le nom de *spiritus calcareus* ou *teinture de chaux caustique.*

135. Calcarea muriatica, *Murias s. Hydrochloras Calcis*; Chaux muriatée, Muriate ou Hydrochlorate de chaux; *salzsaurer Kalk.* — Ce sel se trouve dans l'eau de mer, dans les eaux-mères des salines, et est obtenu comme produit accessoire pendant la préparation de l'esprit de sel ammoniac, du sous-carbonate d'ammoniaque, et. On l'obtient pur, en saturant du sous-carbonate de chaux (des écailles d'huîtres préparées) par de l'acide chlorhydrique. Ce sel, à l'état de cristallisation, contient 49,13 d'eau, attire rapidement l'humidité de l'air, et tombe facilement en déliquescence. Il est très-soluble dans l'eau et dans l'alcool, et c'est avec ce dernier qu'on devra préparer toutes les atténuations. Substance inusitée en France.

136. Calcarea phosphorica, *Phosphas calcis*; Phosphate de chaux; *phosphorsaure Kalkerde.* — Ce sel est insoluble, blanc, pulvérulent et insipide; il forme la base du squelette, des cornes et des dents des animaux vertébrés, de certaines concrétions animales, etc. La préparation qui a servi pour les expérimentations dont les résultats se trouvent dans notre manuel a été obtenue par l'*eau de chaux* dans laquelle on a versé quelques gouttes d'*acide phosphorique*, jusqu'à formation d'un dépôt, qui ensuite a été lavé, desséché et trituré. Les trois premières atténuations se font par la trituration.

137. Calcarea sulfurica, *Sulphas calcis ;* Chaux sulfatée, Sulfate de chaux ; *schwefelsaurer Kalk, Gyps.* — Ce sel se trouve cristallisé dans la nature, et forme, sous le nom de *pierre à plâtre*, de *gypse*, etc., des montagnes entières. On l'obtient aussi, comme produit accessoire, en extrayant l'acide phosphorique d'os calcinés, ainsi qu'en préparant l'acide tartrique. Lorsque, à une dissolution de chaux obtenue par l'acide sulfurique, l'acide hydrochlorique ou l'acide nitrique, on ajoute un sulfate d'une substance alcaline, le sulfate de chaux ne tarde pas à se précipiter, et moins cette dissolution contiendra d'eau, plus la précipitation sera prompte et le produit obtenu pulvérisé. Le sulfate de chaux ne se dissout que dans 500 fois son poids d'eau ; il est entièrement insoluble dans l'alcool. On fera les *trois* premières atténuations par la *trituration.*

138. Carbo animalis, Charbon animal ; *Thierkohle* (1), — Pour préparer cette substance, on met un morceau épais de cuir de bœuf sur des charbons ardents, et on le laisse brûler jusqu'à ce qu'il ne flambe plus du tout; on place rapidement le charbon ardent entre deux plaques de pierre pour qu'il s'éteigne de suite, parce que s'il restait ardent à l'air, il se détruirait en grande partie. Dans le cuir de bœuf il y a encore, outre les parties animales, une certaine quantité de tannin, qui, après avoir été brûlé, laisse un reste de carbonate de potasse. Le charbon animal a moins la forme du corps carbonisé que le charbon végétal; il est moins inflammable, mais d'un brillant métallique plus sensible; en brûlant, il donne de l'azote et de l'acide carbonique. D'après Weise, on obtient le meilleur charbon animal par la viande de veau : à cet effet, on prend un morceau de veau avec les côtes (les os ne doivent former qu'un tiers du poids total), on le coupe en morceaux pas trop menus, et on le grille dans un brûloir à café, sur un feu assez fort, jusqu'à ce que l'air inflammable commence à apparaître sous forme de petites flammes qui se montrent autour du brûloir ; après quoi on continue de rôtir encore pendant un quart d'heure ; si l'on continue jusqu'à ce qu'il n'apparaisse plus d'air inflammable, la préparation perd, d'après *Weise*, toute

(1) Ce n'est pas en qualité de *minéral*, comme on peut bien le penser, mais comme produit *chimique* que nous avons placé les deux *charbons* dans ce chapitre.

sa vertu. Nous n'osons pas nous prononcer sur le mérite que pourrait avoir ce mode de préparation ; seulement nous ferons observer que le charbon animal, qui a été expérimenté en homœopathie, a été préparé avec du *cuir de bœuf* d'après le mode que nous avons indiqué plus haut, et qu'il importe que tous les homœopathes aient cette même préparation. On en fait les *trois* premières atténuations par la *trituration*.

139. Carbo vegetabilis, *Carbo ligni*; Charbon végétal, Charbon de bois; *Holzkohle*. — Le charbon bien brûlé, de quelque bois qu'il provienne, est uniforme dans ses effets, après qu'on a convenablement développé la vertu médicinale qui lui est inhérente. Hahnemann se servait du charbon de *bouleau*. Le charbon végétal pur n'a ni odeur ni saveur, il est parfaitement noir, très-poreux, léger, à cassure brillante; il s'oppose à la putréfaction de l'eau et d'autres substances, et l'arrête même lorsqu'elle a déjà commencé. Pour l'usage médicinal, il convient de choisir des charbons consistant en morceaux gros, cassants, denses, et cependant assez légers, ayant la forme et la texture du bois, qui brillent, ne colorent point, et qui, étant mis en incandescence, n'exhalent ni fumée ni mauvaise odeur, car, dans ce dernier cas, ils ne sont qu'à demi carbonisés et contiennent des parties résineuses. Les charbons entièrement ternes, mous et qui colorent, sont hypercarbonisés et ont perdu de leur carbone. Les *trois* premières atténuations de cette substance se font par la *trituration*.

140. Causticum, *Tinctura acris sine kali*; Causticum, Teinture âcre sans potasse; *Ætzstoff, Ætzstoff-Tinctur*. — Pour obtenir pur ce prétendu principe de la causticité des alcalis, Hahnemann a indiqué plusieurs procédés qui tous, quelque différents qu'ils soient entre eux, font obtenir des préparations assez analogues dans leurs effets et qui ne se distinguent que par le degré de leur puissance. — La préparation la plus énergique, *la seule qui soit usitée aujourd'hui*, c'est celle qui porte de préférence le nom de *Causticum*, et qui s'obtient de la manière suivante. On prend environ un kilogramme de chaux récemment brûlée, et, après l'avoir trempée pendant une minute dans de l'eau distillée, on la place dans une jatte bien sèche, où, après avoir développé beau-

coup de chaleur et de vapeur, elle tombe bientôt en poudre. Soixante grammes de cette poudre, mêlés dans un mortier de porcelaine avec une égale quantité de bisulfate de potasse préalablement fondu à un grand feu, puis refroidi, forment, avec soixante grammes d'eau bouillante, une masse épaisse que l'on place dans la cornue. On procède ensuite à la distillation que l'on continue jusqu'au desséchement complet. Le produit de la distillation, du poids d'environ quarante-cinq grammes, et qui a la transparence de l'eau, contient le *Causticum* à l'état de concentration. La saveur en est éminemment astringente et produit une sensation de brûlure à la gorge. Ce liquide se congèle, comme l'eau, à un haut degré de froid; il accélère beaucoup la putréfaction des substances animales que l'on y plonge. L'hydrochlorate de baryte n'y décèle pas la présence d'acide sulfurique, non plus que l'oxalate d'ammoniaque celle d'aucune trace de chaux. Une goutte de ce liquide mêlée à 100 gouttes d'esprit-de-vin donne la première atténuation; le reste des atténuations se fait comme celles de toutes les teintures. — Les autres préparations indiquées par Hahnemann, avant celle-ci, ne sont plus usitées.

141. Chininum hydrocyanicum (*ferruginosum*), *Hydrocyanas ferruginosum chinini*, Hydrocyanate ferrugineux de quinine; *blausaures Chinin.* — On prépare ce sel en faisant bouillir dans six ou sept parties d'eau une partie et demie de prussiate de potasse ferrugineux et une partie de sulfate de quinine soigneusement trituré, séparant, par décantation, une substance jaune, verdâtre, oléagineuse, qu'on lave ensuite et qu'on dissout à chaud dans de l'alcool, le filtrant enfin et le soumettant à l'évaporation. Ainsi obtenu, il est confusément cristallisé en aiguilles, d'un jaune verdâtre, d'une saveur très-amère, soluble dans l'alcool et dans l'eau qui le décompose cependant. Les préparations homœopathiques sont toutes faites, dès le principe, à l'alcool. Inusité.

142. Chininum sulfuricum, *Sub-sulfas chinini*; Sous-sulfate de quinine ou *Quinine* : *schwefelsaures Chinin.* — Ce sel de quinine devrait être le seul usité en homœopathie, attendu que c'est le seul qui ait été étudié dans ses effets. Ce sel est en petits cristaux, d'un blanc mat, soyeux et flexible,

soluble dans 740 parties d'eau froide seulement, et dans 30 d'eau bouillante; il est très-peu soluble dans l'éther, mais beaucoup dans l'alcool. Il est beaucoup plus amer que le sulfate de cinchonine, mais il est, comme ce dernier, précipité en blanc par l'ammoniaque et en blanc grisâtre par la noix de galle. On prépare ce sel avec la quinine obtenue en faisant bouillir du quinquina calisaya avec de l'acide chlorhydrique étendu d'eau, précipitant ensuite la quinine par une dissolution de chaux vive dans 5 à 6 fois son poids d'eau, lavant le dépôt, l'égouttant, le séchant à l'étuve, ou sur des plaques chauffées à la vapeur, le traitant par l'alcool bouillant et distillant au bain-marie. Pour convertir en sulfate de quinine la quinine brute ainsi obtenue, on la met bouillir dans une bassine avec de l'eau distillée, et l'on y ajoute la quantité d'acide sulfurique nécessaire pour dissoudre l'alcaloïde; on projette ensuite dans la dissolution du noir d'os en poudre; on filtre après deux minutes d'ébullition, et le sulfate cristallisé se prend en masse par le refroidissement. Mais, pour l'avoir au degré de pureté convenable, on le redissout dans une quantité suffisante d'eau bouillante légèrement acidulée avec de l'acide sulfurique, on ajoute un peu de noir d'os, on filtre et on fait cristalliser de nouveau, en répétant cette opération jusqu'à ce que le produit ait obtenu la blancheur convenable, après quoi on le sépare de ses eaux-mères et on le dessèche entre des feuilles de papier joseph dans une étuve chauffée à 30 ou 35 degrés de Réaumur, au plus. Il s'effleurit à l'air et tombe en poussière; c'est pourquoi il faut le conserver dans des vases bien bouchés, à l'abri de la lumière qui le jaunirait. Le sulfate de quinine du commerce est souvent falsifié par plusieurs substances, parmi lesquelles on compte principalement: le *sucre*, la *mannite*, l'*amidon*, la *gomme arabique*, l'*agaric blanc*, la *stéarine*, l'*acide margarique*, l'*amiante*, le *sulfate de chaux soyeux*, le *sous-carbonate de magnésie*, le *sulfate de soude effleuri* et le *sulfate de cinchonine*. Mais toutes ces sophistications peuvent être facilement reconnues par quatre moyens : 1° l'action de l'*alcool*; 2° celle de l'*eau très-légèrement acidulée*; 3° la *calcination* ; 4° la *décomposition par un alcali et l'évaporation de la liqueur*. — Pour l'usage

homœopathique, on prépare les trois premières atténuations parla trituration.

143. Chloroformicum, Chloroforme; *Chloroform.* — On donne ce nom à un liquide très-dense, limpide, transparent. Le chloroforme est une préparation qu'il est très-important de livrer pure; sans celą il peut résulter de son inhalation les plus graves inconvénients. Le meilleur procédé pour l'obtenir pur est le suivant. Dix kilogrammes de chlorure de chaux à 90 degrés délayés dans 30 kilogrammes d'eau sont mis dans le bain-marie d'un alambic; on y ajoute 2 kilogrammes d'alcool à 90 degrés, on lute et on échauffe assez fortement d'abord, puis, très-modérément dès que le haut du chapiteau s'échauffe, afin d'éviter que la matière ne passe dans le récipient. On arrête la distillation dès que le liquide n'a plus l'odeur de chloroforme. Après 24 heures de repos, on sépare le chloroforme par décantation, en versant le liquide qui surnage; on purifie alors le chloroforme qui reste au fond du récipient en l'agitant avec de l'eau qui le débarrasse de l'alcool, puis avec un soluté faible de carbonate de soude qui le débarrasse du chlore; enfin on le distille sur du chlorure calcique sec, qui lui enlève l'eau qu'il a dissoute. On obtient ainsi environ un kilogramme de chloroforme très-pur. La composition élémentaire de ce corps est de la même catégorie que celle de l'*acide formique*, c'est-à-dire que l'oxygène y est remplacé par le double d'atomes de *chlore*, de là son nom de chloro*forme* (abrégé de *formique*). L'éther et l'alcool le dissolvent facilement. Les préparations homœopathiques se font toutes à l'alcool.

144. Chlorum, Chlore; *Chlor, Chlorin.* — Ce produit n'existe jamais dans la nature qu'à l'état de chlorure ou d'hydrochlorate. Isolé de ses composés, il est toujours gazeux. On l'obtient en faisant réagir sur une partie de peroxyde de manganèse, 4 parties d'acide hydrochlorique du commerce, marquant 22 degrés centigrades. Ce gaz, d'une couleur jaune *verdâtre* (de là son nom de chlore, de χλῶρος, vert), a une odeur forte, piquante, acerbe, qui irrite vivement les membranes muqueuses des cavités nasales; il active la flamme des bougies allumées. Il décolore un grand nombre de substances végé-

tales. Il se combine facilement avec l'eau, qui en dissout deux fois son volume et forme avec lui le *chlore liquide* qui, par l'action de la lumière, passe promptement à l'état d'*acide hydrochlorique* (acide muriatique). Pour l'usage homœopathique on se sert du *chlore liquide*, dont les quatre premières atténuations se font à l'eau dans des flacons noircis à l'extérieur pour empêcher l'action de la lumière.

145. Cinchoninum sulfuricum. *Sub-sulfas cinchonini*; Sous-sulfate de cinchonine; *schwefelsaures Cinchonin.* — C'est là encore un sel dont certains auteurs ont voulu, par pure théorie, enrichir notre Code comme d'une substance indispensable à côté du sulfate de quinine, et comme absolument distincte de celle-ci dans ses effets; mais tout porte à croire que la pratique n'en fera jamais un grand usage. La cinchonine, réputée le véritable principe actif du *quinquina*, est un alcaloïde que l'on trouve surtout dans le *quinquina gris* ou *officinal*, combiné à l'acide quinique et à des matières colorantes. On l'obtient en décomposant, par la chaux en excès, les décoctions acides de quinquina gris, et traitant ensuite par l'alcool bouillant le magma calcaire lavé et exprimé. L'alcool distillé donne la cinchonine en cristaux; on la purifie par de nouvelles cristallisations dans l'alcool, et avec le charbon animal. Combinée aux acides, la cinchonine produit plusieurs sels cristallisables, au nombre desquels est le *sulfate de cinchonine*. Ce sel, obtenu de la *cinchonine* par le même procédé que le sulfate de quinine l'est de la quinine, est cristallisé en prismes à quatre pans, durs, d'un blanc vitreux, moins amer que le sulfate de quinine, très-soluble dans l'eau et l'alcool, insoluble dans l'éther, fusible à la manière de la cire. Pour l'usage homœopathique, on peut faire toutes les atténuations à l'alcool, ou bien soumettre les trois premières à la trituration.

146. Cinnabaris, *Sulfuretum hydrargyri rubrum, Mercurius sulfuratus ruber*; Cinabre, sulfure rouge de mercure, Mercure sulfuré rouge, Vermillon; *Zinnober*, *Schwefel-Quecksilber*. — Cette substance minérale se trouve dans la nature en grande abondance, surtout en Espagne, en Illyrie, au Pérou, souvent en masses amorphes, salie par de l'arsenic, mais souvent aussi cristallisée. On l'obtient artificiellement,

en soumettant à la sublimation six parties de mercure pur et une partie de soufre dépuré. Le cinabre naturel le plus pur vient de la Chine, mais celui qui vient de la Hongrie est aussi très-pur. Le cinabre *artificiel, le seul dont on se serve en homœopathie*, est en masses volumineuses, d'apparence aiguillée, d'un gris violet; mais réduit en poudre, il est d'un rouge vif et pur, sans mélange de jaune; il n'a ni odeur ni saveur et est insoluble dans l'eau comme dans l'alcool. Le cinabre du commerce est souvent sophistiqué avec du *minium*, du *rouge d'Angleterre* ou autres substances ordinairement fixes; mais ces adultérations ne se trouvent guère que dans le cinabre en poudre, tandis que celui qui est encore en masses, est presque toujours pur. Mieux vaut cependant le préparer soi-même. Les atténuations se font jusqu'à la *troisième* par la *trituration*.

147. Codeinum, Codéine; *Codein*. — Cet alcaloïde découvert dans l'opium, est en cristaux prismatiques blancs, amers, solubles dans l'éther et l'alcool. L'eau en dissout une grande quantité, et le reste se fond comme de l'huile, puis, traité par un peu d'eau, ne tarde pas à se cristalliser. Cette substance est précipitée de ses dissolutions salines par la potasse, et par l'ammoniaque, qui la redissout facilement; elle précipite abondamment par le tannin, ne bleuit pas par les sels de fer peroxydés, et l'acide azotique ne la colore pas en rouge. Elle se combine avec plusieurs acides. — Pour obtenir cette substance, on concentre les eaux-mères où la précipitation de la morphine s'est effectuée; il se produit une cristallisation qu'on traite par la potasse; on reprend la matière insoluble par l'éther bouillant, et, par évaporation spontanée de ce dernier, on obtient des cristaux de codéine. — Les préparations homœopathiques se font jusqu'à la troisième, par la trituration.

148. Cuprum aceticum, *Acetas cupri, Ærugo, Viride æris*; Cuivre acétaté, Acétate de cuivre, Verdet, Vert-de-gris; *Essigsaures Kupfer, Grünspan*. — C'est là une préparation dont personne ne se sert plus en homœopathie, puisque tout le monde a reconnu que le cuivre métallique lui était supérieur. Pour obtenir l'acétate de cuivre, on dissout du vert-de-gris dans de l'acide acétique pur, jusqu'à ce que la dissolu-

tion soit entièrement saturée, ensuite on fait évaporer lentement l'acide, et l'on fait sécher sur du papier brouillard les cristaux obtenus. Les atténuations se préparent, la première à l'eau distillée, la seconde à l'alcool aqueux, le reste à l'esprit-de-vin. de 70 à 80 degrés centigrades.

149. Cuprum carbonicum. *Carbonas (sub) cupri;* Cuivre carbonaté. Sous-carbonate de cuivre; *kohlensaures Kupfer.* — Ce sel existe dans la nature où il forme l'azur de cuivre, la malachite et le carbonate anhydre. On l'obtient artificiellement, en précipitant une dissolution de cuivre étendue d'eau, par le sous-carbonate de potasse, et en lavant à l'eau froide le précipité obtenu. Ce sel est d'un bleu magnifique, le plus souvent cristallisé, mais souvent aussi en masses terreuses d'un bleu d'azur et faciles à pulvériser. On devra faire les *trois* premières atténuations par la *trituration.*

150. Cuprum metallicum. Cuivre, Cuivre métallique; *Kupfer, metallisches Kupfer.* — Le cuivre se trouve dans la nature en grande abondance; il existe tantôt natif sous diverses formes, tantôt sous forme d'oxyde combiné avec d'autres substances. On cite le *cuivre natif, pyriteux, pyriteux hépatique, gris, sulfuré, oxydulé rouge, oxydulé arsenifère, muriaté, carbonaté bleu, carbonaté vert, arséniaté,* etc. C'est surtout dans l'Amérique du Nord et en Sibérie qu'on le trouve natif. En outre, il en existe des mines en Suède, en Norwége, en Silésie, en Bavière, en France, en Angleterre, en Hongrie; on prétend aussi qu'il se trouve dans plusieurs végétaux, tels que *Helenium, Dulcam.,* et dans les cendres du *quinquina,* du *coffea,* etc. C'est dans l'île de *Chypre,* dont le nom vient de Κύπρος, cuivre, que le cuivre se trouve, dit-on, plus pur que partout ailleurs. Le cuivre métallique se retire communément de son sulfure par des grillages successifs et l'emploi du charbon; les espèces de culots qui en résultent sont connus dans le commerce sous le nom de *cuivre de rosette.* Le cuivre pur est un métal solide, d'un rouge orangé, très-brillant, plus dur que l'or et l'argent, plus sonore que tous les autres métaux, le plus ductile de tous, après le platine et l'argent, très-malléable, acquérant une odeur désagréable toute particulière par le frottement. Le meilleur est celui qui vient du *Japon* sous forme de

petites baguettes. Pour rendre le cuivre propre à l'usage homœopathique, on prend une de ces baguettes, on en fait fondre six parties avec deux parties de nitre solide, procédé par lequel les métaux étrangers qui pourraient se trouver alliés au cuivre restent dans la scorie, et on traite le grain de cuivre obtenu, comme il est dit au § 46, pour l'avoir sous forme de poudre. — Une autre manière d'obtenir du *cuivre pur en poudre*, consiste à dissoudre trois parties de sulfate de cuivre parfaitement pur dans huit parties d'eau bouillante auxquelles on ajoute huit parties de miel, en remuant ensemble le tout, et le faisant bouillir pendant une demi-heure; ensuite, on le retire du feu, on y ajoute une assez grande quantité d'eau froide, on décante le liquide, on dépose sur un filtre le cuivre réduit en poussière, on le lave et le fait sécher en l'exposant à une chaleur modérée. C'est de la poudre obtenue de l'une ou de l'autre de ces deux manières qu'on prend ensuite un grain (5 centigrammes), pour le triturer avec cent parties de sucre de lait; le procédé qui consiste à obtenir la poudre en broyant le cuivre sous l'eau, sur une pierre à rasoir, est beaucoup moins propre à donner des préparations pures. Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

151. Cuprum sulfuricum, *Sulphas cupri, Vitriolum cupri, s. cæruleum*; Cuivre sulfaté, Sulfate de cuivre, Vitriol bleu ou de cuivre; *schwefelsaures Kupfer, Kupfervitriol*. — Ce sel se trouve dans la nature, dans les grottes des mines de cuivre, ou bien, en dissolution, dans les eaux voisines des mines de sulfate de cuivre, d'où on l'extrait par l'évaporation. Pour rendre ce sel propre à l'usage médical, on fait chauffer du cuivre avec de l'acide sulfurique concentré, on dissout le produit dans de l'eau et on le laisse cristalliser. Ce sel est en gros cristaux, d'une belle couleur bleue, d'une odeur métallique, désagréable, styptique. Lorsqu'on le chauffe, il perd son eau de cristallisation et donne une poudre blanche qui est du sulfate de cuivre anhydre. Le vitriol du commerce est presque toujours sali par du fer ou du zinc; c'est pourquoi on devra le préparer soi-même. Les *trois* premières atténuations devront être faites par la *trituration*.

152. Digitalinum; Digitaline; *Digitalin*.— Cet alcaloïde

qui contient le principe actif de la digitale pourprée est solide, en masses d'un blanc jaunâtre et mamelonnées, ou en poudre blanche, inodore, et d'une grande amertume. Cette substance est neutre et dépourvue d'azote, insoluble dans l'eau froide, peu soluble dans l'eau chaude et l'éther; mais elle se dissout facilement dans l'alcool. Pour l'obtenir, on prend un kilogramme de feuilles de digitale sèche, de l'année, grossièrement pulvérisées et préalablement humectées, qu'on met dans un appareil à déplacement, garni à la douille de coton cardé, puis traité par l'eau froide de manière à obtenir un soluté concentré. Les liqueurs sont précipitées par un léger excès de sous-acétate plombique et jetées sur un filtre. On ajoute un soluté de carbonate iodique jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité, et le liquide précipité est débarrassé de la magnésie qu'il retient encore par le phosphate de soude ammoniacal. Le soluté filtré de nouveau est précipité par le tannin en excès, et le précipité recueilli sur un filtre est mêlé encore humide au cinquième de son poids d'oxyde de plomb pulvérisé. La pâte molle qui en résulte, placée entre des papiers non collés, puis séchée à l'étuve et pulvérisée, est épuisée par l'alcool concentré, dans un appareil à déplacement. Le soluté alcoolique décoloré par le charbon animal laisse par évaporation une masse granulée jaunâtre, qui, lavée avec un peu d'eau distillée, égouttée et reprise par l'alcool bouillant, laisse déposer sur les parois de la capsule par l'évaporation, la digitaline. Égouttée et séchée, elle doit encore être lavée à deux reprises par l'éther concentré bouillant. Les atténuations homœopathiques de cette substance s'obtiennent, jusqu'à la troisième, par la trituration.

158. Ferrum aceticum, *Acetas ferri*; Fer acétaté, Acétate de fer; *essigsaures Eisen*. — Il en est de cette préparation comme de tous les acétates, personne ne s'en sert plus aujourd'hui. Lorsque cette préparation était encore en usage, on l'obtenait en faisant rougir du fil de fer à blanc, le mettant ensuite dans de l'acide acétique et faisant évaporer la dissolution et sécher le résidu. Les atténuations se faisaient jusqu'à la *troisième* au sucre de lait, mais tous les homœopathes préfèrent aujourd'hui le fer métallique.

154. Ferrum arsenicum, — *Arsenias ferri s. ferricum*; fer arséniaté, arséniate de fer; *arseniges Eisen.* — Ce sel s'obtient en décomposant une solution de sulfate de fer par une autre d'arséniate de potasse; on recueille et on lave le précipité, qui est de l'arséniate de fer. — Les préparations homœopathiques se font jusqu'à la troisième au sucre de lait.

155. Ferrum carbonicum, *Carbonas ferri*; Sous-carbonate de fer; *kohlensaures Eisen.* — La nature offre la combinaison du protoxyde de fer avec l'acide carbonique en très-grande quantité, soit en dissolution par l'acide carbonique dans les eaux, soit en masses cristallisées que l'on exploite sous le nom de *fer spathique* pour en extraire le métal. Nous ne pensons pas que cette substance offre plus d'avantage pour la pratique que les préparations de fer que nous possédons déjà, ceux qui veulent absolument suivre les innovateurs pourront préparer ce produit essentiellement altérable, par la réduction en poudre d'un morceau de fer spathique; on fera les *trois* premières atténuations par la *trituration.*

156. Ferrum iodatum, *Ioduretum ferri;* Iodure de fer; *Iodeisen.* — On connaît deux espèces de ce produit : le premier, obtenu en traitant le fer par l'iode dans l'eau, donne, après évaporation à l'abri de l'air, une substance blanchâtre se dissolvant dans l'eau et formant une solution verte. Le second est rouge, très-soluble dans l'eau, et se décompose en partie en un sous-sel insoluble ochracé. L'extrême altérabilité de cette substance la rend presque incapabble d'être mise en usage, et l'on ne voit point pourquoi *Noak* et *Trinks* lui ont donné une place *séparée* dans leur matière médicale. Si toutefois on voulait en faire des préparations homœopathiques, on devrait la traiter par la *trituration* jusqu'à la *troisième.*

157. Ferrum magneticum, *Ferrum oxydulatum magneticum, Lapis magneticus*; Fer magnétique, Deutoxyde de fer, Aimant naturel, Pierre d'aimant; *Magnetstein, magnetisches Eisenerz.* — La mine de fer, connue sous le nom de *fer magnétique* ou celui d'*aimant naturel,* est une combinaison naturelle du protoxyde et du deutoxyde de fer, qui jouit de la propriété d'attirer le fer et de celle d'avoir des pôles qui se diri-

gent vers ceux de la terre. C'est un minéral qui se présente ordinairement à nous en fragments irréguliers, cassants, granuleux, de couleur noire, tirant un peu sur le bleu ; l'aimant de couleur noire est réputé meilleur que celui qui est brun ou rougeâtre. On le trouve surtout en Bohême, dans le Tyrol, en Suisse, en Sardaigne, dans l'île de Corse, en Suède, en Norwége, en Écosse, dans l'île d'Elbe, dans la Chine, aux Indes orientales, dans l'Amérique du Nord et au Brésil. A la montagne magnétique, en Sibérie, on rencontre des pierres de ce minéral qui pèsent jusqu'à quarante kilogrammes. Pour s'en servir en homœopathie, on le réduit en poudre, et on en fait les *trois* premières atténuations par la *trituration*.

158. Ferrum metallicum ; Fer, Fer métallique ; *Eisen, metallisches Eisen*. — Ce métal se trouve dans les trois règnes de la nature, mais il existe rarement natif et ne se trouve peut-être ainsi que dans les aérolithes, dans une montagne du Missouri, et dans une autre du département de l'Isère, en France, dans les mines d'étain de la Saxe, au Brésil, au Sénégal et dans l'île Bourbon. Le fer métallique est solide à la température ordinaire, d'une dureté considérable, à gros grains, un peu lamelleux, susceptible d'acquérir une odeur sensible par le frottement, d'un gris nuancé de bleu, très-difficile à fondre, plus tenace qu'aucun des autres métaux, et très-ductile, mais plus susceptible de passer à la filière qu'au laminoir. Le fer du commerce est parfois mêlé avec du fer de fonte, ce qui se reconnaît par les flocons noirs qui se forment en traitant ce fer par l'acide hydrochlorique ou par l'acide sulfurique étendu de trois fois son volume d'eau. Souvent aussi le fer contient du cuivre, ce qui se décèle lorsqu'on le traite par l'acide sulfurique et l'ammoniaque caustique. A cet effet, on dissout du fer dans de l'acide sulfurique étendu, comme nous venons de le dire ; on y ajoute de l'ammoniaque caustique en excès, et on filtre la dissolution jusqu'à ce qu'elle paraisse parfaitement limpide et qu'elle ne s'altère point à l'air. Si elle montre une teinte fortement bleuâtre, et que, mêlée à de l'acide sulfurique pur, elle donne un précipité lorsqu'on y plonge un fer poli, elle contient du cuivre. Mais si au contraire, après avoir fait évaporer à un douzième près cette dissolution am-

moniacale, on n'obtient par ce même procédé aucun vestige d'un précipité, le fer peut être regardé comme parfaitement exempt de tout alliage de cuivre. — Pour préparer le fer à l'usage homœopathique, on le pulvérise au moyen d'une bonne lime, ce qui donne la *limaille de fer*; la *limaille de fer* du commerce n'est jamais exempte de métaux étrangers. Les *trois* premières atténuations de cette poudre se font par la *trituration*.

159. Ferrum muriaticum, *s. chloratum*; *Murias s. hydrochloras ferri*; Muriate ou hydrochlorate de fer; *salzsaures Eisen*. — On obtient ce sel par la combinaison de la limaille de fer pur avec de l'acide hydrochlorique; on filtre la dissolution, et on la laisse évaporer jusqu'au point de cristallisation. Le sel ainsi obtenu est d'un beau vert bleu, moins vert que le sulfate de fer, d'une saveur styptique bien prononcée, et assez facilement soluble dans l'eau et dans l'alcool. Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

160. Ferrum oxydatum hydratum, *Hydras oxydi ferri*; *Rubigo*; Oxyde de fer, Oxyde de fer hydraté, Hydrate de fer, Rouille; *Eisen-Oxyd-Hydrat*, *Rost*. — La manière la plus simple d'obtenir ce sel consiste à faire dissoudre dans de l'eau chaude du sulfate de fer, on filtre ensuite la dissolution, on y ajoute une solution aqueuse de sous-carbonate de soude, tant qu'il se forme encore un précipité, qu'on sépare ensuite à l'aide du filtre, après quoi on le fait sécher et le conserve dans un flacon bien bouché. Ce sel forme une poudre fine, rouge brunâtre, inodore, et qui n'est pas attirée par l'aimant.

161. Fluoris acidum, *Acidum fluoricum*; Acide fluorique; *Fluss-Spath-Säure*.— Cet acide, découvert par Schèele, tire son nom du spath fluor, d'où on l'obtient en distillant ce sel dans une cornue de plomb, avec de l'acide sulfurique concentré. Il est gazeux, d'une odeur forte et suffocante. En se dissolvant dans l'eau, il fait entendre le même bruit qu'un fer rouge qu'on plongerait dans ce liquide. Il éteint les bougies allumées et tue les animaux. Il attaque le verre, propriété qu'on a mise à profit pour graver sur cette substance. Cet acide doit être conservé dans des flacons de plomb, ou mieux encore de

platine, jusqu'à la sixième dilution. Le docteur Héring conseille de ne se servir, même pour les atténuations, que de flacons de plomb et de faire ces dernières avec de l'eau jusqu'à la sixième, puis avec de l'alcool, et de ne conserver les globules humectés que dans des capsules de papier ou dans des tuyaux de plume. Nous pensons que les globules se conservent parfaitement dans des flacons de verre à partir de la sixième dilution.

162. Graphites, *Plumbago, Percarburetum ferri*; Graphite, Plombagine, Percarbure de fer; *Graphit, Reisblei.* — Le graphite parfaitement pur est un charbon minéral qui, sur dix parties de carbone, n'en contient qu'une de fer. Il se trouve parfois dans des mines de métal; ceux d'Angleterre et de Passau passent pour les meilleurs. Une espèce de graphite artificiel se forme dans les hauts-fourneaux pendant la fonte des fers. C'est une substance grise, noirâtre, luisante, grasse au toucher, insipide, inodore; et dont on se sert pour former les crayons noirs, dits *mine de plomb*. Pour préparer le graphite à l'usage médicinal, on le fait bouillir pendant une heure dans une assez grande quantité d'eau de pluie, après quoi on décante le liquide, et on fait digérer le graphite dans une solution faite de parties égales d'acide sulfurique et d'acide hydrochlorique, étendues avec le double de leur volume d'eau. Après avoir remué ce mélange à plusieurs reprises, pendant vingt-quatre heures, on décante le liquide, on le lave à l'eau de pluie et on le sèche. Le graphite pur ne doit pas contenir de parties terreuses; les acides sulfurique et hydrochlorique ne doivent en dissoudre que peu de fer, et l'acide hydrosulfurique ne doit point troubler la dissolution de ce minéral. — Pour faire la préparation homœopathique du graphite, on prend un grain (5 centigrammes) de graphite mine purifiée, *les crayons anglais ne le sont point*, et on le triture avec cent parties de sucre de lait. Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

163. Hepar sulfuris calcareum, *Calcarea sulfurata, Sulfuratum calcis*; Foie de soufre calcaire, Sulfure de chaux; *kalkartige Schwefelleber, Kalkschwefel.* — Cette substance est une combinaison du soufre avec le *calcium*, connue

depuis la fin du siècle dernier, et produite en 1768 par Couton. On peut l'obtenir économiquement en décomposant, à une haute température, du sulfate de chaux par le charbon. Pour l'usage homœopathique, on l'obtient en combinant le carbonate de chaux, obtenu des écailles d'huîtres (comme pour la préparation de *Calcarea carbonica*), desséché et réduit en poudre fine, et mélangé avec parties égales de fleurs de soufre purifiées ; on chauffe le mélange dans un creuset neuf pendant 10 à 15 minutes, à la chaleur rouge, on coule la masse liquide sur une plaque de marbre, qu'on recouvre d'une capsule pour arrêter la combustion en privant la matière du contact de l'air. Après refroidissement, on renferme le produit obtenu dans un flacon hermétiquement bouché, pour servir à préparer les triturations. Le sulfure de chaux est une masse jaune ou rougeâtre, poreuse, friable et très-peu soluble dans l'eau, avec laquelle il donne un *hydrosulfate*, ce qui doit empêcher les médecins de la prescrire à dose massive en solution dans l'eau. Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

164. Hydrocyani acidum. *Acidum hydrocyanicum*; Acide prussique ; *Blausœure.* — Cet acide n'a encore été trouvé que dans les règnes végétal et animal. Il se trouve même tout formé dans plusieurs végétaux, comme, par exemple, dans le laurier-cerise, le pêcher, l'abricotier, le prunellier, etc. Pour l'usage homœopathique, on a proposé l'acide préparé d'après la méthode de *Schrader* ; et comme il importe, pour la régularité des observations, que tous les homœopathes se servent de la même préparation, nous adoptons également celle de *Schrader*. D'après cet auteur, on obtient l'acide prussique en introduisant 30 grammes de prussiate de potasse bien pulvérisé dans une cornue en verre dont le col aboutit dans un récipient contenant 30 grammes d'alcool de 26°, et ayant été réfrigéré par de la glace. Cela fait, on verse sur le sel un mélange de 60 grammes d'acide phosphorique ayant une pesanteur spécifique de 1,13, et de 90 grammes d'esprit-de-vin de 26°, et l'on chauffe la cornue tant qu'il passe encore quelque chose dans le récipient. Le produit refroidi, on le mélange avec de l'esprit-de-vin de 26°, et en

quantité suffisante pour que le tout fasse 180 grammes, et on le conserve dans de petits flacons hermétiquement bouchés. L'acide prussique concentré forme un liquide incolore, peu acide et très-volatil. Exposé à l'air, il s'évapore, et absorbe tant de calorique que la partie qui reste se congèle. Il est d'une odeur vive et suffocante, qui, lorsque l'acide est très-étendu, ressemble à celle des amandes amères ou du laurier-cerise. La saveur en est d'abord fraîche, puis âcre, et à la fin brûlante. Les atténuations de cet acide doivent être faites à l'alcool, et conservées dans des flacons hermétiquement bouchés, et enveloppés de papier noir.

165. Iodium, *Iodina*, Iode; *Iod*, *Iode*, *Iodin*. — Ce corps combustible, simple et non métallique, découvert par *Courtois* en 1813 et examiné plus soigneusement par *Gay-Lussac*, tire son nom de ἰώδης, violacé, à cause de la belle couleur violette de sa vapeur. On trouve cette substance dans la plupart des fucus et des algues marines que nourrissent les eaux de la mer, ainsi que dans la plupart des éponges. On l'extrait des eaux-mères de la soude de varechs, où elle se trouve à l'état d'hydriodate de potasse. Pour l'obtenir, on verse un excès d'acide sulfurique concentré dans ces eaux, et on fait bouillir la liqueur dans une cornue de verre garnie d'un récipient. L'acide sulfurique s'empare de la potasse et de l'hydrogène des sels, d'où il résulte du sulfate de potasse, de l'eau, de l'acide sulfureux et de l'iode. Ce dernier se volatilise et passe dans le récipient, où il se condense. Pour le purifier, on le distille de nouveau avec de l'eau qui contient un peu de potasse; ensuite on le presse entre deux feuilles de papier, on l'introduit, lorsqu'il est sec, dans un tube fermé par un bout, on le comprime et on le fond. L'iode ainsi préparé est solide à la température ordinaire, et se présente sous la forme de lamelles qui ont l'éclat métallique, mais très-peu de ténacité. Sa couleur bleuâtre est assez semblable à celle de l'arsenic sublimé ou à celle de la plombagine, et son odeur se rapproche de celle du chlore. L'iode est soluble dans cent parties d'eau et dans dix parties d'alcool ou d'éther; exposé à l'air, il s'évapore à la température ordinaire. L'iode du commerce est non-seulement constamment humide, mais aussi sophisti-

qué avec d'autres substances, telles que le graphite, le sulfure d'antimoine, etc. Pour purifier l'iode, on y ajoute une quantité égale de limaille de fer, et on fait sublimer le tout sur une lampe à l'esprit-de-vin. En dissolvant l'iode dans l'esprit-de-vin, on obtient également une teinture pure, puisque ni le graphite ni l'antimoine ne se dissolvent dans ce liquide. Comme l'iode est susceptible de s'altérer quand il est mêlé au sucre de lait, on fera mieux de ne pas le préparer par la trituration, mais d'en faire la teinture alcoolique avec vingt parties de ce liquide sur une d'iode. On conservera les trois premières dans des flacons bleus bouchés à l'émeri.

166. Kali arsenicum, *Arsenias potassæ;* Arséniate de potasse; *arseniges Kali.* — On mêle et on chauffe au rouge dans un creuset de Hesse de l'acide arsénieux en parties égales avec du nitrate de potasse; puis on fait dissoudre le sel dans l'eau, on filtre, on évapore et on fait cristalliser. — Les atténuations homœopathiques se font au sucre de lait jusqu'à la troisième.

167. Kali bichromaticum, *Bichromas kali ;* Bichromate de potasse; *doppelt chromsaures Kali.* — Le chrome ne se trouve pas en grande abondance dans la nature. Il fut découvert en 1797 par Vauquelin, dans le chromate de plomb naturel, connu sous le nom de *plomb rouge de Sibérie.* On le trouve plus abondamment dans le *fer chromé* composé d'oxyde de chrome, de peroxyde de fer, d'alumine et de silice. On a donné à ce métal le nom de *chrome* (de χρῶμα, couleur), parce qu'il forme des combinaisons colorées avec la plupart des corps. La *spinelle* doit sa couleur rouge à une faible quantité d'acide chromique, et l'*émeraude verte* est colorée par un peu d'oxyde de chrome. Ses combinaisons avec la potasse sont celles qui intéressent le plus la médecine ; il en résulte deux sels : 1° le *chromate de potasse,* qui cristallise en petits prismes transparents d'un beau jaune ; 2° le *bichromate de potasse,* qui cristallise en larges tables rectangulaires d'un beau rouge orangé. Il est peu soluble dans l'eau, qui ne dissout à froid que 1/10 de son poids. Pour l'obtenir on prépare d'abord le chromate de potasse en chauffant le chromate de fer avec une certaine quantité de nitre, on prend alors une solution de chromate neutre qu'on fait évaporer, et on obtient le bichromate

qui se dépose par refroidissement en cristaux rouge foncé. Pour l'usage homœopathique on en prépare les trois premières atténuations par la trituration.

168. Kali bromicum, *Hydrobromas kali*; Hydrobromate de potasse; *Bromkali*. — C'est un sel résultant de la combinaison de l'acide hydrobromique avec le potassium, un *bromure de potassium*. On l'obtient en décomposant un soluté de bromure de fer par un carbonate de potasse. On en prépare les trois atténuations par la trituration.

169. Kali carbonicum, *Carbonas (sub) potassæ*, *Sal tartari*; Potasse carbonatée, sous-carbonate de potasse, sel de tartre; *Kali*, *Kohlensaures Kali*, *Gewœchs Laugensalz*. — Le sous-carbonate de potasse se trouve dans les cendres de tous les végétaux, à l'exception de ceux qui croissent sur les bords de la mer, et on l'obtient soit en brûlant le tartre, soit par la déflagration du nitre avec le charbon, ou bien en chauffant au rouge le sulfate de potasse avec du charbon, du fer et du sous-carbonate de chaux. On l'obtient en grand, en lessivant les cendres de bois et en faisant évaporer le produit jusqu'à dessiccation complète. Pour détruire les substances étrangères qui pourraient se trouver associées à la potasse ainsi obtenue, on les soumet à la calcination dans des fourneaux construits exprès, jusqu'à ce que le produit ait pris une couleur blanchâtre. Il y a aussi, dans le commerce, un sous-carbonate de potasse qui a été obtenu par l'incinération du marc de raisin : ce produit est plus pur que la potasse ordinaire, et presque entièrement soluble dans l'eau. Pour obtenir le sous-carbonate de potasse tel que l'homœopathie s'en sert, on humecte d'un peu d'eau 15 grammes de crème de tartre (sur-tartrate de potasse), afin de pouvoir en former une boule qu'on enveloppe dans du papier et qu'on laisse sécher; on la fait ensuite rougir sur des charbons ardents. Cette opération terminée, on place la boule dans une soucoupe de porcelaine, en la recouvrant d'une toile, et on la porte dans une cave, où on la laisse absorber l'humidité de l'air pendant quinze jours. Par ce moyen, on sépare la potasse d'avec la chaux, au point qu'elle n'en contient plus aucune partie. Une goutte de la liqueur claire obtenue par ce procédé est traitée

avec le sucre de lait ; les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*. On peut évaporer le liquide filtré et conserver le sel dans un flacon bouché (5 centigrammes pour la première trituration).

170. Kali causticum, *Potassa caustica*; Potasse caustique, Potasse ; *Gewæchs-Laugensalz, kaustisches Kali*. — La potasse ou l'*alcali végétal* (comp. *Natrum causticum*, n° 188) fait partie de tous les végétaux, excepté ceux qui se trouvent dans le voisinage de la mer, sur un terrain imprégné de sulfate et d'hydrochlorate de soude. Cet alcali est beaucoup moins abondant dans le règne minéral, mais on l'y rencontre, ainsi que dans le règne animal. On obtient la potasse par l'incinération des végétaux au contact de l'air, en lessivant le produit et faisant évaporer la lessive jusqu'à siccité. La potasse du commerce n'est cependant jamais pure ; presque toujours il s'y trouve mêlé du sulfate ou de l'hydrochlorate de potasse. Pour l'obtenir pure, il faut la traiter par l'alcool. Pour cela, on prend une quantité quelconque (280 grammes, par exemple) de potasse liquide marquant 35° au pèse-sel, on évapore à siccité dans un vase d'argent, on casse la masse en morceaux, on l'introduit dans un matras ; on verse dessus environ 150 grammes d'alcool à 38 ou 40 degrés, on fait digérer au bain de sable pendant deux jours, on décante la liqueur qu'on renferme dans un flacon bouché. On traite le résidu avec 75 à 80 grammes d'alcool, et enfin une troisième fois par 40 à 50 grammes. Réunissez alors toutes ces liqueurs ; laissez reposer, décantez de nouveau, puis distillez dans une cornue de verre, au bain de sable ; redissolvez alors la potasse dans l'eau, faites-la évaporer dans un vase d'argent, et elle éprouvera la fusion ignée. Pendant cette fusion il se forme une écume noire due à la carbonisation des dernières portions de l'alcool. On sépare cette écume noire à l'aide d'une écumoire d'argent, et lorsque le liquide est bien clair et tranquille, on le verse dans une bassine d'argent, on refroidit la bassine, on casse la potasse, et on la renferme dans un flacon bien bouché. Cette potasse a été débarrassée de tous ses sels par sa solution dans l'alcool. A l'état pur et concentré, elle est blanche, cassante, très-caustique, tombant facilement en déliquescence au con-

tact de l'air. Elle est soluble dans l'alcool, mais dans cet état, elle attaque le verre, à moins qu'elle ne soit beaucoup étendue ; de manière que cette propriété n'empêcherait pas de conserver dans des flacons en verre les atténuations faites toutes à l'alcool.

171. Kali chloricum, *Chloras potassæ*; Potasse muriatée, Chlorate de potasse, Muriate oxygéné de potasse; *Chlorsaures Kali.* — On se procure ce sel en faisant passer un courant de chlore à travers une dissolution de potasse caustique; au bout de quelques jours, on arrête l'opération, on rassemble les écailles brillantes qui se trouvent au fond du vase, on les lave avec un peu d'eau froide, pour enlever l'hydrochlorate de potasse et le chlorure de potassium qu'elles pourraient contenir ; puis, afin de les purifier complétement, on les dissout dans de l'eau chaude, et on laisse cristalliser la liqueur. Ce sel ne doit être confondu ni avec le *chlorure de potasse*, ni avec celui *de potassium*. Il est en lames rhomboïdales, d'un blanc nacré, fragiles, d'une saveur fraîche, acerbe, soluble dans quinze fois son volume d'eau froide ; il est susceptible de fuser sur les charbons ardents, de détoner par le choc et de s'enflammer au contact de l'acide sulfurique, ce qui fait qu'on l'emploie pour les allumettes chimiques qui s'enflamment lorsqu'on les plonge dans l'acide sulfurique. Si le chlorate de potasse dissous dans de l'eau distillée se trouble lorsqu'on y ajoute une dissolution d'argent, c'est signe qu'il est altéré par le chlorure de potassium, et si, en le chauffant au rouge, le résidu montre les qualités des alcalis, on peut conclure qu'il contient du nitre. Les *trois* premières atténuations de cette substance se font par la *trituration*.

172. Kali hydrocyanicum, *Hydrocyanas Kali ;* Hydrocyanate de potasse ; *Blausaures Kali.* — Ce composé s'obtient en dissolvant dans l'eau le *cyanure de potassium*, sel que l'on obtient toutes les fois qu'on calcine de la potasse avec une matière animale et qu'on prépare communément en calcinant à vaisseaux clos l'hydrocyanate ferruré de potasse, lessivant le résidu pour en séparer le fer et les sels étrangers et faisant cristalliser. Ce produit, dissous dans l'eau, forme l'hydrocyanate de potasse, qui est incolore si le cyanure est pur,

jaunâtre s'il contient du fer. Pour l'usage homœopathique, on fait les trois premières atténuations à l'eau, le reste à l'esprit-de-vin.

173. Kali iodatum, *s. Hydriodicum, Ioduretum s. Hydriodas potassæ*; Potasse hydriodique, Hydriodate ou Iodure de potassium; *Hydriodsaures Kali.* — Pour obtenir cette préparation, on met en contact une partie d'iode pur avec quatre parties d'eau et une demi-partie de limaille de fer. Il y a un léger dégagement de chaleur, et le liquide devient brun foncé. On fait chauffer doucement ce dernier jusqu'à ce qu'il soit clair comme de l'eau. On le filtre alors, on le fait bouillir et on y ajoute du carbonate de potasse pur jusqu'à ce que tout le fer se soit séparé. *Le liquide consiste alors en hydriodate de potasse*; on le filtre et on le fait évaporer avec précaution, jusqu'à ce qu'on obtienne des cristaux, que l'on met à part et que l'on fait sécher. Sec, ce n'est alors plus l'hydriodate, mais l'*iodure de potassium*; c'est cependant en général sous le nom d'*hydriodate de potasse*, que même à l'état sec cette substance est connue des médecins. Il est formé de cristaux blancs, cubiques, d'une saveur âcre et piquante, comme le sel, un peu déliquescent et parfaitement soluble dans l'eau et dans l'alcool. L'iodure de potassium du commerce est parfois sophistiqué avec du chlorure de potassium, ce qui se décèle par la couleur rouge que l'on obtient si l'on dissout une partie de cet iodure dans 12 parties d'eau et qu'on y ajoute une petite quantité d'une dissolution de platine. On se sert en homœopathie, non de l'*hydriodate de potasse* liquide, mais de la substance à l'état de cristaux, c'est-à-dire de l'*iodure*, dont une partie est traitée avec cent parties de sucre de lait. Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

174. Kali nitricum. *Nitrum, Nitras potassæ, Kali nitricum, Sal petræ*; Nitre, Potasse nitratée, Nitrate de potasse, Salpêtre; *Salpetersaures Kali, Salpeter.* — Cette substance saline se forme journellement dans les écuries, dans les caves et autres lieux voisins des putréfactions animales ou végétales. L'azote, l'oxygène, la potasse, en sont les principes, la potasse en étant la base, et l'acide nitrique naissant de la combinaison des deux autres. Il se dépose aussi de ce sel à la surface

des vieux murs et des décombres, et on le trouve encore dans divers minéraux, dans l'eau de quelques lacs, dans certaines matières animales (les cloportes entre autres), et surtout dans beaucoup de végétaux. Dans la plupart des cas, on obtient cependant ce sel artificiellement, en lessivant les terres dites *salpêtrées*, et en soumettant le produit obtenu à plusieurs purifications successives, ce qui donne les produits connus sous les noms de *salpêtre brut*, *salpêtre de deux et de trois cuites*, et enfin le *salpêtre* dit *raffiné*, qui est censé être entièrement débarrassé des sels étrangers que les cuites précédentes peuvent encore contenir. Pour l'usage homœopathique, ce nitre a cependant encore besoin d'être dépuré. A cet effet, on le dissout dans le double de son poids d'eau bouillante, on ajoute à cette dissolution une dissolution de carbonate de potasse, jusqu'à ce qu'elle ne se trouble plus, ensuite on la filtre à travers du papier joseph couvert d'une couche de charbon de l'épaisseur d'une lame de couteau, après quoi on la fait évaporer et la laisse cristalliser en l'exposant dans un endroit frais. Le nitre ainsi obtenu contient encore du sel commun, duquel on le débarrasse en le dissolvant dans un poids égal au sien d'eau bouillante et en remuant la dissolution jusqu'à ce qu'elle se soit refroidie, afin de l'empêcher de former des cristaux réguliers. Lorsque le nitre est ainsi entièrement précipité, on l'introduit dans un filtre aspergé d'eau, on laisse l'eau qu'il contient s'écouler, et on sèche ensuite le sel sur du papier joseph. Le nitre ainsi dépuré et broyé forme une poudre entièrement sèche et d'une blancheur éblouissante, tandis que celui qui contient encore des sels étrangers est d'un blanc plus ou moins sale et susceptible d'attirer l'humidité de l'air. Les *trois* premières atténuations de ce sel se font par la *trituration*.

175. Kali oxalicum, *Oxalas potassæ s. Kali*, (Bi-ou Sur-) Oxalate de potasse, Sel d'oseille, Potasse oxalique; *Kleesalz*. — Ce sel existe dans divers végétaux, notamment dans plusieurs espèces d'*oseilles*, dans le *Berberis vulgaris*, la racine de *Rhubarbe*, etc. On le prépare en grand dans diverses contrées, en clarifiant et faisant évaporer le suc obtenu des plantes dont on veut l'extraire, et qui, soumis à des cristallisations répétées, constitue l'oxalate dont il s'agit. Ce sel est blanc, opaque,

en cristaux parallélipipèdes peu solubles, fortement acides. Pour l'usage homœopathique, on le prépare par la trituration jusqu'à la troisième.

176. Kreosotum, Kréosote; *Kerosot.* — Cette substance se trouve dans diverses espèces de goudron, dans la fumée de bois, dans l'acide acétique empyreumatique, etc. Le docteur *Reichenbach* de Blansko, qui en fit la découverte, l'obtint par le vinaigre de bois; mais la quantité de *kréosote* que fournit ce liquide n'est que peu considérable. Le corps qui en fournit le plus, c'est le *goudron de hêtre.* A cet effet, on soumet ce goudron à la distillation, on rectifie l'huile obtenue, ce qui donne d'abord de l'*eupion* et ensuite une sorte de *kréosote* qui, mise dans l'eau, descend au fond. En changeant de récipient, on peut facilement séparer ces deux liquides, dont on prend le dernier, la kréosote, à laquelle on enlève, par le carbonate de potasse, l'acide acétique dont elle est salie, après quoi on sépare l'acétate de potasse par de l'eau, on recueille la kréosote qui s'amasse sur l'eau, et on la dissout dans de la lessive de potasse, ce qui en fait encore séparer une partie d'*eupion.* Cette dernière substance séparée, on sature la lessive d'acide sulfurique pour en séparer la *kréosote.* Cela fait, on dissout de nouveau, dans la lessive de potasse, la kréosote obtenue, et l'on répète ce procédé jusqu'à ce que la kréosote ne contienne plus aucune trace d'eupion. La kréosote pure et parfaitement anhydre est un liquide incolore, transparent, un peu oléagineux, et qui réfléchit fortement la lumière; elle paraît faiblement grasse au contact et d'une odeur pénétrante, d'une saveur caustique, âcre, avec un arrière-goût douceâtre, ne montre les propriétés ni des acides ni des alcalis, s'évapore facilement et est parfaitement soluble dans l'alcool et dans l'éther. On en prépare les atténuations à l'alcool et on conserve les premières dilutions dans des flacons bleus bouchés à l'émeri.

177. Magnesia calcinata *s. pura;* Magnésie calcinée; *Gebrannte Magnesia.* — La magnésie pure ne se trouve nulle part dans la nature, mais elle existe, combinée à l'acide carbonique, dans la magnésite; à l'acide silicique, dans l'écume de mer, la serpentine, etc.; à l'acide nitrique, dans les eaux-

mères des salines, etc. Elle fait aussi partie de plusieurs matières animales et végétales. On l'obtient en calcinant le sous-carbonate de magnésie, jusqu'à ce qu'il ne fasse plus effervescence avec l'acide hydrochlorique faible. C'est une substance plus ou moins caustique, suivant son degré de calcination, un peu alcaline, blanche, pulvérulente, presque insipide, et insoluble dans l'eau. Exposée à l'air, elle se transforme facilement en sous-carbonate, ce qui fait que les flacons dans lesquels on veut la conserver, doivent être bouchés à l'émeri. La magnésie du commerce est quelquefois sophistiquée avec la chaux vive ou bien avec le carbonate de chaux; dans le premier de ces cas, elle s'échauffe au contact de l'air, et colore en jaune le sublimé corrosif lorsqu'on la triture avec celui-ci; si elle contient au contraire du sous-carbonate de chaux, elle fait effervescence avec les liquides. Inusitée en France, dans la pratique homœopathique. C'est l'un des meilleurs antidotes dans l'empoisonnement par les acides. M. Bussy la considère comme le meilleur antidote de l'acide arsénieux.

178. Magnesia carbonica, *Carbonas* (*sub*) *magnesiæ*; Magnésie carbonatée, Carbonate (sous-) de magnésie; *Bitter-erde, Talkerde, Kohlensaure Talkerde.* — Ce sel est assez commun dans la nature, mais on le trouve plus fréquemment sous forme d'une masse blanche, terreuse, que cristallisé. On le prépare artificiellement en décomposant le sulfate de magnésie, dissous dans l'eau, au moyen d'une solution de sous-carbonate de potasse, recueillant et lavant le précipité. Plus le sulfate de magnésie et le carbonate de potasse sont purs, les dilutions étendues, les lavages faits avec soin et la dessiccation rapide, plus la magnésie obtenue est blanche, légère, et a de valeur dans le commerce. La meilleure est celle qui nous vient d'Angleterre. Ce sel, ordinairement en gros pains cubiques, d'un blanc mat, est doux au toucher, insipide et inodore; il adhère fortement à la langue, fait effervescence avec les acides; le feu le décompose, l'eau pure ne le dissout point, mais dans de l'eau carbonatée il se dissout presque entièrement. Souvent il est sophistiqué avec du carbonate de chaux, ce qui se décèle par le résidu insoluble qu'on obtiendra en le dissolvant dans de l'acide sulfurique faible. Pour préparer la

magnésie employée en homœopathie, on prend une partie de la plus blanche et la plus légère, qu'on triture ensuite avec cent parties de sucre de lait. Les *trois* premières atténuations se préparent par la *trituration*.

179. Magnesia muriatica, *Murias s. hydrochloras magnesiæ;* Magnésie muriatée, Muriate ou hydrochlorate de magnésie; *Salzsaure Talkerde.* — Ce sel se trouve dans plusieurs eaux minérales, dans quelques eaux salées et dans l'eau de mer, qui en contient 3,50 parties sur 30. Pour obtenir ce sel propre à l'usage homœopathique, on prend de l'acide hydrochlorique pur et chaud, obtenu en distillant du sel marin avec un poids égal au sien d'acide phosphorique (fondu au feu et tombé ensuite à l'état de déliquescence oléagineuse); on y dissout autant de magnésie que la chose est possible, à 8° R.; on filtre la dissolution encore chaude, et on l'évapore jusqu'à siccité, en la tenant à une chaleur uniforme. Ce sel, qui est très-déliquescent, doit être conservé dans un flacon bouché; il est d'une saveur très-amère, fait effervescence avec les acides, se décompose par la chaleur, et est difficilement cristallisable. Les *trois* premières atténuations de cette substance se font par la *trituration*.

180. Magnesia sulfurica, *Sulfas magnesiæ, Sal anglicanum;* Magnésie sulfatée, Sulfate de magnésie, Sel d'Epsom; *Schwefelsaure Talkerde.* — Ce sel se trouve fréquemment dans la nature, soit dans des eaux minérales, soit sous forme de cristaux, sur les Alpes, en Suisse, à Montmartre, etc. On le prépare artificiellement par l'évaporation et la distillation de l'*eau-mère*, ou bien par divers autres procédés qui tous fournissent des préparations plus ou moins impures. La plus grande partie de celui du commerce vient d'Epsom en Angleterre, sous le nom de *sel d'Epsom;* les eaux minérales de *Sedlitz*, de *Seidschütz* et d'*Egra* en fournissent également une grande quantité; mais la qualité la plus pure est celle que l'on extrait des terres et des pierres de la montagne de la Garde, près de Gênes; cependant, ce dernier même est encore bien loin d'être entièrement pur. En général, aucune sorte de sulfate de magnésie que fournit le commerce n'est pure, et jamais on ne saurait en faire usage en homœopathie, sans

les avoir dépurés par des distillations et des cristallisations répétées. Pour le délivrer des sels alcalins ou terreux dont ce sel pourrait être sali, on le dissout dans un volume égal au sien d'eau bouillante, on filtre la solution encore chaude, et on dépose le produit pour le faire cristalliser. S'il contient des sels métalliques, on le dépure en le chauffant au rouge, ou bien en faisant bouillir sa solution aqueuse avec du sous-carbonate de magnésie, après quoi on la filtre encore bouillante, et on la laisse cristalliser. Si l'on peut se procurer de la *magnésite* (pierre naturelle formée par le sous-carbonate de magnésie), on fera mieux encore de préparer soi-même ce sel. A cet effet, on étendra de l'acide sulfurique de 2 ou 3 parties de son volume d'eau, et l'on y ajoutera de la magnésite pulvérisée, tant qu'il y aura encore de l'acide en excès; de cette manière on obtient une masse de cristaux dont on sépare l'oxyde de fer qui se trouve ordinairement dans la magnésite, en les exposant pendant quelques jours à l'influence de l'air; ensuite on dissout cette masse dans de l'eau, on la filtre et on la laisse cristalliser de nouveau. Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration.*

181. Manganum aceticum, *Acetas mangani*; Manganèse acétaté, Acétate de manganèse; *Essigsaurer Braunstein.* — Lorsque cette préparation était encore usitée en homœopathie, on l'obtenait en faisant bouillir le carbonate de manganèse (voy. le § suivant), avec du vinaigre distillé jusqu'à complète saturation de l'acide, et faisant évaporer la dissolution jusqu'à consistance sirupeuse. Les atténuations se faisaient toutes à l'alcool.

182. Manganum carbonicum, *Manganesium, Carbonas (sub) mangani*; Manganèse carbonaté; Sous-carbonate de manganèse; *Braunstein.* — Hahnemann indique l'*acétate* de manganèse, mais plusieurs homœopathes préfèrent le *carbonate,* dont les effets sont les mêmes que ceux de l'acétate, mais qui a l'avantage sur celui-ci de pouvoir être traité par la trituration, et de fournir ainsi des préparations plus inaltérables. Pour obtenir le *carbonate,* on broie bien ensemble parties égales en poids d'oxyde noir de manganèse et de sulfate de fer cristallisé, puis on ajoute un peu de sirop de sucre pour faire du

tout une pâte, dont on forme des boules de la grosseur d'un œuf de poule, qu'on fait chauffer entre des charbons bien ardents, et qu'on tient pendant quelques minutes au rouge blanc. La dissolution qu'on opère ensuite de cette masse, dans l'eau distillée ou dans l'eau de pluie, contient du sulfate de manganèse, tandis que le dépôt se compose d'oxyde de manganèse en excès, mêlé avec de l'oxyde de fer. On verse dans la liqueur du carbonate de soude, qui en précipite une poudre blanche, qu'on lave à plusieurs eaux et qu'on fait sécher. Cette poudre est du *carbonate de manganèse*, dont les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

183. Manganum metallicum, *Manganesium*; Manganèse; *Mangan, Braunstein-Metall.* — Ce métal se trouve dans la nature à l'état d'oxyde, ou uni au soufre, soit comme matière colorante dans plusieurs fossiles, soit faisant partie d'eaux minérales. Le métal pur est d'un gris argentin, n'ayant ni odeur ni saveur; il est d'un faible brillant métallique, d'une cassure granuleuse, facile à limer et à réduire en poudre. Pour l'extraire, voici le procédé. Avant de réduire le métal, il est essentiel de le purifier: l'on prend le peroxyde de manganèse naturel, on le pulvérise, et on le met en contact, à la température ordinaire, avec l'acide hydrochlorique, étendu de cinq à six fois son poids d'eau. On dissout ainsi les carbonates qui peuvent s'y trouver. Après cette opération on le traite par quatre à cinq fois son poids d'acide sulfurique concentré, et on calcine peu à peu la matière dans un creuset en terre jusqu'au rouge obscur. Le peroxyde ramené à l'état de protoxyde, en perdant une partie de son oxygène, forme un sel qui ne peut se décomposer à cette température, tandis que le sulfate de fer qu'il peut contenir est décomposé et transformé en peroxyde de fer; on traite la masse calcinée par l'eau distillée bouillante, et on redissout ainsi le protosulfate de manganèse qui est exempt de sulfate de fer, si la calcination a été bien faite. Si le sel de manganèse contenait encore du fer, ce dont on peut s'assurer à l'aide du prussiate de potasse qui doit produire un précipité blanc et non bleuâtre, on ferait évaporer la solution et calciner de nouveau le résidu. Lorsqu'on a préparé ainsi une solution de protosulfate de

manganèse, on y verse du bicarbonate de potasse, qui y produit un précipité blanc de carbonate de manganèse, qu'on lave bien. C'est de ce carbonate pur qu'on extrait le manganèse : pour cela on le mêle avec la quantité de noir de fumée capable d'absorber l'oxygène de l'oxyde. On fait du tout une pâte ferme à l'aide d'un peu d'huile ; après l'avoir placé dans un creuset infusible et brasqué qu'on lute bien avec son couvercle, on l'expose pendant une heure à la plus haute température que l'on puisse produire dans une bonne forge. Lorsque le feu a été bien dirigé, on trouve le métal réduit et réuni au fond de la brasque en un culot brillant. Ce métal pur est d'un gris argenté, etc.

184. Mercurius, *Mercurius vivus, Hydrargyrum vivum, Argentum vivum*; Mercure vif, Vif-argent; *Merkur, Quecksilber*. — Ce métal se trouve sous les formes et dans les combinaisons les plus diverses, soit amalgamé avec l'argent, soit combiné avec le soufre, comme cinabre, etc. ; il en existe des mines en Hongrie, en Transylvanie, en Russie, en Espagne, au Pérou et aux Indes orientales. Dans le commerce, ce métal est souvent sophistiqué avec le plomb et le bismuth ; on le débarrasse de ces métaux en faisant bouillir à sa surface une dissolution aqueuse de nitrate mercuriel, pendant une heure environ, en ayant soin de remplacer l'eau à mesure qu'elle s'évapore. Cette dissolution s'empare du plomb et du bismuth, en échange desquels elle abandonne son mercure qui s'ajoute à l'autre. Le mercure le plus pur paraît du reste s'obtenir par la distillation du cinabre artificiel avec de la limaille de fer ; il se forme du sulfure de fer, et le mercure passe dans le récipient qui doit être rempli d'eau. Ce mercure est ensuite recueilli dans du cuir et soumis à l'action d'une presse pour être débarrassé de toute humidité. A l'état de parfaite pureté, le mercure est d'un blanc d'étain fort brillant, sans pellicule irisée, liquide à la température ordinaire. Placé dans une cuiller et chauffé sur le feu, il ne doit point décrépiter, ni laisser de résidu en s'évaporant; l'eau avec laquelle on le broierait ou secouerait doit rester claire; le vinaigre mis en contact avec lui ne doit pas prendre de goût douceâtre, etc. Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

185. Mercurius acetatus, *Acetas mercurii, Hydrargyrum acetatum*; Mercure acétaté, Acétate de mercure; *Essigsaures Quecksilber.* — L'acide acétique n'agit pas d'une manière très-prononcée sur le mercure à l'état de métal, mais il se combine assez facilement avec les oxydes de cette substance. On obtient l'acétate de mercure par la dissolution du deutoxyde de mercure dans l'acide acétique, ou bien par la solution d'un mélange d'acétate de potasse avec du nitrate de mercure. Voici le premier procédé : on introduit dans une cornue de verre du deutoxyde de mercure, ou bien du sous-carbonate de mercure : on verse dessus huit parties d'eau distillée, on place le mélange dans un bain de sable, et lorsqu'il est entré en ébullition, on ajoute de l'acide acétique jusqu'à ce que l'oxyde mercuriel soit dissous. Cela fait, on filtre le plus promptement possible la liqueur, on la dépose et on la laisse cristalliser. Ce sel, lorsqu'il est pur, forme des cristaux blancs, gras au toucher, lamelleux et brillants; il est fixe, se colore en noir par l'action de la lumière et celle de l'humidité combinées, est difficilement soluble dans l'eau et complétement insoluble dans l'alcool. Les *trois* premières atténuations doivent être faites par la trituration. Mais en général on préfère le *mercure vif*, et on ne fait pas plus usage de l'acétate de mercure que d'aucun autre acétate.

186. Mercurius bromatus, *Bromuretum mercurii vel hydrargyri, Hydrargyrum bromatum*; Bromure de mercure ou mercureux, Protobromure de mercure; *Bromiges Quecksilber.* — Pour préparer cette substance, on prend une solution de bromure de potassium; on y verse peu à peu une solution très-étendue de protonitrate de mercure, jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de précipité, on lave alors et l'on sèche ce dernier. Les trois premières atténuations doivent être faites par la trituration.

187. Mercurius dulcis, *Hydrargyrum muriaticum mite, Murias s. Protochloruretum mercurii, Calomelas*; Mercure doux, Mercure muriaté, ou Protochlorure de mercure, Calomel : *Versüsstes Quecksilber, Calomel.* — Ce sel se trouve natif dans le Palatinat et en Espagne, sous le nom de *mercure corné*. On l'obtient artificiellement de diverses manières, qui

cependant ne sont pas toutes en état de fournir des préparations uniformes. Pour l'usage homœopathique on a proposé le procédé suivant. On humecte quatre parties de sublimé corrosif avec un peu d'alcool, et, après les avoir broyées dans un mortier en verre, on y ajoute trois parties de mercure vif, et on triture le tout jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de petits globules de mercure. Ensuite on fait sécher le mélange à une douce chaleur, on le soumet à la sublimation, on broie le produit, on le soumet de nouveau à la sublimation, on le pulvérise, on le lave à l'alcool et à l'eau distillée bouillante pour lui enlever les dernières traces de sublimé; on reconnaîtra que ce résultat est obtenu dès que les eaux de lavage ne précipiteront plus par la potasse ou ne se coloreront plus par l'hydrogène sulfuré. Cela fait, on recueille la poudre et on la fait sécher. Le calomel pur est d'un blanc éclatant, insoluble dans l'eau et dans l'alcool, inaltérable à l'air, volatilisable par le feu, et presque insipide. Les trois premières atténuations doivent être faites par la *trituration*.

188. **Mercurius hydrocyanicus**, *Cyanuretum s. Hydrocyanas mercurii s. Hydrargyri*; Cyanure de mercure; *Cyan-Quecksilber*. — Cette substance est un composé de cyanogène et de mercure; elle se présente sous forme de longs prismes quadrangulaires coupés obliquement. Elle est inodore, plus pesante que l'eau et d'une saveur styptique. On peut la traiter soit par la trituration, pour les trois premières atténuations, soit par la solution d'abord aqueuse de la substance-mère, et en continuant les autres dilutions avec l'alcool. Inusité.

189. **Mercurius iodatus**. *Ioduretum hydrargyrosum*; proto-iodure de mercure; *Iod-Quecksilber*. — Pour obtenir ce produit on triture cent parties de mercure avec soixante d'iode dans un mortier de porcelaine, en y ajoutant un peu d'alcool pour former une pâte coulante. On contiune à triturer jusqu'à extinction du mercure, on dessèche l'iodure et on le conserve à l'abri de la lumière. Il est bon de triturer à plusieurs reprises et de s'assurer avec une loupe de l'entière combinaison des composants; si l'on soupçonnait qu'il y eût du biiodure mercurique, il faudrait laver à l'alcool. — Les

atténuations homœopathiques se font jusqu'à la *troisième* au sucre de lait.

190. Mercurius præcipitatus albus, *Hydrargyrum ammoniaco-muriaticum*; Précipité blanc (des anciens), Oxychlorure ammoniacal de mercure; *Weisser Præcipitat*. — On fait dissoudre ensemble, dans 500 grammes d'eau distillée chaude, 80 grammes de sublimé corrosif et autant de sel ammoniac dépuré; lorsque la dissolution est refroidie, et qu'elle a été filtrée, on y ajoute une solution aqueuse de sous-carbonate de soude, jusqu'à ce qu'il se forme un précipité blanc, que l'on filtre en le lavant à l'eau froide, jusqu'à ce que cette eau sorte du filtre dans un état parfaitement pur et sans saveur, après quoi on expose le produit à un courant d'air pour le faire sécher. On peut encore obtenir ce même sel d'une manière beaucoup plus simple et qui consiste à dissoudre du sublimé corrosif dans 20 parties d'eau distillée froide et à ajouter peu à peu, en remuant constamment le mélange, de l'ammoniaque liquide, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité blanc pulvérulent. Le précipité blanc est une poudre d'un blanc mat, d'une saveur métallique désagréable et âcre, insoluble dans l'alcool et très-peu soluble dans l'eau, qui finit par le décomposer, lorsqu'elle se trouve longtemps en contact avec lui. On devra faire les *trois* premières atténuations par la *trituration*. Inusité.

191. Mercurius præcipitatus ruber, *Hydrargyrum oxydatum rubrum*; Précipité rouge, Oxyde rouge de mercure; *Rother Præcipitat*. — On fait dissoudre *deux* parties de mercure dans *trois* parties d'acide nitrique, en exposant le mélange à une chaleur d'abord douce, mais qu'on augmente peu à peu; on fait évaporer la dissolution jusqu'à siccité, on triture le résidu jusqu'à extinction avec du mercure pur, en humectant de temps en temps la poudre avec de l'eau pure; on fait sécher la masse, on la chauffe au rouge dans un vase ouvert, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de vapeurs rouges, après quoi on laisse refroidir le résidu et on le réduit en poudre par le broiement. Le précipité rouge ainsi obtenu forme une poudre fine d'un beau rouge clair, il est inodore, mais d'une saveur désagréable, âcre et styptique; l'action de la lumière le

jaunit et le décompose. Presque insoluble dans l'eau, 1 sur 8000, il est un peu plus soluble dans l'alcool. On devra faire les *trois* premières atténuations par la *trituration*.

192. Mercurius solubilis Hahnemanni griseus, *Hydrargyrum oxydulatum nigrum*; Mercure soluble de Hahnemann; *Hahnemann's auflæsliches Quecksilber*. — Cette préparation mercurielle n'est point un *oxyde* ou *protoxyde* de mercure, mais un *sous-protonitrate ammoniaco-mercuriel* qui, parce qu'il se conserve mal et qu'il est très-susceptible de passer au maximum d'oxydation, ne doit être préparé qu'en très-petite quantité à la fois. Aussi Hahnemann lui-même a-t-il abandonné depuis longtemps cette préparation, lui préférant, *dans tous les cas*, celle du mercure métallique que nous venons de mentionner ci-dessus. Cependant, comme il y a encore bien des homœopathes qui s'imaginent que le mercure vif ne peut faire obtenir tout ce que l'on obtiendrait par la préparation incertaine du *mercure soluble*, nous allons leur indiquer la manière dont Hahnemann conseille de l'obtenir. Ayant purifié le mercure, comme il est dit ci-dessus, on le dissout à froid dans de l'acide nitrique ordinaire, ce qui exige plusieurs jours; on sèche le sel qui en résulte sur du papier Joseph, et on le broie pendant une demi-heure dans un mortier de verre, en y ajoutant un quart en poids du meilleur alcool. On jette alors l'alcool qui s'est converti en éther, et on continue à broyer le sel mercuriel avec de nouvel alcool, une demi-heure chaque fois, jusqu'à ce que ce liquide n'ait plus du tout l'odeur d'éther. Cela fait, on décante l'alcool, et on fait sécher le sel sur du papier Joseph, que l'on renouvelle de temps en temps. Ensuite on le broie pendant un quart d'heure, dans un mortier de verre, avec le double de son poids d'eau distillée; on décante le liquide clair, on lave encore le sel par une seconde trituration avec une nouvelle quantité d'eau, on réunit la liqueur claire à la précédente, et, de cette manière, on a la dissolution aqueuse de tout ce que la masse saline contenait de nitrate mercuriel réellement saturé. Le résidu se compose de sels mercuriels étrangers, de chlorure et de sulfate. Cette dissolution aqueuse précipite ensuite, par l'ammoniaque caustique, l'*oxydule de mercure gris noirâtre* dont les *trois* premières atténuations se

font par la *trituration*, et que l'on conserve dans des flacons bleus.

192. Mercurius sublimatus *s. corrosivus, Deutochloruretum hydrargyri, Hydrargyrum muriaticum corrosivum*; Sublimé corrosif, Deutochlorure de mercure ; *Ætz-Sublimat, Quecksilberchlorid*. — La manière la plus simple d'obtenir ce sel consiste à distiller ensemble, jusqu'à siccité, dans une cornue de verre, trois parties de mercure métallique pur et cinq parties d'acide sulfurique concentré ; après quoi on broie la masse saline blanche qui reste, avec parties égales de sel commun, soumettant ensuite, dans un bain de sable, le tout à la sublimation. On peut aussi obtenir ce sel d'une manière très-simple, par la voie humide, en dissolvant du *précipité rouge* dans de l'acide hydrochlorique et en faisant évaporer la dissolution, soit jusqu'à cristallisation, soit jusqu'à siccité. Mais nous trouvons préférable la formule suivante. Prenez sulfate mercurique sec, chlorure de sodium décrépité à parties égales, pulvérisez le sulfate mercurique dans un mortier de buis ou de gaïac, et le sel marin dans un mortier de fer. Mélangez le tout exactement dans une terrine de grès, et introduisez-le dans un matras à fond plat qui ne soit rempli qu'à moitié, et enfoncez-le à demi dans un bain de sable ; chauffez graduellement, jusqu'à faire rougir le fond du bain de sable, et entretenez le feu pendant 8 à 10 heures. Vers la fin, recouvrez entièrement le matras de sable chaud pour opérer un commencement de fusion du sublimé, et donner de la consistance à la masse ; on laisse entièrement refroidir et on casse le matras pour en retirer le chlorure. Les sels, quoique desséchés, reprennent toujours un peu d'humidité pendant leur pulvérisation ; il est essentiel, en commençant à chauffer, de laisser l'humidité s'échapper par le col du matras ; dès qu'elle est dissipée, on le recouvre d'un pot de faïence, et l'on continue l'opération. Le sublimé corrosif du commerce se prépare en grand dans des fabriques ; celles de la Hollande nous l'envoient renfermé dans des boîtes de la grandeur des vases à sublimation ; celui d'Angleterre nous arrive sous forme de pains pesant 6 à 8 kilogrammes chacun. Obtenu par la voie humide, ce sel est en aiguilles prismatiques très-

allongées, d'un beau blanc et d'une grande pureté ; obtenu par la voie sèche, il est en pains, d'un blanc mat au centre, transparents à la circonférence, convexes et polis à leur partie supérieure, hérissés de cristaux à leur partie inférieure, ayant un goût métallique désagréable, se dissolvant dans 16 parties d'eau froide, 3 parties d'eau bouillante, 2 parties et demie d'alcool froid, 1 et demie d'alcool bouillant et dans 3 parties d'éther. Plusieurs substances organiques, telles que l'huile, la graisse, le sucre, l'alcool concentré, l'amidon, etc., le transforment en *protochlorure de mercure*, lorsqu'elles sont mises en contact avec lui ; c'est pourquoi il paraît peu convenable de traiter ce sel par des triturations au sucre de lait ; on peut préparer la *première* atténuation à l'alcool, ainsi que les suivantes.

194. Molybdænum, Molybdène ; *Wasserblei.* — Ce métal n'existe dans la nature qu'à l'état de sulfure. Il est d'un gris bleuâtre, dur, cassant, très-réfractaire, presque insoluble, et acidifiable. On l'obtient par la réduction d'un de ses oxydes ou bien par celle de l'acide molybdique avec de l'hydrogène. L'acide nitrique et l'eau régale le dissolvent, l'acide sulfurique le convertit en une masse brune. Pour l'usage homœopathique on devra prendre de ce métal en poudre, et en faire les *trois* premières atténuations par la *trituration*. Inusité.

195. Molybdæni acidum, *Acidum molybdicum* ; Acide molybdique ; *Molybdænsæure.* — Pour obtenir cet acide, on fait calciner du sulfure de molybdène, en le chauffant au rouge, dans un vase ouvert, et on extrait l'acide à l'aide de l'ammoniaque caustique. Pour le séparer ensuite de cette combinaison, on le précipite par l'acide nitrique ou par l'acide acétique, ou bien on soumet la combinaison à l'action d'une forte chaleur, on lave l'acide obtenu à l'eau, on le sèche et le fait fondre dans un vase en verre ou dans un creuset en platine. Cet acide est une masse blanche, légère, poreuse, fusible, volatile, se jaunissant lorsqu'on l'expose à une forte chaleur, d'une saveur métallique, soluble dans 570 parties d'eau froide. Les *trois* premières atténuations doivent être faites par la *trituration.* Inusité.

196. Morphium, *Morphina, Morpheum, Morphium purum*; Morphine. C'est le principe actif de l'*opium* d'où on l'extrait en faisant une infusion concentrée d'opium avec une petite quantité de magnésie. On recueille le précipité, et après l'avoir lavé à l'eau froide, puis à l'alcool affaibli, on le soumet à l'ébullition avec de l'alcool concentré, lequel dissout la morphine et la laisse ensuite précipiter par le refroidissement, en répétant la dissolution et la précipitation jusqu'à obtenir une morphine pure. Quelquefois elle contient cependant encore de la *narcotine* dont on la sépare en la traitant par l'éther qui dissout la narcotine seule. A l'état de pureté (*morphium purum*), cette substance est en aiguilles prismatiques blanches, transparentes, inodores, presque insipides. Elle ne se dissout presque que dans l'alcool bouillant. — Pour l'usage homœopathique on la prépare par trituration.

197. Morphium aceticum, *Acetas morphinæ*, Acétate de morphine; *Essigsaures Morphin*. — On obtient ce sel en traitant la morphine par un léger excès d'acide acétique, faisant évaporer lentement pour chasser l'excès d'acide et concentrer la dissolution en consistance de sirop, et achevant à l'étuve la dessiccation du sel qui doit être conservé dans des flacons bien bouchés, à cause de la grande facilité avec laquelle il attire l'humidité de l'air. Il est très-soluble dans l'alcool avec lequel on prépare la première dilution. On peut aussi le préparer par trituration.

198. Morphium muriaticum, *Murias s. Hydrochloras morphinæ*, Hydrochlorate ou Muriate de morphine; *salzsaures Morphin*. — C'est la combinaison de la morphine avec l'acide chlorhydrique, d'où résulte un sel plus soluble dans l'eau que le sulfate, soluble aussi dans l'alcool, et cristallisant en aiguilles rayonnées. — On en prépare, pour l'usage homœopathique, les premières dilutions soit par l'alcool soit par la trituration.

199. Morphium sulfuricum, *Sulfas morphinæ*; Sulfate de morphine; *schwefelsaures Morphin*. — On obtient ce sel en dissolvant à chaud la morphine dans de l'acide sulfurique affaibli, et faisant évaporer jusqu'à un certain degré; en refroidissant, il cristallise en houppes soyeuses,

qui ont l'apparence du sulfate de quinine. Il est soluble dans deux fois son poids d'eau. Les trois premières atténuations homœopathiques se font par la trituration.

200. Muriatis acidum, *Acidum muriaticum s. hydrochloricum*; Acide muriatique ou hydrochlorique; *Salzsäure*. — Cet acide se trouve rarement dans la nature à l'état libre; il existe mêlé à l'eau dans le voisinage des volcans, et combiné au natrum dans les trois règnes de la nature. Pour l'obtenir artificiellement, on distille ensemble, dans une cornue assez vaste, 3 kilogrammes de sel commun, avec 4 kilogrammes d'acide sulfurique concentré, mêlé de 2 kilogrammes d'eau, en faisant passer le gaz dans un récipient contenant 2 kilogrammes d'eau distillée, afin de le faire condenser. Si le produit de cette distillation a une couleur jaune, ou qu'il contienne de l'acide sulfurique, on le précipite par le chlorure de barium et on lui fait subir une nouvelle distillation, ou bien on le rectifie en le distillant de nouveau avec un quart de kilogramme de sel commun; la partie colorée qui passe la première dans le récipient doit être jetée; ce qui suit, c'est de l'acide hydrochlorique pur, que l'on conserve dans des flacons bouchés à l'émeri. L'acide hydrochlorique du commerce n'est jamais pur; il contient presque toujours de l'acide sulfurique, du chlorure de fer, de l'acide sulfureux et même de l'arsenic. Lorsqu'il est pur et à l'état liquide, cet acide est incolore, limpide, d'une odeur piquante, d'une saveur très-acide; il ne se gèle point, ne répand point de vapeurs comme l'acide concentré. Mis en contact avec des substances organiques, il les détruit, et, uni à l'alcool, il forme une sorte d'éther, de manière que ses *trois* premières atténuations ne sauraient être faites ni au sucre de lait ni à l'alcool. On les fait donc jusqu'à la *troisième* à l'eau distillée, et ce n'est qu'à la *quatrième* qu'on commence à se servir de l'alcool ordinaire.

201. Natrum arsenicum, *Arsenias sodæ*; Arséniate de soude; *Arseniges Natrum*. — On chauffe au rouge, dans un creuset de Hesse, 100 parties d'acide arsénieux avec 116 de nitrate de soude; on fait dissoudre ce sel dans l'eau, en y ajoutant du carbonate de soude jusqu'à réaction alca-

line; on filtre, on évapore, et on fait cristalliser. — Les atténuations homœopathiques se font jusqu'à la *troisième* au sucre de lait.

202. Natrum benzoicum, *Benzoas sodæ*; Benzoate de soude; *Benzoesaures Natrum*. — On prépare ce sel en faisant bouillir dans de l'eau du benjoin avec du carbonate de soude, en séparant le résidu par le filtre, et laissant déposer les sels dans les liqueurs suffisamment concentrées. Les atténuations homœopathiques se font par la trituration jusqu'à la troisième.

203. Natrum carbonicum, *Carbonas* (*sub*) *sodæ*; Soude carbonatée, Sous-carbonate de soude; *Mineralisches Laugensalz*. — Ce sel se trouve dans la nature; il abonde en Égypte dans une vallée nommée les *Lacs de Natron*, et se cristallise dans l'eau de ces lacs par l'évaporation naturelle; il fait aussi la base des eaux de *Vichy* et d'autres eaux thermales; on le rencontre encore dans les végétaux qui se trouvent sur les côtes maritimes de la France. Il est préparé en grand, en Égypte, en Espagne et en France, par l'incinération des végétaux qui croissent sur les bords de la mer; ces cendres se vendent ensuite sous le nom de *soude factice*; elles sont d'une couleur noirâtre et salies par toutes les impuretés qui se trouvent dans les cendres ordinaires, telles que plusieurs sulfates, du muriate de soude, du carbone et de la silice. C'est la *soude d'Espagne* ou *d'Alicante* qui est réputée la meilleure; le produit le plus impur est la *soude de varechs* : elle contient de l'iodure de soude. Il y a encore une espèce qui nous vient de la Hongrie et qui est plus pure qu'aucune autre; elle se trouve dans ce pays au fond des lacs desséchés par la chaleur du soleil. On la prépare aussi en chauffant au rouge du sulfate de soude avec du charbon et de la craie et en lessivant le produit. Pour l'usage homœopathique, on prend du carbonate de soude *brut* que l'on purifie en le soumettant à une nouvelle cristallisation. A cet effet, on lave d'abord ce sel, on le dissout à la chaleur, et on laisse la solution se refroidir, en la remuant de temps en temps à l'aide d'une spatule, afin d'empêcher la formation de cristaux réguliers. Ce sel cristallisé est ensuite introduit dans un entonnoir dont

on a bouché le bout par un peu de coton, et lorsque l'humidité qui y adhérait encore s'est écoulée, on l'humecte de temps en temps avec une nouvelle quantité d'eau distillée, attendant, chaque fois, que celle qu'on vient d'y ajouter se soit écoulée. Lorsque l'eau qui s'écoule ne se trouble point par le nitrate d'argent, après avoir été saturée d'acide nitrique, on peut cesser le lavage, car alors le sel qui restera dans l'entonnoir sera du sous-carbonate de soude pur. Ce sel, lorsqu'il est pur, est d'une saveur fraîche, faiblement alcaline ; exposé à l'air, il entre en efflorescence ; il est insoluble dans l'alcool, mais se dissout dans deux fois son poids d'eau froide. Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

204. Natrum causticum, *Soda caustica* ; Soude caustique ; *kaustisches Natrum*. — Cet alcali se trouve en grande abondance dans le règne minéral, soit à l'état libre, soit uni à des acides et formant ainsi la base d'un grand nombre de minéraux. Il est au règne minéral ce que la potasse est au règne végétal, et c'est pourquoi on l'appelait autrefois *alcali minéral*. Il se trouve à l'état libre dans les *lacs de soude* en Égypte, ainsi que dans plusieurs lacs de la Hongrie, comme aussi à l'état d'efflorescence au fond de plusieurs marais desséchés dans les pays chauds. Combiné à d'autres substances, il forme avec l'acide hydrochlorique le sel marin, le sel gemme et celui des salines, et avec l'acide sulfurique la base de plusieurs eaux minérales. Il se trouve encore dans les cendres des végétaux qui croissent sur les bords de la mer, mais qui, cultivés loin de là, en sont entièrement dépourvus. Dans le règne animal, la soude est plus abondante que la potasse, qui ne s'y trouve qu'en petite quantité. La soude pure ou caustique est en fragments aplatis, blancs, d'une odeur et d'une saveur lixivielles ; exposée à l'air, elle se ramollit d'abord et se dessèche ensuite, en passant à l'état de sous-carbonate. Pour l'avoir pure on fera mieux de la préparer soi-même, selon le procédé que nous avons indiqué pour la potasse caustique. On devra faire la première atténuation à l'eau, la seconde à l'alcool aqueux, le reste à l'alcool ordinaire.

205. Natrum muriaticum, *Murias s. Hydrochloras*

sodæ, Sal culinare; Soude muriatée, Muriate ou Hydrochlorate de soude, Sel de cuisine; *salzaures Natrum, Küchensalz*. — Ce sel se trouve en masses considérables à l'état natif et anhydre (*sal fossile s. gemmæ*) dans toute l'Europe, en France même, près de Vic, etc., soit dans des mines, soit formant des montagnes entières, comme en Espagne. Il existe aussi en solution dans l'eau de la mer, dans celle des sources salées et dans un grand nombre d'eaux minérales. Le sel commun du commerce contient toujours un peu de magnésie, du sulfate de chaux et du chlorure de chaux. Pour le débarrasser de ces sels étrangers, on en fait dissoudre une partie dans trois parties d'eau distillée bouillante; on filtre la solution et on la laisse cristalliser à une température de 40 degrés *Réaumur*. Ce sel est inaltérable à l'air lorsqu'il est pur, incolore, fusible et même volatil jusqu'à un certain point; il est très-soluble dans l'eau, surtout à froid : l'alcool ne le dissout point, et les acides sulfurique et nitrique le décomposent. Pour l'usage homœopathique, on préfère en général les cristaux ayant des creux pyramidaux à leurs cubes latéraux. Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

206. Natrum nitricum, *Nitras sodæ*; Soude nitratée, Nitrate de soude; *salpetersaures Natrum*. — Ce sel, connu sous le nom de *nitre cubique ou rhomboïdal*, se trouve à l'état natif dans l'Inde et au Pérou, dans le pays désert d'Otacama, où il forme une mine d'environ quarante lieues, et d'où il est même introduit en France. Dans cet état, il n'est pourtant pas complétement pur; il contient du sulfate de soude, de l'hydrochlorate de soude et quelques traces de sel calcaire. On peut le préparer artificiellement, en dissolvant du sous-carbonate de soude dans trois parties d'eau chaude, et en ajoutant à cette solution encore chaude de l'acide nitrique jusqu'à ce qu'elle ne fasse plus effervescence ni ne rougisse plus le tournesol. Ensuite on filtre le liquide obtenu pour le clarifier, on l'expose à une chaleur modérée, et on le fait évaporer jusqu'à ce qu'il ait pris la consistance du sirop, ou qu'il commence à se cristalliser; après quoi on le dépose et on le laisse refroidir pendant deux ou trois jours. Au bout de ce temps, on décante le liquide, on fait sécher les cristaux sur du papier Joseph, et

on les renferme dans un flacon hermétiquement bouché. Les cristaux de ce sel sont ordinairement cubiques ou rhomboïdaux ; plus l'évaporation se fait lentement, plus les cristaux deviennent beaux; ils se dissolvent facilement dans trois parties d'eau froide et dans une partie d'eau chaude, et même dans l'alcool, mais en très-petite quantité. Ce sel est d'une saveur fraîche et amère ; exposé à l'air, il en attire facilement l'humidité, sans cependant tomber en déliquescence. — Les *trois* premières atténuations se préparent par la *trituration*.

207. Natrum sulfuratum, *Sulfuretum sodæ;* Soude sulfurée, Sulfure de soude ; *Schwefel-Natrum.* — Pour préparer ce sulfure, on prend parties égales de soufre et de sous-carbonate de soude, et on les fait fondre ensemble, en les exposant à une douce chaleur dans un creuset couvert, jusqu'à ce que la masse ne fasse plus effervescence, après quoi on pulvérise cette masse encore chaude, et on la renferme dans des flacons bien bouchés. Les *trois* premières atténuations devront être faites par la *trituration*. Inusité.

208. Natrum sulfuricum, *Sulfas sodæ, Sal Glauberi;* Soude sulfatée, Sulfate de soude, Sel de Glauber; *Schwefelsaures Natrum, Glaubersalz.* — Ce sel se trouve assez abondamment dans la nature, soit en état d'efflorescence, à la surface des roches, dans les terrains de sel marin, soit en état de dissolution dans l'eau de mer, dans celle de plusieurs lacs, de quelques sources minérales, etc. On le rencontre en Sibérie, en Suède, en Italie et en Bohême. On ne le fabrique pas toujours directement, mais on l'obtient souvent, comme produit accessoire, pendant la fabrication d'autres sels. Le sulfate de soude du commerce n'est jamais parfaitement pur ; souvent il contient du sulfate de magnésie ou de cuivre, et quelquefois même du plomb. Dans le premier de ces cas, on obtient un précipité en le traitant par la potasse; s'il contient du cuivre, l'ammoniaque le colore en bleu, tandis que le plomb qui y sera mêlé fera troubler l'eau dans laquelle on dissoudra le sel. Pour le débarrasser de toutes ces substances étrangères, on le dissout dans l'eau, on le laisse de nouveau cristalliser, et on le sèche en l'exposant à une chaleur modérée. Ce sel, lorsqu'il est pur, forme des cristaux d'une grande beauté ; il est en

prismes hexaèdres cannelés, terminés par des sommets dièdres; mais, exposés à l'air, ces cristaux tombent en poussière et forment une poudre blanche connue sous le nom de *Sal mirabile delapsum*. Ce sel est insoluble dans l'alcool, mais il se dissout dans trois parties d'eau, en absorbant de la chaleur. Pour l'usage homœopathique, on prend du sel en cristaux; les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

209. Niccolum carbonicum, Nickel carbonaté; *kohlensaures Nickel*. — Le nickel à l'état métallique, et lorsqu'il est entièrement pur, est d'une couleur blanche avec une nuance de gris; il agit par attraction sur l'aiguille aimantée, et peut acquérir les pôles; exposé à la chaleur avec le contact de l'air, il se réduit en oxyde vert pur. La substance dont on le retire ordinairement est le *Nickel cuivré*, substance dans laquelle il se trouve uni à l'arsenic et au fer. On le rencontre du reste dans la nature sous plusieurs formes et dans diverses combinaisons. Dans les mines qui existent dans diverses parties de l'Allemagne, de la France (à Sainte-Marie-aux-Mines et à Allemont) et d'Angleterre, c'est ordinairement le nickel arsenical qu'on trouve et qui se présente recouvert de nickel oxydé. Il accompagne aussi assez fréquemment le cobalt arsenical. Le nickel qu'on a dans le commerce est en masses poreuses, d'un gris foncé, et que l'on a obtenues en préparant d'abord, par la voie humide, l'oxyde de nickel, et en réduisant ensuite celui-ci à l'aide d'une petite quantité de charbon pulvérisé. Pour obtenir ce métal, tel qu'il est usité en homœopathie, on le dissout dans de l'acide nitrique étendu d'eau; on fait évaporer la dissolution jusqu'à siccité; on dissout de nouveau, et l'on évapore encore jusqu'à siccité, en répétant ce procédé jusqu'à trois et quatre fois. La dernière évaporation faite, on dissout le produit dans de l'ammoniaque caustique liquide, qui doit être exempte d'acide carbonique, ce dont on s'assure en essayant si elle produit ou non un précipité par l'hydrochlorate de chaux. On fait ensuite évaporer la dissolution jusqu'à siccité, après quoi on mêle la masse sèche avec deux ou trois fois son poids de *flux noir* (mélange de deux parties de tartre et une partie de nitre décomposé dans un creuset rouge), on la met dans un creuset qu'on tient

exposé à un feu ardent pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure. — C'est du produit obtenu ainsi qu'on fait les atténuations, dont les *trois* premières se préparent par la *trituration.*

210. Nitri acidum. *Acidum nitri s. nitricum, Aqua fortis*; Acide nitrique, Eau-forte; *Salpetersæure, Scheidewasser.* — Cet acide ne se trouve point dans la nature à l'état libre; mais dans tous les nitrates il existe combiné à une base. Pour obtenir cet acide tel qu'il est usité en homœopathie, on pulvérise 15 grammes de nitre parfaitement pur, on introduit cette poudre dans une petite cornue enduite d'argile; on y joint une quantité égale d'acide phosphorique de consistance huileuse; on agite un peu le mélange, on l'expose à la flamme d'une lampe, et l'on en retire l'acide nitrique pur, qui n'est point fumant et d'une pesanteur spécifique de 1,200. L'acide nitrique pur est liquide à la température ordinaire, incolore; exposé à un froid considérable, il se concrète; il entre en ébullition plus facilement que l'eau, est d'une saveur acide et caustique, et d'une odeur faible et désagréable; il détruit les matières organiques et les colore en jaune. Les atténuations de cet acide ne peuvent être faites ni au sucre de lait ni à l'alcool pur, avec lequel il forme un éther; on en fait donc les trois *premières à l'eau*, et ce n'est qu'à la quatrième qu'on commence à se servir d'alcool ordinaire.

211. Nitri spiritus dulcis, *Spiritus nitri dulcis, Spiritus ætheris nitratus, Spiritus nitrico-æthereus, Æther nitricus s. nitri, Naphtha nitri*; Esprit de nitre dulcifié, Éther nitrique alcoolisé; *Versüsster Salpetergeist.* — L'éther que l'homœopathie emploie sous le nom d'*éther nitrique*, n'est point l'éther nitrique des modernes, mais celui qui aujourd'hui est connu sous le nom d'*éther nitrique alcoolisé.* On l'obtient en soumettant à la distillation un mélange de six parties d'alcool et d'une partie d'acide nitrique brut d'une pesanteur spécifique de 1,30, en rectifiant le produit avec de la magnésie calcinée, afin de le débarrasser de l'acide libre et d'une espèce d'huile jaune qu'il contient ordinairement. L'éther ainsi obtenu, on le renferme dans des flacons bien bouchés, en ayant soin de les remplir jusqu'en haut et de lier une vessie préparée par-dessus le bouchon, parce que l'éther, exposé à l'air, est très-susceptible

de s'acidifier, à cause de l'acide nitreux qui est combiné à l'alcool et qui s'oxyde par l'oxygène de l'air ou en attirant l'humidité de l'air, ce qui fait que cet acide se dégage et se retrouve à l'état libre. L'éther nitrique alcoolisé est incolore, parfaitement limpide, d'une odeur forte et assez agréable, d'une saveur douceâtre et aromatique, miscible à l'eau et à l'alcool en toutes proportions ; il s'acidifie à l'air et s'évapore à une température peu élevée, sans laisser de résidu. Celui du commerce est souvent sali par de l'acide hydrochlorique ou de l'acide nitrique ; dans ce cas, en le dissolvant dans de l'eau, et en y ajoutant quelques gouttes d'une solution d'argent, on obtiendra un précipité. — Au reste, la facilité avec laquelle ce produit s'altère nous le fait envisager comme un médicament bien peu identique dans ses effets.

212. Nitroglycérinum ou **Glonoinum ;** Nitroglycérine ou Glonoine ; *Glonoin* (1). On trouve dans le *compte rendu des séances de l'Académie des sciences*, séance du lundi 15 février 1847, l'extrait d'une lettre de M. Ascagne Sobrero adressée à M. Pelouze et contenant ce qui suit : « Quand on verse un mélange de deux volumes d'acide sulfurique à soixante-six degrés dans la glycérine sirupeuse, la réaction est très-vive, mais c'est une réaction d'oxydation dont je n'ai pas cherché les produits. Mais, si l'on tient dans un mélange frigorifique le mélange susdit des deux acides, et si l'on y verse la glycérine en agitant, pour empêcher l'élévation de température, la glycérine s'y dissout promptement, sans réaction sensible ; si, à ce point, on verse le mélange dans l'eau, qui se réunit au fond du vase, on peut la laver à grande eau pour la débarrasser complètement des acides, sans en perdre, vu qu'elle est insoluble dans ce véhicule. Après les lavages, on peut la dissoudre complètement dans l'alcool, et la précipiter de nouveau par l'eau, ou bien la dissoudre dans l'éther et laisser à l'évaporation spontanée cette solution. L'éther se vaporisant, on obtient le nouveau corps isolé des matières qui pourraient le souiller. En le tenant dans le vide pen-

(1) Nous recommandons de préparer cette substance par très-petites quantités à la fois si l'on ne veut pas s'exposer à la rupture des vases et aux accidents qui peuvent en être la suite.

dant quelques jours sur l'acide sulfurique, on se le procure aisément débarrassé d'eau. Dans cet état, ce corps présente l'aspect de l'huile d'olive légèrement colorée en jaune : il est beaucoup plus pesant que l'eau, dans laquelle il semble être complétement insoluble; il se dissout, au contraire, très-bien dans l'alcool et dans l'éther. Il est sans odeur; sa saveur est douce, piquante, aromatique. Il faut toutefois être sur ses gardes en faisant cet essai, car il suffit d'en tenir une très-petite quantité (ce qu'on peut en prendre en y mouillant légèrement le bout du petit doigt) sur la langue pour en éprouver une migraine assez forte pendant plusieurs heures. Cette action sur le corps humain a été constatée par plusieurs personnes dans mon laboratoire, et je l'ai éprouvée plusieurs fois sur moi-même avant que je fusse certain qu'elle eût des propriétés toxiques. Je me propose d'analyser ce corps le plus tôt possible; je prévois toutefois qu'il sera difficile de conduire régulièrement la combustion, et que ce ne sera qu'après plusieurs essais infructueux que j'arriverai à avoir des résultats sur lesquels on puisse fonder une formule exprimant sa composition. »

Le docteur Zumbrock prépare cette substance de la manière suivante (1) :

On verse deux volumes d'acide nitrique et trois volumes d'acide sulfurique dans un tube de verre; on ajoute un volume de glycérine, et on agite le tube contenant ce mélange dans de l'eau glacée. Ce mélange devient laiteux; on le verse alors dans vingt volumes d'eau; la matière huileuse précipitée au fond du vase doit être lavée à plusieurs reprises pour la débarrasser complétement des acides. — M. le docteur Héring a créé la dénomination *Glonoinum*, qui dérive des initiales de GLycil, Oxygène, Nitrogène, Oxygène, en ajoutant la terminaison INUM. — Préparation des dynamisations avec l'alcool.

213. Osmium, Osmium; *Osmium*. — Ce métal, découvert en 1804 par Tennant, se trouve dans la mine de platine, où il est combiné à l'*iridium*. Pour l'obtenir, on pulvérise dans un mortier d'acier les corps durs qui restent insolubles lors-

(1) *Americanische Arzneyprüfungen*, vol. I, p. 32.

qu'on dissout le platine dans l'eau régale, et qui sont une combinaison d'osmium et d'iridium. Cela fait, on lave la poudre à l'acide hydrochlorique, on y ajoute une partie égale, quant au poids, de nitre anhydre, et on introduit le mélange dans une cornue de porcelaine garnie d'un récipient en verre, tubulé, et qui, au moyen d'un tuyau, est en contact avec un flacon contenant de l'ammoniaque liquide, afin qu'on puisse mieux recueillir et fixer tout l'osmium qui se développe. La cornue est ensuite chauffée au blanc et la chaleur soutenue jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de bulles de gaz dans l'ammoniaque. La masse saline qui reste dans la cornue est ensuite dissoute dans de l'eau froide et mêlée, dans un flacon bouché à l'émeri, avec de l'eau régale contenant de l'acide nitrique en excès. Cela fait, on soumet le mélange à la distillation, en ayant soin de ne pas laisser évaporer l'acide osmique, qui est très-volatil. La solution de l'acide osmique ainsi obtenue, on y ajoute de l'acide hydrochlorique, avec un excès d'acide, et on y plonge une baguette de zinc, autour de laquelle l'osmium métallique ne tarde pas à se précipiter. Dans cet état, l'osmium est d'une couleur noir bleuâtre, facile à pulvériser, infusible et volatilisable au contact de l'oxygène. — Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

214. Oxalis acidum, *Acidum oxalicum*; Acide oxalique; *Kleesalz-Sœure*. — Cet acide, le plus oxygéné de tous les acides végétaux, existe dans la nature tout formé, mais combiné à la chaux ou à la potasse dans un grand nombre de végétaux, notamment dans ceux de la famille des *Arroches*. On l'extrait ordinairement du sel d'oseille, mais on peut aussi le former directement par l'action ménagée de l'acide nitrique sur diverses substances végétales et animales, le sucre en particulier, d'où lui était venu autrefois son nom d'*acide saccharin*. Obtenu à l'état de pureté, il est en petits prismes quadrangulaires, transparents, d'une saveur très-acide, acerbe, très-soluble dans l'eau, susceptible d'oxyder plusieurs métaux et d'enlever la chaux à tous les acides. On le falsifie quelquefois dans le commerce avec le tartrate de potasse, fraude qu'on reconnaît facilement par l'existence de la potasse, dans le résidu de la calcination de l'acide falsifié. — Les *trois* premières

tatténuations homœopathiques se préparent par la *trituration.*

315. Petroleum. *Oleum petræ, Naphtha montana;* Huile de pétrole; *Bergœl, Steinœl.* — Cette substance, qui s'échappe du sein de la terre à travers les fentes des rochers, et qu'on rencontre ainsi nageant sur l'eau, se trouve le plus fréquemment en Asie, surtout en Perse, et en Europe, en Italie dans le voisinage de Modène, comme aussi dans le midi de la France, en Suisse, en Bavière et en Hongrie. On en distingue en tout quatre sortes, savoir : 1° le pétrole noir (*Oleum petræ nigrum*), substance d'une couleur brun foncé, épaisse, visqueuse, d'une fétidité insupportable et susceptible de se concréter à l'air; — 2° le pétrole rouge (*Ol. petr. rubrum*), d'une couleur rouge jaune, plus liquide que l'espèce précédente, d'une odeur empyreumatique et susceptible de s'épaissir à l'air; — 3° le pétrole blanc (*Ol. petr. album*), de couleur jaune de vin ou de miel, laissant un résidu et exhalant une odeur de bitume lorsqu'on le brûle; — 4° le naphte des montagnes (*Naphtha montana*), l'espèce la plus fine, et qui est parfaitement limpide, incolore, très-liquide, volatile, très-inflammable et d'une odeur aromatique. Pour l'usage homœopathique, nous nous servons de l'avant-dernière de ces quatre espèces, le *pétrole blanc.* Il doit être très-fluide et d'un jaune clair; ce qui indique qu'il n'est point sophistiqué avec des huiles végétales fixes. Mais, pour plus de sûreté, on peut encore le mettre à l'épreuve, en le mêlant avec de l'acide sulfurique; cet acide ne l'altère aucunement, mais il convertit les huiles fixes qui pourraient y être mêlées en une espèce de sulfure. Une autre épreuve, plus simple encore, consiste à verser quelques gouttes de cette huile sur du papier très-blanc; si le pétrole est pur, ces gouttes s'évaporent à l'air libre et chaud sans laisser après elles la moindre trace de graisse. Pour être sûr que cette huile n'est point sophistiquée avec de la térébenthine ou quelque autre huile essentielle végétale, on la mêle avec une égale quantité d'esprit-de-vin; on agite le mélange, puis, en le filtrant à travers du papier brouillard que préalablement on a humecté d'esprit-de-vin, on obtiendra le pétrole pur, qui restera sur le papier, tandis que l'esprit-de-vin, chargé

de l'huile étrangère, passera à travers le filtre. Depuis quelque temps, on trouve encore dans le commerce une huile essentielle jaune clair, que l'on tire de la *houille*, et qui, lorsqu'elle est employée pour sophistiquer le pétrole, ne se décèle point par les signes qui révèlent la présence de l'huile de térébenthine. Cette huile ne rougit pas non plus le tournesol, comme l'huile de térébenthine, ni ne s'enflamme lorsqu'elle est mêlée à un mélange d'acide sulfurique et d'acide nitrique fumant; mais ce qui peut en déceler la présence, c'est qu'elle a une odeur spécifique, empyreumatique, pénétrante et très-désagréable, odeur que des rectifications répétées avec de l'eau ne sont pas même en état de détruire. — Les *trois* premières atténuations du pétrole purifié se font par la *trituration*, ou à l'alcool.

216. Phosphorus; Phosphore; *Phosphor*. — Cette substance, assez connue par la propriété qu'elle a de conserver les rayons de la lumière, ne se trouve jamais à l'état natif, mais, unie à l'oxygène, elle existe dans le sang, dans la chair, dans le cerveau, dans les dents, dans plusieurs espèces de céréales; et dans le règne minéral elle se trouve, comme phosphate de chaux, dans les montagnes de l'Estramadure. A l'état de parfaite pureté, cette substance est transparente, incolore ou d'un blanc jaunâtre, solide, ductile, cristallisable, inflammable, insoluble dans l'eau, mais, en petite quantité, soluble dans l'éther et dans l'alcool. Pour purifier le phosphore de manière à le rendre propre à l'usage homœopathique, il suffit de le refondre, sous l'eau, à plusieurs reprises, ou bien on le presse sous de l'eau chaude, à travers de la toile serrée, ou bien encore on le distille dans une cornue en verre, dont le col aboutit dans un récipient rempli d'eau. Si le phosphore a une couleur rouge, il suffit de le placer dans de l'eau à laquelle on a ajouté de l'acide nitrique, et de chauffer cette eau jusqu'au point d'entrer en ébullition. L'adultération du phosphore avec le soufre se décèle par sa plus grande dureté et sa couleur foncée. Quant aux atténuations de cette substance, elles peuvent se faire de deux manières, savoir : 1° par la *trituration* au sucre de lait, jusqu'à la *troisième*, et ensuite par la voie liquide; 2° par l'*alcool* seul. Les atténuations faites à

l'*éther* sont inadmissibles, et l'on doit s'en tenir à celles faites à l'alcool pur. A cet effet, on mêle dans un flacon 5 grains (25 centigr.) de phosphore purifié à 500 gouttes d'alcool le plus anhydre possible, on place le flacon à demi bouché dans un vase rempli d'eau chaude, et on laisse fondre le contenu. Cela fait, on bouche entièrement le flacon, on l'agite jusqu'à ce que la dissolution se soit entièrement refroidie; ensuite on le bouche hermétiquement, on lie une vessie préparée par-dessus le bouchon, on le dépose dans un endroit frais et obscur, et on l'agite aussi souvent que possible. Au bout de quelques semaines, ou mieux encore au bout de quelques mois, on trouvera l'alcool parfaitement saturé de phosphore. On en prend alors une goutte qu'on mêle avec cent gouttes d'esprit-de-vin, ce qui donne la *seconde* atténuation; les autres se font comme à l'ordinaire.

217. Phosphori acidum. *Acidum phosphori s. phosphoricum*; Acide phosphorique; *Phosphorsæure.* — L'acide phosphorique se trouve dans les trois règnes de la nature, le plus fréquemment dans le règne animal, et presque toujours combiné à des bases. Pour l'obtenir, on a indiqué trois à quatre procédés différents; mais, comme pour l'usage homœopathique, il importe avant tout de l'obtenir tel qu'il a été expérimenté sur l'homme en santé, nous nous contenterons de citer ici la manière qu'indique Hahnemann, auteur de ces expérimentations. Voici comment il veut que l'acide phosphorique soit préparé. On place dans un vase de porcelaine une livre d'os calcinés et bien pilés, on verse dessus un demi-kilogramme d'acide sulfurique concentré, et on laisse le mélange pendant vingt-quatre heures, en remuant plusieurs fois avec une spatule de verre; on ajoute ensuite un kilogramme d'alcool concentré, on mêle bien le tout ensemble, et on l'enferme dans un sac de toile qu'on soumet à l'action d'une presse. Le liquide ainsi exprimé, on le laisse reposer pendant deux jours, afin qu'il se clarifie. Ensuite on décante la partie claire, on la concentre au feu dans un vase de porcelaine, et on la fait fondre en poussant la chaleur jusqu'au rouge. Le produit obtenu est l'acide phosphorique voulu; il doit être parfaitement transparent et clair comme le cristal. On le

prend pendant qu'il est encore chaud, on le casse en morceaux, et on le place dans un flacon bien bouché, pour éviter que le contact de l'air ne le fasse tomber en déliquescence. On en prépare la première atténuation à l'eau distillée, la seconde à l'alcool étendu de parties égales d'eau, et ce n'est qu'à la *troisième* qu'on commence à se servir d'un alcool ordinaire.

218. Platina. Platine; *Platina.* — Ce métal, d'un blanc argentin, n'a encore été trouvé qu'en Amérique, en Espagne, dans les sables aurifères du Rhin et en Russie; il se trouve ordinairement sous forme de petits grains, mais rarement natif, et ordinairement allié à d'autres métaux, dont il est très-difficile de le séparer. A l'état de pureté, ce métal est d'un blanc un peu plus foncé que l'argent, très-ductile, presque infusible, plus inaltérable et plus pesant qu'aucun des autres métaux; il ne s'oxyde ni dans l'eau, ni par aucune température. Pour le préparer à l'usage homœopathique, on prend 20 grains (1 gramme) de platine chimiquement pur, on le fait dissoudre à chaud dans de l'eau régale; on étend dans une quantité convenable d'eau la dissolution qui en résulte, et on y plonge une petite baguette d'acier bien poli, autour de laquelle on verra bientôt le platine se précipiter et former une croûte cristalline. Le métal obtenu de cette manière est une masse spongieuse, gris de fer, sans éclat, molle, poreuse et peu dense. On doit la laver à plusieurs reprises dans beaucoup d'eau distillée et la faire bien sécher. On peut aussi obtenir du platine pur en poudre, en faisant bouillir du chlorure de ce métal avec de l'alcool: le métal est précipité par ce procédé, et si l'on a soin de bien le laver à l'eau distillée, il forme une préparation entièrement convenable. On pèse un grain (5 centigrammes) de la poudre obtenue de l'une ou de l'autre de ces deux manières, et on s'en sert pour faire les atténuations. Le platine en feuilles doit être rejeté; il n'y en a peut-être point qui ne soit un alliage. Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration.*

219. Plumbum aceticum, *Acetas plumbi, Saccharum Saturni*; Plomb acétaté, Acétate de plomb, Sucre de Saturne; *Essigsaures Blei, Bleizucker.* — Pour obtenir cette préparation,

à laquelle du reste on préfère aujourd'hui celle du plomb métallique, on prend l'*acétate de plomb d'Angleterre*, on le dissout dans de l'eau distillée chaude, et on le dépose dans un endroit chaud, afin de le laisser cristalliser ; puis on fait évaporer jusqu'à réduction de moitié le liquide qui reste, et on le laisse cristalliser de nouveau. Les cristaux exhalent une odeur aigre-douce, et ont une saveur styptique ; ils s'effleurissent un peu à l'air, et l'acide carbonique les décompose. A l'état sec, l'acétate de plomb doit avoir les qualités citées, il doit être parfaitement blanc et soluble dans une partie et demie d'eau pure et dans l'alcool. S'il est mêlé de nitrate de plomb, il est moins soluble, plus blanc, et détone lorsqu'on le place sur des charbons ardents. Souvent aussi il est sophistiqué avec de l'acétate de chaux. Lorsqu'il a été mal conservé, il est jaunâtre et moins soluble. Si l'on veut se servir de cette substance, les *trois* premières atténuations doivent être faites par la *trituration.*

220. Plumbum metallicum, Plomb métallique; *MetallischesBlei.* — La nature offre rarement le plomb à l'état natif, mais on le trouve fréquemment à l'état de sel, surtout celui de sulfure, connu sous le nom de *galène.* Il est très-commun en France, en Angleterre, en Savoie, en Espagne et dans beaucoup d'autres pays. On l'obtient en faisant fondre la galène avec du fer; mais le plomb du commerce est ordinairement mêlé avec du cuivre et du fer. Pour se procurer du plomb pur, on fait dissoudre le plomb du commerce dans de l'acide nitrique, on étend convenablement d'eau la dissolution qui en résulte, et on y plonge une baguette de zinc autour de laquelle le plomb ne tarde pas à se précipiter et à se cristalliser sous forme d'*arbre.* On peut aussi obtenir du plomb entièrement pur en chauffant, au rouge, dans un creuset d'argile, du nitrate de plomb, jusqu'à disparition de toute trace d'acide nitrique; après quoi on fait la réduction de l'oxyde à l'aide du charbon, ou bien on chauffe de l'acétate de plomb dans une cornue en verre, et on l'agite jusqu'à ce que tout le plomb se soit précipité. Le plomb pur est un métal d'un gris bleuâtre, peu tenace, mou, colorant facilement le papier, assez ductile, mais peu propre à passer par la filière.

Lorsqu'on le frotte, il développe une odeur spécifique et une faible saveur métallique. Pour en faire les atténuations, on prend de la poudre obtenue par le premier procédé que nous venons d'indiquer; les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

221. Sapo domesticus; Savon de ménage; *Hausseife*. — C'est le savon blanc de Marseille que quelques homœopathes emploient sous ce nom. On le dissout dans l'alcool, et on prépare toutes les atténuations à l'aide de ce liquide. C'est là encore, du reste, une préparation très-peu identique; aussi ne faisons-nous que la mentionner. Inusité.

222. Selenium; Sélénium; *Selen*. — Cette substance fort remarquable, découverte par *Berzelius* en 1817, ne se trouve dans la nature que rarement, et toujours alliée à d'autres métaux, tels que le plomb, le cuivre, le cobalt, le bismuth, le mercure, l'argent, etc. C'est ainsi qu'on le trouve en Norwége, en Suède, en Transylvanie et dans quelques endroits du Harz. On l'a aussi trouvé dans la magnésie du commerce. Ce métal est solide à la température ordinaire, d'un gris de plomb foncé, brillant, fragile, très-fusible, volatil, acidifiable, et d'une pesanteur spécifique de 4,31. Réduit en poussière assez fine, il forme une poudre rouge écarlate et n'a ni odeur ni saveur. Le procédé le plus simple pour obtenir le sélénium consiste : 1° à mettre le sélénium métallique dont on veut l'extraire dans une cornue de verre tubulée, puis à faire arriver peu à peu par la tubulure du chlore sec dans la cornue, et à chauffer doucement. Le sélénium et les métaux sont transformés en chlorures. Mais comme le chlorure de sélénium est très-volatil, il se rend dans la cornue, d'abord sous forme de protochlorure liquide, puis à la fin sous celle de perchlorure solide. Le col de la cornue doit être très-long et plongé dans l'eau; par ce moyen, les chlorures de sélénium se dissolvent et se convertissent, à l'aide de l'excès de chlore, en acides chlorhydrique et sélénieux ; il ne faut plus alors qu'ajouter à la liqueur de l'acide chlorhydrique, et ensuite du sulfate d'ammoniaque. Ce sel est décomposé par l'acide chlorhydrique; l'acide sulfureux, mis en liberté, s'empare de l'oxygène de l'acide sélénieux et précipite le sélénium pur, qui se laisse

assez facilement réduire en poudre par le simple broiement. Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

223. Silicea pura; Silice; *Kieselerde*. — Cette terre se trouve dans la nature en masses considérables, soit pure, comme dans le cristal de roche, soit unie à divers oxydes; elle constitue presque à elle seule le quartz, les grès, le sable, la pyrite, et en grande partie aussi les agates, les opales, etc. Pour obtenir cette terre pure, on prend une demi-once (15 grammes) de cristal de roche, qu'on réduit en morceaux, en le faisant plusieurs fois de suite rougir et le plongeant immédiatement dans l'eau froide; ou bien, si l'on ne peut se procurer de cristal, on prend une pareille quantité de sable blanc et pur, qu'on lave dans du vinaigre distillé; on mêle l'un *ou* l'autre avec deux gros (8 grammes) de sous-carbonate de soude effleuri, et on fait fondre le tout dans un creuset de fer, jusqu'à ce que le mélange ne fasse plus effervescence et qu'il soit bien clair; après quoi on le coule sur une plaque de marbre. De là il résultera un verre cristallin qu'on mettra fondre à chaud dans quatre fois son poids d'eau distillée. On filtrera la liqueur; on ajoutera alors peu à peu à cette liqueur filtrée, un excès d'acide chlorhydrique étendu d'eau. Il en résultera un dégagement assez considérable d'acide carbonique, un sel de soude et un précipité gélatineux et très-abondant de silice (acide silicique). Cela étant fait, on étend la liqueur d'une grande quantité d'eau, on lave la silice par décantation, on la recueille sur du papier Joseph, après quoi on peut la calciner jusqu'au rouge et la conserver. La silice ainsi obtenue est une poudre fine, blanche, âpre au toucher, criant entre les dents, n'ayant ni odeur ni saveur. Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

224. Stannum; Étain; *Zinn*. — Ce métal, connu depuis la plus haute antiquité, ne se trouve que rarement à l'état d'oxyde, surtout dans les Indes orientales et en Angleterre. L'étain le plus pur est celui qui vient des Indes; à défaut de ce dernier, celui d'Angleterre est le meilleur; mais il contient déjà une petite partie d'arsenic qui le rend dur. L'étain du commerce est presque toujours impur; dans la plupart des cas, il contient du cuivre, du plomb, du bismuth

et même de l'arsenic, adultérations dont la présence se trahit ne fût-ce que par la couleur d'un blanc terne que montre cet étain lorsqu'il est fondu, tandis que celui qui est pur a un aspect d'amalgame. La présence du cuivre se découvre par l'ammoniaque liquide; celle du bismuth, par l'eau distillée avec laquelle on doit mêler la dissolution de l'étain faite dans l'acide nitrique ; celle du plomb, par une dissolution de sulfate de soude mêlée à la dissolution précédente et par le précipité blanc qui en résulte. La présence du zinc se reconnaît à l'aide d'une dissolution de carbonate de potasse, qu'on doit ajouter à la dissolution d'étain obtenue par l'acide nitrique, lorsque celle-ci est débarrassée de son cuivre et de son plomb, ce qui donnera un précipité blanc qui, après avoir été séché, prendra une couleur jaune lorsqu'on l'aura échauffé. La présence de l'arsenic, enfin, se reconnaît par le précipité jaune que donne l'acide hydrosulfurique. Pour débarrasser l'étain de l'arsenic qu'il peut contenir, on soumet à la déflagration avec le nitre, de l'étain en feuilles réduit en poudre fine, on lave le produit et on le chauffe au rouge dans un creuset, sur des charbons ardents. L'étain métallique ainsi purifié, on le place, pour le pulvériser, dans un mortier chaud, on le broie avec du sel commun bien sec et très-fin, ensuite on le dissout dans de l'eau distillée, qui laisse pour résidu l'étain en poudre. C'est de cette poudre qu'on se sert pour faire les atténuations, si toutefois on ne peut se procurer de l'étain *pur* réduit en feuilles très-minces. Les trois premières atténuations se font par la *trituration.*

225. Strontiana carbonica, *Carbonas strontianæ*; Strontiane carbonatée, Carbonate de strontiane; *Strontianerde*, *Kohlensaurer Strontian.* — Ce sel se trouve dans la nature à Strontian, en Écosse, mais il est excessivement rare. Pour s'en procurer de convenable à l'usage homœopathique, on prend du sulfate de strontiane connu sous le nom de *poudres des Célestins,* on en fait bouillir dans de l'eau, durant une heure, une partie avec trois fois son poids de carbonate de potasse ou de soude, on filtre rapidement, on lave le résidu, on le dissout dans l'acide nitrique, on le fait cristalliser avec soin et on précipite enfin le sel par le

sous-carbonate de soude. On peut encore l'obtenir en chauffant au rouge, dans un creuset, de la poudre des Célestins avec 1/6 de son poids de poudre de charbon ; on obtiendra du *foie de strontiane* qu'on dissout dans de l'eau bouillante, après quoi on précipite le soufre par l'acide nitrique et l'on décompose la dissolution du nitrate de strontiane ainsi obtenu. Enfin, on peut arriver au résultat voulu, en préparant de l'hydrochlorate de strontiane comme on prépare l'hydrochlorate de baryte, et en décomposant ensuite le sel obtenu par le sous-carbonate de soude. C'est la première de ces trois manières qui est ordinairement usitée. Les *trois* premières atténuations se préparent par la *trituration*.

226. Sulfur *s. Sulphur*; Soufre ; *Schwefel*. — Le soufre se trouve en assez grande abondance dans toute la nature, soit natif, comme dans le voisinage de plusieurs volcans, soit combiné avec divers métaux, composant ainsi les sulfures nommés *pyrites*, ou avec l'hydrogène dans les eaux sulfureuses, ou avec l'oxygène, comme acide sulfureux ou sulfurique, et composant avec ces acides des sulfates. Enfin, il se trouve encore dans plusieurs matières organiques, telles que les fleurs du sureau, des tilleuls, dans le carmin, la moutarde, l'anis, les légumineuses, dans les œufs et dans les cheveux. On obtient le soufre en grand en le retirant des pyrites, par la simple distillation, ou bien on l'extrait du soufre natif ; obtenu de l'une ou de l'autre de ces manières, il se présente sous *deux* formes bien distinctes, savoir : 1° en *cylindres* ou *canons*, dont les nuances varient, selon leur degré de pureté ; 2° en *poudre* fine, connue sous le nom de *fleurs de soufre* ou *soufre sublimé*. On obtient cette dernière espèce, la seule dont nous nous servions en homœopathie, en mêlant parties égales de soufre *en canons* et de sable blanc, qu'on introduit dans une cornue de verre et qu'ensuite on soumet, dans un bain de sable, à la distillation. Les *fleurs de soufre* ainsi obtenues contiennent presque toujours un peu d'acide sulfurique ; on les en débarrasse en les lavant à plusieurs reprises à l'eau pure, et en les séchant sur du papier Joseph ; après quoi elles portent, dans le commerce, le nom de *fleurs de soufre lavées*. Pour l'usage homœopathique, ces fleurs de soufre lavées ne sont pourtant pas encore assez

pures; c'est pourquoi, avant d'en faire usage, on devra les laver de nouveau à l'alcool pour les débarrasser entièrement de la dernière trace d'acide sulfurique qui pourrait encore y adhérer. Souvent aussi, les fleurs de soufre contiennent de l'arsenic, ce qui se reconnaît par la couleur jaune orangé que dans ce cas elles montrent, ainsi que par l'odeur alliacée qu'elles exhalent, lorsqu'on les met sur des charbons ardents. Dans d'autres cas encore, il peut y avoir du sélénium dans le soufre: dans ce cas il sera d'un jaune sale. A l'état pur, le soufre est d'un jaune-serin, insoluble dans l'eau, mais soluble dans 200 fois son poids d'alcool. A son état naturel, il se trouve cristallisé, ou bien en masses amorphes, à cassure luisante et assez fragile pour se briser dans la main. Lorsqu'on le chauffe fortement, il se volatilise et s'enflamme au contact de l'air. — Pour en préparer les atténuations, on prend les *fleurs de soufre lavées*, qu'on lave de nouveau dans de l'alcool; ensuite, si l'on veut obtenir le *sulfur trituratum*, on fait les *trois* premières atténuations par la *trituration*. Mais la préparation actuellement la plus usitée est la teinture de soufre (*Tinctura sulfuris s. Spiritus vini sulfuratus*), que l'on obtient en mêlant ensemble, dans un petit flacon, 100 gouttes du meilleur alcool avec 5 grains (25 centigrammes) de fleurs de soufre lavées (et purifiées par un nouveau lavage à l'alcool); ce flacon, après avoir été bouché, est ensuite soumis à quelques succussions, puis, au bout de vingt-quatre heures, le liquide clair est décanté dans un autre flacon, et conservé sous le nom de *Teinture de soufre*. Une goutte de cette préparation mêlée à 100 gouttes d'esprit de vin, formera la *seconde* atténuation, et ainsi de suite.

227. Sulfuris acidum. *Acidum sulfuricum s. sulfuris, Acidum vitrioli*; Acide sulfurique, Acide vitriolique; *Schwefelsaurer Vitriol.* — Cet acide se trouve dans la nature, parfois à l'état libre, mais ordinairement uni à l'eau; on l'a cependant aussi trouvé sous forme de petites aiguilles, dans plusieurs grottes des montagnes volcaniques. Il constitue aussi en grande partie la base des soi-disant *sources aigres* en Amérique, au sud du canal Erié. Mais c'est surtout à l'état de combinaison avec des bases que cet acide abonde dans la nature.

Lorsqu'il est complétement anhydre, il est en cristaux blancs, opaques, semblables à l'amiante, volatil à la température ordinaire, susceptible de s'unir à l'hydrogène de l'air et de former, avec celui-ci, des vapeurs. Dans le commerce on distingue *deux* sortes de cet acide, savoir : 1° l'*acide sulfurique de Nordhausen ou de Saxe*, liquide brunâtre, *fumant*, et presque complétement anhydre. — 2° l'*acide sulfurique d'Angleterre*, acide qui est obtenu par la combustion du soufre dans de vastes chambres en plomb. Ce dernier liquide ne fume point, il est beaucoup moins concentré que l'acide sulfurique de Nordhausen. Pour l'usage homœopathique, on se sert de la *première* de ces deux sortes, l'*acide sulfurique de Nordhausen*, connu aussi sous le nom d'acide sulfurique ou de vitriol *fumant*, mais avant de l'employer, il est indispensable de le soumettre à une nouvelle distillation. A cet effet, on l'introduit dans une cornue de verre qu'on chauffe au bain de sable ; le premier produit qui passe dans le récipient est de l'acide sulfurique parfaitement anhydre, et dès que celui-ci a passé sous forme de vapeurs blanches, l'ébullition de l'acide cesse. C'est alors qu'il faut changer de récipient et mettre en train la véritable distillation, en augmentant avec précaution la chaleur du feu ; on continue ensuite la distillation jusqu'à ce que dans la cornue il ne reste plus qu'un dixième de tout l'acide employé. Le produit de cette distillation est de l'acide sulfurique concentré pur, qui s'empare de l'eau, n'importe la forme sous laquelle on la met en contact avec lui. On en fait la *première* atténuation à l'*eau distillée*, la *seconde* à l'alcool aqueux, et ce n'est qu'à la *troisième* qu'on commence à se servir d'un esprit-de-vin pur de 70 à 80 degrés centigrades.

228. Sulfur alcoolisatum. *Alcool sulfuris Lampadii, Carboretum sulfuris, Carbonium sulfuratum* ; Soufre alcoolisé, Alcool de soufre, Soufre carboné ; *Schwefel Alcool.*—On obtient cette combinaison de carbone et de soufre par la distillation du sulfure de fer avec le charbon, ou bien, en faisant passer des vapeurs de soufre à travers un tube de porcelaine rempli de charbons ardents. L'alcool de soufre est un liquide incolore, transparent, d'une saveur âcre, d'une odeur fétide et pénétrante ; il est très-volatil, insoluble dans l'eau, mais très-so-

luble dans l'alcool. Les atténuations devront être faites à l'alcool.

229. Tartarus emeticus s. stibiatus, *Antimonium tartaricum*, *Tartras potassii et antimonii*; Tartre émétique ou stibié, Tartrate antimonié de potasse, Tartrate de potasse et d'antimoine; *Spiessglanz-Weinstein, Brechweinstein.*— Pour obtenir ce sel, on prend parties égales d'oxyde d'antimoine (*Stibium oxydatum griseum*) et de tartre pur pulvérisé, on les fait digérer ensemble durant une heure, dans un vase de porcelaine, avec parties égales d'eau distillée, et, lorsque la chaleur est arrivée au point de faire entrer la masse en ébullition, on y ajoute cinq fois son poids d'eau distillée bouillante, on filtre la solution pendant qu'elle est encore chaude, et on la laisse cristalliser. La première cristallisation faite, on décante le liquide et on le laisse de nouveau cristalliser, en répétant cette opération tant que les cristaux qui se forment sont encore incolores; ensuite on broie tous les cristaux obtenus, on les dissout dans quinze fois leur poids d'eau distillée froide, on filtre la solution, on la laisse cristalliser de nouveau, on pulvérise les cristaux obtenus et on renferme la poudre dans un flacon bien bouché. Le tartre émétique du commerce contient du fer, du cuivre ou du sulfure d'antimoine, de manière que pour l'usage homœopathique il est indispensable de le préparer soi-même. Les trois premières atténuations se font par la *trituration,* sans qu'on ait besoin d'humecter le sucre de lait, comme on le croyait autrefois indispensable pour la première.

230. Tartari acidum, *Acidum tartari s. tartaricum;* Acide tartrique ou tartarique; *Weinsteinsœure.* — Cet acide n'a jusqu'ici été trouvé que dans le règne végétal; uni à la potasse, il existe surtout dans le suc des raisins; combiné avec d'autres acides, ou bien encore à l'état libre, il se trouve dans la racine de la dent-de-lion, dans les ananas, les pommes de terre, les cerises acides, les tamarindes et les mûres vertes. On l'obtient artificiellement en le retirant du tartre. A cet effet, on prend du sous-carbonate de chaux que préalablement on a soigneusement purifié, on y ajoute de l'eau pour le faire entrer en ébullition, et l'on y mêle ensuite du tartre pur pul-

vérisé, tant que la masse fait encore effervescence, ce qui demande environ 100 parties de tartre sur 23 de sous-carbonate de chaux. L'acide tartrique libre chasse par cette opération l'acide carbonique, de manière que les produits qui se forment contiennent du tartrate de chaux et un sel neutre qui est du tartrate de potasse soluble. Pour obtenir ensuite l'acide tartrique, on commence par ajouter à cette solution de l'hydrochlorate de chaux, et on continue tant qu'il se forme encore un précipité de tartrate de chaux. Ensuite, on fait digérer ensemble les deux précipités obtenus, avec de l'acide sulfurique étendu, procédé par lequel l'acide tartrique se sépare et se cristallise lorsqu'on le fait évaporer. Lorsque ce sel est entièrement pur, il est sous forme de cristaux, très-acide et très-soluble, blanc, transparent, inodore et parfaitement sec. S'il attire l'humidité de l'air, c'est signe qu'il contient des acides malique, sulfurique ou nitrique. La présence de l'acide sulfurique se décèle par l'emploi du nitrate de baryte; celle de l'acide nitrique par l'odeur particulière qui se développe lorsqu'on chauffe l'acide tartrique qui en contient; celle de sels métalliques, par les acides hydrosulfurique et gallique; celle des sels calcaires, parce que ces sels sont insolubles dans l'alcool. — On prépare *toutes* les atténuations à l'alcool.

231. Veratrinum, *Veratria, Veratrina*; Vératrine; *Veratrin.* —Principe actif découvert dans les espèces du veratrum, et qu'on obtient en faisant passer un courant de gaz hydrosulfurique dans une décoction de *sabadilla*, préalablement traitée par l'acétate de plomb et filtrée. On décompose par la magnésie caustique cette liqueur dont on a séparé le sulfure de plomb, et qu'on a chauffée pour en chasser l'excès d'hydrogène sulfuré. La *vératrine* se précipite, mêlée de magnésie, dont on l'isole au moyen de l'alcool bouillant qu'on évapore ensuite. On la purifie par des dissolutions et des cristallisations répétées. Les trois premières atténuations homœopathiques se font par la trituration.

232. Zincum, *Zincum metallicum*; Zinc; *Zink.* — Ce métal est assez abondant dans la nature, mais il est toujours combiné soit au soufre, comme dans la *blende* ou *fausse galène*, soit à l'oxygène dans la tutie, soit à l'oxygène et à la silice

comme dans la *calamine*, etc. On l'obtient en grand, en l'extrayant de la calamine, comme en France, ou de la blende, comme en Angleterre. C'est un métal d'un blanc bleuâtre fort brillant, à cassure lamelleuse, tenace, difficile à limer, mais très-ductile, cassant et pulvérisable à une chaleur de 205° R., et fusible à une chaleur de 360°. Lorsqu'on le frotte entre les doigts, il communique à ceux-ci une odeur et une saveur particulières; exposé à l'air, il s'oxyde et se recouvre d'une pellicule mince, grisâtre. Dans le commerce on distingue *deux* sortes de ce métal, savoir: 1° le *zinc des Indes orientales* ou *de la Chine*, et 2° le *zinc de Goslar*. Ces deux sortes contiennent toujours plus ou moins de plomb, et souvent, en outre, elles sont sophistiquées avec de l'étain, du fer ou du cadmium. Pour reconnaître ces adultérations, on dissout une partie de zinc dans quatre parties d'acide nitrique pur; si la dissolution est claire, il n'y a pas d'étain, car sa présence serait constatée par un précipité blanc; si ensuite on neutralise la dissolution par du sous-carbonate de soude, on obtiendra un précipité de fer oxydé, si elle contient de ce métal; ou bien si l'on y ajoute du cyanure de fer, le fer que pourrait contenir la solution donnerait un précipité blanc. Enfin, s'il y a du plomb uni au zinc, le sulfate de potasse ajouté à sa solution donnera un précipité blanc. — Voici comment on procède: l'on prend du zinc du commerce réduit en grenailles par la projection du métal fondu dans l'eau froide, on l'introduit dans une cornue de grès lutée, on adapte au col de la cornue un tuyau de terre cuite qui plonge dans une terrine pleine d'eau, et, afin d'éviter l'engorgement du tuyau par le zinc condensé, on attache dessous une grille en fil de fer sur laquelle on entretient des charbons allumés; on chauffe fortement jusqu'à ce que le métal entrant en fusion se volatilise ensuite entièrement; les métaux étrangers au zinc restent au fond de la cornue. On refond ensuite le zinc distillé, et on le coule en lingots pour le conserver pour l'usage. Les trois premières atténuations se font avec la poudre métallique obtenue par le broiement sous l'eau du zinc pur sur une fine pierre à rasoir.

233. Zincum acetatum, *Acetas zinci;* Acétate de zinc; *Essigsaures Zink.* — Sel obtenu par la dissolution à

chaud de l'oxyde de zinc dans du vinaigre distillé et la cristallisation du produit. On prépare les trois premières atténuations des cristaux par la *trituration*.

234. Zincum ferro-hydrocyanicum, *Ferro-hydrocyanas zinci, Ferro-cyanuretum zinci* ; Cyanure de fer et de zinc; *Blausaures Zink-Eisen*. — Produit qu'on obtient en faisant dissoudre dans de l'eau distillée du cyanure de fer et de potassium; filtrant ensuite, et ajoutant une solution aqueuse de sulfate de zinc, recueillant, lavant et faisant sécher le précipité dont on prépare ensuite les trois premières atténuations par la *trituration*.

235. Zincum hydrocyanicum, *Hydrocyanas s. Cyanuretum zinci*; Cyanure de zinc. — Produit obtenu par la combinaison d'une solution de sulfate de zinc avec une dissolution filtrée de cyanure de potassium, dont ensuite le précipité, recueilli, lavé et séché, est traité comme toutes les substances minérales, c'est-à-dire par la trituration pour les trois premières atténuations.

236. Zincum muriaticum, *Murias s. Hydrochloras zinci*, Muriate ou Hydrochlorate de zinc; *Salzsaures Zink*. — Sel obtenu par la combinaison du zinc avec l'acide hydrochlorique. — *Trituration* jusqu'à la troisième.

237. Zincum oxydatum; Oxyde de zinc; *Zink-Oxyd*. — C'est l'oxyde qui résulte de la combustion rapide du zinc, et qui jadis était nommé *fleurs de zinc*. On en fait la *trituration* jusqu'à la troisième.

238. Zincum sulfuricum, *Sulfas zinci, Vitriolum album s. zinci*; Sulfate de zinc, Vitriol blanc ou de zinc; *Schwefelsaures Zink*. — Ce sel, connu sous le nom de *vitriol blanc, couperose blanche, vitriol de Goslar*, etc., se fabrique en grand près de Goslar, dans le Harz, où il existe aussi natif. Il nous arrive en masses, ayant presque la forme du sucre en pain, ou bien en petits cristaux presque semblables à ceux du sel de Sedlitz, avec lequel on doit se garder de le confondre. Le sulfate de zinc du commerce est rarement pur; presque toujours il contient du sulfate de fer ou du sulfate de cuivre. On le débarrasse de ces substances étrangères en le dissolvant et le faisant cristalliser de nouveau, ou bien

en précipitant les métaux étrangers par une baguette de zinc métallique que l'on plonge dans la dissolution. Ce sel est cristallin, blanc, inaltérable à l'air, très-soluble dans l'eau, fusible au feu dans son eau de cristallisation, inodore et d'une saveur désagréable. Les *trois* premières atténuations se préparent par la *trituration*.

CHAPITRE III

Histoire naturelle et préparation des substances végétales.

1. REMARQUES GÉNÉRALES.

239. Ce qu'il y a de plus essentiel dans la préparation des substances végétales, c'est que chaque plante soit récoltée dans la saison où ses vertus sont le plus développées, et que cette récolte se fasse par un temps sec et serein, lorsque les plantes ne sont mouillées ni par la pluie, ni par la rosée. En outre, il n'est pas moins important que toutes les plantes soient récoltées sur le terrain qui leur est propre, puisqu'il est prouvé que la même plante récoltée dans des terrains différents a souvent aussi des vertus différentes; ainsi, toutes celles qui croissent ordinairement sur un terrain sec et montagneux, ont en général beaucoup moins de principes efficaces si on les recueille sur un terrain humide et marécageux. Il en est de même pour les plantes exposées à l'air et au soleil; elles sont préférables à celles qui croissent à l'ombre et dans les lieux qui ne sont pas suffisamment aérés, à moins qu'il ne soit dans la nature de ces dernières d'habiter des lieux couverts et ombragés. Les plantes sauvages méritent aussi la préférence sur celles qui sont cultivées dans les jardins.

240. Ce n'est pas toujours la plante *entière* que l'on emploie en homœopathie; plusieurs médicaments au contraire ne sont préparés qu'avec les feuilles, les fleurs, les écorces, les racines ou les fruits de la plante, et pour d'autres encore on

ne se sert que de leurs résines ou gommes, ou de leurs produits obtenus par des opérations chimiques, par la fermentation, etc. Nous aurons soin d'indiquer pour chaque plante quelle est la partie qui doit être employée, de même que nous indiquerons le meilleur mode opératoire pour chacune d'elles. On ne perdra pas de vue qu'il est toujours avantageux de cueillir une ou plusieurs parties des plantes pendant la floraison ou près de la floraison. Lorsqu'on ne devra employer que les feuilles d'une plante, on les cueillera sur la plante en fleurs; si l'on ne doit employer que les tiges, on attendra les premiers jours d'automne, parce que leur suc est alors plus actif.

241. Les *écorces* des arbres résineux doivent être récoltées avant ou pendant que les feuilles ou les fleurs se développent; celles des arbres non résineux vers la fin de l'automne. Les *bois* se récoltent dans les premiers jours du printemps, avant que la séve soit montée, et il importe que les arbres ou arbrisseaux sur lesquels on les prend, ne soient ni trop vieux ni trop jeunes.— Quant aux *racines*, on prend celles des plantes annuelles, avant le commencement de l'automne ; celles des plantes bisannuelles, au commencement du printemps de la seconde année, avant que les tiges se développent, et celles des plantes vivaces, dans l'automne ou dans le printemps de la seconde ou de la troisième année, avant qu'elles deviennent ligneuses. En général, ce n'est jamais en été que les racines doivent être récoltées, parce qu'alors le suc est plus répandu dans le reste de la plante. C'est pourquoi on récolte aussi les racines des arbres et des arbrisseaux au printemps, pendant que l'écorce se laisse encore détacher. Quant à la préparation de toutes ces parties en général, on prépare la *teinture* alcoolique de celles qu'on peut avoir à l'état frais. Quant à celles qui viennent des plantes exotiques et qu'on ne peut avoir qu'à l'état sec, on les pulvérise, on en extrait les principes actifs, en y ajoutant 20 parties d'alcool, et on les conserve également sous forme de *teintures*, ou bien on fait les *trois* premières atténuations par la *trituration* au sucre de lait.

242. Avant de terminer ces considérations générales sur les substances végétales, nous croyons devoir faire quelques

remarques, qui nous ont été suggérées par l'expérience. Ainsi la règle qui consiste presque généralement à exprimer le suc des plantes, pour le mêler par parties égales à l'alcool, devra recevoir quelques modifications dans la pratique. Nous les signalerons à propos de chaque plante en particulier. Nous conseillerons aussi quelquefois, lorsque la plante entière doit être employée, de faire macérer séparément la racine réduite en pâte fine, pour ajouter ensuite le produit de cette macération à la teinture préparée avec les autres parties de la plante. En effet, la racine, dans la plupart des cas, est assez ligneuse ou fibreuse pour ne pas donner un atome de suc; il en résulte alors qu'on n'obtient dans ce cas aucun des éléments de la racine, qui quelquefois est la partie la plus active de la plante. Dans d'autres cas, nous conseillerons d'obtenir la préparation des teintures, en exprimant le suc de la plante pour procéder avec lui suivant l'usage, et d'autre part, de faire macérer le résidu de la plante exprimée dans l'alcool, pour lui enlever les principes qui n'auront pas été entraînés par le suc obtenu. Ce conseil s'appliquera surtout à la préparation des teintures des plantes, qui ne sont pas essentiellement herbacées, et dont les tiges sont trop ligneuses pour donner du suc à l'expression. Ces diverses modifications apportées à la règle généralement adoptée, nous pourrons prétendre avec raison que nous possédons le meilleur mode de faire, pour obtenir les teintures végétales avec toutes leurs propriétés essentielles. Cela est si vrai que M. Guibourt, auteur d'ouvrages justement estimés dans la science, rapporte à l'inventeur de l'homœopathie le mérite de cette réforme, et engage l'allopathie à en faire son profit (1).

2. HISTOIRE NATURELLE ET PRÉPARATION DES SUBSTANCES VÉGÉTALES PARTICULIÈRES.

243. Absinthium, *Artemisia absinthium*; Absinthe; *Wermuth, Bitterer Beifuss.*— Corymbifères, Juss.; Syngénésie

(1) Henry et Guibourt, *Pharmacopée raisonnée ou Traité de pharmacie pratique et théorique*. 3e édition, revue par Guibourt. Paris, 1847, p. 395.

polygamie superflue, L. (*fig.* 1). — Cette plante, originaire de la Grèce, croît aujourd'hui dans toute l'Europe, dans les endroits secs, pierreux, exposés au soleil, dans les lieux champêtres, arides, etc. Racine oblique, chevelue; tige dressée, quadrangulaire, striée, un peu cotonneuse, rameuse, haute de 6 à 12 décimètres; feuilles nombreuses, découpées, d'un gris verdâtre en dessus, cotonneuses et d'un gris argenté en dessous; fleurs globuleuses, tubulées, jaunes, pendantes, axillaires, en grappes. Toute la plante a, à l'état frais, une forte odeur aromatique, pénétrante, désagréable, et une saveur très-amère. On récolte la plante *entière* lorsqu'elle est en fleurs (en juillet et en août), et on la prépare comme toutes les autres plantes fraîches, mais avec macération.

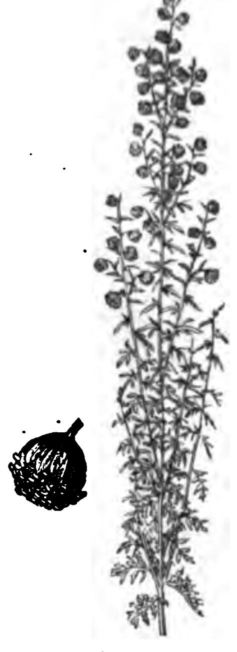


Fig. 1.

244. Aconitum napellus; Aconit napel; *Napel-Sturmhut*; *Eisenhut.* — Renonculacées, Juss.; Polyandrie trigynie, L. (*fig.* 2). — Le genre de cette plante tire son nom d'ἀκόνη, rocher, parce qu'en général ses espèces habitent les hautes montagnes; le nom spécifique de cette espèce vient de *napus*, navet, parce que sa racine ressemble à un petit navet. On trouve l'aconit principalement sur le somme des Alpes, en Suisse (sur le Righi), dans les montagnes de la Bohême et de la Silésie, plus élevé au-dessus du niveau de la mer que le *Veratrum*. La tige de cette plante est cylindrique, rameuse et glabre, haute de 6 à 9 décimètres; les feuilles en sont pétiolées, divisées en cinq à sept lobes profonds et incisés, vert foncé en dessus, vert clair en dessous, brillantes des deux côtés. Ses fleurs violettes forment un long épi au som-

met de la tige, et présentent un calice nu, cinq pétales dont le supérieur forme le casque, deux nectaires pédiculés et recourbés, 3 à 5 capsules. — C'est au commencement de sa floraison, dans le mois de juin ou de juillet, qu'on récolte l'herbe de l'aconit *sauvage;* celui qui est cultivé dans les jardins n'est nullement propre à l'usage homœopathique et ne saurait fournir que des résultats douteux. On exprime le suc de la plante fraîche, on le mêle avec parties égales d'alcool, ce qui donne la *teinture-mère,* dont on prépare ensuite les atténuations à l'alcool, d'après la méthode connue.



Fig. 2.

245. Actæa spicata, *Christophoriana ;* Christophoriane, Herbe Saint-Christophe; *Christophs-Kraut.* — Renonculacées, Juss.; Polyandrie monogynie, L. — Cette plante croît dans les bois touffus et montagneux et se trouve dans toute l'Europe. Sa racine vivace est noire à l'extérieur, jaunâtre à l'intérieur, spongieuse, d'une odeur désagréable, d'une saveur nauséabonde; tige herbacée, de 6 à 9 décimètres de hauteur; feuilles pédonculées, brillantes; fleurs en longs épis terminaux; baies noires, molles, ovoïdes. On se sert en homœopathie de la teinture faite avec la racine récoltée avant le temps de la floraison (au mois de mai).

246. Æthusa cynapium; Ciguë des jardins, Petite ciguë; *Garten-Schierling.* — Ombellifères, Juss.; Pentandrie digynie, L. (*fig.* 3). — C'est une plante annuelle, qui croît dans les lieux cultivés, dans les jardins abandonnés, les terres en ja-

chères, etc. Sa tige s'élève parfois jusqu'à 3 et 6 décimètres de haut, de manière que le nom de *petite* ne lui convient pas à la rigueur. C'est la plante qui, suivant les auteurs, est souvent confondue avec le persil, mais c'est plutôt avec le cerfeuil que ses feuilles pourraient la faire confondre ; ce qui distingue ces deux plantes, c'est que les feuilles du cerfeuil exhalent une odeur aromatique agréable lorsqu'on les frotte, tandis que celles de la petite ciguë développent une odeur nauséabonde. En outre, les semences de cette dernière sont globuleuses et striées ; celles du cerfeuil allongées ; dans l'æthusa, l'involucelle n'existe que d'un côté ; dans le cerfeuil il est complet. Quant au persil, c'est par l'arome de ses feuilles qu'il se distingue d'avec la petite ciguë, son involucelle est également complet ; le persil est une plante bisannuelle ou même vivace, tandis que l'æthusa n'est qu'annuel ; enfin, les feuilles du persil sont larges et cunéiformes, tandis que celles de la petite ciguë sont découpées. Souvent aussi on la confond avec la grande ciguë, mais pour éviter cette erreur, il suffit de se rappeler que celle-ci a des *taches* et la petite ciguë des *stries*. On prépare la teinture de la plante, comme nous l'avons dit pour l'aconit.



Fig. 3.

247. Agaricus muscarius; Agaric moucheté, Orange fausse, Champignon rouge ; *Fliegenschwamm*, *Fliegenpilz*. — Champignons, Juss.; Cryptogamia fungi, L. (*fig.* 4.). — Ce champignon, à sa naissance, a une forme ovale et se trouve

renfermé dans une espèce de *volva* ; le pied est tubéreux, et creux en vieillissant, de 10 à 16 centimètres de longueur, en chapeau d'abord bombé, plus tard aplati, rouge écarlate, pourvu de lamelles d'un blanc jaunâtre ; lamelles disposées en rayons qui s'avancent du centre à la circonférence. L'odeur en est désagréable et la saveur âcre et caustique. Pour le rendre propre à l'usage homœopathique, on nettoie le pied et le chapeau, et après les avoir dépouillés de leur épiderme, on les coupe en petits morceaux, on les pile, on les met dans un flacon et on les couvre d'alcool. On se sert de la *teinture* ainsi obtenue pour faire les atténuations à l'alcool.



Fig. 4.

248. Agnus castus, *Vitex Agnus castus*; Gattilier commun ; *Keusch-Lamm.* — Gattiliers ou Verbacées, Juss., Didynamie angiospermie, L. — Cette plante tire son nom d'*agnus castus* (agneau chaste), de ce que les femmes grecques, pendant l'absence de leurs maris, couvraient leurs lits des feuilles de cette plante, pour chasser les idées impures. C'est un arbuste qui, à cause de ses feuilles élégantes, est assez cultivé dans les jardins, mais qui se trouve naturel à tout le bassin de la Méditerranée, en Provence, en Grèce, sur des terrains sablonneux et au pied des rochers; il a souvent de 12 à 15 décimètres de hauteur et est très-rameux ; les feuilles ont 5 folioles digitées, lancéolées; fleurs nombreuses, en longs épis, très-apparentes, d'un bleu violet; baies sèches, à loges monospermes, ressemblant au poivre en grain. On mêle avec parties égales d'alcool le suc exprimé des feuilles et des baies qu'on devra choisir d'un aspect aussi frais et d'une saveur aussi forte que possible, si l'on ne peut se les procurer fraîches sur le lieu même de leur naissance.

249. Allium sativum, Ail; *Knoblauch.* — Liliacées,

Juss.; Hexandrie monogynie, L. — L'ail est originaire du Levant et du midi de l'Europe, mais on le cultive presque partout en Europe, soit en plein champ, soit dans les jardins potagers; souvent aussi il vient spontanément. Tout le monde connaît l'odeur pénétrante, insupportable et diffusible de l'oignon de cette plante; cet oignon est arrondi et consiste en plusieurs bulbes oblongs, aigus, enchâssés les uns dans les autres, et revêtus de trois enveloppes. Tige haute de 6 à 9 décimètres, arrondie, garnie de feuilles jusqu'au milieu; feuilles disposées sur deux rangs, linéaires, cannelées, aiguës, oblongues, d'un vert bleu et glabres. On récolte le plante *entière* depuis juin jusqu'en août, et on la traite comme toutes les autres plantes fraîches.



Fig. 5.

250. Aloë; Aloès; *Aloë*. — Liliacées, Juss.; Hexandrie monogynie, L. (*fig.* 5). — La substance que l'on emploie sous ce nom, en homœopathie, est le suc épaissi de la plante. On en distingue dans le commerce trois sortes, savoir : 1° L'*Aloès soccotrin*, 2° l'*Aloès hépatique*; 3° l'*Aloès caballin*. C'est l'aloès *soccotrin* qui est l'espèce la plus pure; il a une odeur aromatique particulière; sa saveur est d'une amertume intense et durable, il est en morceaux d'un brun foncé, luisant; il s'amollit entre les doigts et devient collant; sa poudre est d'un jaune d'or.

C'est de cette espèce qu'on se sert pour les préparations homœopathiques; on la pulvérise et on en extrait les principes actifs par 20 parties d'alcool, ou bien on en prépare les *trois* premières atténuations par la *trituration*, ce qui vaut encore mieux.

251. Ammoniacum, *Gummi ammoniacum*; Gomme ammoniaque; *Ammoniak, Armenisches Gummi*.—Ombellifères, Juss. — La gomme ammoniaque est une substance gommo-résineuse qui découle d'une ombellifère naturelle à l'Afrique, à l'Éthiopie, à l'Égypte et à quelques régions des Indes orientales. D'après Fontanier, la plante qui fournit cette gomme appartient à la famille des *Férulacées*, et Scowiz la désigne sous le nom de *Ferula ammoniacum*; Lémery l'appelle *Ferula ammonifera*. Wildenow croyait qu'elle appartenait au genre *Heracleum* et lui donnait le nom d'*Heracleum gummiferum*; mais l'opinion de Fontanier, qui a vu lui-même cette plante en Perse, mérite sans nul doute plus de crédit. Suivant le rapport de ce dernier, cette gomme-résine s'écoule spontanément en grains plus ou moins gros; la récolte s'en fait vers la fin de juin par les habitants du pays; après quoi la gomme est apportée de Bouchir dans l'Inde et de là en Europe. Dans le commerce on distingue *deux* sortes d'ammoniaques dont la première est connue sous le nom de *gomme ammoniaque pure* ou *amygdaloïde*, qui est en petits grains ronds, agglomérés, d'un jaune rougeâtre terne, luisante et comme grasse dans sa cassure, non transparente, blanchâtre intérieurement, d'un odeur assez forte, d'une saveur âcre, amère et désagréable, se dissolvant en partie dans l'eau, avec laquelle elle forme un mélange laiteux; dans l'alcool, c'est à peine si la moitié se dissout. L'autre sorte, désignée par le nom de *gomme ammoniaque impure en pains* ou *en sorte*, est en morceaux plus ou moins grands, d'une couleur jaune sale, mêlés de débris de graines, de terre, de sable; d'une odeur peu prononcée, balsamique, d'une saveur amère, résineuse et âcre, se ramollissant entre les doigts, se boursouflant sur des charbons ardents, où elle brûle avec décrépitation, se noircit et répand une odeur alliacée. Elle se dissout dans l'éther et seulement en petite quantité dans le vinaigre et dans

l'alcool. — Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*, mais on peut aussi préparer la *teinture* au 20ᵉ.

252. Amygdalæ amaræ : Amandes amères ; *Bittere Mandeln* ; fruit d'une variété de l'*Amygdalus communis*. — Rosacées, Juss.; Icosandrie monogénie, L. (*fig*. 6). — Ces fruits ont une composition chimique analogue à celle des amandes douces, mais une forte saveur d'acide hydrocyanique. Distillées avec de l'eau, elles donnent un produit laiteux d'une forte odeur de cet acide, dont elles contiennent en effet une grande quantité. Lorsqu'on les broie et les exprime sans eau, elles fournissent une huile fine aussi douce et aussi inodore que celle des amandes douces ; elles ne dégagent non plus aucune odeur, lorsqu'on les chauffe sans eau jusqu'à la température de l'eau bouillante. De là on doit conclure que ni l'acide volatil ni l'huile volatile ne préexistent dans ces amandes, mais que ces produits se forment aux dépens des éléments de l'eau. Pour l'usage homœopathique, la préparation de cette substance n'offre aucun avantage, attendu qu'on préfère se servir de l'acide hydrocyanique pur.



Fig. 6.

253. Anacardium orientale, *Semecarpus Anacardium* ; Anacarde, Fève de Malac ; *Elephantenlaus, Malakka-Nuss*. — Térébinthacées, Juss.; Pentandrie digynie, L. (*fig*. 7). — Cet arbre à écorce grisâtre se trouve aux Indes, où il croît dans les vieilles forêts. Les fruits qu'il porte ont environ

2 centimètres de long et sont comme enchâssés dans un réceptacle spongieux. Ils sont entourés de deux enveloppes entre lesquelles se trouve une liqueur âcre, caustique, noirâtre. C'est de cette *liqueur* (non du fruit entier, comme le disent certaines pharmacopées homœopathiques) qu'on doit se servir en homœopathie, car ce sont les effets de la *liqueur* et non ceux du fruit que Hahnemann a publiés. On en prépare la teinture au moyen de 20 parties d'alcool, ou mieux, on fait les *trois* premières atténuations par la *trituration* au sucre de lait.



Fig. 7.

254. Anagallis arvensis (*flore rubro*), Mouron à fleurs rouges, Mouron mâle; *rother Gauchheil.* — Pommacées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. — C'est une plante annuelle très-commune dans tous les pays, à tiges couchées à la base, rameuses, carrées, glabres, ainsi que toute la plante, longues de 6 à 12 pouces; ses feuilles sont opposées, ovales, nervées; ses fleurs axillaires, à cinq divisions au calice et à la corolle; cinq étamines à filaments velus; un style, une capsule globuleuse qui s'ouvre en boîte à savonnette. Il y a deux variétés de cette plante, l'une qu'on appelle aussi *mâle*,

et qui est à fleurs rouges ; l'autre à fleurs blanches, et qui porte le nom de femelle. C'est de la première de ces deux variétés qu'on se sert en homœopathie, en traitant la plante fraîche par l'*expression*.

255. Angelica, *Archangelica officinalis*, *Angelica archangelica*, L.; Angélique, Angélique archangélique; *Engelwurz*. — Ombellifères, Juss.; Pentandrie monogynie, L. (*fig.* 8 et 9). — Cette plante habite le nord de l'Europe et de



Fig. 8. Fig. 9.

l'Asie, ainsi que les montagnes de la France et de l'Allemagne méridionale ; dans les pays bas de l'Allemagne septen-

trionale, elle se trouve au bord des fleuves. Racine bisannuelle, grosse, cylindrique, ridée, chevelue et rameuse, d'un brun gris ou rougeâtre extérieurement, blanche intérieurement, d'une forte odeur aromatique, assez agréable et d'une saveur d'abord douceâtre, mordicante, puis amère. Tige herbacée, arrondie, striée, fistuleuse, rameuse, haute de 12 à 18 décimètres; feuilles alternes, amplexicaules, bipinnées, à folioles lobées, dentées en scie avec impaire; fleurs terminales, en ombelles, jaunes, verdâtres, presque éphémères. Nous nous servons de la *racine fraîchement déterrée* de la plante *sauvage*, non de celle des jardins. La préparation se fait en faisant macérer la racine dans 2 fois son poids d'alcool.

256. Angustura, *Angusturæ cortex*, Écorce du Bonplandia trifoliata; *Angustura - Rinde*. — Rutacées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. (*fig.* 10). — L'angusture vraie est l'écorce d'un arbre de l'Amérique méridionale appelé, par *Wildenow*, *Bonplandia trifoliata*, et appartenant au genre *Galipea*. L'écorce qu'on expédie dans nos pays a, en général, une teinte gris jaunâtre, semblable à celle du quinquina jaune; on la choisit de préférence, en homœopathie, en morceaux de 5 à 15 centimètres de longueur sur 2 millimètres d'épaisseur, légèrement recourbés, lisses en



Fig. 10.

dedans, tachetés en dehors de petits points blanchâtres sur un fond coloré, et couverts d'une enveloppe blanchâtre, spongieuse et facile à enlever. En outre, ces morceaux doivent être d'une cassure brillante, poreux, couleur de cannelle, d'une odeur aromatique désagréable, d'une saveur aromatique amère, pénétrante; réduite en poudre, l'angusture doit avoir une couleur semblable à celle de la rhubarbe. La *fausse angusture*, au contraire, est toujours en gros morceaux durs, lourds, à cassure d'un blanc mat, couverts en dehors d'une poussière couleur de rouille ou d'or, sans odeur aromatique, et non susceptible de donner une teinture alcoolique se troublant lorsqu'on y ajoute de l'eau, comme cela a lieu pour la teinture de l'angusture vraie. Il vaut mieux préparer les *trois* premières atténuations par la *trituration*, que de faire digérer l'écorce pulvérisée dans 20 parties d'alcool, comme on le ferait si on voulait la conserver sous forme de teinture.

257. Angustura spuria; fausse Angusture, Écorce non du *Brucea antidysenterica*, mais du *Strychnos Nux vomica*. — Depuis la publication de notre grand Codex allemand, nous avons toujours soutenu, contradictoirement aux opinions généralement adoptées que la *fausse angusture*, loin de provenir du *Brucea antidysenterica*, devait avoir une tout autre origine. Voici maintenant un témoignage éclatant qui vient justifier nos prévisions : c'est celui de M. Guibourt (1), qui dit : « Dès l'année 1816, Virey, se fondant sur ce que l'action de « la fausse angusture sur les animaux était semblable à celle « de la noix vomique, avait pensé que cette écorce devait venir « de l'Inde et qu'elle devait être produite par un strychnos. « Cette opinion fut confirmée plus tard par Batka, droguiste à « Prague, qui nous apprit que la fausse angusture, écorce du « *strychnos nux vomica*, avait été apportée de l'Inde en Angle- « terre, mais que, n'ayant pu y être vendue, elle fut transpor- « tée en Hollande, où on ne trouva pas de meilleur moyen de « l'utiliser que de la mêler à l'écorce d'angusture d'Amérique. « En dernier lieu, un envoi d'écorce de *strychnos nux vomica* « fait directement par le pharmacien général de Calcutta à

(1) *Histoire naturelle des drogues simples*. 5e édition. Paris, 1849, t. II, p. 514.

« M. Christison, est venu ôter tous les doutes qu'on aurait « encore pu conserver à cet égard ; cette écorce n'était autre « chose que la fausse angusture du commerce. » — On prépare, pour l'usage homœopathique, la teinture alcoolique de la racine.

258. Anisum stellatum, *Illicium anisatum* ; Anis étoilé, Anis de la Chine, Badiane ; *Anis, Stern-Anis.* — Magnoliacées, Juss. ; Polyandrie monogynie, L. (*fig.* 11). — Le végétal qui fournit la badiane croît en Chine, dans le Japon, les Philippines, etc. ; c'est un arbuste du port d'un laurier, à écorce aromatique, à fleurs jaunâtres, axillaires, calice de six feuilles, vingt-sept pétales ; plusieurs capsules à deux valves, monospermes, disposées en rond ; fruit étoilé, formé de l'assemblage de six à huit capsules ovales, comprimées, univalves, soudées par la base, et s'ouvrant du côté supérieur, contenant, chacune, une semence luisante, ovale et aplatie. Ce fruit a une odeur aromatique, intense, agréable, et une saveur âcre, amère, chaude et piquante. On pulvérise les capsules avec les semences, et on en fait les *trois* premières atténuations par la *trituration*, ou bien, si l'on préfère la *teinture*, on fait digérer la poudre dans 20 parties d'alcool.



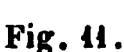


Fig. 11.

259. Aquilegia vulgaris ; Ancolie vulgaire ; *Achelei.* — Renonculacées, Juss. ; Polyandrie pentagynie, L. — Cette plante se trouve dans presque toute l'Europe où elle croît dans les bois, les prés sylvestres, les forêts, et sur les côtes des montagnes. Racine vivace, rameuse, d'un brun foncé extérieurement, blanche intérieurement. Tige haute de 3 à 9 décimètres, grêle, rameuse, un peu velue, rougeâtre ; feuilles biternées, d'un vert bleu en dessous, de couleur foncée en dessus incisées, découpées ; folioles pétiolées, arrondies, rhomboïdales ou ovoïdes ; fleurs au sommet de la tige et des rameaux, pendantes, bleues ou brunes, rarement roses, disposées en corymbe, pourvues de cornets recourbés. Semences ovales-

oblongues, triquètres, noires, luisantes, petites, d'une saveur d'abord douceâtre, puis amère. — On récolte la plante *entière* à l'époque de sa floraison, et on la traite comme toutes les autres plantes fraîches par expression et macération.

260. Aristolochia clematitis; Aristoloche vulgaire; *Gemeine Osterluzei*. — Aristoloches, Juss.; Gynandrie hexandrie, L. (*fig.* 12). — Cette plante vivace se trouve en



Fig. 12.

France, en Allemagne et dans la Tartarie; elle y croît dans les champs incultes, glaiseux, dans les vignes, sur les bergess des rivières, etc. Racine rampante, grêle, articulée, courbée et recourbée en divers sens, d'un brun jaunâtre; tige le plus souvent simple, redressée, faiblement courbée et recourbée, légèrement sillonnée, moelleuse intérieurement, garnie, dans

le bas, d'écailles ovales-oblongues, brunâtres, haute de 3 à 9 décimètres ; feuilles à pédoncules longs, obtuses-triangulaires, cordiformes, d'un vert foncé en dessus, d'un vert bleu en dessous ; fleurs axillaires, d'un jaune sale. Toute la plante a une odeur forte et désagréable, et une saveur âcre, amère et balsamique. Pour l'usage homœopathique, on se sert de l'herbe de la plante, qu'on récolte en juin et qu'ensuite on prépare comme toutes les plantes fraîches, par expression.

261. Armoracia, *Armoracia rusticana, Cochlearia armoracia* ; Raifort, Raifort officinal, Grand raifort, Cranson, Cran de Bretagne ; *Meerrettig, Gemeiner Meerrettig.* — Crucifères, Juss.; Tétradynamie siliculeuse. L. (*fig.* 13), cette plante herbacée croît dans les lieux humides, sur le bord des fossés



Fig. 13.

et des fleuves, surtout dans l'ouest de la France, en Bre-

tagne, etc.; ainsi qu'en Allemagne, en Hongrie, en Angleterre et en Suisse. Racine cylindrique, grosse comme le bras, longue, rameuse, verticale, jaunâtre extérieurement, blanchâtre intérieurement, d'une saveur âcre et cuisante. Tige redressée, rameuse du haut, élevée de 6 à 9 décimètres, angulaire, striée, glabre, ainsi que toute la plante. Feuilles radicales, pétiolées, grandes, dressées, vertes, ovales-oblongues, crénelées; feuilles caulinaires, petites, presque sessiles, pinnatifides, lancéolées-linéaires. Fleurs petites, blanches, en longues grappes terminales; silicules globuleuses, à deux valves, à deux loges polyspermes. C'est la *racine* fraîchement déterrée qui doit être préparée, en la faisant macérer dans 2 fois son poids d'alcool. Il est important de prendre les mêmes précautions que pour la préparation du clematis erecta.

262. Arnica montana; Arnique des montagnes; *Berg-Wohlverleih*. — Corymbifères, Juss.; Syngénésie polygamie, L. (*fig.* 14). — Cette plante habite naturellement les hautes montagnes du midi de l'Europe, ou les pâturages aérés des collines du nord de cette partie du monde, et se trouve aussi en Amérique. Récoltée sur un terrain couvert de mousse, elle n'est pas propre à l'usage homœopathique. Elle a des racines noires, grêles, fibreuses, qui partent d'une sorte de rhizome; des tiges simples; les feuilles en sont ovales, marquées de lignes entières, et opposées sur la tige; ses fleurs sont grandes, radiées, d'un beau jaune; les fruits sont à aigrettes plumeuses, renfermés dans un calice ou involucre commun double. Avant de se servir de cette plante, il est indispensable de nettoyer les fleurs, parce qu'elles sont souvent salies par les œufs du *Musca arnicæ*. La racine de cette plante ne tarde pas à perdre une partie de ses vertus lorsqu'elle



Fig. 14.

reste longtemps exposée à l'air, mais on peut en conserver la poudre dans des flacons bien bouchés. Dans les pays où l'on ne peut pas avoir la plante fraîche, on prépare la poudre de la racine, en faisant les *trois* premières atténuations par la trituration, ou bien on la fait digérer, dans 20 parties d'alcool, pour en faire la teinture. Si l'on peut obtenir la plante fraîche, ce qui est infiniment préférable, on la récolte pendant qu'elle est en fleurs, et on prépare la *teinture* en mêlant le suc exprimé de la plante *entière* avec parties égales d'alcool.

263. Artemisia vulgaris; Armoise commune; *Gemeiner Beifuss*. — Corymbifères, Juss.; Syngénésie polygamie superflue, L. (*fig.* 15). — Cette plante se trouve dans toute l'Europe, où elle habite les bords des chemins, les lieux stériles, les décombres, les champs et les lisières des champs, le bord des fossés, etc. C'est une plante vivace, d'une odeur agréable et d'une saveur aromatique, amère. Les feuilles en sont larges, ailées, pinnatifides, blanches et cotonneuses en dessous; les tiges sont droites, glabres, rameuses, dures, rougeâtres, hautes de 6 à 9 décimètres; ses fleurs sont nombreuses, petites, en grappes, d'un jaune roux, à calice imbriqué, un peu laineux. La racine est cylindrique, courbée, et a atteint toute sa vertu dans le mois de novembre. On exprime le suc de la plante *entière*, et on en prépare la *teinture* en le mêlant avec parties égales d'alcool.

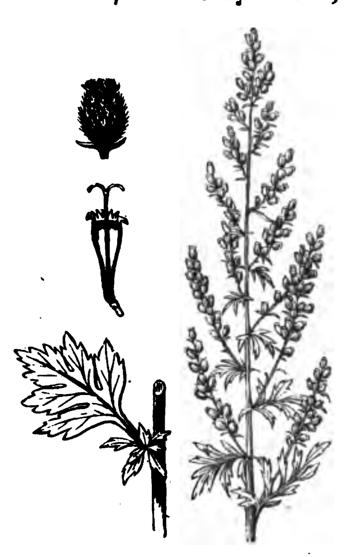


Fig. 15.

264. Arum maculatum; Arum tacheté, Gouet, Pied-

de-veau; *Gefleckter Aron.* — Aroïdes, Juss.; Gynandrie polyandrie, L. (*fig.* 16). — Cette plante se trouve dans toutes les



Fig. 16.

contrées de l'Europe, dans les forêts ombragées et les bois gras et couverts. La racine en est tubéreuse, charnue, d'un jaune brunâtre à l'extérieur, de couleur blanche et féculente à l'intérieur; les feuilles sont larges, radicales, amplexicaules; hampe s'élevant de la racine à la hauteur d'une coudée, cylindrique, cannelée, portant à son sommet une seule spathe. Les baies sont d'une couleur de cochenille et contiennent 1-3-5 semences. A l'état frais, cette plante a une saveur âcre, mor-

dicante, comme celle du poivre, et est pourvue d'un suc laiteux, âcre et caustique. Pour l'usage homœopathique, on récolte la racine de la plante avant que les feuilles se développent, et après l'avoir réduite en pâte, on l'arrose de deux fois son poids d'alcool pour obtenir la *teinture* par *macération*.

265. Asa fœtida, *Ferula Asa fœtida*; Gomme-résine de férula; *Stink-Asand*, *Teufels-Dreck*. — Ombellifères, Juss.; Pentandrie digynie, L. (*fig.* 17). — La substance que l'homœopathie emploie sous ce nom est la gomme-résine du *ferula asa fœtida*, plante vivace qui se trouve en Perse, en Médie, en Libye, en Syrie et même dans l'Inde. Pour obtenir la gomme que les anciens connaissaient déjà sous le nom de *succus cyrenaicus*, on incise la racine de la plante et l'on fait écouler le suc, qui d'abord est blanc, mais qui devient jaune à l'air, et se concrète en une substance composée de morceaux roux, irréguliers, plus ou moins gros, mêlés de morceaux plus blancs, d'une odeur alliacée très-forte et très-fétide, et d'une saveur âcre. Dans le commerce, on distingue trois sortes d'*asa fœtida*, savoir : 1° L'asa fœtida en grains (*asa fœtida in granis*), qui est en petits morceaux rouges jaunâtres ou brunâtres, un peu onctueux au toucher et d'un brillant mat dans leur cassure; 2° l'asa fœtida en larmes (*asa fœtida amygdaloïdes*), la sorte la plus abondante, et consistant en grains agglomérés, ou en une masse brunâtre mêlée de morceaux blancs, semblables à des fragments d'amande;



Fig. 17.

3° l'asa fœtida pierreuse (*asa fœtida petræa*), consistant en morceaux d'un blanc jaunâtre, mêlés de petits points blancs brillants. Pour l'usage homœopathique, on préfère la *première* de ces trois sortes, l'asa fœtida *en grains*, et l'on en prépare la teinture en faisant macérer la poudre dans 20 parties d'alcool.

266. Asarum europæum; Asaret, Cabaret d'Europe, Oreille d'homme; *Haselwurz*. — Aristoloches, Juss.; Gynandrie monogynie, L. (*fig.* 18). — Cette plante vivace se trouve dans toute l'Europe, dans les forêts et les bois touffus, ou sous les taillis des montagnes. Elle consiste en deux feuilles réniformes, entières, obtuses, vivaces, portées sur une petite souche; la racine est rampante, tubéreuse, jetant de petites tiges uniflores dans chaque partage des feuilles; fleur solitaire, en grelot, sans calice; enveloppe unique, velue, noirâtre, à trois dents, portant douze étamines et un style; stigmate à six ou huit divisions, et se transformant en capsule à un nombre égal de loges presque monospermes. On se sert de la plante entière, qu'on récolte pendant sa floraison, en avril. On exprime le suc de la plante fraîche, et on le mêle avec parties égales d'alcool, ce qui donne la *teinture-mère*.



Fig. 18.

267. Asparagus officinalis; Asperge vulgaire; *Gewœhnlicher Spargel*. — Asperges, Juss.; Hexandrie monogynie, L. — Cette plante croît à l'état sauvage dans une grande partie de l'Europe, où elle habite surtout les lieux sablon-

neux, les bords de la mer, les prairies, le bord des forêts, etc.; on la cultive aussi beaucoup dans les jardins. Racine formée de fibres arrondies, jaunes en dehors, blanches en dedans, inodores, et d'une saveur douceâtre. Tiges rameuses, herbacées, arrondies, glabres, hautes de près de 9 décimètres. Feuilles en faisceaux, longues de 3 centimètres environ, glabres comme toute la plante, et accompagnées de stipules extérieures et intérieures, parmi lesquelles sont trois, quatre ou cinq feuilles linéaires. Fleurs petites, d'un jaune verdâtre, dioïques-polygamiques, solitaires et axillaires; pédoncules articulés, géminés, lâches, uniflores; fruits bacciformes, d'un rouge écarlate, à trois loges, à deux ou trois semences noires. Pour l'usage homœopathique, on recueille les jeunes pousses (*turiones asparagi*), on en exprime le suc et on le traite comme celui de toutes les plantes fraîches.

268. Atriplex olida, *Chenopodium olidum s. Vulvaria*; Arroche fétide, Ansérine (Patte-d'oie) fétide, Vulvaire; *Stinkende Melde, Stinkender Gænsefuss.* — Arroches, Juss.; Pentandrie digynie, L. — Cette plante, qu'il ne faut pas confondre avec l'arroche des jardins (*atriplex sativa*), croît dans tout le nord de l'Europe, sur les lieux incultes, au pied des murs, etc. Racine annuelle; tige couchée, rameuse; feuilles pédonculées, rhomboïdales, entières, d'un vert gris, chargées d'une poussière écailleuse; fleurs glomérées, paniculées; semences en forme de lentilles, noires, luisantes. Toute la plante a une odeur désagréable, fétide, comme celle de la marée, et une saveur salée, nauséeuse. — On récolte la plante *entière* au temps de sa floraison, et on la traite comme toutes les autres plantes fraîches.

269. Belladona, *Atropa belladona*; Belladone, Morelle furieuse; *Wolfs-Kirsche, Tollkraut.* — Solanées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. (*fig.* 19). — Cette plante vivace croît dans presque toute l'Europe aux lieux cultivés, dans les bois en coupe, dans les pays montagneux, au bord des forêts, etc. Sa racine est cylindrique, assez grosse, peu ligneuse, arrondie, jaune brunâtre à l'extérieur, blanchâtre et succulente à l'intérieur, d'une odeur narcotique et d'un goût douceâtre, nauséabond. La tige est dressée, haute de 6 à 9 décimè-

tres, rameuse et pubescente; feuilles alternes, ovales, glabres *ou* légèrement pubescentes, entières, géminées, inégales, d'un vert sombre, finissant en un court pétiole; fleurs axillaires, pédonculées et noirâtres; calice à cinq divisions; corolle en cloche, à cinq lobes égaux; cinq étamines, un style; baies noires, globuleuses, de la forme d'une petite cerise, à deux loges, et entourées d'un calice persistant. La saveur des baies est douceâtre d'abord, laissant un arrière-goût âcre.


Fig. 19.

Les semences sont nombreuses, d'un brun clair et réniformes. On se sert en homœopathie de la plante *entière*, que l'on récolte au commencement de sa floraison, au mois de juin; on en exprime le suc, on le mêle avec parties égales d'alcool, et on le conserve sous forme de *teinture*

270. Berberis vulgaris; Epine-vinette; *Sauerdorn*. — Vinetiers, Juss.; Hexandrie monogogynie, L. (*fig.* 20). — Cet arbrisseau croît dans toute l'Europe, ainsi que dans quelques parties de l'Asie et de l'Amérique du Nord. C'est un arbrisseau à feuilles alternes; le faisceau est partagé en dessous par une épine; les fleurs sortent en forme de grappes du milieu de ce faisceau à six feuilles; six pétales; deux glandes à leur onglet; style nul; baie à deux spermes. La racine de cette plante est rameuse, à écorce fibreuse, d'une odeur forte, particulière, d'une saveur très-amère. On se sert en homœo-

pathie des racines moyennes et de l'*écorce* des racines trop ligneuses, et l'on en prépare la teinture à l'alcool par *macération*.


Fig. 20.

271. Boletus satanas; Bolet Satan; *Satanas-Pilz*. — Champignons, Juss.; Cryptogames, L. — Ce champignon croît dans les forêts, où il n'est pas rare en été et en automne. Chapeau gros, ferme, d'un jaune pâle; pores d'un rouge foncé; pied gros, d'un rouge foncé, grillé du haut. Suivant Phœbus, ce champignon n'est qu'une variété du *Boletus luridus*, Schæff. On le prépare comme le Bovista (voir 273).

272. Bounafa. *Radix bounafæ* (*ferula glauca*)?—Racine de bounafa; *Bunafa-Wurzel.* — En Afrique, on nomme *bounafa* la racine d'une plante nommée *driès*, et qui se trouve sous les montagnes aux environs de Constantine. Cette racine est allongée, noueuse, grasse; la plante a des tiges rameuses; haute de 60 à 80 centimètres, à feuilles découpées, creuses, et contenant une moelle analogue à celle du sureau. D'après M. Decaisne, du Jardin des Plantes, elle pourrait bien être la *férule glauque* (Ombellifères, Juss.; Pentandrie digynie, L.), sans cependant qu'il y ait certitude à ce sujet. On prépare la teinture alcoolique de la racine.

273. Bovista, *Lycoperdon bovista*; Boviste, Vesce-de-loup des bouviers; *Wolfsrauch, Kugelschwamm, Rauchpilz* (*fig.* 21). — Ce champignon se trouve dans toute l'Allemagne, ainsi que dans une grande partie de la France, où il croît sous terre, sur

terre, sur les bois morts, sur les prairies sèches, les champs stériles, etc. Sa forme est cylindrique, son pied court; lorsqu'il est jeune, il est mou, d'un blanc jaunâtre, garni en haut de larges écailles; plus tard il devient jaune, puis brun, et enfin il éclate à son sommet. A l'intérieur il est d'abord blanc et succulent, plus tard il contient une espèce de bouillie, qui à la fin devient brune et se transforme en poussière, ce qui fait que lorsqu'on frappe dessus il en sort une espèce de fumée. On récolte ce champignon dans les mois d'août et de septembre, et on fait les *trois* premières atténuations par la *trituration*; on fait aussi la *teinture-mère* par macération dans l'alcool.



Fig. 21.

274. Brucea antidysenterica; Brucée; *Braune Brucea.* — Térébinthacées, Juss.; Pentandrie monogynie, L.— C'est à tort qu'on avait donné à ce végétal le nom de *fausse angusture*, puisqu'il est prouvé que cette écorce ne vient pas du *brucea antidysenterica*, comme on le croyait autrefois, mais au contraire du *strychnos nux vomica.* Le *brucea antidysenterica* croît en Abyssinie; c'est un arbrisseau à feuilles pinnées avec impaires, composées de six folioles opposées et serrées, dioïques; calice en quatre feuillets; quatre pétales. Dans les mâles, une glandule à quatre lobes, qui peut-être est un ovaire avorté dans le fond du calice; dans les femelles, quatre ovaires, quatre stigmates, quatre capsules. L'écorce de cet arbrisseau ressemble beaucoup à l'angusture, mais elle se distingue de cette dernière : 1° en ce qu'elle est en plus grands morceaux, et que ceux-ci ont à leur surface supérieure des taches d'un brun rougeâtre ou d'un blanc ver-

dâtre ; 2° par sa saveur, qui est d'une amertume insupportable et sans le moindre arome. On pulvérise l'écorce et l'on en fait les *trois* premières atténuations par la *trituration*, ou bien on en prépare la *teinture* avec 20 parties d'alcool.

275. Bryonia alba ; Bryone blanche ; *Zaunrübe*.— Cucurbitacées, Juss.; Monoécie syngénésie, L. (*fig*. 22). — Ce



Fig. 22.

n'est point la *bryonia dioïca*, mais bien la *bryonia alba* dont Hahnemann s'est servi pour faire ses expérimentations. En Belgique et dans une certaine partie de l'Allemagne la *bryonia dioïca* est plus abondante que la *bryonia alba* ; il n'en est pas de même en France, ni dans toute l'Allemagne, où l'on trouve la *bryonia alba* autour des haies, sinon abondamment, du moins plus abondamment que la *bryonia dioïca*. La racine vivace de cette plante est grosse comme le bras et parfois même comme la cuisse ; elle est charnue, succulente, rameuse, d'un blanc jaunâtre, marquée de cercles en dehors, âcre, amère, désagréable au goût et d'une odeur nauséabonde, qui cependant disparaît par la dessiccation. Sa tige grimpante s'élève parfois à plusieurs mètres d'étendue ; elle

est glabre, sarmenteuse, cannelée et armée de vrilles spirales; ses feuilles sont alternes, anguleuses, hispides, tuberculeuses sur les deux faces, rudes au toucher, palmées, à cinq lobes, dont le médian est trifide, allongées; fleurs axillaires, monoïques, en grappes, les mâles étant portées sur des pédoncules très-longs, les femelles plus grandes que les mâles; calice à cinq dents aiguës; corolle à cinq divisions; cinq étamines, dont quatre sont réunies deux à deux par les filaments et les anthères, la cinquième libre; baies arrondies, noires (celles du *dioïca*, rouges), polyspermes. On déterre la racine avant que la plante soit en floraison : on la lave à grande eau pour la débarrasser du sable qui la recouvre, puis on l'essuie avec un linge et on prépare la *teinture alcoolique*, par macération.

276. Bursa pastoris, *Thlaspi bursa pastoris*; Bourse à bergers, Tabouret; *Hirtentasche*. — Crucifère, Juss.; Tétradynamie siliculeuse, L. — C'est une des plantes les plus communes de l'Europe. On la distingue à ses feuilles radicales roncinées, à ses petites fleurs blanches, et surtout à ses fruits triangulaires, échancrés par le haut et en cœur renversé. Elle fleurit presque toute l'année, et vient au bord des chemins, sur les murs, dans les jardins, etc. Pour l'usage de l'homœopathie, on prépare la plante fraîche, entière.

277. Cahinca s. Caïnca, *Cahinca caïnana*, *Chiococca racemosa*; Caïnca, Racine de Caïnca; *Kaïnka-Wurzel*. — Rubiacées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. — Cet arbrisseau croît au Brésil et aux Antilles. Tige haute de 2 à 3 mètres; feuilles opposées, ovales-aiguës, entières; fleurs pédonculées, blanchâtres, axillaires, en grappes pendantes; fruit bacciforme, blanchâtre, monosperme. Racine rameuse, d'un brun rougeâtre, consistant en morceaux cylindriques, longs de 6 à 9 décimètres, de la grosseur d'un tuyau de plume jusqu'à celle du doigt; elle est fibreuse, marquée dans toute sa longueur de sillons de couleur foncée, couverte d'une écorce brune, annulée, mince, charnue, à épiderme d'un blanc sale. Au-dessous de cette partie charnue, se trouve un bois blanc qui est l'axe de la racine. L'épiderme de l'écorce est d'un aspect résineux, d'une saveur désagréable, amère, un peu âcre et légèrement astringente, produisant un grattement dans la gorge; la partie

ligneuse n'a ni saveur, ni odeur. L'odeur de la racine est âcre, volatile, désagréable, ressemblant un peu à celle de la valériane. — Les *trois* premières atténuations devront se faire de préférence par la *trituration*. — La teinture-mère s'obtiendrait comme celle de toutes les substances végétales sèches, c'est-à-dire au moyen de 20 parties d'alcool.

278. Caladium seguinum, *Arum seguinum*; Pédiveau vénéneux; *Giftiger Aron*. — Aroïdes. Juss.; Gynandrie polyandrie, L. — C'est une des plantes les plus vénéneuses de l'Amérique, où elle croît sur les prairies humides aux alentours de Paramaribo. Elle forme un arbrisseau à tige ronde, nue, haute de 16 à 19 décimètres, verte, laiteuse; feuilles ovoïdes, oblongues, lisses, aiguës, amplexicaules. Le suc de cette plante forme sur le linge des taches indélébiles et est tellement caustique que, porté à la bouche ou à la langue, il produit un gonflement, une vive inflammation et la perte de la parole; on ne saurait donc prendre assez de précautions dans la préparation de cette plante. On prépare la teinture alcoolique de la plante entière.

279. Calendula officinalis, Souci, Souci des jardins, Soleil; *Ringel-Blume, Gemeine Ringel-Blume*. — Radiées, Juss. — Cette plante annuelle, originaire du midi de l'Europe, est cultivée dans les jardins de presque toute l'Europe. Racine d'un jaune pâle, cylindrique, chevelue; tige redressée, angulaire, pubescente, rameuse, haute de 2 à 4 décimètres; feuilles ovales ou lancéolées, imitant la forme d'une spatule, entières ou légèrement sinuées, alternes, sessiles, un peu charnues et faiblement velues. Fleurs grandes, d'un jaune rouge, larges, solitaires, terminales, d'une odeur désagréable, bitumineuse. et d'une saveur d'abord acide-douceâtre, mucilagineuse, puis amères. Dans les grandes chaleurs de l'été, on voit parfois sortir de ces fleurs des étincelles semblables aux étincelles électriques. Semences en forme de nacelle, muriquées, recourbées. On récolte la plante *entière* pendant qu'elle est en fleurs et on la traite comme toutes les autres plantes fraîches.

280. Caltha palustris, Souci d'eau, Populage, *Kuhblume*. — Renonculacées, Juss.; Polyandrie polygynie, L. — C'est une assez belle plante aquatique, à feuilles réniformes,

qui fleurit au printemps et que l'on dit âcre et vésicante; elle est fort amère et les bestiaux n'y touchent pas. Pour l'usage homœopathique, on récolte la plante à l'époque de sa floraison, et on la traite comme toutes les plantes fraîches.

280[a]. Camphora, *Laurus camphora*; Camphre, Laurier-Camphrier; *Kampher*. — Lauriers, Juss.; Ennéandrie monogynie, L. (*fig*. 23). — Le laurier-camphrier croît en Chine, où il



Fig. 23.

est connu sous le nom de *tschang*, au Japon et en Cochinchine; il est à feuilles toujours vertes, et entouré d'une écorce d'un brun grisâtre et inégale. C'est de cet arbre que provient principalement le produit qui porte le nom de *camphre*, quoiqu'on puisse l'extraire aussi de plusieurs autres végétaux. Le camphre est une substance particulière, incolore, translucide, une sorte d'huile volatile, concrète, d'une odeur particulière, pénétrante, diffusible, se volatilisant à la température ordinaire. On l'obtient, en Chine ou au Japon, en mettant en

morceaux tout l'arbre, racine, tronc, branches et feuilles, et en introduisant ces morceaux dans de grandes cuves pleines d'eau, couvertes d'une chape en terre et garnies, à l'intérieur, de paille de riz. On chauffe cette eau jusqu'à ébullition, après quoi le camphre, entraîné par la vapeur, se précipite autour de la paille, d'où on l'enlève pour l'envoyer en Europe sous le nom de *camphre brut*. A cet état, il consiste en grains agglomérés, grisâtres, d'apparence oléagineuse, et plus ou moins impurs. On le purifie ensuite en Europe en le soumettant à la sublimation. Le camphre ainsi obtenu est le *camphre de Chine* ou *du Japon* ; une autre espèce, plus rare et plus fine que celle-ci, nous vient de Sumatra ou de Bornéo, où elle est retirée du *dryobalanus camphora Caleb*. Une troisième sorte encore vient des Indes orientales du *laurus cinnamomum* ; mais on la trouve rarement dans le commerce.—Lorsqu'il est purifié par la sublimation, le camphre est d'un blanc de glace, translucide, léger, d'apparence huileuse, d'une saveur fraîche et un peu âcre, d'une odeur forte, pénétrante, persistante et qui se répand au loin. Il nage sur l'eau, et ne s'éteint point lorsqu'on le place brûlant dans ce liquide : placé dans un vase sec, non fermé, il se volatilise, sans laisser trace de son existence; dans un vase fermé il se sublime en partie. Il est soluble dans l'alcool et dans l'eau-de-vie ; il s'enflamme facilement et brûle avec une flamme blanche, sans laisser de résidu, mais en répandant une fumée épaisse, très-odorante. — On peut l'extraire aussi des racines fraîches du *cassia lignea*, du sassafras, du gingembre, ainsi que des huiles essentielles de lavande, de thym, de romarin, de sauge, de menthe poivrée, et encore des cubèbes, du genièvre, de la pulsatille noirâtre, du cabaret d'Europe, etc. Cette préparation est l'une de celles que le pharmacien homœopathe devra faire avec précaution, et en dehors de son officine. On devra, pour cela, avoir un flacon de 250 grammes bouché à l'émeri, et à large ouverture. On versera dedans 200 grammes d'alcool rectifié, puis on pèsera 10 gr. de camphre purifié, qu'on introduira dans le flacon. Après vingt-quatre heures, on filtrera la liqueur dans le flacon destiné à conserver la teinture. On mettra de côté, avec étiquette, le flacon et l'entonnoir qui auront servi à l'opération, pour les

réserver uniquement à cette préparation. Les flacons de teinture-mère de camphre devront toujours être bouchés avec soin, et mis dans des étuis en carton. Ils ne devront jamais faire partie d'une boîte à teinture, ou à globules. Enfin, dans les pharmacies homœopathiques, il devra être conservé dans un lieu séparé.

281. Cannabinum apocynum, Chanvre indien. — Apocynées, Juss.; Pentandrie digynie, L. — Ce végétal, qu'il ne faut pas confondre avec le *cannabis indica* (chanvre de l'Inde, Bang, Banghe), est une plante vivace de l'Amérique septentrionale, dont on prépare, pour l'usage homœopathique, la teinture alcoolique de la racine.

282. Cannabis indica, Chanvre de l'Inde, Bang, Banghe. — Urticées, Juss.; Diœcie pentandrie, L. — Cette plante, qu'il ne faut pas confondre avec le *chanvre indien* (*Cannabinum apocynum*), n'est regardée, par le plus grand nombre des botanistes, que comme une variété de notre chanvre commun; Lamarck, cependant, la distingue à ses feuilles alternées, et par une organisation de tissu différente. C'est cette plante dont les feuilles grasses servent, en Orient, à préparer le célèbre *hashish* ou *hachich*. Pour l'usage homœopathique, on prépare la teinture alcoolique de la plante entière. Nous possédons la teinture préparée avec le Hachich, tel que l'emploient les Orientaux; nous le devons à l'obligeance d'un ambassadeur français qui a longtemps habité ce pays.

283. Cannabis sativa, Chanvre cultivé; *Hanfsamen* Urticées, Juss.; Diœcie pentandrie, L. (*fig.* 24). — Le chanvre est originaire des Indes ou de la Perse, et vient aujourd'hui presque spontanément dans tous les pays où on le cultive. Herbes droites, hautes de 2 à 3 mètres et plus, surtout pour les femelles; feuilles stipulacées, digitées, les inférieures opposées, les supérieures alternes, les florales quelquefois simples. Les fleurs mâles en panicules axillaires et terminales. Les femelles ont au sommet des rameaux; deux axillaires, séparées par le rudiment d'un jeune rameau. Mâles: calice en cinq parties; corolle nulle. Femelles: calice d'une seule pièce, entier, s'ouvrant par le côté; corolle nulle; deux styles; une semence dans le calice, enflée. Les habitants des campagnes appellent souvent *chanvre mâle* celui qui porte la graine, et

l'autre *chanvre femelle*; mais c'est là prendre l'un pour l'autre. Pour faire la préparation homœopathique du chanvre, on prend les ***sommités fleuries*** des plantes mâles et des femelles, on en exprime le suc et l'on en fait la ***teinture***, en le mêlant avec parties égales d'alcool. D'autres conseillent de n'employer les sommités fleuries que des plantes *femelles*, parce que ces dernières exhalent pendant leur floraison, une odeur forte et enivrante, tandis que les plantes mâles sont complétement inodores.



Fig. 24.

284. Capsicum annuum, Piment, Poivre long ou poivre de Cayenne; *Spanischer Pfeffer*. — Solanées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. — Cette plante annuelle est originaire des Indes orientales, mais on la trouve aussi dans l'Amérique du Sud, dans les Indes occidentales, dans les îles du grand océan Pacifique, dans l'intérieur de l'Afrique, etc. Il suffit de la semer pour en avoir en abondance. Elle forme des herbes à feuilles géminées; fleurs extra-axillaires, solitaires; calice en cinq parties; corolle en rosette; anthères oblongues, convergentes, fermées au sommet; baies desséchées, rouges ou jaunes dès l'automne, époque où elles ont une saveur poivrée, âcre, chaude. Pour l'u-

sage homœopathique, on prend les capsules et les graines arrivées à maturité, on les pulvérise et on les fait infuser dans 20 parties d'alcool, ou encore mieux, on en fait les *trois* premières atténuations par la *trituration*.

285. Capsicum jamaicum, Piment de la Jamaïque; *Jamaikanischer Pfeffer*. — Ce sont les fruits desséchés du *Myrtus pimenta* (Myrtinées, Juss.), qui croît à la Jamaïque. Ils sont sous forme de petites baies, d'un gris rougeâtre, ridées, un peu plus grosses que le poivre ordinaire; leur odeur tient de celle de la cannelle et du girofle. — On les prépare comme le *capsicum annuum*.



Fig. 25.

286. Carduus benedictus, *Centaurea benedicta, Cnicus benedictus*; Chardon bénit; *Æchte Heildistel*. — Carduacées, Juss.; Syngénésie polygamie frustranée, L. (*fig.* 25). — C'est une plante annuelle qui croît dans le midi de la France et de l'Europe; sa tige est herbacée, à feuilles semi-embrassantes, denticulées, épineuses, allongées, recouverte de poils, ainsi que toute la plante; ses fleurs sont jaunes, solitaires, terminales, environnées de larges bractées; les folioles du calice sont terminées par des épines rameuses. On récolte la plante au temps de sa floraison, et on la traite, comme toutes les plantes fraîches, par macération.

287. Carduus marianus, *Cnicus marianus*; Chardon-Marie, Chardon Notre-Dame; *Marien-Distel*.— Cardua-

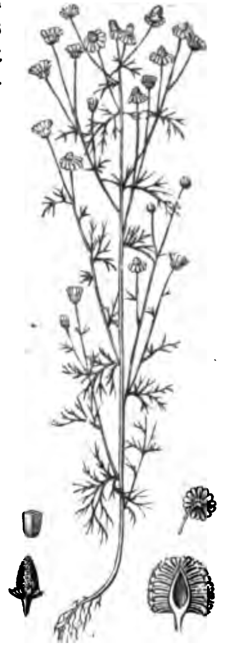
cées, Juss.; Syngénésie polygamie égales, L. — Cette grosse plante vivace croît aux lieux cultivés de toute la France, et se reconnaît à ses larges feuilles marquées de blanc. Toute la plante a une saveur amère. C'est avec les pellicules qui résultent du pilage et tamisage des semences que doit être préparée la teinture alcoolique au 20e.

288. Cascarilla, *Croton Eleutheria*; Cascarille; *Cascarillen-Rinde.* — Euphorbiacées, Juss.; Monœcie polyadelphie, L. — L'écorce dont l'homœopathie se sert sous le nom de *cascarilla*, n'est point, comme on le croyait autrefois, l'écorce du *Croton cascarilla*, mais bien celle du *Croton Eleutheria*, arbrisseau de 16 à 19 décimètres de hauteur, et qui croît en assez grande abondance au Pérou, au Paraguay, aux Antilles, et surtout dans l'île d'*Eleuthère*, ce qui fait qu'autrefois on donnait à son écorce le nom d'*Eleuthérienne*. Nous recevons l'écorce de cet arbrisseau en morceaux de 5 à 10 centimètres de long, roulés sur eux-mêmes, solides, friables, peu épais, gris blanchâtre, striés, et couverts d'une espèce de lichen en dehors, d'un gris brunâtre et lisses en dedans, à cassure rouge, ligneux, lourds, un peu aromatiques, d'une saveur amère, piquante et chaude. Jetées sur la flamme, ces écorces brûlent vivement, en répandant une odeur musquée. La meilleure espèce est celle dont la cassure se trouve mêlée de parties résineuses, brillantes. On la prépare comme toutes les substances sèches, soit en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration*, soit en préparant la *teinture-mère* au moyen de 20 parties d'alcool.

289. Cedron, *Simaba; Cédron*; Cedron. — Rutacées, Juss.; Décandrie monogynie, L. — Le célèbre cédron est la semence d'un arbre auquel on a donné le nom de *Simaba cedron*, et qui n'excède pas 6 mètres de hauteur sur 15 à 20 centimètres de diamètre. Le fruit est très-volumineux, solitaire par l'avortement des autres carpelles, drupacé, d'une forme ovale, obliquement tronqué au sommet; la partie charnue du fruit entoure un endocarpe corné. La semence est unique, volumineuse, suspendue, couverte d'un tégument membraneux, avec une chalaze très-apparente. Les cotylédons sont très-grands, charnus et blancs à l'état récent. Ce sont des cotylédons isolés qu'on trouve dans le commerce;

ils sont longs de 3 à 4 centimètres, larges de 15 à 20 millimètres, d'une forme elliptique, un peu courbée de côté. Ils sont convexes du côté extérieur, aplatis du côté interne, avec une petite cicatrice près du sommet. Par la dessiccation, ils sont devenus jaune foncé, souvent sales et noirâtres à l'extérieur. — On fait la teinture alcoolique des semences au 20e.

290. Cepa *rubra*, *Allium Cepa*; Ognon ou oignon rouge; *Rothe Zwiebel.* — Le pays natal de ce végétal si répandu est ignoré; on suppose qu'il vient de l'Inde, d'où il a passé chez les Égyptiens qui l'adoraient, et qui l'ont transmis aux Grecs, d'où il s'est répandu dans le reste de l'Europe et en Amérique. Il y a des pays où ce végétal est presque la nourriture principale des habitants; il atteint quelquefois un poids considérable, jusqu'à deux, trois livres et plus. On en distingue principalement deux races, l'une rouge, l'autre blanche. Pour l'usage homœopathique, on emploie *l'oignon rouge*, dont on coupe la racine; puis on exprime le suc de la partie molle qui est à l'intérieur, et on le mêle à l'alcool le plus fort; on peut aussi écraser l'oignon dans l'alcool et le traiter par *expression.*


Fig. 26.

291. Chamomilla vulgaris, *Matricaria chamomilla*; Camomille commune, Matricaire camomille; *Feld-Kamille, Hœlmerchen.* — Corymbifères, Juss.; Syngénésie polyandrie superflue, L. (*fig.* 26). — Cette plante annuelle croît dans les lieux incultes, ainsi que dans les champs de blé, surtout dans des terrains sablonneux, et se trouve dans toute l'Europe. C'est une plante à racine fibreuse, à tiges nues, rameuses, droites, diffuses, hautes de 4 à 5 décimètres; feuilles glabres, pinnées (tripinnées), à dé-

coupures capillaires; fleurs nombreuses, blanches, à disque jaune et en corymbes; calice hémisphérique, imbriqué, scarieux; réceptacle nu, conique; rayons ouverts; écailles du calice égales par la marge; graines ovoïdes, fines, sans aigrette. Souvent on la confond avec la camomille romaine, *Anthemis nobilis*, qui se distingue de la camomille commune par sa tige vivace, son réceptacle paléacé, ses pédoncules creux, ses rayons recourbés et son odeur plus forte. On obtient la *teinture-mère* en exprimant le suc de la plante *entière* fraîche, et le mêlant avec parties égales d'alcool. On récolte la plante pendant sa floraison.



Fig. 27.

292. Chelidonium majus, Grande chélidoine; *Schœllkraut*, *Schwalbenwurz*. — Papavéracées, Juss.; Polyandrie monogynie, L. (*fig.* 27). — Cette plante vivace croît dans toute l'Allemagne, ainsi qu'en France, sur les décombres, les vieux murs, dans les haies, sur les bords des chemins, dans le voisinage des habitations, etc. La racine est fusiforme, de la grosseur du doigt, d'un brun rougeâtre à l'extérieur, jaunâtre à l'intérieur, contenant, ainsi que toutes les parties de la plante, un suc âcre, jaune. Tige rameuse, velue, élevée de 5 à 6 décimètres; feuilles minces, ailées, pinnatifides, vert bleuâtre en dessous, vert clair en dessus; fleurs jaunes axillaires ou terminales; pédoncules en ombelle; ombelle simple, de quatre à cinq rayons; calice

caduc et de deux feuillets; corolle de quatre pétales ligulés, filets épaissis avec les anthères, imitant des pétales; silique polysperme, uniloculaire, linéaire, mince. On se sert du suc de la racine fraîchement exprimé; pour obtenir la *teinture-mère*, on le mêle, avec parties égales d'alcool. Plusieurs emploient aussi la plante *entière*. La racine doit être récoltée avant la floraison de la plante, au mois de mai; la plante entière doit être prise lorsqu'elle est en fleurs.

293. Chenopodium glaucum, Ansérine glauque, Patte d'oie verdâtre ; *Graue Melde, Graugrüner Gænsefuss.* — Arroches, Juss.; Pentandrie digynie, L. — Cette plante croît le plus fréquemment dans les villages, les faubourgs et les fermes, autour des fumiers et aux endroits où l'eau des fumiers se réunit. Tige rameuse, haute de près de 3 décimètres, le plus souvent couchée, et fréquemment marquée de stries d'un beau rouge ou d'un vert blanchâtre; feuilles oblongues, obtuses, légèrement dentées, d'un vert gris ou bleuâtre en dessus, blanchâtres en dessous; fleurs glomérées, en épis rameux, dans les aisselles des feuilles et au bout des tiges. — On récolte la plante *entière*, au commencement de sa floraison, en juillet, et on la traite de la manière connue.

294. China, *Cinchona officinalis, Chinæ cortex*; Quinquina; *China, China-Rinde.* — Rubiacées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. — L'arbre d'où l'on retire cette écorce croît dans les environs de Loxa au Pérou, et celui qui fournit le *quinquina royal*, sur les hautes montagnes de l'Amérique méridionale. On distingue un grand nombre d'espèces de quinquina, toutes différentes dans leurs effets, selon qu'elles ont été prises sur les branches ou sur le tronc de telle ou telle espèce d'arbre à quinquina, ainsi que suivant l'âge qu'avait cet arbre. Les meilleures sortes sont le quinquina *jaune royal* (*fig.* 28), provenant du *Cinchona angustifolia* (Ruiz), ou du *lancifolia* (Mutis); et le quinquina *Loxa*, ou *cortex peruviana* (*fig.* 29), provenant du *Cinchona condaminea* (Humb.). — La première est roulée ou plate, épaisse de 4 à 9 millimètres, d'un jaune rougeâtre en dedans, à cassure fibreuse, parsemée de points brillants, recouverte de lichens foliacés. — La seconde espèce, le quinquina *Loxa*, est formée de l'écorce des

rameaux, et nous arrive en morceaux plus fins, plus minces, plus roulés, d'un gris brunâtre mêlé de taches blanches en dehors, d'un brun rougeâtre en dedans, à cassure brune, lisse, d'une



Fig. 28. Fig. 29.

odeur de relent, d'un goût amer, styptique et presque balsamique. Elle nous arrive renfermée dans des peaux.—Les bonnes écorces de quinquina doivent être saines, lourdes, de grosseur moyenne, bien sèches, d'une odeur particulière, d'une amertume franche, privées le plus possible de lichen, d'un rouge brun ou noirâtre à l'extérieur, d'une couleur de cannelle ou d'un rouge jaune à l'intérieur. La cassure de ces écorces ne doit être ni fibreuse ni pulvérulente, mais lisse et un peu brillante. Nous nous servons, en homœopathie, soit du quinquina *Loxa,* soit du quinquina *jaune royal,* que nous préparons comme toutes les substances sèches, c'est-à-dire en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration,* ou bien en faisant infuser fa poudre dans 20 parties d'alcool, afin d'obtenir la *teinture-mère.*

295. Cicuta virosa, Cicutaire vénéneuse, Ciguë d'eau; *Wasser-Schierling.*—Ombellifères, Juss.; Pentandrie digynie, L. (*fig.* 30). — Cette plante vivace habite le bord des fossés et



Fig. 30.

des ruisseaux, les marais, les prairies humides, les étangs, les lacs, etc., dans presque toute l'Allemagne, dans le nord et dans l'est de la France. La racine en est grosse, blanche, charnue, allongée, transparente, garnie de chevelu et creuse; elle contient dans son écorce un suc jaune; son odeur est forte et désagréable, sa saveur âcre et caustique. Tige droite, élevée de 3 à 6 décimètres, rameuse, fistuleuse, glabre, striée; feuilles composées, deux ou trois fois ailées, à folioles lancéolées, incisées, aiguës, à dents de scie; ombelles lâches, nues; involucelles à trois ou cinq rayons; fleurs blanches uniformes; fruits ovoïdes, sillonnés de dix petites côtes entières. On emploie la racine fraîche, qu'on récolte au commencement de sa floraison, et dont on exprime le suc pour le mêler avec une quantité égale d'alcool et le conserver sous forme de *teinture*.

296. Cina, *Artemisia contra, Semen contra*; Armoise

d'Alep (non de Judée); *Zittwer-Samen*, *Wurm-Samen*. — Corymbifères Juss.; Syngénésie polygamie superflue, L. (*fig.* 31). — L'opinion qui attribue la semence connue sous le nom de *semen contra* à l'armoise de Judée, n'est rien moins que généralement adoptée. On en distingue dans le commerce deux sortes, le *semen contra d'Alep* ou *du Levant*, et le *semen contra des Indes* ou *de Barbarie* Suivant le botaniste *Nees d'Esembeck*, la première de ces sortes vient de l'*Artemisia contra*, tandis que l'autre, le *semen contra des Indes*, vient de l'*Artemisia conglomerata*, c'est-à-dire de l'*armoise de Judée*. D'après *Kunze*, ce sont les *Artemisia santonica*, *palmata* et *odoratissima* qui fournissent cette semence, tandis que d'après *Sanders*, elle vient d'une espèce de *chenopodium*. La meilleure sorte est celle qui vient d'*Alep* ou du *Levant*; elle est d'une couleur plus verte que l'autre; toutes les parties en sont glabres; ses fleurs un peu grosses; son odeur plus prononcée, plus aromatique; elle est moins mêlée de substances étrangères, de poussière, de bûchettes; ses fragments ne sont point brisés. Pour l'usage homœopathique, on prend du *semen contra d'Alep*, qu'on fait infuser dans 20 parties d'alcool, si l'on veut le préparer sous forme de *teinture*; on peut aussi faire les *trois* premières atténuations par la *trituration*.



Fig. 31.

297. Cinnamomum, *Laurus Cinnamomum*; Cinnamome, Laurier-cannelier, Cannelle; *Zimmt*, *Æchter Zimmt*. — Lauriers, Juss.; Ennéandrie monogynie, L. (*fig.* 32). — La vraie cannelle est l'écorce du laurier cannelier, arbre qui croît dans l'île de Ceylan, aux Indes orientales, ainsi que dans les îles de Sumatra et de Java, et sur la côte du Malabar. C'est un arbre qui atteint une hauteur de 7 à 10 mètres; ses racines sont couvertes d'une écorce qui a l'odeur du camphre; son bois

est dur et intérieurement sans odeur ; feuilles à trois ouvertures, ovales, oblongues ; nervure disparaissant vers le sommet. Les fleurs sont petites, blanchâtres, disposées en panicule, d'une odeur exquise, et qui se fait sentir à plusieurs lieues de distance; baies ovales, d'un brun bleuâtre, tachetées de blanc. Lorsque la séve est abondante, l'écorce de cet arbre se détache aisément ; on rejette l'écorce extérieure qui est épaisse, grise, raboteuse, et on ne conserve que la seconde, qui est mince. On la coupe par lames, on l'expose au soleil; elle s'y roule d'elle-même de la grosseur du doigt, et sa couleur devient d'un jaune roussâtre. La bonne cannelle doit

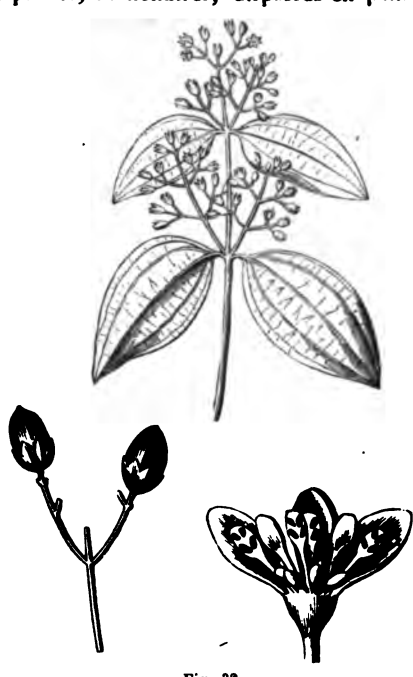


Fig. 32.

être d'une odeur extrêmement agréable, pénétrante, réconfortante, et d'une saveur douceâtre et un peu échauffante, avec un arrière-goût légèrement picotant et un peu styptique. Si la cannelle a une saveur forte, âcre, un peu amère et ressemblant à celle des clous de girofle, c'est signe que c'est une qualité inférieure ou même une tout autre écorce. On prend de la meilleure cannelle, qu'on pulvérise et qu'on fait infuser dans 20 parties d'alcool, si l'on veut la conserver sous forme de *teinture*, on bien on en fait les trois premières atténuations par la *trituration*.

298. Cistus canadensis, Ciste hélianthème, *Sonnenröschen*. — Cistées, Juss.; Polyandrie monogynie, L. (*fig.* 33). — C'est une plante annuelle herbacée, à racines poussant plusieurs tiges droites et ascendantes. Feuilles opposées dans les



Fig. 33.

parties inférieures et allongées ou ovales, planes et velues; alternes dans les parties supérieures, étroites, lancéolées, ai-

gnës; en dessus, légèrement garnies de poils blancs et tomenteux; leurs bords un peu recourbés, rudes et inégaux, mais très-peu crénelés de franges de poils très-courts; pétioles très-courts et velus; pédoncules uniflores et droits, abondamment couverts de poils inégaux de couleur brune purpurine; calice de cinq sépales; pétales au nombre de cinq, cordiformes, un peu plissés, d'une belle couleur jaune; étamines de vingt à vingt-deux, allongées, à anthères ovoïdes comprimées; capsule uniloculaire, à trois valves; graines nombreuses, lisses et luisantes. La plante est originaire de l'Amérique septentrionale, et réussit mieux dans un sol tourbeux que dans tout autre terrain. La racine est vivace et supporte facilement la rigueur de nos hivers. Pour l'usage homœopathique, on obtient la teinture-mère en exprimant le suc de la plante fraîche, et le mêlant avec parties égalesd'alcool.



Fig. 34.

299. Citrus. *Citri acidum*; Jus de citron, Acide citrique;

Citronensaft, Citronensæure. — Orangers, Juss.; Polyadelphie icosandrie, L. (*fig.* 34). — C'est le jus de citron que jusqu'ici on a employé tel qu'il est obtenu lorsqu'on l'exprime d'un citron bien mûr. Si l'on veut en faire des atténuations, on fera la première à l'eau distillée, la seconde à l'alcool aqueux, le reste à l'alcool ordinaire.

300. Clematis erecta, *Flammula Jovis;* Clématite droite; *Brenn-Waldrebe.* — Renonculacées, Juss.; Polyandrie polygynie, L. — Cette plante vivace croît dans une grande partie de l'Allemagne, en Suisse, en France, en Hongrie, en Gallicie, en Grèce, etc., sur des montagnes boisées, autour des haies, etc. Tiges dressées, nues, rameuses vers le sommet; feuilles opposées, pinnées; folioles ovales, lancéolées, très-entières; fleurs blanches, de cinq pétales et de quatre. On exprime le suc des feuilles et de la tige au moment où la plante va fleurir, et on en prépare la *teinture-mère* en y ajoutant parties égales d'alcool. Mais, en préparant cette substance, il est très-essentiel de se mettre à l'abri de ses émanations qui provoquent une irritation très-forte sur les muqueuses de la gorge, du nez, et déterminent un larmoiement considérable avec cuisson fort douloureuse des yeux. Pour cela, il faut recouvrir le mortier avec un linge propre, opérer avec rapidité, et faire l'opération à deux, afin de se relever; cela est essentiel surtout lorsqu'on a besoin d'en préparer une certaine provision.

301. Clematis vitalba, Clématite blanche, Herbe aux gueux, Vigne blanche; *Weisse Waldrebe.* — Renonculacées, Juss.; Polyandrie polygynie, L. — Cet arbrisseau grimpant est très-commun dans les haies; il se fait remarquer par ses grappes de fleurs blanches et ses fruits soyeux à l'automne; c'est un végétal caustique dont les mendiants emploient les feuilles pilées pour se faire des ulcères artificiels. La plante a un goût brûlant; si on la pile, elle pique les yeux et cause de la toux. On se sert des feuilles fraîches qu'on traite comme le *clematis erecta.*

302. Coca, *Erythroxylum Coca s. peruvianum;* Coca; *Coca.* —La partie usitée de cet arbrisseau du Pérou, de la famille des

Érythroxylées (autrefois des Malpighiacées), ce sont les feuilles, qu'on traite à la manière des feuilles ou substances sèches, en les pulvérisant et en y ajoutant 20 parties d'alcool pour en extraire les principes actifs. On peut aussi les préparer par la trituration.

303. Cocculus. *Menispermum Cocculus*; Coque du Levant; *Kockelskœrner*. — Ménispermées, Juss.; Diœcie monadelphie, L. (*fig.* 35). — Le végétal duquel on retire ces

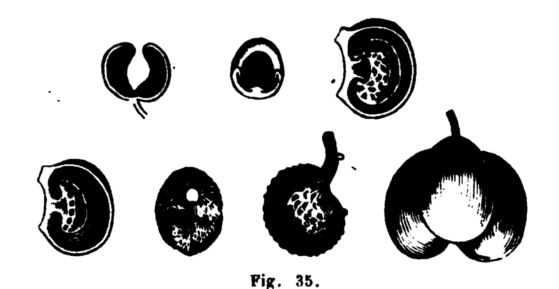


Fig. 35.

fruits est une espèce d'arbrisseau qui croît aux Indes orientales, en Égypte, sur la côte du Malabar et dans les îles de Ceylan, de Java et de Célèbes, sur les roches et les pierres, sur les côtes de la mer. Ses fruits nous parviennent à l'état sec; ce sont des fruits inodores, sphériques, réniformes, d'un gris noir ou brun, de la grosseur d'un petit pois, ridés, ressemblant aux baies du laurier. Ils sont entourés de deux écorces dont la première est dure, ligneuse, terne; et dont la seconde, blanche et plus dure encore, renferme une amande blanche qui a une saveur âcre, caustique et amère, tandis que les écorces sont presque insipides. Pour l'usage homœopathique, on pulvérise l'amande avec les écorces, et on fait digérer, à une douce chaleur, la poudre obtenue dans 20 parties d'alcool, si toutefois on ne préfère pas obtenir les *trois* premières atténuations par la *trituration*.

304. Coffea arabica. *Coffea cruda*; Café Moka, Café cru; *Roher Kaffee*. — Rubiacées, Juss.; Pentandrie mono-

gynie, L. (*fig*. 36). — L'arbre qui porte ce fruit si connu est originaire de l'Arabie heureuse et de l'Éthiopie, où il atteint une hauteur de 5 à 8 mètres et plus ; mais aujourd'hui on le cultive aussi dans l'Amérique méridionale et dans plusieurs colonies européennes, où il réussit parfaitement. Le fruit de cet arbre est une baie qui, verte d'abord, devient ensuite rouge, et enfin presque noire ; dans chaque baie il se trouve deux graines dures, enveloppées d'une espèce d'arille, et formant chacune un demi-ovoïde. Ces graines sont les semences connues sous le nom de *café cru*. On en distingue surtout *quatre* sortes, savoir : 1° Le café *Moka*, ainsi appelé de la ville de *Moka*, en Arabie ; c'est la qualité la plus estimée, et qui se distingue par ses petites graines très-odorantes, jaunâtres, arrondies, et provenant de fruits monospermes ; — 2° le café de *Bourbon*, en graines plus allongées, mais également, pour la plupart, arrondies, ayant cependant moins d'odeur que celles du café *Moka* ; — 3° le café de *Java*, qui a une couleur jaune roussâtre ; — 4° le café de la *Martinique*, qui est le moins estimé. Pour l'usage homœopathique, on prend le meilleur café *Moka*, non torréfié, on le réduit en poudre fine dans un grand mortier de fer médiocrement échauffé, en ayant soin de détacher souvent, avec une spatule de corne, ce qui s'attache anx parois. Ensuite, si on veut faire les atténuations par la voie sèche, on triture un grain (5 centigrammes) de cette poudre avec cent grains (5 grammes) de sucre de lait, et ainsi de suite, comme pour toutes les substances sèches ; mais si au contraire on veut en préparer la *teinture*, on met la poudre obtenue dans un flacon, où on la laisse infuser, pendant huit jours, dans quatre fois son poids



Fig. 36.

d'alcool. Au bout de ces huit jours, on décante la liqueur et on exprime bien le sédiment, qu'on fait ensuite bouillir dans une capsule en verre, avec trente fois son poids d'eau distillée, jusqu'à réduction au quart. Cela fait, on clarifie cette liqueur et on la mêle avec la liqueur alcoolique. Cette clarification est très-essentielle, sans cela, la teinture, une fois mélangée, se trouble et la filtration ne parvient pas à lui rendre sa limpidité. Vingt gouttes de ce mélange, atténuées avec quatre-vingts gouttes d'alcool, forment ensuite la *première* atténuation ; les autres se préparent de la manière connue. Nous avons renoncé à ce dernier mode opératoire, parce que nous avons remarqué que la teinture ainsi obtenue se conserve mal ; nous la préparons en faisant macérer une partie du *Coffea cruda*, réduit en poudre, dans 20 parties d'alcool.

305. Colchicum autumnale, Colchique, Tue-chien, Veillotte, Safran des prés, Safran bâtard; *Herbst-Zeitlose*. — Joncées, Juss.; Hexandrie trigynie, L. (*fig.* 37). — Cette plante vivace croît dans plusieurs régions de l'Allemagne, de la France et de l'Europe méridionale, dans les prairies profondes, où elle fleurit en automne et annonce l'entrée de l'hiver. La racine de cette plante forme un oignon de la grosseur d'un œuf de pigeon; elle est garnie de radicules fibreuses à sa base, arrondie d'un côté et aplatie de l'autre en dehors, elle est revêtue de tuniques noires dont l'extérieure est brune, l'intérieure brillante et de couleur claire; à l'état frais, elle contient un suc laiteux d'une saveur âcre, amère, et d'une odeur désagréable. La fleur de cette plante naît en automne immédiatement d'un bulbe latéral que le bulbe de l'année précédente a produit et qui a grossi pendant l'hiver et le printemps; les fleurs sont roses, à longs tubes, disparaissant au bout de peu de jours, et ne sont suivies de feuilles qu'au printemps suivant. Les feuilles sont larges, planes, redressées, et font naître avec elles les capsules qui sont triangulaires, sessiles, à trois pointes. Les semences sont arrondies, ovoïdes, ridées, d'un brun foncé. On arrache la racine au printemps, et on en traite le suc, comme celui de toutes les plantes fraîches, par macération.

306. Colocynthis, *Cucumis Colocynthis*; Coloquinte; *Koloquinte*. — Cucurbitacées, Juss.; Monœcie syngénésie,



Fig. 37.

L. (*fig.* 38). — La coloquinte est une espèce de concombre originaire du Japon, mais qui croît aussi au cap de Bonne-Espérance, en Arabie, en Syrie, dans les îles de l'Archipel et dans l'Espagne méridionale. La racine fusiforme de cette plante donne naissance à des tiges couchées sur terre ou rampantes, grêles, anguleuses et velues ; feuilles palmées, très-découpées, laciniées; vrilles filiformes, à côté des pétales; fleurs solitaires et jaunâtres; fruits gros, sphériques, égalant le volume d'une poire de moyenne grosseur, lisses et jaunâtres. Sous une écorce mince et dure, ces fruits renferment une pulpe qui contient des graines plates, dures, d'un gris roussâtre, et grosses comme celles d'un concombre. La chair de ce fruit est celluleuse, spongieuse, légère, blanche,

presque inodore, mais d'une amertume extrême. On nous envoie ce fruit dépouillé de son écorce par Alep et Alexandrie.



Fig. 38.

Les fruits blancs, secs et légers sont les meilleurs. Souvent aussi on vend, sous le nom de coloquinte, le fruit d'une autre cucurbitacée de la grosseur d'une petite pomme, mais ces fruits sont plus arrondis et plus légers que les vraies coloquintes; leur écorce extérieure adhère fortement à la chair desséchée, et est très-fragile. La saveur de cette chair est est bien aussi amère; mais l'amertume en est beaucoup moins intense que celle de la coloquinte. Pour préparer cette dernière à l'usage homœopathique, on pulvérise le fruit bien sec avec les graines et on le traite comme toutes les autres substances sèches, soit par la *trituration*, soit par l'alcool.

307. Conium maculatum, Grande Ciguë; *Flecken-Schierling*. — Ombellifères, Juss.; Pentandrie digynie, L. (*fig.* 39). — Cette plante assez connue croît dans toute l'Allemagne, ainsi qu'en France et dans toute l'Europe, dans les

terres remuées, les décombres, le long des haies et des chemins. La racine bisannuelle est cylindrique, blanche, chevelue, marquée de stries circulaires, d'une saveur douceâtre avec un arrière-goût âcre; tige dressée, élevée de 6 à 12 décimètres, branchue, glabre, lisse, couverte de taches d'un pourpre noirâtre, surtout à sa partie inférieure. Feuilles deux à trois fois ailées, glabres, d'un vert foncé et un peu brillantes en dessus, d'un vert clair en dessous; folioles ovales, écartées, pinnatifides au sommet; ombelles à collerette de 3 à 5 folioles; fleurs blanches; fruits globuleux, striés, crénelés, tuberculeux. Étant frottée entre les doigts, la plante répand une odeur fétide, musquée, désagréable. Cette odeur pourra suffire pour la distinguer du persil, qui en répand une aromatique, et dont, au reste, les tiges ne sont point tachetées, ni les pétioles creux, ni enfin les feuilles d'une couleur aussi sombre. Quant au cerfeuil sauvage et à la petite ciguë, avec lesquels on pourrait encore confondre le *conium*, ni l'une ni l'autre de ces plantes n'ont ni les taches pourpres qui distinguent ce dernier, ni involucres, ni semences tuberculeuses, et le cerfeuil, en particulier, a en outre les tiges renflées aux articulations, les feuilles velues et les semences allongées. On se sert en homœopathie des sommités fleuries, qu'on récolte au commencement de la floraison, au mois de juin. On en exprime le suc et on le traite comme celui de toutes les plantes fraîches.



Fig 39.

208. Convolvulus arvensis, Liseron des champs, Petit Liseron, Liset; *Winde*, *Gemeine Winde*. — Convolvulacées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. — Cette plante croît en Alle-

magne ainsi qu'en France, dans les champs, et est fort commune dans ces pays. Herbes laiteuses, volubiles, feuilles digitées, aiguës des deux côtés; pédoncules uniflores; calice en cinq parties profondes; corolle campanulée, plissée. On récolte la plante entière, on en exprime le suc et on le traite comme le suc de toutes les plantes fraiches.

309. Copaivæ balsamum, Baume de Copahu; *Copaif-Balsam, Weisser Peru Balsam.* —Légumineuses, Juss.; Décandrie monogynie, L. (*fig.* 40). Ce baume provient d'un



Fig. 40.

arbre connu sous le nom de *Copaifera officinalis,* qui croît naturellement dans diverses contrées de l'Amérique méridionale, et qu'on cultive aussi aux Antilles. On obtient le baume au

moyen des perforations ou des incisions qu'on fait subir à cet arbre ; il varie de couleur, de consistance, d'odeur et de saveur, suivant l'espèce d'arbre sur lequel il a été pris. En général, on regarde celui qui vient du *Brésil* comme le meilleur ; il est liquide, de couleur claire, presque incolore, d'une forte odeur résineuse, aromatique et d'une saveur âcre, chaude, tenace, amère. Le baume qui vient des Antilles, et qui est de beaucoup inférieur au précédent, est plus épais, plus coloré, d'un jaune d'or ou même brunâtre, moins transparent, d'une odeur désagréable ressemblant à celle de la térébenthine. Le vrai baume de copahu se dissout dans l'alcool, dans l'éther, ainsi que dans les huiles fixes et volatiles. En vieillissant, il s'épaissit jusqu'à consistance mielleuse. Dans le commerce, on le trouve souvent sophistiqué avec des huiles fixes, ce que la potasse fait reconnaître, ainsi que l'alcool, dans lequel ces huiles sont insolubles. La présence d'huile de térébenthine se décèle, lorsqu'on chauffe le baume, par son odeur. Une goutte de ce baume dissous dans cent gouttes d'alcool concentré donne la première atténuation.

310. Crocus sativus, Safran cultivé ; *Safran*. — Iridées, Juss.; Triandrie monogynie, L. (*fig.* 41). — Le safran est originaire de la Grèce, de la Perse et des autres pays orientaux ; mais aujourd'hui on le cultive aussi en Autriche, en France, en Italie et en Allemagne. Il lui faut une terre noirâtre, un peu sablonneuse, légère, ni humide, ni argileuse, qui n'ait point été engraissée depuis un an au moins. Le safran a un oignon de la grosseur d'une noisette ; on enfonce les oignons dans la terre jusqu'à une profondeur de 24 centimètres, afin de les préserver de la gelée. Une livre de safran sec exige 5 livres de safran vert, et, pour faire une livre de celui-ci, il faut plus de cent mille fleurs. La seule partie que l'on retire de la fleur, ce sont les trois stigmates que porte le pistil ; on les sèche, et on les vend sous le nom de *safran*. Ces stigmates sont d'une couleur vive, jaune rouge, et d'une odeur aromatique très-intense. Le safran arrive dans le commerce à l'état sec et formé en pains. On en distingue plusieurs sortes, savoir : 1° le safran *du Levant*, le meilleur et

le plus cher de tous; 2° le safran d'*Autriche*, qualité très-pure et non mêlée de parties du pistil; 3° le safran de *France* et d'*Italie*; 4° le safran d'*Angleterre*, qualité peu supérieure à celle qui vient d'Espagne, et qui est la moins estimée de toutes. Le safran du commerce est un composé de filaments rougeâtres très-déliés. S'il est bon, il ne doit point être mêlé de filaments blanchâtres ou tordus, ce qui annonce des parties du pistil et des étamines, parties qui n'ont aucune des vertus des stigmates; il doit être gras au toucher, peu friable, d'une odeur agréable, d'une saveur douceâtre et aromatique, et d'une couleur jaune si intense que la salive en est colorée avec facilité, et qu'une très-petite quantité suffit pour colorer en peu d'instants beaucoup d'eau ou d'alcool. Souvent, il est sophistiqué avec les fleurs de *Carthamus*, de *Calendula*, de *Punica Granatum*, etc., ou même avec des fibres de bœuf fumé; mais on reconnaît facilement la première de ces fraudes en faisant infuser le safran dans de l'eau, ce qui fait enfler les fleurons étrangers; la dernière se décèle par l'odeur que développe la viande lorsqu'on jette un peu de ce safran sur des charbons ardents. — Pour l'usage homœopathique, on prépare le safran, comme toutes les substances sèches, soit en le traitant immédiatement par l'alcool (20 parties), soit en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration*.


Fig. 41.

211. Croton tiglium. Graine de Tigli., Graine de Moluques, Pignon d'Inde; *Tigli-Baum.* — Euphorbiacées, Juss.; Monœcie monadelphie, L. — Ce végétal, qui croît aux Indes, en Chine, aux Moluques, à Ceylan, au Malabar, etc., forme un sous-arbrisseau branchu, à écorce lisse, de couleur vert grisâtre et à bois léger; feuilles ovales, glabres, aiguës, dentées en scie; fleurs terminales en grappes; semences allongées, ovoïdes, un peu anguleuses. Ces semences contiennent une amande de couleur rousse, renfermée dans une enveloppe grisâtre, lisse, mince et transparente. La chair de cette amande est tellement âcre et caustique qu'elle brûle longtemps encore après avoir été mise sur la langue. On en extrait une huile connue sous le nom d'huile de croton (*Oleum crotonis*), et qui participe à toutes les propriétés caustiques des semences; elle est épaisse, jaunâtre, d'une odeur particulière et d'une saveur chaude, âcre et brûlante. Pour l'usage homœopathique, on se sert des semences, qu'on pulvérise, et que l'on traite, comme toutes les substances végétales sèches, soit par l'alcool (20 parties), soit en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration*; mais l'huile de cette semence étant très-âcre et très-caustique, il est nécessaire de se garantir les mains et le visage en faisant la préparation.

212. Cubeba, *Piper cubeba*; Cubèbe, Poivre à queue; *Cubeben, Stielpfeffer.* — Urticées, Juss.; Décandrie trigynie, L. (*fig.* 42). — Le poivre à queue croît au Japon, à la Nouvelle-Guinée, au Pérou, etc. Tiges herbacées, grimpantes; feuilles obliquement ovales, souvent oblongues, veinées, aiguës, spadice solitaire, pédonculé, opposé aux feuilles; fruits pédiculés, du volume d'un grain de poivre ordinaire, auquel ils ressemblent tellement que, lorsqu'ils n'ont plus la queue, il est difficile de les distinguer de celui-ci. L'odeur de ce poivre est agréable et plus aromatique que celle du poivre ordinaire; sa saveur est aussi moins chaude et moins brûlante. Plus les grains sont lourds et lisses, plus on peut être sûr que les cubèbes ne sont pas sophistiqués avec du poivre ordinaire. Pour l'usage homœopathique, on les traite comme toutes les autres substances sèches.

213. Cyclamen europæum, Cyclame, Pain de pourceau; *Erdscheibe, Schweinsbrod.* — Lysimachies, Juss.; Pen-



Fig. 42.

tandrie monogynie, L. (*fig.* 43). — Le pain de pourceau croît aux endroits ombragés et dans les contrées montagneuses, au pied des Alpes, dans le midi de l'Europe, dans la Tartarie, etc.; mais on le cultive aussi dans les jardins. La racine en est grosse, plate, brune extérieurement, blanchâtre intérieurement, orbiculaire, formant une espèce de plateau, d'où partent de longs pétioles; feuilles radicales, pédonculées, arrondies, veinées, vertes et brillantes en dessus, d'un rouge pourpre en dessous, tachetées de blanc vers le bord; fleurs d'un beau pourpre, ou blanches et rouges; corolle réfléchie en arrière; baies couvertes d'une capsule. Pour l'usage homœopathique, on se sert de la racine *fraîche*, qu'on déterre en automne, et que l'on prépare, comme toutes les autres substances végétales fraîches, par expression et macération.

314. Cynoglossum officinale; Cynoglosse officinale, langue de chien ; *Hundszunge.* — Borraginées, Juss.;



Fig. 43.

Pentandrie monogynie, L. — La tige de cette plante est haute d'un à deux pieds, rameuse, grosse, cannelée et velue ; les feuilles en sont longues, molles, ovales, lancéolées, couvertes d'un duvet blanchâtre, pétiolées dans le bas de la tige, et embrassantes dans le haut, très-entières ; les fleurs forment des épis longs, droits, roulés en crosse à l'extrémité, unilatéraux, lâches ; la corolle est d'un rouge vineux, passant au bleu, munie dans le tube de cinq écailles convexes, rapprochées ; quatre fruits scabrés, aplatis, fixés à la base du style persistant à stigmate échancré. C'est une plante bisannuelle, qui croît dans les lieux incultes de toute la France et d'une partie de l'Europe ; elle est à peu près inodore et sa saveur est fade. En homœopathie on se sert de la racine fraîche qu'on traite à l'alcool par macération.

315. Cytisus laburnum, Aubour, Faux ébénier; *Bohnenstrauch, Goldregen.*— Légumineuses, Juss.; Monadelphie décandrie, L. — Cet arbre, assez connu, croît spontané-

ment sur les hautes montagnes, et est cultivé pour l'ornement des jardins, à cause des belles grappes de fleurs jaunes qu'il porte au printemps. On prépare la teinture alcoolique des semences et des feuilles.

316. Daphne indica, *Daphne cannabina de Loureize.* — Il nous a été jusqu'ici impossible de savoir avec précision quel est le genre de daphné dont l'école de Héring s'est servie pour faire les expérimentations qui sont reproduites dans notre *Manuel* (1); mais MM. Catellan frères ont reçu directement la teinture-mère d'Amérique, et sont en état d'en fournir aux médecins homœopathes qui s'adresseront à eux.

317. Dictamnus albus, Dictamne, Fraxinelle; *Diptam-Wurzel.* — Rutacées, Juss.; Décandrie monogynie, L. (*fig.* 44). — Cette plante vivace croît dans l'Allemagne méridionale, en Italie, en France, en Russie, dans les bois montagneux et sur les collines pierreuses. Racine épaisse, roulée, succulente, un peu spongieuse ; tige dressée, élevée de 6 décimètres, anguleuse, striée de vert, garnie de glandes rouges, résineuses ; feuilles alternes, brillantes, pinnées avec impaire ; fleurs terminales, en épi, d'un blanc de neige, ou d'un rouge clair avec stries de couleur foncée ; semences ovoïdes, noires. Toute la plante exhale, à l'état frais, une forte odeur résineuse et une huile essentielle qui s'enflamme sans endommager la plante, lorsque, par un air sec et chaud, on en ap-



Fig. 44.

(1) *Nouveau manuel de Médecine homœopathique*, 7e édition, Paris, 1862, t. I, p. 305

proche une bougie. On exprime le suc de la plante fraîche, et on le traite comme celui de toutes les substances fraîches.

318. Digitalis purpurea, Digitale pourprée; *Purpurfingerhut.* — Scrofulaires. Juss.; Didynamie angiospermie, L. (*fig.* 45). — Cette belle plante croît dans les taillis en colline glaiseux, stériles, etc., de toute la France, ainsi que sur les montagnes formées de basalte, sur les champs et dans les vallées de l'Europe méridionale, etc.; on la trouve aussi dans les jardins. Sa racine est bisannuelle, rameuse; tige herbacée, dressée, arrondie, simple, élevée de 6 à 12 décimètres, velue, blanche; feuilles alternes, ovales, lancéolées, molles, velues, d'un blanc grisâtre en dessous, d'un gris verdâtre en dessus, denticulées, un peu torses; fleurs terminales, en épi, penchées, grandes, pédonculées; calice velu, à cinq lobes inégaux, obtus; corolles obtuses, campanulées, ventrues, d'une couleur rouge-carmin, avec des taches d'une couleur pourpre; semences ovoïdes, aplaties des deux côtés, de couleur jaunâtre ou brunâtre. Pour l'usage homœopathique, on se sert de



Fig. 45.

feuilles de la plante de la seconde année, on la récolte avant la floraison, au mois de juin; on en exprime le suc, et on le traite comme celui de toutes les plantes fraîches.

319. Drosera rotundifolia, *Rorella* : Drosère à feuilles rondes, Rosée du soleil; *Sonnenthau.* — Capparidées, Juss.; Pentandrie trigynie, L. — Cette plante croît sur les terrains tourbeux, couverts de mousse, dans le nord de l'Europe, ainsi qu'en Bavière, dans l'Amérique méridionale et dans le nord de l'Asie. La racine vivace de cette plante est mince, d'un brun foncé; tige dressée, mince, glabre, rouge, élevée de 5 à 20 centimètres; feuilles radicales, couvertes de poils glanduleux, rougeâtres, dont chacun suinte, au soleil, une goutte d'eau limpide, âcre et mucilagineuse; fleurs alternes, en épi, sur une hampe, blanches, s'entr'ouvrant par un temps sec et beau, pour un moment, vers midi. On récolte la plante entière au commencement de sa floraison, en juillet; on la traite par le double procédé d'expression et macération; mais nous ne saurions assez recommander de monder cette plante avec le plus grand soin, à cause des mousses qui y sont presque toujours mêlées.


Fig. 46.

320. Dulcamara, *Solanum Dulcamara*; Douce-amère, Morelle grimpante; *Bittersüss-Nachtschatten.* — Solanées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. (*fig.* 46). — Cette plante vivace croît dans presque toute l'Europe, dans les lieux

humides, dans les fossés, sur le bord des fleuves, autour des haies, etc. Couchée sur terre, la tige ligneuse, souple et volubile de cet arbuste, arrive à une longueur de 1 mètre et plus ; mais, grimpant sur des objets convenables, elle s'élève beaucoup plus haut. Racine ligneuse, rameuse, d'un jaune verdâtre; feuilles alternes, entières, les supérieures hachées, les inférieures ovales-cordiformes, glabres des deux côtés; fleurs en grappes d'un beau bleu violet, à anthères jaunes; baies oblongues, d'abord vertes, puis jaunes et opaques, et enfin rouges et transparentes. L'odeur des feuilles et des tiges a quelque chose de nauséeux et de narcotique, leur saveur est d'abord douce, puis amère. Nous nous servons en homœopathie du suc récemment exprimé des feuilles et des tiges, en récoltant la plante avant le temps de sa floraison. Ce suc est ensuite traité comme celui de toutes les plantes fraîches.

221. Ervum ervilia, Orobe officinale; *Erbs.* — Légumineuses, Juss.; Diadelphie décandrie, L. — C'est une plante annuelle qui croît dans les moissons, porte des gousses onduleuses articulées qui contiennent des semences grosses comme un grain de chènevis, arrondies, anguleuses, d'un gris rougeâtre, dures, d'une saveur peu agréable — On prépare la teinture alcoolique des semences.

222. Eugenia jambos *s. jambosa,* Jambos, Jamerosade; *Jambus-Myrthe.* — Myrtacées, Juss.; Icosandrie monogynie, L. — Ce bel arbre est originaire des Indes et des contrées chaudes de l'Amérique; il n'est jamais sans fleurs ni fruits, et atteint une hauteur de 6 à 13 mètres. L'écorce du tronc est d'un brun rougeâtre, celle des branches gercée, mais lisse; feuilles alternes, très-entières, lacinées, veinées et chargées de points, longues de 6 à 8 lignes, d'un vert foncé en dessus, d'un vert pâle en dessous; pédoncules terminaux, rameux, multiflores; fleurs grandes, d'un jaune mat; fruit presque sphérique, de la grosseur d'une poire moyenne, d'un beau jaune pâle, tirant sur le rose. Noyaux monospermes, à quatre angles et entourés d'une pellicule mince. Le fruit se mange, mais ses noyaux, et surtout l'enveloppe qui les entoure, sont regardés comme vénéneux; la racine de cet arbre est, dit-on, un des poisons les plus violents. Pour l'usage

homœopathique, on broie les noyaux frais; on mêle deux parties d'alcool avec la pulpe; on décante le liquide clair au bout de huit jours. La teinture ainsi obtenue sert à préparer les atténuations.

323. Euphorbia cyparissias, Rhubarbe des pauvres. — Euphorbiacées, Juss.; Monœcie androgynie, L. — Plante vivace, indigène, qui croît fréquemment dans les lieux arides, parmi les rochers des bois, et qui a dans son port quelque ressemblance avec celui du *cyprès*. On prépare la teinture alcoolique de la racine fraîche, par macération.

324. Euphorbia lathyris, Épurge, Catapuce. — Euphorbiacées, Juss.; Monœcie androgynie, L. (*fig.* 47). —



Fig. 47.

C'est une plante grande et robuste, bisannuelle, indigène, et qui a les semences les plus grosses de toutes nos espèces euro-

pennes. — On prépare la teinture alcoolique de l'écorce et des semences.

325. Euphorbium officinarum. Euphorbe officinal; *Wolfsmilch, Euphorbien-Harz.* — Euphorbiacées, Juss.; Monœcie androgynie, L. — Cette gomme-résine s'extrait de plusieurs espèces d'euphorbes habitant les contrées chaudes de l'Afrique, surtout le Cap, le revers de l'Atlas, etc. A l'état frais, c'est un suc laiteux qui s'écoule en grande abondance lorsqu'on incise la plante; il nous arrive en morceaux irréguliers ou larmes arrondies, comme branchus, creux, d'un jaune pâle, semblables à la manne, très-friables, et contenant souvent, dans leurs cavités, des débris d'épines, de pédoncules, de fruits, etc., particularité qui fait qu'on peut facilement distinguer l'euphorbe d'avec toutes les matières analogues. Placés sur des charbons ardents, les morceaux exhalent une odeur assez agréable; étant mâchés, ils ont d'abord une saveur un peu amère, puis âcre et chaude. La poussière que donne cette substance étant très-nuisible, il importe, en la pulvérisant, de s'en préserver en mettant un bandeau sur le nez et la bouche. On prépare l'euphorbe comme toutes les substances végétales sèches, soit en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration*, soit en le faisant infuser dans l'alcool (20 parties), et se servant de la teinture-mère ainsi obtenue pour faire toutes les atténuations par la voie liquide.

326. Euphrasia officinalis. Euphraise officinale; *Augentrost.* — Pédiculaires, Juss.; Didynamie angiospermie, L. — Cette plante annuelle croît dans les prés, sur la lisière des forêts, dans toute l'Europe. On en distingue plusieurs variétés, savoir : 1° *E. pratensis*, Scheuch; 2° *E. neglecta*, variété plus rare, croissant dans les Alpes bavaroises; 3° *E. nemorosa*, Pers., venant surtout sur les pelouses sèches des bois; 4° *E. alpestris*, venant dans les montagnes peu élevées; 5° *E. imbricata*, Wimm., dans les Pyrénées. La variété que nous employons sous le nom d'*E. officinalis*, est l'*Euphr. pratensis*. Racine très-petite, garnie de chevelu; tige arrondie, velue, haute de 8 à 16 centimètres, rarement simple, le plus souvent rameuse; feuilles alternes, sessiles, ovales, obtuses, glabres, épaisses, ridées, à dents aiguës; fleurs axillaires, en épi ter-

minal; calice cylindrique à quatre feuilles; corolle blanche, labiée, lobée; capsule à deux loges, ovale, oblongue; anthères inférieures bicornes, épineuses à la base, sur l'un des lobes. On récolte la plante *entière* vers la mi-juillet, et on la prépare comme toutes les plantes fraîches par expression et par macération. La teinture de cette plante, quoique conservée à l'abri de la lumière, devient très-foncée après quelques mois de préparation; mais elle conserve néanmoins toutes ses propriétés. Il faut choisir avec beaucoup de soin cette plante, parce qu'elle est toujours mêlée à une très-grande quantité de petites herbes.

327. Evonymus Europæus. Fusain, Bonnet de prêtre; *Spindel-Baum, Pfaffenhütchen.* — Nerpruns, Juss.; Pentandrie monogynie, L. — Le fusain est un arbrisseau élevé de 1 à 5 mètres et qui vient dans les haies et les buissons de toute l'Europe. Tiges à rameaux tétragones, à feuilles opposées, à peine stipulacées, comme sessiles; pédoncules axillaires, solitaires, multiflores, en ombelles; calice en cinq parties, plan, couvert à la base par un disque en écusson; fruits rouges et quadrangulaires, en forme de barrette, ce qui le fait appeler *Bonnet de prêtre*; semences blanches, amères, d'une saveur âcre. On récolte les fruits lorsqu'ils commencent à rougir (au mois d'août), on en exprime le suc et on le traite comme celui de toutes les substances végétales fraîches. Peu usité.

328. Filix mas. *Polypodium s. Aspidium filix mas*; Fougère mâle; *Mœnnliches Farrenkraut.* — Fougères, Juss.; Cryptogamie, L. (*fig.* 48). — La fougère mâle croît dans toute l'Europe, en Asie et en Amérique, dans les bois touffus, les buissons, autour des haies, etc. La racine en est noire, couchée sous terre presque horizontalement, grosse de 5 à 8 centimètres, longue comme le doigt, portant des feuilles longues, bipinnées, à folioles oblongues, lancéolées; laciniures obtuses, oblongues, arrondies, portant à leur revers des fructifications nombreuses. On pourra quelquefois confondre cette plante avec l'*Athyrium filix fœmina*, qui dans certaines contrées vient encore plus fréquemment que la fougère mâle, mais dont la racine est ascendante, plus courte et noire à l'état

sec, tandis que la longue racine horizontale de la fougère mâle devient brune par la dessiccation. On récolte la plante *entière*, depuis le mois de juillet jusqu'au mois de septembre, et on exprime le suc après y avoir ajouté un peu d'alcool. Et pour mieux faire, nous conseillerons d'employer ici la méthode qui consiste à extraire le suc de la plante, pour préparer la teinture comme à l'ordinaire, et à faire macérer la racine dans l'alcool, pour mêler le produit de cette macération avec la teinture faite avec le suc.

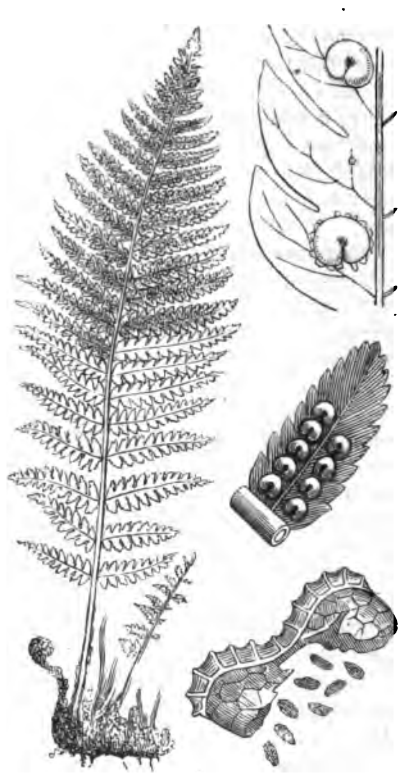


Fig. 48.

329. Fragaria vesca, Fraisier vulgaire; *Gemeine Erdbeere.* — Rosacées, Juss.; Icosandrie polygynie, L. — Cette plante vivace est répandue dans toute l'Europe et une grande partie de l'Amérique; elle habite les bois, les prés, les champs et les collines. Racine brute, couchée horizontalement; tige dressée, arrondie, velue, de la longueur d'un doigt et au-dessus; feuilles ternées, plissées, pétiolées; fleurs blanches, inodores; baie ovale, rouge, d'une odeur délicieuse et d'un goût

exquis. On récolte la plante au commencement de sa floraison, et on traite le suc récemment exprimé d'après le mode connu, ou mieux encore, comme nous l'avons conseillé pour le *filix mas*.

330. Genista scoparia, *Sparteum scoparia*; Genêt à balai; *Geniste, Ginster, Pfriemenkraut.*—Légumineuses, Juss.; Diadelphie décandrie, L. — Cet arbrisseau croît fréquemment dans les bois et les landes de presque toute la France et de l'Allemagne. Tige rameuse; rameaux sans épines, souples, anguleux, servant de liens; feuilles ternées et solitaires; fleurs campanulées; calice tubulé, monophylle et à cinq dents; stigmate longitudinal et velu en dessus. — On se sert des branches tendres de ce végétal; on en exprime le suc, et on le traite par voie de macération.

331. Genista tinctoria, Genêt des teinturiers, Genestrolle; *Færber-Ginster.* — Légumineuses, Juss.; Diadelphie décandrie, L. — Ce sous-arbrisseau croît en France et dans une grande partie de l'Europe, sur les coteaux des montagnes, aux lieux arides, etc. On le reconnaît à ses tiges lisses, ligneuses, presque couchées; à ses feuilles lancéolées, linéaires, entières, glabres ou velues; à ses fleurs jaunes en grappes, dont le calice est scarieux, coloré, à deux lèvres; à ses fruits glabres, aigus, comprimés, atténués au milieu. Pour l'usage homœopathique on prépare la teinture alcoolique des tiges en fleurs et des feuilles.

332. Gentiana cruciata : Gentiane croisette, *Kreuz-Enzian.* — Gentianées, Juss.; Pentandrie digynie, L.—Espèce indigène qui doit son nom à la position en croix de ses feuilles; elle a un goût amer, comme toutes les espèces de cette famille. Sa tige est haute d'environ un pied, rougeâtre, un peu couchée; ses feuilles sont lancéolées, vertes, glabres; chaque paire forme, en se réunissant, une gaîne lâche qui enveloppe la tige de distance à distance; ses fleurs sont bleues, verticillées, faites en entonnoirs, découpées ordinairement en quatre lobes. Elle fleurit aux mois de juillet et d'août. On prépare à l'alcool le suc exprimé des feuilles et de la racine fraîches.

333. Gentiana lutea, Gentiane jaune, grande Gentiane; *Gelber Enzian.* — Gentianées, Juss.; Pentandrie di-

gynie, L. (*fig*. 49). — Cette belle espèce habite les hautes montagnes de l'Europe et descend jusque sur celles moins élevées. Les tiges, qui ont 5 ou 6 pieds de haut, portent de grandes feuilles ovales marquées de lignes, et de nombreuses fleurs jaunes, disposées comme en verticilles terminaux. Les racines ou tiges souterraines sont longues, épaisses, cylindriques, du volume d'un pouce et au delà, marquées de rides annulaires, brunes à l'extérieur, jaunâtres en dedans, spongieuses et d'une saveur amère, sans astringence. On se sert en homœopathie de la racine séchée, pulvérisée et préparée par la macération, pour en obtenir la teinture alcoolique.



Fig. 49.

334. Geum urbanum, Benoîte, Galiote, Recise; *Wahres Benedictenkraut*. — Rosacées, Juss.; Icosandrie polygynie, L. — C'est une plante vivace, très-vulgaire chez nous, à tige simple, haute de 1 à 2 pieds, dont les feuilles radicales sont pinnées, à folioles inégales, lobées, confluentes, dentées, pubescentes; ses fleurs jaunes ont un calice à dix divisions, une corolle de cinq pétales, des semences hispides, terminées par une arête genouillée, rougeâtre, accrochante. La racine est courte, arrondie, chevelue; sa pulpe violette est d'une odeur de girofle étant fraîche, à tel point qu'on prétend qu'elle pourrait remplacer cet aromate; sa saveur est amère, mêlée

d'un peu d'âpreté. Pour qu'elle ait toutes ses propriétés, il faut la récolter dans un terrain sec, depuis avril jusqu'à la fin de mai. Pour l'usage homœopathique, on prépare la teinture alcoolique de la plante entière au temps de sa floraison. Inusité.

325. Ginseng, *Panax quinquefolium*; Ginseng ; Panax à cinq feuilles; *Gins-Eng, Fünfblättrige Kraftwurzel.* — Aralies, Juss.; Polygamie diœcie, L. (*fig.* 50). — Le ginseng est une plante commune dans la Chine, que les botanistes s'accordent à rapporter au *panax quinquefolium.* Cette plante croît naturellement dans les forêts épaisses de la Tartarie, sur les côtes des montagnes, entre le 29e et le 47e degré de latitude. On la trouve aussi dans la Virginie, la Pensylvanie, le Canada, d'où elle arrive chez nous et d'où aujourd'hui elle est transportée en Chine. Lorsque cette plante n'était encore connue que dans la Chine, où sa récolte ne se faisait pas sans difficultés, elle passait dans ce pays pour être la panacée universelle contre toutes les faiblesses du corps et de l'esprit, au point qu'un empereur de la Chine déclara qu'elle rendrait immortel s'il était possible aux humains de jamais le



Fig. 50.

devenir. Aussi des cérémonies particulières accompagnaient-elles sa récolte ; une armée de dix mille hommes était envoyée tous les ans pour conquérir cette racine qui croissait dans des lieux presque inabordables, et six mois passés au milieu des privations les plus grandes suffisaient à peine à recueillir la quantité nécessaire pour l'usage des riches et des grands de l'empire, qui seuls avaient le moyen d'en profiter, puisqu'une livre de cette racine se vendait au poids de trois livres d'argent. Malheureusement elle n'a joui d'une aussi belle réputation que pendant le temps où elle était très-rare ; devenue commune depuis qu'on l'a découverte en Amérique et que de, là on a conduit des vaisseaux chargés de cette racine dans la Chine même, elle y a perdu tout son crédit. C'est là un fait qui n'est que trop commun ; combien de végétaux de nos contrées, très-vantés la veille, sont dédaignés le lendemain ! L'homœopathe, en étudiant les effets de cette racine sur l'homme en santé (voir *Bibl. de Genève*, t. VIII, p. 156), saura à quoi s'en tenir, et, sans faire de ses propriétés l'étalage qu'en ont fait les Chinois, il ne la traitera pas non plus avec le mépris avec lequel la traitent les savants modernes de l'ancienne école ; grâce aux lumières que leur fournit la chimie en matière de thérapeutique, ils ne la regardent que comme une espèce de fécule chargée abondamment de matière sucrée, et comme étant tout au plus propre à remplacer la racine de réglisse, pour rouler les pilules. Le *vrai* ginseng provenant du *panax quinquefolium*, nous arrive aujourd'hui du Canada, et est encore d'un prix assez élevé, parce que l'énorme consommation qu'on en a faite il y a soixante ans pour la transporter en Chine, l'a rendue très-rare aux États-Unis. C'est une racine charnue, fusiforme, de la grosseur du doigt, longue de 4 à 6 centimètres, un peu raboteuse, brillante et comme demi-transparente, le plus souvent partagée en deux branches pivotantes, garnies de quelques fibres à leur extrémité ; sa couleur est roussâtre en dehors, jaunâtre en dedans, sa saveur légèrement âcre et un peu amère, son odeur aromatique et assez agréable ; le collet de cette racine est un tissu tortueux de nœuds où sont imprimés obliquement et alternativement, tantôt d'un côté et

tantôt de l'autre, les vestiges des différentes tiges qu'elle a poussées chaque année. Outre l'espèce que nous venons de décrire et qui est la *seule qu'on doive employer en homœopathie*, il y en a encore bien d'autres, qui toutes sont vendues pour le vrai ginseng des Chinois; il faut donc se tenir sur ses gardes en se procurant cette racine dans le commerce. — On peut préparer ce médicament en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration*; on peut aussi faire la teinture-mère au 20e.

336. Granatum, *Punica granatum*; Grenadier; *Granaten-Baum.* — Myrtacées, Juss.; Icosandrie monogynie, L. — Cet arbre, haut de 5 à 7 mètres, habite le midi de l'Afrique, l'Asie méridionale, ainsi que les contrées chaudes de l'Europe, telles que la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la Provence, etc.; il est cultivé même dans quelques contrées de l'Allemagne. Feuilles lancéolées, opposées et alternes, petites, pétiolées, ovales, entières, rougeâtres sur les bords; fleurs brillantes, d'un rouge superbe, à cinq pétales ondulés; fruit sphérique de la grosseur d'une pomme, pourvu d'une écorce d'un jaune rougeâtre et de consistance de cuir, couronné par un calice à cinq divisions et divisé en plusieurs loges; semences nombreuses, d'un bleu rougeâtre. La racine de cet arbre, seule partie dont on se serve en homœopathie, se trouve dans le commerce en morceaux irréguliers ressemblant à des copeaux plats ou roulés de diverses grandeurs. On se sert de l'*écorce extérieure* de la racine. La racine est plus efficace à son état frais, mais si on ne peut l'obtenir telle, il faut donner la préférence à celle qui vient des Indes orientales. La racine fraîche est préparée comme celle de l'*arum maculatum*.

337. Gratiola officinalis, Gratiole officinale, Herbe à pauvre homme; *Gnaden-Kraut, Wilder Aurin.* — Scrofulaires, Juss.; Décandrie monogynie, L. (*fig.* 31). — Cette plante annuelle habite les prés humides, les bords des étangs et des fossés, les berges des rivières et les bords des lacs, dans l'Europe méridionale et tempérée. La racine en est rampante, horizontale, blanche, garnie de chevelu; tige droite, simple, noueuse, quadrangulaire, glabre, haute de 3 à 4 décimètres, feuilles opposées, amplexicaules, lancéolées,

dentées en scie, glabres, d'un vert clair, marquées à la racine de cinq nervures et au sommet de trois; fleurs axillaires, solitaires, pédonculées, d'un blanc rougeâtre ; calice à cinq divisions ; corolles tubuleuses à cinq lobes inégaux ; capsule ovale, oblongue, à deux valves et à deux loges polyspermes. Semences petites, nombreuses, allongées. A l'état frais, cette plante a une saveur répugnante, amère et âcre ; son odeur est presque nulle. On récolte la plante *fraîche et entière* au mois de juin, avant que ses fleurs se développent, et on la traite comme toutes les autres plantes fraîches.



Fig. 51.

338. Guaiacum officinale, Gaïac, Gayac; *Guajak-Harz*. — Rutacées, Juss. ; Décandrie monogynie, L. (*fig.* 52). — Le végétal dont on tire la gomme-résine connue sous le nom de *gomme de gaïac*, est un grand et bel arbre qui croît dans l'Amérique méridionale, surtout à Saint-Domingue, à la Jamaïque, au Brésil, etc. Le bois et l'écorce de cet arbre se trouvent dans le commerce en morceaux gros, irréguliers, durs, mais fragiles; l'écorce est compacte, grise à l'extérieur, tachetée, résineuse et d'apparence grasse. Le bois est d'une saveur un peu amère et ordinairement inodore, mais étant brûlé il répand une fumée aromatique. L'intérieur de ce bois est d'une teinte vert foncé, et contient beaucoup de résine ; l'extérieur est plus jaune, plus léger et moins résineux. C'est de ce bois qu'on retire par la décoction la *résine de gaïac*, mais on l'obtient aussi d'une manière immédiate, dans le pays même, où elle suinte de l'arbre soit naturellement, soit

par suite des incisions qu'on y fait. Elle nous arrive en masses dures, grosses, irrégulières, demi-transparentes, d'un brun



Fig. 52.

foncé ou verdâtre à l'extérieur, d'un vert bleuâtre et chargées de taches blanches et brunes à l'intérieur, à cassure ondulée et brillante, et d'une pesanteur spécifique de 1,205 à 1,228. Elle est sans odeur, mais d'une saveur un peu amère et qui pique légèrement la langue ; elle est très-friable et donne une poudre d'un blanc grisâtre, qui, exposée à l'air, ne tarde pas à verdir. Elle est soluble dans l'alcool, mais peu soluble dans l'eau. On la falsifie parfois avec la résine de pin ; mais en jetant un peu de cette résine au feu, l'odeur de térébenthine qui se manifestera fera aisément découvrir cette adultération. Souvent aussi on la sophistique avec de la colophane, ce qui se décèle par la potasse caustique, qui donne une dissolution claire lorsque la résine de gaïac est pure, et une dissolution trouble, lorsqu'elle est mêlée de colophane. On prépare cette résine comme toutes les substances sèches, soit en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration*, soit en la dissolvant dès l'abord dans l'alcool (20 parties pour la *teinture-mère*).

339. Hæmatoxylum campechianum, Bois de Campêche ; *Campeschen-Holz.* — Légumineuses, Juss. ; Décandrie monogynie, L. — Cet arbre, dont le bois connu est fort en usage pour les teintures noires, violettes et grises, croît en Amérique, surtout au Mexique et aux Antilles. C'est un arbre à feuilles deux ou trois fois pinnées par deux ou trois paires de folioles presque cordiformes ; fleurs jaunes, en épis axillaires, et d'une odeur de jonquille ; calice en cinq parties ; cinq pétales, capsule lancéolée, uniloculaire, à deux valves ; valves en nacelle ; semence épicée. Le bois de cet arbre est dur, compacte, d'un brun marron tirant sur le noir, ou d'un rouge de sang, intérieurement ; il s'en trouve aussi de brun, tacheté de noir très-régulièrement. On l'envoie dans le commerce en grosses bûches d'une odeur particulière, pesantes, compactes, dépouillées de leur aubier et réduites à leurs seules parties colorées. Pour l'usage homœopathique on fait digérer ce bois dans 20 parties d'alcool, et la *teinture* ainsi obtenue sert à préparer les atténuations. Peu usité.

340. Helianthus annuus, Fleur du soleil ; *Gemeine Sonnenblume.* — Radiées, Juss. — C'est une plante magnifique, annuelle, originaire du Pérou, et assez commune dans nos jardins, où elle est cultivée pour la beauté admirable de ses fleurs. On prépare pour l'usage homœopathique la teinture alcoolique des semences mûres, écrasées.

341. Heliotropium peruvianum, Héliotrope du Pérou ; *Peruvianische Sonnenwende.* — Borraginées, Juss. ; Pentandrie digynie, L. — Cette plante, originaire du Pérou, est cultivée dans nos jardins. Elle a l'odeur de la vanille. Sa tige est haute de 1 à 2 pieds, rameuse, chargée de poils ; ses feuilles sont ovales, oblongues, un peu ridées et légèrement velues ; les pétioles sont courts ; les fleurs bleuâtres, en épis recourbés, toutes du même côté, d'une odeur douce et très-agréable. On prépare la teinture alcoolique de la plante entière, au temps de sa floraison inusité.

342. Helleborus niger, Hellébore noir ; *Schwarze Niesewurz.* — Renonculacées, Juss. ; Polyandrie polygynie, L. (*fig.* 53). — Cette plante croît sur les montagnes, comme celles de Bourgogne, d'Auvergne, sur les Vosges, les Pyrénées, les

Alpes, dans le sud-est de l'Allemagne, en Bavière, en Autriche, en Silésie, etc. La racine de cette plante consiste en un bouton arrondi, noir, cannelé, de la grosseur d'un noyau de pêche, garni de beaucoup de racines et de radicules longues, glabres, charnues ; la racine est d'un brun noir à l'extérieur, d'un blanc sale à l'intérieur, inodore à l'état sec, brûlante sur la langue lorsqu'on vient de la mâcher. Les radicules ont une odeur âcre, empyreumatique, et une saveur qui est d'abord nauséeuse et amère, puis âcre et enfin caustique. Tige droite, cylindrique, simple, uniflore ou biflore ; feuilles pédiformes, brillantes, lancéolées, d'un vert foncé en dessus, d'un vert pâle en dessous ; fleurs d'abord blanches, puis roses ; floraison au mois de décembre. On se sert de la *racine fraîche* qu'on déterre vers Noël et qu'on traite comme celle de l'*arum maculatum*.



Fig. 53.

343. Heracleum sphondylium, *Branca ursina germanica* ; Berce, Fausse branc-ursine, Branc-ursine d'Allemagne ; *Heilkraut, Falsche Bærenklau, Deutsche Bærenklau.* — Ombellifères, Juss. ; Pentandrie digynie, L. — La berce se trouve par toute l'Europe, dans les prés et sur la lisière des

bois. Racine grosse, fusiforme, rameuse, jaunâtre en dehors, blanchâtre en dedans; tige haute de 9 à 18 décimètres, redressée, sillonnée, couverte de poils roides, fistuleuse, rameuse du haut. Feuilles pinnées et couvertes d'aspérités; folioles divisées. Étant jeune, cette plante contient un suc douceâtre au goût, mais plus tard elle devient âcre, d'une saveur amère, cuisante; appliquée sur la peau, elle la tuméfie et produit des inflammations et même des ulcérations. Nous récoltons la plante au commencement de sa floraison (en juin et en juillet), et nous la traitons comme toutes les autres plantes fraîches, en faisant macérer dans l'alcool le résidu de la plante, après en avoir exprimé le suc.

344. Hura crepitans, Sablier. — Euphorbiacées, Juss.; Monœcie monadelphie, L. — C'est un arbre de l'Inde; cultivé aux Antilles. Il a un suc blanc, caustique, contenant du caoutchouc. Les fruits consistent en une capsule à douze, quinze côtes, répondant à autant de loges, du volume d'une grosse pomme. Cette pomme, au moment où l'on s'y attend le moins, éclate souvent avec fracas, en autant de morceaux qu'il y a de valves, ce qui lui a valu l'épithète latine de *crepitans*. Ce fruit renferme des amandes plates, orbiculaires, fauves, recouvertes d'un duvet léger, comme la noix vomique; leur saveur, d'abord douce et agréable, est bientôt suivie d'âcreté et de chaleur à la gorge. Pour l'usage homœopathique, on prépare les amandes à la manière des substances végétales sèches.

345. Hydrocotyle asiatica, Hydrocotyle asiatique; *Indianischer Pferdefuss.* — Ombellifères, Juss.; Pentandrie digynie, L. — Ce végétal, dont l'espèce vulgaire, européenne, est connue sous le nom d'*Écuelle d'eau*, est une plante herbacée, vivace, rampante, à racine courte, fusiforme et fibreuse, d'où partent des feuilles pétiolées, subréniformes, peltées, incisées, et crénelées, à sept nervures, larges de 4 à 5 centimètres, glabres et d'un vert clair; feuilles cotylédonaires entières, arrondies, échancrées au sommet. Les pétioles sont longs de 5 à 10 centimètres, fistulés, canaliculés en dessus, glabres. Les tiges sont filiformes, non fistuleuses, rampantes, produisant, de distance en distance, de nouvelles racines et une nouvelle plante. Les pédoncules naissent dans l'aisselle des feuilles;

ils sont ordinairement ternés, rarement solitaires, de 2 à 4 centimètres de longueur, redressés à la floraison, puis recourbés à la maturité des fruits. Fleurs glomérulées, sessiles, accompagnées de deux petites écailles persistantes; glomérules composés de trois fleurs rapprochées pendant la floraison ; calice oblitéré ; corolle rougeâtre, composée de cinq pétales ; cinq étamines plus courtes que les pétales ; pistil filiforme, dressé, divergent à la maturité des fruits ; péricarde didyme, subréniforme, aplati, large de 4 millimètres, trinervé sur chaque face, jaunâtre ; graines adhérentes. — Cette plante nous vient de l'Inde, à l'état sec ; on la prépare par macération.

346. Hyoscyamus niger, Jusquiame ; *Bilsenkraut*. — Solanées, Juss. ; Pentandrie monogynie, L. (*fig.* 54). — Cette



Fig. 54.

plante croît dans presque toute l'Allemagne, dans une grande partie de la France, dans l'Amérique du Nord et en Asie, et habite surtout les lieux graveleux, les décombres, le voisinage

des habitations, le long des chemins incultes, etc. Sa racine est annuelle et bisannuelle, verticale, grosse comme le pouce, cylindrique, d'un blanc brunâtre, garnie de chevelu, blanche intérieurement. Tige droite, haute de 3 à 6 décimètres, rameuse, velue, visqueuse et d'un vert foncé. Feuilles radicales, pétiolées, sinuées, pinnatifides; feuilles caulinaires, d'un vert gris, amplexicaules, sinuées, anguleuses, veineuses, visqueuses, d'une saveur mucilagineuse, douceâtre, un peu âcre, et d'une odeur fétide, étourdissante; fleurs axillaires, solitaires, paniculées, d'un jaune sale; calice grand, en cloche, à cinq lobes aigus; corolle infundibuliforme, obtuse, à cinq divisions et à cinq étamines; étamines inclinées; capsule operculée, à deux loges coupées horizontalement; semences petites, verdâtres, pointillées, irrégulières, presque réniformes, un peu aplaties, ridées, huileuses, d'une odeur étourdissante et d'une saveur un peu amère.

Pour l'usage homœopathique, on récolte la plante au commencement de sa floraison, dans les premiers jours de juillet; on en exprime le suc, et on le traite comme celui de toutes les autres plantes fraîches.



Fig. 55.

347. Hypericum perforatum, *Fuga dæmonum*, *Herba sancti Joannis*; Millepertuis, Chasse-diable, Herbe Saint-Jean; *Hartheu*, *Johanniskraut*. — Hypéricées, Juss.; Polyadelphie polyandrie, L. (*fig.* 55). — Cette plante est très-commune dans les pâturages, les lieux herbeux et découverts de bois, le long des haies,

des chemins, et aux bords des champs. Tige très-rameuse, glabre, un peu quadrangulaire, ou plutôt à deux faces, ponctuée de noir, élevée de 3 à 6 décimètres; feuilles sessiles, ovales, lancéolées, marquées de nervures et d'un grand nombre de points transparents, roulées en arrière sur les bords; fleurs en panicules, d'un beau jaune; calice à cinq divisions, à cinq pétales longs, étroits; étamines nombreuses, réunies en trois faisceaux; fruit formant une capsule à trois valves et trois loges polyspermes. L'odeur de la plante est assez forte, balsamique; sa saveur est amère, styptique, un peu salée. Les semences contiennent un peu plus de résine que le bois de la plante. On récolte la plante *entière*, au temps de sa floraison (en juillet et en août), et on la traite comme le *heracleum sphondylium*.

348. Ignatia amara, *Strychnos Ignatii*; Fève Saint-Ignace; *Bittere Fiebernuss*. — Apocynées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. — Cette espèce de *strychnos* forme une sorte de liane dont les feuilles sont ovoïdes et brillantes; elle croît depuis les Philippines jusqu'à la Cochinchine. Les fruits ont le volume d'un melon et contiennent vingt à vingt-quatre graines. Ces graines (*fève Saint-Ignace*) sont de la grosseur d'une praline, ou d'une grosse amande, de la longueur de 3 centimètres, anguleuses, irrégulières, dures et comme pierreuses, glabres, inodores et demi-transparentes. A l'extérieur, elles sont d'un gris noirâtre ou d'un brun clair, striées, velues; à l'intérieur, elles sont d'un brun jaune et un peu brillantes; elles ont une odeur désagréable, musquée, mais faible, et une saveur excessivement amère. Les meilleures sont les plus grosses, les plus lourdes et celles qui sont encore parfaitement intactes. Dans le commerce, ce fruit est actuellement très-rare, et la plupart des droguistes vendent effrontément les graines de la noix vomique pour des fèves Saint-Ignace. Ce qui peut distinguer entre elles ces deux espèces de graines, c'est que celles de la noix vomique sont d'un gris verdâtre, très-plates, ayant la forme d'un bouton d'habit, tandis que les fèves Saint-Ignace sont d'un gris noirâtre ou brunâtre, de la forme d'une amande, et anguleuses. — Pour l'usage homœopathique, on pulvérise la fève Saint-Ignace à l'aide d'une râpe fine qui ne

devra jamais avoir servi à limer quoi que ce soit, après quoi on en fait les *trois* premières atténuations par la *trituration*, si toutefois on ne préfère pas obtenir la *teinture-mère* en faisant digérer dans 20 parties d'alcool une partie de la poudre obtenue.

349. Imperatoria ostruthium, Impératoire ; *Meisterwurz* (*fig.* 56). — Ombellifères, Juss. ; Pentandrie digynie, L.



Fig. 56.

— C'est une plante indigène qui se trouve surtout dans les prés des montagnes chaudes, et que l'on cultive parfois dans les jardins. Ses racines sont tuberculeuses, ovoïdes, inégales creuses, rugueuses, marquées de sillons transverses, longues comme le doigt, à cassure brune, portant des tubercules dé-

croissants, de saveur amère, chaude, un peu piquante, surtout si la racine est fraîche. On se sert des racines pour préparer la teinture alcoolique.

350. Indigo, *Indigofera tinctoria*; Indigo; *Indigo*. — Légumineuses, Juss.; Diadelphie décandrie, L. (*fig.* 57). — Cette



Fig. 57.

plante est originaire des Indes orientales, où elle croît en assez grande abondance. Elle forme un arbrisseau droit, rameux et velu. On en retire par la fermentation la matière colorante connue sous le nom d'*indigo*. C'est une espèce d'amidon de couleur bleue, qui se trouve dans le commerce sous forme de pains cubiques plus ou moins grands. La meilleure espèce vient d'Amérique, où on la retire, dans les environs de Guatémala, de l'*indigofera argentea*. Les carac ères d'un bon indigo sont

une couleur foncée, brillante, violette ou bleu rougeâtre; il doit être solide, à cassure sans stries; frotté contre l'ongle, il doit acquérir un brillant métallique; placé dans l'eau, il doit surnager; quand on le brûle, il doit laisser très-peu de résidu; traité par des alcalis, il ne doit point perdre de sa couleur; l'acide sulfurique doit le dissoudre, et la dissolution étendue d'eau doit donner une belle teinture bleue. L'indigo est insoluble dans l'eau et dans l'éther; dans l'alcool il ne se dissout qu'en très-petite quantité. On le voit quelquefois chargé de taches blanches, qui sont de la moisissure provenant de ce que l'indigo n'a pas été assez sec lorsqu'on l'a emballé pour l'envoyer en Europe. On en prépare les *trois* premières atténuations par la *trituration*.

251. Ipecacuanha, *Cephaëlis Ipecacuanha*; Ipécacuanha; *Brech-Wurzel*. — Rubiacées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. — On distingue, dans le commerce, *trois* sortes d'ipécacuanha, savoir : 1° l'ipécacuanha *noir* ou *strié* (*fig.* 58),

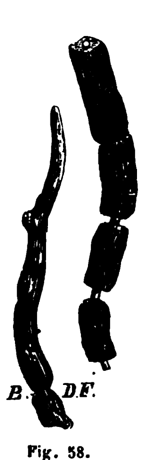



Fig. 58.

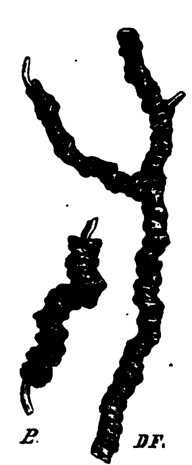


Fig. 59.

provenant du *Psychotria emetica*; 2° l'ipécac. *blanc* ou *ondulé* (*fig.* 59), provenant du *Richardsonia scabra* du Brésil et du

Viola ipecacuanha, L.; 3° l'ipécac. *annelé gris* (*fig.* 60), provenant du *Cephaëlis ipecacuanha*. C'est cette dernière que nous



Fig. 60.

employons en homœopathie; elle vient également du Brésil, où la plante qui fournit cette racine croît dans les lieux ombragés des provinces de Fernambuc et de Bahia, à Mariana, ainsi qu'aux Antilles. Feuilles ovoïdes, terminales; fleurs blanches, terminales. La racine est fusiforme, grosse comme un brin de paille, longue de quelques pouces, vermiforme,

courbée, friable, un peu rameuse, annelée, à cassure résineuse, d'un gris cendré ou d'un brun clair, garnie de papilles nombreuses, qui en entourent la partie ligneuse en forme de ceinture. L'intérieur de la racine est résineux, blanc et traversé d'un fil ligneux. Toute la racine a une odeur faible, mais désagréable, et une saveur mucilagineuse, un peu amère et nauséeuse. La racine du *Richardsonia scabra* (ipécac. blanc) est plus longue, plus molle et plus flexible; l'épiderme en est d'un gris plus clair, les anneaux sont moins rapprochés et moins profonds; la cassure est moins résineuse; la saveur n'est point amère. Pour l'usage homœopathique nous nous servons, comme nous venons de le dire, de la racine du *Cephaëlis ipecacuanha*, ou ipécacuanha *gris* (*fig.* 61). Les racines blanchâtres ou jaunâtres qui se trouvent souvent mêlées à cette sorte d'ipécacuanha doivent être rejetées, ainsi que celles qui sont spongieuses, comme aussi toutes celles qui n'ont point d'anneaux. Quant à la préparation de ce médicament, elle pourra être faite, comme celle de toutes les substances sèches, soit par la trituration au sucre de lait, soit par la *digestion* dans 20 parties d'alcool, pour l'obtention de la *teinture-mère*.

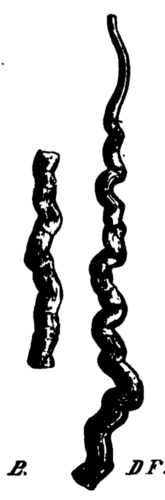


Fig. 61.

357. Jalapa, *Convolvulus s. Ipomœa Jalapa, Ipomœa macrorrhiza*; Jalap; *Trichter-Winde.* — Convolvulacées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. (*fig.* 62). Ce liseron croît aux environs du Mexique, à Vera-Cruz, à la Floride et à la Caroline. La racine de cette plante, qui, en 1609, fut transportée d'Ylapa en Europe, nous arrive en tranches rondes, grosses de 6 à 14 millimètres, ou en morceaux pyriformes, fendus en deux, ou bien encore en morceaux entiers de la forme d'un petit raifort. Cette racine est dense, résineuse, pesante, friable, grise ou noirâtre et ridée en dehors, ·· -ris foncé ou brunâtre et veinée en dedans, d'une cas-

sure ondulée, lisse, offrant beaucoup de points brillants; pilée, elle donne une poudre grise ou jaunâtre, d'une odeur particulière, répugnante et d'une saveur résineuse, âcre, nauséeuse, piquante. Pour l'usage homœopathique, il ne faut pas se servir des morceaux légers, d'un brun clair à l'extérieur, blanchâtres ou d'un gris pâle à l'intérieur, ni de ceux qui seraient sans brillant, sans stries, spongieux, vermoulus et par trop friables. On prépare le jalap comme toutes les substances végétales sèches.



Fig. 62.

353. Jalapæ magisterium, Résine de Jalap, Magistère de jalap; *Jalappenharz*. — Convolvulacées, Juss.; Dicotylédones monopétales, L. — La racine de jalap (*fig.* 62) contient dans sa substance le dixième de son poids de résine, que l'on peut extraire à l'aide de l'alcool, en laissant digérer la racine dans ce liquide, mêlant ensuite la teinture obtenue avec de l'eau et soumettant le tout à la distillation. La résine de jalap est terne et d'un jaune vert à l'extérieur, à cassure d'un brun jaune, peu brillante, opaque, cassante, d'une saveur âcre, amère. Étant échauffée ou frottée, elle exhale l'odeur de la racine; elle se dissout facilement dans l'alcool. Souvent cette résine est altérée avec du charbon ou du jalap en poudre, des résines de pin, de gaïac, d'agaric blanc, etc. L'adultération avec ces résines se décèle facilement en ce que l'huile de té-

rébenthine les dissout, tandis qu'elle laisse la résine de jalap sans la dissoudre. — Plusieurs médecins homœopathes paraissent avoir voulu substituer la résine de jalap à notre préparation ordinaire de la racine de cette plante, car autrement on ne pourrait guère deviner dans quel but ils l'ont introduite dans la *pharmacopée* homœopathique; la racine de jalap a certainement les vertus de la résine, et la création d'un nouveau médicament à côté de l'ancien ne présente aucun avantage.

354. Jatropha curcas, Médicinier, Gros pignon d'Inde, Figue infernale, Ricin d'Amérique; *Schwarze Brech-Nuss, Grosse Purgir-Nuss, Hœllenfeige.* — Euphorbiacées, Juss.; Monœcie monadelphie, L. — Le médicinier croît en Afrique, dans l'Amérique du Sud, dans la Nouvelle-Andalousie, dans l'île de Cuba, aux Antilles, etc. C'est un petit arbre à branches nombreuses, glabres; feuilles pétiolées obtuses, cordiformes, glabres, à cinq lobes; fleurs blanches ou d'un vert jaunâtre, en corymbes multiflores. Le fruit de cet arbre est la noix connue sous le nom de *ficus infernalis* (figue infernale), ou celui de ricin d'Amérique; ce sont des semences d'un brun noirâtre, striées; chaque capsule en contient trois. Le noyau est blanc, huileux, d'une saveur d'abord douceâtre, puis excessivement âcre et corrosive; c'est la tunique qui enveloppe le noyau qui est la partie la plus âcre. L'huile qu'on retire de ces noyaux est incolore, inodore et presque insoluble dans l'alcool. Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration.*

355. Juncus effusus, Joncs, Juss.; Hexandrie monogynie, L. — Plante aquatique à tige spongieuse, habitant surtout la Lithuanie, et dont les feuilles y sont employées contre les calculs de la vessie. On se sert en homœopathie de la racine fraîche de la plante, dont on prépare la teinture alcoolique. — Inusité.

356. Juncus pilosus, *Luculà pilosa*; Jonc poilu; *Haarige Binse.* — Joncs, Juss.; Hexandrie monogynie, L. — Cette plante croît dans presque toute l'Europe, dans les forêts ...s et montueuses. Racine oblique, chevelue, poussant plu... tiges graminées, redressées, simples, grosses et lisses,

élevées de 3 à 4 décimètres; feuilles radicales lancéolées, aiguës, feuilles de la tige plus petites, planes, poilues; fleurs en corymbe rameux. Nous nous servons de la *racine* de la plante, que nous recueillons pendant sa floraison, en mai, et nous la faisons macérer dans deux fois son poids d'alcool.

357. Kalmia latifolia. Kalmie à larges feuilles; *Berglorbeer*. — Rhodoracées, Juss.; Décandrie monogynie, L. — C'est une plante de la Caroline et de la Virginie, à feuilles ovales, oblongues, fermes, très-glabres, entières et longues de 2 à 3 pouces, toujours vertes; les fleurs sont des roses à étamines élastiques. Les feuilles, les pédoncules et les graines à l'entour sont couvertes d'une poussière brune que l'on voit également sur les *andromeda* et les *rhododendron*. Pour l'usage homœopathique, on prépare la teinture alcoolique de la plante.

358. Lactuca sativa, Laitue; *Garten-Salat*. — Chicoracées, Juss.; Syngénésie polygamie égale, L. — Plante assez connue par l'usage alimentaire qu'on en fait. Pour l'usage homœopathique, on fait la teinture alcoolique du suc de la plante parvenue à tout son développement. Inusité.

359. Lactuca virosa. Laitue vireuse; *Giftlattig*. — Chicoracées, Juss.; Syngénésie polygamie égale, L. — Cette plante vivace, qui habite le midi de l'Europe, croît sur les collines, les remparts, les décombres, les lieux herbés, abandonnés, sous les haies et au pied des murs; on la cultive aussi dans les jardins. Tige droite, arrondie, haute de 9 à 14 décimètres, d'un vert gris, chargée de taches d'un rouge de sang, laiteuse, feuilles horizontales, sessiles, demi-amplexicaules, aiguillonnées à la carène; fleurs petites, hermaphrodites, terminales, d'un jaune pâle; fruits noirs. Toute la plante a une odeur très-âcre et nauséeuse, une saveur amère, et contient dans toutes ses parties un suc laiteux, blanc, d'une saveur amère et piquante. On prend la plante *entière*, au temps de sa floraison (de juin en août), pour en exprimer le suc, qu'on traite ensuite comme celui de toutes les autres plantes fraîches.

360. Lamium album. Ortie blanche; *Weiss-Bienen-*

saug; *Weisse Taubnessel*. — Labiées, Juss.; Didynamie gymnospermie, L. — Cette plante croît dans toutes les parties de la France et de l'Allemagne, le long des haies, des chemins, des fossés, etc., et fleurit presque tout l'été. Racine cylindrique, rameuse, garnie de chevelu; tige droite, quadrangulaire, velue, simple; feuilles pétiolées, cordiformes, aiguës, dentées en scie, veinées en dessous; fleurs blanches, axillaires, sessiles; verticilles de 10 à 20 fleurs. On exprime le suc des fleurs et des feuilles, et on le traite comme celui de toutes les plantes fraîches.

361. Laurocerasus, *Prunus Laurocerasus*; Laurier-cerise; *Kirsch-Lorbeer*. — Rosacées, Juss.; Hexandrie monogynie, L. (*fig*. 63). — Cet arbrisseau croît en Perse, au Caucase, dans l'Asie Mineure et dans tout le Levant; en France ainsi que dans les contrées du Rhin et du Mein inférieur, on peut le cultiver en pleine terre, et dans le midi de la France, il est à peu près naturalisé. Le laurier-cerise est un arbre qui s'élève de 2 à 6 mètres de haut, ayant des branches étendues, dont les plus anciennes sont gercées et d'un noir grisâtre, les plus jeunes glabres, lisses et d'un vert brunâtre, feuilles alternes, portées sur des pédoncules courts, ovales-lancéolées, vivaces, entières, très-peu dentelées, fermes, coriaces, d'un vert luisant en dessus, d'un vert mat et veinées en dessous; fleurs en bouquets axillaires, blanches, en longues grappes; baies arrondies, cordiformes, sillonnées, d'un noir rougeâtre.



Fig. 63.

Les feuilles fraîches ont une odeur et une saveur aromatiques, ressemblant à celles de l'amande amère; elles contiennent de l'acide hydrocyanique. Pour l'usage homœopathique, on cueille les feuilles en avril et en mai, on les réduit en pâte fine, dans un mortier non de fer, mais de marbre, on mêle la masse broyée avec la quantité d'alcool nécessaire pour baigner complétement la plante, et on la fait ainsi macérer. La teinture-mère ainsi obtenue sert ensuite à faire les atténuations. On pourrait aussi traiter les feuilles à la manière des substances sèches, c'est-à-dire en faisant les *trois* premières atténuations par la trituration au sucre de lait.

362. Ledum palustre, Lédon des marais, Romarin sauvage; *Sumpfporst, Wilder Rosmarin.* — Rosacées, Juss.; Décandrie monogynie, L. — Cet arbuste croît dans les lieux humides, tourbeux, marécageux, du nord de l'Europe, en Silésie, en Bohême, etc., ainsi qu'en France, dans les montagnes des Vosges, en Asie et en Amérique; on le cultive aussi dans les jardins. Plante toujours verte, haute de 6 à 9 décimètres, rameuse; feuilles à pédoncules courts, laciniées, roulées sur les bords, dures, glabres en dessus, duvetées de jaune en dessous, vertes et luisantes. A l'état frais, les feuilles ont une odeur forte, résineuse, étourdissante, et une saveur amère, astringente, nauséeuse. Fleurs blanches, parfois roses, en épis ou en corymbes terminaux. On traite la plante entière comme il est dit pour la racine de l'*arum maculatum*; la liqueur claire, qu'on décante au bout de huit jours, est la *teinture-mère* et sert à préparer les atténuations.

363. Lobelia inflata, Lobélie; *Lobelskraut.* — Campanulées, Juss.; Syngénésie monogamie, L. — Cette plante herbacée, à très-belles fleurs, est naturelle aux États-Unis, où on la trouve dans les champs et sur le bord des chemins. Elle atteint une hauteur de 5 à 6 pieds. La racine est fibreuse; la tige, droite, rameuse, anguleuse et velue. Les feuilles sont dispersées, sessiles; les inférieures, ovoïdes, allongées, denticulées; les supérieures, ovales, un peu velues en dessous; pédoncules axillaires; fleurs en grappes, blanchâtres ou violettes, ou d'un rouge bleuâtre; semences nombreuses, petites, allon-

gées, brunes. Pour l'usage homœopathique, on prépare la teinture alcoolique de la plante entière.

364. Lolium temulentum. Ivraie des blés; *Taumellolch.* — Graminées, Juss.; Triandrie digynie, L. — L'ivraie des blés croît au milieu des blés, surtout parmi l'avoine et l'orge. C'est une mauvaise herbe qui, dans les années pluvieuses, se trouve dans les moissons maigres de presque toute l'Europe, et dont les semences se mêlent souvent à celles du grain. La racine de cette plante annuelle est filandreuse, sans feuilles; sa tige est droite, forte, roide, glabre; euilles linéaires, à bords tranchants; épi grand, barbu; épillets comprimés, multiflores. Les semences sont vénéneuses et ont une odeur enivrante et une saveur âcre. Nous nous servons de la plante *entière*, que nous récoltons au temps de sa floraison, en mai et en juin, et que nous faisons macérer dans deux fois son poids d'alcool.

365. Lupulus, *Humulus lupulus;* Houblon; *Hopfen.* — Urticées, Juss.; Diœcie pentandrie, L. (*fig.* 64). — Cette plante assez connue croît dans les haies, où elle forme des herbes ligneuses, grimpantes, rudes, à feuilles opposées, les supérieures quelquefois alternes; stipules cônées des deux côtés pour n'en former qu'une seule, qui est en deux parties. Les fleurs mâles sont en panicules lâches, alternes, axillaires et terminales; fleurs femelles verticillées, sessiles; verticilles de huit fleurs, entourés d'un involucre de quatre pièces, formant des cônes ou épis courts, ovales; pédoncules axillaires et terminaux. Mâle, calice de quatre feuilles; corolle nulle. Femelle, calice monophylle, obliquement ouvert, entier, corolle nulle, deux styles, une semence entre le calice feuillé. L'usage du houblon pour les fabriques de bière est connu; on le cultive à cet effet en grand en Flandre, en Alsace, dans plusieurs contrées de l'Allemagne et de l'Angleterre, où il est l'objet d'un commerce considérable. — Pour l'usage homœopathique, nous nous servons des fleurs femelles du houblon. Elles forment une espèce de cône consistant en écailles obtuses, imbriquées, verdâtres, et qui enveloppent à leur base les fleurs femelles ou graines, garnies, à l'extérieur, d'une poussière granulée, d'un jaune d'or, résineuse, visqueuse, d'une saveur amère et aromatique.

Ces cônes sont récoltés au commencement de septembre ; on les coupe en menus morceaux, on les arrose ensuite de deux



Fig. 64

ois leur poids d'alcool, et on décante au bout de quinze jours le liquide clair. La teinture-mère ainsi obtenue sert ensuite à préparer les atténuations.

366. Lycopodium clavatum, *Lycopodii pollen*; Lycopode, Pied-de-loup; *Bärlapp-Samen*, *Streu-Pulver*, *Hexenmehl*. — Mousses, Juss.; Cryptogamie, L. (*fig.* 65). — La plante qui fournit la poudre connue sous le nom de lycopode est une espèce de mousse qui croît en Europe, surtout en Finlande et

en Russie, en Suisse et dans les Pyrénées, dans les lieux pierreux, montueux et couverts de bois; on retire la poudre des

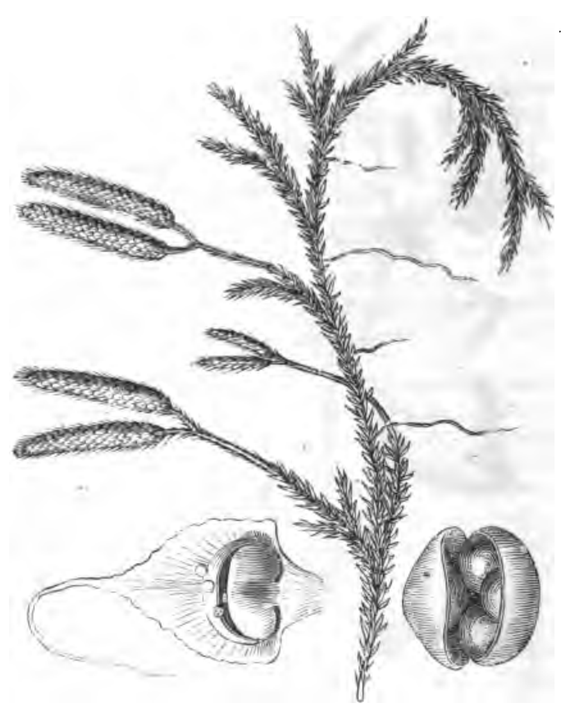


Fig. 65.

épis de la plante, en les torréfiant et les battant vers la fin de l'été. La tige de cette plante est rampante, filiforme, rameuse, de 6 à 10 décimètres de longueur; les rameaux couchés sont stériles, ceux qui se redressent sont fertiles. Feuilles courbées en dedans, laciniées, entières ou dentelées, sans nervures, se terminant en pointe blanche, filiformes; épis droits, cylindriques, longs de 5 à 6 centimètres, formés d'écailles rangées en tuile; capsules réniformes, jaunes, axillaires, uniloculaires, à

deux valves, contenant les graines qui forment le lycopode du commerce. Le lycopode est une poussière extrêmement fine, d'un jaune pâle, grasse au toucher, inodore et insipide, adhérant aux doigts, immiscible à l'eau qu'elle surnage, inflammable et très-légère. Souvent on la sophistique avec le pollen du pin, la sciure du bois, de la fécule, de la poudre de talc ou de chaux, ou d'autres poudres colorées en jaune par la gomme-gutte. Dans ce dernier cas, la fraude se décèle par la teinte rouge qu'une solution de potasse communique au lycopode ; et quant aux falsifications faites avec d'autres poudres, on les reconnaît en ce que, placées sur l'eau, ces poudres s'en imprègnent, tandis que le lycopode surnage. La poudre de talc et celle de chaux vont au fond de l'eau, et se trahissent encore par l'effervescence qu'elles font avec les acides. Les falsifications avec le pollen du pin ou celui du sapin, se reconnaissent par l'odeur résineuse que ces substances exhalent lorsqu'on les frotte entre les mains ; la présence de fécules se décèle par l'iode. Il importe de se procurer cette substance en la récoltant soi-même ou la faisant récolter par quelqu'un de sûr, soit en Suisse, soit dans les Pyrénées. On fait les *trois* premières atténuations par la *trituration.*

La première trituration de lycopode a cela de remarquable que malgré la petite proportion de substance (un grain sur 99) qui en fait partie, le sucre de lait acquiert à un haut degré la propriété de fuir sous le pilon et de s'échapper du mortier à chaque choc un peu violent du pilon contre ses parois. On doit donc se servir d'un mortier assez grand pour éviter cet inconvénient.

367. Majorana vulgaris, *Origanum majorana* ; Marjolaine vulgaire ; *Gemeiner Mairan.* — Labiées, Juss. ; Didynamie gymnospermie, L. — Cette plante annuelle croît dans les pays chauds de la France, et on la cultive aussi dans nos jardins. Elle a des racines menues et fibrées ; ses tiges ou rejetons sont hauts de près d'un pied, droits, ligneux, rameux, menus, un peu velus et rougeâtres ; autour des tiges naissent des feuilles opposées, petites, ovales, obtuses, lanugineuses, d'une saveur et d'une odeur pénétrantes, semences menues, arrondies, roussâtres et fort aromatiques. On prépare la

teinture alcoolique de la plante entière au temps de sa floraison.

368. Mancinella, *Hippomane mancinella*; Mancenillier vénéneux; *Mancinella*. — Euphorbiacées, Juss.; Monœcie monadelphie, L. — Les mancenilliers croissent dans toutes les Antilles, et se trouvent sur les bords de la mer. Cet arbre se rapproche un peu du poirier par son port et son feuillage. Ses rameaux sont glabres, très-subdivisés, et revêtus d'une écorce grisâtre et unie. L'écorce du tronc est raboteuse. La moindre incision faite à cette écorce laisse échapper, en assez grande quantité, un suc laiteux. Les feuilles sont pointues, presque en cœur à leur base, luisantes à leur face supérieure. Les fleurs sont très-petites, monoïques, et disposées en épis lâches d'un jaune verdâtre; les fruits sont d'un vert jaunâtre, d'une odeur très-suave, ayant la forme et la grosseur d'une pomme d'api. — Pour l'usage homœopathique, on fait macérer les feuilles, l'écorce et les fruits dans l'alcool, pour en obtenir la teinture-mère. — Des atténuations de la teinture préparées en Amérique par le docteur Bute lui-même (celui qui a étudié les effets de cette substance) se trouvent à Paris, dans les pharmacies de MM. Catellan frères qui possèdent aussi la teinture faite avec le suc obtenu sur l'arbre lui-même à l'aide d'incisions.

369. Mentha piperita, menthe poivrée ou anglaise. — *Pfeffermünze*. — Labiées, Juss.; Didynamie gymnospermie, L. Cette plante, naturelle à l'Angleterre, a les feuilles ovales, oblongues, garnies de quelques poils au-dessous, arrondies à la base, un peu aiguës au sommet, marquées de longues dents sur les côtés, un peu inégales; ses fleurs rougeâtres forment des verticilles serrés, dont l'ensemble compose un épi allongé; les étamines sont distantes, plus courtes que la corolle, qui est régulière. Elle a une saveur poivrée et camphrée, qui laisse ensuite dans la bouche une sensation de froid bien remarquable; son odeur est très-forte, balsamique, expansive, surtout lorsqu'on la touche. Elle fournit une huile essentielle qui donne du camphre en quantité marquée. — Pour l'usage homœopathique, on prépare la plante fraîche, entière, au temps de sa floraison.

370. Menyanthes trifoliata, *Trifolium fibrinum*;

Ményanthe, Trèfle d'eau; *Bitterklee, Fieberklee.* — Lysimachies, Juss.; Pentandrie monogynie, L. (*fig.* 66). — Le trèfle



Fig. 66.

d'eau croît au bord des eaux, dans les fossés, les prairies aquatiques, les marais, etc., en Allemagne, en France et dans tout le milieu de l'Europe. Racine longue, garnie de chevelu, grosse, articulée, brune extérieurement, spongieuse intérieurement; tige arrondie, d'abord rampante, puis droite, longue de 4 décimètres; feuilles à pétioles longs, terminales, à trois folioles ovales, entières, d'une odeur faible, nauséeuse, et d'une saveur très-amère; scape droite, longue, s'élevant jusqu'à 7 décimètres; fleurs d'un blanc rose, formant un panicule qui termine la scape; corolle grande, barbue intérieurement, en entonnoir, à cinq divisions, à cinq étamines; style allongé; stigmate lobé; capsule uniloculaire à plusieurs graines; calice à cinq lobes. Comme les feuilles de cette plante ont plus d'amertume en automne que pendant leur floraison; il vaut

mieux récolter la plante en automne. On prend la plante *entière*, et on la traite comme toutes les autres plantes fraîches.

371. Mercurialis perennis, Mercuriale vivace; *Bingelkraut*. — Euphorbiacées, Juss.; Diœcie ennéandrie, L. — Cette plante vivace croît par toute l'Europe, dans les bois montueux, couverts, et aux lieux où la terre a été remuée. La racine est rampante, très-rameuse, blanche; tige simple, droite, anguleuse, velue, haute de 6 à 12 pouces et au delà; feuilles opposées, pétiolées, ovoïdes, dentelées, un peu velues; fleurs verdâtres, formant des épis opposés; capsules sphéroïdes, rugueuses, velues. Le temps de la floraison est aux mois d'avril et de mai. C'est à cette époque qu'on récolte la plante entière, et qu'on en prépare la teinture alcoolique. Inusité.

372. Mezereum, *Daphne Mezereum*; Bois gentil (non sain-bois ni garou), Lauréole femelle; *Seidelbast*. — Thymélées, Juss.; Octandrie monogynie, L. — L'écorce dont nous nous servons en homœopathie n'est point celle du *garou*, sain-bois, *daphne gnidium*, mais bien celle du *daphne mezereum*, bois gentil. Cette plante est un arbrisseau qui s'élève à la hauteur de 6 à 12 décimètres, et qui croît dans les bois touffus et les forêts montagneuses de presque toute l'Europe, ainsi que dans l'Asie septentrionale. Racine ligneuse, rampante, blanche intérieurement, entourée extérieurement d'une écorce d'un jaune pâle; tige branchue; branches d'un brun jaune. L'écorce de cet arbrisseau est mince, d'un brun grisâtre, striée, assez glabre, recouverte d'un épiderme mince, verdâtre, fibreuse, et blanche à l'intérieur, d'une odeur âcre et d'une saveur caustique. Les fleurs sont rouges, ternées, et viennent avant les feuilles, aux mois de février ou de mars; l'odeur en est agréable, mais narcotique. Feuilles ovales-lancéolées, entières, d'un vert grisâtre en dessous; baies de la grosseur d'une groseille, succulentes, monospermes, rouges ou jaunes, noires à leur extrême maturité. On pourra facilement distinguer le bois gentil du garou, en ce que les fleurs de celui-ci ne viennent qu'après les feuilles; que ces fleurs sont en grappes et non à nu sur le bois comme celles du *mezereum*; que ces feuilles sont linéaires-lancéolées et non ovales-

lancéolées, et que ses baies sont plus petites que celles du *mezereum*. On récolte l'écorce du bois gentil avant le développement des fleurs, et on la traite comme les racines d'*arum maculatum*, d'*helleborus niger*, etc. L'écorce qui se trouve dans le commerce ne vaut rien pour les préparations homœopathiques.

373. Millefolium, *Achillæa Millefolium*; Millefeuille, Herbe au charpentier; *Schafgarbe*. — Corymbifères, Juss.; Syngénésie polygamie superflue, L. — Cette plante croît dans les prairies, sur les raies des champs et les bords des chemins, dans les pâturages, etc., de toute l'Europe, de l'Asie septentrionale et de l'Amérique du Nord. Sa racine vivace est oblique, rampante, garnie de chevelu; tiges nombreuses, simples, droites, arrondies, sillonnées, tubuleuses, velues, hautes de 3 à 6 décimètres; feuilles velues, radicales, pinnatifides, si finement découpées et à divisions si nombreuses qu'elles se cachent les unes dans les autres. Cette plante a une odeur balsamique et une saveur amère, âcre et échauffante. Fleurs petites, composées, en corymbes. On récolte la plante entière au commencement de sa floraison (en mai et en juin), on en exprime le suc et on le traite comme celui de toutes les autres plantes fraîches.

374. Nasturtium aquaticum, *Sisymbrium nasturtium*; Cresson de fontaine; *Brunnenkresse*. — C'est une plante vivace, ou seulement bisannuelle (suivant quelques botanistes), à tige couchée, fistuleuse, rampante, ou nageant dans l'eau, à feuilles ailées avec impaire, glabres, à folioles arrondies, subcordiformes, à fleurs blanches, à siliques courtes, un peu arquées, déclinées. Ce cresson se trouve dans toute l'Europe moyenne et septentrionale, dans les fontaines, les eaux vives, etc. On le trouve aussi à l'île Bourbon, en Perse, dans l'Asie boréale, à la Nouvelle-Hollande, et en Amérique. C'est une plante inodore, mais d'une saveur piquante, et qui contient une huile essentielle très-amère et très-odorante. On la prépare à la manière des plantes fraîches.

375. Nigella sativa, Nigelle cultivée; *Schwarzkümmel*. — Renonculacées, Helléboracées, Juss.; Polygynie pentagynie, L. — Cette plante est naturelle à l'Orient, mais on la

cultive aussi dans le Saïd en Égypte, en Perse et dans l'Inde. Herbe à feuilles comme poilues, une à deux fois pinnées, linéaires; fleurs terminales entourées d'un involucre de cinq pièces, de calice multifide, calice nul; cinq pétales, cinq nectaires triphylles entre la corolle; pistils quinés; capsules muriquées, comme rondes. Nous nous servons, en homœopathie, des semences de cette plante, dont nous faisons les *trois* premières atténuations par la trituration. — La teinture-mère alcoolique s'obtient comme celle de toutes les plantes fraîches, par macération.

376. Nux juglans regia : Noyer commun ou royal, Noix commune ; *Nuss-Baum, Welsche Nuss.* — Térébinthacées, Juss.; Monœcie polyandrie, L. (*fig.* 67). Le noyer royal est originaire de la Perse, et se cultive aujourd'hui dans toute l'Europe tempérée. L'extrême chaleur lui est aussi nuisible que le froid; mais les seules gelées qui surviennent lorsque les chatons sont épanouis, lui sont nuisibles. C'est un bel arbre, à port majestueux, dont la tête large et touffue se garnit d'un magnifique feuillage. L'ombre de ce feuillage est, dit-on, dangereuse; elle donne la fièvre, des affections soporeuses, etc. Les feuilles du noyer ont une odeur aromatique très-forte, surtout lorsqu'on les frotte entre les doigts; les chatons ont une odeur douce. L'emploi qu'on fait du bois de cet arbre est connu presque de tout le monde; c'est le plus facile à travailler, le plus gras, le plus flexible et l'un des plus beaux, étant agréablement veiné, surtout vers les racines. Enfin, quant au fruit de cet arbre, connu sous le nom de *noix*, c'est un véritable fruit à noyau, dont l'enveloppe extérieure, appelée *brou*, peut être regardée comme la chair qui entoure le noyau du pêcher, de l'amandier, du prunier, etc. Cette enveloppe extérieure est verte, charnue, lisse et d'une saveur excessivement amère et astringente, d'une odeur particulière, forte, désagréable; elle contient beaucoup de tannin et d'acide gallique. Au-dessous du brou se trouve la *coquille*, partie purement ligneuse et dans laquelle est renfermée l'*amande de la noix*, dont les lobes sont séparés par une cloison membraneuse et coriace, appelée *zeste*. Le zeste est d'autant plus abondant que le fruit est plus jeune, comme on peut le voir en ouvrant les noix

avant leur maturité ; à cette époque, il forme une enveloppe épaisse, blanchâtre, autour de l'amande. Il est d'une saveur



Fig. 67.

amère, et doué, comme toutes les parties de la noix, de puissantes vertus médicinales. Outre le zeste, l'amande de la noix

est encore entourée d'une enveloppe immédiate, qui est une pellicule mince, jaunâtre, d'une saveur amère à l'état frais, mais sans saveur lorsque l'amande est sèche; elle contient une quantité considérable de tannin parfaitement libre et une matière résineuse qui a l'odeur et la saveur de la pellicule. L'amande même, étant fraîche, est douce et agréable au goût; mais sèche, elle devient huileuse et souvent rance. On en retire une huile très-douce qui ne se concrète pas au froid, et qui fait à peu près la moitié du poids de l'amande. Cette huile, lorsqu'elle est préparée *à froid*, est blanche, inodore, d'une odeur et d'une saveur assez agréables, et sert dans différents pays aux assaisonnements; obtenue *à chaud*, elle sert pour la peinture, l'éclairage, etc., et est d'une saveur âcre, d'une couleur verdâtre ou jaunâtre, de consistance plus épaisse, et rancit vite. — Pour l'usage homœopathique, on se sert de la *noix entière*, avant qu'elle soit parvenue à son entière maturité; on la coupe en morceaux, et on la traite comme toutes les autres substances végétales fraîches. — On a aussi employé la teinture des feuilles fraîches.

377. Nux moschata, *Myristica moschata*; Noix muscade, Muscadier; *Muskat-Nuss*. — Laurinées (Myristicées), Juss.; Diœcie monadelphie, L. (*fig.* 68). — Le muscadier croît sur les îles de Banda, d'Amboine, les Moluques, et est cultivé dans plusieurs pays tropicaux. C'est un arbre qui a beaucoup de ressemblance avec notre poirier; il s'élève jusqu'à 6 ou 10 mètres de haut; son écorce est d'un vert gris foncé, glabre; ses branches sont fortes, à rameaux pendants. Feuilles alternes, oblongues, lancéolées, entières, aromatiques; fruit pendant, de la grosseur d'un œuf de poule, mûrissant neuf mois après la floraison. Ce fruit est d'un brun noirâtre et composé de trois parties, savoir : 1° le *brou* ou *pulpe*, enveloppe extérieure, d'un blanc rosé, filandreuse, s'ouvrant à sa maturité; — 2° l'*arille* ou *macis*, seconde enveloppe, consistant en une sorte de cupule réticulée, visqueuse, mince, d'une odeur aromatique, d'une saveur âcre, balsamique; — 3° la *noix*, qui elle-même est formée de deux parties, la *coque* et l'*amande*. La coque est lisse, grisâtre, dure, ferme, sillonnée; l'amande, ou *noix muscade* proprement dite, est

ovoïde, aplatie aux deux extrémités, de la grosseur d'un œuf de pigeon, veinée et marbrée, de consistance ligneuse, et oléa-



Fig. 68.

gineuse. On récolte les fruits trois fois par an : la récolte de mars donne les meilleurs, celle de juillet est la plus considérable, et celle de novembre la moins abondante de toutes. L'arille est ensuite séché et se vend sous le nom de *macis* ou *fleurs de muscade;* il a la même odeur et la même saveur que la noix muscade. — Pour l'usage homœopathique, on choisit parmi les petites noix, obtuses des deux côtés, celles qui sont encore fraîches, lourdes, grasses, et qui, étant perforées par une aiguille chauffée, laissent suinter une huile jaunâtre. On les nettoie à l'eau d'une sorte de poussière qui les recouvre et qui est de la chaux, et l'on prépare ensuite les *trois* premières atténuations par la *trituration;* ou bien on en fait la *teinture-mère* au moyen de 20 parties d'alcool, et on se sert de cette dernière pour faire toutes les atténuations.

378. Nux vomica, *Strychnos Nux vomica;* Noix vomique, Vomique; *Krähenaugen Brechnuss.* — Apocynées,

Juss.; Pentandrie digynie, L. (*fig.* 69). — Le vomiquier croît aux Indes orientales, dans les îles de Ceylan, sur les côtes de Malabar, de Coromandel, etc.; il a été découvert et figuré par Rheede. C'est un arbre de moyenne longueur, à bois dur, solide, amer; écorce d'un gris de cendre; branches opposées, glabres; feuilles d'un vert luisant, ovoïdes, pétiolées, veinées, glabres des deux côtés; fleurs d'un blanc verdâtre, terminales, en ombelles. Baie ronde, lisse, de la grosseur d'une orange, molle, gélatineuse, d'un blanc jaunâtre ou brun, remplie d'une chair acide; écorce lisse, dure, friable, contenant plusieurs semences. Ces semences sont les graines connues sous le nom de *noix vomique*; elles sont de la forme d'un bouton d'habit, très-plates, déprimées au centre, d'un gris verdâtre, soyeuses, luisantes, inodores; l'intérieur de ces semences est très-dur, presque comme la corne, d'un blanc jaunâtre ou brun. Les meilleures graines sont celles qui sont jaunâtres et lourdes; en vieillissant, la saveur en est amère et âcre. La meilleure préparation de la noix vomique est celle qui consiste à faire les *trois* premières atténuations par la tritura-



Fig. 69.

tion, après avoir préalablement pulvérisé les noix à l'aide d'une lime fine en acier, et qui n'aura jamais servi à limer autre chose, ainsi qu'il a été dit pour la *fève Saint-Ignace*. Mais si l'on désire avoir la *teinture*, on l'obtiendra en faisant digérer la poudre obtenue dans vingt parties d'alcool.

379. Nymphæa lutea, Nuphar ou Nénuphar jaune. — Nymphées (Hydrocharidées, Papavéracées); Monocotylédones. — Cette plante croît chez nous dans les eaux, souvent mêlée au nénuphar ordinaire ou blanc, dont elle se distingue par ses fleurs jaunes, plus petites, et qui ont cinq parties au calice au lieu de quatre. — On prépare la teinture alcoolique des fleurs et des racines.

380. Œnanthe crocata, Œnanthe safranée; *Safrandolde*. — Ombellifères, Juss.; Pentândrie digynie, L. — Cette plante est naturelle à la France, à la Suède et à l'Espagne, où elle croît dans les marais, les prairies aquatiques et le long des ruisseaux. Tige redressée, haute de 6 à 9 mètres, cylindrique, fistuleuse, contenant un suc jaune; feuilles deux ou trois fois pinnées, larges, d'un vert foncé, à folioles ovales, cunéiformes; ombelles de douze à trente rayons assez longs; fleurs blanches; semences ovales, oblongues, terminées par des styles persistants. La racine de cette plante, seule partie que nous employions en homœopathie, consiste en plusieurs branches pivotantes, du volume d'une rave, contenant un suc laiteux blanc, se jaunissant à l'air. Les pivots ressemblent assez à la racine du panais. La saveur de la racine est douceâtre, ce qui fait que les exemples d'empoisonnement par cette plante ne sont pas rares. Elle est un des végétaux les plus dangereux que nous connaissions; un morceau de sa racine, gros comme une cerise, peut causer la mort en peu d'heures. — Nous nous servons, en homœopathie, de la *racine* que nous préparons soit par la *trituration*, soit par l'*expression* suivant que nous pouvons nous la procurer sèche ou fraîche.

381. Oleander, *Nerium Oleander*; Laurose, Laurier-rose; *Lorbeer-Rose*. — Apocynées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. — Le laurier-rose croît au bord des fleuves, des lacs et des rivières de l'Europe méridionale, de la Grèce, de l'Asie Mineure, des Indes orientales et de l'Afrique, ainsi que sur les

rochers de la Corse, etc. ; il est cultivé aussi dans les jardins. Racines ligneuses, rameuses ; tiges rameuses, ternées, élevées de 2 à 3 mètres et plus, grosses de 5 à 10 centimètres ; feuilles à pétioles courts, coriaces, linéaires-lancéolées, pérennes, ternées, ayant des nervures en dessus ; fleurs disposées par bouquets, lâches, nombreuses, s'ouvrant successivement, roses ou blanches. Toutes les parties de la plante ont une saveur âcre et amère. Pour préparer cette plante à l'usage homœopathique, on prend les feuilles sèches du laurier-rose *sauvage*, on les pulvérise et on en fait les *trois* premières atténuations par la trituration, ou bien on les fait digérer dans 20 parties d'alcool pour obtenir la teinture-mère, qui ensuite sert à faire les atténuations. Si l'on peut se procurer des feuilles *fraîches*, ce qui vaut mieux, on les récoltera au commencement de la floraison, on les coupera en menus morceaux, et on les traitera comme les feuilles du *laurocerasus*, les faisant macérer pendant huit jours ; le liquide clair, qu'on décantera au bout de ce temps, sera la *teinture-mère* qui servira à préparer les atténuations.

387. Ononis spinosa, Bugrane, Arrête-bœuf ; *Dornige Hauhechel.* — Légumineuses, Juss. ; Diadelphie décandrie, L. — Ce végétal vivace se trouve dans presque toute l'Europe, où il croît dans les champs incultes, arides, les pâturages, sur la lisière des champs, le long des chemins, etc. Racine de la grosseur du doigt, rameuse, s'enfonçant dans la terre jusqu'à 6 décimètres et plus, d'un brun rougeâtre en dehors, blanchâtre en dedans, d'une saveur douceâtre, mucilagineuse, un peu âcre et amère ; tige couchée du bas, redressée du haut, arrondie, ligneuse, rameuse, épineuse, d'un rouge brun ; feuilles pétiolées, solitaires, ovoïdes, dentées en scie, poilues des deux côtés, les supérieures ternées. Fleurs solitaires, à pédoncules courts, axillaires, d'une couleur purpurine pâle ou d'un rose veiné. — Nous nous servons de la plante *entière*, récoltée au commencement de sa floraison (depuis juin jusqu'en août), et nous la traitons par voie de macération.

388. Opium, *Papaver somniferum* ; Opium, Pavot somnifère ; *Opium, Mohnsaft.* — Papavéracées, Juss. ; Polyandrie monogynie, L. (*fig.* 70). — Cette substance est le suc desséché des têtes vertes du pavot somnifère, et nous arrive en galettes

brunes d'apparence grasse, luisantes, d'une saveur amère, âcre et narcotique, et d'une odeur forte, qui s'affaiblit lorsque les morceaux vieillissent. On trouve dans le commerce en tout *six* espèces d'opium, savoir : 1° l'*opium rouge*, venant de Constantinople ; — 2° l'*opium noir*, venant de Smyrne ; — 3° l'*opium brun*, venant d'Egypte ; — 4° l'*opium de l'Inde*, variante de l'opium noir ; — 5° l'*opium en larmes*, venant de Perse ; — 6° l'*opium jaune*, venant de Grèce. La plus recherchée de ces espèces est l'*opium noir* ou de *Smyrne* ; il est en pains gros, arrondis, de couleur noire, pesant de 250 à 500 grammes, d'une odeur forte, vireuse, enveloppés de feuilles de pavot et saupoudrés de la semence du *rumex patientia*. L'*opium rouge* ou de *Constantinople* est moins énergique, mais plus cher ; il est en galettes plates, pesant de 180 grammes à un kilogramme et plus, rougeâtres en dehors et en dedans, d'une odeur vireuse, mais plus faible que celle de l'opium *noir*. Quant aux quatre autres sortes, elles sont en général peu usitées et ne se voient que rarement dans le commerce. L'*opium d'Égypte* est plus sec, plus cassant, et moins chargé de morphine que les deux sortes précédentes ; il est à cassure ondulée, luisant comme la graisse ou la cire, d'un brun clair. L'*opium de l'Inde* nous arrive du Bengale en boules pesant de 1 à 2 kilogrammes, ou bien de Malva, en forme de pains carrés. L'*opium de Perse* est ordinairement en bâtons et renfermé dans du papier brillant ; à l'intérieur on peut encore reconnaître des larmes agglomérées ;



Fig. 70.

la couleur en est rouge. L'*opium de Grèce* nous arrive en petites galettes, à cassure sèche, d'un brun jaunâtre et un peu luisant; il est plus riche en morphine qu'aucune des autres espèces; il en contient 15 0/0, tandis que celui de Smyrne n'en contient que 10 0/0, et celui de Constantinople seulement 2 0/0. — Pour l'usage homœopathique nous nous servons de l'*opium de Smyrne*. La meilleure préparation est celle qui consiste à faire les *trois* premières atténuations par la *trituration*; cependant, si l'on veut se procurer la *teinture*, on l'obtiendra en dissolvant l'opium dans 20 parties d'alcool à 85 0/0; les atténuations se font ensuite à l'alcool ordinaire.

384. Oreoselinum, *Athamanta Oreoselinum*, *Oreoselinum minus*; petit Persil de montagne, Persil sauvage; *Kleine Bergpetersilie*. — Ombellifères, Juss.; Pentandrie digynie, L. — Cette plante aime les lieux montagneux et sablonneux; on la trouve communément sur le mont Valérien, près de Paris. Sa racine est très-grosse, molle, chevelue, blanche et vivace, d'un goût âcre et désagréable, empreinte d'un suc laiteux et visqueux; sa tige est haute de 2 pieds, cannelée, nouée, rougeâtre et rameuse; ses feuilles sont couchées à terre, semblables à celles du *persil* des jardins, mais plus noirâtres et plus fermes; ses fleurs, qui paraissent en juillet et en août, sont grandes, en forme de parasol; elles laissent après elles des semences arrondies, très-âcres. — Pour l'usage homœopathique, on récolte la plante quand elle est sur le point de fleurir, on en exprime le suc et on le traite comme celui de toutes les plantes fraîches.

385. Padus avium, *Prunus padus*; Putier, Merisier en grappe; *Ahlkirsche*, *Elsenbeere*. — Rosacées, Juss.; Icosandrie monogynie, L. — Le putier est naturel au nord de l'Europe et à l'Asie, où il croît dans les bois humides, au bord des forêts, dans les vallées, etc.; en France, on le cultive en pleine terre et dans les jardins. C'est un arbre de 3 à 10 mètres de hauteur; feuilles ovales, elliptiques, dentées en scie, un peu ridées, marquées de nervures; fleurs blanches, odorantes, latérales, en longues grappes pendantes. Baies globuliformes, noires, de la grosseur d'un petit pois et d'une odeur désagréable. En Suède et en Sibérie, on mange ces fruits et on en fait

une espèce de vin ; en Suisse, on s'en sert pour fabriquer une sorte de *Kirschen-wasser* ; de leurs noyaux on retire une huile. — Pour l'usage homœopathique, nous nous servons des feuilles de l'arbre, que neus cueillons au commencement de la floraison, et que nous traitons comme toutes les autres substances végétales fraîches. Suivant quelques homœopathes, ce serait l'écorce interne des jeunes branches qui serait la plus propre à l'usage médical.

386. Pæonia officinalis; Pivoine officinale; *Gichtrose.* — Renonculacées, Juss.; Polyandrie digynie, L. — Cette plante vivace croît dans les forêts et les lieux stériles du midi et du milieu de la France et de l'Allemagne. Racines oblongues, arrondies, grosses, ressemblant au navet, réunies en une sorte de paquet, jaunâtres, lisses en dehors, cassantes, d'une odeur forte étant fraîches, blanches et charnues en dedans, d'une saveur nauséeuse et désagréable : tige simple, haute de 3 à 6 décimètres ; feuilles alternes, pétiolées, découpées, à folioles ovales, lobées, biternées dans le bas, simplement ternées dans le haut ; fleurs grosses, d'une belle couleur de pourpre ; calice à cinq folioles persistantes ; corolle à cinq pétales ; étamines polyandres ; capsules cotonneuses, uniloculaires, rouges en dedans, polyspermes. — Pour l'usage homœopathique, on se sert de la *racine*, qu'on récolte au mois d'avril, et qu'on traite comme celle de l'*arum maculatum*.

387. Paris quadrifolia, Parisette à quatre feuilles, Herbe à Pâris, Raisin de renard, Étrangle-loup; *Vierblättrige Einbeere.* — Asparaginées, Juss.; Octandrie monogynie, L. — La parisette croît dans les forêts humides, dans les bois touffus, de presque toute l'Eupope. Racine pérenne, verticale, rampante, arrondie, articulée, charnue, blanchâtre ; tige dressée, simple, arrondie, uniflore, de 3 décimètres de hauteur ; herbacée ; feuilles au sommet, au nombre de quatre, à pétioles courts, larges, ovales, aiguës, entières, glabres, disposées en croix, brillantes en dessous, veinées, à trois nervures ; calice à quatre feuillets ; pédoncule long de 3 à 6 centimètres, cannelé ; fleur d'un vert jaunâtre. Baie d'un bleu foncé, luisante, quadrangulaire, à quatre loges polyspermes. Les feuilles et les baies ont, à l'état frais, une odeur désagréable et narcotique ;

l'odeur de la racine est piquante, la saveur est nauséeuse. Pour l'usage homœopathique, on récolte la plante *entière* au moment où elle va fleurir, on en exprime le suc et on le traite comme celui de toutes les plantes fraîches.

388. Petroselinum, *Apium Petroselinum*, *Petroselinum sativum*; Persil, Persil cultivé; *Petersilie*, *Gemeine Petersilie*. — Ombellifères, Juss.; Pentandrie digynie, L. (*fig.* 71). — Le persil vient spontanément dans le Levant, en Grèce, en Sardaigne, en Provence, en Sicile; chez nous on le cultive dans presque tous les jardins. Racine bisannuelle (vivace à Cayenne), cylindrique, blanchâtre; tiges légèrement sillonnées, hautes de 6 à 11 décimètres; feuilles d'un vert foncé, luisantes; folioles ovales, dentelées, à dents obtuses se terminant en pointe blanche; ombelles composées de 10 à 12 rayons; feuilles d'un jaune verdâtre; fruits arrondis, un peu contractés des deux côtés, d'un vert bleuâtre, marqués de nervures. — Le persil est parfois confondu avec la grande ou la petite ciguë, plantes desquelles il se distingue facilement par ses larges feuilles et l'arome très-caractérisé qu'elles exhalent lorsqu'on les frotte entre les doigts. Quant à la grande ciguë (*conium maculatum*) en particulier, il s'en distingue en ce que celle-ci a la tige robuste, plus élevée (1 à 2 mètres), chargée de taches purpurines, que ses folioles sont ovales, oblongues ou lancéolées, *profondément pinnatifides*, à



Fig. 71.

segments découpés, dentés en scie, tandis que celles du persil sont ovales, larges, à trois lobes, découpées et dentées. — Pour l'usage homœopathique, on récolte la plante quand elle est sur le point de fleurir; on en exprime le suc et on le traite comme celui de toutes les plantes fraîches.

289. Phellandrium aquaticum, Phellandre aquatique, Ciguë aquatique, Fenouil d'eau; *Wasser-Fenchel.* — Ombellifères, Juss.; Pentandrie digynie, L. (*fig.* 72). — Cette plante bisannuelle croît dans les mares et les lieux aquatiques de presque toute l'Europe. Racine horizontale, coudée, oblique, ressemblant à un navet; tige élevée de 6 à 12 décimètres, fistuleuse, striée, grosse, légère, rameuse et glabre comme toute la plante; feuilles tripinnées, pétiolées, glabres, à folioles laciniées, obtuses, un peu ovales; ombelles axillaires, composées, à pédoncules courts et à rayons égaux; involucre nul ou à une foliole; involucelle de 6 à 8 folioles; fleurs blanches, à 5 pétales cordiformes; fruits ovoïdes, oblongs, un peu comprimés, aplatis d'un côté et convexes de l'autre, glabres, ressemblant aux semences d'anet, striés ou sillonnés, et contournés par les dents du calice. Parvenues à leur maturité, ces graines sont plus grosses, d'une odeur plus forte, et d'un jaune verdâtre; l'odeur en est pénétrante, désagréable et âcre; leur saveur est aromatique et nauséeuse. Il importe de ne pas confondre ces graines avec les semences du *sium latifolium* (berle ou ache d'eau), dont les graines sont plus petites que celles du

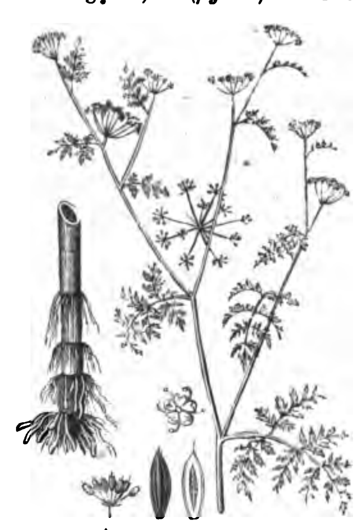


Fig 72.

phellandre, plus striées, d'une couleur plus foncée, courbées, d'une odeur et d'une saveur toutes différentes. — Pour l'usage homœopathique, on récolte les fruits du phellandre au mois de septembre, et on en fait les *trois* premières atténuations par la trituration. Si cependant on tient à en préparer la teinture, on pourra l'obtenir comme celle des racines de l'*arum maculatum*.

390. Physalis alkekengi, *Solanum vesicatorium*; Alkékenge commun, Coqueret; *Schlotte*, *Gemeine Judenkirsche*. — Solanées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. — Ce végétal annuel croît presque en tous pays, dans les vignes, les lieux cultivés, le long des chemins et des haies. Tiges hautes de 3 décimètres, diffuses, rameuses, un peu velues; feuilles ovales, pétiolées, alternes, entières, glabres; fleurs blanches, petites, extra-axillaires, portées sur des pédoncules filiformes; baies de la grosseur d'une cerise, rondes, molles, rouges, ayant pour enveloppe une membrane à cinq angles. En Arménie on les mange pour se désaltérer; en Allemagne, en Espagne et dans plusieurs autres pays, on les confit pour la table; dans d'autres endroits encore, on les emploie pour colorer le beurre en rouge avec leur suc. — En homœopathie, on emploie le suc fraîchement exprimé des baies, que l'on traite comme celui de toutes les autres substances végétales fraîches.

391. Phytolacca decandra, Phytolaque, Épinard des Indes; *Indianischer Spinat*. — Chénopodées, Juss.; Décandrie décagynie, L. — C'est une grande plante herbacée, vivace, à tige haute et robuste, originaire de l'Amérique septentrionale, mais aujourd'hui presque naturalisée dans le midi de l'Europe, et cultivée dans quelques jardins pour la beauté et la vigueur de ses tiges. — Pour l'usage homœopathique, on prépare la teinture alcoolique de la plante entière au temps de sa floraison. Inusité.

392. Pichurim, *Laurus Pichurim*; Fève Pichurim, Laurier-Pichurim, Noix de Para; *Pichurimbohne*. — Laurinées, Juss.; Ennéandrie monogynie, L. — Ce végétal croît dans le sud de l'Amérique, surtout au Brésil, à la Guyane, au Paraguay, dans le Vénézuela, etc. Dans le commerce, on trouve deux sortes de *fèves Pichurim*, dont l'une est plus grande

(*Fabæ Pichurim majores*), l'autre plus petite (*F. P. minores*) : les premières méritent la préférence. Ces fèves sont composées de deux lobes, convexes d'un côté, aplatis de l'autre, oblongues-ovales, longues de 2 à 5 centimètres sur 1 à 2 de large, obtuses aux deux bouts, d'une odeur aromatique très-marquée, d'une saveur âcre et un peu poivrée. Le côté concave de la fève est un peu gercé, d'un brun noirâtre ; l'autre côté est lisse, d'une couleur plus claire, marqué d'un sillon longitudinal ; à l'intérieur, la fève est d'un jaune rougeâtre, chargé de points plus colorés. Nous préparons ce fruit en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration*. La teinture-mère s'obtiendrait comme celle de toutes les autres substances végétales sèches.

393. Pimpinella saxifraga ; petite Boucage, Persil de bouc ; *Steinbibernelle*, *Bockpeterlein*. — Ombellifères, Juss. ; Pentandrie digynie, L. — Rien n'est plus commun sur les pelouses sèches, pierreuses, le long des chemins, etc., que cette ombellifère, qui fleurit à l'automne, et dont la racine est longue, cylindrique, subfusiforme, un peu fibreuse, avec des stries annulaires, d'un gris jaunâtre et blanche en dedans, d'une odeur forte qui provoque l'éternument, et d'une saveur âcre et brûlante. — Pour l'usage homœopathique, on prépare la teinture alcoolique de la racine.

394. Pinus sylvestris, Pin sauvage, Pin vulgaire ; *Gemeine Kiefer*. — Conifères, Juss. ; Monœcie monadelphie, L. — Le pin sauvage est l'arbre le plus commun dans les vastes forêts du nord de l'Europe et des hautes montagnes de la France, où il s'élève quelquefois à plus de 30 à 40 mètres ; il se distingue par sa forme pyramidale, ses feuilles filiformes, glauques, fermes et toujours vertes, et ses fleurs en forme de cône, connues sous le nom de pomme de pin. C'est l'arbre dont on exploite le plus le bois pour toutes sortes de constructions, pour la charpente des bâtiments, les planchers, etc. Il fournit aussi les résines connues sous les noms de *goudron*, de *poix* et de *térébenthine ordinaire*. — Pour l'usage homœopathique, nous nous servons des *jeunes pousses* ou *bourgeons* de cet arbre ; nous les recueillons au printemps, et les traitons comme les racines de l'*arum maculatum*. La *teinture-*

mère ainsi obtenue sert ensuite à préparer les atténuations.

395. Podophyllum peltatum, Podophylle pelté; *Mai-Apfel.* — Podophyllacées, Juss.; Polyandrie polygynie, L. — Plante de l'Amérique septentrionale, dont la racine est amère et le fruit mangeable ; on prépare la teinture alcoolique avec le suc de la racine et des feuilles, exprimé pendant la floraison de la plante, ou par macération quand elle est sèche.

396. Polygonum maritimum, Polygone maritime; *Meerstrands Knoterig.* — Polygonées, Juss.; Pentandrie trigynie, L. — Plante herbacée, qui croît au bord de la mer et dont on dit le suc antigonorrhéique.

397. Pothos fœtidus, *Dracontium fœtidum, Symplocarpus fœtidus, Ictodes fœtidum*; Pothos fétide; *Stinkender Fachkolben.* — Ovoïdes (Pipéritées), Juss.; Pentandrie monogynie, L. — Cette plante croît dans les prés humides et marécageux du nord des États-Unis. Sa racine est cylindrique, longue de 2 à 6 pouces, brun foncé au dehors, blanchâtre en dedans, et couverte de fibres de la grosseur d'un tuyau de plume. Les feuilles sont larges, ovoïdes, cannelées, concaves, et d'un vert de mer. Toutes les parties de la plante développent, lorsqu'on les écrase, une odeur d'ail. Les semences, qu'on récolte vers la fin de septembre, sont tantôt arrondies, tantôt plates ou anguleuses, de la grosseur d'un grain de coriandre jusqu'au volume d'une noisette. — Pour l'usage homœopathique, on se sert de la racine et des semences, que l'on pulvérise pour en obtenir la teinture alcoolique.

398. Prunus spinosa, Prunellier, Épine noire; *Schleh-Dorn, Schwarz-Dorn.* — Rosacées, Juss.; Icosandrie monogynie, L. — Le prunellier croît dans les haies et au bord des forêts de toute l'Allemagne et de toute la France. C'est un arbuste élevé de 1 à 3 mètres, à écorce d'un gris noirâtre; pédoncules uniflores, solitaires ou ternés; fleurs blanches, se développant avant les feuilles ; feuilles ovales-lancéolées, dentées en scie, velues en dessous; fruits petits, arrondis, d'un rouge noirâtre, fleuris à leur maturité, d'une saveur âcre. — Pour l'usage homœopathique, on cueille au mois d'avril les fleurs encore en boutons, on les réduit par le broiement en pâte fine et on les traite comme les racines de l'*arum maculatum.*

La teinture ainsi obtenue sert ensuite pour préparer les atténuations. Plusieurs homœopathes se servent aussi des fruits.

399. Pulsatilla nigricans, *pratensis*, *Anemone pra-*



Fig. 73.

tensis; Pulsatille noirâtre, Anémone des prés, Coquelourde;

Wiesen-Pulsatille, *Küchenschelle.* — Renonculacées, Juss.; Polyandrie polygynie, L. (*fig.* 73). — Cette plante vivace croît dans les pâturages sablonneux, sur les collines, sur les côtes exposées au soleil, en Allemagne, en France, en Danemark, en Suède, en Russie et en Turquie. Racine ligneuse, profonde, cylindrique, grosse; tiges simples, droites, arrondies, élevées de 8 à 13 centimètres; feuilles radicales, bipinnatifides, velues; fleurs solitaires, terminales, pendantes, d'un violet foncé ou d'un rouge brun, velues; folioles du calice campanulées, recourbées à la pointe. L'odeur de la plante est peu prononcée, la saveur en est âcre, piquante. La pulsatille fraîche contient un principe âcre et vésicant et fournit une huile corrosive, ainsi qu'une espèce de tannin qui colore en vert le fer; à l'état sec elle est entièrement dépourvue de toute âcreté. — Il importe de ne pas confondre cette plante avec la pulsatille vulgaire (*Anemone pulsatille*, L.); cette *dernière* plante, *dont l'homœopathie ne fait aucun usage*, ne croît que sur les collines sèches, stériles, et ne fleurit qu'au printemps, tandis que la pulsatille noirâtre fleurit pour la seconde fois encore aux mois d'août et de septembre. En outre, l'anémone pulsatille est dans toutes ses parties beaucoup moins velue que la pulsatille noirâtre, ses tiges sont hautes de 16 à 24 centimètres; fleurs d'un violet clair ou d'un rouge pâle, droites, et non pendantes comme celles de la pulsatille noirâtre; graines surmontées d'une longue queue soyeuse. — Pour l'usage homœopathique on récolte la plante au mois d'avril, pendant qu'elle fleurit; on en exprime le suc et on le traite comme celui de toutes les autres plantes fraîches, en se garantissant le nez et la bouche, comme nous l'avons indiqué pour la préparation du *clematis*. Les racines de cette plante étant pour la plupart fendillées dans le sens de leur longueur, et ses interstices remplis de sable, il est essentiel de les fendre longitudinalement pour les laver avec soin.

400. Quassia amara, *Simaruba amara*; Quassia, Bois de Surinam. — La racine de cet arbre est rapportée en Europe revêtue de son écorce, qui est unie, mince, grise, tachetée et peu adhérente au bois. Le bois est blanc, très-léger, inodore, d'une amertume franche et très-prononcée, mais moin-

dre cependant que celle de l'écorce. On doit préférer la racine qui a de 27 millimètres à 41 de diamètre. — Pour l'usage homœopathique, on la traite par macération, comme les substances sèches.

401. Ranunculus acris, Renoncule âcre; *Scharfer Hahnenfuss.* — Renonculacées, Juss.; Polyandrie polygynie, L. — Espèce qui croît dans nos prairies, le long des fossés, et dont les feuilles sont très-âcres. — Préparation homœopathique comme celle de l'espèce suivante.

402. Ranunculus bulbosus, Renoncule bulbeuse; *Knolliger Hahnenfuss.* — Renonculacées, Juss.; Polyandrie polygynie, L. — Cette plante vivace croît sur les prés, les pâturages, les bords des champs et dans les bois de toute l'Europe et de l'Amérique du Nord. Racine bulbeuse, large, garnie de chevelu, blanche. Tige couchée ou ascendante, élevée de 3 décimètres, fistuleuse, rameuse, pubescente, multiflore; feuilles radicales, à pétioles longs dans le bas, sessiles dans le haut et en partie amplexicaules; feuilles caulinaires, ternées, découpées, sessiles, digitées; fleurs terminales, à pédoncules longs, grands, jaunes; folioles du calice pubescentes en dehors, jaunes en dedans, roulées sur les bords. — Pour l'usage homœopathique, on récolte la plante *entière* en juin, et on la traite selon le procédé indiqué pour l'obtention de la teinture du *filix mas.*

403. Ranunculus flammula, Petite daude, *Brennender Hahnenfuss.* — Renonculacées, Juss.; Polyandrie polygynie, L. — Espèce très-commune dans les marais, à feuilles également très-âcres. — Préparation comme celle des autres renoncules.

404. Ranunculus glacialis, Renoncule glaciale. — *Schnee-Hahnenfuss.* — Renonculacées, Juss.; Polyandrie polygynie, L. — Espèce qui tire son nom de ce qu'elle croît dans la région des neiges des Alpes. — Préparation comme celle des précédentes.

405. Ranunculus repens, Renoncule rampante, *Kriechender Hahnenfuss.* — Renonculacées, Juss.; Polyandrie polygynie, L. — Espèce à feuilles également très-âcres et vénéneuses. — Préparation comme celle des précédentes.

406. Ranunculus sceleratus, *Herba sardoa*; Renoncule scélérate, Herbe sardonique. Grenouillette d'eau; *Gift-Hahnenfuss*, *Wasser-Eppich*. — Renonculacées, Juss.; Polyandrie, L. — Cette plante croît dans les fossés, sur le bord des rivières, les prés humides, dans les marais, les terrains inondés, etc., dans toute l'Europe, en Sibérie, en Égypte et au Canada. Racine composée de plusieurs fils blanchâtres, assez longs; tige redressée, de la grosseur du doigt dans le bas, visqueuse, fistuleuse, rameuse, paniculée, multiflore, glabre, luisante, verte, élevée de 3 à 9 décimètres; feuilles glabres, succulentes, à pétioles larges dans le bas, réniformes, à trois lobes; feuilles supérieures digitées; pédoncules velus, cannelés; calice recourbé en arrière; fleurs petites, d'un jaune de citron pâle; fruits nombreux, petits, ovoïdes ou bacciformes. Floraison en mai et en juin. On récolte la plante *entière* pendant qu'elle fleurit, et on la traite comme la renoncule bulbeuse.

407. Raphanus raphanistrum, Ravenelle; *Wilder Rettig*. — Crucifères, Juss.; Tétradynamie siliqueuse, L. — Plante annuelle qui infeste nos moissons, et qui s'approche beaucoup du raifort cultivé, par la couleur argileuse de ses feuilles et par sa fleur; mais les siliques sont beaucoup plus étroites, et les articulations en sont beaucoup plus marquées. — On prépare la teinture alcoolique de la plante fraîche.

408. Raphanus sativus, Rave, petite rave; *Garten-Rettig*. — Crucifères, Juss.; Tétradynamie siliqueuse, L. — Plante sative assez connue pour l'usage qu'on fait de sa racine au déjeuner ou en hors-d'œuvre à dîner. — On prépare la teinture alcoolique de la racine fraîche.

409. Ratanhia, *Ratanhia peruviana*, *Krameria triandra*; Ratanhia, Ratanhia du Pérou, Kramer à trois étamines; *Ratanhia*. — Polygalées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. — Ce sous-arbrisseau, originaire du Pérou, fut découvert en 1779 par Ruiz, d'où il porte aussi le nom de *Ruiz et Pavon*. Racine rameuse et ligneuse, arrondie, de la grosseur du pouce dans les plus gros morceaux, longue de 3 à 6 décimètres, dure, d'un brun rougeâtre foncé, gercée extérieurement, d'un jaune rougeâtre intérieurement, à écorce d'un rouge très-foncé; radi-

cules partagées, longues de 8 à 32 centimètres, et de 12 millimètres de diamètre; saveur amère, styptique; odeur terreuse. Étant mâchée, cette racine communique à la salive une teinte rouge. Branches de la plante velues; feuilles diffuses, petites, ovales, entières, velues en dessous; fleurs en grappes, solitaires, terminales; fruits monospermes, pubescents, bacciformes. Pour l'usage homœopathique, on prépare cette racine en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration*; mais si l'on tient à en avoir la teinture, on l'obtiendra en faisant infuser une partie de la racine dans 20 parties d'alcool; dans ce dernier cas, ce sera la teinture ainsi obtenue qui servira à faire toutes les atténuations.



Fig. 74.

410. Rhabarbarum, *Rheum*...; Rhubarbe; *Rhabarber*. — Polygonées, Juss.; Ennéandrie trigynie, L. — Cette racine est originaire du milieu et du nord de l'Asie, et connue en Europe depuis 1570. La meilleure espèce naît sur les montagnes de la Chine et des Indes orientales, surtout sur les monts Himalaya; on l'attribue surtout à deux espèces de *rheum*, dont l'une, *Rheum palmatum*, a de grandes feuilles palmées et des fleurs blanches en panicule; tandis que l'autre, *Rheum emodi s. australe*, qui se trouve à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer, a de grandes feuilles rondes et velues, et des fleurs roses également en panicule. D'autres sortes moins estimées viennent des *Rheum rhaponticum*, *Rheum compactum*, *Rheum undulatum*, qui tous sont originaires de la Tartarie russe. Dans le commerce, on distingue *quatre* sortes de rhubarbe, savoir : 1° la *rhubarbe de Russie de Moscovie ou de la couronne*; c'est la sorte qui nous arrive de la Russie par la Baltique et que les Russes échangent à Kiakhta avec les Chinois; — 2° la *rhu-*

barbe de Chine ou *de l'Inde,* rapportée de Canton par les vaisseaux français, hollandais, anglais, etc. ; — 3° la *rhubarbe de Perse* ou *de Turquie,* qui nous est envoyée de Perse par la Turquie ; — 4° la *rhubarbe indigène* ou *de pays.* Toutes ces sortes ont pour caractères communs d'être annulées, légères, spongieuses, ligneuses, veinées de blanc à l'intérieur ; elles sont coupées en morceaux de différents volumes, dépouillées de leur écorce, usées en dehors au moyen de la râpe, et roulées dans leur propre poussière ; elles offrent une cassure raboteuse ; étant mâchées, elles craquent sous la dent et teignent la salive en jaune ; l'odeur en est nauséeuse et purgative, leur saveur est amère et aromatique. La *rhubarbe de Russie* est en morceaux plats ou ronds, perforés de grands trous, *mondés,* d'un jaune vif extérieurement, d'un rose pâle, un peu veinés et compactes intérieurement. La *rhubarbe de Chine* est également en morceaux plats ou ronds, perforés de trous étroits, *non mondés,* compactes, moins jaunes que ceux de la sorte précédente. La *rhubarbe de Perse* est en morceaux plats, d'un jaune pâle extérieurement, rougeâtres et mêlés de lignes blanches intérieurement, *non mondés, ni percés de trous.* Enfin, la *rhubarbe indigène,* sorte dont ON NE DEVRA JAMAIS SE SERVIR EN HOMŒOPATHIE, est en plus petits morceaux que l'exotique, elle est moins jaune en dehors, moins odorante, plus rouge en dedans et mêlée de moins de lignes blanches. — *Pour l'usage homœopathique, nous nous servons de la* RHUBARBE DE CHINE OU DE L'INDE. La meilleure manière de la préparer consiste à la traiter comme le reste des substances sèches, c'est-à-dire, en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration* ; cependant, si l'on veut se procurer la teinture, on l'obtiendra en faisant digérer, pendant huit jours, une partie de rhubarbe dans 20 parties d'alcool. Dans ce dernier cas, ce sera la teinture ainsi obtenue qui servira à faire les atténuations.

411. Rhododendron chrysanthum, *Andromeda Gmelini* ; Rosage à fleurs jaunes, Rose de Sibérie, Rose de neige de Sibérie ; *Sibirische Schneerose.* — Rosages, Juss. ; Décandrie monogynie, L. — Le rosage à fleurs jaunes croît sur les hautes montagnes de la Sibérie, de la Daourie, du Kamtchatka, etc. C'est un petit arbuste rameux haut de 6 décimè-

tres au plus, à branches étendues, brunes, glabres; feuilles diffuses, pétiolées, oblongues, aiguës, cunéiformes à leur base, entières et recourbées sur leurs bords, veinées, coriaces, glabres, pâles et presque roussâtres en dessous; fleurs à pédoncules longs, grandes, d'un beau jaune d'or, en panicules terminaux, en bouquets. Bourgeons de fleurs ferrugineux, duvetés; semences très-petites. L'odeur des feuilles est âcre et nauséeuse, ressemblant à celle de la rhubarbe; leur saveur est amère et âcre. Nous recevons en Europe les feuilles, les bourgeons de fleurs et les pédoncules de la plante à l'état sec. La meilleure manière de les préparer consiste à faire les *trois* premières atténuations par la trituration. La teinture, si toutefois on croit en avoir besoin, s'obtiendrait comme celle de toutes les autres substances végétales sèches, c'est-à-dire au moyen de 20 parties d'alcool.

412. Rhus radicans; Sumac radicant; *Wurzel Sumach.* — Térébinthacées, Juss.; Pentandrie trigynie, L. — Arbuste de l'Amérique septentrionale, qui est fort voisin du *rhus toxicodendron*, dont il ne diffère que par ses folioles presque entières et glabres, tandis qu'elles sont incisées et pubescentes en dessous dans ce dernier, qui s'élève et n'est pas couché et radicant comme le premier. Cependant, les plus modernes botanistes ne distinguent plus ces deux espèces, et tous s'accordent à convenir qu'il y a identité parfaite sous le rapport de leurs propriétés. Si l'on veut se servir du *radicans* au lieu du *toxicodendron*, les préparations homœopathiques doivent être faites comme celles de ce dernier. (Voir ci-après).

413. Rhus toxicodendron, *Sumac venenata*, L.; Arbre à poison, Sumac vénéneux; *Gift-Sumach.* — Térébinthacées, Juss.; Pentandrie trigynie, L. (*fig.* 75). — Cet arbuste, originaire de l'Amérique septentrionale, se perpétue facilement dans les bois touffus et les lieux humides; on le trouve aussi dans les jardins du midi et du milieu de l'Europe. Dans les bois aux environs de Bordeaux, on voit des échantillons de cet arbuste, qui y viennent à l'état sauvage. Racine rougeâtre, rameuse; tiges redressées, hautes de 12 à 20 décimètres, à écorce striée, d'un brun gris, et garnies de papilles nom-

breuses d'un brun foncé; feuilles pinnées avec impaire, à pétioles longs, d'un vert jaunâtre, veinées; folioles longues de 8 centimètres, ovales, *incisées*, luisantes et de couleur foncée en dessus, d'un vert pâle, *pubescentes en dessous*; fleurs petites, d'un vert jaunâtre, en épis axillaires; fruits monospermes, ovales, d'un gris blanchâtre, marqués de cinq sillons. Toute la plante contient un suc laiteux brun jaunâtre, qui noircit à l'air et qui a une odeur pénétrante, nauséeuse. A certaines époques de l'année, il se forme autour de la plante une atmosphère qui, selon quelques auteurs, s'étend à 6 mètres de distance, et qui est malfaisante dans tous les moments où le soleil ne donne pas sur l'arbre. Les effets qu'on en éprouve sont des inflammations érysipélateuses et des éruptions pustuleuses, affections qui naissent aussi lorsqu'on froisse les feuilles ou qu'on touche les branches fraîchement coupées ou cassées. Ce n'est donc qu'avec la plus grande précaution qu'on doit manier les rameaux de ce végétal, lorsqu'ils sont à l'état frais. — Plusieurs auteurs s'accordent à dire que le *rhus radicans* a absolument les mêmes propriétés que le *rhus toxicodendron*; mais comme cette assertion, vraie pour les faits généraux, n'est pas suffisamment prouvée quant aux détails qu'exigent les observations en homœopathie, il importe de ne



Fig. 75.

pas confondre ces deux plantes. Le *rhus radicans* se distingue du *rhus toxicodendron* en ce que ses feuilles sont presque entières et glabres, tandis que celles de ce dernier sont incisées et pubescentes en dessous, et en ce que ses tiges sont couchées et *radicantes*, et non redressées comme celles du *rhus toxicodendron*. — Pour l'usage homœopathique, on récolte en mai les feuilles du *rhus toxicodendron*, on en exprime le suc, et on le traîte comme celui de toutes les plantes fraîches. Il n'est pas sans importance de recommander au préparateur les plus grandes précautions en touchant à cette plante. Recouvrir le mortier, mettre des gants, seront des préservatifs fort utiles.

414. Rhus vernix, *Rhus venenata* DC.; *Rhus vernicifera*, L.; Sumac vernicifère; Vernis de l'Amérique du Nord (Vernis de la Chine); *Firniss-Sumach*. — Térébinthacées, Juss.; Pentandrie trigynie, L. — Cet arbre, originaire du Japon et de l'Amérique du Nord, se distingue par l'écorce brunâtre et papilleuse de ses rameaux, ses fleurs d'un blanc verdâtre et ses baies jaunâtres. Lorsqu'on l'incise, il suinte un suc résineux qui devient noir à l'air et dont en Chine et au Japon on fait du vernis. Plusieurs auteurs s'accordent à dire que ce même arbre, dans l'Amérique du Nord, ne donne pas de vernis; d'autres encore regardent celui de la Chine et celui de l'Amérique du Nord comme des espèces différentes. Quoi qu'il en soit, l'espèce dont nous nous servons est celle de l'*Amérique du Nord, rhus venenata* DC., arbre dont l'atmosphère est encore plus vénéneuse que celle du *rhus toxicodendron*; elle peut occasionner même des maladies chroniques, s'il faut en croire Barton, qui dit avoir eu chaque année, pendant cinq ans, la même maladie éruptive, quoiqu'il ne s'exposât plus à l'atmosphère de cet arbre, et qu'il séjournât en Europe. Pour l'usage homœopathique, on se sert des Feuilles du *vernis de l'Amérique du Nord*, qu'on traite absolument comme celles du *rhus toxicodendron*.

415. Rosmarinus officinalis, Romarin officinal; *Gemeiner Rosmarin*. — Labiées, Juss.; Diandrie monogynie, L. (*fig.* 76). — Ce petit arbuste croît en Italie, en France, en Espagne, au bord de la mer, parmi les rochers, etc., on le cultive aussi dans les jardins, surtout en Autriche et aux

bords du Rhin. Tige redressée, blanche; feuilles sessiles, opposées, linéaires, obtuses, dures, roulées en dessous, d'un vert foncé en dessus, marquées d'un sillon au milieu, blanchâtres, cotonneuses, d'une forte odeur aromatique, balsamique, et d'une saveur chaude, amère, camphrée. Fleurs en grappes axillaires, tubulées, d'un bleu pâle; calice à deux lèvres. Les feuilles fraîches, traitées à l'alcool, donnent une teinture d'un vert jaunâtre, d'une odeur particulière de romarin et d'une saveur balsamique, âcre, amère.

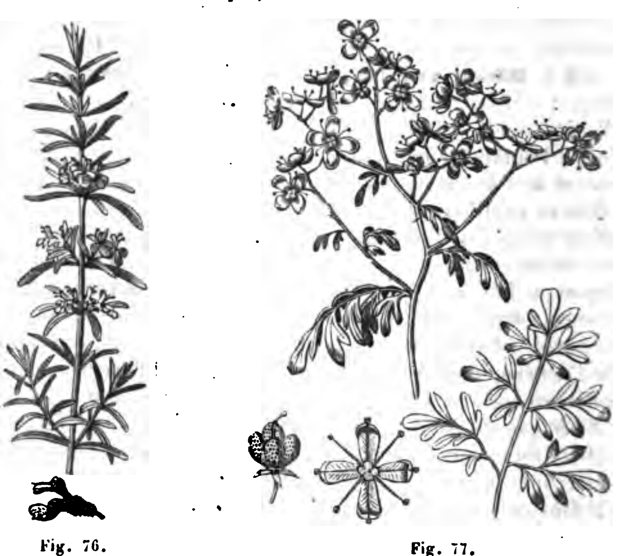


Fig. 76. Fig. 77.

416. Ruta graveolens, *Ruta hortensis*; Rue fétide, Rue des jardins; *Stinkende Raute* — Rutacées, Juss.; Décandrie monogynie, L. (*fig.* 77). — Cette plante vivace croît dans le midi de l'Europe et dans le nord de l'Afrique; chez nous on la cultive dans les jardins. Racine ligneuse, rameuse, verticale; tiges nombreuses, herbacées, rameuses, arrondies, élevées de 3 à 9 centimètres; feuilles alternes, pétiolées, deux fois ailées, un peu charnues, d'un vert gris,

ponctuées, à folioles ovales, cunéiformes, obtuses; fleurs d'un jaune vert, latérales, à quatre segments, en panicule; calice glabre, à quatre ou six divisions; corolle de quatre ou cinq pétales concaves, entiers; capsules à quatre ou cinq loges polyspermes. L'odeur de cette plante est très-forte, désagréable; sa saveur est très-amère, nauséeuse, chaude et âcre. — Pour l'usage homœopathique, on récolte la plante avant que ses fleurs se développent, on en exprime le suc et on le traite comme celui de toutes les plantes fraîches.

417. Sabadilla, *Veratrum sabadilla, Semen sabadillæ*; Cévadille, Sébadille; *Sabadilla, Mexikanischer Læuse-Samen*. — Colchicacées, Juss.; Hexandrie triandrie, L. (*fig.* 78). — La sébadille se trouve sur les côtes orientales des hautes montagnes du Mexique. D'après la description que Retzius a donnée de cette plante, la racine est un ognon entouré d'enveloppes brunes, membraneuses; tige herbacée, simple, glabre, presque sans feuilles; feuilles radicales, glabres, linéaires, aiguës, entières, longues de 10 centimètres environ, larges de 6 millimètres; fleurs simples, en grappes terminales. Capsules glabres, longues de 6 à 9 millimètres, sur 3 d'épaisseur, obtuses du côté du pédoncule, oblongues, à trois cornes, à trois loges, contenant chacune deux semences allongées, noires, un peu ridées,



Fig. 78.

aiguës aux deux extrémités. La saveur des capsules est un peu amère, celle des graines est âcre et caustique. Pour l'usage homœopathique, on prend *les graines avec leurs capsules*, on les pulvérise ensemble et on fait les *trois* premières atténuations par la *trituration*. Si on tenait à avoir la *teinture*, on pourrait l'obtenir en faisant digérer, pendant huit jours, une partie de cette semence dans 20 parties d'alcool, décantant ensuite le liquide clair, etc.

418. Sabina, *Juniperus Sabina*, Sabine; *Sadenbaum*. — Conifères, Juss.; Diœcie monadelphie, L. (*fig*. 79). — Cet ar-



Fig. 79.

brisseau croît dans les montagnes arides du midi de l'Europe, en Provence, en Espagne, en Italie, dans le pays des anciens Sabins, en Grèce, en Russie, dans l'Amérique du Nord; chez nous, on le cultive dans les jardins. Tronc haut de 1 à 4 mètres; écorce d'un brun clair, vert clair aux branches les plus jeunes; branches nombreuses, ascendantes, très-flexibles,

opposées; feuilles pérennes, opposées, imbriquées sur quatre rangs, en alnée, ovoïdes-aiguës, d'une odeur résineuse particulière, et d'une saveur âcre, piquante, amère, résineuse. Fruits bacciformes, arrondis, bleus, un peu plus comprimés que ceux du genévrier commun. On distingue deux variétés de cette plante, la sabine *mâle* et la sabine *femelle*. La sabine appelée *mâle* est celle qui porte des fruits, et qui, par conséquent, devrait s'appeler femelle; elle est plus petite que l'autre; ses feuilles ressemblent à celles du cyprès; elles sont moins écartées que celles de la sabine femelle. — Pour l'usage homœopathique, nous nous servons indistinctement des *feuilles* de la sabine mâle et de celles de la sabine femelle; on récolte ces feuilles au mois de mai et on emploie, pour leur préparation, le même mode que pour le *laurocerasus*, l'*oleander*.

419. Sambucus nigra; Sureau; *Hollunder*. — Chèvre-feuilles, Juss.; Pentandrie trigynie, L. — Cet arbre existe naturellement dans les haies de toute la France et d'une grande partie de l'Europe, autour des villages, etc. Il peut acquérir une hauteur de 6 à 7 mètres : en vieillissant, il est entouré d'une écorce gercée; les branches sont remplies d'une moelle assez blanche, spongieuse, légère, appelée *médulline*. Feuilles opposées, panachées; folioles ovales, aiguës, dentées dans les deux tiers de leur extrémité supérieure; fleurs disposées en cimes; calice à cinq divisions; corolle en roue, à cinq lobes concaves; fruits allongés, ombiliqués, bacciformes, noirs, à chair de couleur purpurine. Pour l'usage homœopathique, on se sert de la seconde écorce (*alburnum*) des jeunes branches, en les traitant comme les racines de l'*arum maculatum*. La teinture des fleurs et des feuilles s'obtient de la manière ordinaire. Celle-ci est formulée sous le nom de *Sambucus*, tandis que la première est désignée sous celui de *cortex interna sambuci*.

420. Sanguinaria canadensis; Sanguinaire du Canada; *Blutkraut*. — Papavéracées, Juss.; Polyandrie monogynie, L. — La *sanguinaire* du Canada est une plante herbacée qui tire son nom du suc rouge qu'elle contient; elle n'a qu'une seule feuille, qui est radicale, et semble réchauffer et protéger dans son sein l'enfance de la fleur; cette feuille ne

se développe entièrement qu'après la fleur; calice de deux feuillets; corolle de huit pétales; silique ovale, uniloculaire. Cette plante, qui est originaire de l'Amérique septentrionale, et surtout du Canada, réussit parfaitement dans nos jardins et y fait un bel effet dès le commencement du printemps, par la couleur et la teinte de sa fleur. Elle perd sa feuille en été et dort ensuite jusqu'au printemps suivant; de sorte que si on n'a pas marqué l'endroit, on ne sait plus où elle est. On la multiplie communément de racines éclatées; elle aime un terrain sablonneux; elle se plaît peu au soleil. — Pour l'usage homœopathique, on se sert de la *racine* que l'on déterre avant que la fleur se développe, et qu'on traite ensuite comme toutes les autres plantes fraîches; mais nous préférons la teinture provenant de la plante récoltée dans le Canada; c'est celle que nous possédons.

421. Sassafras, *Laurus Sassafras*; Sassafras, Laurier-sassafras; *Sassafras-Baum*. — Lauriers, Juss.; Ennéandrie mo-



Fig. 80.

nogynie, L. (*fig.* 80). — Cet arbre croît dans l'Amérique orien-

tale et boréale, dans la Virginie, la Pensylvanie, la Caroline, la Floride et le Canada. Tige redressée, haute de 6 à 9 mètres dans un sol fertile, et de 3 mètres tout au plus dans un mauvais terrain ; feuilles, les unes entières, les autres trifoliées. Le bois de cet arbre nous arrive en gros morceaux noueux, tantôt nus, tantôt couverts de leur écorce. Cette écorce est d'une cassure brillante, presque résineuse, tachetée et striée à sa face interne, d'une odeur de fenouil et d'une saveur douceâtre, aromatique. La racine de cet arbre est ridée, couverte d'une écorce de couleur roussâtre en dehors, fibreuse en dedans ; son bois est spongieux et composé d'anneaux de couleur brune en dehors, plus claire en dedans. Traité par l'acide nitrique, le bois du sassafras se colore en rouge, ce qui peut servir à le distinguer dans le cas de falsifications. L'infusion et la décoction de ce bois sont également rouges. Pour l'usage homœopathique, on prend un morceau de ce bois encore garni de son écorce, on le réduit en poudre fine, et on le laisse digérer pendant six jours dans 20 parties d'alcool.

477. Sassaparilla s. Sarsaparilla, *Smilax Sassaparilla* ; Salsepareille ; *Sassaparille.* — Asperges, Juss. ; Diœcie hexandrie, L. (*fig.* 81). — La salsepareille est naturelle à l'Amérique méridionale, au Mexique, au Brésil, au Pérou, où elle habite les forêts. C'est un arbrisseau faible, épineux, à branches quadrangulaires, à feuilles ovales, aiguës, entières, glabres, à cinq nervures en dessus, et d'un vert pâle bleuâtre. Fleurs petites, axillaires, en panicule, simples ; fruits noirs, trois loges, deux semences ; racine cylindrique, simple, extrêmement longue, de la grosseur d'un tuyau de plume, volubile, un peu ridée, à épiderme d'un brun clair ; écorce mince, brune ; partie ligneuse un peu spongieuse, blanche, pliante ; elle est ordinairement sans odeur et a une saveur mucilagineuse, un peu amère. On distingue, dans le commerce, plusieurs variétés de cette racine qui presque toutes viennent d'espèces différentes. La première est la *salsepareille de la Vera-Cruz,* provenant du *Smilax sassap.* ; elle est en souches d'où pendent de longues racines repliées sur elles-mêmes, et en bottes qui ont parfois jusqu'à 3, 4 mètres, de sorte que chaque souche avec ses racines pèse plusieurs kilogrammes. La salsepareille dite du

Mexique ou de *Honduras*, ainsi que celle dite *de Caraque*,



Fig. 81.

provienneut également du *Smilax sassap.*; elles nous arrivent

ordinairement en surons de cuir ou ballotins, contenant des bottes de 2 à 4 kilogrammes; elles sont également en souches, et dans l'intérieur des bottes il y a ordinairement des racines noirâtres, minces et maigres, tandis qu'à l'extérieur on trouve les racines les plus belles, les plus grosses et de la plus belle couleur. La salsepareille dite du *Brésil* ou du *Portugal*, provenant du *Sassap. syphilitica*, nous arrive en rouleaux, longs de 14 décimètres, gros comme la cuisse, sans souche, pesant 15 à 30 kilogrammes. La salsepareille dite de la *Jamaïque* n'existe point en France; elle est poreuse, d'un rouge brun foncé, et d'une saveur moins prononcée que les autres sortes. La salsepareille de *Lima* est mince, annulée, consistant en fibres minces, d'un brun clair avec des marques plus foncées. Enfin, la salsepareille dite de l'*Inde*, provenant du *Smilax aspera*, a souvent de jeunes pousses, elle est à épiderme d'un brun rougeâtre, dur et d'un jaune blanc à l'intérieur. — Pour l'usage homœopathique, nous nous servons de la salsepareille dite du *Mexique*. Comme cette sorte n'est jamais bien nettoyée, il convient de la débarrasser des saletés qui y adhèrent, avant de s'en servir. Cela fait, on ratisse une quantité suffisante de la racine et on en fait les *trois* premières atténuations par la *trituration*. On peut aussi préparer la teinture-mère suivant le mode usité pour les plantes *sèches*.

423. Scrophularia nodosa. Scrofulaire noueuse, ou vulgaire, Grande scrofulaire; *Gemeine Braunwurz*, L. — Scrofulaires, ou Pédiculariées, Juss.; Didynamie angiospermie, L. — Plante qui croît dans la plus grande partie de l'Europe, aux lieux champêtres, couverts; elle a les racines rampantes, noueuses; les feuilles cordiformes, obtuses; les fleurs en grappes allongées, de couleur purpurine. C'est une plante amère, d'une odeur forte, nauséeuse. On en prépare la teinture alcoolique.

424. Secale cornutum. Seigle ergoté, Ergot de seigle; *Mutterkorn*. — Graminées, Juss.; Triandrie digynie, L. (*fig.* 82, 83). — L'ergot est une dégénérescence solide et cornue du grain de plusieurs graminées, et que l'on observe surtout sur le *seigle*, mais souvent aussi sur le froment, l'avoine, l'ivraie, l'alpiste, le maïs, etc. Un printemps humide, coïn-


Fig. 82.

cidant avec d'autres influences telluriques, paraît beaucoup favoriser le développement de l'ergot, surtout un temps variable où, pendant plusieurs jours, des pluies abondantes sont immédiatement remplacées par un beau soleil et une forte chaleur. L'ergot abonde aussi plus particulièrement dans les lieux voisins des marais et des bois, où, dans les années humides et pluvieuses, on l'a vu se multiplier au point de former presque le quart de la récolte. Presque toujours on en compte quatre ou cinq dans un même épi; souvent il s'en trouve jusqu'à dix et douze, et quelquefois, mais rarement, jusqu'à vingt; jamais cependant un épi n'est totalement ergoté.


Fig. 83.

La nature de ces végétations n'est pas encore bien connue : les uns les prennent pour une simple dégénérescence des graines naturelles, tandis que De Candolle prétend que cette maladie est causée par une espèce de champignon parasite, qu'il désigne sous le nom de *sclérote ergot*, *sclerotium clavus*. Le seigle ergoté consiste en graines anguleuses, oblongues, ayant un peu la forme de celles du seigle, mais trois ou quatre fois plus volumineuses, d'une longueur de 13 à 22 millimètres, sur 40 de diamètre, un peu courbées, de couleur violette, noirâtre, marquées de plusieurs sillons; cassure nette, ressemblant à celle d'une amande. Cette substance a une odeur désagréable, assez semblable à celle des écrevisses cuites, surtout lorsqu'elle est fraîche et en grande quantité. Lorsqu'elle est réduite en poudre, cette odeur est encore plus prononcée; la saveur de la poudre est légèrement picotante. Pour l'usage homœopathique, nous récoltons le seigle ergoté avant que le blé soit coupé, et nous en faisons les *trois* premières atténuations par la trituration. La teinture s'obtiendrait de la même manière que celles de toutes les substances végétales sèches, c'est-à-dire au moyen de 20 parties d'alcool, etc.

425. Sedum acre, Sédon âcre, Poivre de muraille, Vermiculaire brûlante, Petite joubarbe; *Mauerpfeffer, Schwarzer Mauerpfeffer.* — Joubarbes, Juss.; Décandrie pentagynie, L. — Cette petite plante croît partout en France et en Allemagne sur les vieux murs, dans les lieux arides, pierreux, sur les rochers, les collines sèches, les lisières des champs, etc. Racines faibles, chevelues, vivaces; tiges épaisses, ramassées en gazon, redressées, glabres; feuilles charnues, épaisses, ovales, courtes, rapprochées, imbriquées sur six rangs, inodores, mais d'une saveur poivrée, presque caustique; cime trifide. Nous nous servons de la plante *entière*, que nous préparons à la manière de tous les végétaux frais.

426. Senega, *Polygala Senega*; Polygala de Virginie, Sénéga; *Senega-Wurzel.* — Pédiculaires, Polygalées, Juss.; Diadelphie octandrie, L. (*fig.* 84). — Cette plante est naturelle à l'Amérique du Nord, à la Virginie, à la Pensylvanie, au Maryland et au Canada. Sa racine vivace est la seule partie

qui soit usitée en homœopathie. Elle est ligneuse, courbée, vermiforme, de la grosseur d'un tuyau de plume, terminée dans le haut par un bouton tubéreux d'où partent les tiges, couverte extérieurement d'un épiderme ridé, gris ou d'un brun rougeâtre; à l'intérieur elle est d'un blanc sale. On distingue la substance externe, qui est ridée, plus molle, plus active, assez épaisse, et la substance interne ou *meditullium*, qui est ligneuse et dure. La racine a une odeur désagréable, douceâtre, particulière, et une saveur d'abord aigre-douce, puis âcre et rance. Les tiges de la plante sont simples, redressées; feuilles alternes, lancéolées, aiguës, glabres; fleurs petites, sessiles, blanches, en grappes terminales; fruits ovoïdes; capsule à deux loges. La meilleure manière de préparer cette racine consiste à faire les *trois* premières atténuations par la *trituration*; la teinture-mère alcoolique s'obtiendrait comme celle de toutes les substances végétales sèches.


Fig 84.

497. Senna, *Cassia senna, Senna s. Cassia acutifolia*; Séné; *Senes-Blätter*. — Légumineuses, Juss.; Décandrie monogynie, L. (*fig.* 85). — Les feuilles connues sous ce nom viennent d'Égypte, où elles proviennent de diverses espèces de *cassia*, savoir : 1° *Cassia acutifolia*, Delile; — 2° *C. elongata*, Lemaire; — 3° *C. lanceolata*, Forck; — 4° *C. obovata*, Colladon; — 5° *C. ovata*, Nobis. — On distingue dans le commerce plusieurs sortes de sénés dont la meilleure est le séné *de la*

Palthe (*fig.* 86) ou d'*Alexandrie*, provenant du *Cassia acutifolia*, Delile ; le végétal qui la fournit est une espèce d'arbuste élevé de 3 à 6 décimètres, à écorce d'un brun grisâtre ; feuilles alternes, quatre ou cinq paires de folioles lancéolées, aiguës, atténuées aux deux extrémités, sessiles, minces, fragiles, d'un vert pâle ou jaunâtre ; semences nombreuses, blanchâtres. Outre le séné d'*Alexandrie*, on distingue ensuite le séné



Fig. 85.

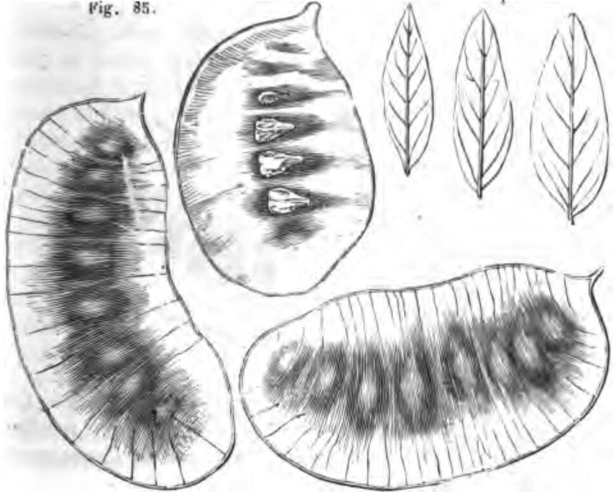


Fig. 86.

de *Tripoli* (*fig.* 87), provenant du *Cassia ovata*, Nobis ; — le

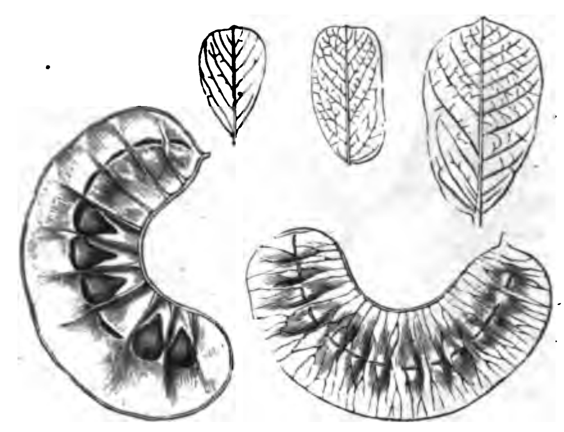


Fig. 87.

séné de l'*Inde* (*fig.* 88), provenant du *Cassia elongata*, Lemaire;



Fig. 88.

— le séné d'*Alep* (*fig.* 89), provenant du *Cassia obovata*, Colladon ; — le séné de *Maryland*, tiré des provinces méridionales de l'Amérique du Nord, et provenant du *Cassia mary-*

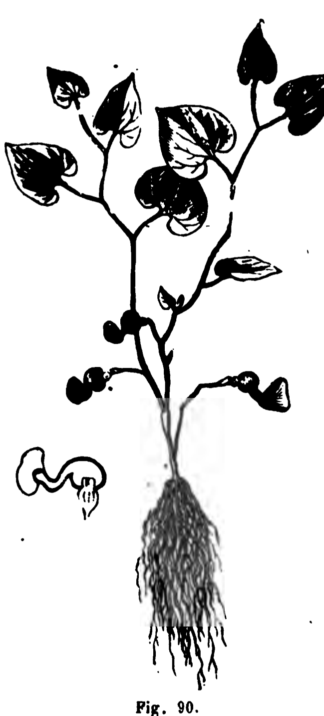
landica. — Souvent le séné du commerce est sophistiqué avec les feuilles du *Coriaria myrtifolia*, et plus souvent encore avec les feuilles ovales, entières, blanchâtres et velues, du *Cynanchum arghel*, Delile. Pour l'usage homœopathique, nous nous servons du *séné d'Alexandrie* (*fig.* 86), dont nous faisons les *trois* premières atténuations par la *trituration* ; ceux qui préféreraient la teinture alcoolique, devraient la préparer comme celles de toutes les substances végétales sèches, au moyen de 20 parties d'alcool.



Fig. 89.

428. Serpentaria virginiana, *Aristolochia Serpentaria*; Serpentaire de Virginie. Aristoloche serpentaire ; *Virginische Schlangenwurzel, Virginische Osterluzei.* — Aristoloches, Juss.; Dicotylédones apétales, L. (*fig.* 90). — Cette plante se trouve dans les montagnes et les bois touffus de la Virginie, de la Caroline et de l'Amérique du Sud. Sa racine vivace est courte, grosse, rameuse, tordue, gibbeuse, presque horizontale, d'un brun jaunâtre en dehors, d'un blanc jaunâtre en dedans. L'odeur en est aromatique, tenant de celle de la valériane et du camphre. Sa saveur est d'abord aromatique, piquante, puis amère. Plus la couleur de la racine est claire, son odeur et sa saveur prononcées, plus elle a de la valeur pour l'usage médical. La tige de la plante est dressée, plusieurs fois mais légèrement courbée, pubescente, simple, verte à la partie supérieure, brunâtre à la partie inférieure. Feuilles alternes, à pétioles courts, entières, cordiformes, atténuées vers le bout ; fleurs violettes, solitaires, portées par des pédoncules longs ; fruits presque sphériques ; semences nombreuses, ovales, aplaties. Nous employons la *racine* de cette plante ; elle arrive en Europe, par balles de 100 à 200 kilogrammes,

de l'Amérique du Nord, et est souvent mêlée à celles de l'*Asarum virginicum* et à celles de la *Collinsonia præcox*. La préparation de cette racine devra se faire de préférence par la *trituration*; la teinture-mère s'obtiendrait au moyen de 20 parties d'alcool comme celle de toutes les autres substances végétales sèches.


Fig. 90.

429. Serpyllum, *Thymus serpyllum*; Serpolet; *Quendel, Feldthymian.* — Labiées, Juss.; Didynamie gymnospermie, L. — Ce sous-arbrisseau vivace est on ne peut plus commun en France et en Allemagne, où il croît sur les pelouses des bois secs, le long des chemins et des fossés, sur les collines exposées au soleil, sur les lisières des champs, sur les pâturages, etc. Sa racine est ligneuse et rameuse; tiges, les unes dressées, les autres rampantes, velues, rougeâtres, minces, ligneuses, carrées; feuilles oblongues, glabres ou pubescentes, très-entières, ovales, obtuses, d'un vert foncé en dessus, d'un vert plus pâle, veinées et ponctuées en dessous. Pour l'usage homœopathique on se sert de la plante *entière*, que l'on réduit d'abord en pâte, en y ajoutant une quantité suffisante d'alcool, pour la faire macérer pendant huit jours.

430. Solanum lycopersicum, *Lycopersicon esculen-*

tum ; Tomate, Pomme d'amour ; *Liebesapfel*. — Solanées, Juss. ; Dicotylédones monopétales, L. — Plante très-connue, cultivée dans nos jardins pour ses fruits ordinairement d'un beau rouge, du volume d'une pomme, à côtes nombreuses, qui indiquent autant de loges. On prépare la teinture alcoolique de la plante entière, récoltée au temps de sa floraison, au mois de juillet.

431. Solanum mammosum, Solanum mammiforme, Pomme poison ; *Zitzenformiger Nachtschatten*. — Solanées, Juss. ; Pentandrie monogynie, L. — Cette plante herbacée est naturelle à la Virginie, aux Barbades, à la Caroline, aux Indes occidentales et aux Antilles, où elle habite les haies et les endroits cultivés. Tige herbacée, garnie d'épines et de chevelu, redressée, rameuse, élevée de 9 à 13 décimètres ; feuilles grandes, plus larges que longues, cordiformes, lobées, pubescentes des deux côtés, à nervures jaunes en dessous, garnies d'épines d'un jaune foncé sur la nervure médiane ; fleurs diffuses, en panicule, d'un gris pâle ; baie pyriforme, jaunâtre. — Pour l'usage homœopathique, on se sert des baies, dont on exprime le suc, pour le traiter ensuite comme celui de toutes les substances végétales fraîches.



Fig. 91.

432. Solanum nigrum, Morelle noire ; *Schwarzer Nachtschatten*. — Solanées, Juss. ; Pentandrie monogynie, L. (*fig.* 91). Cette plante annuelle croît partout en Europe, dans les terrains cultivés, abandonnés, sur

le bord des fossés, au pied des murs. Racine filandreuse, rameuse, ligneuse; tige herbacée, redressée, rameuse, angulaire, élevée de 3 à 6 décimètres. Feuilles alternes, pétiolées, ovales, dentées; fleurs en grappes pédonculées, latérales, blanches. Baies sphériques, noires. Toute la plante, mais surtout les baies, est regardée comme un poison; toutes les parties de ce végétal ont, à l'état frais, une saveur fade, et une odeur narcotique, nauséeuse, qui devient musquée lorsque la plante est desséchée. Nous récoltons la plante au commencement de sa floraison, et nous la traitons comme toutes les autres plantes fraîches.

433. Spigelia anthelmia, Spigélie anthelmintique, Brinvilliers, Poudre aux vers; *Wurmtreibende Spigelia*. — Gentianes, Juss.; Pentandrie monogynie, L. (*fig.* 92). — Cette plante annuelle croît dans presque toute l'Amérique du Sud, au Brésil, à Cayenne, aux Antilles, etc. Racine chevelue, noirâtre extérieurement, blanche intérieurement; tige herbacée, arrondie, redressée, fistuleuse, élevée de 3 à 5 décimètres; feuilles terminales, au nombre de quatre, disposées en croix, ovales ou lancéolées, entières, glabres; fleurs simples, formant un épi grêle et allongé, blanches; semences petites, noires. Étant fraîche, cette plante a une odeur vireuse et fétide; si elle est renfermée dans les appartements, elle peut même causer une espèce de narcotisme; la saveur en est nauséabonde, très-persistante. C'est à cause de ses qualités délétères qu'en français on appelle cette plante *Brinvilliers*, nom de la marquise de Brinvilliers, connue par ses empoisonnements nombreux. — Nous nous servons en homœopathie de la plante sèche, pulvérisée, dont nous faisons



Fig. 92.

sons les *trois* premières atténuations par la *trituration*. La teinture alcoolique s'obtiendrait comme celle de toutes les autres substances végétales sèches, mais nous préférons la teinture préparée avec la plante fraîche sur les lieux. Nous possédons cette teinture préparée aux Antilles par un médecin homœopathe de nos amis. Il y a entre les deux préparations une énorme différence.



Fig. 93.

434. **Squilla marina,** *Scilla maritima*; Scille, Scille maritime, Squille; *Meerzwiebel*. — Asphodèles, Juss.; Hexandrie monogynie, L. (*fig*. 93). — Cette plante croît dans les sables du bord de la mer, surtout dans ceux de la Méditerranée, ainsi que sur le rivage de l'océan Atlantique, sur les côtes maritimes de l'Asie et sur celles de l'Afrique. Sa racine est un oignon pyriforme, ayant le volume de deux poings, pesant 2 kilogrammes, et portant à sa base de nombreuses radicules verticales, de la grosseur d'une plume de corbeau ; l'oignon est composé de plusieurs tuniques écailleuses dont les extérieures sont membraneuses, brunes, tandis que les intérieures sont charnues et contiennent un suc épais mucilagineux, volatil, âcre, inodore, mais d'une saveur amère, nauséeuse. A l'état sec, les écailles sont tenaces, jaunâtres ou d'un brun rougeâtre, demi-transparentes. Les

fleurs de cette plante poussent en été, elles sont portées par une hampe de 6 à 12 décimètres, nombreuses, blanches, en grappes, et se dessèchent en automne ; les feuilles ne viennent que le printemps suivant ; elles sont obtuses, lancéolées, un peu plissées, d'un vert clair, luisantes, larges. Capsules ovales, obtuses, triangulaires, membraneuses, d'un jaune verdâtre ; semences aplaties, noires. — Pour l'usage homœopathique, on coupe, dans un oignon *aussi frais que possible*, un morceau qu'on pile dans un mortier, et on le traite comme les racines d'*arum maculatum*. On doit prendre quelques précautions en préparant ce bulbe, à cause de l'âcreté de son suc.

435. Stachys recta, Crapaudine ; *Grader Ziest*. — Labiées, Juss. ; Didynamie gymnospermie, L. — Plante de nos pelouses sèches, à fleurs tachetées de noir sur un fond blanc jaunâtre, et dont on prépare la teinture alcoolique en se servant de la plante entière récoltée au temps de sa floraison.



Fig. 94.

436. Staphysagria, *Delphinium staphysagria* ; Staphisaigre, Herbe aux poux ; *Stephans-Kœrner*, *Lœuse-Kraut*. — Renonculacées, Juss. ; Polyandrie trigynie, L. (*fig.* 94). — L'herbe aux poux croît dans le midi de la France, en Italie, en Grèce, et dans tout le midi de l'Europe. Racine cylindrique, vivace, un peu rameuse et chevelue dans le bas ; tige élevée de 6 à 9 décimètres, arrondie, marquée de sillons, moelleuse ; feuilles alternes, d'un vert un peu jaunâtre, épaisses, coriaces, palmées, à

5 ou 7 découpures, pétioles cannelés; fleurs terminales, en grappes; pubescentes, velues, blanchâtres ou bleuâtres; grappes longues de 16 à 21 centimètres, contenant chacune vingt fleurs environ. Semences anguleuses, comprimées, triangulaires ou quadrangulaires, un peu convexes d'un côté, longues et larges de 2 millimètres, amères, âcres, brûlantes, couvertes de petites cavités, d'un gris noir. Le noyau de cette semence est huileux, d'un jaune blanc; étant broyé, il développe une odeur désagréable; la saveur en est amère et très-âcre. — Pour l'usage homœopathique, on se sert des semences dont on fait les *trois* premières atténuations par la *trituration*; la teinture alcoolique s'obtiendrait, comme celle de toutes les substances sèches, au moyen de 20 parties d'alcool.

437. Stramonium, *Datura Stramonium*; Stramoine, Pomme épineuse; *Stechapfel*. — Solanées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. (*fig.* 95). — Cette plante annuelle est origi-

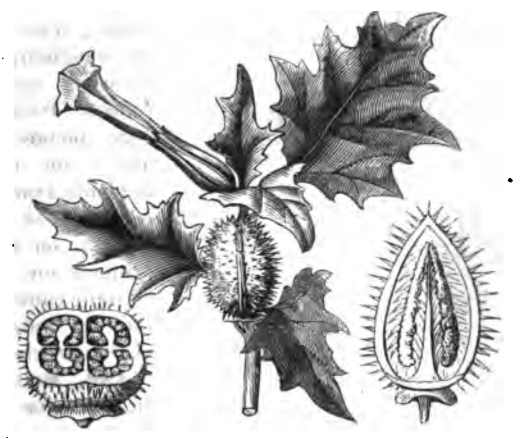


Fig. 95.

naire des Indes orientales, d'où elle est passée en Europe, dans l'Afrique septentrionale et la plus grande partie de l'Amérique, etc.; elle croît sur les décombres, au pied des murs,

autour des villages et des maisons, dans les lieux sablonneux, le long des chemins, etc. Racine fusiforme, presque verticale, ligneuse, chevelue, blanche ; tige dressée, arrondie, élevée de 6 à 9 décimètres, branchue, glabre ; feuilles anguleuses, alternes, pédonculées, axillaires, ovales, sinueuses, larges, pointues, glabres, d'un vert foncé en dessus, plus pâle en dessous, d'une odeur narcotique en se flétrissant, d'une saveur amère, nauséeuse. Corolle grande, en entonnoir, blanche ; calice tubuleux, à cinq divisions, caduc, à pédoncules courts ; capsule épineuse, ayant le volume d'une noix, à quatre valves, à quatre loges polyspermes ; semences réniformes, presque ridées, marquées d'une petite cavité, comprimées, assez grosses, entourées d'une double enveloppe, d'un brun noir extérieurement, blanches intérieurement. Pour l'usage homœopathique, on récolte la plante avant que ses fleurs se développent, on en exprime le suc, et on le traite comme celui de toutes les plantes fraîches.



Fig. 96

438. Sumbula, *Sumbulæ radix*, Racine de Sumbul ; *Sumbul - Wurzel*. — C'est une racine noirâtre au dehors, blanche en dedans, grossièrement fibreuse, ayant

l'odeur du musc, et nous venant de la Bucharie. On en prépare la teinture alcoolique.

439. Symphytum officinale, Consoude, grande Consoude; *Wundenheil.* — Borraginées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. (*fig.* 96). — Cette plante croît assez com-



Fig. 97.

munément chez nous, dans les parties humides des prés, des fossés et des bois; sa tige branchue, haute d'un pied au moins, velue, rude, ailée, porte des feuilles alternes, grandes, lancéolées-spathulées, décurrentes, et des fleurs assez grandes, peu nombreuses, rouges, jaunes ou blanches; chacune a un calice à 5 divisions, une corolle en cloche, ventrue, tubuleuse, à 5 lobes courts, munie de 5 écailles

en alène, avec un enfoncement à la base de chacune d'elles, un style très-long et quatre fruits lisses. Elle fleurit en mai et juin. On en prépare la teinture alcoolique, en se servant de la plante entière en floraison.

440. Tabacum, *Nicotiana Tabacum*; Tabac, Nicotiane; *Tabak.* — Solanées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. (*fig.* 98). — Cette plante, originaire de l'Amérique méridionale, est



Fig. 98.

aujourd'hui cultivée dans beaucoup de régions de l'Asie et de l'Europe, ainsi que dans les colonies, en Afrique, etc. La racine annuelle de la plante est d'un blanc jaunâtre, rameuse, chevelue. Tige redressée, herbacée, arrondie, velue, simple, ou garnie de rameaux peu nombreux, haute de 9 à 13 décimètres; feuilles grandes, sessiles, alternes, veinées, lancéolées, aiguës, velues, visqueuses, ovales, oblongues; fleurs grandes, pédonculées, axillaires et terminales, bractéi-

fères; corolle en entonnoir, en limbe plissé, d'un rouge pâle ou rose. L'odeur des feuilles fraîches est vireuse, fétide; leur saveur est amère, âcre et nauséeuse. Pour l'usage homœopathique, on récolte les *feuilles fraîches* de la plante, avant que les fleurs se développent, on en exprime le suc et on le traite comme celui de toutes les plantes fraîches.

441. Tanacetum vulgare, Tanaisie commune; *Gemeiner Rainfarn.* — Corymbifères, Juss.; Syngénésie polygamie superflue, L. (*fig.* 99). — Cette plante vivace habite presque tous les pays de l'Europe, où elle croît dans les terrains pierreux, humides, sur les berges des rivières, le bord des champs, les digues, etc. : elle aime les terrains sablonneux et le voisinage des eaux courantes. Racine rampante, rameuse, dure, chevelue; tiges ascendantes, redressées, anguleuses, touffues, élevées de 6 à 12 décimètres; feuilles glabres, bipinnatifides, à segments linéaires écartés, incisées, dentées en scie, d'un vert foncé; fleurs en corymbe terminal, de couleur dorée; calice hémisphérique, imbriqué; semences en graines fines, vertes, anguleuses, sans aigrette, couronnées par un rebord anguleux. Toute la plante a une odeur désagréable, camphrée; la saveur en est amère, aromatique. Pour l'usage homœopathique, on récolte les feuilles et les sommités fleuries des branches, depuis juillet jusqu'en août, on en exprime le suc, et on le traite comme celui de toutes les autres plantes fraîches.



Fig. 99.

442. Taraxacum, *Leontodon Taraxacum;* Dent-de-lion, Pissenlit; *Lœwenzahn.* — Chicoracées, Juss.; Syngénésie

égale, L. — Cette plante vivace croît partout en Allemagne et en France, dans les prés, les champs, les lieux cultivés, sur les bords des chemins et dans les villages. Racine fusiforme; feuilles radicales couchées sur terre, dentées en scie, glabres; pédoncules arrondis, creux. Toute la plante contient un suc laiteux, savonneux, d'une saveur salée, amère. Nous récoltons en automne la plante *entière*, dont nous traitons le suc récemment exprimé comme celui de toutes les autres plantes fraîches.



Fig. 100.

443. Taxus baccata, If; *Eibenbaum.* — Conifères, Juss.; Diœcie monadelphie, L. (*fig.* 100). — Cet arbre se trouve dans les montagnes du nord de l'Europe ainsi que sur celles de l'Amérique septentrionale et de l'Asie boréale, en Écosse, en Suède, en Prusse, etc. C'est un arbre qui atteint souvent un âge de plusieurs centaines d'années; lorsqu'il a 3, 4 décimètres de diamètre, on peut être assuré qu'il a au moins 300 à 400 ans. Son écorce est mince, d'un brun foncé; son bois est d'un rouge brun, à petits grains serrés, plus ou moins veiné,

très-dur et presque incorruptible. Feuilles rapprochées, linéaires, planes, d'un vert noirâtre, pérennes; fleurs à pédoncules courts, axillaires; fruits bacciformes, d'un rouge vif, perforés au sommet, renfermant une sorte de noix qui contient une amande blanchâtre, charnue, bonne à manger et huileuse. On trouve cet arbre assez fréquemment en Allemagne dans les parcs, où on s'en sert pour former des berceaux, ou pour parure; dans ce but on lui donne la forme de pyramide, d'oranger, de mur, etc. Pour l'usage homœopathique, on se sert des *sommités des branches* de cet arbre; on les récolte pendant sa floraison, en mai, et on les traite comme toutes les plantes fraîches.

444. Terebinthina. *Terebinthinæ oleum, Terebinthina veneta s. laricina*; Térébenthine. Huile de térébenthine. Térébenthine de Venise; *Terpentinœl, Lerchen Terpentin.* — Conifères, Juss.; Monœcie monadelphie, L. — La térébenthine est le suc résineux volatil qui découle soit naturellement, soit à l'aide d'incisions, de plusieurs végétaux de la famille des conifères. On distingue dans le commerce plusieurs sortes de térébenthine, savoir: 1° la *térébenthine commune* ou d'*Allemagne*, provenant du *Pinus sylvestris* et du *P. abies*; elle est épaisse, de consistance mielleuse, trouble, d'une saveur amère et d'une forte odeur résineuse; 2° la *térébenthine de Strasbourg*, provenant de l'*Abies pectinata*, DC., ainsi que de l'*A. excelsa*; elle est d'un jaune clair, plus fine et plus transparente que la précédente, d'une odeur agréable et d'une saveur assez amère; 3° la *térébenthine de Venise* ou *de Briançon*, provenant du *Pinus larix*; on la récolte en Ukraine, en Hongrie, dans le Tyrol, le Dauphiné, le Jura, en Suisse, etc.; elle est très-claire, transparente, blanche, d'une odeur faible, agréable, et d'une saveur chaude et amère; 4° la *térébenthine de Bordeaux*, provenant du *Pinus maritima*, L.; elle est blanchâtre et contient un cinquième d'huile essentielle; 5° la *térébenthine du Canada*, provenant de l'*Abies balsamea*, Mill., *Pinus balsamea*, L.; elle est plus fine qu'aucune des autres sortes, d'un jaune verdâtre, de consistance mielleuse, d'une odeur agréable et d'une saveur douce; 6° la *térébenthine de Boston*, provenant du *Pinus australis*; elle est moins amère que celle de *Bordeaux*,

à laquelle elle ressemble du reste beaucoup ; 7° la *térébenthine des Carpathes*, provenant du *Pinus cembra* ; 8° celle de la *Hongrie*, provenant du *Pinus pumilo* et du *P. mughos* ; 9° celle de *Chypre*, provenant du *Pistacia terebinthus*, L. — Toutes ces térébenthines, quelle qu'en soit l'origine, ont pour caractères communs d'être d'une consistance sirupeuse, visqueuse, luisante, plus ou moins transparente, de couleur jaune verdâtre, d'une odeur forte et pénétrante, d'un goût amer, âcre. — Pour l'usage homœopathique, nous nous servons de l'*essence de térébenthine*, c'est-à-dire de la térébenthine débarrassée de sa partie résineuse. Pour obtenir cette essence ou l'*huile volatile*, nous prenons la *térébenthine de Venise*, telle qu'elle se trouve dans le commerce ; nous en mêlons, dans un flacon, 8 parties à 1 partie d'alcool à 80 degrés centigrades, nous agitons le mélange, et le laissons ensuite reposer ; la térébenthine rectifiée ne tarde pas à se précipiter, laissant l'alcool qui contient les parties résineuses dans la partie supérieure du flacon, de sorte qu'on peut aisément le décanter. En répétant ce procédé trois à quatre fois, on obtient l'*huile essentielle* de térébenthine parfaitement débarrassée de toute résine ; seulement elle contiendra souvent encore de l'alcool, qui peut même s'y trouver dans la proportion d'un cinquième, mais qui se laisse facilement enlever par de l'eau distillée avec laquelle on secoue, pendant quelques instants, l'huile essentielle qu'on vient d'obtenir. Cette huile est claire, parfaitement limpide, incolore, ou d'un jaune très-clair, d'une odeur désagréable, et d'une saveur chaude, amère. — Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

445. Teucrium marum verum, Germandrée maritime ; *Katzenkraut*. — Labiées, Juss. ; Didynamie gymnospermie, L. — Cet arbuste croît dans le Levant, ainsi que dans tout le bassin de la Méditerranée, surtout en Espagne ; en Allemagne et en France on le cultive aussi dans les jardins. Tige droite, ligneuse, rameuse, glabre dans le bas, velue dans le haut ; feuilles opposées, pétiolées, ovales, obtuses, d'un vert clair ; fleurs roses, au bout des branches, dans les aisselles des feuilles. Toute la plante a une odeur aromatique camphrée qui plaît surtout aux chats, et une saveur amère, âcre et chaude.

Pour l'usage homœopathique, on se sert des branches garnies de feuilles et de fleurs ; on les récolte depuis juin jusqu'en août, et on les traite par le procédé d'expression et de macération.

446. Thea sinensis. *Thea viridis cæsarea;* Thé de Chine; Thé vert impérial; *Chinesischer Thee, Grüner oder Kaiserthee.* —Orangers, Juss.; Polyandrie monogynie, L. (*fig.* 101). — Cet arbre, qui, à l'état naturel, atteint une hauteur de près de 10 mètres, croît en Chine, au Japon et en Cochinchine, et en général dans tout l'orient de l'Asie. Feuilles pérennes, coriaces, épaisses, glabres, luisantes, alternes, ovales, oblongues, aiguës, longues de 6 centimètres sur 3 de large, dentées en scie, à pétioles courts ; fleurs blanches, grandes; pédoncules courts, axillaires; calice à 5 divisions; corolle de 3 à 9 pétales; capsules globuleuses à trois loges, contenant chacune une ou deux semences ; graines arrondies, amères, huileuses, de la grosseur d'une noisette. Pour obtenir le thé, tel qu'il nous arrive dans le commerce, on récolte les feuilles une à une jusqu'à quatre fois par an, suivant l'âge des arbres ; on les fait sécher au vent ou au soleil, ou bien on les plonge d'abord, une demi-minute, dans de l'eau bouillante, puis on les roule entre les doigts et on les met sur des poêles chauffées, où on les retourne avec la main jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment sèches. Le thé bien roulé et séché est ensuite assorti et envoyé dans le commerce. Le thé de bonne qualité doit être nouveau, net, uniforme, sans poussière, pe-



Fig. 101.

sant, sentant la violette, sans âcreté ni odeur forte. A cause du prix élevé et de la grande consommation de ce produit, l'industrie le falsifie très-souvent. On a même trouvé du thé contenant du cuivre, et qui avait été fabriqué avec de la poussière de thé dont on avait fait une masse à l'aide de gomme arabique et de carbonate de cuivre, en roulant ce produit à la manière du thé. On prétend aussi que le *thé vert* ne doit sa couleur qu'aux vases de cuivre dont on se servirait pour le préparer; mais c'est là une opinion dénuée de tout fondement. Les vases dont on se sert pour préparer le thé sont en terre ou en fer, et ce qui donne au thé dit *vert* sa couleur particulière, c'est qu'il est préparé avec les feuilles des premières récoltes et qui n'ont point été exposées à la vapeur de l'eau bouillante avant leur torréfaction, etc., tandis que les thés dits *noirs* sont dans les conditions contraires et proviennent des feuilles de la dernière récolte. Pour l'usage domestique, les thés *noirs* sont les meilleurs, parce qu'ils sont moins irritants, attendu que la manière dont on les prépare leur ôte une grande partie de leurs principes âcres, vireux, etc.; mais pour l'usage médical, nous préférons, par la même raison, les *thés verts*, parce que leurs propriétés énergiques sont précisément celles dont l'homœopathie peut tirer le plus grand avantage. Les *thés verts* sont, comme les *thés noirs*, de différentes sortes; celle que nous employons en homœopathie, sous le nom de *thea cæsarea*, n'est point le véritable *thé impérial*, mais le thé vert connu sous le nom de *poudre à canon*. C'est la sorte la plus estimée du *thé haywsen*, le plus fin des thés verts; elle est en petites feuilles, d'un vert grisâtre, tendres, roulées en petits grains, entières, sans poussière, etc. Le véritable *thé impérial* ne se voit point en Europe, quoique tous les marchands vendent du thé sous ce nom; il est fait avec les boutons à peine ouverts, et réservé pour l'usage exclusif de l'empereur ou des grands de l'Empire Céleste. — Pour préparer le thé de manière à le rendre propre à l'usage homœopathique, on le pulvérise et l'on en fait les *trois* premières atténuations par la *trituration*. La teinture alcoolique s'obtiendrait comme celle de toutes les substances végétales sèches, au moyen de 20 parties d'alcool.

447. Thuya occidentalis. Thuya du Canada; *Lebensbaum.* — Conifères, Juss.; Monœcie monadelphie, L. — Cet arbre toujours vert, originaire du Canada, est beaucoup plus cultivé en Allemagne qu'en France, où l'on ne voit presque que le *thuia orientalis* ou *thuia de la Chine*. Le *thuia du Canada* est un arbre rameux depuis sa racine, s'élevant, dans des circonstances favorables, jusqu'à la hauteur de 12 mètres et au-dessus; rameaux plats, comprimés et étalés en tous sens; feuilles courtes, toujours vertes, tuilées, à écailles obtuses, disposées en quatre rangs; cones terminaux, presque lisses, d'un brun jaune; semences aplaties. Il se distingue du *thuia de la Chine* en ce que, froissées entre les doigts, les feuilles de celui-ci ne développent point l'odeur aromatique, résineuse, que développent les feuilles du *thuia du Canada;* en outre les rameaux du *thuia de la Chine* sont ascendants et droits, et non étalés en tous sens, comme ceux de l'autre; ses strobiles sont raboteux et les écailles de ses feuilles sont aiguës. — Pour l'usage homœopathique, on récolte vers la fin de juin les jeunes feuilles du *thuia du Canada*, en les traitant comme celles du *laurocerasus* et laissant macérer pendant trois à quatre semaines.

448. Tilia europæa, *flores Tiliæ;* Fleurs de tilleul, *Lindenblüthe.* — Tiliacées, Juss.; Dicotylédones polypétales, L. (*fig.* 102). Arbre et fleurs trop connus pour avoir besoin d'en faire la description. On prépare, pour l'usage homœopathique, la teinture alcoolique des fleurs.



Fig. 102.

449. Tongo, *Baryosma Tongo*, *Dipteryx odorata*, *Coumarouna odorata*; Fève Tonka, Coumarou des Galibis; *Tonka-Bohne*. — Légumineuses, Juss.; Diadelphie décandrie, L. (*fig.* 103). — Le coumarou des Galibis croît à Cayenne et en gé-

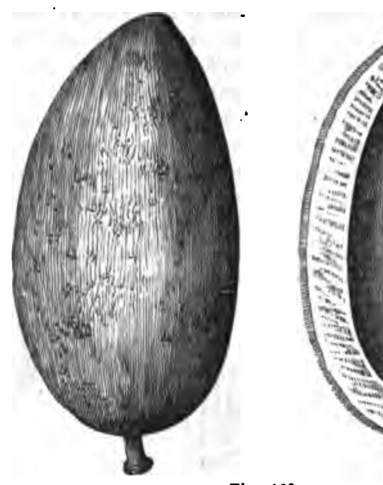



Fig. 103.

néral dans l'Amérique du Sud; c'est un arbre à écorce dure, lisse, blanche et dont le bois est très-dur; il peut atteindre une hauteur de 10 mètres et au-dessus; feuilles alternes, pinnées; folioles au nombre de quatre, à pétioles courts, grandes, ovales, entières, aiguës; fleurs axillaires, en grappes simples; corolle de couleur purpurine, à veines violettes. Noix ovale-oblongue, drupacée et duvetée à l'extérieur, monosperme; semence de la forme d'une amande, longue de 2 à 3 centimètres, d'un noir brillant, intérieurement d'un brun clair et mou. Ces amandes ont une odeur agréable, aromatique et contiennent beaucoup d'acide benzoïque, qui, dans les semences sèches, se trouve souvent cristallisé. On distingue deux sortes de fèves Tonka, savoir : 1° les fèves Tonka d'*Angleterre*, qui sont plus petites que les autres, arrondies, un peu comprimées, peu courbées et presque noires; — 2° les fèves Tonka de *Hol-*

lande, qui sont plus grandes, de couleur brunâtre, d'une odeur et d'une saveur plus faibles. Pour l'usage homœopathique, nous nous servons de celles d'*Angleterre*, que nous préparons en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration*. La teinture alcoolique s'obtiendrait comme celle de tous les autres végétaux secs, c'est-à-dire au moyen de 20 parties d'alcool.

450. Triosteum perfoliatum, Triosteum. — Caprifoliées, Juss.; Pentandrie monogynie, L. — Plante de la famille des chèvrefeuilles, qui croît dans l'Amérique septentrionale; on se sert de la racine pour en faire la teinture alcoolique. Inusité.

451. Tussilago farfara, Tussilage, Pas-d'âne; *Gemeiner Huflattig*. — Composées, Juss.; Syngénésie Polygamie, L. (*fig*. 104). — C'est une plante vivace, herbacée, qui croît sur les coteaux humides, gras, argileux, au bord des eaux, etc., ayant des feuilles semblables à celles du peuplier blanc, et poussant au printemps une hampe uniflore avant ses feuilles. Sa fleur est radiée, de couleur jaune, inodore, à calice simple, et porte des graines cannelées, glabres, à aigrette simple, sessile. Ses feuilles, qui naissent après les fleurs, sont cordées-anguleuses, cotonneuses et très-blanches en dessous. — Teinture alcoolique de la plante entière au temps de sa floraison.



Fig. 104.

452. Tussilago petasites, Pétasite, Herbe aux tei-

gneux ; *Pestwurz, grossblättriger Huflattig.* — Composées, Juss. ; Syngénésie polygamie, L. — Cette espèce, qui croît dans une grande partie de la France, aux lieux aquatiques, est flosculeuse, et dioïque ; elle pousse au printemps des tiges écailleuses qui portent des fleurs disposées en thyrse ovoïde, purpurines ; ses feuilles sont grandes, cordées-réniformes ; les racines sont amères et un peu âcres. — Préparation de la teinture alcoolique de la plante entière qu'on récolte au temps de sa floraison (avril et mai).

453. Ulmus campestris, Orme des champs, Ormeau ; *Gemeine Ulme, Rüster.* — Amintacées, Juss. ; Pentandrie digynie, L. — Cet arbre élevé se trouve assez fréquemment en France et en Allemagne, dans les forêts, les villages et les villes, le long des routes, dans les parcs, devant les châteaux, etc. C'est un arbre qui croît assez vite et vit longtemps. Les feuilles en sont ovales, épaisses, rudes, à base inégale, dentées en scie ; fleurs latérales, presque sessiles, glomérées, paraissant au printemps avant les feuilles ; fruits minces, très-membraneux. Le bois de cet arbre, qui est dur et fort, fait d'assez bonnes charpentes, mais il est surtout employé par les charrons. La seconde écorce de l'orme est d'un blanc jaunâtre, pliante, fragile, tendre, mince, un peu amère, inodore et mucilagineuse. L'ancienne école n'en fait plus aucun usage aujourd'hui ; l'homœopathe, en étudiant les effets de cette écorce sur l'homme en santé, saura à quoi s'en tenir au sujet de ses propriétés médicinales autrefois tant vantées. Pour l'usage homœopathique, on prend l'écorce interne *des jeunes branches de deux années*, et on la traite par voie de macération.

454. Urtica dioica, *Urtica major officinarum* ; Grande Ortie ; *Grosse Nessel.* — Urticées, Juss. ; Monœcie tétrandrie, L. — Cette plante croît partout dans les lieux incultes, le long des buissons, etc. Tiges hautes de 2 à 3 pieds, tétragones, pubescentes ; feuilles opposées, lancéolées-cordiformes, marquées de grosses dents sur les bords, un peu semblables à celles de la mélisse ; fleurs dioïques, herbacées, en grappes pendantes. Les aiguillons de cette espèce sont moins forts que ceux de la petite ortie, et la cuisson qu'ils occasionnent

moins marquée. Dans quelques pays on en mange les jeunes pousses. Préparation comme celle de l'*Urtica urens*.

455. Urtica urens, *Urtica minor*; Ortie-grièche, Petite ortie; *Brenn-Nessel*. — Urticées, Juss.; Monœcie tétrandrie, L. — Cette plante annuelle se trouve partout, dans les lieux cultivés, les jardins, etc. Tige haute de 3 à 5 décimètres, arrondie, glabre, aiguillonnée; feuilles opposées, ovales-elliptiques, incisées, dentées; fleurs monoïques, en grappes simples; graines aplaties, ovales, couleur de paille, et petites. Pour l'usage homœopathique, on se sert du suc frais des feuilles et des fleurs, qu'on prépare comme celui de toutes les autres plantes fraîches.

456. Uva ursi, *Arbutus uva ursi*, *Arctostaphylos officinalis*; Raisin d'ours, Arbousier Busserole; *Bærentraube*. — Bruyères, Juss.; Décandrie monogynie, L. (*fig*. 105). — Ce petit arbuste, toujours vert, croît dans le nord et le milieu de l'Europe, ainsi que dans l'Amérique septentrionale, dans les landes, les plaines sablonneuses, les forêts de pins, etc., ainsi que dans le midi de l'Europe sur les montagnes alpines. Sa racine est ligneuse, rameuse; tige couchée, diffuse; tige et rameaux à écorce brune, glabre, facile à enlever; branches glabres, garnies de feuilles et vertes. Feuilles diffuses, à pétioles courts, ovales, oblongues, arrondies à leur pointe, obtuses, veinées, coriaces, glabres, luisantes, longues de 16 à



Fig. 105.

20 millimètres. Fleurs en grappes, pendantes, terminales; fruit globuliforme, de la grosseur d'un petit pois, charnu, rouge. En homœopathie, on se sert des *feuilles*, que l'on coupe en menus morceaux, en les traitant comme il a été dit pour le *laurocerasus*.

457. Valeriana officinalis, *Valeriana minor;* Valériane officinale, Valériane sauvage, Petite Valériane; *Baldrian Wurzel.* — Dipsacées, Juss.; Triandrie monogynie, L. (*fig:* 106). — La petite valériane, à laquelle l'épithète de *petite* ne convient que par opposition à la *grande* (*Valeriana Phu,* L.), croît presque partout, tant dans les bois taillis touffus, un peu humides, que sur les hauteurs sèches mais fraîches. La racine vivace de cette plante a une souche cylindrique, blanche, d'où partent des rameaux fibreux, écailleux, de couleur blanche à l'intérieur, de couleur brune à l'extérieur; tige haute de 6 à 18 décim., fistuleuse, simple, droite, poilue, arrondie; feuilles opposées, profondément pinnatifides; folioles lancéolées, dentées en scie; fleurs rougeâtres (couleur de rose) ou blanchâtres, terminales ou axillaires, en panicule; calice denté; corolle à cinq divisions irrégulières; fruits monospermes, infères. La racine, séchée avec précaution, a une odeur aromatique camphrée et une saveur amère, aromatique, qui toutes deux plaisent fort aux chats; ils se roulent dessus avec une sorte de fureur voluptueuse. Nous nous servons en homœopathie de la racine fraîchement récoltée. Mais si l'on



Fig. 106.

veut être sûr d'obtenir des racines efficaces, c'est à l'âge de deux ou trois ans qu'il faut les recueillir, au printemps, avant que la tige se développe. Encore ne faut-il pas la recueillir dans un terrain trop humide ; celle qui croît sur les hauteurs et dans les endroits plutôt frais qu'humides, est douée de beaucoup plus de vertus. — On prépare la racine fraîchement déterrée, comme toutes les autres plantes fraîches.

458. Veratrum album. *Helleborus albus* ; Varaire,

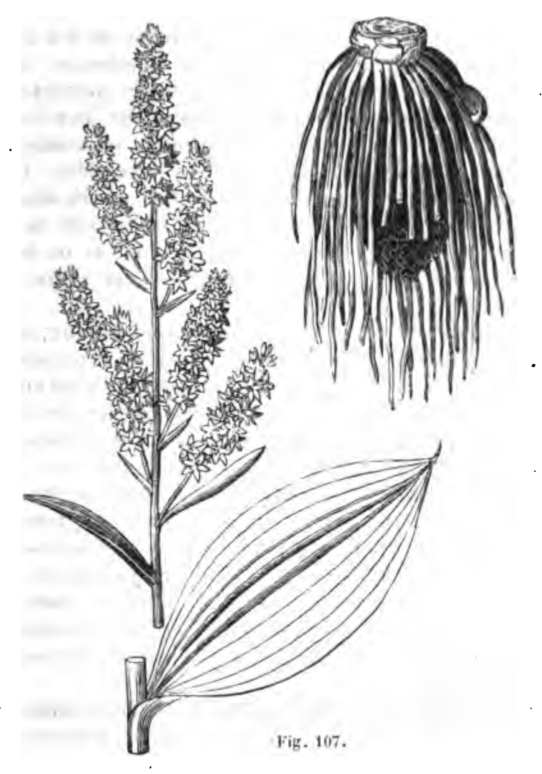


Fig. 107.

Vératre blanc ; *Weisse Niesswurz*. — Colchicacées, Juss. ;

Hexandrie triandrie, L. (*fig.* 107). — La varaire croît dans les pâturages des hautes montagnes de l'Auvergne, des Vosges, du Jura, des Alpes, des Pyrénées, ainsi qu'en Bavière, dans le Tyrol, dans l'Ukraine, en Silésie, en Autriche, en Hongrie, etc. Racine cylindrique, courte, grosse, pérenne, simple, ferme, ridée, brune à l'extérieur, blanche à l'intérieur, garnie de fibres de la grosseur d'un brin de paille, nombreuses, succulentes. A l'état frais, elle a une odeur nauséeuse, et une saveur âcre, amère, chaude ; à l'état sec, l'odeur est plus faible et la racine a moins de vertus. Tige haute de 3 à 12 décimètres, arrondie, fistuleuse; feuilles inférieures ovales, feuilles supérieures ovales-oblongues, toutes amplexicaules, marquées de nervures, entières, plissées sur leur largeur ; fleurs nombreuses, en grappes rameuses, terminales, d'un vert pâle, accompagnées de bractées lancéolées; fruits à trois coques, à trois loges pubescentes, ovales-allongées; semences planes, ailées, nombreuses. On récolte la *racine* de cette plante au commencement de juin, et on la traite comme toutes les autres plantes fraîches, par expression et macération.

459. Verbascum thapsus, Bouillon-blanc, Molène, Bon-homme ; *Königskerze.* — Solanées, Juss. ; Pentandrie monogynie, L. (*fig.* 108). — Cette plante habite le nord et le milieu de l'Europe, où elle croît sur les montagnes, le long des chemins, au pied des rochers, dans les lieux sablonneux, secs et stériles, dans les décombres, sur les vieux murs, etc. Racine bisannuelle, simple, d'un blanc brunâtre, chevelue ; tige haute de 6 à 18 décimètres, droite, simple, cotonneuse; feuilles alternes, acaules, décurrentes, dentées, oblongues-lancéolées, ridées, drapées, d'un vert bleuâtre ; fleurs jaunes, en épi allongé, ou solitaires, soutenues par des bractées cotonneuses et drapées. Nous récoltons la plante au commencement de sa floraison, et nous la préparons à la manière de toutes les plantes fraîches.

460. Verbena officinalis, Verveine commune ; *Eisenkraut.* — Verbénacées ou Gattiliers, Juss. ; Décandrie monogynie, L. — Ce végétal vivace croît partout en Allemagne et dans le midi de l'Europe, dans les champs, les lieux sablon-

neux, arides, sur les décombres, le long des chemins, des haies, des fossés, etc. Racine profondément enfoncée, fusiforme, chevelue, ligneuse ; tige dressée, quadrangulaire, sil-

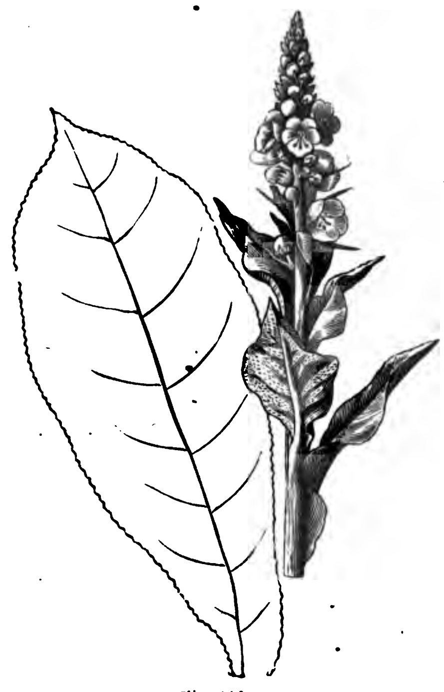


Fig. 103.

lonnée, haute de 3 à 6 décimètres, rameuse ; feuilles opposées, sessiles, ridées, tranchantes, pinnatifides, incisées et crénelées ; fleurs sessiles, alternes, d'un rouge blanchâtre, tubuleuses, en longs épis terminaux, filiformes, paniculées. La plante est odorante et amère.

461. Vinca minor, Pervenche, Petite Pervenche ; *Wintergrün, Kleines Sinngrün.* — Apocynées, Juss. ; Pentan-

drie monogynie, L. — Ce sous-arbrisseau habite toute l'Europe, où il croît dans les haies, les buissons, les forêts, etc. Racine rampante, garnie, dans le bas, de chevelu; tiges arrondies, grimpantes, minces, longues de 2 à 3 décimètres ; feuilles opposées, ovales-lancéolées, pétiolées, entières, luisantes, coriaces, pérennes; fleurs solitaires, axillaires, à pédoncules longs, bleues. Nous nous servons en homœopathie de la plante *entière*, que nous récoltons au commencement de sa floraison, en avril et en mai, et que nous traitons à la manière de toutes les autres plantes fraîches, en faisant macérer les racines et en réunissant ensuite les deux liqueurs.



Fig. 109.

462. Vincetoxicum, *Asclepias Vincetoxicum*; Dompte-venin; *Giftwurzel*, *Gemeine Schwalbenwurzel*, *Gemeiner Hundswürger*. — Apocynées, Juss.; Pentandrie digynie, L. (*fig.* 109). — Cette plante se trouve par toute l'Europe dans les terrains sablonneux, stériles. Sa racine consiste en une souche de la grosseur du doigt ; elle est rameuse, blanchâtre en dehors, blanche ou jaunâtre en dedans,

d'une odeur forte et d'une saveur désagréable, amère, âcre. On prépare la racine fraîchement déterrée, en la faisant macérer dans deux fois son poids d'alcool.

463. Viola odorata, *Viola martia*; Violette, Violette de mars; *Veilchen, März-Veilchen.* — Cistées (Violacées), Juss.; Syngénésie monogamie, L. (*fig.* 110). — La violette se trouve dans toute l'Europe, où elle habite les bois couverts, le bord des forêts, les jardins, les vignes et les lieux ombragés. Racine acaule, en surgeons rampants, nombreux, qui s'étalent en tous sens et qui propagent la plante; feuilles radicales, à pétioles longs, arrondies, cordiformes, obtuses, crénelées, glabres ou légèrement velues; pédoncules uniflores, axillaires, filiformes, droits, glabres; fleurs de couleur purpurine, parfois couleur de rose, entières, glabres; semences arrondies, nombreuses. Nous nous servons de la plante *entière*, que nous récoltons pendant qu'elle fleurit, et que nous traitons comme toutes les autres plantes fraîches.



Fig. 110.

464. Viola tricolor, *Jacea*; Pensée, Fleur de la Trinité; *Freisam-Veilchen, Stiefmütterchen.* — Cistées (Violacées), Juss.; Syngénésie monogamie, L. (*fig.* 111). — Cette plante annuelle croît dans toute l'Europe, dans les champs, sur les bords des chemins, des forêts et des prés, dans les jardins, etc. Racine rameuse, chevelue; tige triangulaire ou quadrangulaire, couchée, glabre, à rames droites; feuilles ayant l'odeur des noyaux de pêche lorsqu'on les frotte, alternes, pétiolées, pubescentes, les inférieures ovales oblongues, les supérieures lancéolées, toutes crénelées, dentées en scie; pédoncules axillaires. Les pensées *à fleurs jaunes et blanches* sont celles dont nous nous servons en homœopathie. Nous prenons la plante

entière à l'époque de sa floraison, et nous la traitons comme toutes les autres plantes fraîches.

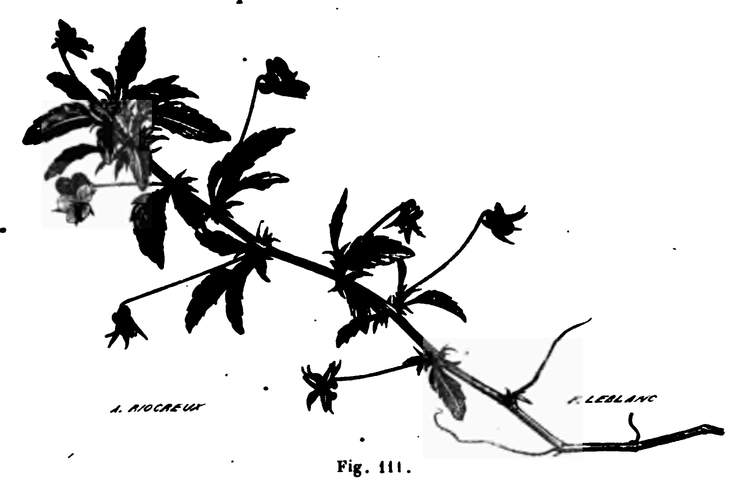
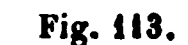


Fig. 111.

465. Xylosteum vulgare, *Lonicera xylosteum*, Chèvrefeuille sauvage ; *Wildes Geisblatt*. — Caprifoliées, Juss. ; Pentandrie monogynie, L. — Cette plante croît dans nos bois et en Sibérie. Tiges minces, grêles, arrondies, longues, flexibles ; feuilles ovales, pointues, glabres ; fleurs blanc jaunâtre, souvent un peu rouges en dehors. — On prépare la teinture alcoolique de la plante entière.

466. Zingiber officinale, *Amomum Zingiber* ; Gingembre ; *Ingwer*. — Balisiers, Juss. ; Pentandrie monogynie, L. (*fig*. 112). — Ce végétal est originaire des Indes orientales, de Java, ou de la Chine, mais on le cultive aussi aux Indes occidentales et dans l'Amérique tropicale. Racines superficielles, tubéreuses, rameuses, digitées ou palmées, aplaties, noueuses, charnues, couleur de rose étant fraîches, grises à l'état sec, marquées de stries longitudinales et circulaires, de 2 à 6 centimètres de longueur sur 2 de diamètre ; d'une odeur aromatique et d'une saveur âcre mais agréable. Tiges herbacées, glabres, haute de 2 à 6 décimètres, simples, à feuilles

Fig. 112.


Fig. 113.

étroites, aiguës et parfaitement glabres. Épi floral court, oval, obtus; fleurs d'un blanc jaunâtre. Dans le commerce, on trouve deux sortes de gingembre, dont l'une est noire (*fig.* 113), l'autre blanche (*fig.* 114); mais cette différence ne provient que du plus ou moins de soin qu'on apporte à la dessiccation de cette racine. Pour l'usage homœopathique, nous prenons les racines les plus fermes, de la couleur la plus claire, pesantes, d'une odeur forte et d'une


Fig. 114.

saveur chaude ; ce sont celles qui nous arrivent par le Malabar et le Bengale. On prépare le gingembre en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration*. Ceux qui voudraient se procurer la *teinture-mère*, l'obtiendraient par le même procédé qui est employé pour toutes les substances végétales sèches, c'est-à-dire, au moyen de 20 parties d'alcool.

CHAPITRE IV

Histoire naturelle et préparation des substances animales.

467. Ambra grisea *s. ambrosiaca, Ambra vera s. maritima*; Ambre gris ; *Graue Ambra.* — Cette substance, que Carthæuser et Neumann regardaient comme un bitume, et Bergmann comme une gomme-résine, fut longtemps considérée par d'autres tour à tour comme une sorte de camphre, un champignon sous-marin, un mélange de cire et de miel altérés, un produit excrémentitiel des crocodiles ou de certains oiseaux, etc. Aujourd'hui, presque tous les savants s'accordent à voir dans l'ambre gris le produit des intestins de certains cachalots, et à le considérer comme une concrétion biliaire. On recueille ce produit flottant sur la mer ou jeté sur les côtes de l'Inde, de l'Afrique, et même de la France. Le plus estimé est celui qui vient de Sumatra et de Madagascar. L'ambre, tel qu'il nous arrive, est ordinairement en boules plus ou moins volumineuses, opaques, rudes au toucher, formées de couches concentriques, friables, plus légères que l'eau, spongieuses, d'un brun grisâtre en dehors, traversées, en dedans, de veines noires ou d'un rouge jaunâtre, et chargées de points blanchâtres, fortement odorantes ; souvent aussi il est en masses informes, énormes, auxquelles se trouvent collées les mâchoires de la *Sepia octopod.* et de la *Sepia moscata,* L., et qui fréquemment sont revêtues d'une croûte noire d'odeur bitumineuse. La saveur de l'ambre est fade ; étant frotté ou échauffé, il développe une

odeur forte, agréable, persistante. Sa consistance est celle de la cire ; il se ramollit entre les doigts, est fusible et presque complétement volatil au feu ; étant approché d'une bougie, il s'enflamme promptement et brûle avec une lumière vive. Plus l'alcool est étendu d'eau, moins est grande la quantité d'ambre qu'il dissout ; dans l'éther il se dissout complétement, et si l'on traite cette dissolution avec de l'alcool, on obtient un précipité blanc, ressemblant à de la cire, et qui est de l'*ambrine*. L'ambre dit *noir* est une production artificielle qui ne mérite aucune confiance, quoiqu'on prétende qu'il se trouve dans les îles de Nicobar; souvent aussi on donne le nom d'*ambre noir* au *jayet* ou au *ladanum*. L'*ambre jaune*, ainsi que l'*ambra citrina* et l'*ambra gialla* des Italiens sont des noms du *succin*. L'*ambre blanc* n'est qu'une variété de l'*ambre gris*, si toutefois on ne donne pas encore ce nom au *blanc de baleine* ou même au *succin*. D'après cela il n'y a donc qu'une seule sorte d'*ambre vrai*, qui est l'*ambre gris*. Le prix élevé de ce produit fait qu'il est souvent sophistiqué, soit avec de la farine, soit avec des excréments de certains oiseaux ; ou bien on le fabrique artificiellement avec le benzoé, le storax et le *ladanum*; dans aucun de ces cas, l'ambre n'a ni la fusibilité ni la volatilité qui le caractérisent lorsqu'il est pur. Ceux qui veulent se baser sur les expérimentations faites par Hahnemann, feront bien de faire les *trois* premières atténuations par la *trituration*, la quatrième à l'alcool étendu de parties égales d'eau, et le reste à l'alcool ordinaire. Au reste, la solubilité de l'ambre dans l'alcool permet aussi d'en faire la teinture-mère au 20ᵉ.

468. Apis mellifera s. *Mellifica, Virus apis melliferæ* ; Venin de l'abeille mellifère; *Bienengift*. — Cet insecte domestique bien connu appartient au genre d'insectes hyménoptères. Les essaims présentent trois sortes d'individus : 1° la femelle ou reine (*fig.* 115, *b*); 2° les mâles (*fig.* 115, *a*); 3° les ouvrières ou neutres (*fig.* 115, *c*). Les femelles et les neutres sont armées d'un aiguillon long d'environ 0ᵐ,0043 (*fig.* 116). Cet aiguillon est composé de deux dards accolés l'un à l'autre, mobiles dans l'intérieur d'une espèce de fourreau, laissant entre eux inférieurement une étroite rainure, et se terminant chacun par quinze ou seize dentelures cro-

chées qui forment, par leur réunion, une sorte de flèche. Ces dents sont renfermées dans un étui long d'une ligne, entouré à sa base de neuf écailles cartilagineuses ou cornées,

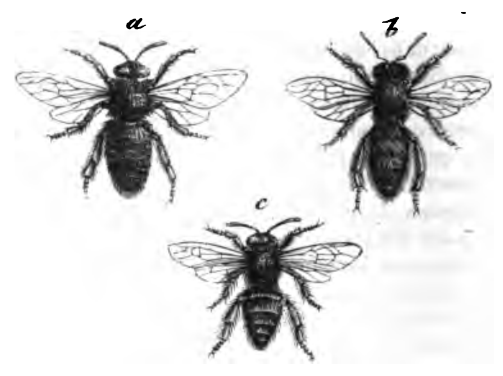


Fig. 115.

pourvues de muscles, dont huit paraissent destinées à porter au dehors la pointe de l'instrument, et dont la neuvième a pour fonction d'en opérer la rétraction. Le venin est sécrété dans deux vésicules placées sur le côté du canal intestinal et amassé dans un réservoir situé derrière les écailles cartilagineuses qui se trouvent à la base de l'aiguillon. Pour obtenir le venin, si l'on ne préfère pas le retirer immédiatement du réservoir, on recueille dans un vase en verre une certaine quantité d'abeilles; on bouche ce verre et on le secoue : les abeilles, devenues furieuses, cherchent à piquer les mains et lâchent leur venin sur les parois du verre. L'alcool dissolvant précisément la partie active du venin, on n'a qu'à en verser en quantité suffisante sur ces abeilles ; elles meurent, et l'alcool s'imprègne du venin. C'est ainsi que la *teinture d'apis* de Héring a été préparée. Les atténuations se font à l'alcool.

469. Asterias, Étoile de mer; *Seestern.* — C'est cette espèce de zoophyte coriace au *frai* duquel on attribue le caractère venimeux que montrent quelquefois les *moules*, qui paraissent se nourrir de ce frai sans qu'il leur nuise. On pré-

pare ce zoophyte par la trituration, jusqu'à la 3e. C'est sous

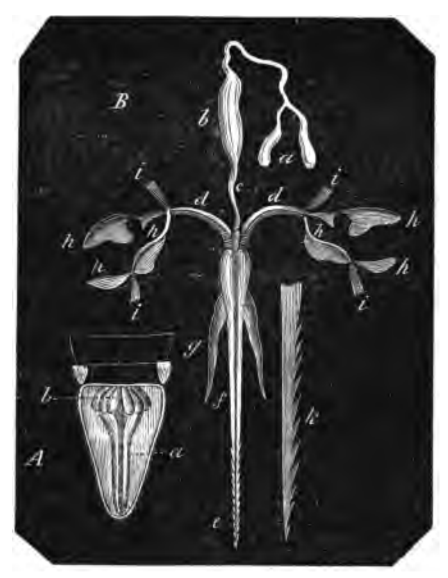


Fig. 116 (1).

cette forme qu'il a été expérimenté par le docteur Pétroz, et avec l'animal desséché.

470. Barbus. *Cyprinus barbus*; Barbeau; *Barbe*. — Ce poisson, dont la forme approche de celle du brochet, vit dans les eaux claires et courantes de l'Asie et du midi de l'Europe, et se trouve assez fréquemment en France. Ses caractères

(1) *Fig.* 116. *A*, extrémité de l'abdomen avec l'aiguillon rétracté; *a*, aiguillon dans son fourreau; *b*, sa base composée de cartilage et de muscles. — *B*, appareil développé; *a*, glandes venimeuses; *b*, réservoir du venin; *c* son canal excréteur; *d*, *d*, racines des dards composant l'aiguillon; *e*, les deux dards appuyés l'un contre l'autre; *f*, gaîne de l'aiguillon, ouverte en dessus; *g*, appendices écailleux formant ensemble une pièce fourchue; *h*, *h*, huit pièces cartilagineuses qui soutiennent les racines des dards et les fixent à l'abdomen; *i*, *i*, muscles protracteurs et rétracteurs de ces pièces; *k*, extrémité d'un dard très-grossie, pour montrer sa pointe et les denticules inclinées de son bord extérieur.

sont : quatre barbillons à la mâchoire supérieure, qui avance beaucoup sur l'inférieure; deux rangées de cinq dents à chaque mâchoire, corps arrondi, allongé, olivâtre ou bleuâtre en dessus, blanchâtre en dessous ; nageoires rougeâtres, celle de la queue en fourchette. On trouve des barbeaux de toutes grandeurs, et jusqu'à 9 décimètres de long. Ils vivent d'insectes, de petits poissons, et de toutes les substances animales qu'ils peuvent atteindre. Le corps de ce poisson est ordinairement recouvert d'un mucus visqueux ; sa chair est blanche, tendre et d'une saveur d'autant plus agréable que le poisson est plus âgé, mais d'une digestion assez difficile pour les estomacs délicats. Les barbeaux des rivières sont plus estimés pour la table que ceux des étangs et des lacs; on vante surtout ceux du Rhône. Dans le Veser, il acquiert une graisse d'une saveur fort agréable, et qui, suivant quelques auteurs, est due au lin que l'on introduit dans ce fleuve. Les œufs du barbeau sont regardés comme vénéneux, et contiennent une substance âcre et amère. Pour l'usage homœopathique, on prend les *œufs frais* d'un grand barbeau adulte, et on les prépare en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration*. Complétement inusité.

471. Cancer fluviatilis, F., *Cancer astacus*, L., *Astacus fluviatilis*, E. ; Écrevisse commune ; *Flusskrebs* (*fig.* 117). — L'écrevisse commune est un crustacé décapode à



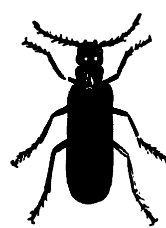
Fig. 117.

longue queue, qui habite en Europe le bord des ruisseaux, des petites rivières et même des étangs et des lacs, où il se

tient dans les trous et sous les pierres. Ses caractères sont : quatre antennes inégales, les antérieures plus courtes, peu articulées, divisées en deux, mais non jusqu'à la base: corps oblong, comme cylindrique; la partie du devant terminée par une pointe courte, saillante entre les yeux: queue large, grande, couverte d'écailles transversales et munie d'écailles natatoires, latérales et terminales, se recourbant en dessous sur elles-mêmes; dix pattes, dont les deux antérieures sont terminées en pinces vigoureuses et dentées. Ces animaux ont encore cela de particulier que leurs membres, mutilés ou détruits, se régénèrent facilement; tous les ans ils muent, c'est-à-dire qu'ils changent leur enveloppe calcaire écailleuse. Dans le temps de la mue, leur estomac offre, dans son épaisseur, deux corps calcaires, durs, connus sous le nom d'*yeux d'écrevisses* (*oculi cancrorum*), et qui sont destinés à fournir la matière propre à la reproduction d'un nouveau test. La femelle de ces animaux porte, sous sa queue roulée, d'abord ses œufs, ensuite ses petits, jusqu'à ce qu'ils aient atteint une certaine grosseur. Les écrevisses sont fort estimées sur toutes les tables; après la cuisson, leur test, ordinairement d'un gris brun, offre une couleur rouge; leur chair est blanche, gélatineuse, délicate et d'assez facile digestion, mais susceptible de faire naître des éruptions ortiées, ce qui arrive presque infailliblement, lorsque, pour conserver ces animaux hors de l'eau, on les a placés dans un milieu humide rempli d'orties; cette plante, qui est plus propre qu'aucune autre à faciliter leur conservation, paraît leur communiquer alors ses vertus. Les écrevisses des eaux vives sont plus estimées que celles des eaux stagnantes; les écrevisses des Moluques, qui ne vivent que sur terre, donnent, dit-on, la mort à ceux qui en mangent. — Pour l'usage homœopathique, on se sert des écrevisses des eaux vives; on les pile, encore vivantes, dans un mortier, et après les avoir réduites en pâte fine, on délaye celle-ci avec le double de son volume d'alcool, on exprime le tout, et on conserve la liqueur, qui sert ensuite à faire les atténuations. Inusité.

472. Cantharis, *Cantharis vesicatoria, Meloë vesicatorius, Lytta vesicatoria*; Cantharide, Cantharide officinale;

Kantharide, Spanische Fliege (*fig.* 118). — Ce scarabée, du milieu et du midi de l'Europe, se montre dans nos climats aux mois de mai et de juin, surtout sur le frêne, le saule, le lilas, le troëne, moins sur le sureau et le chèvrefeuille, et plus rarement encore sur le prunellier, le rosier, l'orme, etc. C'est un coléoptère long de 12 à 16 millimètres, d'un vert jaune doré; tête inclinée, presque cordiforme; antennes filiformes, de onze articles, noires; antennules également filiformes, les postérieures renflées à l'extrémité; yeux grands, d'un brun foncé; bouche pourvue d'une lèvre supérieure et de deux mâchoires bifides; corps allongé, presque rond et cylindrique: deux ailes: élytres molles, demi-cylindriques, marquées de stries longitudinales; tête et pieds garnis de poils blanchâtres. L'odeur de la cantharide est douceâtre, nauséeuse; sa saveur est très-âcre, presque caustique. Les larves de ces insectes ont le corps d'un blanc jaunâtre, composé de trois anneaux; six pattes courtes; la tête arrondie; deux antennes filiformes courtes; deux mâchoires et quatre antennules. Elles vivent dans la terre, se nourrissent de racines, y subissent leur métamorphose, et n'en sortent que devenues insectes parfaits. La cantharidine, découverte par Robiquet, se trouve plutôt dans les parties molles de l'insecte; les élytres et les pieds en contiennent peu; elle se dissout plus facilement dans l'éther et dans les huiles fixes que dans l'alcool. La meilleure préparation, pour l'usage homœopathique, est celle qui consiste à pulvériser les *grandes cantharides femelles*, et à en faire les trois premières atténuations par la *trituration*. La teinture-mère s'obtiendrait au moyen de 20 parties d'alcool, dans lequel on ferait digérer, pendant huit jours, la poudre de cantharides. Avant de pulvériser ces insectes, il importe de s'assurer qu'ils ne sont point vermoulus, ni pulvérulents, mais récemment recueillis, bien secs, entiers et lisses. Les petites cantharides sont beaucoup moins propres à l'usage homœopathique que les grandes. Dans tous les cas il vaut mieux se procurer l'insecte vivant pour être


Fig. 118.

sûr que le mode employé pour le tuer n'en a pas altéré les propriétés.

473. Castor equi, la Châtaigne des chevaux ; ***Kastanien. Hornwarzen der Pferde.*** — Cette substance est une excroissance noirâtre qui se trouve aux quatre extrémités du cheval, à la jointure, au-dessus du paturon, là où le boulet communique avec le canon. Elle est d'une texture cornée et se sépare facilement en plusieurs lamelles. Elle est ordinairement recouverte d'un pinceau de poils plus longs. Lorsqu'on la frotte, elle exhale une odeur de musc. Les chiens en sont très-friands, et les maquignons s'en servent pour dompter les chevaux, en en soufflant la poudre dans leurs narines. — Pour l'usage homœopathique, on prépare les *trois* premières atténuations de cette substance par la *trituration*. Peu usité.

474. Castoreum, Castoréum ; *Bibergeil.* — Le castor (*Castor fiber, fig.* 119), vit dans le nord de l'Asie et de l'Amérique, ainsi que dans plusieurs pays de l'Europe, tels que la Pologne, la Russie, etc. Il est aujourd'hui très-rare en Allemagne et en France. Le castoréum est le produit sécrétoire des glandes préputiales de cet animal, placées longitudinalement sous la peau de l'abdomen tant du mâle que de la femelle, entre



Fig. 119.

l'origine de la queue et la partie postérieure des cuisses, derrière le bassin. C'est une substance molle, de consistance sirupeuse, d'un jaune sale, d'une odeur forte qui paraît quelquefois

assez agréable à certaines femmes hystériques, d'une saveur âcre, mordicante ; elle se mêle aisément à la salive et adhère facilement aux dents. A son état naturel, le castoréum se trouve constamment traversé par des cloisons membraneuses ; à l'état sec, il est brun et assez friable. Les poches qui le contiennent sont au nombre de deux, l'une au-dessus de l'autre ; celle du dessus est plus petite que la poche inférieure ; elles sont unies entre elles par leur conduit excréteur commun, et adhèrent toutes deux à l'espèce de poche ou cloaque dans lequel elles sont placées et qui est commun aux parties génitales et à l'anus du castor (*fig.* 120). Ce sont ces deux poches encore unies par leur conduit excréteur que l'on trouve dans le commerce sous le nom de castoréum, quoique, rigoureusement parlant, ce nom ne soit dû qu'à la substance résineuse qu'elles renferment. On distingue, dans le commerce, deux sortes de castoréum, savoir : 1° le *castoréum de Sibérie* (*fig.* 121), le plus usité de tous ; 2° le *castoréum anglais*



Fig. 120.



Fig. 121.

ou *du Canada* (*fig*. 122), moins estimé que le précédent. Le *castoréum de Sibérie,* qu'on sèche ordinairement dans la fumée après l'avoir renfermé dans des vessies de porc, nous arrive en petites bourses pesantes, arrondies du bas, aiguës du haut, presque coniques, gibbeuses, d'un brun foncé; entourées, à l'extérieur, d'une espèce d'enveloppe membraneuse; traversées, à l'intérieur, par des membranes plus denses, entre les lamelles desquelles le castoréum proprement dit se trouve adhérent. L'odeur de celui-ci est assez forte, un peu amère, mordicante, aromatique. Le *castoréum anglais* ou *du Canada* (*fig*. 122) nous arrive en petites bourses pyriformes ou elliptiques, membraneuses, très-noires; il est plus sec, plus aride, plus friable et plus clair de couleur que le castoréum de Sibérie; son odeur et sa saveur sont moins prononcées et plus désagréables, parfois même elles ont l'odeur de l'ammoniaque. Le castoréum est une des substances que l'industrie de nos jours sophistique le plus fréquemment; souvent on y introduit du sable, du plomb, ou autres matières métalliques, afin d'en augmenter le poids; dans d'autres cas on le falsifie avec le galbanum, la gomme ammoniaque, ou même la cire. En Angleterre on en fait même d'entièrement factice, qui souvent ne consiste qu'en un mélange de sang desséché, de gomme et de miel, qu'on introduit dans les vésicules biliaires du mouton ou du veau, et qui ne manque pas d'être d'une plus belle apparence que le vrai castoréum. Ces sophistications et imitations criminelles se décèlent facilement en ce que ce castoréum est d'une odeur plus faible, sans cloisons à l'intérieur d'un brillant résineux, et en ce qu'il est entièrement insoluble dans l'alcool. Le bon et vrai castoréum doit être sec, d'une odeur bien prononcée, et renfermé dans des bourses



Fig. 122.

intactes. La chaleur, l'humidité et l'air altèrent facilement cette matière, de sorte qu'il convient de la préserver autant que possible de ces influences. — Pour l'usage homœopathique, on prépare le castoréum en arrosant une partie de cette substance avec 20 parties d'alcool; on laisse en contact pendant huit jours, en ayant soin d'agiter le mélange tous les jours. Au bout du temps indiqué, on décante le liquide clair et on le conserve sous le nom de *teinture-mère de castoréum*. On peut aussi le préparer par trituration.

475. Coccionella *s. Coccinella septempunctata, Chrysomela septempunctata*, L.; Coccinelle, Bête à Dieu, Bête du bon Dieu; *Sonnenkæfer, Johanniskæfer, Frauenkæfer, Himmelskuh, Sommerkälbchen*. — Ce scarabée hémisphérique vit dans les haies, sur le blé, dans les prairies et sur les ombellifères. C'est un petit coléoptère de la grosseur d'un petit pois, au corps noir, à élytres rouges et marquées de sept points noirs. La tête de cet insecte est petite et placée dans une cavité; antennes courtes, en massue solide, composées de onze articles. Bouche composée de deux lèvres, dont la supérieure est arrondie et coriace, l'inférieure avancée, de deux mandibules courtes, cornées et de quatre antennules; corps hémisphérique, plat en dessous; corselet et élytres bordés; trois articles aux tarses, dont les deux premiers en cœur et garnis de bosses. Les larves de ces insectes ont six pattes, le corps allongé et divisé en douze anneaux, quelquefois épineux. Elles vivent sur les arbres et les plantes de toutes espèces, où, comme l'insecte parfait, elles se nourrissent de très-petits insectes. Pendant sa vie, ce coléoptère contient un suc âcre, volatil, de l'odeur de l'opium, et qui se perd lorsqu'on le sèche, de sorte qu'il importe d'écraser ces insectes encore vivants, après quoi on les arrose avec 20 parties d'alcool, et on décante la teinture au bout de huit jours.

476. Coccus cacti. *Coccus indicus s. Americanus, Grana fici indici, Coccinella s. Coccionella, Cochenilla, Cotonella, Congenilla*; Cochenille du Nopal ou du Mexique; *Scharlachwurm, Mexikanische Schildlaus* (*fig.* 123). — Insecte hémiptère qu'on élève en Amérique, surtout au Mexique. C'est la femelle seule qu'on récolte; elle a le corps oblong, rouge, les antennes

rameuses, et deux longues soies abdominales. Desséchée, elle forme un petit grain irrégulier, convexe et cannelé d'un côté, concave de l'autre. On distingue dans le commerce trois variétés : 1° la cochenille *grise;* 2° la cochenille *jaspée* ; 3° la cochenille *noire.* — Pour l'usage homœopathique, on se sert de la première de ces espèces, la cochenille *grise,* moins sujette à

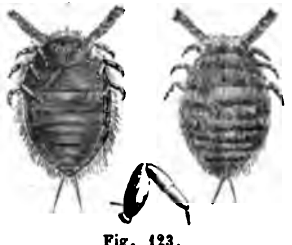


Fig. 123.

être falsifiée. Elle est d'un beau roux uniforme, terne et dépourvue de cette poussière blanchâtre dont est couverte la jaspée, et qui peut provenir d'une falsification due à du talc de Venise et à de la céruse. Pour la préparer, on la lave d'abord dans de l'eau tiède, et, après l'avoir desséchée, on la pulvérise, après quoi l'on fait macérer une partie de cette poudre dans 20 parties d'alcool. Après quinze jours de macération dans un endroit frais, on décante, on filtre, et l'on obtient la teinture-mère.

477. Conchæ, Testæ ostreæ; Coquilles, Coquilles

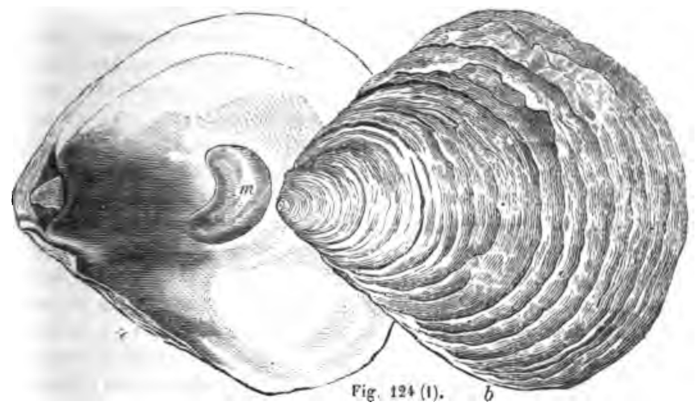


Fig. 124 (1).

d'huîtres; *Austerschaalen* (*fig.* 124, 125). — L'huître commune

(1) *Fig.* 124 *a* valve creuse ou principale, vue du côté intérieur; *m*, impres-

(*ostrea edulis*) est une coquille bivalve, presque ronde, ondulée, imbriquée par des lames, ayant une de ses valves aplatie

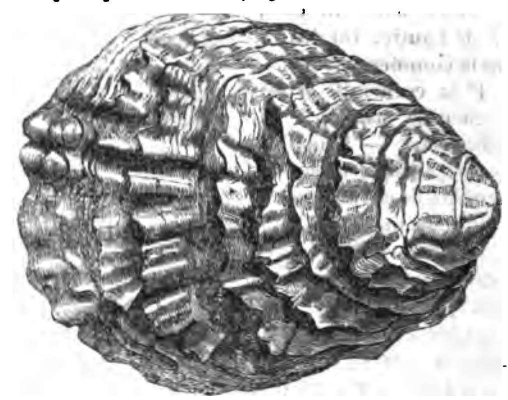


Fig. 125.

et entière. Charnière sans dents, avec une fossette oblongue, sillonnée en travers, donnant attache au ligament ; une seule impression musculaire dans chaque valve; acéphale, n'ayant ni tube, ni pied musculeux ; bords du manteau frangés. Les huîtres existent dans toutes les mers de l'Europe ainsi que dans celles de l'Afrique et de l'Asie, et abondent surtout dans les golfes formés à l'embouchure des grands fleuves, où elles se trouvent fixées aux rochers sous-marins, ou attachées les unes aux autres par la valve inférieure de leur écaille, soit sur les rivages, adhérentes aux pieux, aux racines de certains arbres, ou bien entièrement libres. Les écailles d'huîtres sont formées d'une substance calcaire; elles sont presque circulaires, striées et d'un gris sale en dehors, luisantes, lisses et blanches en dedans. Suivant Roger, elles contiennent sur 100 parties 95,18 de carbonate de chaux ; 1,88 de phosphate de chaux ; 0,40 de silice ; 0,45 de matière animale. Étant calcinées, elles se changent presque entièrement en carbonate de chaux ou en chaux vive, suivant le degré de chaleur auquel on les expose. En ho-

sion laissée sur la valve par le muscle adducteur ; *b* valve plate ou operculaire, vue du côté extérieur.

mœopathie, nous ne nous servons point de ces écailles entières, mais seulement de la masse blanche renfermée entre les lamelles. Le médicament qui en résulte est celui que nous employons sous le nom de *calcarea carbonica* (Voir n° 133).

478. Corallium rubrum, *Isis nobilis*; Corail rouge; *Rothe Koralle* (*fig.* 126). — Les coraux rouges (*corallia rubra*) sont les écorces calcaires de certains polypiers qui habitent la Méditerranée, surtout la côte septentrionale de l'Afrique et l'Archipel grec, où ils s'accrochent, par un pied large, au rochers sous-marins. La forme et la structure de ce polypier sont telles qu'il ressemble à un arbrisseau dépouillé de feuilles; ou bien il forme, par l'agglomération d'un grand nombre d'individus, des espèces de roches d'une grande étendue. Le tronc de ce polypier est arrondi ou un peu comprimé, de la grosseur de 3 centimètres à sa base, garni irrégulièrement de branches latérales écartées, dont chacune se termine par un nœud arrondi. Ce nœud est la vraie partie vivante du polypier; il est recouvert d'une pellicule molle et moelleuse, et sert d'habitation à une foule de vers qui tous appartiennent à l'ordre des zoophytes, et qui entre eux sont unis par une substance commune. En enlevant la pellicule qui recouvre le nœud, on voit l'axe pierreux, cellulaire, consistant en couches concentriques déposées les unes après les autres par ces animaux. Cet axe forme la partie officinale du corail. — Outre le corail *rouge*, on distingue encore le corail *blanc* et le corail

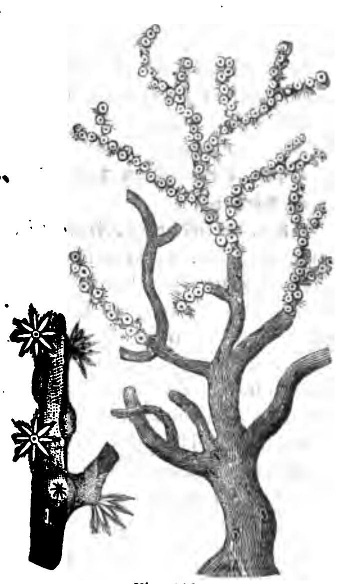


Fig. 126.

noir. Le premier provient du *Madrepora oculata*, L.; l'autre du *Gorgona antipathes*, Genel. Le corail noir ressemble aux branches d'un bois mort, noir, et a la grosseur d'un tuyau de plume; on l'employait autrefois, ainsi que le corail blanc et le corail rouge, comme alexitère. Le corail rouge qui, à cause de sa belle couleur, sert fréquemment à faire des bijoux, consiste, d'après *Vogel*, en carbonate de chaux coloré par une petite quantité d'oxyde de fer et mêlé à une matière gélatineuse. Pour l'usage homœopathique, on prend les petits morceaux qui sont striés en dehors, branchus, et souvent recouverts d'une matière blanche, calcaire. Les *trois* premières atténuations se font par la *trituration*.

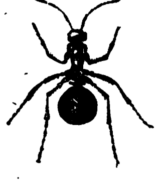
479. Crotalus horridus; Serpent à sonnettes (Voir **Lachesis**).

480. Diadema, *Aranea Diadema, Epeira Diadema*; Araignée porte-croix, Araignée diadème, Araignée à croix papale; *Kreuzspinne*. — Cette araignée se trouve en abondance dans les environs de Paris, au bois de Boulogne, le long des haies, ainsi que par toute l'Europe, dans les écuries, dans les chantiers, sur les piles de bois, aux murailles, dans les vieux édifices, où elle dispose son nid verticalement, afin de prendre les insectes qui lui servent de nourriture. Elle se distingue par son corps ovoïde qui atteint souvent la grosseur d'une noisette, et une ligne longitudinale, dorsale, composée de points jaunes et blancs, et traversée par trois autres lignes semblables. Pour préparer cette araignée à l'usage médical, le docteur Gross conseille de faire une piqûre dans l'abdomen de l'insecte vivant, de recueillir sur cent grains de sucre de lait la sérosité qui en découle, et de faire les *trois* premières atténuations par la *trituration*. Selon le docteur Héring, il serait préférable de faire macérer l'araignée entière dans de l'alcool, et d'atténuer ensuite à l'esprit-de-vin la teinture ainsi obtenue. La meilleure préparation est celle qui consiste à écraser l'insecte encore vivant et à le faire macérer quinze jours dans 20 parties d'alcool.

481. Formica, *Formica rufa*; Fourmi, Fourmi rouge; *Ameise, Rothe* ou *Waldameise* (*fig.* 127, 128). — Les fourmis sont des insectes hyménoptères, de la famille des Myrméges, ayant pour caractères : antennes de douze articles environ,

filiformes, brisés, le premier article très-long; antennules de grandeurs inégales, les antérieures fort longues; mandibules


Fig. 127.


Fig. 128.

fortes; langue tronquée, concave, courte; abdomen gros, ovale et attaché au corselet par un pédicule qui porte une petite écaille ou nœud vertical; tête noire; poitrine aplatie; trois sortes d'individus, des mâles, des femelles et des neutres; les deux premières sont ailées et en petit nombre, tandis que les ouvrières ou neutres, qui ne sont pas ailées, composent exclusivement les fourmilières. Les femelles et les neutres ont, en outre, à l'extrémité de leur abdomen, deux glandes par lesquelles elles sécrètent une liqueur particulière, acide, et qui, sur une peau délicate, peut faire naître du prurit et des éruptions. Cette liqueur est de l'*acide formique*. La fourmi rouge vit en société très-nombreuse; c'est elle qui, dans nos forêts de sapins, construit ces fourmilières en dôme, formées de petits brins de paille, de feuilles mortes et de graines. Les fourmis mâles et les femelles, lorsqu'elles sont entièrement développées, quittent les fourmilières, volent dans l'air et s'y accouplent; les mâles meurent bientôt après, les femelles retournent à leurs fourmillières, où cependant on n'en reçoit qu'un petit nombre. Celles qui sont admises pondent des œufs dont les fourmis neutres prennent soin. — Pour l'usage homœopathique, on recueille les fourmis en plaçant un bâton enduit de miel au-dessus d'une fourmilière, ou bien en y enfonçant une bouteille à goulot mince, et contenant au fond un peu de miel. Lorsque cette bouteille est suffisamment remplie de fourmis, on la retire, on verse les insectes dans une bouteille neuve et propre, et on les arrose de 3 parties d'alcool; ensuite, au bout de 6, 8 jours, on

décante le liquide, et on le conserve sous le nom d'*esprit de fourmis* (*formicarum spiritus*). C'est cet esprit qui sert à faire les atténuations.

482. Hippomanes, Hippomane. — Cette subtance est une membrane ou une excroissance charnue que les poulains qui viennent de naître portent sur le front. Elle est noire, arrondie et du volume d'une figue sèche. Elle a été étudiée par le docteur Héring. — Selon d'autres, elle est de la même composition que les corps qu'on trouve flottant dans le liquide allantoïdien, corps libres ou pédiculés, de forme variable, ovoïdale ou aplatie; quelquefois aussi ils sont suspendus à la face interne de l'allantoïde non-seulement de la jument, mais encore de la vache. Ces corps sont formés d'une membrane extérieure qui vient de l'allantoïde, et d'un noyau brunâtre, sale, plus ou moins pâteux, contenant des sels parmi lesquels on remarque surtout *l'oxalate de chaux*, comme dans cette excroissance charnue que les poulains présentent en naissant. — On en prépare les atténuations jusqu'à la *troisième* par la trituration.

483. Lacerta agilis; Lézard gris; *Graue Eidechse*. — Le lézard gris est un reptile saurien, de la famille des Lacertins, ayant pour caractères: cinq doigts inégaux et libres; langue rétractée et bifurquée; écailles transversales sous le ventre; queue longue, formée d'articulations qui se séparent presque sans effort. Le *lacerta agilis* de Linné comprend trois variétés qui ne diffèrent que par leur couleur. La première est le *lézard vert* (*lacerta ocellata*, Daud), le plus grand de tous, et qui habite l'Europe méridionale, l'Afrique, la Suède et le Kamtschatka, mais qui chez nous se montre aussi dans les haies et dans les bois, surtout dans les grandes chaleurs. Il a tout le dessus de son corps vert et bleuâtre, marqué de petits points noirs et blancs; jaunâtre en dessous; sa longueur va parfois jusqu'à 5 décimètres; il se défend contre les chiens, les couleuvres et autres reptiles, et mord avec opiniâtreté, en sorte qu'il faut le tuer pour le faire lâcher prise; il paraît ami de l'homme et semble le considérer avec plaisir; on rapporte qu'on mange sa chair en Afrique. La seconde espèce est le *lézard des souches* (*lacerta stirpium*, Daud.), ani-

mal qui est assez commun dans les bois de la France et de l'Allemagne, et qui se distingue par son corps bleuâtre ou blanchâtre en dessous; il est moins grand que le précédent. La troisième espèce, enfin, est le *lézard gris des murailles* (*lacerta agilis*, Daud.); il a le corps cendré, tacheté de noir, marqué de lignes et long de 12 à 18 centimètres; on le trouve partout, sur les murs des jardins et des maisons, dans les décombres, etc.; c'est un animal presque domestique, et qui nous délivre d'une infinité d'insectes incommodes. Pour l'usage homœopathique, on se sert de cette dernière espèce (le *lézard des murailles*), que l'on prépare tout à fait comme il est dit pour les écrevisses. (Voir **Cancer**.)

484. Lacerta viridis; Lézard vert; *Grüne Eidechse*. (Voy. le précédent.) Même préparation.

485. Lachesis; *Trigonocephalus Lachesis*; Trigonocéphale à losanges (venin dentaire du); *Lachesis-Schlangengift*. — Le venin de serpent s'obtient des vésicules à poison qui se trouvent à la mâchoire supérieure de ces reptiles. Dans les Archives homœopathiques publiées par le docteur Stapf, ainsi que dans la bibliothèque de Genève, on trouve le récit fait par le docteur Héring des moyens qu'il a employés en Amérique pour se procurer, sur un trigonocéphale vivant, une goutte de son venin. Ce procédé dangereux consiste à presser, avec le doigt, la vésicule à poison, dont ensuite une gouttelette recueillie à l'extrémité de la dent, est reçue sur du sucre de lait et préparée comme toutes les autres substances dont les trois premières atténuations se font par la trituration. Jusqu'ici nous n'employons que les venins du *lachesis* et du *crotalus horridus*, dont le dernier s'obtient et se prépare de la même manière que le premier. Le lachesis ou trigonocéphale à losanges, habite les contrées chaudes de l'Amérique méridionale; il atteint une longueur de près de deux mètres, et ses crochets à venin ont plus de deux centimètres de long. La peau de ce reptile est d'un brun rougeâtre, marquée le long du dos de grandes taches rhomboïdales d'un brun noirâtre, dont chacune renferme deux taches de la couleur du corps. Le venin a l'aspect de la salive, seulement il est moins visqueux, mais limpide, inodore et sans saveur prononcée; sa couleur tire un peu sur le verdâtre.

A l'extrémité de la dent, il s'arrondit facilement en gouttes, et tombe sans filer; mis sur la langue, il y produit une légère sensation d'astriction; exposé à l'air, il ne tarde pas à se concréter en une masse sèche et jaune, qui conserve encore pendant longtemps ses qualités vénéneuses. — Quant au **Crotalus horridus,** ou serpent à sonnettes, c'est un reptile qui habite principalement l'Amérique méridionale, mais qui se trouve aussi aux États-Unis, et qui parvient également à une taille de près de deux mètres. Il se fait remarquer, comme tout le genre *crotalus*, par son odeur fétide, à laquelle on attribue une vertu stupéfiante, et par le bruit léger que produisent, lorsqu'il rampe, les grelots écailleux dont le bout de sa queue est garni. Les crotales en général sont les plus redoutables de tous les reptiles, et le *crotalus horridus* (*fig.* 129) en particulier est le plus dangereux de tous les crotales. Son dos est chargé de taches noirâtres, abondantes et bigarrées de jaune; l'extrémité de sa queue est noire; les dents qui arment ses mâchoires sont crochues en arrière; le venin qu'expriment les deux dents plus fortes de la mâchoire supérieure est d'une couleur verdâtre. Le venin de tous les serpents a cela de particulier qu'il peut être avalé sans inconvénient, tandis que, introduit dans une plaie ou injecté dans une veine, il produit les accidents les plus fâcheux, et dans la plupart des cas la mort (1).



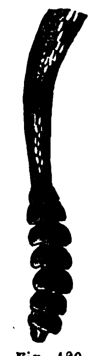


Fig. 129.

(1) Le docteur Héring a fait passer en Europe une partie des préparations faites par lui du venin du lachésis; mais nous n'avions eu jusqu'à ces derniers temps que la quatrième dilution, et les exigences de la pratique, comme aussi les demandes de l'étranger, nous ont souvent fait constater l'insuffisance de cette atténuation qui d'ailleurs n'était pas inépuisable. Nous avons dû chercher à nous procurer la substance en nature, et nous y sommes parvenus, grâce à l'obligeance d'un magistrat de la cour d'appel de Paris, colon de la Martinique, qui a voulu

486. Meloë majalis et proscarabæus; Ver de mai et Proscarabée; *Rother und Schwarzblauer Maiwurm.* — Ces deux insectes appartiennent au genre des meloës, et ont pour caractères communs : antennes moniliformes, irrégulières dans les mâles; quatre antennules inégales; mâchoires bifides, corselet arrondi; élytres molles, courtes, à bord interne arqué; point d'ailes; cinq articles aux tarses des deux premières paires de pattes, et quatre à la dernière; tête large, aplatie antérieurement, presque perpendiculaire. Le *meloë majalis* ou *ver de mai* est plus petit que le proscarabée; il a le corps noir bronzé et rouge cuivreux. Le *meloë proscarabæus* ou proscarabée (*fig.* 130), est long de 2 centimètres environ, d'un noir luisant ponctué, avec les côtés de la tête, le corselet, les antennes et les pieds tirant sur le vert. Les deux espèces ont une odeur désagréable et suintent, lorsqu'on les saisit, une humeur âcre, jaunâtre, colorant les doigts et sentant un peu la violette; cette humeur a une saveur d'abord douceâtre, puis très-âcre et caustique; appliquée sur la peau, elle y fait naître du prurit et des éruptions. On trouve ces insectes dans toute l'Europe, au printemps, sur les gazons, dans les champs sur les plantes peu élevées, où ils se nourrissent de feuilles, notamment de celles des genres *ranunculus* et *veratrum.* Ils déposent leurs œufs dans la terre même, où ils éclosent au bout d'un mois. Les larves sont d'un jaune d'ocre, pourvues de six pattes et de deux antennes terminées par un poil. — Pour

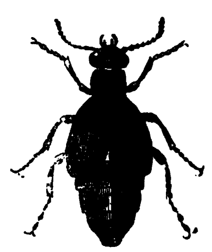


Fig. 130.

payer son tribut à la cause homœopathique, en nous procurant le lachésis, le suc du mancenillier, le suc du manioc. Cet ami de notre doctrine, secondé par le médecin directeur du muséum de la Martinique, a assisté lui-même à l'opération, et nous a rapporté le venin dans des flacons remplis de sucre de lait que nous lui avions donnés avant son départ de Paris. C'est donc à lui que nous devons d'être en mesure de répondre à toutes les exigences du dosage, depuis la première trituration. Quant au *crotalus horridus*, qui n'a pas encore été très-employé, nous le possédons depuis la sixième dilution; nous tenons cette substance d'un médecin homœopathe de l'Amérique.

l'usage homœopathique, on se sert de l'un et de l'autre de ces meloës, et on les prépare l'un comme l'autre de la même manière qu'il a été dit pour les écrevisses (n° 458).

487. Melolontha vulgaris, *Scarabæus melolontha;* Hanneton vulgaire; *Gemeiner Maikæfer.* — Cet insecte coléoptère, assez commun dans nos bois et nos jardins, a pour caractères : antennes en massue, composées de quelques articles de grandeur inégale, terminées par trois ou sept feuillets; une lèvre supérieure qui ne dépasse pas le chaperon; yeux arrondis, un peu saillants; mandibules cornées; mâchoires fortes, cornées, armées de trois dents; corps oblong, gibuleux; chaperon arrondi ou échancré; élytres un peu plus courtes que l'abdomen; pattes peu longues; tarses de cinq articles, terminés par deux ongles assez forts; *élytres, pattes, corselet testacés; abdomen noir, tacheté de blanc; anus prolongé et recourbé.* Les larves de ces insectes vivent sous terre, et restent, dit-on, dans cet état plus de deux ans. Elles dévorent les racines de toutes les plantes et leur nuisent infiniment. L'insecte parfait n'est pas moins dévastateur, mais sa vie est très-courte; il ne sort de terre presque que pour s'accoupler et périt bientôt après. La femelle survit de quelques jours au mâle, mais ce n'est que pour rentrer dans la terre, y déposer ses œufs et périr peu après. Le vol de ces insectes est lourd et bruyant. — Pour l'usage homœopathique, on les prépare comme il a été dit au sujet de l'écrevisse.

488. Mephitis putorius, *Viverra putorius;* Putois mofette, Putois ou Mofette d'Amérique, Conépate; *Nordamerikanisches Stinkthier.* — Le putois mofette (conépate) est un quadrupède de la famille des martes, habitant les États-Unis depuis la Louisiane jusqu'au 57e degré de latitude boréale. Il a la grosseur d'une marte, la tête arrondie, le museau allongé, des moustaches sur triple rang à la mâchoire supérieure, nez sec, cou peu marqué. Son pelage est noir, mais il a une raie dorsale blanche depuis la tête jusqu'à la queue, et deux autres de chaque côté qui vont parallèlement à la première; la partie postérieure de son corps est plus grosse que celle de la marte; sa queue est comme écourtée et garnie de poils longs et presque entièrement blancs. Le dessous de son corps est blanchâtre;

pattes allongées en devant, et munies de cinq ongles vigoureux. Tout près de l'anus, il y a, comme chez tous les animaux du genre viverra, une poche où des glandes folliculeuses particulières déposent une matière onctueuse d'une odeur tellement infecte que lorsqu'on s'approche de l'animal, au moment où il lance sa liqueur, la respiration est comme coupée et il semble que l'on va être asphyxié. C'est une liqueur presque puriforme, d'un jaune foncé et d'une odeur alliacée. On prépare la liqueur dont nous venons de parler en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration*.

489. Morrhuæ vertebra. — (Voy. pour ce poisson l'article *Oleum jecoris morrhuæ.*) La préparation dont il s'agit ici, est faite avec une des premières vertèbres prise d'une morue vivante. On la fait sécher et on la prépare par la trituration.

490. Moschus, *Moschus moschiferus*; Musc; *Moschus, Bison.* — La substance odorante connue sous le nom de musc provient d'un mammifère ruminant du genre des chevrotains (*fig.* 131), et qui habite les hautes montagnes de l'Orient



Fig. 131.

et du milieu de l'Asie, la Tartarie, la Silésie, la Chine, le Thibet, etc. La partie de cet animal qui contient le musc consiste en une bourse poilue, longue de 6 à 12 centimètres, située sous le ventre de l'individu mâle, près des parties sexuelles, derrière le nombril. Cette bourse membraneuse (*fig.* 132). mince et sèche, renferme une humeur grasse et noire, d'une

saveur un peu amère, d'une odeur particulière, forte, pénétrante, et qui est le véritable musc. Les poches de musc

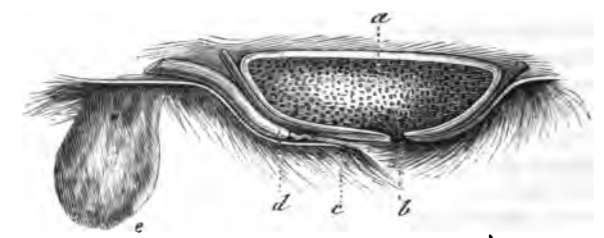


Fig. 132.

(*fig.* 133) nous arrivent en Europe dans des boîtes de plomb, ou dans des caisses en bois doublées de plomb. On en distingue ordinairement *trois* sortes, dont la première et la meilleure de toutes est le musc de *Chine*, musc de *Tonquin* ou d'*Orient* (musc du *Thibet* des Allemands), provenant du royaume du *Tonquin* et du *Thibet*, et apporté chez nous par les Anglais. Il est en poches de la grosseur d'un œuf de pigeon, plus ou moins arrondies, couvertes de poils tirant sur le roux, jamais piquées de vers, assez remplies et contenant chacune 15 à 20 grammes de musc; il a l'aspect du sang coagulé, et consiste en petits grumeaux d'un brun foncé, doux et onctueux au toucher, légèrement humides, et souvent entremêlés de poils et de débris membraneux. La deuxième sorte est le musc de *Sibérie*, ou musc *Kabardin*, provenant non du Thibet, comme le disent quelques auteurs français, mais seulement de la Sibérie; il est en bourses allongées, pointues à l'une de leurs extrémités, quelquefois piquées de vers, couvertes d'une peau plus épaisse, à poils plus longs, blanchâtres, argentés; le musc que ces bourses contiennent est traversé de beaucoup de membranes, d'une odeur plus faible, désagréable même, ayant quelque analogie avec celle de la sueur de cheval. Enfin, la troisième sorte, qui n'est peut-être

(1) *a*, poche du musc coupée verticalement; — *b*, son orifice; — *c*, orifice du prépuce avec un pinceau de poils; — *d*, gland dépassé par le prolongement filiforme de l'urètre; — *e*, testicule.

qu'une variété du musc Kabardin, c'est le musc du *Bengale*, ainsi appelé à cause de la voie par laquelle se le procurent les Anglais et les Hollandais qui nous le rapportent; il est en bourses arrondies, jamais piquées de vers, à poils roussâtres; son odeur est faible et a beaucoup de rapport avec celle du musc Kabardin. Au reste, il en est du musc comme du castoréum; son prix élevé a poussé l'industrie de nos jours à exercer sur ce produit ses coupables falsifications. Souvent on trouve dans le commerce non-seulement des poches dont le poids a été augmenté par l'introduction de sable, de plomb, de fer ou autres matières pesantes; mais il existe aussi des poches qui ont été ouvertes et recousues et qui contiennent toutes sortes de choses, excepté du musc : d'autres encore sont entièrement factices, ne contiennent absolument rien, ou tout au plus quelques débris de la peau de l'animal qui fournit le musc. Ces dernières falsifications se décèlent facilement en ce que ces bourses factices sont recousues et présentent une couture visible; ou en ce qu'elles sont composées de plusieurs pièces et ne sont point traversées de membranes internes; en outre elles présentent ordinairement des endroits dépourvus de poils. Le bon et véritable musc, lorsqu'on le frotte sur le papier, avec de l'eau, ne doit point présenter au toucher de points sablonneux, et doit acquérir une couleur tirant sur le jaune. Le musc qui se vend hors de sa poche (*moschus ex vesicis*) est presque toujours sophistiqué et n'est point propre à l'usage médical. Pour l'usage homœopathique, nous nous servons du musc de *Tonquin*, dont nous faisons les *trois* premières atténuations par la *trituration*. Si l'on désire avoir la teinture-mère de cette substance, on peut l'obtenir au moyen de 20 parties d'alcool, comme celles de toutes les substances sèches. Pour nous, nous accordons la préférence à la préparation alcoolique à cause des inconvénients qu'il y aurait à manier, pendant plusieurs heures,



Fig 133.

cette substance dont l'odeur est si diffusible et si persistante. Pour éviter les inconvénients dont nous parlons, nous nous abstenons d'y toucher, et pour cela nous extrayons de la vessie du musc *Tonquin*, à l'aide d'une tige en bois, la matière demi-pulvérulente qu'elle renferme, nous la recevons sur une feuille de papier, nous en constatons le poids et nous l'enfermons dans un flacon à goulot assez large, dans lequel nous avons préalablement versé la quantité d'alcool nécessitée par le poids du musc; nous laissons macérer pendant 15 jours, puis nous filtrons. La teinture et les premières atténuations sont conservées en dehors de l'officine, et les vases qui ont servi à la préparation sont mis de côté comme impropres à tout autre usage.

491. Murex purpurea, *Purpurea patula, Cochlea veram purpuram fundens*; Pourpre antique; *Purpurschnecke*. — Coquille ovale, sillonnée en travers, hérissée de tubercules surtout dans le jeune âge, à spire assez courte, l'ouverture évasée. Couleur d'un roux noirâtre en dehors; la columelle d'un jaune roussâtre; le bord droit blanc. Ce coquillage habite la Méditerranée, où il est assez commun. Sa liqueur, qui est la vraie pourpre, est conservée dans un grand repli qu'il a sur le dos près du cou en forme de gibecière; il faut être bien adroit pour recueillir ce suc, car il le jette promptement dehors. Chacun de ces petits animaux en contient environ plein la moitié de la coquille d'une petite noix. Ce suc, étant tiré de l'animal, est d'abord bleu, ensuite d'un beau vert, puis d'un magnifique rouge purpurin. Le linge teint de ce suc conserve toujours sa couleur. Pour l'usage homœopathique, on prépare les trois premières atténuations du suc par la *trituration*. Le murex a été expérimenté par le docteur Pétroz, avec l'animal entier desséché et trituré.

492. Oleum animale æthereum, *Oleum Dippelii, Oleum animale Dippelii, Oleum pyro-animale depuratum, Oleum cornu cervi rectificatum*; Huile animale éthérée, Huile de Dippel, huile animale de Dippel; huile pyrozoonique rectifiée; Huile de corne de cerf, Huile de corne de cerf rectifiée; *Ætherisches Thierœl, Thierœl-Æther, Hirschhorn-Geist*. — On obtient cette huile, pour l'usage homœopathi-

que, en soumettant à la distillation à sec de la corne de cerf, et en séparant ensuite l'huile fétide qui a passé dans le récipient des parties alcalines auxquelles elle se trouve mêlée. L'huile qui passe la première dans le récipient est liquide, jaunâtre et moins fétide que celle qui lui succède, et qui devient de plus en plus épaisse, brune et enfin complétement noire. L'huile ainsi obtenue est plus pesante que l'eau, d'un brun noir, épaisse, de la consistance du goudron, d'une odeur excessivement fétide, et d'une saveur désagréable, âcre, presque alcaline. C'est ce qu'on appelle l'huile animale *empyreumatique*, afin de la distinguer de l'huile animale *éthérée* ou *rectifiée*, qui s'obtient par la rectification de cette première, et qui porte alors le nom d'*huile animale de Dippel*, etc. La rectification de l'huile empyreumatique s'obtient par une seconde distillation. A cet effet, on introduit l'huile, avec quatre fois son volume d'eau, dans une cornue neuve, et on répète la distillation jusqu'à ce qu'on obtienne une huile parfaitement incolore. Dans cet état, l'huile animale de Dippel est limpide, très-liquide, d'une pesanteur spécifique de 0,75, inflammable, d'une odeur désagréable, pénétrante, un peu aromatique, d'une saveur d'abord âcre, puis amère et fraîche. Elle est très-volatile et ordinairement blanche ; mais, exposée au contact de la lumière, elle devient jaune, puis brunâtre, enfin d'un brun noirâtre et en même temps plus épaisse ; cependant, en la traitant alors avec le double de son volume d'eau, on peut lui rendre sa limpidité et sa fluidité originaires. Elle est miscible à l'alcool et à l'éther en toute proportion ; dans l'eau, elle se dissout en petite quantité. Pour s'assurer que cette huile, telle qu'on la trouve dans le commerce, n'a pas été falsifiée par le mélange avec des huiles végétales fixes, il suffit d'en faire tomber une goutte sur du papier blanc qu'on expose ensuite à l'air ; si l'huile est pure, elle n'y laisse aucune tache. Pour être ensuite certain qu'elle ne contient pas non plus d'huile essentielle végétale, comme celle de térébenthine, etc., on la mêle avec le double de son volume d'alcool, en secouant bien le mélange que l'on verse sur un filtre imbibé d'esprit-de-vin ; l'huile animale reste sur le filtre, tandis que l'alcool passe, entraînant avec lui l'huile végétale.

Enfin, pour préserver cette huile de l'influence de la lumière et de l'air, qui en changent la couleur et la consistance, comme nous venons de le dire, il est nécessaire de la conserver dans des flacons noirs, bouchés à l'émeri et garnis d'une vessie préparée qu'on lie par-dessus le bouchon. Depuis quelque temps, on trouve dans le commerce une huile de Dippel parfaitement limpide et incolore, et qui ne s'altère ni par l'air ni par la lumière. — Les *trois* premières atténuations de cette huile se font par la *trituration*; mais sa solubilité dans l'alcool permet de la préparer aussi en teinture-mère au 20e.

498. Oleum jecoris morrhuæ *s. aselli*; Huile de foie de poisson, Huile de morue; *Leberthran, Stockfisch-Leberthran.* — L'huile de foie de poisson est une substance grasse, liquide, que l'on extrait du foie de plusieurs espèces de *Gadus*, tels que les *Gadus morrhua*, *carbonarius* et *molva*, L. (*fig.* 134),

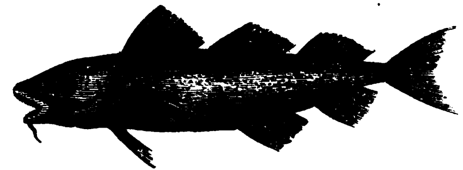


Fig. 134.

et que l'on obtient principalement sur les côtes maritimes de la France, de l'Angleterre et de la Norvége, en exposant le foie de ces poissons au soleil, ou bien en le soumettant à la putréfaction. C'est ce qui fait qu'il y a dans le commerce deux sortes de cette huile : la *première*, obtenue par l'exposition des pièces au soleil, et connue sous le nom d'huile de morue *blanche*, est épaisse, d'un beau jaune doré, d'une odeur et d'une saveur douce, huileuse, et d'une pesanteur spécifique de 0,921. Cette sorte nous arrive de Berg en Norvége. La *seconde*, qui s'obtient par la putréfaction et la décoction des pièces, et qui porte le nom d'huile de morue *brune*, est plus trouble, d'un brun foncé, d'une odeur désagréable, nauséeuse et d'une saveur âcre, un peu amère. L'huile de morue se dissout dans l'éther, ainsi que dans l'alcool absolu ; secouée avec de l'eau distillée,

elle colore cette dernière en jaune; exposée à l'air, elle se dessèche. Pour l'usage homœopathique, c'est l'*huile de morue blanche* qu'il faut se procurer. On la prépare, soit en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration*, soit en les faisant dès l'abord à l'alcool.

494. Oniscus asellus, *Millepedes*; Cloporte ordinaire, Porcellion, Mille-pieds; *Kellerassel, Kelleresel, Kellerwurm, Tausendbein* (*fig.* 135). — Le cloporte est un petit animal du genre des crustacés isopodes ptérygibranches, assez commun dans nos caves. Il est long de 13 à 22 millimètres; ses antennes sont au nombre de quatre, dont deux sont très-courtes et presque entièrement cachées; les autres cétacées, coudées, ayant cinq ou six articles; il a plusieurs paires de mâchoires, point d'antennules saillantes; son corps est ovale, recouvert de plusieurs pièces crustacées, transverses, subimbriquées, et pourvu à son extrémité de deux appendices courts et très-simples. Ses pattes sont au nombre de quatorze. La couleur de cet animal est d'un gris plus ou moins foncé, tirant sur le bleu ou sur le brun, avec des taches et des stries jaunâtres. Il habite surtout les caves, le dessous des pierres ou autres endroits humides, et semble fuir la lumière. Lorsqu'on le saisit il se roule en boule sur lui-même. La saveur de ces animaux est douceâtre, nauséeuse; l'odeur en est désagréable, ammoniacale; ils contiennent du nitrate de potasse. Pour l'usage homœopathique, on les prépare en faisant les *trois* premières atténuations par la *trituration*. La teinture-mère s'obtiendrait de la manière connue, au moyen de 20 parties d'alcool.



Fig. 135.

495. Rana bufo; crapaud; *Kröte*. — Cet animal, un peu plus gros que la grenouille verte est commun partout, notamment dans les lieux obscurs, humides, retirés, et se montre surtout après les pluies chaudes de l'été. Il est d'un gris brun ou roussâtre, livide, difforme, d'un aspect repoussant. Sa peau est couverte de pustules qui laissent suinter un fluide laiteux, jaunâtre et huileux, d'une nature âcre, caustique même, très-amère et renfermant un acide par-

ticulier à l'état libre. Les nègres d'Afrique mangent sans inconvénient ce hideux animal. Pour obtenir le venin, qui est usité en homœopathie, le meilleur procédé consiste à le prendre sur l'animal vivant à l'aide d'incisions faites sur les pustules. — On le prépare par la trituration, jusqu'à la *troisième* atténuation.

496. Salamandra aquatica; lézard d'eau; *Wasser-Salamander.* — Cette espèce est longue de trois à quatre pouces; le dessus du corps est brun ou noirâtre, couvert de toutes parts de verrues saillantes; celles qui garnissent les flancs sont d'un fauve gris ou blanchâtre; l'abdomen est d'un jaune de safran, moucheté d'un brun sombre; la queue, presque aussi longue que le corps, est comprimée, comme effilée par les côtés, et garnie par dessus d'une saillie en forme de tranchant; les pieds sont courts, ceux de devant garnis de quatre doigts, et ceux de derrière de cinq. Le mâle a la tête plus noire, garnie de bandes qui partent du cou et vont se réunir sur le museau; la femelle est d'une teinte plus égale, n'ayant ni taches ni crête dentelée sur le dos. On le trouve ordinairement dans les fossés des villes, les viviers, les marais et les étangs. — Il y a encore une autre espèce de Salamandre aquatique dite à *queue ronde,* assez difficile à distinguer de celle que nous venons de citer, si ce n'est par la forme de sa queue. On la trouve dans les eaux douces et stagnantes de l'Europe et même dans les jardins. — Même préparation que pour le *lacerta.*

497. Sepia officinalis, *Sepiæ succus;* Sèche ordinaire, Encre de sèche; *Tintenfisch, Sepiensaft* (*fig.* 136). — La partie de ce mollusque dont l'homœopathie se sert, n'est point, comme le prétendent quelques matières médicales de l'ancienne école, *la coquille interne* connue sous le nom d'*ossa sepiæ,* mais la liqueur excrétoire contenue dans l'abdomen de cet animal, et connue sous le nom d'*encre de sèche* ou *sépia des dessinateurs.* Cette liqueur, renfermée dans une espèce de bourse ou vessie propre à ces animaux, est un suc brun noirâtre qui leur sert à obscurcir l'eau lorsqu'ils veulent s'assurer de leur proie ou se dérober à la vue de leurs ennemis. L'animal qui fournit cette encre est un mollusque céphalopode, privé de coquille extérieure, long de 3 à 6 décimètres, de

couleur brune, tirant sur le rouge, et tachetée de noir. Son corps est uni, elliptique, arrondi, charnu et contenu dans un sac ailé dans toute sa longueur, renfermant vers le dos un os libre, ovale-oblong, un peu convexe, crétacé et spongieux. Tête séparée du corps par un cou, saillante, ronde, pourvue d'yeux saillants d'un rouge vif; bouche terminale, à mâchoires allongées, entourée de dix bras pédonculés, très-larges et garnis de ventouses. La vessie à encre se trouve séparée du foie et située plus profondément que celui-ci dans la cavité du ventre; son conduit extérieur se termine en une espèce d'entonnoir, et s'ouvre vers la partie du cou où se trouve placé en même temps l'anus de cet animal. Les œufs de la sèche sont pédonculés, de la grosseur d'un petit pois, et forment une espèce de grappe rameuse, ce qui leur a fait donner le nom de *raisins de mer* (*uvæ marinæ*). Ces œufs, ainsi que la coquille interne de la sèche, étaient autrefois usités en médecine; aujourd'hui on ne fait emploi de cette dernière que pour polir les corps durs, ou bien on en met dans les cages de serins et autres petits oiseaux, afin qu'ils puissent aiguiser leur bec. L'*encre de sèche* est principalement employée par les peintres; elle nous arrive par la voie de Rome, de la Méditerranée, et se trouve, à son état primitif, enfermée dans la vessie avec laquelle on l'a fait sécher. On vend aussi, pour les dessinateurs, une *sépia préparée*, qui est en morceaux carrés, mais qui n'est nullement propre à l'usage homœopathique, puisqu'elle est mêlée avec de la gomme et autres substances; nous préférons nous procurer la vessie nouvellement extraite

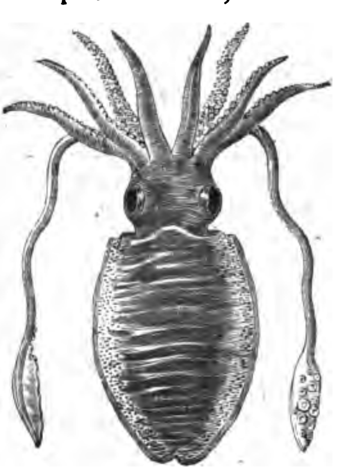


Fig. 136.

de l'animal, et conserver la liqueur qu'elle renferme, avec parties égales d'alcool ; et, quand nous voulons préparer la première trituration, nous faisons évaporer dans une capsule de verre une petite quantité du mélange, pour obtenir le suc de *sépia* desséché. Nous sommes ainsi à l'abri des altérations auxquelles sont exposées les vessies provenant du commerce. Il faut donc prendre cette encre dans la vessie même. On en fait les *trois* premières atténuations par la *trituration*.

498. Spongia marina tosta ; Éponge maritime torréfiée ; *Gebrannter Meerschwamm*. — La substance animale bien connue sous le nom d'éponge (*spongia officinalis*), est, suivant plusieurs naturalistes, le squelette d'un polypier polymorphe, tandis que d'autres la regardent comme un produit entièrement végétal, et qui ne fait que servir d'habitation à certains polypes. Quoi qu'il en soit, jamais on n'a connu l'animal qui habite l'éponge ou dont elle serait le prétendu squelette, de manière que ceux qui placent l'éponge dans le règne animal sont obligés de ne faire consister le corps de cet animal qu'en une sorte de gelée ténue, qui se dessèche sans laisser aucune trace. L'éponge se trouve assez fréquemment dans la mer Rouge, ainsi que dans la Méditerranée, adhérant aux rochers ; on la pêche surtout dans les îles de l'Archipel, d'où elle nous arrive par Marseille. Ce sont des masses informes, plus ou moins grandes, légères, poreuses, tenaces, élastiques, parfois rameuses, composées de fibres déliées, anastomosées entre elles ; elles sont ordinairement brunâtres ou jaunâtres, arrondies, planes en dessous, convexes en dessus, molles et recouvertes d'un mucus gélatineux. Une autre sorte de ces éponges, qui nous arrive d'Amérique, est d'une texture plus fine, d'un jaune blond, molle, tomenteuse, plus poreuse que la précédente, en masse concave, évasée. Les éponges les plus estimées sont celles qu'on appelle *éponges mâles* (*fig*. 137), et qu'autrefois on se procurait par la voie de Venise ; elles sont plus fines et regardées comme plus jeunes. Les *éponges fines de toilette* sont des éponges soumises à des lavages répétés à froid et à chaud, avec de l'eau simple, puis acidulée avec l'acide muriatique faible, traitées ensuite par l'acide sulfurique étendu d'eau, et enfin parfumées de diverses manières. Ces

dernières ne conviennent nullement à l'usage homœopathique. Les éponges dont l'homœopathe se sert sont les éponges

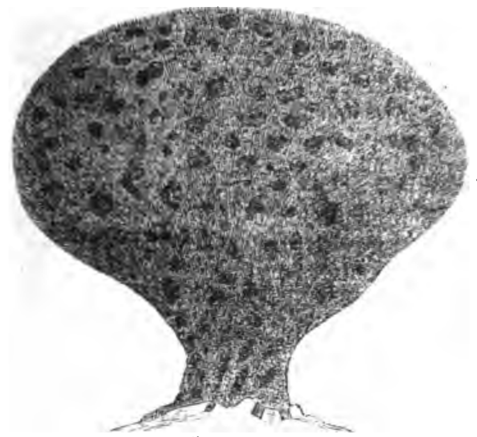


Fig. 137.

ordinaires, celles de moyenne dimension, telles qu'elles se vendent chez les droguistes. Pour les préparer à l'usage médical, on les coupe en morceaux d'un médiocre volume, on les met dans un brûloir à café *qui n'ait jamais servi à griller autre chose*, et on les grille sur des charbons ardents, en tournant toujours jusqu'à ce que les morceaux aient acquis une couleur brune et qu'ils se laissent réduire en poudre sans beaucoup de peine. La poudre ainsi obtenue est d'un brun foncé, d'une odeur empyreumatique, d'une saveur désagréable, salée ; elle attire facilement l'humidité de l'air, et donne, bouillie avec de l'eau, une décoction jaunâtre dont l'odeur ressemble un peu à celle de l'acide sulfurique. Le *charbon d'éponge*, tel qu'on le trouve assez souvent dans les pharmacies, paraît être dénué de toute énergie, tandis que l'éponge qui n'a été grillée que jusqu'au brun conserve beaucoup plus d'odeur, et communique à l'esprit-de-vin toute sa vertu médicinale. Pour obtenir la teinture-mère, on mêle une partie de l'éponge grillée et réduite en poudre avec 20 parties d'al-

cool, et on la fait macérer. On peut aussi faire les *trois* premières atténuations par la *trituration*.

499. Tarentula, *Lycosas, Aranea Tarantula;* Tarentule, Araignée enragée; *Tarantel.* — Cette espèce d'araignée a le port et la figure à peu près de nos *Araignées domestiques*; mais elle est dans toutes ses parties beaucoup plus forte et plus robuste. Elle a les jambes et le ventre tachetés de noir et de blanc; le dos, aussi bien que toute sa partie antérieure, est noir, ses yeux sont couverts d'une cornée humide et tendre, qui se flétrit et s'enfonce après la mort de l'insecte; ils sont d'un jaune doré et étincelants comme ceux des chiens et des chats quand on les voit dans l'obscurité. Cette araignée est surtout fréquente aux environs de *Tarènte* en Italie, d'où lui vient son nom de *Tarentule*; mais on la trouve aussi dans la Romanie, la Lombardie, la Toscane, dans l'île de Corse, en Andalousie et dans quelques endroits du midi de la France; il en existe des variétés aux environs de Paris. On fait, en homœopathie, deux préparations, l'une avec la tarentule mâle, l'autre avec la femelle, qui est beaucoup plus grosse que le mâle. La préparation se fait comme celle de l'*Aranea diadema*.

500. Theridion curassavicum; Araignée noire de Curaçao; *Feuerspinnchen.* — Cette petite araignée noire, connue par son venin redoutable, se trouve assez fréquemment à Curaçao, où les nègres lui donnent le nom d'*aranya*. Elle a le corps de la grosseur d'un noyau de cerise, la poitrine noire, les pattes noires et couvertes de poils courts et roides, et se distingue par trois points d'un rouge vif, placés à la partie postérieure de son corps, et dont le plus grand, qui se trouve au-dessus de l'anus, a à peu près la dimension d'une tête d'épingle. Les plus jeunes de ces insectes sont d'un beau noir foncé, marqués de plusieurs petites lignes blanches composées de taches en forme de gouttelettes, se dirigeant du devant en arrière; leurs pattes sont demi-transparentes, brunâtres. Les femelles sont marquées de stries pareilles mais plus larges, disposées en forme de croissant et de couleur jaunâtre. Tous, mâles, femelles et petits, ont sur le ventre une tache carrée, jaune, échancrée sur les bords, et qui occupe presque toute

la largeur du ventre. — On met toute l'araignée réduite en pâte fine dans 20 parties d'alcool, et on l'y fait macérer pendant plusieurs semaines ou même pendant plusieurs mois, on filtre et l'on conserve cette teinture-mère qui sert ensuite pour faire les atténuations de la manière connue.

501. Vipera redi, *Coluber redi* ; Vipère d'Europe. — La *vipera redi*, ainsi que la *vipera torva* et celle de *Fontainebleau*, ne sont que des variétés de la vipère commune (*vipera berus*, *coluber berus*), espèce connue depuis des siècles, des plus redoutées, quoique faible, rampante, peu agile, peu agressive, à moins qu'on ne l'attaque, longue d'environ 2 pieds, et grosse comme le pouce (*fig.* 138). Elle a l'œil vif, darde fréquemment sa langue fourchue, mais molle et sans danger. Sa tête est déprimée, cordiforme, couverte d'écailles granulées (*fig.* 139) ; son corps brun présente une raie noire en zigzag



Fig. 138.

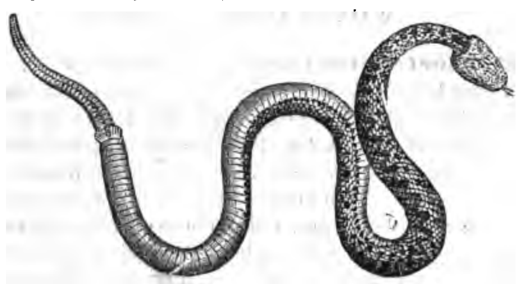


Fig. 139.

le long du dos, et une rangée de taches noires de chaque côté, avec un ventre ardoisé. Dans toutes les vipères les os maxillaires supérieurs, très-petits et forts mobiles, ne portent en avant qu'une seule dent ou crochet que l'animal tient caché dans un repli de la gencive, lorsqu'il ne veut pas s'en servir ; cette dent est aiguë, percée d'un petit canal en communication par sa base avec le conduit excréteur d'une glande à ve-

nin, molle et spongieuse. Le fluide délétère qu'elle secrète, chassé quand l'animal mord, par la contraction des muscles, traverse le canal de la dent et porte le désordre ou la mort là où cette dent pénètre. Pour se procurer le venin on tient la vipère, à l'aide d'une pince, à cinq ou six centimètres de la tête; l'animal étant un peu excité, on introduit dans sa bouche un verre ou une spatule en os; en les mordant avec force elle y dépose son venin qu'on triture aussitôt avec du sucre de lait pour obtenir la première trituration; on prépare les autres suivant l'habitude.

502. Vipera torva (Voir **Vipera redi**).

CHAPITRE V

Notions sur quelques matières impondérables et sur certaines substances accessoires.

1. SUR QUELQUES MATIÈRES IMPONDÉRABLES.

503. Electricitas; Électricité; *Electricität* (1). — Ce fluide, dont le nom vient de ἤλεκτρον, succin, se trouve répandu dans tous les corps de la nature, et peut être développé par tout ce qui produit de la lumière et de la chaleur : par la friction, la commotion, le changement de densité, l'échauffement, ainsi que par le contact et l'influence qu'exercent réciproquement l'un sur l'autre deux corps chimiquement hétérogènes. Les phénomènes les plus simples et les plus frappants de l'électricité sont l'attraction et la répulsion. La propriété de conduire ce fluide n'est pas la même dans tous les corps; on distingue à cet égard des *conducteurs* et des *isolateurs*. Les corps appelés *conducteurs* sont ceux dans lesquels on ne peut, sur un point

(1) Voyez *De l'Électrisation localisée et de son application à la pathologie et à la thérapeutique*, par le docteur G. B. Duchenne (de Boulogne), 2e édition entièrement refondue, Paris, 1861, et *Manuel d'Électrothérapie, exposé pratique et critique des applications médicales et chirurgicales de l'électricité*, par le docteur A. Tripier, Paris, 1861.

isolé, exciter l'électricité sans que celle-ci se communique à tout le corps et à tous les conducteurs mis en rapport avec lui, à moins que ce rapport ne soit interrompu par des isolateurs. Ceux qu'on appelle *isolateurs*, ce sont les corps qui, contrairement aux *conducteurs*, n'acquièrent l'électricité qu'à l'endroit même où on les frotte, sans la communiquer à d'autres isolateurs, et auxquels les conducteurs n'enlèvent l'électricité qu'à l'endroit même où ils sont en contact avec eux. A la première de ces classes, les *conducteurs*, appartiennent les acides, les sels, les métaux, notamment l'argent, l'or et le cuivre, qui forment les conducteurs les plus forts; le zinc tient le milieu; l'argent s'échauffe le plus, le fer le moins. A la classe des *isolateurs* appartiennent le verre, la résine, la houille, la soie, la laine, les cheveux, le cuir, la cire, etc. On distingue ordinairement deux espèces d'électricité ; l'une, appelée *positive* ou *vitrée*, est celle que le frottement fait naître dans le verre et les matières vitreuses; l'autre, appelée *négative* ou *résineuse*, est celle qu'acquièrent par ce même procédé la résine, le soufre, la soie, etc. Ces deux électricités exercent des actions contraires, de sorte que deux corps chargés l'un et l'autre de la même électricité, soit *vitrée* soit *résineuse*, se repoussent ; tandis que deux autres qui possèdent chacun une électricité différente, l'un l'électricité résineuse et l'autre la vitrée, s'attirent mutuellement. En général, on prétend que l'électricité *positive* excite le plus les systèmes musculaire et vasculaire, et qu'en réunissant l'influence des deux pôles on parvient à exciter plus d'opposition entre l'irritabilité et la sensibilité, c'est-à-dire à rendre plus forte la polarisation de ces deux sphères de la vie organique. L'application de l'électricité peut se faire de trois manières, dont la *première, la plus douce,* est le *bain électrique* (*balneum electricum*). A cet effet, on place le malade sur un *isoloir*, c'est-à-dire sur un tabouret en résine ou en verre, ou garni seulement de pieds de cette nature, et on le fait communiquer, par le moyen d'une chaîne, avec la machine mise en mouvement pendant un temps plus ou moins long. La seconde manière d'appliquer l'électricité est l'*étincelle* (*scintilla*); ce procédé consiste à tirer, moyennant un conducteur, des étincelles du corps du

malade isolé, ou bien à lui en communiquer de la même manière, s'il n'est pas isolé. Par ce procédé on excite parfois vivement les organes électrisés, ce qui n'a pas lieu lorsqu'on se sert de la pointe (*aura electrica*). Ce mode d'application consiste à donner ou à soutirer l'électricité moyennant des pointes métalliques très-fines; plus ces pointes sont fines, plus l'action en est douce. Les *frictions* électriques sont encore un autre mode opératoire; elles consistent à promener la boule d'un excitateur très-près de la partie qu'on veut électriser et que préalablement on a recouverte de flanelle, et à donner ainsi ou à soutirer l'électricité au malade. Le moyen le plus violent, et qui ne devrait jamais être employé en homœopathie, c'est le *choc*, qui consiste à faire éprouver au malade de petites décharges répétées de la bouteille de Leyde. En général, les cas où l'homœopathie devra avoir recours à l'électricité seront très-rares. Hahnemann, après avoir conseillé de n'en faire usage que comme palliatif et de ne l'employer qu'aux plus petites doses possibles, est revenu de cette idée et a retiré le conseil qu'il avait donné. Voici ce qu'il dit à ce sujet : « Dans la première édition de cet « ouvrage, j'avais conseillé, dans le traitement des paralysies « anciennes ou des pertes de sensation, de faire usage, à côté « des remèdes antipsoriques, des *étincelles* électriques *les plus* « *petites possibles*, comme d'un moyen accessoire. Je me re-« pens de ce conseil et je le retire, parce que l'expérience m'a « appris qu'on n'a suivi nulle part mon conseil tel que je l'avais « donné, mais qu'on a administré des étincelles de plus en plus « grandes prétendant toujours que c'étaient là les plus petites « possibles. Je conseille donc aujourd'hui de s'abstenir de ce « moyen dont on peut si facilement abuser, vu que nous pou-« vons aisément renoncer jusqu'à cette apparence même de « traitement *énantiopathique*, puisqu'il y a, pour le traitement « des parties privées de mouvement et de sensation, un moyen « local plus efficace, et qui est homœopathique. Ce moyen, « c'est l'application locale de l'*eau froide*, qui, à dix degrés et « à une température plus froide encore, possède, dans ses ef-« fets primitifs, la vertu de rendre les organes momentanément « immobiles et insensibles, et qui, par conséquent, est d'un

« vrai secours homœopathique dans les cas cités plus haut. » C'est ainsi que Hahnemann a conseillé en dernier lieu de remplacer l'application de l'électricité par celle de l'eau froide, « puisée aux sources des montagnes ou tirée des puits d'une « profondeur convenable, et appliquée, soit sur les parties ma- « lades, sous forme de *douches*, de deux, trois minutes de « durée, soit sous forme de *bains*, *d'aspersions entières*, de la « durée de deux à cinq minutes, répétées une ou deux ou plu- « sieurs fois par jour, suivant les circonstances, et pendant « que le malade sera soumis à un traitement antipsorique « interne, convenablement dirigé, qu'il observera le régime « nécessaire et qu'il prendra suffisamment d'exercice au grand « air (1). » Sans rien préjuger, nous laissons à nos lecteurs de faire eux-mêmes les conclusions qu'ils voudront de ces conseils. Le tout c'est qu'on ne doit abuser d'aucun moyen thérapeutique.

504. Galvanismus, Galvanisme; *Galvanismus* (2). — Le galvanisme (*electricitas metallica*) est une modification de l'électricité produite par la superposition de corps métalliques différents, dont les phénomènes sont identiques à ceux de l'électricité ordinaire, et dus aux mêmes fluides que ceux-ci. Le galvanisme doit son nom à Galvani, physicien italien, qui le découvrit en 1789, à Bologne. Pour que le courant électrique puisse s'établir dans les corps métalliques superposés, il faut que chaque paire de plaques soit mise en contact avec un conducteur humide qui, en conduisant l'électricité, devienne lui-même électrique, en éprouvant une décomposition chimique dans ses parties. La polarisation originaire des métaux se reproduit de cette manière à chaque instant. Une telle combinaison de conducteurs hétérogènes s'appelle la *pile de Volta* ou *galvanique*, et l'électricité produite par elle constitue le *galvanisme*. Pour se procurer une pile galvanique propre à l'usage homœopathique, on se fait confectionner 20 à 30 disques consistant chacun en une plaque de cuivre et une autre de zinc soudées ensemble, ayant 4 à 6 millimètres de large, sur 0,4 d'é-

(1) Hahnemann, *Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques*, 2e édition, Paris, 1846, 3 vol. in-8.

(2) Voyez Remak, *Galvanothérapie*, traduction de l'allemand, Paris, 1860.

paisseur. Ces disques faits, on commence à bâtir la pile sur une petite plaque en bois portée par des pieds en verre et portant à son tour trois barres de verre, posées verticalement, assez éloignées entre elles pour renfermer la pile des disques, et d'une hauteur suffisante pour les contenir tous. Le premier disque que l'on pose doit être un *disque simple* en *zinc*; au-dessus de celui-ci on place d'abord une rondelle d'étoffe imbibée, au moment de s'en servir, d'un liquide *excitateur*, qui est ordinairement une solution de sel ammoniac ou de sel de soude; au-dessus de cette rondelle, on place ensuite le premier des disques doubles, de manière à ce que le cuivre soit tourné en bas, le zinc en haut. Au-dessus de ce disque double, on pose de nouveau une rondelle d'étoffe imbibée comme la première, au-dessus de celle-ci un autre des disques doubles tourné de la même manière que le premier, et ainsi de suite jusqu'au dernier de ces disques. Celui-ci posé, ainsi que la rondelle qui doit le suivre, on pose sur celle-ci un *simple disque* en *cuivre*, et on serre la pile à l'aide d'une vis. Les deux disques simples, aux extrémités de la pile, c'est-à-dire le disque *zinc* qui se trouve en bas, et le disque *cuivre* qui se trouve en haut, doivent avoir chacun un petit crochet du même métal, ou bien un petit trou, afin qu'on puisse y fixer le fil conducteur. Le sentiment douloureux que cause le galvanisme est plus marqué que celui de l'électricité; appliqué sur l'œil il produit la vision de lumière; sur l'oreille, il excite des bourdonnements; sur la langue, il produit une saveur particulière; sur l'organe de l'odorat, il fait naître une sorte d'odeur ammoniacale. C'est également au galvanisme qu'est dû le phénomène assez connu qui fait que lorsqu'on place une pièce de zinc entre la lèvre supérieure et les dents, une autre d'argent sur la langue, on éprouve une saveur âcre, presque caustique, au moment même ou l'on approche ces deux métaux l'un de l'autre; lorsqu'on fait cette expérimentation dans l'obscurité, on voit des éclairs devant les yeux. — Quant à l'administration du galvanisme, on en distingue deux formes principales, savoir : 1° le *courant galvanique*, qui a lieu lorsque la chaîne galvanique est fermée et que les parties malades mises en rapport avec la pile restent ainsi exposées à l'influence continue (non

interrompue) de ce fluide; 2° l'influence interrompue, ou les *secousses galvaniques*, produites lorsqu'on ouvre de temps en temps la chaîne, et qu'on fait ainsi cesser momentanément le rapport qui existe entre la pile et les parties malades, le rétablissant bientôt après. La chaîne galvanique est dite *fermée*, lorsque les deux bouts des fils conducteurs, qui partent l'un du disque *zinc* et l'autre du disque *cuivre*, sont mis en rapport soit immédiatement soit par un conducteur intermédiaire commun. Lorsqu'on administre le *courant* galvanique, c'est la partie malade ou l'organisme entier qui fait le conducteur commun entre les deux bouts des fils conducteurs, et qui sert ainsi à fermer la chaîne. Le disque *zinc* est celui qu'on appelle le pôle *positif* de la pile, tandis que le disque *cuivre* porte le nom de pôle *négatif*. Du reste, on peut faire usage du galvanisme de diverses manières; la *première* est le *bain galvanique*, qui consiste à introduire la partie malade dans un vase rempli d'eau salée, dans lequel on plonge le fil conducteur de l'un des pôles, tandis qu'on applique, au moyen d'une armure fixe, le fil du pôle opposé à la partie du membre malade qui est hors de l'eau ; ou bien, l'on fait introduire séparément chaque bras ou chaque pied dans un vase rempli d'eau salée, et l'on plonge dans chacun de ces vases un des deux fils conducteurs. Un autre mode d'application pour le galvanisme, ce sont les *armures fixes*, consistant en plaques ou en baguettes métalliques correspondant exactement à la forme des parties sur lesquelles on veut les appliquer ; on les y attache par des ligatures, et on les met en rapport chacune avec un des pôles de la pile. A cet effet, il faut que chacune de ces plaques soit pourvue d'un petit crochet pour y fixer les fils conducteurs. Nous ferons encore mention de la *brosse métallique* et de l'*éponge mouillée* ; le premier de ces procédés consiste à faire agir le galvanisme au moyen d'une plaque métallique garnie de pointes, ressemblant à une brosse, et qui est approchée de la partie malade. Le second, l'*éponge mouillée*, consiste à fixer une éponge humectée d'eau sur le fil d'un conducteur métallique et à toucher de temps en temps la partie malade avec cette éponge. Voilà les diverses manières de se servir du galvanisme; *aucune cependant n'est usitée en homœopathie et ne le sera*

peut-être jamais, à moins qu'on ne trouve moyen d'en étudier les effets comme on a étudié ceux de l'aimant artificiel, et de connaître ainsi les cas dans lesquels l'application MODÉRÉE de cet agent serait réellement indiquée. Le docteur Caspari a fait quelques essais dans ce sens; mais ce qu'il a obtenu est encore trop peu satisfaisant pour donner des indications pratiques. Peut-être en s'exposant plusieurs jours de suite, chaque fois pendant 10, 15 minutes à un *courant* galvanique, et en observant ensuite les effets qu'on en éprouverait, pourrait-on parvenir à constater une série de symptômes propres à donner des indications. En tous cas, la seule manière d'étudier les effets de cet agent serait celle du *courant* galvanique qu'on établirait de la manière le plus *simple* possible, c'est-à-dire en prenant les bouts des fils conducteurs, chacun par une main. C'est là aussi la seule manière dont l'application de ce fluide sur les malades doive être exercée en homœopathie, si toutefois nous parvenons à pouvoir en faire un usage parfaitement rationnel.

505. Magnes artificialis, *Magnetismus mineralis*; Aimant artificiel, Magnétisme minéral; *Künstlicher Magnet Mineralischer Magnetismus.* — Le magnétisme minéral est l'ensemble des phénomènes que produit l'aimantation soit naturelle soit artificielle de certains métaux. On appelle *aimantation* la faculté que possèdent naturellement ou qu'acquièrent ces métaux d'attirer le fer, l'acier, le nickel et le cobalt; et l'on donne le nom d'*aimant naturel* au minerai de fer qui jouit particulièrement de cette propriété. L'*aimant artificiel*, c'est tout morceau de métal qui a acquis la faculté d'attirer le fer et d'avoir des pôles qui se dirigent vers ceux de la terre. Tous les corps, sans distinction de leur propriété conductrice pour l'électricité et la chaleur, sont capables de propager au loin la polarisation magnétique; mais le fer a cette particularité à un plus haut degré qu'aucun autre corps. Tout morceau de fer peut être rendu aussi magnétique que l'aimant naturel, et c'est de ce métal ou plutôt de l'acier qu'on se sert ordinairement pour fabriquer les *aimants artificiels*, c'est-à-dire les barreaux ou les aiguilles d'acier qu'on emploie pour la construction des boussoles ou pour la formation d'autres ai-

mants artificiels. Le meilleur acier sous ce rapport est celui d'*Angleterre*; celui de *Solingue*, en Allemagne, vient ensuite. Pour fabriquer des aimants artificiels, on emploie ordinairement la friction, qui consiste à frotter avec un aimant assez volumineux un morceau d'acier placé dans la direction de l'axe de la terre, jusqu'à ce que celui-ci ait acquis les propriétés de l'aimant. Mais si l'on n'a pas d'aimant pour aimanter le morceau d'acier qu'on veut rendre magnétique, on peut encore lui faire obtenir cette propriété, en fixant transversalement des barreaux d'acier courbés convenablement pour former des aimants en fer à cheval autour des conducteurs électriques qui servent de paratonnerres à des édifices élevés. La forme qu'on donne aux grands aimants artificiels qui doivent servir à l'aimantation d'autres barreaux d'acier, est ordinairement celle d'un fer à cheval, et souvent encore on réunit en un seul plusieurs aimants courbés de cette manière. Dans chaque aimant, la vertu magnétique se montre de préférence aux deux extrémités, appelées les *pôles* de l'aimant. Lorsqu'on suspend un barreau d'acier aimanté à un fil, on voit un de ces pôles se tourner vers le nord, l'autre vers le sud, ce qui fait distinguer ces deux pôles en *pôle nord* et en *pôle sud*. En approchant deux aimants l'un de l'autre, on voit encore que les pôles du même nom se repoussent mutuellement, tandis que ceux de noms différents s'attirent, et c'est là ce qui fait que lorsqu'on aimante un barreau d'acier par le frottement, le bout qui a été frotté avec le pôle nord représentera le pôle sud, et *vice versâ*. Lorsque l'aimant reste pendant longtemps inactif, il perd facilement de sa force; c'est pourquoi on lui donne ordinairement une armure, qui consiste en une barre de fer qu'on attache à ses deux pôles, et à laquelle on suspend un poids proportionné à la force de l'aimant, le forçant ainsi à exercer continuellement toute sa propriété attractive. — Pour préparer les petits aimants artificiels, tels qu'ils sont usités en homœopathie, on prend une petite baguette d'acier anglais, longue d'environ 2 décimètres, sur 4 ou 5 centimètres de large et 2 d'épaisseur. Cette baguette doit avoir été trempée jusqu'à ce qu'elle devienne élastique et non cassante comme du verre. Afin de communiquer ensuite, le plus

promptement et le plus facilement possible, à cette baguette la plus grande force magnétique qu'elle soit susceptible d'acquérir, il faut avant tout avoir soin de ne pas arracher violemment le pôle de l'aimant avec lequel on vient de frotter, parce que, de cette manière, on enlèverait chaque fois une grande partie de la force que la baguette a acquise. C'est pourquoi il est convenable de faire en sorte que le pôle de l'aimant avec lequel on frotte puisse glisser sur une feuille très-mince de tôle, lorsqu'il est arrivé au bout de la baguette; de cette façon son passage de l'acier à la tôle est doux et presque imperceptible, et l'on peut sans inconvénient l'enlever de la baguette qu'il sert à aimanter. Mais il faut encore que la tôle qui recouvre les deux bouts de la baguette continue au-dessous de celle-ci, afin d'entretenir constamment le courant magnétique entre les deux pôles. On prendra donc une petite bande de tôle mince, de la même longueur que la baguette d'acier que l'on veut aimanter, mais seulement de quelques millimètres plus longue; on posera la baguette d'acier sur la lame de tôle, dont on relèvera ensuite les deux bouts en forme de crochet, par-dessus les deux extrémités de la baguette, de façon qu'ils ne couvrent celle-ci que sur la largeur d'un millimètre environ, et d'une couche très-peu épaisse, ayant été préalablement assez amincis. Chacun de ces deux bouts recourbés et marqués (*fig.* 140), l'un de la lettre N (nord), l'autre de la lettre S (sud), l'on place horizontalement la lame de tôle, l'extrémité N tournée vers le nord, jusqu'à ce que l'aimantation de la baguette soit obtenue. Quant à la baguette d'acier, on la marque exactement dans son milieu d'un trait à la craie ou à l'encre; chacune des deux moitiés est alors encore marquée de deux traits, dont le premier, à partir du milieu vers le bout, est placé aux deux tiers de chaque moitié, et le second aux deux tiers à partir du premier vers le bout, ainsi qu'on peut le voir ci-dessous :

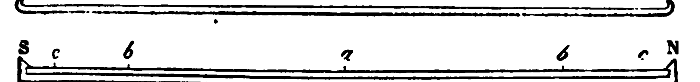


Fig. 140.

La baguette ainsi divisée et placée dans la lame de tôle comme il a été dit, on lui communique la vertu magnétique à l'aide d'un aimant artificiel en fer à cheval, assez fort pour attirer 5 à 6 kilogrammes. A cet effet, on pose perpendiculairement le pôle *sud* de l'aimant sur le milieu de la baguette, au point *a*, et on le fait glisser sur toute la moitié *septentrionale* jusqu'au delà de l'extrémité N, d'où on le ramène, en décrivant un grand arc, en l'air, au point *b* du même côté. Là on le pose de nouveau perpendiculairement, et on le fait glisser, comme la première fois, jusqu'au delà de l'extrémité N ; on l'enlève encore une fois, et, en décrivant encore un arc en l'air, on apporte toujours le même pôle (sud) au point *c*, toujours du même côté (nord), d'où on le fait glisser une dernière fois jusqu'au delà de l'extrémité N. Cela fait, on retire la baguette de son espèce d'étui en tôle, qui demeure immobile à la même place, et on marque de la lettre N l'extrémité de la moitié qu'on vient d'aimanter par le pôle *sud* de l'aimant; elle est devenue pôle *nord*. Retournant alors la baguette, on la place de nouveau dans la lame de tôle, de manière que maintenant son extrémité N se trouve sous le crochet S, et que son autre extrémité, qui n'a point encore été aimantée, soit au-dessous du crochet N de la lame en tôle. L'aimantation de cette extrémité se fait ensuite également dans la direction septentrionale du ciel; seulement, cette fois-ci, c'est avec le pôle *nord* de l'aimant qu'on opère; on le pose successivement, et toujours verticalement, aux points *a*, *b*, *c*, en le faisant glisser chaque fois jusqu'au delà du crochet N, et le ramenant chaque fois en décrivant un grand arc en l'air. Par là on a produit le pôle *sud* de la baguette, qu'on marque ensuite de la lettre S. Avec ce procédé, indiqué par Hahnemann, la baguette a acquis autant de force que peuvent lui en communiquer ces six passes, avec un aimant tel que celui dont nous avons parlé. Pour lui conserver cette force, on l'entoure de ficelle en forme d'une vis, ou bien on introduit dans un étui deux baguettes aimantées de même forme, placées de manière à ce qu'elles se touchent mutuellement par leurs pôles opposés, et renfermées de façon à ne pouvoir pas bouger.— Nous avons adopté, depuis plus de vingt ans, un barreau aimanté d'une forme

plus simple et plus commode à la fois. Il consiste en une baguette ronde de 25 centimètres de long sur 10 à 12 millimètres de diamètre. Quand elle est convenablement aimantée, on la recouvre d'un bout à l'autre d'un fil métallique en forme de vis. Enfin on la conserve enfermée dans un étui en palissandre ou en acajou. Sa puissance comme aimant ne s'altère pas, même après un grand nombre d'années, et son usage est commode à raison de son petit volume, qui permet de le transporter avec soi. Quand on veut se servir de ce barreau aimanté, il suffit que le malade touche du bout du doigt le pôle convenable pendant une à deux minutes, suivant les circonstances.

506. Zoomagnetismus, *Magnetismus animalis*, *Mesmerismus*; Zoomagnétisme, Magnétisme animal; *Thierischer Magnetismus*, *Mesmerismus*. — Le magnétisme animal est l'ensemble des phénomènes produits par l'influence d'une action invisible d'un individu sur un autre, et qui fait que le système nerveux est mis dans un état qui, en lui-même, n'est point morbide, mais au contraire remonte les forces vitales, et peut ainsi contribuer à la guérison des maladies. L'action de cet agent a jusqu'ici été observée principalement sur l'espèce humaine, quoiqu'il soit prouvé que les animaux aussi, et même les individus du règne végétal peuvent subir son influence. L'action zoomagnétique d'un individu sur l'autre est connue sous le nom de *manipulation magnétique*, nom qui vient de ce que l'on produit ordinairement cette action par l'imposition des mains ou par des passes douces et lentes, faites avec la main, depuis la tête jusqu'au tronc et aux membres, d'après la direction des nerfs. C'est Mesmer qui, le premier, appela l'attention sur cet agent, qui paraît ne pas avoir été inconnu aux anciens; mais sa voix se perdit et on l'oublia. Cependant on y revint il y a environ quarante ans, et on commença à cultiver le magnétisme avec beaucoup de zèle; mais lorsque la superstition s'en mêla, et que les charlatans, qui envahissent toutes choses, commencèrent à exploiter la crédulité et à faire mille choses plus absurdes les unes que les autres, on l'abandonna de nouveau, rejetant ainsi le bon avec le mauvais. — On commence ordinairement les

manipulations magnétiques en se mettant en rapport avec le malade, ce qui se fait soit par le contact des mains, soit par l'imposition des mains sur le vertex, soit simplement par le regard, ou bien par des passes lentes, dirigées depuis le vertex du malade jusqu'à ses genoux, et de manière à ce que la paume de la main soit tournée vers le malade dans la passe descendante, et le dos de la main dans le mouvement ascendant qui lui succède, et pour lequel le magnétiseur devra éloigner ses mains du sujet qu'il magnétise. Ces manipulations peuvent subir ensuite plusieurs modifications, suivant qu'on fait les passes avec le pouce seul, qu'on a les doigts écartés ou rapprochés, etc., etc. — Le magnétisme animal appliqué modérément peut être utile en homœopathie, mais jamais il n'est employé dans le but de jeter les malades dans l'état appelé *somnambulisme*. Le seul avantage que l'on doive en tirer, c'est celui qui résulte de la faculté que possède cet agent de relever les forces vitales, ou bien de calmer le malade, d'apaiser la surexcitation du système nerveux et de faire souvent cesser ainsi les douleurs les plus vives, lorsqu'il est sagement et convenablement appliqué. Voici, du reste, les passages les plus importants où Hahnemann (1) a parlé du magnétisme.

507. « Je crois nécessaire, dit cet auteur, de parler encore ici du magnétisme animal, dont la nature diffère tant de celle des autres remèdes. Cette force curative, qu'on devrait appeler *Mesmérisme* du nom de son inventeur, sur la réalité de laquelle des insensés seuls peuvent élever des doutes, et que la volonté ferme d'un homme bienveillant fait affluer dans le corps d'un malade, au moyen d'attouchements, agit d'une manière homœopathique en excitant des symptômes semblables à ceux de la maladie, but auquel on parvient à l'aide d'une seule passe exécutée, la volonté médiocrement tendue, en glissant lentement le plat des mains sur le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'au delà du bout des pieds (2). Sous

(1) *Exposition de la doctrine médicale homœopathique ou Organon de l'art de guérir*, 4e édition, Paris, 1856, p. 281 et suiv.

(2) Cette passe constitue la dose homœopathique la plus minime de magnétisme, et néanmoins elle opère souvent des miracles lorsqu'elle est convenable-

cette forme le mesmérisme convient, par exemple, dans les hémorrhagies utérines, même à leur dernière période, quand elles sont sur le point de causer la mort. Il agit aussi en répartissant la force vitale avec uniformité dans l'organisme, quand elle se trouve en excès sur un point et en défaut sur un autre, comme lorsque le sang se porte à la tête, quand un sujet affaibli éprouve une insomnie accompagnée d'agitation et de malaise, etc. Dans ce cas, on pratique une seule passe semblable à la précédente, mais un peu plus forte. Enfin, il agit en communiquant immédiatement de la force vitale à une partie affaiblie ou à l'organisme entier, effet que nul autre moyen ne produit d'une manière si certaine et moins propre à troubler le reste du traitement médical. On remplit cette troisième indication en prenant une volonté fixe et bien prononcée, et appliquant les mains ou le bout des doigts sur la partie affaiblie dont une affection chronique interne a fait le siége de son principal symptôme local, comme, par exemple, dans les ulcères anciens, la goutte sereine, la paralysie d'un membre, etc. (1). Ici se rangent certaines cures apparentes qu'ont opérées dans tous les temps les magnétiseurs doués

ment pratiquée. Il n'est pas rare que les médecins incomplètement homœopathistes s'imaginent redoubler de sagesse en prescrivant aux malades atteints d'affections graves des doses très-peu distantes de médicaments divers, d'ailleurs choisis homœopathiquement et employés à des degrés élevés de dilution. Ils les plongent ainsi dans un état de surexcitation, qu'ils ont beaucoup de peine à faire cesser. En pareil cas, il suffit souvent d'une passe magnétique douce, ou de l'application, très-peu prolongée de la main d'un homme bien intentionné, sur la partie qui souffre plus spécialement, pour rétablir l'harmonie dans la répartition de la force vitale, et procurer ainsi repos, sommeil et guérison.

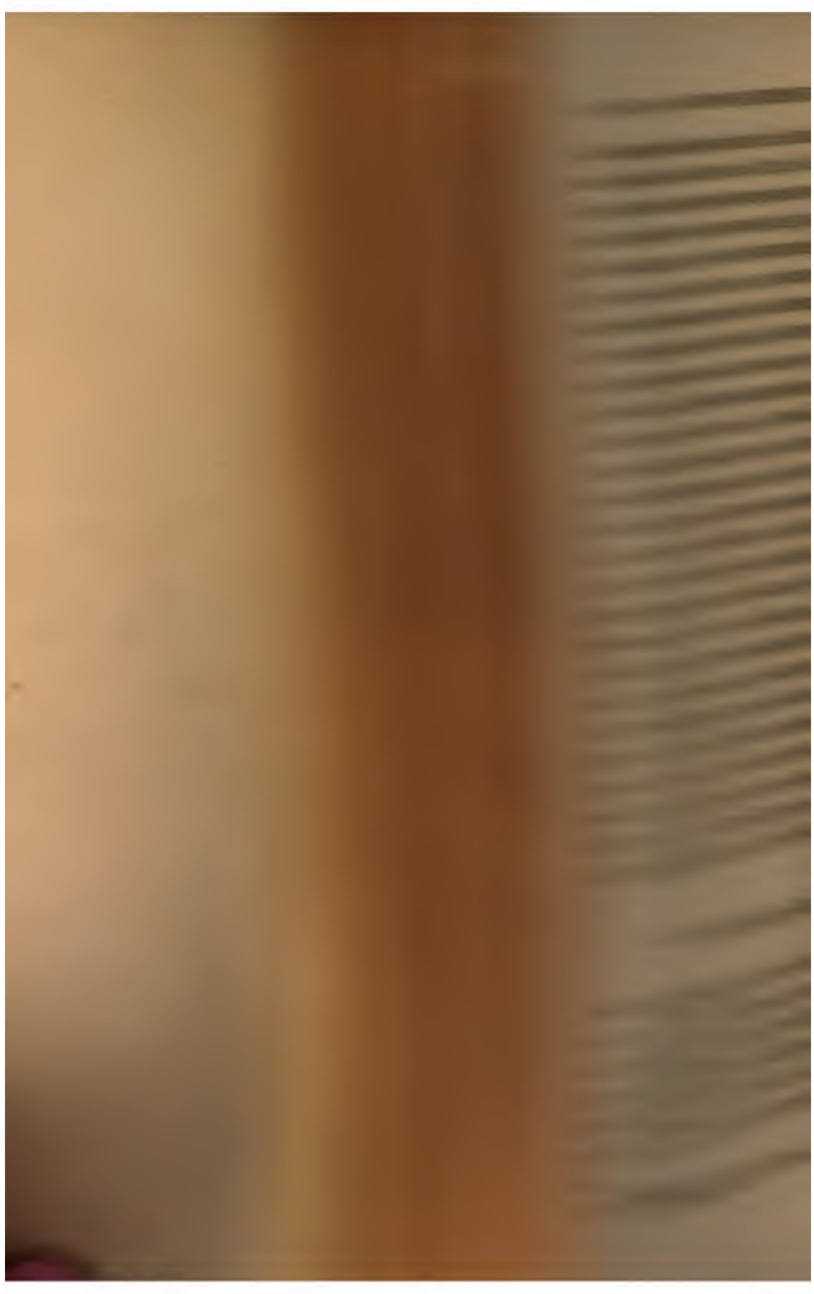
(1) « Quoique l'opération de compléter localement la force vitale, opération qu'il faut réitérer de temps en temps, ne puisse pas procurer de guérison durable lorsque l'affection locale, étant ancienne, dépend, comme il arrive toujours, d'un miasme interne général, cependant cette corroboration positive, cette saturation immédiate de force vitale, n'est pas d'un faible secours dans le traitement réel de l'affection entière par les médicaments homœopathiques. »

Voyez les ouvrages de M. A. Teste, *Manuel pratique du Magnétisme animal*, 4e édition, Paris, 1853, in-18. — *Le Magnétisme animal expliqué*, Paris, 1845, in-8.

d'une grande force naturelle. Mais le résultat le plus brillant de la communication du magnétisme à l'organisme entier est le rappel à la vie de personnes plongées depuis longtemps dans un état de mort apparente, par la volonté ferme et bien tendue d'un homme plein de force vitale, sorte de résurrection dont l'histoire rapporte plusieurs exemples incontestables. Toutes ces méthodes de pratiquer le mesmérisme reposent sur l'afflux d'une plus ou moins grande quantité de force vitale dans le corps du malade. Elles ont reçu d'après cela le nom de mesmérisme positif (1). Mais il en existe une autre qui mérite celui de mesmérisme négatif, parce qu'elle produit l'effet inverse. Ici se rapportent les passes usitées pour faire sortir un sujet de l'état de somnambulisme, et toutes les opérations manuelles dont se composent les actes de *calmer* et de *ventiler*. »

508. Voilà comment s'est exprimé Hahnemann. Quoi qu'il en soit de ses idées, nous devons répéter ici que le magnétisme n'est admis en homœopathie que pour calmer la surexcitation du système nerveux, ou pour relever les forces vitales chez un sujet affaibli, et qu'il ne doit être appliqué que dans ce but, et avec beaucoup de ménagement. C'est l'intention de faire du bien à son malade qui doit prédominer dans la pensée du magnétiseur; celui-ci doit jouir d'ailleurs d'une santé aussi parfaite que possible, afin qu'au lieu d'apaiser les souffrances du malade, il ne lui communique pas les siennes. Les mains du magnétiseur, lorsqu'il veut exercer son influence, doivent avoir la chaleur naturelle du corps; les mains froides n'agissent que peu ou même point du tout. Pour la manipulation même, il faut qu'elle se fasse dans un milieu retiré, calme, tranquille, et non exposé à tout venant. En outre, le magnétiseur doit être

(1) « En traitant ici de la vertu curative du mesmérisme positif, je ne parle pas de l'abus qu'on en fait si souvent lorsque, répétant ces passes pendant des demi-heures, des heures entières ou même des journées, on amène, chez des personnes dont les nerfs sont faibles, cet énorme bouleversement de l'économie humaine tout entière qui porte le nom de somnambulisme, état dans lequel l'homme, soustrait au monde des sens, semble appartenir davantage à celui des esprits, état contraire à la nature, et extrêmement dangereux, au moyen duquel on a plus d'une fois tenté de guérir des maladies chroniques. »



Acide acéteux; *Essig, Weiness*
homœopathie tant comme antid
que pour la préparation chimi
queur acide qui résulte de la ferm
une foule d'autres substances vég
un vase du vin ou toute autre
ence de l'air et à l'action de la ch
à se troubler et à atteindre une
le de l'air qui l'entoure, en mêm
re d'une sorte d'efflorescence, e
forme une matière filiforme, mu
peu le fond du vase. Le liquide
qui devient de plus en plus forte;
peu, et le liquide finit par red
limpide. Ce liquide n'a ni l'odeur
ol; mais il est acide, assez agréa
distillation, non de l'alcool, mai
d'eau. La meilleure sorte est le
Lorsque ce vinaigre est bon,
et spiritueuse, d'une saveur a
couleur plus ou moins foncée,
on s'est servi. Les vinaigres de
rat à celui de vin, et ne devr
oyés en cuisine pour rempla
, nous avons indiquées plus
dès que les industriels de n
binaison chimique dont les pr
nalogie avec les produits ordin
sent de la mettre en vogue, s
effets qu'elle pourra produire
l'usage homœopathique, soit
tates, soit qu'on veuille admi
tidote, on ne doit jamais se
que l'on emploiera, suivant les
vini *commune s. crudum*), soit
pour obtenir le vinaigre distill
avec 1/16 de son poids de c
ce mélange dans une cornue,

doué d'une énergie vitale supérieure à celle du malade ; car autrement, au lieu de lui donner de la force, il lui en enlèverait. C'est pour ce motif que des personnes jeunes sont plus propres à remplir ce rôle que des personnes âgées; jamais les sujets épuisés, amaigris, ne devraient entreprendre de magnétiser qui que ce soit. Quant au sexe, une femme peut aussi bien magnétiser un homme, que celui-ci une femme, pourvu qu'elle ait une plus grande force vitale que l'homme auquel elle veut appliquer le mesmérisme. Les moments qui semblent être les plus favorables à l'application du magnétisme, ce sont les premières heures du matin ou de l'après-midi ; le moment le moins favorable est le soir, parce qu'à cette époque les malades sont ordinairement plus excités et plus irritables que dans le reste de la journée. L'imposition des mains et la ventilation sont les degrés les plus faibles pour l'application du mesmérisme ; vient ensuite l'emploi d'une flanelle magnétisée que le malade place sur le creux de l'estomac, si c'est pour combattre l'insomnie, ou sur la partie souffrante, si c'est pour calmer les douleurs, etc. On peut aussi magnétiser de l'eau qu'on fait ensuite boire au malade ; on peut même envoyer cette eau à des malades éloignés, pourvu qu'on ait soin de bien boucher le flacon et de l'envelopper dans du coton magnétisé. — Tout cela ne saurait cependant être exécuté que par des médecins parfaitement bien portants, puisque autrement, comme nous venons de le dire, on courrait risque d'augmenter les souffrances du malade de celles du médecin, au lieu de les diminuer.

2. SUR DIVERSES SUBSTANCES ACCESSOIRES.

509. Les substances que nous avons réunies dans cet article ne sont point des médicaments proprement dits; elles sont destinées, soit à être employées extérieurement, ... prendre place parmi les moyens diététiques que l'hom[œopa]thie conseille. Il est bon d'en connaître les pr... de ... procurer d'aussi bonne ...

naigre de vin, Acide acéteux; *Essig, Weinessig.* — Le vinaigre sert en homœopathie tant comme antidote de plusieurs substances, que pour la préparation chimique des acétates. C'est une liqueur acide qui résulte de la fermentation du vin et de celle d'une foule d'autres substances végétales. Lorsqu'on expose dans un vase du vin ou toute autre liqueur alcoolique à l'influence de l'air et à l'action de la chaleur, ce liquide ne tarde pas à se troubler et à atteindre une température plus élevée que celle de l'air qui l'entoure, en même temps que sa surface se couvre d'une sorte d'efflorescence, et que dans le liquide même il se forme une matière filiforme, mucilagineuse, qui gagne peu à peu le fond du vase. Le liquide prend alors une odeur aigre qui devient de plus en plus forte; sa température baisse peu à peu, et le liquide finit par redevenir clair et parfaitement limpide. Ce liquide n'a ni l'odeur ni la saveur du vin ni de l'alcool; mais il est acide, assez agréable au goût, et produit par la distillation, non de l'alcool, mais de l'acide acétique étendu d'eau. La meilleure sorte est le vinaigre de vin (*acetum vini*). Lorsque ce vinaigre est bon, il est d'une odeur suave, acide et spiritueuse, d'une saveur aigre plus ou moins forte, d'une couleur plus ou moins foncée, suivant l'espèce de vin dont on s'est servi. Les vinaigres de bois ne ressemblent nullement à celui de vin, et ne devraient même jamais être employés en cuisine pour remplacer celui-ci, par les raisons que nous avons indiquées plus haut. Mais malheureusement, dès que les industriels de nos jours ont découvert une combinaison chimique dont les principaux caractères ont de l'analogie avec les produits ordinairement en usage, ils s'empressent de la mettre en vogue, sans se préoccuper en rien des effets qu'elle pourra produire sur la santé publique. — Pour l'usage homœopathique, soit qu'on veuille prép[illegible]cétates, soit qu'on veuille administrer le vi[illegible] antidote, on ne doit jamais se servir que de [illegible], que l'on emploiera, suivant les circonstances, [illegible] *vini commune s. crudum*), soit distillé (*Acet.* [illegible]). Pour obtenir le vinaigre distillé, on mêle du [illegible] 1/16 de son poids de charbon pulvé[illegible]nge dans une cornue, et on continue

la distillation jusqu'à ce que le liquide qui passe dans le récipient soit parfaitement clair et inodore.

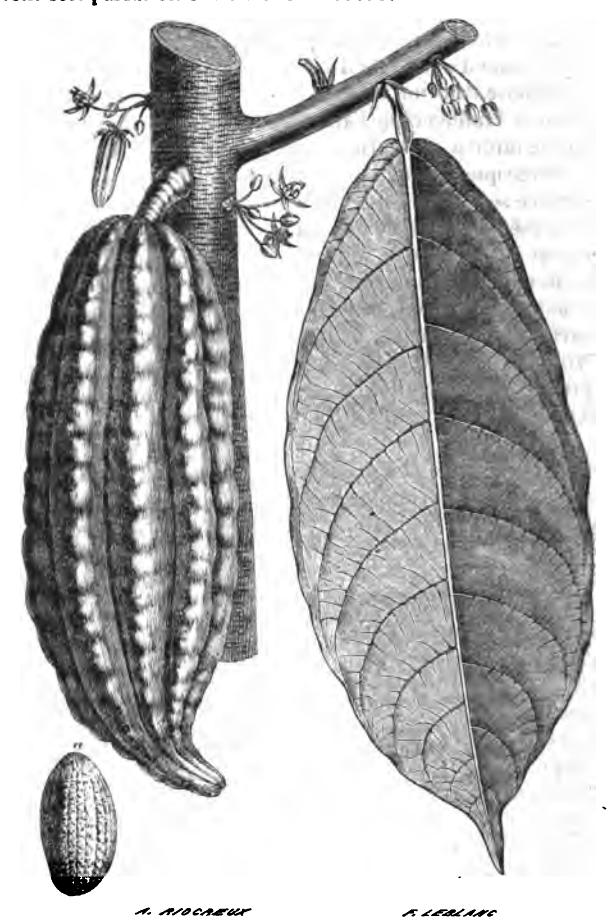


Fig. 141.

511. Cacao, *Theobroma Cacao*; Cacao, Cacaotier; *Kakao,*

Kakaobaum. — **Succolata,** *Choccolata*; Chocolat; *Chokolade.* — **Butyrum cacao;** Beurre de Cacao; *Kakaobutter.* — Le fruit du cacaotier trouve un emploi assez fréquent en homœopathie; on se sert: 1° des *graines* connues sous le nom de *cacao*, pour remplacer le café lorsqu'on le défend aux malades; 2° de la *pâte* préparée avec ces graines, et connue sous le nom de *chocolat*; 3° de l'huile retirée de ces graines, et qu'on appelle *beurre de cacao*. L'arbre qui fournit ce fruit est le cacaotier ou caçoyer (*Theobroma cacao*, L. —), de la famille des Malvacées, Juss., et de la Polyadelphie pentandrie, L. Il croît dans les vallées chaudes et humides de l'Amérique centrale, surtout dans le bassin des Amazones, sur la pente orientale des Andes, etc. C'est un arbre d'une nature délicate (*fig.* 141), haut de 10 à 12 mètres environ, garni de grandes feuilles ovales, oblongues, d'un assez beau rouge en naissant et vertes ensuite; fleurs petites, éparses, en faisceau sur les rameaux; pédoncules uniflores: calice de cinq feuillets, cinq pétales voûtés à deux cornes; nectaire de cinq feuillets réguliers; étamines adhérentes au nectaire, chacune à cinq anthères; capsule grande, coriace, ligneuse, ovale, à cinq angles, et souvent raboteuse, à cinq loges; semences en forme d'amande, nombreuses, nichées dans une pulpe, et attachées à un réceptacle en colonne. Dans le commerce on distingue plusieurs sortes de cacao, dont la *première* et la *meilleure* est le cacao *Caraque*, ainsi appelé du pays d'où il vient, la province de Caracas dans la Nouvelle-Espagne. Ce cacao est lourd, long, un peu aplati et moins oléagineux que les autres sortes. Son amande est d'un brun rougeâtre, un peu brillante, friable, d'une amertume agréable, et entourée d'une enveloppe facile à briser et chargée de petites paillettes blanches et brillantes. La seconde sorte, quant à la qualité, est le cacao du *Brésil*, connu aussi sous le nom de cacao *Maragnan* ou du *Para*; il est long, étroit, aplati, d'un brun foncé, et sec. Les médecins homœopathes, qui conseillent à leurs malades l'usage du chocolat, doivent leur recommander de le choisir non aromatisé, c'est-à-dire sans vanille, sans cannelle, etc.

512. Gummi arabicum; Gomme arabique; *Arabisches Gummi.* — Cette substance est tolérée en homœopathie

comme inerte et légèrement nourrissante, et sert, mêlée à l'eau et au sucre, à faire une boisson assez agréable. C'est un mucilage qui découle naturellement de plusieurs arbres, dont la plupart appartiennent au genre *Acacia*, et qui croissent surtout en Afrique, dans l'Inde, à la Nouvelle-Hollande et au Chili. Son nom de *gomme arabique* lui vient de ce que les anciens se procuraient cette substance par les Arabes de l'Égypte; aujourd'hui on la retire surtout du Sénégal et de la Gambie, ou de tout autre pays de l'Afrique, d'où elle arrive en France par le Havre et par Bordeaux; la meilleure gomme cependant nous est apportée d'Égypte par Marseille. On distingue dans le commerce deux grandes séries de gommes arabiques, celle d'*Arabie* proprement dite et celle du *Sénégal*. La première de ces gommes, qui nous arrive par Marseille, est, comme nous venons de le dire, la meilleure. Elle est en petites masses arrondies d'un côté et creuses de l'autre, transparente, inodore, en général blanche ou légèrement teinte en jaune, cassante, sèche et facile à pulvériser. Elle se délite à la chaleur, blanchit à l'air, a une cassure chargée de stries ou lignes blanches, et se fond entièrement dans l'eau. La gomme du *Sénégal*, de beaucoup inférieure à la précédente, est au contraire en morceaux orbiculaires de la grosseur d'une noix, rugueux à la surface, brillants dans leur cassure, de couleur rousse ou rouge, d'une saveur un peu amère, ne se délitant point à l'air, se ramollissant un peu à la chaleur, et en partie insoluble dans l'eau. Du reste, les caractères que nous venons d'indiquer n'appartiennent exclusivement ni à l'une ni à l'autre des deux espèces citées, mais à la qualité des gommes mêmes, qui, en réalité, se distinguent moins d'après le pays d'où on les tire que d'après l'arbre qui les fournit, et on trouve aussi bien des morceaux blancs dans la gomme du Sénégal que des morceaux rouges dans celle d'Arabie. On trie ordinairement les gommes dès qu'elles arrivent, sans distinction du pays, et on les sépare en trois qualités: les *blanches*, les *rousses* et les *rouges*. Les meilleures sont les gommes *blanches*; elles sont en morceaux agglomérés, assez petits, souvent brisés, secs, bleuâtres et peu transparents. C'est cette gomme qui porte aussi le nom de *gomme turique*, et qui se fond entièrement dans l'eau.

— La poudre de gomme du commerce est souvent sophistiquée ; on devra lui préférer en homœopathie la gomme en morceaux.

513. Hordeum sativum ; Orge cultivé ; *Gerste.* — L'orge est admis en homœopathie, comme la gomme arabique, pour la préparation d'une boisson rafraîchissante et légèrement nourrissante. La plante qui le fournit est une céréale annuelle de la famille des graminées, Juss., de la triandrie digynie, L., et qui croît naturellement en Perse, en Sicile, etc. Il est cultivé aujourd'hui sur bien des points de l'Europe, surtout dans les pays du Nord, dans les montagnes, les lieux stériles, pauvres, etc., où on le sème au printemps ou en automne. D'après les diverses préparations que l'orge subit avant d'être employé, on en distingue trois sortes : l'orge *mondé*, *grué*, *perlé*. L'orge *mondé* est celui dont on a ôté la première pellicule qui est très-épaisse ; l'orge *grué* est de l'orge mondé, concassé grossièrement ; enfin, l'orge *perlé* est celui qu'on a réduit en petits grains ronds et lisses, après les avoir privés de leurs deux enveloppes. — Pour la tisane ou *eau d'orge*, il vaut mieux se servir de l'orge mondé, dont on prend 15 à 30 grammes pour un litre d'eau, avec laquelle on le fait bouillir pendant plusieurs heures à un feu doux ; mais avant de l'exposer à la décoction, il faut avoir soin de le priver de la substance pulvérulente, un peu âcre, qui se trouve à sa surface, et qui est de l'*hordéine*. On l'en débarrasse, en le lavant d'abord à l'eau froide, puis, en versant dessus de l'eau bouillante que l'on jette quelques instants après ; ensuite on l'expose à la décoction.

514. Oleum amygdalarum dulcium ; Huile d'amande douce ; *Mandelœl, Süsses Mandelœl.* — En homœopathie comme dans l'ancienne école, l'huile d'amandes douces sert d'antidote dans les cas graves d'empoisonnement par de fortes doses de divers acides. Le végétal qui fournit les amandes est un arbre de la famille des rosacées, Juss., de l'icosandrie monogynie, L. (*fig.* 142), croissant naturellement dans la Mauritanie, et cultivé dans le midi de l'Europe, où il fleurit dès le premier printemps, au mois de mars. Il est plus élevé que tout arbre fruitier ; ses feuilles sont longues, alternes,

étroites, pointues par les deux extrémités, dentelées finement par les bords, portées par de courts pétioles; fruit enveloppé d'une pulpe sèche, et consistant en un noyau aigu, velu, sillonné, creusé de points ou petites fosses irrégulières, et contenant une, quelquefois deux amandes. On distingue deux variétés d'amandier, dont l'un fournit les amandes *douces*, l'autre les amandes *amères*. Les amandes amères, connues par leur saveur et leur odeur particulières, ne sont point comestibles, mais au contraire fort dangereuses, à cause de l'acide prussique ou hydrocyanique qu'elles contiennent en assez grande quantité. Quant à l'amande *douce*, tout le monde en connaît les usages et les vertus alimentaires, ainsi que l'émulsion faite avec les amandes sèches, et nommée *lait d'amande*. Le sirop connu sous le nom d'*orgeat* a également pour base les amandes douces. Enfin, quant à l'*huile d'amande douce*, c'est une huile d'une grande fluidité, d'une saveur douce et agréable; elle rancit facilement, et ne se concrète que par un froid de 13° R. On l'obtient par l'expression des amandes entières, garnies de leur pellicule.



Fig. 142.

515. Oleum olivarum; Huile d'olive; *Baumœl.* — Cette huile sert en homœopathie aussi bien que la précédente, comme antidote dans quelques cas d'empoisonnement par de fortes doses. On l'obtient par l'expression des fruits de l'olivier (*Olea europæa,* L.), arbre de la famille des jasminées,

Juss., de la décandrie monogynie, L. (*fig.* 143), originaire de l'Afrique, mais se multipliant aujourd'hui spontanément en Italie, en Portugal, en Espagne, dans le midi de la France, surtout en Provence, et en général dans tout le midi de l'Europe. C'est un arbre à feuilles toujours vertes, opposées, très-rarement alternes, vertes en dessus, brillantes et argentées en dessous, amères, aromatiques et un peu acerbes au goût; il croît lentement, est susceptible de vivre des siècles, et atteint parfois 1 à 2 mètres de diamètre; son bois est lourd, dur, grenu, veiné, jaunâtre, odorant, susceptible de prendre un beau poli; il n'est point exposé à être détruit par les insectes; à l'extérieur, il est revêtu d'une écorce grisâtre, fendillée, ridée, inodore et amère. Les petites fleurs blanches de l'olivier sont axillaires et en grappes; ses fruits, les *olives*, sont ovales-oblongues, d'un vert foncé ou noirâtre, et contiennent, dans une chair acerbe, un noyau très-dur. C'est de ces fruits qu'on retire l'huile connue sous le nom d'*huile d'olive*. En général, l'huile d'olive est blanche, d'un jaune-paille ou verdâtre, suivant le degré de maturité des fruits dont elle a été extraite; de bonne qualité, elle est blanchâtre, onctueuse, peu soluble dans l'alcool, très-soluble dans l'éther, d'une odeur faible, d'une saveur douceâtre et agréable se concrétant par un froid de 8 à 10° au-dessous de zéro, inflammable et brûlant avec une flamme claire. Dans le commerce, cette huile est souvent sophistiquée avec les huiles de pavot, de lin, de navette, fraude que l'on reconnaît en ce que l'huile ainsi altérée est plus pesante, qu'elle se concrète moins facilement au froid, et que, secouée dans un flacon à moitié rempli, elle se charge d'écume ou de bulles, etc.



Fig. 143.

516. Saccharum; *Saccharum officinarum*; Sucre; Sucre de canne; *Zucker, Rohr-Zucker*. — Le sucre nous

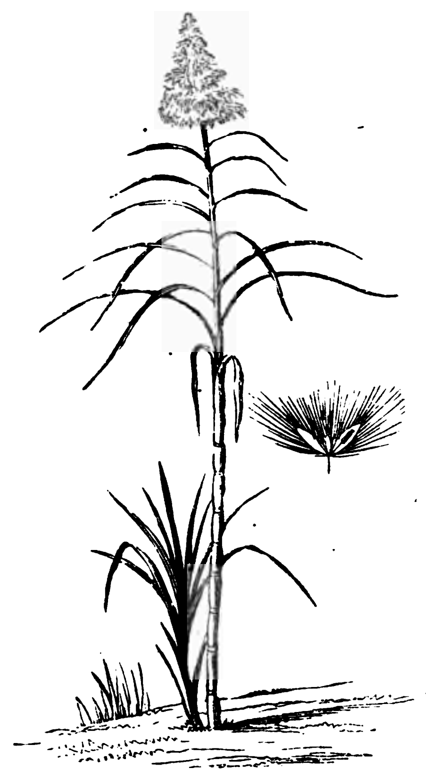


Fig. 144.

sert en homœopathie surtout pour la préparation des globules saccharins (*Globuli saccharini*). Cette substance se trouve dans un grand nombre de végétaux, où elle se décèle constamment par leur goût sucré. On l'obtient en plus grande quantité et de la meilleure qualité de la canne à sucre (*Sac-*

charum officinarum), plante de la famille des graminées, Juss., de la triandrie digynie, L. (*fig.* 144), originaire de l'Inde, se multipliant spontanément en Perse, en Abyssinie, en Égypte, etc., et cultivée aujourd'hui dans les pays tropicaux des deux mondes, surtout aux Indes occidentales et aux Indes orientales. C'est une grande et belle plante vivace, à plusieurs tiges simples dressées, hautes de 2 à 4 et parfois même de 7 à 10 mètres, sur 9 à 15 centimètres de circonférence, articulées jaunes, violettes, luisantes et remplies d'une moelle abondante, sucrée; feuilles alternes, assez larges, aplaties, terminées en pointe allongée, dentées en scie, striées, longues de 10 à 13 centimètres; fleurs petites, nombreuses, en panicules de 3 à 6 centimètres de long; les petits épis sont tous fertiles, binés, l'un sessile, l'autre pédonculé, garnis, à leur base, de poils soyeux; le coton qui entoure les deux valves calicinales uniflores se détache facilement à leur maturité et est très-abondant. La plante se plaît dans les terrains gras et humides, et sa culture est facile dans le lieu de sa naissance. Elle consiste simplement à coucher les cannes dans les sillons; de chaque nœud il pousse des rejetons qui, neuf ou dix mois après, sont à leur maturité. Alors on les coupe, on rejette les feuilles et on broie les cannes sous les rouleaux d'un bois très-dur, où elles répandent une liqueur visqueuse, douce, appelée *vezou*. Cette liqueur est ensuite portée dans des chaudières, évaporée, écumée et mêlée à de la chaux éteinte à l'air, de la cendre et autres substances propres à opérer sa dépuration. Ce résultat obtenu, on réduit la masse jusqu'à consistance d'un sirop épais, on fait cristalliser le sucre et écouler la partie incristallisable, qui est la *mélasse*. La partie cristallisée reçoit alors le nom de *sucre brut*, *moscouade* ou *cassonade*: elle est rouge ou brune, suivant la qualité du sucre qu'on a employé, et donne, après avoir été débarrassée des parties de mélasse qui s'y trouvent encore, le *sucre terré* ou *cassonade blanche*. Pour obtenir ensuite le *sucre raffiné*, on fait fondre la cassonade blanche dans une petite quantité d'eau, on clarifie le mélange au sang de bœuf, au blanc d'œuf, à la colle, etc., on l'évapore et on le laisse cristalliser, en lui donnant la forme connue sous le nom de *pain de sucre*. Dans cet état, il est plus

ou moins blanc, suivant le nombre de fois qu'il a été refondu et raffiné de nouveau; la qualité la plus blanche porte le nom de *sucre royal*. Outre la canne à sucre, la betterave (*Beta vulgaris*) et l'érable à sucre (*Acer saccharinum*), sont susceptibles de donner du sucre cristallisé; extrait de la plupart des autres végétaux, il reste mou et liquide. Du reste, de quelque végétal qu'il provienne, le sucre pur et cristallisé présente les mêmes caractères physiques; il est blanc, grenu, solide, cassant; ses cristaux isolés sont transparents, en prismes quadrilatéraux, terminés par des sommets dièdres. Il est insoluble dans l'alcool et dans l'éther; l'eau froide le dissout à poids égal, mais l'eau bouillante le dissout en toutes proportions. Exposé au feu, il brûle avec une flamme violette, se boursoufle, se noircit et développe une odeur particulière; exposé à l'air, il en attire l'humidité et se ramollit. Tout le monde connaît ses propriétés alimentaires.

TROISIÈME PARTIE

DE L'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS HOMŒOPATHIQUES.

CHAPITRE PREMIER

De la médication homœopathique en général.

517. Le principe d'après lequel l'homœopathie prescrit de choisir les médicaments (1), étant diamétralement opposé à celui de l'ancienne école, il est évident que les règles qui président à l'administration des doses ne peuvent pas être les mêmes pour les deux écoles. L'allopathie, en s'appuyant sur l'axiome : *Contraria contrariis curantur*, se propose d'obtenir les modifications à apporter dans les fonctions, par l'action *primitive* des médicaments ; tandis que l'homœopathie, partant du principe : *Similia similibus curantur*, se propose d'obtenir la guérison par la *réaction* de l'organisme contre ces mêmes effets. Suivant l'expérience, l'organisme vivant possède la faculté de réagir en sens opposé contre toute impression reçue par un agent extérieur, de sorte qu'en donnant de fortes doses d'un médicament qui dans son action primitive cause de la constipation, l'organisme, dans sa réaction, amène l'état contraire qui pourra même aller jusqu'à une forte diarrhée, si les doses administrées sont assez considérables. C'est sur cette faculté de l'organisme, que Hahnemann, guidé par l'expérience, a basé son système des *semblables*, d'après lequel il prescrit de provoquer la réaction de l'organisme par de *petites doses* d'un

(1) Voyez : Jahr, *Principes et règles qui doivent guider dans la pratique de l'homœopathie. Exposition raisonnée des points essentiels de la doctrine médicale de Hahnemann*. Paris, 1857.

médicament qui, employé à fortes doses, aurait la faculté de produire dans son action primitive des effets semblables à ceux de la maladie même. Dans le chapitre qui traite des atténuations, nous avons vu jusqu'à quel point ces doses ont été réduites, et quoique nous ayons démontré qu'elles sont loin d'être aussi petites qu'on pourrait le croire au premier aspect, la plus forte dose homœopathique ne laisse pas que d'être de beaucoup au-dessous de la plus faible qu'administre l'ancienne école.

518. Accoutumé qu'on était jusqu'ici en médecine à obtenir des résultats d'autant plus sûrs que la dose qu'on administrait était plus forte, la théorie des petites doses a fait jeter plus d'une fois le ridicule sur la doctrine de Hahnemann, et aujourd'hui encore il est des homœopathes qui, quoique bien convaincus de la puissance de nos atténuations, ne peuvent cependant se défaire complétement du principe qui porte à croire que si *peu* fait bien, *plus* fera mieux encore. Au point de vue de l'ancienne école, ce principe est en effet très-juste, car le but que celle-ci se propose est toujours de produire des effets médicamenteux *positifs*, soit en agissant sur une partie saine pour détourner la maladie de l'organe affecté (méthode *dérivative, révulsive*, *allopathique*), soit en produisant dans la partie affectée des effets *contraires* à ceux de la maladie (méthode *énantipathique*). D'après la première de ces méthodes, l'ancienne école administre les *purgatifs*, les *vomitifs*, les *diurétiques*, les *sudorifiques*, etc., et il est clair que plus sera grande la dose à laquelle ces médicaments seront administrés, plus on sera sûr d'en obtenir les résultats voulus. Souvent même les doses ordinairement usitées de l'ancienne école sont encore trop petites pour faire obtenir ces résultats, puisque plus la maladie qui occupe un organe est intense, moins il est facile d'impressionner une partie saine par des médicaments; et si chez un malade disposé déjà aux vomissements, le tartre émétique, administré à la dose d'un grain seulement, peut produire des accidents fâcheux, il n'en est pas moins constaté qu'on l'a fait prendre jusqu'à la dose de 20 grains et plus à des aliénés et à des pneumoniques, sans provoquer des vomissements. De là donc naturellement les préceptes de l'ancienne école de donner les médicaments à des

doses assez considérables pour qu'on puisse facilement en apprécier les effets, et de les augmenter graduellement jusqu'à ce qu'on remarque des actions bien sensibles.

519. Ce que nous venons de dire des médicaments *dérivatifs*, *révulsifs*, etc., s'applique plus particulièrement encore à ceux qui sont administrés d'après la méthode *énantipathique*. Pour que l'*opium* combatte l'insomnie, la trop grande sensibilité aux douleurs, la diarrhée, etc., il faut qu'il soit donné à des doses considérables, puisque les organes malades, se trouvant dans une disposition diamétralement opposée à l'action du médicament, ont besoin d'éprouver une secousse très-forte pour passer immédiatement de cet état à l'état opposé. Il en est de même des antiphlogistiques contre les affections inflammatoires, des purgatifs contre la constipation, des soi-disant corroborants contre la faiblesse, des prétendus calmants contre la surexcitation, des excitants contre l'apathie, etc. Dans toutes ces circonstances, il est indispensable que le médicament soit administré à assez haute dose pour que son action puisse prévaloir sur celle de la maladie. Il y a plus encore : l'organisme vivant ayant une tendance à produire, dans sa réaction contre le médicament, un état opposé à celui que lui imprime ce dernier par son action primitive, il arrive fréquemment que, cette action épuisée, l'ancien mal reparaît avec une nouvelle intensité, en sorte que pour le combattre de nouveau, on est obligé d'administrer pour la seconde fois une dose plus forte que la première, et de l'augmenter ainsi de plus en plus, si l'on veut pour quelque temps encore se rendre maître de la maladie. C'est là ce qui arrive surtout dans les maladies chroniques, où souvent on est obligé d'augmenter jusqu'à un degré effrayant les doses des substances les plus énergiques, sans que cependant le malade en obtienne les effets désirés.

520. Si donc l'homœopathie administrait ses médicaments d'après les mêmes principes que l'ancienne école, si elle donnait le tartre émétique ou l'ipécacuanha pour exciter des vomissements, la rhubarbe ou le séné pour purger, l'opium pour produire l'insensibilité, etc., rien, en effet, ne serait plus insensé que les petites doses. Mais, comme dans la médication homœopathique il ne s'agit de rien moins que de produire des

effets médicamenteux positifs, mais seulement de provoquer à la réaction l'organe affecté, en lui donnant une légère impression analogue à celle que donne la maladie, il est facile de voir que dans la plupart des cas la plus petite dose d'un médicament sera toujours assez forte pour remplir le but indiqué. Souvent même, la guérison sera d'autant plus prompte et plus facile que la dose sera plus faible ; car, impressionné par une forte dose, l'organe malade tarderait davantage à réagir contre le médicament, et si la dose homœopathique était trop forte, il pourrait même arriver que la réaction n'eût pas lieu du tout, et que le mal ne fît que s'aggraver. La même chose serait à craindre, si, pendant que l'organisme fait sa réaction contre le médicament, on troublait ce mouvement salutaire par de nouvelles impressions, en continuant d'administrer le médicament soit à doses plus fortes, soit même à doses pareilles à la première. C'est pourquoi, contrairement aux idées reçues généralement en médecine, l'homœopathie a posé en principe, *de ne faire jamais usage que des doses les plus petites, et de ne jamais en administrer une seconde avant que la réaction de l'organisme contre la première ne soit épuisée.*

591. Ce principe, quelque simple qu'il soit en lui-même, n'est cependant pas toujours facile à appliquer dans la pratique, attendu que les médicaments ne sont pas d'une énergie égale entre eux, et que lors même qu'on aurait trouvé la dose la plus convenable pour l'un, on ne la connaîtrait point encore pour l'autre. Mais en fût-il même autrement, le genre de la maladie, la constitution, l'âge, le tempérament, etc., du malade, et une foule d'autres circonstances modifient la réceptivité des divers organismes, si bien que la même dose qui serait beaucoup trop énergique dans un cas, se montrerait infiniment trop faible dans un autre. Il en est de même pour le nombre de doses à administrer. Plusieurs médicaments épuisent leur action dans peu d'heures, tandis que d'autres provoquent une réaction qui peut durer plusieurs semaines; souvent encore on voit, dans les maladies aiguës, les médicaments qui ont l'action la plus longue épuiser leurs effets dans peu d'heures et même dans peu de minutes. Il en résulte que chaque cas exige des considérations particulières et individuelles, aussi

bien pour la dose que pour le choix des médicaments. Dans la *Matière médicale* et autres écrits homœopathiques, Hahnemann et ses disciples ont, il est vrai, donné des renseignements tant sur la dose qui paraît la plus convenable pour chaque substance, que sur la durée d'action de ces dernières; mais quelque précieux que soient ces renseignements, les circonstances individuelles qui obligent si souvent à modifier les règles, font qu'ils ne peuvent être considérés que comme des données générales. Ce qu'il y a de positif, c'est que quelle que soit la force de la dose que certains cas particuliers exigent, jamais le médecin homœopathe n'aura besoin d'avoir recours à celles de l'ancienne école; ce sera presque toujours dans les diverses *atténuations* qu'il trouvera la dose convenable, et il n'aura besoin de remonter jusqu'à la teinture-mère et aux premières atténuations que dans quelques affections spéciales.

529. La même différence qui existe pour *le degré de concentration* auquel ces deux écoles emploient leurs médicaments, existe aussi pour les *quantités* qu'elles administrent. Quelles que soient la violence de la maladie, l'urgence et la gravité du cas, jamais une dose homœopathique ne s'élèvera, comme celles de l'ancienne école, à des onces, des gros, etc.; la plus grande quantité qu'un homœopathe ait besoin d'administrer de ces atténuations, ne dépassera jamais une ou deux gouttes, et dans la plupart des cas, on trouvera que 2, 3 globules (dont 100 peuvent être imbibés par une seule goutte), seront bien suffisants. Ce qu'il y a de distinctif dans la médication homœopathique, c'est qu'elle est dans presque tous ses points diamétralement opposée à celle de l'ancienne école; dans cette dernière, la dose d'une goutte de la teinture-mère peut être regardée comme le premier degré de l'échelle que les médecins remontent d'autant plus que le cas est urgent et la maladie violente; tandis qu'en homœopathie cette goutte forme le dernier degré de l'échelle que les médecins redescendent d'autant plus que les secours à apporter doivent être prompts. Souvent, il est vrai, cette règle souffre des exceptions, mais ces exceptions mêmes sont, en dernière analyse, conformes au principe, et peuvent en être réduites. C'est ce que nous tâcherons de faire ressortir dans les chapitres suivants, en traitant

successivement *de la différence des atténuations*, de la *grosseur des doses*, de leur *répétition*, de la *durée d'action des médicaments*, et enfin de leurs *combinaisons*.

CHAPITRE II

Différences des atténuations.

528. Dans le commencement de sa carrière médicale, Hahnemann, comme nous l'avons dit déjà dans diverses occasions, ne faisait usage des atténuations que dans le but de diminuer l'énergie de ses doses. Cependant, il ne tarda pas à s'apercevoir que leur action ne diminuait point dans la même proportion que leur volume, mais que plusieurs substances, au contraire, qui à leur état naturel ne montraient que peu ou point d'action, en déployaient une assez forte lorsqu'elles avaient été portées jusqu'à la 2ᵉ ou même à la 3ᵉ atténuation. Ce fait le conduisit à poser en principe que le procédé de l'atténuation, loin d'affaiblir l'intensité des médicaments, en développait plutôt les vertus, et que les dernières atténuations étaient de toutes manières beaucoup plus propres que les premières à exciter, à la plus petite dose possible, la réaction de l'organisme. C'est pourquoi il conseilla plus tard de porter tous les médicaments jusqu'à la 30ᵉ atténuation, non pour les rendre plus faibles, mais bien au contraire, pour mieux développer leurs vertus. Cette opinion est aussi celle d'un grand nombre de médecins homœopathes, et il en est qui ne se servent jamais que de la 30ᵉ atténuation, tandis que d'autres veulent qu'on réserve les dernières pour les maladies chroniques, et que dans les maladies aiguës on fasse usage des premières, ou même, au besoin, de la teinture-mère. D'autres encore ne se servent presque jamais des atténuations élevées, et n'ont recours qu'aux trois ou tout au plus aux six premières. Plusieurs enfin regardent toutes les atténuations comme également puissantes et admissibles dans tous les cas, persuadés qu'ils sont que la question importante est le choix du médicament spécifique bien plus que celui de l'atténuation.

524. Cette grande différence dans les opinions vient de ce que les nuances entre les diverses atténuations d'un médicament sont en réalité si imperceptibles, que, dans la plupart des cas, on réussit tout aussi bien avec la 30ᵉ qu'avec la 3ᵉ, pourvu que le médicament soit bien choisi. A une époque, nous avons employé nous-mêmes tous les médicaments aux atténuations prescrites dans les pharmacopées et dans la *Matière médicale* de Hahnemann, et à une autre époque nous n'avons fait usage que de la 30ᵉ exclusivement, sans qu'il nous soit possible aujourd'hui de dire avec certitude à laquelle de ces deux époques nous avons eu des résultats plus heureux. La seule chose que nous croyons avoir constaté, c'est que, chez les sujets nerveux, sensibles, irritables, ou bien dans les cas de surexcitation nerveuse, ainsi que dans quelques cas aigus, il arrive facilement que les *dernières* atténuations, administrées à trop fortes doses, jettent le malade dans une grande agitation, et qu'elles produisent des aggravations très-prononcées, surtout lorsque le médicament a été mal choisi ; tandis que, données à la dose la plus petite possible, et le choix du médicament ayant été bien fait, elles nous ont paru dans les mêmes circonstances beaucoup plus propres que les premières à amener une réaction prompte et salutaire, sans faire éprouver presque aucune aggravation. Nous avons cru remarquer aussi que, si l'on tient à exciter, par une seule dose, une action longue et soutenue, les dernières atténuations sont beaucoup plus à même que les premières de faire atteindre ce but ; jamais du moins nous n'avons vu l'action d'une goutte de la teinture-mère ou des trois premières atténuations se prolonger pendant un temps aussi long que celle de quelques globules de la 30ᵉ ou même de la 18ᵉ atténuation.

525. Il est cependant aussi des cas où nous n'avons obtenu par les dernières atténuations que des résultats nuls, ou du moins inférieurs à ceux que donnaient les premières (depuis la 1ʳᵉ jusqu'à la 6ᵉ). Ce fait s'est reproduit surtout dans les cas de maladies aiguës avec lésions organiques et caractérisées par une grande activité, telles que les chancres et autres symptômes syphilitiques primitifs, les gonorrhées aiguës, le croup, la petite vérole, etc. Dans tous les cas de ce genre, les der-

nières atténuations n'ont fait souvent que fatiguer le malade et aggraver son état par des symptômes médicamenteux, tandis que les premières amenaient fréquemment un résultat beaucoup plus prompt et sans aucun inconvénient pour le malade. Il n'en reste pas moins prouvé pour nous, que dans les maladies les plus aiguës, mais sans tendance à la destruction ou à la résolution de la matière organique, ainsi que dans les lésions et les destructions organiques *chroniques*, telles que les affections carcinomateuses, les engorgements, suppurations et ulcérations scrofuleuses, les inflammations, ulcérations et autres maladies des os, etc., les dernières atténuations rendent tout autant et quelquefois même plus de services que les premières. Ceci pourrait servir à prouver que la règle que plusieurs homœopathes ont voulu établir, de n'employer dans les maladies aiguës que les premières, et dans les maladies chroniques que les dernières atténuations, n'est pas sans de nombreuses exceptions, et que celle même qui tend à réserver aux maladies dynamiques les dernières, et aux maladies matérielles les premières atténuations, est loin d'être aussi générale qu'on pourrait le penser.

576. De ce qui précède, ainsi que de ce que nous avons dit à l'occasion de la théorie des atténuations, il ressort qu'il est encore impossible de donner des règles fixes, généralement applicables, sur l'usage des diverses atténuations. Tout ce qu'il nous est possible de dire à ce sujet peut se résumer dans les propositions suivantes :

1° *La différence entre les diverses atténuations d'un médicament est en général si petite, qu'il est presque impossible de la constater, à moins qu'on ne compare deux atténuations très-éloignées l'une de l'autre, telles que la 1re et la 30e, la 3e et la 30e, etc.* — 2° *Entre deux atténuations très-rapprochées, telles que la 3e et la 6e, la 12e et la 15e, ou même la 18e, il n'y a absolument aucune différence sensible.*—3° *Les différences deviennent d'autant plus insensibles que les atténuations se rapprochent de la 30e, en sorte que si la différence qu'il y a entre la 1re et la 3e est parfois assez prononcée, elle devient presque nulle entre toutes les atténuations, depuis la 15e ou même depuis la 12e jusqu'à la 30e.* — 4° *La petite différence qu'on remarque entre les premières*

(1re-6e) *et les dernières* (15e-30e) *atténuations d'un médicament, paraît consister en ce que les dernières ont une action plus soutenue, qu'elles excitent plus le système nerveux, et qu'elles sont susceptibles de manifester leur action sur ce système à la plus petite dose, sans cependant suffire toujours pour la guérison des affections matérielles d'une grande activité morbide.* — 5° *Les premières atténuations, au contraire, paraissent moins irritantes, mais plus propres à exciter la réaction de l'organisme contre des lésions matérielles; seulement ces réactions paraissent moins durables que celles qui suivent les dernières.* — 6° *Les aggravations que provoquent les dernières atténuations ne consistent ordinairement que dans des surexcitations du système nerveux, ou dans l'augmentation de l'activité morbide déjà existante, et disparaissent ordinairement soit d'elles-mêmes, soit par l'influence d'un antidote.* — 7° *Les premières, si elles sont nuisibles, sont plus à même de produire des affections réelles, matérielles, et de faire naître des activités morbides qui n'existaient point auparavant, et qui sont plus difficiles à combattre que celles qui pourraient être provoquées par les dernières atténuations.* — 8° *Administrées à doses par trop fortes et répétées pendant trop longtemps, les dernières atténuations peuvent cependant aussi faire survenir tous les accidents qui ne suivent ordinairement que les fortes doses des premières, mais beaucoup plus rarement que dans le cas de la proposition précédente.*

527. En appliquant à des cas de maladie ce que nous venons de dire sur les propriétés des diverses atténuations, voici ce que nous constatons : 1° Dans le traitement des *prédispositions aux maladies*, ainsi que dans celui des *maladies périodiques*, les atténuations les plus convenables sont les *dernières*, à cause de la longue réaction qu'elles sont à même de provoquer. — 2° Dans la plupart des *maladies chroniques*, les *dernières* atténuations conviennent également mieux que les premières; seulement, dans celles qui sont caractérisées par une grande tendance à la destruction ou à l'altération de la matière organique, les premières atténuations peuvent quelquefois être aussi salutaires; mais, dans toutes les affections chroniques *dynamiques*, les dernières devront être préférées. — 3° Dans presque toutes les maladies franchement *aiguës*,

les *premières* atténuations sont les plus convenables; seulement, dans celles qui ne consistent qu'en lésions de fonctions ou de sensations, les dernières sont souvent préférables; mais dans toutes celles avec tendance à la destruction de la matière organique, les *premières* sont indispensables. — 4° Dans toutes les affections, soit chroniques, soit aiguës, plus la maladie est franche et violente, les systèmes nerveux et vasculaire irrités, la marche du mal rapide, etc., plus les *premières* atténuations sont en général indiquées; tandis que, plus les progrès du mal sont lents, la maladie elle-même peu prononcée, le système nerveux peu susceptible, etc., plus on trouvera que les dernières atténuations seront à leur place. — Aucune de ces règles, du reste, n'est exempte d'exceptions; elles se modifient non-seulement selon une foule de circonstances qui ne peuvent être appréciées que dans la pratique, mais encore suivant la dose à laquelle on emploie les atténuations, et le nombre de fois qu'on les répète.

CHAPITRE III

De la grosseur des doses.

528. En parlant de la médication homœopathique en général, nous avons déjà fait observer que ce n'est point par l'action immédiate du médicament, mais bien par la réaction de l'organisme contre les effets médicamenteux que l'homœopathie se propose d'amener la guérison. Par conséquent, plus la dose est volumineuse, plus il est à craindre que la réaction ne se fasse, soit avec trop de lenteur, soit point du tout. C'est pourquoi Hahnemann, qui, dans le principe, avait administré ses atténuations à la dose d'une goutte, en vint bientôt à ne plus se servir que de petits *globules*, à l'aide desquels il lui était possible de ne donner que la 100e partie de la goutte d'une atténuation, et dont il ne donnait jamais plus de 2 ou 3 par dose. C'est là aussi le mode qu'ont adopté la plupart des homœopathes; quelques-uns cependant n'ont pu se fami-

liariser encore avec les globules, et craignant sans doute que la dose de 2, 3 globules ne soit par trop faible, ils ne prescrivent jamais que des *gouttes entières*; d'autres, et c'est le plus grand nombre, n'administrènt toujours ou presque toujours que 2 ou 3 globules, soit en une seule dose dans une petite cuillerée d'eau, soit dissous dans 6 à 8 cuillerées d'eau, dont ils font prendre à leurs malades 1 à 2 cuillerées par jour, dans les maladies chroniques, et plus fréquemment dans les maladies aiguës; ceux-ci pensent qu'il y a avantage à donner plusieurs doses, pour être plus certain que l'organisme sera provoqué à la réaction. Ils pensent encore que plus d'une cause peut troubler le médicament dans son action, et ils se réservent ainsi la possibilité d'agir à la 2ᵉ ou à la 3ᵉ dose, si la 1ʳᵉ ou la 2ᵉ ont été neutralisées par une des nombreuses causes qui peuvent entraver l'action médicamenteuse. Ces différentes manières d'administrer les médicaments sont bonnes en elles-mêmes, et chacune d'elles, employée en temps opportun et dans les cas convenables, peut devenir d'une utilité toute spéciale; disons pourtant que, dans bien des cas, les résultats que fournissent ces divers modes d'administration n'offrent guère de différence entre eux.

529. Le mode le plus usité de tous, celui d'après lequel on administre 2 à 3 globules par dose, mérite la préférence, en ce que, comme nous l'avons démontré plus haut, ces globules auront toujours assez de ressources pour que l'influence qu'ils exercent sur les organes malades suffise pour exciter la réaction, surtout lorsqu'on les fait dissoudre dans une petite quantité d'eau, procédé qui les rend plus propres à déployer immédiatement une plus grande énergie, sans cependant en déployer trop à la fois. En outre, si l'on veut ménager cette action, il suffit d'administrer les globules à sec, soit seuls, soit mêlés à quelques grains de sucre de lait. Les globules pris à sec et sans être mêlés à du sucre de lait, constituent la dose la plus faible de ce mode d'administration, parce que leurs ressources se déploient moins complétement que celles des autres. Quant au *nombre* de globules, c'est un point qui, d'après toutes les expériences que nous avons faites à ce sujet, est beaucoup moins important que la forme sous laquelle on les administre,

à moins que ce nombre n'excède les limites des prescriptions homœopathiques. Dix globules, administrés à sec et sans être mêlés à du sucre de lait, n'agiront pas avec plus d'intensité que 2, 3, 4 étendus sur 10, 15 centigrammes de sucre de lait, ou dissous dans une petite cuillerée d'eau, puisque les ressources que, sous cette forme, les 2, 3, 4 globules présentent immédiatement au contact des organes, sont plus considérables que celles que présentent *dix* globules pris à sec et sans mélange.

520. Ce que nous venons de dire du nombre de globules s'applique également aux *gouttes*, en ce sens que l'on remarquera rarement une grande différence d'énergie entre la dose d'une goutte entière et celle de 2, 3, 4 globules délayés dans une cuillerée d'eau ou mêlés assez intimement à 10, 15 centigrammes de sucre de lait. Nous voyons les gouttes agir en général avec beaucoup moins d'énergie qu'on ne devrait s'y attendre, eu égard à l'énorme différence qu'il y a entre 2 globules et une goutte (la dose étant au moins comme 1 est à 50); et les prétendus accidents que quelques personnes ont cru observer à la suite de l'administration d'une goutte entière pourraient aussi bien être provoqués par 2, 3, 4 globules administrés dans un moment inopportun, ou dans un cas où le médicament aurait été mal choisi. Ce qui provoque des aggravations fâcheuses, ce n'est pas toujours le volume de la dose homœopathique prise *à la fois*, mais le plus ou moins grand *nombre* de ces doses, c'est-à-dire *leur répétition*. Sous ce rapport, le médecin homœopathe peut nuire aussi bien avec des doses de 2, 3, 4 globules qu'avec celles d'une goutte, et par contre, il peut parvenir aussi à la guérison au moyen des unes et des autres, dans tous les cas où la répétition est indispensable. La seule différence qu'il y ait entre les doses de 2, 3, 4 globules et celles de *dix* ou même d'une goutte entière, c'est que ces dernières ont plus de ressources pour agir, dans tous les cas, pendant un temps plus long que ne le font 2, 3, 4 globules, et que, même sans être délayées soit dans de l'eau, soit dans du sucre de lait, elles déploieront *immédiatement* plus d'action que ces 2, 3, 4 globules pris seuls et à sec. Enfin, ce qu'il y a de certain encore, c'est que,

lorsqu'on délaye les doses dans une *très-grande* quantité d'eau, la différence ne tarde pas à se faire sentir, et une cuillerée d'une solution qui contiendra une goutte entière ou seulement 10, 20 globules, agira *immédiatement* avec beaucoup plus d'énergie que si elle n'en contenait que 2 ou 3.

531. Plusieurs médecins homœopathes, comme nous l'avons dit plus haut, voyant qu'un seul globule délayé dans une petite cuillerée d'eau affectait souvent les malades très-sensibles d'une manière trop énergique, ont imaginé de délayer ce globule dans un quart, un demi et même tout un verre d'eau, afin de faire prendre cette solution cuillerée par cuillerée. Si l'on se contente de n'en administrer qu'une seule cuillerée pour toute dose, le but qu'on s'est proposé, de diminuer l'énergie, peut parfaitement être atteint, mais il faut encore pour cela que la dose que l'on fait dissoudre ne soit pas au-dessus d'un globule, que la quantité d'eau soit assez considérable (un verre d'eau au moins), et de plus, qu'on n'en administre qu'une cuillerée à café. Car en faisant dissoudre dans une petite quantité d'eau 10 ou même seulement 6 ou 4 globules, en sorte que toute la solution s'imprègne de parcelles médicamenteuses, et en administrant une cuillerée à bouche de cette potion, la dose, au lieu d'être plus faible, sera plus forte que si on n'avait administré que le globule seul et à sec. Même une seule cuillerée à café de la solution d'un globule dans 8 cuillerées d'eau, développera souvent *immédiatement* une action plus forte que le globule seul, en sorte que les solutions ordinaires ne sont rien moins qu'un moyen d'affaiblir, mais bien au contraire un moyen d'augmenter l'action des doses. C'est là aussi ce qui fait que nous voyons souvent des malades très-sensibles beaucoup plus affectés lorsqu'ils prennent les médicaments de cette manière. Et quant au mode d'administration, qui consiste à faire prendre non une seule cuillerée, mais toute la solution par cuillerées successives, c'est là une véritable répétition des doses, dont les effets ne sont souvent pas moindres que si l'on administrait autant de gouttes ou autant de doses de 5, 6, 10 globules, qu'il y a de cuillerées dans les solutions. Au reste, ce dernier mode d'administrer (2 ou 4 globules ou bien 1 à 2 gouttes

dans 6 ou 8 cuillerées d'eau) est celui que la très-grande majorité des médecins a adopté. Ce n'est qu'exceptionnellement que nous en voyons quelques-uns administrer le médicament sous forme de poudre et en une seule dose. Chacun paraît croire, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, que le but peut n'être pas atteint, si l'une des nombreuses causes qui peuvent troubler l'action d'un médicament survient au moment de l'ingestion de cette dose unique; on croit qu'il n'y a presque jamais inconvénient à répéter les doses jusqu'à ce que l'action se manifeste, tandis qu'on en trouve un très-grand dans l'administration d'une seule dose, qui, troublée dans son action par une cause inconnue, laissera croire à une mauvaise indication, alors qu'elle pouvait être parfaite, et portera le praticien à chercher un autre agent, quand il n'avait qu'à persister dans l'emploi du premier. Toutefois, nous ne conseillerions point de pousser cette répétition trop loin; souvent la guérison ne s'obtient parfaitement, dans les maladies chroniques, qu'en interrompant la médication pendant plusieurs jours et quelquefois pendant plusieurs semaines, après que le médicament a commencé son action.

532. Enfin, quant à l'*olfaction*, c'est là sans contredit le mode d'administration le plus propre à produire des effets passagers, rapides, et en même temps assez doux. Seulement, pour que l'action soit réellement plus douce que celle des autres doses, il faut avoir soin que le malade ne respire pas trop longtemps. L'olfaction la plus douce est celle qui consiste à ne faire flairer que 2, 3, 4, globules placés dans un petit tube; quant à celle qui consiste à dissoudre ces globules dans un mélange d'eau et d'alcool du volume de 150 gouttes environ et à faire flairer ensuite cette solution, elle peut produire, sur des personnes très-sensibles, des effets beaucoup moins doux que ceux que produiraient 2, 3, 4 globules pris à sec. Nous devons dire du reste que l'olfaction n'est mise en usage qu'exceptionnellement; elle convient aux sujets extrêmement impressionnables, et chez lesquels il est surtout important de provoquer une action douce et passagère. Elle convient encore dans les cas où, dans le cours d'un traitement, il faut faire cesser quelques phénomènes intercurrents, sans interrompre

la médication ordinaire. Administré de cette manière, le médicament ne provoquera que des symptômes très-passagers, qui se dissiperont d'eux-mêmes en faisant place à une réaction bienfaisante.

533. En récapitulant ce que nous venons de dire sur les diverses doses, nous formulerons les propositions suivantes : 1° *Le volume des doses est, dans de certaines limites, beaucoup moins important que la forme sous laquelle on les administre.* — 2° *Plus étendue sera la surface occupée par la dose, plus forte sera l'action qu'elle déploiera immédiatement.* — 3° *Toutes les doses homœopathiques, quelle qu'en soit la grosseur absolue, déploient en général une action immédiate égale, lorsqu'elles sont administrées dans la même étendue de surface.* — 4° *Une petite dose administrée dans une surface étendue aura une action immédiate plus forte qu'une plus grande dose administrée dans une surface moindre.* — 5° *Quoique le volume absolu de la dose ait peu d'importance quant à l'action immédiate du médicament, il n'en est cependant pas de même de la durée d'action, laquelle sera d'autant plus grande que le volume absolu de la dose sera plus considérable.* — 6° *C'est dans le cours de cette action plus prolongée que les doses plus volumineuses peuvent développer aussi plus de symptômes que les petites, et ces symptômes seront en général plus prononcés, plus intenses et plus tenaces.* — 7° *La dose la plus douce est celle qui est fournie par l'olfaction de quelques globules secs ; vient ensuite celle de quelques globules pris seuls et à sec, puis celle d'un mélange de ces mêmes globules avec le sucre de lait ou leur solution dans une petite cuillerée d'eau, enfin celle d'une goutte.* — Cependant ces trois dernières espèces de doses se distinguent en général si peu l'une de l'autre qu'il est presque impossible de dire laquelle a la plus forte ou la plus faible action immédiate. *On ne devra pas oublier non plus que tout ce que nous venons de dire sur la différence des doses et sur leur forme, ne s'applique rigoureusement qu'aux* **doses homœopathiques** *renfermées dans les limites d'un globule jusqu'à 1, 2 gouttes d'une* **atténuation** *quelconque ; pour les substances à leur état primitif et pour les teintures-mères, il y a d'autres lois de proportion ou plutôt certaines modifications des mêmes lois,*

qu'il serait tout à fait en dehors de notre but de discuter ici.

534. Les considérations générales que nous venons d'exposer, nous portent à résumer ainsi les indications générales applicables à la pratique dans les diverses classes de maladies : L'olfaction, quelques globules à sec, une cuillerée à café de la solution d'un globule dans une grande quantité d'eau, seront les doses les plus favorables dans les affections les plus aiguës, chez les sujets irritables et surexcités (mais nous ne craignons pas de répéter que ces cas sont exceptionnels) : dans les maladies aiguës, chez les sujets moins impressionnables, ce sera une cuillerée d'une solution contenant 2 ou 3 globules ou 1 ou 2 gouttes, répétée toutes les 2 ou 3 heures, jusqu'à ce que l'effet médicamenteux se soit manifesté. Dans les maladies chroniques avec lésions organiques et symptômes matériels, tels que suppuration, flux catarrheux, désorganisation, la meilleure dose sera celle de 2 ou 3 globules dissous dans 8 onces d'eau, et dont on fera prendre une cuillerée le matin seulement, ou bien matin et soir pendant 5 à 6 jours, pour laisser ensuite agir le médicament plus ou moins longtemps. Enfin, dans les affections aiguës avec tendance à la destruction de la matière organique, surtout si ces maladies dépendent de l'action d'un virus tel que la syphilis, la petite vérole, les fortes doses sont presque toujours indispensables. Du reste il en est des doses comme des atténuations : quel que soit leur volume, le fait le plus important, c'est la répétition.

CHAPITRE IV

De la répétition des doses.

535. Le point principal de toute la doctrine de l'administration des doses, c'est la RÉPÉTITION. Dans la préface de la première partie de notre *Nouveau Manuel de médecine homœopathique*, nous avons dit que *si pendant un certain temps on prenait pour règle de donner à tous les malades sans exception* 10, 12, 15 *globules et même une goutte entière de la* PREMIÈRE *atténuation*, SANS CEPENDANT RÉPÉTER CES DOSES A MOINS

QU'IL N'Y AIT INDICATION ABSOLUE, *on ne remarquerait pas d'aggravations plus fâcheuses que si l'on n'avait administré que quelques globules des dernières atténuations, et qu'en tout cas la différence entre les résultats obtenus ne serait nullement en proportion avec l'accroissement des doses.* Nous sommes aujourd'hui absolument du même avis, et nous pensons qúe, pourvu qu'on sache bien saisir les indications pour l'administration d'une nouvelle dose, ou, ce qui revient au même, pour la *répétition*, on peut dans la plupart des cas et *à un* TRÈS-PETIT *nombre d'exceptions près*, se servir de telle atténuation qu'on voudra et l'administrer à n'importe quelle dose, depuis celle d'un globule jusqu'à une goutte, sans jamais avoir à se repentir de cette manière de procéder. Aussi Hahnemann, Héring, Ægidi, et tous ceux qui ont écrit sur l'administration des médicaments homœopathiques, se sont-ils beaucoup plus occupés de la *répétition* que du volume et de la force des doses, preuve évidente que pour peu qu'on se mette à réfléchir sur les principes de cette doctrine, et à comparer les divers résultats que fournit la pratique, on en vient à envisager la question sous son véritable point de vue. C'est pour cela que, dans notre *Manuel*, nous avons réduit toute la question de l'administration des doses à une question de *répétition*, et ce chapitre ayant été traité assez en détail, nous pourrions nous borner ici à renvoyer à cet ouvrage, si nous ne pensions qu'il sera peut-être plus agréable au lecteur de trouver ici un ensemble de la doctrine sur ce point.

536. Le principe fondamental de toute répétition, c'est toujours *de ne point donner une seconde dose tant que se poursuit la réaction provoquée par la première, et que l'amélioration fait des progrès,* QUELQUE LÉGERS QUE SOIENT D'AILLEURS CEUX-CI. C'est d'après ce principe que, dans la plupart des indispositions légères, dans bien des maladies aiguës, non inflammatoires, les spasmes, les névralgies, etc., on enlèvera souvent tout le mal par une seule dose, et que dans les maladies chroniques sans altérations organiques, on verra souvent l'amélioration produite par une seule dose se prolonger pendant plusieurs semaines. Dans des cas de cette nature, la répétition des doses n'est presque jamais indiquée dès le début, quoiqu'elle puisse deve-

nir nécessaire lorsque, après un temps plus ou moins prolongé, la réaction que la première dose avait provoquée reste stationnaire, ou que la maladie s'aggrave de nouveau ; et encore cette répétition n'est-elle nécessaire dans ces deux derniers cas que lorsque l'ensemble des symptômes indique encore le même médicament; tandis que si l'état de la maladie avait changé de face, un autre médicament, mieux approprié à l'état du moment, serait préférable à la répétition d'une dose du premier. Mais ce qui importe avant tout, c'est de s'assurer que l'état est réellement tel qu'il y ait lieu, soit à la répétition, soit à un changement de remède. Souvent, l'aggravation qui remplace l'amélioration survenue, n'est due qu'au médicament même, et se dissipera bientôt spontanément, si l'on a la sagesse d'attendre. C'est pourquoi nous avons toujours donné le conseil de ne jamais trop se hâter, lors même qu'on croirait la répétition indiquée, et de bien observer les changements qui pourraient survenir après la répétition, si elle avait eu lieu, afin de se garantir au moins de toute répétition trop prolongée.

537. On nous a souvent témoigné le désir de nous voir préciser exactement le temps qu'il faut attendre, pour savoir si l'on a encore quelque bien à espérer d'une dose donnée. C'est là une chose absolument impossible, puisque ce temps varie non-seulement suivant la dose que l'on a administrée, mais encore selon les médicaments, le genre de l'affection, la constitution, le tempérament de l'individu, et une foule d'autres circonstances qu'il est impossible de prévoir. Cependant, pour donner aux commençants le plus de renseignements possible, nous allons encore essayer ici d'émettre quelques règles générales. Il va sans dire que plus la maladie est aiguë et ses progrès rapides, plus sera court le temps qu'on devra laisser s'écouler avant de prendre une détermination, en sorte que si, dans les maladies chroniques, il convient parfois d'observer une aggravation ou un état stationnaire pendant 4, 8, 10 jours, avant de prendre une résolution, il en est bien autrement dans les maladies très-aiguës, où souvent les répétitions peuvent être nécessaires d'heure en heure, et même à des intervalles encore plus rapprochés, comme cela arrive

dans le choléra, les apoplexies, etc. En général, on peut poser en principe que les intervalles auxquels le médecin juge convenable de revoir son malade, sont les meilleurs points de mire pour l'observation de l'action des médicaments. Ces intervalles sont, dans les maladies aiguës, de 6, de 12 ou de 24 heures; dans les maladies chroniques, de 8, 10, 12 jours. Pendant ce laps de temps, il arrivera constamment de deux choses l'une : ou l'état *restera absolument le même*, ou il *changera quelque peu que ce soit*, et pourra ainsi indiquer à l'observateur attentif ce qu'il aura à faire.

538. Le cas où l'état restera absolument le même dans l'un de ces intervalles est excessivement rare, et ne se rencontre peut-être jamais pour un observateur exercé. Car, dans la plupart des cas, lors même qu'on ne remarquerait pas un changement visible dans les symptômes pathognomoniques, on trouvera presque constamment, soit dans les symptômes accessoires, soit dans l'état général du malade, quelques légers indices qui peuvent dénoter l'action du médicament et la marche qu'elle va prendre. Si cependant, à la première visite qu'on fait au malade après l'administration du médicament, l'état restait absolument le même, on attendrait la seconde, et si alors il n'y avait encore rien de changé, et qu'on fût sûr du choix du médicament, on répéterait la dose, attendant encore les effets qu'elle produirait. Dans les maladies très-aiguës, inflammatoires, on trouvera constamment à la seconde visite quelques changements, soit en bien, soit en mal; dans les maladies aiguës à progrès plus lents, la seconde dose produira indubitablement assez de changements pour qu'on puisse les apercevoir à la visite qui suivra la répétition. Seulement, dans quelques maladies chroniques et surtout dans quelques affections locales, il peut arriver que la première fois qu'on reverra le malade, après la prise de la seconde dose, il n'y ait encore aucun changement. Dans ce cas, on attendrait jusqu'à la visite suivante, et si alors *on ne remarquait encore nulle trace de l'action du médicament*, on répéterait de nouveau la dose, et on continuerait la répétition jusqu'à ce qu'il y eût un changement quelconque, ayant cependant soin de la cesser dès qu'on apercevrait les in-

dices de ce changement, *quelque légers qu'ils fussent*. Car souvent il n'est rien de plus pernicieux que de répéter sans nécessité, ce qui arrive à bien des débutants qui, faute de bien observer, ne voient presque jamais agir leurs médicaments que lorsque les effets en deviennent si évidents qu'il faut avoir recours à des antidotes; il en est même qui, dans ce cas encore, mettent tout sur le compte de la maladie qu'ils appellent rebelle et continuent la répétition sans se laisser détourner. C'est là le meilleur moyen de rendre souvent les maladies les moins opiniâtres absolument incurables.

539. Ainsi donc, dès qu'après avoir administré une dose, on remarquera les plus légers indices de son action, on attendra tranquillement afin d'observer les changements survenus. S'ils dénotent une *amélioration*, on abandonnera cette dernière à sa marche aussi longtemps qu'elle fera des progrès, et lorsqu'elle restera stationnaire, on observera encore cet état pendant l'espace de deux visites, avant de rien faire; et si pendant ce temps l'amélioration reprend, on la laissera marcher comme auparavant, sans administrer de nouvelles doses. Si elle varie pendant ce temps, tantôt reprenant, tantôt s'arrêtant, on attendra encore jusqu'à ce qu'il se soit déclaré, soit une amélioration franche, soit une aggravation nettement prononcée. Si l'amélioration au bout de ce temps devient franche, on attendra, comme auparavant, sans rien faire. Mais si, au contraire, l'amélioration qui s'était établie reste définitivement stationnaire pendant les intervalles de plus de deux visites, c'est-à-dire qu'il n'y ait ni variation ni aggravation franche, on pourra essayer de répéter la première dose, quoique dans ce cas ce soit rarement le même médicament qui soit indiqué. Le cas où après une amélioration de longue durée la répétition du même médicament paraît convenable, c'est plutôt lorsque les symptômes de l'ancienne maladie s'aggravent de nouveau, mais non lorsqu'une partie de la maladie s'est améliorée définitivement, et que l'autre reste simplement telle qu'elle a toujours été.

540. Mais si au contraire, après l'administration d'une dose, il survient, soit immédiatement, soit après une amélioration peu prolongée, une aggravation quelconque, on exa-

minera d'abord si cette aggravation est *due au médicament* ou *à la maladie*, c'est-à-dire si elle est *artificielle* ou *naturelle*. Le premier de ces cas se décèle à l'observateur attentif en ce que *l'aggravation a ordinairement lieu d'une manière assez subite, ne portant souvent que sur des symptômes isolés, tandis que l'état général s'améliore ; en ce qu'elle est toujours entremêlée de symptômes caractéristiques du médicament administré, et que, dans ses phénomènes, elle montre un caractère peu stable, disparaissant souvent aussi subitement qu'elle est survenue et ne persistant en général que peu de temps* (dans les maladies très-aiguës, 10, 15, 30 minutes; dans les maladies aiguës ordinaires, 2, 4, 6 heures au plus, et dans les maladies chroniques, 3, 4, 6 jours). Mais si, au contraire, l'aggravation est due à la maladie, c'est-à-dire que celle-ci se relève de nouveau, l'observateur exercé le reconnaîtra en ce que *l'aggravation aura lieu après un temps de bien-être plus ou moins long ; en ce qu'elle ne sera pas aussi subite que dans le cas précédent, se manifestant peu à peu et portant en même temps sur l'état général du malade ; qu'elle ne sera point entremêlée de symptômes caractéristiques du médicament, mais qu'elle se composera purement de symptômes pathognomoniques, et qu'au lieu de disparaître au bout d'un temps assez court, elle ne fera que s'accroître de jour en jour ou d'heure en heure.* — Dans le premier de ces cas, c'est-à-dire dans l'aggravation artificielle, on en attendra les effets sans rien faire, jusqu'à ce qu'on voie survenir une amélioration que l'on traitera ensuite comme il a été dit plus haut. Dans le second cas, c'est-à-dire lorsque l'aggravation est naturelle, on répétera la dose si le même médicament est encore indiqué, ou bien on en administrera un autre.

541. Outre ces deux cas d'aggravation, il y en a cependant encore un autre, c'est lorsque *par un médicament mal choisi* et administré à dose trop forte, il survient des symptômes médicamenteux en même temps que ceux de la maladie s'aggravent. Cette sorte d'aggravation se distinguera des deux précédentes, en ce *qu'elle aura presque toujours lieu sans être précédée d'aucun moment de bien-être ; en ce qu'elle sera mêlée de symptômes caractéristiques du médicament et de symptômes pathognomoniques annonçant la marche progressive de la maladie ; qu'elle*

augmentera soit rapidement, soit lentement, mais toujours d'une manière constante et progressive; enfin, en ce que surtout l'état général du malade empirera. Des phénomènes semblables peuvent se manifester à la suite d'une dose trop forte ou trop souvent répétée d'un médicament du reste très-bien approprié à la maladie; mais ce qui distinguera ce dernier cas du précédent, c'est que, *bien que l'aggravation ait lieu autant dans les symptômes pathognomoniques que dans ceux qui sont propres au médicament, elle montrera cependant moins de stabilité dans ses phénomènes, portant tantôt sur telle ou telle autre souffrance, tantôt sur les symptômes pathognomoniques, tantôt sur ceux qui appartiennent au médicament, tantôt sur l'état général, tantôt sur les souffrances locales,* etc., *et il est rare qu'un œil exercé ne puisse distinguer à travers tout ce désordre une tendance à l'amélioration.* Dans l'un et l'autre de ces cas, la répétition de la dose administrée est ce qu'il y a de pire; et, dans le premier cas, il n'y a pas autre chose à faire qu'à administrer sur-le-champ un autre médicament mieux approprié; tandis que, dans le dernier, si les souffrances ne se dissipent pas d'elles-mêmes, l'administration d'un antidote sera souvent d'un grand secours.

542. Tout ce que nous venons de dire s'applique cependant plutôt aux maladies *chroniques* qu'aux maladies aiguës, et encore est-ce de préférence dans les maladies chroniques caractérisées par un travail morbide *peu* actif que ces règles trouveront le plus souvent leur application rigoureuse (1). Dans les maladies chroniques caractérisées par un travail morbide *très-actif*, telles que les ulcérations, les écoulements, les désorganisations, etc., enfin dans tous les cas où il importe de mettre fin aussitôt que possible à un travail destructeur, on réussira souvent parfaitement en administrant, dès le principe, le médicament à doses répétées, et dans bien des cas ce mode d'administration sera même indispensable. Car, l'activité morbide et le grand travail qui s'est développé dans les organes malades, sont souvent tels qu'il faut constamment exciter de nouveau la réaction de l'organisme par de nouvelles doses, et, dans ce cas,

(1) Voyez l'ouvrage de S. Hahnemann, *Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques*; deuxième édition. Paris, 1846, 3 vol.

il convient infiniment mieux d'administrer à plusieurs reprises une très-petite dose que de n'en donner qu'une seule quoique plus forte. C'est pourquoi nous voyons dans presque toutes les maladies chroniques de cette sorte les solutions d'un globule d'une atténuation assez élevée, dans 6, 10, 15 cuillerées d'eau, et prises par cuillerées (une toutes les 24 heures), mieux réussir que tout autre mode d'administration; seulement, dès que les symptômes actifs de la maladie sont combattus, et que cette dernière est redevenue latente, ce mode ne convient souvent plus du tout, et doit être remplacé par l'administration d'une seule dose pour un temps assez long.

543. Il en est de même pour les maladies aiguës, inflammatoires; tant qu'elles sont violentes, que la fièvre est forte et l'inflammation intense, l'usage de très-petites doses fréquemment répétées est préférable à tout autre mode d'administration; et plus la maladie est violente, sa marche rapide et l'inflammation franche, plus il convient de rapprocher les doses. C'est ainsi que, dans la première période du croup par exemple, le mode qui réussit le mieux, c'est de donner toutes les demi-heures une cuillerée d'une solution d'un ou de deux globules dans un verre d'eau ; dans les pleurésies, les rhumatismes aigus avec fièvre, etc., une cuillerée toutes les 2, 3 heures, etc.; suivant le degré et le genre de la maladie. Dans les affections aiguës qui sont dues à l'action d'un virus destructeur, tels que les virus syphilitique, variolique, etc., ainsi que dans les accidents produits par l'action d'un poison, la répétition est également indispensable, et dans quelques cas très-graves, on peut même administrer des gouttes entières et répéter la dose, suivant les circonstances, toutes les 12, 24 heures, jusqu'à ce que la réaction de l'organisme l'ait emporté sur l'action du virus ou du poison. Mais, de même que, dans les maladies chroniques à travail très-actif, la répétition ne convient plus dès que la maladie est redevenue latente, de même elle n'est ordinairement indiquée dans les maladies aiguës que jusqu'à la cessation de la fièvre et des symptômes inflammatoires; le reste des souffrances se combat, dans la plupart des cas, beaucoup plus sûrement par l'action prolongée d'une seule dose.

544. En résumant tout ce que nous venons de dire sur l'usage des diverses atténuations, la grosseur des doses et la répétition, on pourrait peut-être établir les règles générales suivantes qui cependant ne seront pas sans exception. — 1° Dans le traitement des prédispositions à certaines affections, des maladies constitutionnelles, des souffrances chroniques qui ne sont pas des maladies proprement dites, en un mot *dans tous les cas où il s'agit plutôt d'une tendance morbide ou d'une faiblesse ou susceptibilité maladive d'un organe, sans maladie déclarée, les* DERNIÈRES *atténuations administrées,* SANS RÉPÉTITION, *à la dose de* 2, 3 *globules* (soit à sec, soit dissous dans une cuillerée d'eau), conviennent le mieux. — 2° Il en est de même pour la plupart des *affections locales chroniques peu actives, et qui sont plutôt des symptômes d'une constitution maladive que des maladies indépendantes ;* seulement, lorsque ces affections acquièrent une certaine intensité et une certaine activité, la répétition peut devenir opportune, ainsi que l'emploi des premières atténuations. — 3° Dans toutes *les maladies aiguës, inflammatoires avec fièvre, la dose la plus convenable est de* 2, 3, 4 *globules des* PREMIÈRES *atténuations,* DISSOUS DANS UN VERRE D'EAU, *et pris par cuillerées d'heure en heure ou bien toutes les* 2, 3 *heures, suivant les circonstances.* — 4° *Il en est de même de toutes les affections dues à l'action d'un virus, et des accidents produits par des substances vénéneuses, tant que ces affections ou ces accidents auront encore une certaine violence.* — 5° *Dans toutes les affections purement dynamiques, telles que lésions de fonctions, spasmes, névralgies,* etc., soit aiguës, soit chroniques, ainsi que dans *tous les accidents et indispositions sans fièvre ni grande violence,* 2, 3 *globules des* DERNIÈRES *atténuations, administrés* EN UNE SEULE FOIS ET SANS RÉPÉTITION, ou bien *l'olfaction*, chez certains sujets, pourront convenir le mieux, sans toutefois qu'il faille considérer cette indication comme absolue.

CHAPITRE V

De la combinaison des médicaments.

545. Dans l'Introduction de cet ouvrage, nous avons déjà dit qu'un des principes de l'homœopathie est de ne jamais administrer qu'un seul médicament à la fois, de ne jamais se servir de médicaments composés de plusieurs substances médicamenteuses. Ce principe est un de ceux contre lesquels les adversaires de cette doctrine se sont élevés le plus énergiquement, prétendant que dans des maladies riches en symptômes un seul médicament ne saurait suffire à toutes les indications, ou bien que les composés médicamenteux déployaient souvent des vertus toutes nouvelles et faisaient ainsi obtenir ce qu'aucun des médicaments qui entrent dans cette composition ne saurait faire obtenir isolément. Cette objection n'est pas fondée, car, après tout, chaque composé médicamenteux forme une nouvelle unité pathogénétique qu'on peut regarder comme un nouveau médicament qui ne développera ni plus ni moins d'effets curatifs que toute autre substance médicamenteuse simple, et ne donnera nullement toute la somme des effets des substances qui entrent dans sa composition. En ce sens, il est vrai que tout composé formant un nouveau médicament pourra déployer des vertus qu'aucune des substances qui le forment ne déploierait à elle seule. Mais comme il est impossible de savoir d'avance quelles seront les vertus que le composé pourra déployer, il faudrait, si l'on voulait s'en servir rationnellement, l'étudier dans ses effets comme tout autre médicament simple.

546. C'est en se plaçant à ce point de vue que quelques médecins homœopathes ont proposé récemment d'introduire dans notre Code pharmaceutique des médicaments composés, après les avoir étudiés d'abord dans leurs effets. Pour nous, nous sommes loin de regarder cette proposition comme inacceptable ; mais, ce qui nous empêche de fonder sur la réalisation de cette idée de grandes espérances pour la pra-

tique, c'est que nous pensons que ces composés, même étudiés préalablement, ne se trouveraient être ni plus ni moins propres que les médicaments simples à répondre à un grand nombre d'indications. Il n'y aurait donc absolument aucun avantage à étudier plutôt les médicaments composés que les simples. Et en outre, avant d'engager les homœopathes à se mettre à cette étude, il faudrait pouvoir indiquer le principe d'après lequel on devra réunir les médicaments en composés ; car, si on le faisait au hasard, les cent médicaments dont nous connaissons à peu près tous les effets nous donneraient déjà près de *dix mille* composés à étudier, en se bornant à réunir deux médicaments, pour faire toutes les compositions binaires que ces cent médicaments permettraient d'exécuter. La composition des médicaments ne pourra donc point encore être érigée en *principe*, ni rendue obligatoire pour personne, surtout tant que nous n'aurons pas étudié tous les médicaments simples qui sont dignes de fixer notre attention (1).

547. D'autres homœopathes, sans prétendre toutefois ériger en principe la *composition* des médicaments, pensent cependant que souvent l'administration simultanée de deux médicaments indiqués l'un pour telle, l'autre pour telle autre partie des symptômes, accélérerait beaucoup plus la guérison que l'administration consécutive de ces mêmes médicaments. Il peut y avoir du vrai dans cette idée, et dans quelques cas

(1) Quelques partisans des médicaments composés nous ont souvent fait remarquer que jusqu'ici on s'était constamment servi, en homœopathie, de substances composées, telles que le foie de soufre, les sels, etc., et que notre matière médicale était loin de ne contenir que des substances absolument simples. A cela nous répondrons que jamais on n'a prétendu ne vouloir faire usage que de corps simples ou *élémentaires*, mais qu'il y a une différence énorme entre les *compositions* médicamenteuses qui réunissent deux ou plusieurs substances absolument étrangères, et les *combinaisons* chimiques qui forment toutes des *individus* chimiques, à propriétés déterminées. Tous les corps de cette dernière espèce sont des *médicaments simples*, quoique, quant à leurs éléments, ils soient des *substances composées*. Les combinaisons chimiques doivent nécessairement avoir des propriétés invariables, parce qu'elles ne peuvent être obtenues qu'en proportions définies ; les *mélanges* varieront constamment, suivant les proportions dans lesquelles on les fera, et dont rien ne garantit l'exactitude dans les diverses préparations.

où diverses parties de l'organisme sont affectées d'une manière différente, il est fort possible que deux médicaments, administrés ensemble, puissent faire chacun ce qu'on a le droit d'en attendre ; mais, comme on ne peut jamais savoir d'avance jusqu'à quel point l'un est susceptible d'entraver l'action de l'autre, cette manière d'agir ne doit pas être posée en principe. Dans la plupart des cas, on le sait, les olfactions médicamenteuses mêmes, que l'on fait faire parfois contre les accidents survenus pendant l'action d'un médicament, entravent plus ou moins les effets de ce dernier. Enfin, quant au mode de combinaison que quelques personnes ont proposé de faire, et qui consiste à administrer simultanément deux médicaments qui paraissent réunir à eux deux tous les symptômes d'une même maladie, il nous semble trop en dehors des conditions d'une méthode rationnelle pour mériter ici une sérieuse attention.

548. Quoi que l'on puisse objecter en faveur des combinaisons de toute nature, le *véritable principe*, la *règle fondamentale* restera donc toujours l'administration D'UN SEUL MÉDICAMENT A LA FOIS, et toute combinaison, quel qu'en soit le mode, ne formera jamais qu'une EXCEPTION à la règle, exception que le praticien pourra faire quand bon lui semblera, mais que la DOCTRINE, comme *telle*, ne peut ni enseigner ni poser en principe. La seule médication en quelque sorte composée que la doctrine puisse recommander et qu'elle recommande même réellement, c'est l'*alternation* de deux médicaments également bien indiqués. Il y a lieu à cette *alternation* toutes les fois qu'un médicament, après son action révolue, laisse l'ensemble des symptômes dans un état tel que l'autre est alors indiqué ; mais dans la pratique, on rencontrera rarement des cas où chacun des deux médicaments que l'on alterne sera réellement indiqué plus de deux fois. Il arrivera le plus souvent qu'après l'action du second, on devra de nouveau avoir recours au premier, mais après le second emploi de celui-ci, le reste des symptômes aura ordinairement tellement changé qu'alors tout autre médicament sera mieux indiqué. Un cas qui cependant se présente assez fréquemment et peut-être même plus souvent que tout autre, c'est celui où un médicament se trouvant presque spécifique contre une maladie, sans cependant suffire complé-

tement à lui seul, se trouvera indiqué de nouveau, mais en étant alterné chaque fois avec un autre médicament. C'est ainsi, par exemple, que rarement on trouvera indiqué : *Lach.*, *Hep.*; *Lach.*, *Hep.*; *Lach.*; etc., mais souvent peut-être: *Lach.*, *Hep.*; *Lach.*, *Caust.*; *Lach.*, *Phosph. ac.*; *Lach.*, etc.

549. Voilà ce que nous croyons devoir dire sur l'administration des médicaments. Toutes les règles que nous avons données sont, nous le sentons bien, excessivement vagues. La faute en est uniquement à l'état d'enfance dans lequel se trouve aujourd'hui encore notre science. Et lors même qu'elle serait plus avancée, il serait bien difficile de donner des règles tellement précises, qu'aucun débutant ne puisse jamais rester dans le doute. Le meilleur conseil que nous puissions donner à ceux qui commencent l'étude de l'homœopathie, c'est de s'en tenir constamment à ce principe, que CE N'EST PAS L'ACTION IMMÉDIATE DU MÉDICAMENT QUI GUÉRIT, MAIS LA RÉACTION DE LA FORCE VITALE EXCITÉE PAR CETTE ACTION; nous joindrons à ce principe les aphorismes suivants :

1° *Dans tous les cas douteux, il vaut mieux administrer une dose trop faible que trop forte, et ne point la répéter que de la répéter trop souvent.*

2° *Toutes les fois qu'il n'y a pas indication suffisante pour la répétition ou l'administration d'un autre médicament, il n'y a rien de plus rationnel que d'attendre que ces indications se déclarent.*

3° *Dans les maladies chroniques, le bon observateur obtient souvent dans 3 mois, à l'aide de quelques médicaments administrés chacun à une dose de 2, 3 globules et convenablement distancés, ce qu'un autre n'obtiendrait pas dans l'espace de 3 ans, avec 60 médicaments administrés à doses très-fréquemment répétées.*

4° *Il n'y a rien de plus fâcheux que l'impatience de la part du médecin, et le changement trop fréquent des médicaments.*

5° *Tant qu'après l'administration d'un médicament la maladie ne fait pas de progrès, on ne risque rien à attendre.*

6° *La réaction salutaire de la force vitale contre un médicament ne se rétablit jamais d'une manière aussi favorable, lorsqu'elle a été troublée inopportunément.*

7° *Tant que la nature réagit salutairement, le médecin n'a absolument rien à faire; il a tout intérêt à attendre.*

8° *Une amélioration réelle, progressive, mais lente, vaut mieux que l'espoir vague d'une amélioration plus prompte par des moyens incertains.*

9° *Les fautes qu'on commet en donnant des doses trop faibles sont constamment faciles à réparer; celles qu'on commet en donnant des doses trop fortes ne se réparent quelquefois jamais.*

10° *Il vaut quelquefois mieux abandonner certaines maladies à elles-mêmes que de les traiter par des doses trop fortes et trop souvent répétées.*

11° *Moins on est sûr d'avoir choisi le médicament convenable, plus il convient de procéder avec précaution, tant pour la dose à laquelle on l'administre que pour sa répétition.*

De la composition des boîtes homœopathiques et sur la manière d'en formuler la demande dans les pharmacies.

Ainsi qu'on a pu le voir dans le cours de cet ouvrage, la préparation des remèdes homœopathiques n'offre pas de très-grandes difficultés; mais, en revanche, elle exige les soins les plus scrupuleux, les précautions les plus minutieuses. Aussi la plupart des pharmaciens hésitent-ils à accepter à la fois les embarras et la responsabilité de manipulations qui leur sont peu familières et préfèrent-ils acheter tout préparés dans une maison *spéciale* les médicaments qui leur sont nécessaires. Mais, étrangers aux habitudes et aux termes de la nouvelle doctrine, ils éprouvent souvent de la difficulté à formuler leur demande d'une façon claire et précise. Dans le but de leur faciliter la tâche, nous allons consigner ici quelques renseignements sur la composition des boîtes ou collections homœopathiques.

On emploie en homœopathie 180 substances environ (1).— Chacune d'elles existe, comme nous l'avons dit, à 30 degrés ou dilutions; mais, parmi ces 30 dilutions, il en est cinq qui sont plus particulièrement prescrites par les médecins (6e, 12e, 18e, 24e, 30e); parmi ces cinq, trois peuvent suffire pour une collection de moyenne importance (6e, 18e, 30e); si l'on tient à restreindre sa provision, on peut se borner à deux dilutions, l'une basse (6e), l'autre élevée (30e); enfin, on peut encore ne se procurer qu'une seule dilution pour chaque médicament; mais, dans ce cas, on est très-incomplétement approvisionné, et il est impossible de répondre à la plupart des besoins de la pratique médicale.

Ce que nous venons de dire s'applique à la fois aux globules médicamenteux et aux dilutions liquides; il est bon, quand on le peut, de posséder les médicaments sous les deux formes, puisque les médecins prescrivent tantôt des globules, tantôt des atténuations liquides.

De plus, il est quelques substances qui sont fréquemment employées en *teintures-mères*, par exemple : *Cannabis, Thuya, Petroselinum, Secale, Crocus, Cina, Millefolium*, etc... d'autres qui sont usitées en *triturations*, comme *Mercurius solubilis, Mercurius vivus, Sulfur, Hepar sulfuris, Spongia tosta, Arsenicum album*, etc.; il faut avoir ces substances à sa disposition.

Nous avons dit qu'on emploie 180 remèdes environ; mais, sur ce nombre, il n'y en a guère que 100 qui soient fréquemment demandés; les autres ne sont prescrits qu'exceptionnellement.

Ceux qui désirent préparer eux-mêmes les dilutions et les globules demandent ordinairement dans une pharmacie *spéciale* les éléments de ces préparations, c'est-à-dire des globules purs, de l'alcool rectifié, des teintures-mères pour les végétaux, des 4e et 5e dilutions pour les substances préparées par trituration, et souvent aussi des flacons et des tubes bouchés.

Les teintures-mères, les triturations et les dilutions des gran-

(1) Le *Nouveau Manuel de Médecine homœopathique*, par le docteur Jahr (7e édit., 1862), contient la pathogénésie de 180 substances; mais dans les pharmacies homœopathiques spéciales on peut trouver au moins un nombre égal d'autres substances plus ou moins complétement étudiées.

des boîtes sont contenues habituellement dans des flacons de 150 à 200 gouttes (5 à 6 grammes), et les globules dans des tubes de 400 globules environ. Mais, lorsqu'on veut constituer sa collection sur une large échelle, on peut demander les globules dans des flacons de 5 à 6 grammes (15 à 1600 globules) et les teintures-mères, les triturations et les dilutions dans des flacons de 15, 30 et 60 grammes.

A côté des collections plus ou moins volumineuses dont nous venons de parler, il faut placer les boîtes portatives dites *boîtes de poche*, qui peuvent dans quelques cas être utiles aux pharmaciens, mais qui sont plus particulièrement destinées aux médecins, ou aux gens du monde, qui désirent avoir sous la main pour les cas pressants les principaux agents médicamenteux.

Les boîtes portatives ne contiennent en général que des globules et une seule dilution. On adopte ordinairement la 18e dilution pour les végétaux et la 30e pour les substances minérales. Les médicaments sont renfermés dans de tout petits tubes qui contiennent 100 globules environ.

Le nombre des tubes dans ces boîtes varie depuis 12 jusqu'à 180. Il y a des boîtes à 12, à 24, à 40, à 60, à 100, à 150, à 180 médicaments. Mais, pour être vraiment portatives, elles ne doivent pas contenir au delà de 100 tubes. On fait aussi des boîtes plus ou moins portatives avec des tubes grande forme qui contiennent environ 400 globules.

De ce qui précède il résulte qu'on peut composer une collection homœopathique de vingt façons différentes, suivant la localité que l'on habite, suivant le but que l'on désire atteindre, suivant la somme que l'on veut dépenser.

Mais une chose fort importante et que nous ne pouvons passer sous silence, c'est le choix de la source à laquelle on doit puiser les médicaments homœopathiques. La plupart des médecins et des pharmaciens, surtout ceux de l'étranger, transmettent ordinairement leurs demandes de médicaments par divers intermédiaires, sans spécifier d'une manière positive la pharmacie à laquelle ils désirent s'adresser; c'est là une habitude fâcheuse et susceptible de compromettre les intérêts de la doctrine; il arrive souvent en effet que ces intermédiaires font porter leur choix sur des établissements qui n'offrent

pas toutes les garanties désirables, et l'on est alors exposé à recevoir des agents plus ou moins infidèles.

Est-ce à dire que l'on n'obtiendra aucun résultat favorable avec des médicaments équivoques? Non, sans doute ; on aura au contraire des succès nombreux et remarquables, des succès qui endormiront la vigilance du médecin et lui donneront malheureusement une quiétude absolue. Mais, combien de revers dont il accusera l'insuffisance de la doctrine ou son inexpérience personnelle, et qu'il serait plus juste d'attribuer à l'imperfection des agents qu'il a sous la main ! N'aurait-il dans toutes ses collections que deux ou trois médicaments mal préparés, cela ne suffirait-il pas pour rendre raison de tous ces résultats négatifs dont il cherche vainement ailleurs l'explication?

Lorsqu'il s'agit de médicaments homœopathiques, c'est-à-dire de substances qui échappent à tout contrôle et défient toute analyse, on ne saurait être trop sévère sur le choix des pharmacies où ces médicaments devront être préparés.

Nous appelons sur ce point capital toute l'attention de nos lecteurs.

FIN.

TABLES ALPHABÉTIQUES

DES NOMS LATINS ET FRANÇAIS

DES

MÉDICAMENTS HOMŒOPATHIQUES.

Nota. Dans les deux tables suivantes, les mots imprimés en caractères ordinaires sont les noms *français* des substances, ceux en caractères *italiques* sont les noms *latins*, et ceux en lettres grasses, sont les noms latins dont nous nous servons de préférence en *homœopathie*.

TABLE SUIVANT LES NOMS LATINS.

A

B

C

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

X

Z

TABLE SUIVANT LES NOMS FRANÇAIS (1).

(1) Cette table est particuliérement destinée aux personnes qui, ne sachant pas ou ne se rappelant pas le nom latin de la substance qu'elles cherchent, n'auraient pu le trouver dans la table précédente. Nous avons pensé qu'il suffirait de leur rappeler le mot latin pour qu'elles aient recours à la première table, sans avoir besoin d'y ajouter la pagination.

FIN DES TABLES ALPHABÉTIQUES.

Les pharmaciens français, chez lesquels on peut se procurer les médicaments homœopathiques, sont :

MM. CATELLAN frères, à Paris, { 15, rue du Helder. 41, rue de Lille. 41, boulevard Saint-Martin.

WEBER, à Paris, 8, rue Neuve des Capucines.

BORRELLY, à Lyon, 45, rue Impériale.

TRICHON, à Marseille, rue Saint-Féréol.

CORBEIL. — Typ. et stér. de CRÉTÉ.

2e Série, N° 34. **Octobre 1874.**

BULLETIN MENSUEL

DE LA

LIBRAIRIE J. B. BAILLIÈRE ET FILS

Rue Hautefeuille, 19, près du boulevard Saint-Germain, à Paris.

LONDRES	MADRID
BAILLIÈRE, TINDALL AND COX,	CARLOS BAILLY-BAILLIÈRE,
King Wiliam Street, 20.	Plaza de Topete, 8.

PUBLICATIONS HOMŒOPATHIQUES

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

La pratique de l'homœopathie simplifiée, par le docteur Alexis ESPANET. Paris, 1874, 1 vol. in-18 jésus de XXI-346 pages, cartonné. 4 fr. 50

Action des médicaments ou Éléments de pharmaco-dynamique, par Richard HUGHES, traduit par J. GUÉRIN-MENEVILLE. Paris, 1874, 1 vol. in-18 jésus de 650 pages. 6 fr.

Éléments de médecine pratique, par le docteur P. JOUSSET, médecin de l'hôpital Saint-Jacques. 2 vol. in-8 d'environ chacun 520 pages. 15 fr.

Éléments de pathologie et de thérapeutique générales, par le docteur P. JOUSSET, médecin de l'hôpital Saint-Jacques, à Paris. Paris, 1873, 1 vol. in-8 de 243 pages. 4 fr.

Traitement homœopathique des maladies des organes de la respiration, par le docteur A. CHARGÉ. Paris, 1874, grand in-8 de 454 pages. 10 fr.

Exposition de la doctrine médicale homœopathique ou **Organon** de l'art de guérir, par S. HAHNEMANN; traduit de l'allemand sur la dernière édition par le docteur A. J. L. Jourdan. 4e *édition*, augmentée de commentaires et précédée d'une notice sur la vie, les travaux et la doctrine de Hahnemann, par le docteur Léon Simon père. Paris, 1873, in-8, 640 pages, avec un portrait gravé. 8 fr.

Guide du médecin homœopathe au lit du malade, pour le traitement de plus de mille maladies, et répertoire de thérapeutique appliquée, par le docteur B. HIRSCHEL. Nouvelle traduction faite sur la 8e édition allemande, par le docteur V. Léon SIMON. 1874, 1 vol. in-18 jésus, XXIV-540 pages. 5 fr.

Formulaire pathogénétique usuel, ou Guide homœopathique pour traiter soi-même les maladies, par J. PROST-LACUZON. 4e *édition*, corrigée et augmentée. Paris, 1872, in-18 jésus, XII-582 p. 6 fr.

Médecine homœopathique domestique, par le docteur

C. Hering. Traduction nouvelle, augmentée d'indications nombreuses et précédée de conseils d'hygiène et de thérapeutique générale, par le docteur Léon Simon. 6e *édition*. Paris, 1873, in-12 de XII-738 pages, avec 169 figures, cartonné. 7 fr.

Comment on devient homœopathe, par le docteur A. Teste. 3e *édition*. Paris, 1873, in-18 jésus, 322 pages. 3 fr. 50

Cours élémentaire d'hygiène, à l'usage des élèves des lycées, rédigé conformément au programme officiel, par Henri Perrussel, docteur en médecine de la Faculté de Paris. 1873, 1 vol. in-18 de VIII-152 pages, cart. 1 fr. 25

La syphilis débarrassée de ses dangers, par la médecine homœopathique. Avis important pour les femmes, et considérations nouvelles sur la gale, les scrofules, les dartres et autres affections de la peau, par le docteur Achille Hoffmann. 1874, in-18 jésus, 54 pages, avec un portrait photographié de l'auteur. 1 fr.

Les passions dans leurs rapports avec la santé et les maladies. L'amour et le libertinage, par le docteur L.-X. Bourgeois. 3e *édition*, augmentée. Paris, 1871, in-12, 208 p. 2 fr.

Les harmonies médicales et philosophiques de l'homœopathie, par le docteur J.-J. Béchet (d'Avignon), 1 vol. in-8 de 660 pages. 8 fr.

ANDRÉ (H.). **Notice sur l'Institut médical d'homœopathie** et d'électricité de Cannes (Alpes-Maritimes). Paris, 1864, in-8, 44 p. 1 fr.

Annales de la médecine homœopathique, publiées par les docteurs Léon Simon, G.-H.-G. Jahr et Croserio. Paris, 1842, 2 vol. in-8, publiés en 10 cahiers. 20 fr.

Annuaire homœopathique, par MM. Castellan frères. 1re et 2me années, Paris, 1860-1863, 2 vol. in-12, Prix de chaque. 3 fr.

Anuario de medicina homœpatica, por Araujo y Cuellar año I. Madrid, 1862. In-8, XII-303 p. 3 fr.

Archives de la médecine homœpathique, publiées par une Société de médecins de Paris. 1834-1837, 6 vol. in-8. 30 fr.

ARREAT (J.-G.-Ch.). **De l'homœopathie**, simples réflexions. Paris, 1859, in-8, VIII-84 p. 1 fr. 50

— **Est-il possible de fonder la médecine sur des principes et des axiomes?** Paris, 1867, in-8, 96 p. 2 fr.

Art médical (l'), journal de médecine générale et de médecine pratique fondé par J.-P. Tessier. — Rédacteurs : MM. Champeaux, J. Davasse, Dufresne, Fredault, Hermel, Imbert Gourbeyre, Jorez, Jousset, Labrune, Mailliot, Ozanam, Patin, Ravel et Violiet. Paraissant le 1er du mois par cahiers de 5 feuilles, et formant chaque année 2 vol. in-8 de 480 pages chacun.

Abonnement annuel : pour Paris, 15 fr.; pour les départements, 18 fr. ; pour l'étranger, 21 fr.

La collection des années 1855 à 1873 forme 38 vol. grand in-8. — Prix de chaque année, formant 2 vol. grand in-8. 15 fr.
Prix exceptionnel de l'année 1871-72 (15 mois), pour Paris. 18 fr. 75
— — — pour les départements. 23 fr.

AUDOUIT. Du progrès en thérapeutique par l'homœopathie. Deuxième lettre au docteur Perry. Paris, 1856, in-8. 1 fr.

— Voyez PERRY, p. 19.

— **Études pathogéniques et thérapeutiques sur l'hydrocotyle asiatica.** Paris, 1857, in-8 de 116 p. 2 fr.

BEAUVAIS (DE SAINT-GRATIEN). **Clinique homœopathique,** ou Recueil de toutes les observations pratiques recueillies jusqu'à nos jours. Paris, 1830-1839, 9 forts vol. in-8. 45 fr.

— **Effets toxiques et pathogénétiques de plusieurs médicaments** sur l'économie animale dans l'état de santé. Paris, 1845, in-8, XII-420 p., avec 8 tabl. in-folio. 7 fr.

— Voyez ROTH.

BÉCHET (J.-JOSEPH). **Les harmonies médicales et philosophiques de l'homœopathie,** par le docteur J.-J. BÉCHET (d'Avignon). 1 vol. in-8 de 660 pages. 8 fr.

— **De la méningite purulente épidémique.** Paris, 1852, in-8. 3 fr. 50

BECKER (HENRI). **La loi, les hôpitaux homœopathiques et les ambulances homœopathiques** à Paris, en France et à l'étranger, avec biographie et portrait de S. HAHNEMANN, Paris, 1870, in-8 de XVI-100 pages. 2 fr.

BERGER (H.). **Dictionnaire vétérinaire homœopathique.**
— Voyez PROST-LACUZON et BERGER.

BERGERET (L.-F.-E.). **Des fraudes dans l'accomplissement des fonctions génératrices,** dangers et inconvénients pour les individus, la famille et la société. 3e *édition*, revue et augmentée. Paris, 1870, in-18 jésus, 225 pages. 2 fr. 25

BERNARD (H.-T.). **Justification de l'homœopathie** dans ses principes essentiels. Gand, 1868, grand in-8, 55 p. 2 fr. 50

BERTHOLDI. Conseils d'un médecin homœopathe, ou Moyen de se traiter soi-même homœopathiquement dans les affections ordinaires, et premiers secours à administrer dans les cas graves. Importance d'une pharmacie homœopathique domestique. Traduit de l'allemand par SARRAZIN. Paris, 1837, in-18, 180 p. 2 fr.

— Voyez HERING, page 11; JAHR, *Manuel*, page 14; ORIARD, page 17, et PROST-LACUZON, page 18.

Bibliothèque homœopathique, par une société de médecins, années 1868 et 1869, 2 vol. in-4°, de 400 pages. — Pour les abonnés. 10 fr.
Chaque année, séparément. 6 fr.

Bibliothèque homœopathique publiée par la société Hahnemannienne fédérative, années 1870-71, 1872, 1873, in-8. Prix de chaque année. 10 fr.

— Abonnement : Paris et départements. 15 fr.
Étranger. 18 fr.

BIGEL. Examen théorique et pratique de la méthode curative du docteur Hahnemann, nommée homœopathique. Varsovie, 1829, 3 vol. in-8. 9 fr.

BIGEL. Manuel diététique de l'homœopathie. Varsovie, 1833, in-8 de 124 p. 2 fr.

— **Homœopathie domestique.** Paris, 1837, 1 vol. in-8, de VIII-413 p. (rare). 7 fr.

Voyez HÉRING.

BIGNAN (A.). **Épître à un homœopathe.** 1842, in-8 de 14 pages. 1 fr.

BOENNINGHAUSEN (C. DE). **Manuel de thérapeutique homœopathique**, pour servir de guide au lit des malades et à l'étude de la matière médicale pure; traduit de l'allemand par le docteur D. Roth. Paris, 1846, 1 vol. grand in-12, LVIII-270 p. 7 fr.

— **Les côtés du corps** ainsi que les affinités des médicaments. Études homœopathiques, traduit de l'allemand par PH. DE MOLINARI. Bruxelles, 1857, in-8 de VIII-22 pages. 1 fr. 50

— **Tableau de la principale sphère d'action et des propriétés caractéristiques des remèdes antipsoriques.** Trad. de l'allemand par T. de Bachmeteff et le docteur Rapou, précédé d'un mémoire sur la répétition des doses du docteur Héring (de Philadelphie), et de quelques considérations générales sur les remèdes homœopathiques, par T. Rapou. Paris, 1834, in 8, 352 p. 5 fr.

— **Les aphorismes d'Hippocrate**, accompagnés des gloses d'un homœopathe; traduit de l'allemand par le docteur Mouremans. Bruxelles, 1864, 2 vol. in-8. 12 fr.

— Voyez PERRUSSEL, *Guide du médecin.*

BOJANUS. L'art médico-chirurgical en Russie. Application de la médecine homœopathique aux traitements chirurgicaux. Bruxelles, 1864, in-8, de IX-233 p. avec atlas de 15 pl. 7 fr.

BONJEAN, Discours sur les pétitions relatives à la médecine homœopathique. Paris, 1865, in-8, 31 p. 50 c.

BORET (DR). **Notice sur la médecine homœopathique.** Paris, 1837, in-8, 24 p. 75 c.

BOURGEOIS (L.-X.). **Les passions dans leurs rapports avec la santé et les maladies. L'amour et le libertinage.** 3e *édition*, augmentée. Paris, 1871, in-12, 208 p. 2 fr.

— **De l'influence des maladies de la femme** pendant la grossesse sur la santé et la constitution de l'enfant. Paris, 1862, in-4 de 126 p. 3 fr. 50

— **L'homœopathie professée à l'École de Médecine de Paris.** Paris, 1860, in-8 de 44 p. 1 fr. 25

— **De l'apoplexie et de son traitement.** Paris, 1868, grand in-8. 64 p. 2 fr.

— **Recherches et considérations sur l'opération césarienne.** Anvers, 1859, in-8, 32 p. 75 c.

BOYER (ACH.). **Étude sur l'ophthalmoscope.** Paris, 1864, in-8 de 78 p. 1 fr. 50

BRUCKNER (TH.). **Médecine homœopathique domestique**, traduction avec une préface du docteur E. SCHAEDLER. Leipsig, 1873, 1 vol. in-12, de VIII-237 p. Cartonné. 5 fr.

Voyez HÉRING.

BRUCKNER et **SCHAEDLER**. **Petit guide homœopathique.** 3e *édition*. Leipsig, 1872, in-18 de 62 p. 75 c.

BRUNNER. La médecine basée sur l'examen des urines, suivie des moyens hygiéniques les plus favorables à la guérison, à la santé et à la prolongation de la vie, par le Dr A. BRUNNER. Paris, 1858, 1 vol. in-8 de 320 p. 5 fr.

CATELLAN. Voyez *Annuaire*, et JAHR et CATELLAN.

CHANCEREL (V.). **De l'angine et de ses variétés.** Paris, 1865, in-8, 94 p. 2 fr. 50

CHAPIEL. Des rapports de l'homœopathie avec la doctrine des signatures. Paris, 1866, in-12 de 184 p. 2 fr. 50

CHARGÉ (A.). **Traitement homœopathique des maladies des organes de la respiration,** par le docteur A. CHARGÉ. Paris, 1874, grand in-8 de 454 p. 10 fr.

— **L'homœopathie et ses détracteurs.** Paris, 1855, in-8, 236 p. 3 fr.

— **De l'homœopathie.** Encore une fois, qu'est-ce que l'homœopathie? Il faut en finir avec elle. 1 vol. gr. in-8 de 140 p. 3 fr. 50

— Voyez *Revue critique. Revue homœopathique.*

CHAUVET (N.-M.). **L'avenir de l'homœopathie.** Paris, 1860, in-8, 408 p. 6 fr.

— *Séparément*, séries deuxième et troisième. Prix de chacune. 2 fr.

— **La médecine officielle au dix-neuvième siècle,** considérée sous le double rapport de l'économie sociale et de l'économie domestique. Paris, 1861, in-8, 48 p. 1 fr.

— **Le discours de M. le docteur Duclos.** Lettre à l'auteur. Tours, 1867, in-8 de 16 p. 50 c.

— **Esprit, force et matière.** Nouveaux principes de philosophie médicale, suivis d'une critique sommaire de *force et matière* du docteur Buchner. 2e *édit*. Paris, 1867, 1 vol. in-12 de 294 p. 3 fr.

Congrès homœopathique (Compte rendu du 14e), tenu à Leipsig, le 10 août 1842. Lyon, 1842, in-8 de XI-16 p. 1 fr. 50

Congrès homœopathique (Règlement du). 1851, in-8 de 8 pages. 25 c.

Congrès médical homœopathique. Compte rendu des travaux du Congrès de Paris, session de 1851. Paris, 1851, in-8, 248 p. 3 fr.

— Compte rendu des travaux du Congrès séant à Paris. Session de 1855. Paris, 1856, in-8 de 360 p. 4 fr.

— Compte rendu des travaux du Congrès tenu à Bruxelles. Session de 1856. Paris, 1857, in-8 de 156 p. 2 fr.

— Comptes rendus des travaux du Congrès international de médecine homœopathique. Session de 1867. Paris, 1868, 1 vol. in-8, 431 p. 3 fr.

CONQUERET (TH.). **L'homœopathie.** Paris, 1867, in-8, 54 p. 1 fr.

CRAMOISY (E.-P.). **Du trichophython,** des affections qu'il détermine sur l'homme et les animaux. Paris, 1856, in-4. 2 fr.

CRETIN (A.). **Procès intenté à MM. Richelot, gérant, et Gallard, rédacteur de l'Union médicale,** par MM. Pe-

troz, Gastier, Léon Simon père, Chargé, Molin, Love, Leboucher, Escallier, Cretin, Gueyrard, Audouit et Desternes. Lettre adressée à Mᵉ Emile Ollivier. Paris, 1858, in-8, 28 p. 50 c.

— Voyez PETROZ.

CRIMOTEL (DE TILLOY). **Traitement du choléra** et moyens de s'en préserver. Paris, in-12, 11 p. 50 c.

— Voyez JAHR, *Choléra*, p. 14.

— **De l'épreuve galvanique**, ou **Bioscopie électrique**, procédé pour reconnaître immédiatement la vie ou la mort, moyen infaillible d'éviter les inhumations prématurées. Paris, 1866, in-12 de 48 p. 2 fr.

CROSERIO (CAMILLE). **Statistique de la médecine homœopathique.** Paris, 1848, in-8, 68 p. 2 fr.

— Voyez *Annales*.

DAVASSE (JULES). **Des fièvres éphémère et synoque.** Paris, 1847, in-4, 88 p. 1 fr. 50

— **Affections symptomatiques dont l'existence et le rôle sont peu connus** dans la maladie. Paris, 1849, in-8 de 26 p. 1 fr.

— **Thérapeutique expérimentale : Étude sur les effets et les indications de la strychnine** et de la noix vomique dans le traitement du choléra. Paris, 1854, in-8, 63 p. 1 fr. 50

— **Études cliniques. La grippe et la pneumonie grippale.** Paris, 1858, in-8 de 77 p. 1 fr. 50

— **Note de matière médicale et de thérapeutique sur la glycérine.** Paris, 1859, in-8 de 68 p. 1 fr. 50

— **Les Aïssaoua** ou les Charmeurs de serpents. Nouvelle édition. Paris, 1862, in-8 de VIII-96 p. 2 fr.

— **La syphilis**, ses formes, son unité. Paris, 1865, in-8 de XII-568 p. 8 fr.

TABLE DES MATIÈRES. — Plan et division. — Première partie, *Constitution nosologique de la syphilis :* ch. I, Histoire et tradition ; ch. II, Hypothèses et systèmes ; ch. III, Doctrine et méthode. — Deuxième partie, *Formes de la syphilis :* ch. I, Aperçu général ; ch. II, Syphilis simple ; ch. III, Syphilis phagédénique ; ch. IV, Syphilis grave ou confirmée ; ch. V, Syphilis héréditaire ; ch. VI, Syphilis endémo-épidémique. — Troisième partie, *Unité de la syphilis :* ch. I, Distinction des accidents vénériens ; ch. II, Synthèse des formes syphilitiques ; ch. III, Vue générale de la maladie.

— Voyez SIMON (Léon) fils, *Maladies vénériennes*, p. 22.

— **La diathèse purulente méconnue.** Paris, 1866, in-8 de 180 p. 3 fr. 50.

— **Le docteur Alphonse Milcent** et l'**École de J. P. Teissier.** Paris, 1874, gr. in-8 de 180 p. 2 fr. 50

DESCHAMPS (A.). **De la systématisation et de l'unification de l'œuvre universelle.** Saint-Lô, 1864, in-8 de 293 p. 3 fr.

DES GUIDI (COMTE S.). **Lettre aux médecins français sur la médecine homœopathique.** 4ᵉ édition, précédée d'une nouvelle préface, et suivie des biographies et portraits de S. Hahnemann et de S. des Guidi, par le docteur F. Perrussel. Paris, 1861, in-8 de XVI-144 p. 2 fr.

DES GUIDI (COMTE S.). **Lettre à MM. les membres de la Société royale de médecine,** sur la réponse qu'ils ont adressée au Ministre de l'instruction publique, au sujet de l'homœopathie. Lyon, 1835, in-8, 23 p. 75 c.

— Voyez GALLAVARDIN, PERRUSSEL.

DESPINEY. De l'arsenic, considéré comme antidote des maladies infectieuses, choléra, variole noire, fièvre typhoïde, typhus des bêtes à cornes, etc., son emploi curatif et préservatif selon la méthode homœopathique, par le docteur C. DESPINEY. 1871, in-8 de 60 p. 3 fr.

DESSAIX (J. M.). **L'homœopathie et ses agresseurs.** Lyon, 1835, in-8. 2 fr.

— LE MÊME, SUIVI DE : **Homœopathie.** De l'art de guérir et de ses progrès. Paris, 1842, in-8 de 48 p. — **De la médecine conjecturale** soi-disant rationnelle et de la médecine positive, coup d'œil d'un homœopathe. Paris, 1843, in-8 de 191 pages. ensemble, 1 vol. in-8. Cart. 7 fr. 50

DEZAUCHE. Mémoire sur la méthode curative dite homœopathie. 1833, in-8, 24 p. 60 c.

DOROSZKO (J. A.). **Recherches sur l'homœopathie,** ou Théorie des analogues. Paris, 1839, in-8, 321 p. 6 fr.

DUMAS. Opinion sur l'homœopathie, exposée devant le Sénat à l'occasion de deux pétitions. Paris, 1865, in-8, 35 p. 75 c.

DUMEZ (V.). **La vérité sur le magnétisme et l'homœopathie.** Paris, 1852, grand in-8 de 42 pages. 2 fr.

DUPIN. Opinion de M. Dupin, procureur général, sénateur, dans la discussion des pétitions concernant l'homœopathie. Paris, 1865, in-8 de 12 pages. 75 c.

DURINGE. De l'homœopathie, nouveau système en médecine, ses avantages et ses dangers. Paris, 1834, in-8 de 260 p. 4 fr. 50

Empirisme (de l') et du progrès scientifique en médecine, par un rationaliste. Paris, 1863, in-18 jésus, 174 p. 2 fr.

ESCALLIER (E. A.). **Rencontres homœopathiques** dans une promenade sur le terrain de la presse médicale. Paris, 1854, in-8, 28 p. 1 fr. 50

— **A propos de l'homœopathie,** quelques pages d'histoire médicale contemporaine. Paris, 1864, in-8 de 32 p. 1 fr.

— **D'une réforme à introduire dans l'étude thérapeutique des eaux minérales naturelles.** Paris, 1864, in-8 de 40 p. 1 fr.

— **Pourquoi je fais de l'homœopathie,** 3e édit. Parsi, 1864, in-8 de 62 p. 1 fr. 50

— **Propositions de médecine** et de chirurgie pratiques. Paris, 1849, in-4 de 56 p. 3 fr.

— **Traitement comparé du rhumatisme.** Paris, 1855, in-8, VII-120 p. (épuisé). 3 fr. 50

— **La méthode homœopathique** dans le traitement des fièvres intermittentes, 2e édit. Paris, 1858, gr. in-8 de 48 p. 2 fr. 50

— **Rapport adressé à M. le curé de St-Laurent** par les docteurs Chargé, Escallier, Patin, Serrand, sur le dispensaire

homœopathique de St-Laurent. — Lettre à M. le docteur Diday, etc., Paris, 1860, gr. in-8, 16-41 p. 2 fr. 50

ESPANET (LE FRÈRE ALEXIS). **Traité méthodique et pratique de matière médicale et de thérapeutique**, basé sur la loi des semblables. Paris, 1861, in-8 de XXXII-808 p. 9 fr.

L'auteur étudie le médicament dans ses effets sur l'homme sain, par groupe de symptômes, depuis son action la plus faible jusqu'aux phénomènes toxiques. Les données de la clinique lui viennent en aide et contrôlent celles de l'expérimentation physiologique.

— **La pratique de l'homœopathie simplifiée.** Paris, 1874, 1 vol. in-18 jésus de XXI-346 p., cartonné. 4 fr. 50

— **Clinique médicale homœopathique de Staouëli** (Algérie) pendant l'année 1850. Paris, 1851, in-8, 250 p. 3 fr. 50

— **Dans l'état actuel de la science, le médecin peut-il, sans manquer à la morale médicale, négliger l'étude de l'homœopathie.** Paris, 1867, in-8, 35 p. 1 fr.

— **Fièvre intermittente.** Paris, 1868, grand in-8, 32 p. 1 fr. 25

— **Testament d'un médecin,** ou Mon dernier mot sur la médecine. Paris, 1853, in-8 de 63 p. 2 fr.

FALLOT. Réplique à M. Varlez. In-8, 11 p. 1 fr.

FINELLA. Nouvelle découverte en homœopathie. Paris, 1866, in-8, 44 p. 1 fr.

FLEURY (LOUIS). **L'Homœopathie dévoilée.** 2ᵉ édit. Paris, 1839, in-8 de 96 p. 3 fr.

FREDAULT (F.). **Physiologie générale. Traité d'anthropologie** physiologique et philosophique. Paris, 1863, in-8, XVI-854 p. 11 fr.

TABLE DES MATIÈRES. — Prolégomènes historiques. — Liv. I. De l'unité de l'espèce humaine (définition de l'homme). — Liv. II. Des causes ou principes. — Liv. III. Des actes (classification). — Liv. IV. Des relations dans l'homme. — Liv. V. Des modalités. — Liv. VI. De la vie et de la mort.

— **Histoire de la médecine.** Étude sur nos traditions. Paris, 1870-1873, 2 vol. in-8 de chacun 300 pages. 10 fr.

— **Des rapports de la doctrine médicale homœopathique** avec le passé de la thérapeutique. Paris, 1853, in-8 de 84 p. 1 fr. 50

— **Études d'anatomie pathologique.** Paris, 1855, in-8. 2 fr.

— **Note sur un nouveau ver vésiculaire** trouvé dans le cerveau. Paris, gr. in-8, 15 p. 50 c.

— **Des indications thérapeutiques** déduites de l'étiologie. Paris, 1853, in-4 de 30 p. (thèse de concours). 2 fr. 50

— **Lettre apostolique de N. S. P. le pape Pie IX** au docteur F. Frédault. Paris, 1864, gr. in-8 de 8 p. 50 c.

GABALDA. De la contagion des symptômes secondaires de la syphilis. Paris, 1859, in-8 de 29 p. 1 fr.

— Voyez SIMON (Léon) fils, *Maladies vénériennes*, p. 22.

— **De l'enseignement de la thérapeutique à l'École de Paris.** Paris, 1858, in-8 de 95 p. 2 fr.

GAILLIARD (DE BRUGES). **L'homœopathie vengée.** Paris, 1869, in-8, 544 p. 6 fr.

GALLAVARDIN. Projet d'hôpitaux mixtes allopathiques et homœopathiques, projet de dispensaires mixtes. Paris, 1861; in-8, 96 p. 2 fr.

— **Les paralysies phosphoriques.** Paris, 1865, grand in-8, 92 p. 2 fr.

— **Expériences sur les malades des hôpitaux,** instituées par l'Académie de médecine. Paris, 1862, in-8, 60 p. 1 fr.

— **Le comte des Guidi,** introducteur de l'homœopathie en France. Notice biographique. Paris, 1863, in-8. 1 fr.

— **Causeries cliniques homœopathiques.** Tome Ier. Paris, 1868, in-8 de 244 p. 5 fr.

— **Un homœopathe honteux.** M. le docteur Munaret. Paris, 1864, gr. in-8 de 24 p. 1 fr.

Gazette homœopathique de Bordeaux. 1847-1848, 1 vol. in-8, 291 pages, relié. 5 fr.

Gazette homœopathique de Paris, publiée par le docteur Roth. Tome Ier. Paris, 1850, in-4 à 2 colonnes, de 572 p. (8 fr.) 4 fr.

GIORNN P*. Une dose infinitésimale** entre deux fiancés. Grenoble, 1867, in-8 de 32 p. 1 fr.

GIRAUD. Lettre à M. le professeur Bouillaud sur l'homœopathie. Paris, 1843, in-8 de 16 pages. 75 c.

— **Trois homœopathes** déclarés indignes de faire partie de la Société dite médicale du 6e arrondissement. Paris, 1846, in-8 de VII-62 pages. 2 fr. 50

GODIER-CHAILLY (F.). **L'Homœopathie devant le monde,** jugée sur ses principes et ses résultats. Le Havre, 1863, in-8 de 80 p. 3 fr.

GONNARD (Claude). **Essai critique sur l'institution de la dualité chancreuse.** Paris, 1863, in-4 de 71 p. 2 fr. 50

— **L'Homœopathie** et M. le docteur Gubler. Paris, 1872, in-8 de 23 p. 50 c.

GOUT (F.). **L'école officielle devant son principe, l'allopathie** dans les faits, suivie d'un Essai de synthèse caractéristique sur le tartre stibié, l'aconit, l'arnica, l'arsenic et le quinquina. 2e édition. Paris, 1858, in-8 de 112 p. 2 fr. 50

GRANIER (Michel). **Conférences sur l'homœopathie.** Paris, 1858, in-8, VIII-524 p. 5 fr.

Table des matières. — I, Je ne crois pas à l'homœopathie ; II, Ma conversion à l'homœopathie ; III, Les Allopathes et les Académiciens ; IV, Irradiation de l'homœopathie ; V et VI, Temple hippocratique ; VII et VIII, Temple Hahnemannien ; IX, Le possible ; X, Le fait ; XI, En famille ; XII, Nos insuccès ; XIII, Jusques à quand ? Les vieux préjugés : saignées, sangsues ; XIV, Une comédie toujours nouvelle, les évacuants, purgatifs, vomitifs ; XV, Un organe nouveau ; XVI, Le messie de la médecine, vice de Hahnemann.

— **Des homœopathes et de leurs droits.** Paris, 1860, in-8 de 170 p. 2 fr. 50

Table des matières. — Réserves ; Droits fondamentaux ; Droits de la vérité ; Droits de l'erreur ; Droits des tribunaux ; Droits d'une condamnation ; Droits d'un défi ; Droits d'une réforme ; Droits de l'intolérance ; Droits de la foi ; Droits des cultes ; Droits de l'impôt ; Droits des minorités ; Droits d'alluvion ; Droits des clients ; Droits des étudiants ; Droits du baptême ; Droits des serments ; Droits de diplôme ; Droits d'une enquête ; Droits des peuples ; Déclaration.

GRIESSELICH. Manuel pour servir à l'étude critique de l'homœopathie, traduit de l'allemand par le docteur Schfosinger-Rahier. Paris, 1849, in-12, VIII-416 p. 3 fr.

Ce volume renferme tous les développements nécessaires à l'intelligence de la doctrine médicale homœopathique. Il indique au débutant la route dans laquelle il doit ensuite marcher seul pour arriver au but. L'auteur a cru devoir élaguer beaucoup de théories plus ou moins ingénieuses, inutiles au lit du malade; mais il a voulu donner à la doctrine du *simile* une base physiologique et pathologique qui obtiendra l'assentiment de tous les vrais amis du progrès et de l'homœopathie.

GUANCIALI (Q.). **Hahnemannus, seu De homœopathiâ, novâ medicâ scientiâ** libri octo. Neapoli, 1840, in-8, 196 p. 3 fr.

GUBLER (A.). **Sur l'homœopathie**, leçon professée à l'hôpital Beaujon le 14 mai 1871. Paris, 1871, in-8 de 15 p. 50 c.

GUÉRIN MÉNEVILLE (J.). **L'homœopathie à l'hôpital Beaujon**, en mai 1871, in-8 de 23 p. 75 c.
Voyez HUGHES, p. 13.

GUEYRARD (H. G.). **Traitement homœopathique du choléra morbus**. Lyon, 1832, in-8. 60 c.
— Voyez JAHR, *Choléra*. p. 14.
— **La doctrine médicale homœopathique** examinée sous les rapports théorique et pratique. Paris, 1834, 1 vol. in-8, relié (*rare*). 6 fr.

GUNTHER (H. A.). **Nouveau manuel de médecine vétérinaire homœopathique**, traduit par P. J. Martin. 2e *édition*. Paris, 1871, in-18, XII-504 p., avec 34 fig. 5 fr.
— Voyez PROST-LACUZON et BERGER, *Dictionnaire vétérinaire homœopathique*, p. 20, et LOTZBEK, p. 16.

GUYARD (AUG.). **L'allopathie et l'homœopathie** jugées par les médecins. 3e *édition*. Paris, 1869, in-18 de 200 pages. 3 fr.
— Voyez PARSEVAL, *Homœopathie et Allopathie*, pag. 18.

HAAS (J. L.). **Mémorial du médecin homœopathiste**, ou Répertoire alphabétique de traitements et d'expériences homœopathiques, pour servir de guide dans l'application de l'homœopathie au lit du malade; traduit de l'allemand par J. L. Jourdain. 2e édition, revue et augmentée. Paris, 1850, in-18, 285 p. 3 fr.

HAHNEMANN (SAMUEL). **Exposition de la doctrine médicale homœopathique** ou **Organon** de l'art de guérir, traduit de l'allemand sur la dernière édition par le docteur A. J. L. Jourdan. 5e *édition*, augmentée de commentaires et précédée d'une notice sur la vie, les travaux et la doctrine de Hahnemann, par le docteur Léon Simon père. Paris, 1873, in-8, 640 pages, avec un portrait gravé. 8 fr.

— **Études de médecine homœopathique.** Paris, 1856, 2 vol. in-8 de chacun 600 p. 14 fr.
Chaque volume se vend séparément. 7 fr.

PREMIÈRE SÉRIE : Traité de la maladie vénérienne. — Esprit de la doctrine homœopathique. — La Médecine de l'expérience. — L'Observateur en médecine. — Esculape dans la balance. — Lettre à un médecin de haut rang sur l'urgence d'une réforme en médecine. — Valeur des systèmes en médecine, considérés surtout eu égard à la pratique qui en découle. — Conseils à un aspirant au doctorat. — L'Allopathie, un mot d'avertissement aux malades de toutes les

classes. — Réflexions sur les trois méthodes accréditées de traiter les maladies. — Obstacles à la certitude et à la simplicité de la médecine pratique. — Examen des sources de la matière médicale ordinaire. — Des formules de médecine. — Des faibles doses des médicaments. — Répétition d'un médicament homœopathique. — Exemples de traitement homœopathique. — La belladone, préservatif de la scarlatine. — Des effets du café.

DEUXIÈME SÉRIE : Du choix d'un médecin. — Essai sur un nouveau principe pour découvrir les vertus des substances médicinales. — Antidotes de quelques substances végétales héroïques. — Des fièvres continues et rémittentes. — Des maladies périodiques à type hebdomadaire. — De la préparation et de la dispensation des substances médicinales par les médecins homœopathes. — Dissertation historique et médicale sur l'elléborisme. — Un cas de folie. — Une chambre d'enfants. — Traitement du choléra. — De la satisfaction des sens. — Une alliance est-elle possible entre l'homœopathie et l'allopathie ? — Lettres et discours. — Études cliniques, par le docteur Hartung, recueil de 166 observations, fruit de vingt-cinq ans d'une grande pratique.

HAHNEMANN (SAM.). **Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques.** Traduit de l'allemand sur la dernière édition par A. J. L. Jourdan. 2e *édition*. Paris, 1846, 3 vol. in-8, chacun de 600 p. 23 fr.

— **Traité de matière médicale**, traduit de l'allemand. Paris, 1834, 3 vol. in-8 (*rare*).

— Voyez ESPANET, pag. 8, et JAHR, *Manuel*, pag. 14.

— **Compte rendu du procès de madame Hahnemann**, 8e *édit*. Paris, 1847, grand in-8, de 58 pag. 2 fr. 50 c.

— **Hopital Hahnemann**, inauguré le 10 avril 1870, 1er rapport annuel. Paris, 1871, in-8° de 39 pag. 1 fr. 50 c.

— **Portrait d'Hahnemann**, belle gravure sur acier, in-4, papier de Chine. 2 fr. 50

Hahnemannisme (l'), **Journal de la médecine homœopathique**, rédigé par les docteurs Boyer, Chancerel père et fils, Desterne, Jahr, L. Simon fils, 1re série. Paris, 1867-1873, 4 vol. In-8° 48 fr.
2e série, tome I. Paris, 1874. Mensuel, in-8, 48 pag. 12 fr.
Départements. 14 fr.

HARTLAUB (CH.). **Le médecin homœopathe des enfants**, ou Conseils aux pères et aux mères, aux maîtres et aux maîtresses de pension, sur la manière de les élever et de les traiter dans leurs indispositions ; traduit de l'allemand par Sarrazin. Paris, 1837, in-18, 132 p. 1 fr. 50

HARTMANN. Thérapeutique homœopathique des maladies des enfants ; traduit de l'allemand, avec des notes, par Léon Simon fils. Paris, 1853, in-8 de 700 p. 8 fr.

C'est l'œuvre d'un praticien expérimenté, l'un des premiers disciples de Hahnemann, d'un homme initié par le maître aux difficultés de la doctrine. On y trouvera une application claire, exacte et précise des principes de l'homœopathie aux maladies des enfants, souvent si difficiles à reconnaître.

HÉRING. Médecine homœopathique domestique, par le docteur C. HÉRING. Traduction nouvelle, augmentée d'indications nombreuses et précédée de conseils d'hygiène et de thérapeutique générale par le docteur Léon SIMON. *Sixième édition*. Paris, 1873, in-12 de XII-738 pages avec 169 figures. Cartonné. 7 fr.

Cet ouvrage enseigne la manière de soulager dans un grand nombre de maladies, soit par des moyens domestiques, soit, lorsque ceux-ci sont insuffisants, par les remèdes homœopathiques. C'est pour cela que la *Médecine homœopathi-*

que domestique s'adresse à tous : d'abord à ceux qui sont convaincus par leur propre expérience des avantages réels des principes homœopathiques, puis à ceux qui n'ont pas eu occasion d'acquérir cette conviction, et même à ceux qui n'ont entendu que mal parler de l'homœopathie.

HÉRING. Le sang bleu dit crabe royal, *Xiphosura americana Limulus Cyclops.* Traduit par G. P. F. Weber, Paris, 1862, in-8, 69 p. 1 fr. 50

HERMEL. Recherches sur le traitement de l'aliénation mentale. Paris, 1856, in-8, 150 p. — Sur la distinction à établir entre l'aliénation mentale et la folie. Paris, 1856, in-8, 20 p. 2 fr. 50.

— **Distinction à établir entre l'aliénation mentale et la folie.** Paris, 1856, in-8° de 19 p. 1 fr. 25

— Voyez Jahr, *Affections nerveuses et maladies mentales*, p. 14.

— **Des accidents produits par l'usage des caissons** ou chambres à air comprimé dans les travaux souterrains et sous-marins. Paris, 1863, in-8, 96 p. 3 fr.

HIPPOCRATE. Voyez Bœnninghausen, *Tableau*, p. 4.

HIRSCHEL (B.). Guide du médecin homœopathe au lit du malade pour le traitement de plus de mille maladies, et Répertoire de thérapeutique homœopathique. Nouvelle traduction faite sur la 8° édition allemande, par le docteur V. Léon Simon. Paris, 1874, 1 vol. in-18 jésus, XXIV-540 pages. 5 fr.

— Le même, 1re *édition.* Paris, 1858, 1 vol. in-18 j. de 344 p. 3 fr. 50

HOFFMANN (Achille). **L'homœopathie exposée aux gens du monde.** Paris, 1870, in-18 jésus, 142 p. 1 fr. 25

— **La syphilis débarrassée de ses dangers,** par la médecine homœopathique. Avis important pour les femmes, et considérations nouvelles sur la gale, les scrofules, les dartres et autres affections de la peau. Paris, 1874, in-18 jésus, 54 pages, avec un portrait photographié de l'auteur. 1 fr.

— Voyez Simon (Léon) fils, *Maladies vénériennes*, p. 22.

— **Lettre aux médecins français** sur l'homœopathie. Paris, 1843, in-8 de 16 pages. 75 c.

— **L'homœopathie et la vieille médecine.** Paris, 1860, in-8, 16 p. 50 c.

— **La phthisie pulmonaire** guérie par le traitement. 4° *édit.* Paris, 1872, in-12, 24 p. 50 c.

— **Guérison certaine des premiers symptômes du choléra** quels qu'ils soient. In-8, 4 p. 25 c.

— **Dernier coup porté au choléra.** Paris, 1866, in-18, 108 p. 1 fr.

— Voyez Jahr, *Choléra*, pag. 14.

— **Traitement préservatif et curatif du choléra.** Paris, 1873, in-18° de 12 p. 25 c.

— **Le mal de mer** vaincu par la médecine moderne. Paris, 1871, in-18 de 12 p. 25 c.

— **Sea sickness,** vanquished by modern medecine. Paris, 1871, in-18 de 12 p. 25 c.

— **Conseils nouveaux aux jeunes femmes,** 2° éd. Paris, 1872, in-18, 36 p. 1 fr.

— Voyez Jahr, *Maladies des femmes*, pag. 13.

Homœopathie (l') dans les hôpitaux. Paris, 1865, 1 vol. in-8, 88 p. 1 fr.

HOUAT (L. T.). **Nouvelles données de matière médicale homœopathique** et de Toxicologie, ou Des propriétés physiologiques et curatives d'un certain nombre de substances encore peu connues et peu étudiées en médecine. Paris, 1866-1868, 2 parties in-8, ensemble 297 p. 4 fr. 50
Séparément la 2e partie. Paris, 1868, in-8, 161 p. 3 fr. 50

HUGHES. Action des médicaments ou éléments de pharmacodynamique, par Richard HUGHES, traduit par J. GUÉRIN-MENEVILLE. Paris, 1874, 1 vol. in-18 jésus, de 650 pages. 6 fr.

IMBERT-GOURBEYRE. Lectures publiques sur l'homœopathie. Paris, 1865, in-8, 200 p. 3 fr.

— **De l'albuminurie puerpérale** et de ses rapports avec l'éclampsie. Paris, 1856, in-4 de 77 p. 2 fr. 50

— **Des paralysies puerpérales.** Paris, 1861, in-4, de 80 pages. 2 fr. 50

— **Études sur l'action élective de l'aconit** sur la tête et les nerfs de la face. Paris, 1855, grand in-8, 29 p. 1 fr.

— **Mémoire sur l'épidrose.** Paris, 1855, grand in-8, 21 pages, 1 fr. 25

— **Recherches pour servir à l'histoire de la contracture des extrémités.** Paris, 1862, grand in-8, 90 p. 2 fr. 50

— **Mémoire sur l'ipécacuanha.** Paris, 1869, grand in-8, 100 p. 2 fr. 50

— **Études sur quelques symptômes de l'arsenic,** et les eaux minérales arsénifères. Paris, 1863, gr. in-8, 101 p. 2 fr.

— **De l'action de l'arsenic sur la peau.** Paris, 1782, in-8° de 136 pages. 3 fr.

— **De l'action de l'arsenic sur le cœur.** Paris, 1874, in-8° de 73 pages. 2 fr. 50

JAHR (G. H. G.). **Principes et règles** qui doivent guider dans la pratique de l'homœopathie. Exposition raisonnée des points essentiels de la doctrine médicale de Hahnemann. Paris, 1857, in-8, XVI-528 p. 7 fr.

Pour faire justement apprécier cet ouvrage, que nous croyons appelé à contribuer au progrès de l'homœopathie, il nous suffira d'indiquer ses divisions principales : Introduction. De l'État actuel et de l'avenir de la doctrine homœopathique. — Chapitre Ier. Du vrai sens de la doctrine de Hahnemann. — Chap. II. Des theorèmes pathologiques de l'*Organon*. — Chap. III. Du diagnostic des maladies, selon la doctrine de Hahnemann. — Chap. IV. De l'examen du malade sous le point de vue du diagnostic de Hahnemann. — Chap. V. De l'action pathogénétique des médicaments. — Chap. VI. de l'action dynamique des médicaments. — Chap. VII. De l'expérimentation pathogénétique des médicaments. — Chap. VIII. De l'étude scientifique des pathogénésies. — Chap. IX. De la loi des semblables. — Chap. X. Règle pour le choix du médicament homœopathique. — Chap. XI. De l'administration des doses homœopathiques. — Chap. XII. De la marche à suivre dans le traitement des diverses maladies. — Chap. XIII. De la distribution des médicaments homœopathiques. — Chap. XIV. Du régime homœopathique. — Chap. XV. Des cas exceptionnels où le praticien devra abandonner le traitement homœopathique. — Chap. XVI. Des progrès qu'il reste à faire en homœopathie. — Questions à adresser aux malades qui veulent consulter un médecin et lui rendre compte de leur état et de leur constitution.

— **Du traitement homœopathique des maladies des femmes.** Paris, 1856, in-12, VIII-496 p. 6 fr.

JAHR (G. H. G.). **Du traitement homœopathique des maladies de la peau** et des lésions extérieures en général. Paris, 1850, in-8, XVI-608 p. 8 fr.

Cet ouvrage est divisé en trois parties : 1° Thérapeutique des maladies de la peau ; 2° Matière médicale des symptômes de la peau ; 3° Répertoire symptomatique des maladies de la peau.

— **Du traitement homœopathique des affections nerveuses et des maladies mentales**. Paris, 1854, in-12, VIII-660 p. 6 fr.

Cet important ouvrage comprend : 1° la description symptomatologique de la maladie, ses diverses variétés, le diagnostic et le pronostic ; 2° toutes les indications symptomatologiques et pharmacologiques que la matière médicale et les expériences cliniques fournissent pour le traitement de ces affections.

— **Du traitement homœopathique des maladies des organes de la digestion**, comprenant un précis d'hygiène générale et suivi d'un répertoire diététique à l'usage de toutes les personnes qui veulent suivre le régime rationnel de la méthode de Hahnemann. Paris, 1859, in-8 jésus, XII-520 p. 6 fr.

— **Notions élémentaires d'homœopathie**. Manière de la pratiquer, avec les effets les plus importants de dix des principaux remèdes homœopathiques, à l'usage de tous les hommes de bonne foi qui veulent se convaincre par des essais de la vérité de cette doctrine. 4ᵉ *édition*, corrigée et augmentée. Paris, 1861, in-18 de 144 p. 1 fr. 25

Cet ouvrage comprend : Introduction. — De l'examen du malade. — De la recherche du médicament. — De l'administration des médicaments. — Du régime à prescrire. — Quelques effets de dix des principaux médicaments homœopathiques : 1° aconit ; 2° arnica ; 3° arsenicum ; 4° belladona ; 5° bryonia ; 6° chamomilla ; 7° mercurius ; 8° nux vomica ; 9° pulsatilla ; 10° sulphur.

— **Nouveau manuel de médecine homœopathique**, divisé en deux parties : 1° *Manuel de matière médicale*, ou Résumé des principaux effets des médicaments homœopathiques, avec indication des observations cliniques. 2° *Répertoire thérapeutique et symptomatologique*, ou Tables alphabétiques des principaux symptômes des médicaments homœopathiques, avec des avis cliniques. 8ᵉ *édition*, revue et considérablement augmentée. Paris, 1872, 4 vol. in-12. 18 fr.

Cette édition comprend le tableau le plus complet et le plus méthodique de la doctrine homœopathique jusqu'à ce jour. Ainsi l'on trouvera non-seulement le *Répertoire entièrement refondu* et augmenté de tout ce que comprend la matière médicinale en faits importants, mais encore, dans la première partie, *huit nouveaux médicaments*, ajoutés aux trente-cinq dont la quatrième édition avait été augmentée. Enfin, il n'est pas un seul médicament important auquel l'auteur n'ait ajouté de nouvelles confirmations pratiques, en annotant par des signes indicateurs bien des symptômes qui ne l'avaient pas encore été.

— **Du traitement homœopathique du choléra**, avec l'indication des moyens de s'en préserver, pouvant servir de conseil aux familles en l'absence du médecin. *Nouveau tirage*. Paris, 1868, in-12. 1 fr. 50

JAHR (G. H. G.) et **CATELLAN** FRÈRES. **Nouvelle Pharmacopée homœopathique**, ou Histoire naturelle, préparation et posologie ou administration des doses, des médicaments homœopathiques. 3ᵉ *édition*, revue et considérablement augmentée. Paris, 1862, in-18 jésus, X-436 p., avec 144 fig. 7 fr.

Journal de la doctrine hahnemannienne, publié par le docteur Molin. Paris, 1840, 2 vol. in-8, reliés, 12 fr.

Journal de la médecine homœopathique, publié par MM. Léon Simon et Curie, tome I, 1833-1834 en 24 nos in-4° (rare). 7 fr.

JOUSSET (P.). **Eléments de médecine pratique**, par le docteur P. Jousset, médecin de l'hôpital Saint-Jacques, à Paris. Paris, 1868, 2 vol. in-8 d'environ chacun 520 pages. 15 fr.

— **Éléments de pathologie et de thérapeutique générales.** Paris, 1873, 1 vol. in-8 de 243 pages. 4 fr.

— **De la bronchotomie.** Paris, 1844, in-8, de 18 p. 1 fr.

— **De l'aliénation et de la folie.** Paris, 1865, in-8, 51 p. 1 fr. 50

— **Réponses aux lettres de M. Manec sur l'homœopathie.** 1856, in-8. 1 fr.

— **Mémoire sur un nouveau procédé pour pratiquer les injections iodées.** Paris, 1857, in-8. 1 fr. 25

— **De l'expectation et du traitement homœopathique dans la pneumonie.** Paris, 1862, grand in-8, 46 p. 1 fr. 50

— **Conférences publiques sur l'homœopathie.** La réforme de Hahnemann prise pour base d'une thérapeutique positive. Paris, 1867, in-8 de 56 p. 1 fr. 50

— Voyez Granier, *Conférences*, pag. 9.

— **Du suicide et de la monomanie du suicide.** Paris, 1858, in-8 de 26 p. 1 fr.

— **Histologie générale. Etude critique sur Virchow** et la Pathologie cellulaire. Paris, 1870, in-8, 92 p. 2 fr. 50

KRUGER-HANSEN. Die homœopathie und allopathie auf der Wage. Gustrow, 1833. 1 vol. in-8, relié. 5 fr.

KUNZLI (Jean). **Essai critique sur l'homœopathie.** Paris, 1840, in-8 de 40 p. 2 fr.

LABBEY (Th.). **Réflexions critiques sur l'homœopathie.** Bayeux, 1854, in-8 de 104 p. — Leboucher (A). Réponse au docteur Labbey, réfutation de ses réflexions critiques sur l'homœopathie. Paris, 1855, in-8 de 83 p. 6 fr.

— **Réflexions critiques sur l'homœopathie**.. Bayeux, 1854, in-8 de 104 p. 3 fr. 50

LA POMMERAIS (Edm.). **Cours d'homœopathie.** Paris, 1863, in-8, 555 p. 4 fr.

— **De l'apoplexie.** Paris, 1855, in-8 de 32 p. 50 c.

LAVILLE. De la goutte et des rhumatismes. Exposé théorique et pratique d'un traitement curatif et préventif, avec les formules prescrites. 20e *édition*. Montdidier, 1874, in-18, 120 pages. 1 fr.

— Voyez Monestrol, *la Goutte*, p. 17 ; et Weber, *Manuel du goutteux*, p. 24.

LAVILLE DE LA PLAIGNE. L'épilepsie et la rage chez l'homme et chez les animaux, traités suivant la médecine spécifique naturelle. Bayonne, 1864, in-8 jésus, 540 p. 5 fr.

LEBOUCHER (A.). **Note sur le sel commun** (*natrum muriaticum*, chlorure de sodium). Paris, 1857, in-8. 75 c.

LEBOUCHER (A.). **Mosaïque médicale**. Paris, 1852, in-8. 1 fr. 50

LECOUPEUR (V. E.). **Médecine homœopathique des familles**. 1852-1853, 2 vol. gr. in-8. 14 fr.

— **De l'homœopathie et de son état actuel**. Paris, 1867, in-8, 32 p. 50 c.

— **Du choléra épidémique**, de sa préservation et de son traitement homœopathique. Paris, 1854, in-8 de 43 p. 1 fr.

— Voyez Jahr, *Choléra*, pag. 14.

LE THIÈRE. Effet du moral sur les malades, du dynamisme médicamenteux, et moyen d'augmenter cette puissance de l'opium contre la congestion cérébrale. Paris, 1862, in-8, 40 p. 1 fr.

— **Etudes médicales**. Paris, 1869, in-8, 138 p. 3 fr.

— **Communications pratiques, particulièrement sur l'emploi thérapeutique de la poudre d'huile de foie de morue**. Paris, 1861, in-8, 31 p. 75 c.

— **Bibliographie de M. le docteur Le Thière**, par Tisseron. Paris, 1864, gr. in-8, 4 p. 25 c.

Lettre à un médecin de Paris sur une question du plus haut intérêt, par J. C. Marseille. 1845, in-8, 28 p. 75 c.

LOTZBEK. Manuel de médecine vétérinaire homœopathique, à l'usage du vétérinaire, du propriétaire de troupeaux et du cultivateur, indiquant le traitement des maladies de tous les animaux domestiques, la composition d'une pharmacie vétérinaire et le moyen de se la procurer; traduit de l'allemand par Sarrazin. Paris, 1837, in-18. 3 fr. 50

— Voyez Gunther, p. 10; Prost-Lacuzon et Berger, *Dictionnaire vétérinaire homœopathique*, pag. 20.

LUTHER (K.). **Allopathy and homœopathy or the usual medicine and the Hahnemanian doctrine**. Paris, 1836, in-8. 4 fr.

MABIT (J.). **Observations sur l'homœopathie**. Bordeaux, 1835, in-8 de 115 pages. 2 fr. 50

MAGNAN (H.). **De l'homœopathie**, et particulièrement de l'action des doses infinitésimales. Paris, 1855, in-8, 148 p. 2 fr. 50

MALAISE. Clinique homœopathique. 1837, in-8. 6 fr. 50

MANEC (F. A.). **Lettres sur l'homœopathie**. Paris, 1855, gr. in-8, 240 p. 6 fr.

MARCHANT (L.). **Étude sur les maladies épidémiques**, avec une réponse aux quelques réflexions sur le mémoire de l'angine épidémique. 2e *édition*. Paris, 1861, in-18 jésus, XII-92 pages. 1 fr.

MILCENT (A.). **De l'intolérance et de la liberté scientifiques** dans les concours de médecine. Paris, 1854, in-8, 16 p. 80 c.

— **Jean-Paul Tessier**, esquisse de sa vie, de son enseignement, de sa doctrine. Paris, 1863, gr. in-18, 132 p. 2 fr. 50

— **De l'état dit typhoïde dans les maladies**. Paris, 1847, in-4, de 40 p. (thèse de concours). 2 fr. 50

MOLIN (L. J. J.). **Des spécifiques en médecine**. Paris, 1847, in-4, de 64 p. 3 fr. 50

MOLINARI (PH. DE). **Guide de l'homœopathiste**, indiquant les moyens de se traiter soi-même dans les maladies les plus communes en attendant la visite du médecin. *Seconde édition.* Bruxelles, 1861, in-18 jésus. 256 p., avec portrait. 5 fr.

— Voyez HÉRING, pag. 11 ; JAHR, *Manuel*, pag. 14 ; ORIARD, pag. 17, et PROST-LACUZON, pag. 19.

— **Nouveaux essais de pratique homœopathique.** Bruxelles, 1855, in-18, 148 p. 1 fr. 50

MONESTROL (D. DE). **La goutte.** Mémoire sur la cause des maladies goutteuses et sur leur traitement par la méthode homœopathique. Paris, 1861, in-8, 96 p. 1 fr. 50

MONESTROL (J. DE). **De l'homœopathie** en dehors des préjugés de ses adversaires et des exagérations de ses partisans. Paris, 1861, in-18 jésus, 72 p. 1 fr.

MONTEVILLE. **La vérité de l'homœopathie** prouvée par le simple exposé de sa véritable doctrine, fortifiée par les tristes aveux des médecins allopathes, jugés par eux-mêmes, suivie d'un coup d'œil sur son utilité, ses progrès, ses obstacles, son avenir, et de quelques conseils pour la pratique homœopathique, par Frédéric MONTEVILLE. 1871, in-12 de XXVII-80 pages. 1 fr. 25

MOUREMANS. **Journal du dispensaire hahnemann de Bruxelles.** Paraissant le 15 de chaque mois depuis juillet 1862. Abonnement annuel pour la France. 10 fr.

MURE (B.). **Doctrine de l'école de Rio-Janeiro**, et Pathogénésie brésilienne, contenant une exposition méthodique de l'homœopathie, la loi fondamentale du dynasmisme vital, la théorie des doses et des maladies chroniques, les machines pharmaceutiques, l'algèbre symptomatologique, etc. Paris, 1840, in-12, LX-368 p., avec 37 fig. 6 fr.

NIVELET. **L'homœopathie**, ses raisons et ses erreurs. Paris, 1840, in-8 de X-90 p. 2 fr.

NOACK FILS. **Guide homœopathique domestique**, à l'usage des familles. Lyon, 1865, in-8, 264 p. 4 fr.

— Voyez HÉRING, pag. 11 ; JAHR, *Manuel*, pag. 14 ; ORIARD, p. 17, et PROST-LACUZON, pag. 19.

NONNIS (C. EFISIO). **Continuacione agli studi sull' omeopatia.** Cagliari, 1854, in-8 de 76 pages. 2 fr.

NUNEZ (JOSEPH). **Étude médicale sur le venin de la tarentule**, d'après la méthode de Hahnemann, précédée d'un résumé historique du tarentulisme et du tarentisme, et suivie de quelques indications thérapeutiques et de notes cliniques, traduite par le docteur J. Perry. Paris, 1866, 1 vol. in-8, 268 p., avec 2 fig. 4 fr.

ORIARD (T.). **L'homœopathie mise à la portée de tout le monde.** 3e *édition*. Paris, 1863, in-18 jésus, 370 p. 4 fr.

L'homœopathie est la médecine des remèdes simples employés à des doses inoffensives, et c'est à cause de l'innocuité de ces remèdes que j'ai voulu, par cette publication, donner à tous les moyens de se convaincre par l'expérience de la bonté de la médecine directe ; de remédier soi-même aux souffrances chroniques ; de commencer le traitement des maladies aiguës graves, avant la venue du médecin ; de suppléer ce dernier dans les cas légers et de pouvoir se passer ainsi des remèdes, souvent dangereux, de la médecine ordinaire. (*Extrait de la préface de l'auteur.*)

OZANAM (Ch.). **Étude sur le venin des arachnides** et son emploi en thérapeutique, suivie d'une dissertation sur le tarentisme et le tigrétier. Paris, 1856, in-8 de 68 p. 2 fr. 50

— Voyez Nunez. *Venin de la Tarentule*, p. 17.

— **Recherches sur les formes de l'ictère essentiel.** Paris, 1846, gr. in-8 de 22 p. 1 fr.

— **De la forme grave de l'ictère essentiel.** Paris, 1849, in-8 de 103 p. 2 fr.

— **Recherches cliniques sur l'éclampsie des enfants.** Paris, 1850, in-8 de 68 p. 1 fr. 25

— **De l'efficacité du brome** dans le traitement des affections pseudo-membraneuses. Paris, 1856, in-4 de 4 p. 50 c.

— **Mémoires sur l'action curative et prophylactique de brome.** Paris, 1859, in-8 de 24 p. 1 fr. 50

— **Mémoire sur les dissolvants et les désagrégeants des produits pseudo-membraneux** et sur l'emploi du brome dans les affections pseudo-membraneuses. 2e *édition*. Paris, 1869, in-8, 48 p. 1 fr. 50

— **De l'action anesthésique des gaz**, de l'oxyde de carbone. Paris, 1857, in-8 de 16 p. 75 c.

— **L'anesthésie.** Histoire de la douleur. 1857, in-8 de 24 p. 75 c.

— **Des anesthésies** en général, de leurs effets physiologiques et pathologiques. Metz, 1858, in-8 de 150 p. 2f .

— **De la légitimité de l'opération césarienne et de ses conditions de succès.** Paris, 1862, in-8 de 14 p. 1 fr.

— **L'hétérogénie**, histoire de la génération spontanée. Paris, 1869, in-8, 35 p. 1 fr.

PARSEVAL (A. de). **Médecine domestique homœopathique.** Marseille, 1850, 1 vol. in-8, de xviii-146 p. (Rare). 6 fr.

Voyez Hering, Oriard, Prost-Lacuzon.

PARSEVAL (Luc de). **Observations pratiques de Samuel Hahnemann**, et classification de ses recherches sur les propriétés caractéristiques des médicaments. Paris, 1857-1860, in-8, 398 pages. 6 fr.

— **Homœopathie et allopathie.** Paris, 1856, in-8, 652 p. 8 fr.

PERRUSSEL (F.). **Guide du médecin** dans le choix d'une méthode pour guérir les maladies aiguës et chroniques, comprenant des études cliniques et thérapeutiques sur le cancer. Suivi d'un mémoire sur la valeur caractéristique des symptômes, par le doteur de Bœnninghausen. Paris, 1860, in-18, xvi-484 p. 3 fr.

— Voyez Haas, *Mémorial*, p. 10, et Hirschel, *Guide du médecin*, p. 12.

— **La médecine et la loi de l'attraction universelle.** Paris, 1847, in-8, viii-144 p., avec portraits. 2 fr. 50

— **L'observateur homœopathe de la Loire-Inférieure.** Premier numéro, novembre 1844. Nantes, in-8 de 16 pages. 50 c.

— **La suette et le choléra épidémiques traités par l'homœopathie.** Paris, 1856, in-8 de 157 p. 2 fr. 50

— Voyez Jahr, *Choléra*, page 14.

— **L'homœopathie au Sénat.** Paris, 1864-65, in-8, 58 p. 1 fr.

PERRUSSEL (F.). **Simple réponse d'un ami de l'homœopathie** à un ennemi du progrès et de la vérité en médecine. Saumur, 1857, in-8, 32 p. 75 c.

— **A messieurs les Sénateurs, sur la position de l'homœopathie** dans le monde. Paris, 1863, in-8 de 20 p. 25 c.

— **L'homœopathie ou la Médecine de l'analogie** devant la Commission d'hygiène hippique au ministère de la guerre (26 avril 1861). Proposition d'une réforme fondamentale de la médecine vétérinaire, suivie d'un parallèle entre les deux médecines. Paris, 1862, in-8 de 68 p. 1 fr. 25

— Voyez Des Guidi.

PERRUSSEL (F.) et **MONESTROL** (D. de). **De l'homœopathie**, de sa doctrine, de ses prescriptions et du régime à suivre pendant le traitement des maladies aiguës et chroniques. 3e *édition*. Paris, 1853, in-12, 67 p. 1 fr.

PERRUSSEL (H.). **Cours élémentaire d'hygiène**, à l'usage des élèves des lycées, rédigé conformément au programme officiel, par Henri Perrussel, docteur en médecine de la Faculté de Paris, 1873, 1 vol. in-18 de VIII-152 p., cart. 1 fr. 25

PERRY (J.). **De la différence d'action** sur l'organisme des médicaments naturels ou atténués par les procédés de l'homœopathie. Paris, 1856, in-8, 24 p. 75 c.

— **De l'analgésie et de l'emploi thérapeutique des métaux** à l'extérieur. Paris, 1851, in-8 de 30 p. 75 c.

— **Lettre sur le choléra.** Paris, 1855, in-8, 32 p. 1 fr.

— Voyez Jahr, *Choléra*, pag. 14.

— **Lettre sur le progrès en homœopathie**, adressée en réponse au docteur Audouit. Paris, 1855, in-8, 32 p. 1 fr.

— **De la combinaison de l'homœopathie** avec les autres méthodes de traitement. Paris, 1867, in-8, 64 p. 1 fr.

— Voyez Nunez, pag. 17.

PESCHIER. **Lettre au professeur Gerdy.** 2e *édit.* Paris, 1841, in-8, 29 p. 1 fr.

— **Visite à Hahnemann.** Genève, 1832, in-8 de 22 p. 1 fr.

— **Lettre à M. Louis**, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. In-8 de 33 pages. 1 fr.

PÉTROZ. **Etudes de thérapeutique et de matière médicale**, précédées d'une introduction sur sa vie et ses travaux, par le docteur A. Crétin. Paris, 1864, grand in-8 de 736 p. 20 fr.

— Voyez *Revue critique*.

PITET (D.). **Du choléra-morbus épidémique**, et de son traitement curatif. Paris, 1854, in-8 de 88 p. 1 fr. 50

— Voyez Jahr, *Choléra*, pag. 14.

— **Mémoire pratique sur la construction des oculaires terrestres** et astronomiques. Paris, 1858, in-8 de 24 p. 1 fr. 25

POETY (D.-M.). **Rettificazioni allo scritto** del professore Griffa contro l'homœopathia. Torino, 1842, in-8 de 23 p. 1 fr.

PORGES (H.), **Carlsbad, ses eaux thermales**, analyse physiologique de leurs propriétés curatives et de leur action spécifique sur le corps humain. Paris, 1858, in-8. 4 fr.

PROST-LACUZON (J.). **Formulaire pathogénétique**

nuel, ou Guide homœopathique pour traiter soi-même les maladies. 4e *édition*, corrigée et augmentée. Paris, 1872, in-18 jésus, XII-582 p. 6 fr.

Pour chaque maladie nous donnons : 1o une symptomatologie minutieusement détaillée, et tous les termes scientifiques sont suivis de leur traduction en langue vulgaire, mise entre parenthèses; 2o le diagnostic différentiel, c'est-à-dire les signes auxquels on distingue une maladie differente d'une autre qui lui ressemble, et de plus, la durée probable de l'affection ; 3o le pronostic sur l'issue de la maladie, et les symptômes indiquant le danger ou l'approche de la mort chez le malade ; 4o vient ensuite le traitement qui comprend : le nom des médicaments à employer pour chaque maladie ; les symptômes pathogénétiques de chacun de ces médicaments, afin qu'on puisse aisément choisir celui qui convient contre l'affection dans laquelle on le désigne, et sous laquelle il se trouve placé ; la quantité de globules qu'il faut du médicament, sa dilution la plus convenable, et la quantité d'eau dans laquelle on doit le faire dissoudre ; son mode d'administration, c'est-à-dire le nombre de cuillerées qu'on devra en donner par jour, et les tempéraments auxquels il convient de préférence ; les indications qui exigent la répétition, la suspension ou le changement du médicament ; enfin, les antidotes de tous les remèdes employés. Chaque maladie ayant son traitement détaillé au-dessous d'elle, il n'y a plus d'incertitude ni d'hésitation possibles pour celui qui voudra se servir des indications contenues dans ce livre. (*Extrait de la préface de l'auteur.*)

PROST-LACUZON (J.). **Lettre sur l'homœopathie.** Namur, 1868, in-12, 40 p. 50 c.

PROST-LACUZON (J.) et **BERGER** (H.). **Dictionnaire vétérinaire homœopathique**, ou Guide homœopathique pour traiter soi-même les maladies des animaux domestiques, par J. PROST-LACUZON et H. BERGER, élève des Ecoles vétérinaires, ancien vétérinaire de l'armée. Paris, 1865, in-18 jésus de VIII-496 p. 4 fr. 50

C'est dans la pensée de faire participer les animaux domestiques aux bienfaits de l'homœopathie que j'ai écrit ce livre. Je le présente comme un vade-mecum indispensable aux vétérinaires praticiens, aux propriétaires de bestiaux, aux cultivateurs, aux officiers de cavalerie et en général à toutes les personnes qui sont chargées du soin des chevaux, des chiens, des bœufs, des vaches, des moutons, des chèvres, des brebis, des porcs, des poules, etc., ont le désir et le besoin de traiter facilement et promptement les maladies de ces animaux.

J'ai analysé avec soin les causes, les symptômes et les médications : les causes, qui permettent de prévenir le mal ; les symptômes, qui le font reconnaître ; les médications, qui donnent les moyens de les guérir. J'ai mis à profit, pour la composition de cet ouvrage, les observations de mes devanciers Lotzbeck et Gunther; mais j'ai regretté que l'un n'ait pas suffisamment détaillé les symptômes, et que l'autre ait séparé l'étude de telle ou telle affection chez le bœuf, chez le cheval, chez le chien, etc. Il y a dans une même maladie, observée chez des sujets divers, une analogie de symptômes et d'indications thérapeutiques, qui reçoit de la comparaison une lumière nouvelle. J'ai voulu être plus complet que l'un, plus méthodique que l'autre.

Mais je ne me suis pas contenté de réunir les observations de Lotzbeck et de Gunther; j'ai contrôlé les données qu'ils me fournissaient, et j'y ai ajouté les résultats d'une expérience personnelle, qui remonte déjà à de longues années, et qui me permet de livrer avec confiance au public des formules dont j'ai vérifié l'efficacité.

J'ai cru devoir, pour la rédaction de ce dictionnaire, m'assurer le concours d'un praticien consommé, M. Henri Berger, élève des écoles vétérinaires, et ancien vétérinaire de l'armée. Mon livre n'a pu que gagner à ses précieux conseils. (*Extrait de la préface de l'auteur.*)

— Voyez GUNTHER, p. 10, et LOTZBEK, *Manuel de médecine vétérinaire*, p. 16.

QUIN (F.-F.). **Du traitement homœopathique du choléra,** avec notes et appendice. Paris, 1832, in-8, 64 p. 2 fr.

— Voyez JAHR, *Choléra*, pag. 14.

RAPOU (AUG.). **Histoire de la doctrine médicale homœopathique,** son état actuel dans les principales contrées de l'Europe. Paris, 1847, 2 vol. in-8, avec portrait d'Hahnemann. 15 fr.

— **Ce que c'est que l'homœopathie.** Paris, 1844, in-8, 72 pages. 1 fr. 50

— **De la fièvre typhoïde** et de son traitement homœopathique. Paris, 1851, in-8 de 108 p. 3 fr.

RAPOU (FILS). **Lettre en réponse à l'article contre l'homœopathie,** publié dans le *Réparateur* du 25 novembre 1843. Lyon, 1843, in-8 de 12 p. 1 fr.

RAU. **Nouvel organe de la médecine spécifique,** ou Exposition de l'état actuel de la méthode homœopathique, traduit de l'allemand par le docteur D.-R. Paris, 1845, in-8 de 304 p. 5 fr.

REBOULET (A.). **Recueil de maladies graves.** Paris, 1867, in-18 de 66 p. 2 fr. 50

Réponse à la note scientifique sur la doctrine homœopathique, à l'occasion du procès intenté au journal *l'Union médicale*. Paris, 1858, in-4 de 101 p. 1 fr. 50

REQUIN. **Homœopathie.** Paris, in-8 de 16 p. 1 fr. 25

Revue critique et rétrospective de la matière médicale homœopathique, par MM. Chargé, Pétroz et Roth. Paris, 1840-1842, 5 vol. in-8. 40 fr.

Revue homœopathique du Midi, publiée à Marseille par une société de médecins (Chargé). T. I, Marseille, 1848; t. II, 1849, pag. 1-320, in-8 (*tout publié*). 10 fr.

RINGUET. **Des contraires en médecine.** Montpellier, 1863, in-4, 44 p. 1 fr. 50

ROMANI (F.). **Elogio storico di S. Hahnemann.** Napoli, 1845, in-8 de 280 p. (4 fr.) 2 fr.

ROTH. **Histoire de la musculation irrésistible,** ou de la Chorée anomale. Paris, 1850, in-8, IV-236 p. 3 fr. 50

— **Matière médicale pure.** t. II, Paris, 1852, 1 vol. in-8, 572 p. 10 fr.

— Voyez BEAUVAIS, BŒNNINGHAUSEN, *Revue critique*.

ROUX (DE CETTE). **L'homœopathie appliquée au traitement du choléra-morbus épidémique.** Paris, 1857, in-8 de de 135 p. 1 fr. 50

ROUX (F.). **De l'homœopathie** et de son efficacité curative. Montpellier, 1848, in-8 de 179 p. 3 fr.

RUCCO. **L'esprit de la médecine** ancienne et de la nouvelle comparé. 4e *édition*. Paris, 1854, in-8 de 460 p. (8 fr.). 1 fr. 50

— **Introduction to the science of the pulse,** as applied to the practice of medicine. London, 1827, 2 vol. gr. in-8. 10 fr.

— **La médecine de la nature.** Paris, 1856, in-8. 2 fr.

SABBATIER. **La médecine traditionnelle et l'homœopathie,** procès intenté au journal *l'Union médicale*, par douze homœopathes. Paris, 1858, grand in-8 de 282 p. 3 fr. 50

SALEVERT DE FAYOLLE. Principe de la doctrine médicale homœopathique. Paris, 1853, in-8, 360 p. 5 fr.

SCHWABE (WILLMAR). **Pharmacopœa homœopathica polyglottica**, rédigé pour la France par le docteur Alphonse Noack. Leipzig, 1872, 1 vol. in-8, de XXXII-251 pages, cart. 9 fr.

SCUDÉRI (L.) DE MESSINE. **Observations pratiques sur l'homœopathie.** Paris, 1837, in-8, 61 p. 1 fr. 50

SÈBE (L.). **Nouveau traitement de la phthisie pulmonaire par l'homœopathie.** Toulouse, 1866, in-8, 24 p. 1 fr.

SICAUD. Mémoire présenté par la commission centrale homœopathique au sujet du procès intenté à M. le docteur Moreau. In-4, 20 p. 2 fr.

SIMON (LÉON), PÈRE. **Leçons de médecine homœopathique.** Paris, 1836, 1 fort vol. in-8, 536 p. (8 fr.). 3 fr.

— **Lettre à MM. les membres** de la faculté de médecine de Paris, en réponse aux attaques dirigées contre la doctrine homœopathique. Paris, 1843, in-8 de 126 p. 2 fr. 50

— **Lettre à M. le Ministre de l'Instruction publique** en réponse au jugement de l'Académie de médecine sur la doctrine homœopathique. Paris, 1835, in-8, 64 p. 1 fr. 50

— Voyez *Annales*, HAHNEMANN.

SIMON (LÉON) FILS. **Des maladies vénériennes et de leur traitement homœopathique.** Paris, 1860, in-18 jésus, 744 pages. 6 fr.

Deux parties composent ce travail : l'une consacrée à l'examen des questions de pathologie et de thérapeutique générales soulevées par les syphilographes ; l'autre à la description de chaque état morbide et à l'indication des médicaments capables d'en triompher : I, Syphilis (Syphilis primitive, Syphilis constitutionnelle, Symptômes mercuriels, Syphilis héréditaire) ; II, Blennorrhagie ; III, Sycose (Végétations, Polypes, Verrues).

— **Cours de médecine homœopathique** (1867-1868). De l'unité de la doctrine de Hahnemann. Paris, 1869, in-8, 156 p. 2 fr.

— **De l'origine des espèces** en particulier, du système Darwin. Paris, 1865, in-8, 65 p. 1 fr. 50

— **Lettre adressée à M. Imbert-Gourbeyre.** Paris, 1865, in-8, 56 p. 1 fr.

— **Conférences sur l'homœopathie.** Paris, 1869, in-8 de LXIV-320 p. Broché 5 fr.

— Cartonné. 6 fr. 50

— Voyez GRANIER, *Conférences*, pag. 9.

SIMON (M. V. P. LÉON). **Considérations sur les plaies par** armes à feu. Paris, 1871, in-8 de 52 pages. 1 fr. 25

— **Samuel Hahnemann**, sa vie et ses œuvres. Paris, 1873, in-8 de 48 p. 1 fr.

Société homœopathique de Paris (BULLETIN DE LA), publié de janvier 1845 à décembre 1849. 7 vol. in-8. 50 fr.

Séparément, chaque année. 12 fr.

Société hahnemanienne (*Journal de médecine homœopathique*, publié par la). Paris, novembre 1845 à 1850, 5 vol. in-8. — *Pathogénésie des médicaments*, t. I. Paris, 1845-1850, 1 vol. in-8

de 828 p. servant de complément. — Ensemble, 6 vol. in-8. 70 fr.
Séparément, chaque année. 12 fr.

Société gallicane de médecine homœopathique (*Journal de la*). Suite du *Journal de médecine homœopathique publié par la Société hahnemannienne.* — Première série, mai 1850 à avril 1857. 7 années en 8 vol. in-8. — 2e série, mai 1857 à avril 1860, 3 années en 4 vol. in-8. — Ensemble, 12 vol. in-8. 120 fr.

Séparément.

1° Première série, mai 1851 à avril 1857, 6 années, ou t. II à VIII. 60 fr.
2° — Tomes II, III, IV, V, chaque année 12 fr.
3° Deuxième série, mai 1857 à avril 1860, 3 années en 4 vol. in-8. 60 fr.
4° — Tomes II, III, IV, chaque année. 20 fr.

Société médicale homœopathique de France (BULLETIN DE LA). Mensuel, in-8, 64 p., à partir du 1er mai. 20 fr. 23 fr.

Fondé le 1er mai 1860. Collection	de 1860 à 1867	64 »
—	de 1861 à 1867	60 »
—	de 1862 à 1867	50 »
—	de 1863 à 1867	40 »
—	de 1868 à 1873	120 »

TESSIER (J.-P.). **Y a-t-il des sécrétions morbides** sans altération appréciable des tissus qui en sont le siége. Paris, 1838, in-4, 22 p. 1 fr. 25

— **De la médication homœopathique**, suivie d'un relevé comparatif des maladies traitées à l'hôpital Sainte-Marguerite par la méthode d'Hahnemann et par la méthode ordinaire. Paris, 1852, in-8 de 16 p. 50 c.

— **De l'enseignement de la médecine en France.** Paris, 1854, in-8 de 63 p. 1 fr.

— **Étude de médecine générale.** *Première partie :* De l'influence du matérialisme sur les doctrines médicales de l'École de Paris, de la fixité des essences ou des espèces morbides. Paris, 1858, in-8, 222 p. 2 fr. 50

— **Recherches cliniques sur le traitement de la pneumonie** et du Choléra. Paris, 1850, 1 vol. in-8 de XXXII-300 p. (Rare). 8 fr.

— Voyez MILCENT.

TESTE. Systématisation pratique de la matière médicale homœopathique. Paris, 1853, in-8, 600 p. 8 fr.

— **Traitement homœopathique des maladies aiguës et des maladies chroniques des enfants.** 2e *édition*, revue et augmentée. Paris, 1856, in-18 jésus, 416 p. 4 fr. 50

— Voyez HARTLAUB, *Le médecin des enfants*, pag. 11, et HARTMANN, *Maladies des enfants*, pag. 11.

— **Comment on devient homœopathe.** 3e *édition*. Paris, 1873, in-18 jésus, 322 p. 3 fr. 50

— **Le magnétisme animal expliqué**, ou Leçons analytiques sur la nature essentielle du magnétisme, sur ses effets, son histoire, ses applications, les diverses manières de le pratiquer, etc. Paris, 1845, in-8. 7 fr.

TESTE. Manuel pratique de magnétisme animal. Exposition méthodique des procédés employés pour produire les phénomènes magnétiques et leur application à l'étude et au traitement des maladies. 4ᵉ *édition, augmentée.* Paris, 1853, in-12. 4 fr.

THAYER. Rapport sur une pétition relative à l'homœopathie. Paris, 1865, grand in-8, 16 p. 50 c.

TIMBART. Les médecins statisticiens devant la question homœopathique. Paris, 1850, in-8, 122 p. 2 fr.

TOUCHON (James). **L'homœopathie** ou la Réforme médicale, exposée aux gens du monde. Florence, 1849, in-18 de 108 pages, avec le portrait de Hahnemann. 2 fr.

VANNI (E.). **La difesa dell omeopatia aggredita in Casale**, 2 parties. Casale, 1851, in-8 de XII-39 pages. 1 fr. 50

VARLEZ. Coup d'œil sur le choléra morbus-asiatique. Traitement préservatif et curatif de cette maladie. Bruxelles, 1848, in-12, 76 p. 1 fr. 50

— Voyez Jahr, *Choléra*, p. 14.

— **Réponse aux dernières attaques dirigées contre l'homœopathie.** Bruxelles, 1850, in-8 de 39 p. 1 fr. 50

WEBER (Georges-P.-F.). **Codex des médicaments homœopathiques**, ou Pharmacopée pratique et raisonnée à l'usage des médecins et des pharmaciens. Paris, 1854, in-12, VII-440 p. 6 fr.

— Voyez Jahr et Catellan, *Pharmacopée*.

— **Manuel homœopathique du goutteux**, ou Instruction pour se préserver et se guérir de la goutte. Paris, 1862, in-18 jésus, 124 p. 1 fr. 50

— Voyez Monestrol, *La goutte*, p. 17.

— **Mémoire sur les propriétés antiseptiques du charbon végétal pur** (typhus, fièvre typhoïde, choléra, peste, etc.). Paris, 1846, in-8 de 35 pages. 1 fr. 50

Voyez Héring, p. 11.

WERLHOFF. Plus de goutte ni rhumatismes. Exposé succinct d'une méthode d'emploi du soufre anti-goutteux et anti-rhumatismal. 2ᵉ *édition*. Paris, 1864, in-18, 16 p. 25 c.

— Voyez Monestrol, *La goutte*, pag. 17; et Weber, *Manuel du goutteux*, ci-dessus.

Tous les ouvrages portés sur ce Catalogue seront expédiés, par la poste, en France et en Algérie, FRANCO, sans augmentation sur les prix fixés.— Prière d'envoyer le montant, soit en timbres-poste, soit en un mandat sur Paris.

Corbeil, typ. et stér. de Crété fils.




HC 262H D
615
11
Jahr
Pharmacopoeia.

